MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard.

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTHENTIQUE APPARTENANT A M. LE DUC DES CARS

PAR LE COMTE DE COSNAC

(GABRIEL-JULES)

ET

ÉDOUARD PONTAL

Archiviste-paléographe

TOME TREIZIÈME ET DERNIER

Janvier 1711 — Décembre 1712

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1893

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

JANVIER 1711

1er janvier. — L'ouverture de l'année 1711 se fit par la cérémonie de l'Ordre du Saint-Esprit; le Roi ayant assemblé le chapitre pour la réception des nouveaux chevaliers, et les preuves des marquis Albergotti et du marquis de Goësbriant ayant été lues, la marche commença, — les novices marchant les premiers avec leurs habits blancs, leurs capots de velours noir et leurs toques de même, ornées de plumes blanches et de masses de héron, à la réserve du prince de Conti, qui marchoit, quoique en habit de novice, à son rang de prince du sang. On marcha ainsi jusqu'à la chapelle, où chacun prit son rang d'ancienneté, hormis le prince de Conti, auquel le duc d'Orléans soutint qu'il falloit donner un pliant séparé et sa place de prince du sang. Toute la cérémonie se fit à l'ordinaire; Monseigneur et le duc de Bourgogne furent les parrains du prince de Conti, et il n'y eut que deux parrains [1] pour les quatre gentilshommes, afin d'abréger la cérémonie, laquelle étant finie, la marche recommença au même ordre, les nouveaux chevaliers marchant avec leurs grands manteaux, et le prince de Conti [2] n'auroit jamais

1. Ce sont deux chevaliers qui mènent les récipiendaires faire toutes les révérences, se mettant à leur droite et à leur gauche, comme pour leur apprendre leur métier.
2. Il étoit d'une complexion extraordinairement foible.

pu monter les degrés avec le sien, si un homme de la cour [1] ne lui eût donné la main, pendant que Beroulte [2], son gouverneur, soutenoit son manteau. Quand tous les chevaliers furent arrivés à la porte du cabinet du Roi, il les salua à l'ordinaire, et chacun se retira chez soi.

On apprit ce matin-là que le fils unique du comte de Chastillon [3] épousoit la troisième fille du ministre d'État Voysin, et que Salvert étoit nommé pour être écuyer cavalcadour du duc de Berry à la place de la Haye.

A la sortie de la messe du Roi, les officiers de ses gardes du corps qui devoient servir auprès de lui pendant toute l'année qui commençoit, prirent le bâton, et on remarqua qu'il n'y avoit parmi eux aucun lieutenant; de la compagnie de Noailles étoit le comte de Druy [4]; de la compagnie d'Harcourt, de Liane [5]; de la compagnie de Boufflers, la Boulaye [6] et le chevalier de Saint-Chamans [7]; de la compagnie de Villeroy, Saint-Hilaire [8]. Les exempts étoient : de la compagnie de Noailles, Pujols [9]; de celle d'Harcourt, le marquis de Langeais [10] et du Pas [11]; de celle de Boufflers, Bois-André [12] et d'Anjony [13], et de celle de Villeroy, du Clos [14] et le chevalier de Saujon [15]. Auprès de Monseigneur, entrèrent la

1. C'étoit l'auteur de ces *Mémoires*.

2. Gentilhomme de Poitou, autrefois page du prince de Conti l'aîné, et qui s'étoit retiré dans sa province, d'où la princesse de Conti l'avoit fait revenir pour le faire gouverneur de son fils à la place de des Ons, lorsqu'elle avoit ôté tous les domestiques de son mari.

3. Unique héritier de cette illustre maison, qui étoit fort aimable de sa personne et colonel de dragons, où il faisoit très bien son devoir.

4. Gentilhomme de Bourgogne, fils du marquis de Druy, lieutenant général, qui lui avoit cédé sa brigade.

5. Fils du vieux Busca, lieutenant général, qui avoit donné sa brigade à son fils aîné, par la mort duquel celui-ci l'avoit eue.

6. Gentilhomme des environs de Dreux, très ancien officier de cavalerie, d'où il avoit été tiré.

7. Gentilhomme des environs de Pontoise, qui avoit été tiré de la cavalerie.

8. Gentilhomme du côté de Nantes.

9. Gentilhomme de Languedoc.

10. Gentilhomme du Maine.

11. Gentilhomme des confins de Touraine et d'Anjou, qui avoit été brigadier.

12. Gentilhomme de Poitou qui avoit été brigadier.

13. Gentilhomme de Bourbonnois.

14. Il étoit de Gascogne, et avoit été brigadier.

15. Gentilhomme du côté de Bordeaux.

Billarderie [1], enseigne, et Mézières [2], exempt, tous deux de la compagnie de Noailles.

On sut aussi le même jour que Thezut [3], colonel d'infanterie, avoit été cassé, et qu'on avoit donné son régiment au chevalier de Contlans [4], lieutenant-colonel du régiment de Laval.

2 janvier. — Le 2, on vit le chevalier de Selve prendre congé du Roi, partant pour se rendre à Bouchain, où il alloit commander.

On chanta ce jour-là le *Te Deum* à Notre-Dame de Paris, où toutes les compagnies supérieures assistèrent à l'ordinaire.

3 janvier. — Le 3, on apprit la mort des évêques de Saintes, de Lombez et de Grasse [5].

La *Gazette de Hollande* marquoit ce jour-là que le Grand Seigneur avoit déclaré la guerre au Czar, qu'il n'avoit pas voulu reconnoître le roi Auguste, mais qu'il reconnoissoit le roi Stanislas pour roi de Pologne.

Elle marquoit aussi qu'on y avoit appris que Staremberg avoit perdu la bataille, mais qu'on n'en savoit pas encore bien les circonstances.

4 janvier. — Le 4, on sut que le duc de Louvigny avoit vendu son régiment soixante-douze mille cinq cents livres à Bonnetot [6], jeune Normand fort riche, qui servoit dans les mousquetaires du Roi; que le comte de la Mothe avoit vendu celui de Lorraine à Varenne [7], qui avoit déjà un petit régiment, et que le marquis de Beuzeville [8], qui étoit aussi dans les mousquetaires, avoit acheté le régiment de cuirassiers du Roi du marquis de Bonneval [9].

1. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été tiré de la cavalerie.
2. Gentilhomme de Gâtinois.
3. Il étoit de Dijon, d'une famille de robe.
4. Gentilhomme de Picardie, frère du marquis d'Armentières, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans.
5. [Alexandre de Chevrière de Saint-Mauris, évêque de Saintes depuis le 15 avril 1702, mort le 25 décembre 1710; Côme Roger, évêque de Lombez depuis le 30 janvier 1672, mort le 20 décembre 1710; François Verjus, évêque de Grasse depuis avril 1686, mort le 17 décembre 1710. — *E. Pontal.*]
6. Il étoit fils de défunt Bonnetot, premier président de la Chambre des comptes de Rouen.
7. Fils d'un homme d'affaires.
8. Gentilhomme de Normandie, dont le père avoit été cornette des chevau-légers de la garde.
9. Gentilhomme de Limousin, beau-frère du marquis d'Hautefort; il quittoit à cause des passe-droits qu'on lui avoit faits par deux fois, étant très ancien brigadier.

Ce jour-là, l'électeur de Cologne vint à Versailles rendre une visite au Roi, qui lui donna audience à midi et demi, dans son cabinet, en présence des princes et des principaux officiers, de la même manière que tout s'étoit passé à sa première audience; au sortir de laquelle il alla dîner chez le marquis de Torcy, et puis, ayant été voir la chapelle, il repartit pour Paris, où il étoit arrivé depuis quelques jours. Le soir, le duc d'Albe y donna une magnifique fête en réjouissance de la victoire du roi d'Espagne; il y eut un superbe souper, un grand bal et un feu d'artifice, ce qui dura bien avant dans la nuit.

5 janvier. — Le 5 au matin, on sut qu'il étoit arrivé un courrier de des Alleurs[1], ambassadeur à Constantinople, par lequel il mandoit au Roi que le Grand Seigneur avoit marché en personne avec trois cent mille hommes pour aller joindre le roi de Suède à Bender et faire avec lui la guerre au Czar, tant dans ses Etats qu'en Pologne. On disoit aussi que Stanhope, Carpenter et Wils, lieutenants généraux, qui avoient été faits prisonniers de guerre à Brihuega, avoient été cassés et qu'il étoit vrai qu'on avoit congédié les autres en leur donnant deux mille livres sterling pour se retirer; que l'ambassadeur anglois, qui avoit été l'année dernière en Hollande en qualité de plénipotentiaire pour la paix, avoit ordre de passer incessamment en Angleterre pour rendre compte des raisons qu'il avoit eues de ne pas signer la paix aux conditions offertes par la France; que le duc de Marlborough avoit aussi ordre de la reine Anne d'y passer pour rendre compte de toutes les contributions qu'il avoit touchées; que le parti des presbytériens étoit entièrement à bas, et qu'on disoit même que tous les officiers presbytériens tant soit peu considérables avoient été déposés de leurs emplois : que les États de Brabant redemandoient à Cadogan toutes les sommes qu'il avoit tirées pour lui et pour le duc de Marlborough, lesquelles sommes ces deux généraux croyoient qu'on leur avoit données comme des présents; que l'évêque d'Anvers étant mort, le duc de Marlborough, suivant le pouvoir général que la reine Anne lui avoit donné, avoit nommé à cet évêché un chanoine de Liège, mais que le chapitre s'y étoit opposé et en avoit élu un autre, croyant avoir droit d'y élire,

1. Autrefois capitaine au régiment des gardes et inspecteur d'infanterie, depuis envoyé du Roi auprès du prince Ragotzi, avec lequel il avoit longtemps fait la guerre contre l'Empereur.

dans un temps où les Pays-Bas n'avoient pas de souverain fixe; que le duc de Marlborough avoit voulu soutenir sa nomination, mais que le chapitre avoit eu recours à la protection des États-Généraux, qui lui avoient mandé de soutenir son élection. On assuroit aussi que l'électeur de Brandebourg avoit notifié à l'Empereur qu'il étoit obligé de retirer ses troupes d'Italie.

L'après-dînée, le Roi alla s'établir pour treize jours à Marly, où il devoit y avoir plusieurs bals et d'autres plaisirs. Jamais il n'y avoit eu tant de monde que ce voyage-là, et le Roi fut obligé d'emprunter la maison que le marquis de Cavoye avoit à Louveciennes[1] pour loger quatre hommes et quatre dames, que le marquis se chargea de nourrir et de voiturer pendant que Sa Majesté seroit à Marly. Le soir, il n'y eut chez le Roi qu'une table de seize couverts, comme pendant les derniers voyages, et voici quelle fut la séance : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, la princesse de Montauban[2], la marquise de Dangeau, la marquise d'O, la maréchale d'Estrées la jeune, Monseigneur, le duc de Berry, la duchesse de Villeroy, la duchesse de Guiche, la marquise de la Vallière, Mlle de Bourbon, Madame et le duc de Bourgogne. On fit à ce souper la cérémonie du gâteau des Rois; ce fut la duchesse de Berry, comme la plus jeune, qui en distribua les parts, et après avoir bien cherché la fève sans la trouver, on convint que c'étoit le duc d'Orléans qui l'avoit.

6 janvier. — Le 6, il n'y eut rien de nouveau; on continua le jeu de lansquenet qui avoit commencé le jour précédent, qui devenoit tous les jours plus gros[3], et qui continua jusqu'au souper, où la séance fut de cette manière : le Roi, la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, Mlle de Charolois, Mlle de Melun[4], la maréchale de Villars, Mlle de Lillebonne, la princesse de Conti, Monseigneur, le duc de Berry, la duchesse du Lude, la marquise de Lévis, la duchesse de Chevreuse, la duchesse d'Orléans, Madame et la duchesse de Berry, parce que le duc de Bourgogne, pour faire plaisir à une dame, lui avoit cédé sa place et étoit allé souper chez la duchesse de Bourgogne. A la table

1. *Vulgo* Lussienne.
2. C'étoit une des habitantes de Lussienne.
3. Quoiqu'il y eût moins d'argent que jamais.
4. Autre habitante de Louveciennes.

du Roi, on distribua encore un gâteau, ce fut la duchesse de Berry qui en fit la fonction, et ce fut la duchesse d'Orléans qui fut reine. Après le souper, il y eut bal dans le salon, et le Roi y demeura jusqu'à minuit, après quoi il s'alla coucher; Monseigneur se retira aussi de bonne heure, et l'on dansa jusqu'à deux heures et demie du matin. Les ducs de Brissac [1] et de Fronsac [2] y réussirent fort bien, comme aussi la duchesse de Luynes [3] et la marquise d'Ancenis [4]. On sut ce jour-là que la comtesse de Sérignan [5] étoit morte.

7 janvier. — Le 7 se passa tout de même que le jour précédent, à la réserve qu'il n'y eut plus de gâteau. Voici quelle fut la séance du souper : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, Mlle de Bourbon, la marquise de Gondrin, la princesse d'Espinoy, la princesse de Conti, Monseigneur, le duc de Berry, la duchesse de Lauzun, la marquise d'Ancenis, la princesse d'Harcourt, la duchesse de Bourbon, Madame et le duc de Bourgogne.

8 janvier. — Le 8, le duc de la Trémoïlle fut reçu pair au parlement, et le duc du Maine, qui étoit parti de Marly pour se trouver à sa réception, n'y put arriver assez à temps, parce que son carrosse rompit en chemin.

On apprit le même matin, par des lettres de Perpignan du 21 du mois dernier, qu'il y avoit quelques jours que la tranchée étoit ouverte devant Girone, et qu'il y avoit déjà seize pièces de canon qui battoient le fort Rouge [6]. Le reste du jour se passa

1. Il étoit fort jeune, et n'avoit fait qu'une campagne dans les mousquetaires.

2. Fils unique du duc de Richelieu, qui n'avoit que seize ans et qui étoit fort petit, mais fort joli dans sa petite figure, et aussi alerte que s'il avait eu vingt-cinq ans.

3. Fille de la princesse de Neufchatel, qui étoit fille du maréchal de Luxembourg; c'étoit une grande héritière, qui avoit épousé depuis quelque temps le fils du défunt duc de Montfort, fils aîné du duc de Chevreuse; ils étoient encore très jeunes et n'habitoient point encore ensemble.

4. Belle-fille du duc de Charost.

5. C'étoit la veuve de Descluzeaux, intendant de marine de Brest, que le comte de Sérignan, aide-major des gardes du corps, quoique fort vieux, avoit épousée, la croyant prodigieusement riche; mais on disoit qu'il n'y avoit pas trouvé tout le bien qu'il pensoit, qu'il y avoit dépensé le sien, et que depuis son mariage il avoit eu bien des traverses à essuyer.

6. Ce fort étoit du côté du Pont-Major, et par conséquent tout opposé à l'endroit par où Girone avait été pris deux fois de suite; mais les ennemis

à l'ordinaire, et voici quelle fut la séance du souper : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, Mlle de Charolois, Mlle d'Armagnac, la duchesse de Saint-Simon, Mlle de Tourpes [1], Monseigneur, le duc de Berry, Mme Desmaretz, la marquise de Seignelay, Mlle de Bouillon, la duchesse d'Orléans, Madame et le duc de Bourgogne.

9 janvier. — Le 9, on eut par l'ordinaire des nouvelles du 27 du siège devant Girone, et l'on disoit que ce jour-là la véritable tranchée n'était pas encore ouverte [2], mais qu'elle devoit l'être le lendemain, qu'il y avoit quatorze pièces de canon en batterie, mais qu'il n'en tiroit encore que six contre le fort Rouge, après la prise duquel on espéroit que la ville capituleroit, n'ayant de ce côté-là qu'une muraille qui n'étoit pas terrassée ; il y paroissoit néanmoins sur les plans qu'on voyoit une redoute, mais qui auroit beaucoup à souffrir quand le fort Rouge seroit pris ; d'ailleurs on étoit persuadé que, la ville étant prise, on feroit très facilement les sièges des forts que les ennemis avoient depuis peu faits ou fort raccommodés sur la hauteur [3].

Le soir, la séance du souper fut de cette manière : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, la comtesse de Mailly, Mlle de Laigle [4], la marquise de Nogaret, Mme de Chasteautiers [5], la marquise de Courcillon, la marquise de Polignac, la marquise de la Vieuville, la maréchale d'Estrées douairière, la duchesse de Luynes, la duchesse de Chevreuse [6], Mlle de Bourbon et Madame ; et il n'y eut tant de dames ce soir-là que parce que Monseigneur, le duc de Bourgogne et le duc de Berry avoient fait des retours de chasse.

10 janvier. — Le 10, il couroit une nouvelle qui auroit été d'une grande conséquence, si elle avoit été véritable ; on disoit donc qu'un armateur françois, nommé Cassard, croisant dans la

avoient fait ouvrages sur ouvrages à cet endroit par lequel leur ville avoit été prise ci-devant.

1. Autre habitante de Louveciennes, où elle couchoit avec la vieille maréchale d'Estrées, sa mère.

2. On comptoit en ce temps-là les approches éloignées pour rien.

3. C'est par où elle avoit été prise par le maréchal de Noailles.

4. Fille de la marquise de Laigle, dame d'honneur de la duchesse de Bourbon, qui avoit mis celle-ci gouvernante de ses filles.

5. Dame d'atour de Madame, qui s'appeloit Madame à cause de cela, quoique fille.

6. Comme pour servir de gouvernante à sa petite-fille.

Méditerranée avec six vaisseaux, s'étoit approché du Port-Mahon, que le fort avoit arboré le pavillon blanc et qu'il s'étoit rendu maître de la place. Cette nouvelle étoit venue à Monaco par une felouque, dont le patron rapportoit qu'il venoit du Port-Mahon, et on la mandoit de plusieurs autres endroits. Ce qui pouvoit la faire croire étoit la prodigieuse négligence que les ennemis, enivrés de leur bonheur, avoient en tous ces pays-là Ils y avoient eu une flotte de près de cinquante vaisseaux, mais il y avoit quelque temps que Sommerdick, amiral de Hollande, avoit repassé le détroit avec la meilleure partie; il est vrai que, sur le mauvais état des affaires des alliés en Espagne, on lui avoit dépêché une corvette pour lui porter l'ordre de revenir, mais elle n'avoit pu le joindre qu'à l'île de Wight, et après avoir assemblé le conseil, chacun avoit été d'avis qu'on étoit venu trop loin pour retourner, que tous les vaisseaux avoient besoin d'être carénés et qu'il falloit les équiper de toutes choses; ainsi les Anglois étoient rentrés dans les ports d'Angleterre, et les Hollandois dans ceux de Hollande. D'ailleurs on savoit que Norris, vice-amiral d'Angleterre, qui étoit resté au Port-Mahon avec vingt vaisseaux, avoit aussi repassé le détroit avec quatorze, et que, des six restants, on en avoit vu cinq à la hauteur de Ligourne, de sorte que, par cette supputation, supposé qu'elle fût véritable, il ne devoit plus être resté au Port-Mahon qu'un vaisseau, que Cassard auroit pu prendre, ou qui se seroit sauvé. On ajoutoit, pour preuve de la négligence des ennemis, que, pour n'avoir pas à nourrir deux cent cinquante Allemands, qui étoient les seuls qui gardoient la Sardaigne, on les avoit transportés à Naples.

On sut ce jour-là que le Roi avoit permis au marquis d'Antin de faire juger au parlement de Paris son procès au sujet de la préséance de sa duché-pairie d'Epernon avec les autres duchés-pairies; ainsi il n'y avoit plus à douter qu'il ne fût duc et pair.

Le soir, à six heures et demie, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Marly, où le Roi et la famille royale les reçurent à l'ordinaire; après les premiers compliments, qui se firent dans le salon, où tout étoit prêt pour le bal, ils allèrent rendre visite à la marquise de Maintenon, chez laquelle ayant resté un demi-quart d'heure, la reine et les deux rois vinrent prendre leurs places dans le salon, dans trois fauteuils égaux, et le bal commença par le roi et la princesse d'Angleterre, qui

dansèrent un menuet; lequel fini, la princesse vint prendre le duc de Berry, qui prit la duchesse de Bourgogne, et le bal continua ainsi jusqu'au souper avec beaucoup d'ordre, ayant été un moment interrompu par une collation. Le Roi y resta jusqu'à huit heures, et puis la reine d'Angleterre étant passée chez la marquise de Maintenon, le Roi alla dans son cabinet achever le travail qu'il avoit commencé avec le secrétaire d'Etat Voysin avant l'arrivée de la cour d'Angleterre.

On sut alors qu'il étoit arrivé au marquis de Torcy un courrier de retour d'Espagne, qui avoit apporté plusieurs lettres du duc de Vendôme; voici celle que reçut l'auteur de ces *Mémoires* :

A Daroxa, le 31 décembre 1710.

« L'armée du roi a été obligée de séjourner à Siguenza, à cause « de la difficulté des subsistances, dans un pays où nous n'avons « aucuns magasins; les mêmes raisons ont retenu les ennemis « à Daroxa, où ils avoient marché jour et nuit, sans presque s'ar- « rêter, ce qui a fait que nous leur avons encore pris plus de « quinze cents prisonniers. M. de Villaroël [1], qui suivoit M. de « Staremberg avec cinq cents hommes de pied des régiments de « Staremberg et de Ravenclau et trente maîtres, a été coupé « par Vallejo, et s'est jeté dans le château d'Illuxa, à trois lieues « de Calatajud, où il a capitulé et s'est rendu prisonnier de « guerre. Nous avons encore pris hier le château d'Arissa, avec « deux cents hommes des vieilles troupes de l'Empereur qui s'y « étoient enfermées; le reste, jusqu'au nombre de quinze cents, « a été pris par les détachements que nous avons à la suite des « ennemis.

« M. de Staremberg arriva le 23 à Saragosse avec les débris « de son armée; Vallejo, qui le suivoit toujours, attaqua son « arrière-garde et la culbuta dans cette ville. Comme notre cava- « lerie y devient inutile présentement, j'ai envoyé ordre à MM. de « Bracamonte et de Vallejo de passer l'Ebre, l'un au-dessus « et l'autre au-dessous de Saragosse, pour couper entièrement « la communication des ennemis avec Barcelone. M. de Valde-

1. Espagnol qui avoit quitté le service de Philippe V, où il étoit assez avancé.

« cañas est à quatre lieues de Saragosse avec la tête de notre « cavalerie, et notre infanterie y arrivera le 2 du mois pro- « chain.

« LOUIS DE VENDOME. »

On ajoutoit au contenu de cette lettre que les ennemis, en sortant de Saragosse, avoient jeté dans l'Ebre dix pièces de canon, n'en laissant que deux, et qu'ils y avoient jeté en même temps tous les boulets, toutes les bombes et les autres munitions qu'ils n'avoient pu emporter.

Après le bal, les princesses ayant pris un quart d'heure pour reprendre haleine [1], on se mit à table, et voici quelle fut la séance, en commençant par le milieu à l'ordinaire, et défilant par la droite : la reine d'Angleterre, le roi d'Angleterre, la princesse d'Angleterre, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, la princesse d'Harcourt, la comtesse de Clar [2], la duchesse de Lauzun, Monseigneur, le duc de Berry, la duchesse du Lude [3], la comtesse de Middelton [4], la duchesse de Berwick, Madame, le duc de Bourgogne et le Roi. Après le souper et un moment de conversation dans le salon, la cour d'Angleterre s'en retourna à Saint-Germain.

On assuroit ce jour-là qu'à la fin, le duc de Malborough, s'étant embarqué, avoit été obligé de relâcher à la Brille, mais qu'après ce coup de vent, il étoit certainement passé en Angleterre.

11 janvier. — Le 11, on voyoit à la cour une traduction du mémoire que le comte de Zinzendorf, ambassadeur plénipotentiaire de l'Empereur à la Haye, avoit présenté aux États-Généraux le 28 décembre 1710, et comme il a paru instructif pour l'état des affaires de ce temps-là, on a jugé à propos de le mettre ici tout au long.

HAUTS ET PUISSANTS SEIGNEURS,

« Nous n'avons plus lieu de douter de la malheureuse fatalité « arrivée à l'armée du Roi Catholique sur la frontière de Cas-

1. Cela leur étoit bien nécessaire, car elles s'étoient mises sur le pied de ne plus danser que des contredanses et autres danses nouvelles, qui étoient proprement des entrées de ballet, où elles s'échauffoient extrêmement.

2. Fille aînée de Mme Bockley, dame d'honneur de la reine, et sœur de la duchesse de Berwick; elle étoit veuve de milord Clare, maréchal de camp, tué à la bataille d'Oudenarde.

3. A cause de sa dignité de dame d'honneur.

4. Gouvernante de la princesse et femme du secrétaire d'État.

« tille, non seulement après tout ce que les ennemis en ont
« publié, mais encore après les avis que je viens d'en rece-
« voir d'Italie et d'ailleurs. Il y a plus de trois mois que les
« ministres de Vos Hautes Puissances, tant à Vienne qu'en
« Espagne, ont dû vous informer de ce que j'eus l'honneur de
« vous dire à mon arrivée, par ordre de la Sacrée Majesté Impé-
« riale, que, si l'on n'envoyoit de prompts secours en Catalogne
« et en Portugal, pour d'un côté faire tête aux ennemis, et de
« l'autre une puissante diversion en Estramadure, il étoit impos-
« sible à Sa Majesté Catholique de se maintenir en Castille, où
« les malintentionnés ont toujours été en plus grand nombre.

« Ce seroit présentement perdre temps que de l'employer en
« réflexions sur le passé, lorsqu'il s'agit de mettre tout en usage
« pour réparer le mal, s'il est possible; cependant je ne saurois
« me dispenser de vous faire observer trois choses : la première,
« que le roi de Portugal a pris prétexte d'empêcher la jonction
« de son armée avec celle du roi d'Espagne, sur ce que depuis
« deux ans on ne lui avoit pas envoyé les secours de Hollande
« et d'Angleterre qu'on lui avoit fait espérer; que le peu de
« troupes qu'il avoit lui étoit nécessaire pour la défense de son
« royaume, et qu'on ne lui avoit pas même payé les arrérages
« des subsides qui lui sont dus. Vos Hautes Puissances et la
« reine de la Grande-Bretagne savent mieux que moi si les
« excuses et les plaintes de la cour de Portugal sont justes; mais
« au moins il est certain que la conduite qu'elle a tenue a été
« très préjudiciable à la cause commune. La seconde, que, dès
« le mois d'octobre, Sa Majesté Impériale donna ses ordres pour
« faire marcher sur les côtes d'Italie trois régiments de sa
« cavalerie ou houssards, pour y être embarqués pour Barce-
« lone; leur trajet n'a été retardé que faute de bâtiments d'es-
« corte et de transport, quoique les ministres d'Angleterre et de
« Hollande à Vienne eussent assuré Sa Majesté Impériale que
« tout seroit prêt avant que les troupes fussent arrivées aux
« lieux destinés pour leur embarquement.

« La troisième observation que j'aie à faire à Vos Hautes
« Puissances c'est que M. le duc de Savoie paroît se rebuter du
« retardement apporté à lui payer les subsides promis, et que,
« sur ce fondement, au lieu d'augmenter ses troupes, il a déjà
« commencé à les diminuer. Je laisse à la sagesse de Vos

« Hautes Puissances de faire les réflexions qui conviennent à la « remontrance que j'ai l'honneur de leur faire aujourd'hui.

« Mais, Hauts et Puissants Seigneurs, ne songeons au passé « que pour remédier promptement à de plus grands maux, qui « menacent la cause commune pour l'avenir; vous savez mieux « que moi de quelle conséquence il est à votre république en « particulier de continuer la guerre en Espagne, et de l'y pousser « avec plus de vigueur que par le passé : c'est de la réduction « de cette monarchie à l'obéissance de l'auguste maison d'Au- « triche que dépend la conservation de votre chère liberté et le « repos de toute l'Europe ; les conquêtes faites sur l'ennemi, les « dernières campagnes seroient pour vous de foibles barrières, si « vous souffrez que le duc d'Anjou reste sur le trône d'Espagne. « L'objet principal de Vos Hautes Puissances, de même que celui « des Hauts Alliés, doit être présentement d'envoyer incessam- « ment en Catalogne les secours nécessaires pour conserver « Barcelone et Girone ; ce secours ne sauroit arriver trop tôt, « et ma crainte est qu'il ne parte trop tard, par la négligence « qu'on a eue d'en faire les dispositions. Vous êtes pour ainsi « dire, Puissants Seigneurs, l'âme de la Grande Alliance ; l'Empe- « reur convient des grandes obligations que son auguste maison « vous a, vous n'avez jamais dû douter de sa parfaite reconnois- « sance ; ce n'est que par des heureux succès de cette juste guerre « que Vos Hautes Puissances doivent en attendre les effets, qui « n'ont été retardés que par les troubles d'Hongrie ; mais, comme « les rebelles sont sur le point d'être soumis par la force victo- « rieuse impériale, l'Empereur, mon auguste maître, sera alors « en état d'employer toutes ses forces contre l'ennemi commun, « et de seconder vivement les bonnes intentions de ses chers « alliés, mieux qu'il n'a fait par le passé. C'est de votre seul « exemple, Hauts et Puissants Seigneurs, que dépendent les « résolutions du parlement de la Grande-Bretagne pour les inté- « rêts de la cause commune, et les efforts qu'on doit attendre « des princes de l'Empire, intéressés et engagés dans la Grande « Alliance ; Vos Hautes Puissances ne sauroient leur en donner « un meilleur qu'en faisant embarquer dès aujourd'hui, si cela « se pouvoit, sept à huit mille hommes de leur meilleure infan- « terie pour aller à Barcelone, lesquels, joints à la cavalerie « impériale, qui n'attendoit que les vaisseaux de transport sur

« les côtes d'Italie, pourront conserver les places qui restent au « Roi Catholique, en attendant que de plus grands secours « soient arrivés en Portugal.

« Je suis persuadé que la reine de la Grande-Bretagne n'ap-« prendra pas plus tôt que vous aurez pris cette prompte et effi-« cace résolution, que, de son côté, elle donnera des ordres « pour envoyer en Espagne un nombre suffisant de troupes et « de vaisseaux capables de rétablir les affaires de la cause com-« mune et renverser les espérances de l'ennemi; cela ranimera « le cœur presque abattu du roi de Portugal, affermira le duc de « Savoie dans les intérêts de la Grande Alliance, et donnera « de l'émulation à tous nos autres alliés.

« J'espère, Hauts et Puissants Seigneurs, que, par vos promptes « et efficaces résolutions, vous me mettrez en état dans peu de « jours de dépêcher des courriers à l'Empereur et au roi d'Es-« pagne, qui confirmeront ces deux augustes souverains dans « l'idée qu'ils ont toujours eue de la puissance de votre célèbre « République, et de l'avantage qu'il y a d'être, comme ils sont, « vos bons et fidèles alliés. Sur ce, je prie Dieu, etc. »

12 janvier. — Le 12, il y eut encore un grand bal après le souper, lequel dura jusqu'à trois heures trois quarts du matin.

13 janvier. — Le 13, Monseigneur prit médecine par précaution, et le Roi, en sortant de la messe, étant entré un moment dans son jardin pour y donner quelques ordres, rentra dans le château par le côté de l'appartement de Monseigneur, et lui alla rendre une petite visite.

On voyoit ce jour-là des lettres particulières de Hollande, lesquelles, entre autres choses, marquoient qu'on étoit extrêmement alarmé dans ce pays-là de la déclaration de la guerre faite par le Grand Seigneur aux Moscovites; qu'on y appréhendoit que le roi de Suède ne vînt avec cinquante ou soixante mille hommes chasser ses ennemis des terres dont ils l'avoient chassé si injustement, ce qui auroit obligé les troupes saxonnes, danoises, prussiennes et même les impériales à s'en retourner en leurs pays, où elles auroient été absolument nécessaires; qu'on y craignoit même que le Grand Seigneur ne voulût obliger les Anglois et les Hollandois à se déclarer contre ses ennemis, ce qui auroit entièrement ruiné leur commerce du Levant et celui

de Moscovie et de Livonie; que ceux qui vouloient la guerre se promettoient toujours des merveilles de la campagne prochaine pour le rétablissement de l'archiduc, mais que les pacifiques connoissant mieux l'état où étoient réduites les finances de Hollande et d'Angleterre, et qu'elles n'étoient plus en état de rétablir les affaires de l'archiduc, ils avoient peur que les tories ne les forçassent à faire la paix, crainte qui n'étoit pas mal fondée, et regrettoient qu'on ne l'eût pas faite lorsqu'on la pouvoit faire avec plus de gloire et d'avantage qu'on ne l'eût osé espérer. Les mêmes lettres portoient qu'il devoit venir des commissaires de l'amirauté d'Angleterre pour prendre des mesures sur le sujet de la flotte confédérée qu'on devoit mettre à la mer, mais qu'on avoit des avis particuliers que ces commissaires pourroient bien chicaner les États-Généraux sur le contingent de leurs vaisseaux et même sur celui de leurs troupes, que les Anglois prétendoient n'avoir jamais été complètes, ou tout au moins depuis plusieurs années, et prendre de là prétexte d'insinuer aux zélés de la Hollande la nécessité où les deux nations se trouvoient réduites de finir au plus tôt, le plus avantageusement qu'il seroit possible, une guerre si ruineuse, qu'elles ne pouvoient plus soutenir.

On reçut le soir des lettres du commandant de Bellegarde, qui portoient qu'il venoit d'avoir des avis que le fort Rouge de Girone étoit rendu dès le 29 de décembre, et que la ville avoit capitulé le 2 de janvier; mais comme, par la lettre de Lacour[1] du 27, qu'on avoit reçue quelques jours auparavant, la tranchée n'étoit pas encore ouverte ce jour-là, il étoit difficile de se persuader que le fort Rouge n'eût duré que deux jours : ainsi cette nouvelle méritoit confirmation.

14 janvier. — Le 14, sur les dix heures du soir, comme le roi et la reine d'Angleterre étoient incommodés, la princesse d'Angleterre seule vint à Marly, suivie de la duchesse de Berwick et de la comtesse de Middelton et de la comtesse de Perth[2]; le régiment des gardes ne prit point les armes pour elle[3]; Monseigneur, accompagné de la princesse de Conti, de la duchesse

1. Ingénieur qui commandoit au siège.

2. Fille de la comtesse Middelton, qui avoit épousé le fils du comte de Perth, gouverneur du roi d'Angleterre.

3. Ils ne les prenoient que pour les têtes couronnées, à moins que ce ne fût par un ordre du Roi particulier, comme il étoit arrivé à l'armée pour le duc de Berry.

de Berry, de Mlle de Bourbon et de quelques autres dames, la reçut sans cérémonie dans le salon, d'où, après un moment de conversation, elle sortit avec la duchesse de Berry, et passa à l'appartement de la duchesse de Bourgogne. Elles n'y restèrent pas longtemps, et l'on vit bientôt sortir la duchesse de Bourgogne, avec un habit de velours noir tout uni, mais enrichi de la plupart des pierreries de la couronne, qui menoit par-dessous le bras la princesse d'Angleterre, et qui étoit suivie de la duchesse de Berry. De cette manière elles traversèrent le salon et passèrent chez la marquise de Maintenon, où le Roi étoit, et après quelques moments, elles en sortirent avec le Roi et les princes pour aller se mettre à table; voici quelle fut la séance, car pour celles des derniers jours, elles n'avoient eu rien de nouveau, que quelques dames qui y eurent place, n'en ayant point eu aux précédentes : le Roi, la princesse d'Angleterre, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, Mlle de Bourbon, la comtesse de Middelton, la princesse de Montauban, la princesse de Conti, Monseigneur, le duc de Berry, la duchesse du Lude, la comtesse de Perth, la duchesse de Berwick, la duchesse d'Orléans, Madame et la duchesse de Bourgogne. Après le souper, le bal commença par le duc de Berry et la princesse d'Angleterre; le Roi y resta jusqu'à près d'une heure après minuit, et le bal dura jusqu'à quatre heures, parce qu'on obligea plusieurs personnes à danser, qui s'étoient mises sur le pied de ne le plus faire, et le bal étant fini, la princesse d'Angleterre s'en retourna à Saint-Germain.

15 janvier. — Le 15, on voyoit une lettre particulière de Hollande du 8, qui portoit que celles d'Angleterre du 2 marquoient qu'on y dissimuloit encore tout ce qui étoit arrivé en Espagne, quoique certainement les avis y en fussent arrivés avant le 30 de décembre; qu'en Hollande, on affoiblissoit tous les événements; qu'on y croyoit que le comte de Staremberg étoit sauvé avec neuf mille hommes et qu'il étoit en état de s'ouvrir un passage jusqu'à Barcelone; qu'il s'en falloit peu que les zélés ne le fissent vainqueur à la bataille de Villaviciosa; qu'ils publioient partout que la victoire avoit coûté si cher aux Espagnols que, dans peu de temps, les alliés se remettroient en état de les réduire; que des gens distingués tenoient ces mêmes discours à la Haye et ailleurs; mais qu'on avoit des avis de bonne part

que, dans les conférences tenues depuis sept à huit jours sur les affaires d'Espagne, il y avoit eu des personnes d'un caractère distingué qui avoient démontré et vivement soutenu qu'il falloit les abandonner, et former un nouveau plan pour obliger la France à faire une paix sûre et durable; que celui qui donnoit ces avis, n'osant pas s'expliquer plus clairement, ajoutoit que, comme ce raisonnement pourroit paroître ridicule, parce qu'il n'étoit pas naturel de se laisser abattre pour un seul échec, il falloit que les gens qui le faisoient eussent quelque raison solide et secrète, qu'on cachoit politiquement au public, et que ce qui le pouvoit faire soupçonner, étoit qu'encore qu'on semblât ne faire aucun cas de Pettekum, on souffroit néanmoins qu'il entretînt toujours commerce avec les ministres de France. L'auteur de la lettre disoit encore qu'on ne lui marquoit point quel devoit être ce nouveau plan, mais que ces mêmes gens distingués, après avoir jeté leur premier feu, étoient convenus qu'encore que les affaires fussent en Espagne aussi désespérées que les François le publioient, il seroit plus avantageux aux alliés d'employer les grosses sommes qu'il faudroit pour les rétablir, à augmenter leurs forces en Flandres si considérablement que l'ennemi ne pût les empêcher d'y continuer leurs conquêtes et de pénétrer dans le cœur de ses États; que c'étoit là de quoi ils se repaissoient, sans songer que le roi d'Espagne, n'ayant plus d'ennemis dans ses États, retomberoit en Flandres avec trente mille hommes, et que le Portugal seroit obligé de faire sa paix; sans compter plusieurs autres inconvénients qui avoient été fort à propos représentés par un de ces Messieurs; après quoi un autre plus sincère s'étoit avisé de demander où l'on pourroit prendre, tant en Angleterre qu'en Hollande, ces grosses sommes dont on venoit de parler, et même si l'on avoit alors l'argent dont on avoit actuellement besoin; et que cette demande avoit rompu la conversation, personne n'ayant pu y répondre et chacun n'ignorant pas que les recrues se faisoient avec une lenteur et des difficultés extrêmes, et qu'elles n'avançoient pas plus en Angleterre, quoique par des enrôlements forcés, parce qu'il ne s'y trouvoit point, ou fort peu de gens, sur qui la loi permît d'exercer cette violence.

16 janvier. — Le 16, on apprit que le maréchal de Boufflers s'étoit trouvé très mal pendant la nuit de son étouffement d'esto-

mac ordinaire [1], qu'on l'avoit saigné dès le matin, et qu'il étoit parti ensuite pour aller à Paris, quoiqu'il fût encore très incommodé. On sut aussi que Lanjamet [2], lequel languissoit depuis quelques mois d'une jaunisse, et qui avoit eu divers accidents depuis deux jours, avoit perdu la connoissance pendant la nuit, laquelle ne lui étoit point revenue, malgré les remèdes qu'on lui avoit donnés, et qu'il étoit mort sur les dix heures du matin; il fut regretté de tous ceux qui le connoissoient, étant un fort brave homme, poli et de bon commerce.

Le soir, comme on attendoit la princesse d'Angleterre, qui devoit venir souper avec le Roi pour se trouver au bal, il arriva un gentilhomme de sa part, venant faire ses excuses parce qu'elle étoit tombée malade. Le bal ne laissa pas de commencer aussitôt après le souper du Roi, et dura jusqu'à quatre heures et demie du matin, et les danseurs et danseuses étant à bout, on fit danser tous les gens de la vieille cour qui s'y trouvèrent, tant hommes que femmes.

17 janvier. — Le 17, on dit au Roi, à son dîner, que le maréchal de Boufflers avoit encore été saigné le matin et qu'il en étoit soulagé, mais que la duchesse de Roquelaure étoit à l'extrémité de la dysenterie.

Le soir, le Roi partit de Marly pour venir s'établir à Versailles, et en arrivant, on vit des gens qui assurèrent que la duchesse de Roquelaure se portoit mieux; mais on apprit que Bourdelin, premier médecin de la duchesse de Bourgogne, étoit extrêmement malade.

18 janvier. — Le 18, on apprit que le marquis de Feuquières [3] étoit fort mal d'une rétention d'urine qui lui duroit depuis huit jours, ayant déjà été saigné cinq fois, et que la duchesse de Roquelaure n'étoit pas encore hors de danger; on disoit aussi que le maréchal de Boufflers étoit un peu mieux.

Ce jour-là, Monseigneur et le duc de Bourgogne, qui avoient assisté au conseil d'État, partirent après dîner avec le duc de

1. Il y étoit extrêmement sujet depuis quelques années; étant fort usé de ses extrêmes fatigues.

2. Gentilhomme de Bretagne, qui avoit été lieutenant au régiment des gardes et aide de camp du Roi.

3. Gentilhomme de Picardie, ancien lieutenant général, un des meilleurs que le Roi eût, quoiqu'il ne fût pas employé; il étoit gouverneur de Verdun.

Berry, le duc de Bourbon et une grosse suite de seigneurs, pour aller à Rambouillet [1], d'où ils devoient revenir le 21 au matin.

19 janvier. — Le 19, le Roi prit médecine à son ordinaire, et l'on apprit que le comte de Tavannes [2], sous-lieutenant des chevau-légers de Monseigneur, achetoit la compagnie des chevau-légers d'Anjou du comte de Soudé [3], qui se retiroit, et qu'il vendoit sa sous-lieutenance au marquis de Bissy [4].

20 janvier. — Le 20, on reçut des lettres de Hollande, qui marquoient que, le vent ayant été favorable, le duc de Marlborough devoit être arrivé en Angleterre; qu'on y doutoit encore, aussi bien qu'en Hollande, du succès des armes du roi d'Espagne, ou pour mieux dire qu'on l'y vouloit déguiser; qu'il y couroit une relation imprimée, qu'on prétendoit avoir été envoyée par le comte de Staremberg, dont la seule inspection faisoit voir la fausseté; les mêmes lettres, suivant le style ordinaire de leur auteur, conseilloient à la France de ne témoigner aucun empressement pour la paix, ni du côté de l'Angleterre, ni de celui de la Hollande.

On eut ce jour-là par l'ordinaire des lettres d'Espagne du 4, qui portoient que le roi resteroit à Saragosse; que le comte de Staremberg avoit passé à Fraga, et que, s'il pouvoit gagner Mont blanc, il y seroit en sûreté et ne pourroit plus être attaqué. Il arriva aussi le même jour au duc d'Albe un courrier du roi d'Espagne, dont les dépêches étoient du 6, par lesquelles il lui ordonnoit de faire instance auprès du Roi, pour qu'il eût la bonté de faire donner les étapes et un bon traitement en passant par la France aux recrues qu'il faisoit faire à Namur et ailleurs pour ses troupes wallonnes, qui en avoient un extrême besoin, et dont il avoit sujet d'être très content. On assuroit aussi que les régents de Suède avoient douze mille hommes tout prêts à embarquer pour les faire passer en Poménanie, où il y en avoit déjà vingt-deux mille, qui, dès que les autres les

1. Maison du comte de Toulouse, dont il faisoit parfaitement bien les honneurs, y défrayant jusqu'aux moindres domestiques.

2. Gentilhomme de Bourgogne, dont il étoit lieutenant général.

3. Gentilhomme de Champagne, lequel se plaignoit de n'avoir pas été fait brigadier.

4. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit enseigne dans le même corps; son grand-père étoit chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lieutenant général et commandant pour le Roi en Lorraine, mais il n'étoit fils que du cadet de ses fils.

auroient relevés, entreroient en Saxe. Le bruit couroit encore que les troupes de Hesse et du Palatinat qui étoient au service des ennemis dans les Pays-Bas, s'étoient retirées dans leur pays, parce qu'on leur avoit refusé les subsides qui leur tenoient lieu de fourrages, et qu'on leur avoit promis; et l'on ajoutoit que celles de Brandebourg en alloient faire autant [1].

21 janvier. — Le 21, le comte de Pontchartrain vint trouver le Roi dans son cabinet, comme il y rentroit venant de se promener à Trianon, lui apportant la nouvelle qu'un armateur françois [2], qui croisoit dans la Manche avec un vaisseau de guerre et trois frégates, étant tombé sur la flotte de Virginie, qui étoit composée de dix-neuf bâtiments chargés de sucre et de tabac, et escortée par deux vaisseaux de guerre anglois, avoit aussitôt fait le signal à ces deux vaisseaux d'envoyer à bord et cependant avoit appareillé pour les aborder en cas de refus; mais que les deux anglois avoient pris la fuite et abandonné leur convoi, sur lequel l'armateur s'étoit jeté, en avoit coulé à fond trois bâtiments et pris le reste, dont trois étoient entrés dans le port de Calais, et les autres dans celui d'Ambleteuse.

Le soir, le mariage du comte de Châtillon avec Mlle Voysin se fit à Versailles.

22 janvier. — Le 22, on disoit que le maréchal de Boufflers étoit plus mal, ses douleurs d'estomac étant toujours violentes, principalement pendant la nuit.

23 janvier. — Le 23, on apprit que la princesse de Lambesq s'étoit blessée, accident bien fâcheux pour une première grossesse, et il y eut un bal en masque dans l'appartement de Mme Voysin, où la duchesse de Bourgogne [3] se trouva avec toute la cour.

24 janvier. — Le 24, le marquis de Torcy eut des avis de plusieurs endroits que les Tartares avoient battu les Moscovites dans la Crimée, et la *Gazette de Hollande* en convenoit aussi.

1. Si les Prussiens avoient fait cette démarche, ç'auroit été un grand coup, car ils ne seroient peut-être pas revenus aux Pays-Bas, leur pays étant fort éloigné, outre la jalousie que leur donnoit l'alliance du Grand Seigneur avec le roi de Suède.

2. Il s'appeloit Sausse, Flamand de nation, et qui avoit commencé par les plus basses fonctions de la marine.

3. On disoit qu'il s'y étoit passé bien des scènes qui ne convenoient guère au respect qu'on devoit à cette grande princesse.

On sut ce jour-là que le maréchal de Boufflers se portoit beaucoup mieux.

25 janvier. — Le 25, on apprit que Girardin [1], lieutenant au régiment des gardes, avoit enfin pris le parti d'acheter une compagnie dans le même régiment [2], qui fut celle de Villepau [3], lequel se retiroit à cause de ses infirmités.

On eut ce jour-là des lettres du camp devant Girone du 15, par lesquelles on apprit qu'il y étoit arrivé de grandes inondations, qui, ayant noyé les tranchées et les batteries, avoient retardé la prise de la ville, de laquelle on espéroit pourtant être maître le 17; que ce débordement avoit séparé six régiments du reste de l'armée, lesquels avoient été quatre jours sans pain, n'ayant aucune communication [4], et que cependant le duc de Noailles prioit Basville, intendant de Languedoc, de lui envoyer quatre cents mulets chargés d'avoine pour faire subsister la cavalerie pendant le reste du siège.

26 janvier. — Le 26, Châteaubrin [5], lieutenant général du pays messin, prêta entre les mains du Roi le serment de fidélité, et le Roi signa le contrat de mariage du chevalier du Mets [6], colonel d'infanterie, avec la fille de Guigou, ci-devant caissier général des cinq grosses fermes et de la caisse des emprunts, de laquelle il devoit avoir beaucoup de bien. On sut aussi que le Roi avoit donné le gouvernement de Landrecies à du Barail [7], colonel de son régiment d'infanterie, lui accordant outre cela le grade de maréchal de camp, et lui conservant les sept mille cinq cents livres de pension, qu'il avoit [8]; moyennant quoi il donnoit

1. Fils de Vauvray, intendant de la marine à Toulon et maître d'hôtel ordinaire du Roi, dont il étoit survivancier.

2. Il avoit voulu acheter plusieurs gros régiments d'infanterie, mais ses desseins avoient été traversés.

3. Gentilhomme de Boulonnois.

4. Bien heureux de ce qu'ils n'avoient point d'ennemis sur les bras.

5. Fils d'un conseiller du parlement de Metz fort riche: son frère avoit possédé cette lieutenance générale, et étant mort, je ne sais comment celui-ci, qui s'appeloit d'abord Barouville, l'avoit obtenue, quoiqu'il n'eût jamais servi.

6. Troisième fils du vieux du Mets, ci-devant garde du trésor royal qui étoit un gentilhomme de Bourgogne; celui-ci étoit colonel du régiment de Vexin.

7. Il étoit de Lorraine.

8. Dont il y en avoit six mille attachés à la qualité de colonel du régiment du Roi.

sa démission du régiment du Roi, que Sa Majesté donnoit au marquis de Nangis.

Le même matin, on eut des lettres d'Espagne, qui portoient que le comte de Staremberg avoit fait sauter Balaguer [1], qu'il ne pouvoit conserver, et avoit marché à Montblanc, qu'il avoit dessein de fortifier; mais le duc de Vendôme mandoit qu'il ne lui en donneroit pas le temps.

27 janvier. — Le 27 au matin, on apprit que la duchesse de Berry avoit une perte de sang, et l'on vit le marquis de Souvré [2] et le comte de Feuquières [3] présenter au Roi le jeune marquis de Feuquières, dont le père étoit mort la nuit précédente, et pour lequel ils lui demandèrent le gouvernement de Verdun ou une pension.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour passer à l'appartement de la marquise de Maintenon, la duchesse du Lude [4], accompagnée de la comtesse de Feuquières et de la marquise de Souvré, présenta au Roi la marquise de Feuquières [5], en habit de veuve; elle se jeta aux pieds du Roi et lui représenta sa misère, qui alloit jusqu'à n'avoir pas de pain pour elle, ni pour ses deux enfants; le Roi la releva aussitôt, et lui parla avec beaucoup de bonté et de douceur. Dès le même soir, comme c'étoit le jour que le secrétaire d'État Voysin travailloit avec le Roi, Sa Majesté donna le gouvernement de Verdun au marquis de Goësbriant, se dégageant ainsi de la parole qu'il lui avoit donnée de lui donner le premier gouvernement qui vaqueroit, et retirant la pension de douze mille livres qu'il lui avoit accordée en attendant qu'il vaquât un gouvernement. On sut aussi que le Roi avoit conservé à la famille du défunt marquis de

1. Faux.
2. Il avoit épousé la fille aînée du défunt comte de Rebenac, frère puîné du marquis de Feuquières.
3. Quatrième frère du marquis de Feuquières, lequel n'avoit été que colonel d'infanterie.
4. Elle étoit veuve en premières noces du comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont, lequel étoit beau-frère du marquis de Feuquières, père du dernier mort; ainsi le comte de Guiche et le marquis de Feuquières le fils étoient cousins germains.
5. Elle étoit fille du défunt marquis d'Hocquincourt, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, et on l'avoit crue une grande héritière, mais elle étoit entièrement ruinée, aussi bien que son mari, et il lui restoit un garçon et une fille.

Feuquières [1] la pension de six mille cinq cents livres qu'il lui donnoit.

28 janvier. — Le 28 au matin, le Roi, Monseigneur et les princes signèrent le contrat de mariage du duc de Fronsac [2] avec Mlle de Noailles, fille de la duchesse de Richelieu, de son premier lit avec le marquis de Noailles [3].

Le bruit couroit ce jour-là que les mécontents de Hongrie avoient renouvelé leur traité avec le Grand Seigneur et qu'ils s'étoient rendus ses tributaires; nouvelle très importante, si elle se trouvoit véritable; car les ministres de la Porte n'avoient jamais voulu y entendre, tant que les mécontents avoient été bien dans leurs affaires, et leur avoient laissé faire à leurs dépens les frais de cette guerre; et alors ils leur accordoient la protection du Grand Seigneur quand ils les voyoient prêts à succomber; ce qui devoit sans doute obliger l'Empereur et les princes d'Allemagne à retirer leurs troupes des Pays-Bas pour les passer du côté de la Hongrie et les opposer aux Turcs, lesquels entrant en Pologne n'auroient qu'un pas à faire pour entrer sur les terres de l'Empereur.

Le même jour, on sut que, quelques jours auparavant, Briçonnet [4], capitaine de la colonelle du régiment des gardes françoises, avoit demandé la permission de vendre sa compagnie, et que l'agrément avoit été donné à de Rancey [5], lieutenant dans le même régiment.

29 janvier. — Le 29, on apprit que, le soir d'auparavant, le Roi avoit fait brigadier Beaupuy [6], lieutenant-colonel de son régiment d'infanterie, et qu'il avoit donné des commissions de colonel à de Clavel [7] et à Villers [8], capitaines commandant le troi-

1. C'est-à-dire à son fils.

2. Un homme de la cour, le voyant si jeune entrer dans le cabinet du Roi pour la signature de son contrat, dit fort bien, « qu'on ne savoit si c'étoit un mariage ou un baptême ».

3. Dernier des frères du défunt maréchal de Noailles.

4. D'une très bonne famille de robe de Paris, dans laquelle il y avoit eu un cardinal; il n'étoit guère en état de servir, étant estropié du bras droit.

5. Fils d'un homme d'affaires très riche nommé Brunet de Rancey.

6. Gentilhomme de Gascogne, neveu du défunt Polastron, lieutenant général et colonel du régiment du Roi.

7. Gentilhomme de Normandie.

8. Gentilhomme de Normandie.

sième et le quatrième bataillon du même régiment. On vit ce matin-là le marquis de Gorce [1], qui avoit depuis quelques jours épousé la fille unique du comte de Silly, lieutenant général, rendre grâces au Roi de ce qu'il avoit bien voulu permettre à son beau-père de se démettre en sa faveur de la lieutenance générale de la Marche.

On disoit le même jour que le Roi levoit des milices pour donner douze hommes par compagnie aux régiments d'infanterie de l'armée de Flandres, ce qui étoit d'une nécessité absolue, l'infanterie de cette armée étant d'une foiblesse extraordinaire.

On parloit aussi d'une affaire qui étoit arrivée la nuit à Paris, dans laquelle le marquis d'Angennes [2], colonel d'infanterie, avoit été blessé, et l'on disoit même qu'il étoit mort. Mais une nouvelle plus considérable occupoit tous les esprits, qui étoit la confirmation du dessein que les alliés avoient d'assembler un corps dans la Basse-Allemagne pour s'opposer aux troupes que la Suède vouloit y faire passer de Poméranie, ce qu'ils ne pouvoient faire qu'en affoiblissant leur armée des Pays-Bas, et même l'on savoit déjà le contingent que chaque puissance devoit fournir.

30 janvier. — Le 30 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du fils de d'Armenonville [3], conseiller d'État, avec la fille d'un conseiller du parlement nommé de Vienne [4], qui devoit être fort riche. On disoit ce jour-là que la nouvelle de la victoire des Tartares sur les Moscovites n'étoit pas véritable, et qu'il n'y avoit pas même eu d'action. On apprit aussi que le marquis d'Angennes n'étoit pas mort.

Cependant on disoit que le duc de Vendôme avoit séparé son armée du 14, mais d'autres gens assuroient qu'il ne l'avoit mise dans des quartiers que pour la reposer et la faire subsister plus commodément, en attendant qu'il prît son parti de marcher; et qu'il avoit envoyé un corps occuper ces mêmes montagnes dont le roi d'Espagne avoit voulu se rendre le maître, lorsqu'il y trouva les ennemis, et qu'il y eut une première action à quelques lieues de Lérida, parce que ces montagnes lui ouvroient le pas-

1. Gentilhomme de Quercy.
2. Gentilhomme de Normandie très bien fait et qui s'étoit fort distingué au siège de Lille.
3. Conseiller au parlement de Paris.
4. Il étoit originaire de Troyes et fort habile homme, aussi bien que son frère l'abbé, qui étoit aussi conseiller.

sage dans le comté de Ribagorça, pays très abondant en toutes choses, et duquel Barcelone tiroit toute sa subsistance.

Le soir, il y eut chez Mme Desmaretz un grand bal en masque, où la duchesse de Bourgogne alla avec toute la cour; et elle y fit un superbe repas à la fin de l'assemblée, où l'ordre et la magnificence allèrent jusqu'où on le pouvoit souhaiter.

31 janvier. — La duchesse de Bourgogne n'en sortit le 31 au matin qu'à sept heures et un quart, et de là elle alla voir en habit de masque la marquise de Maintenon; ensuite ayant pris un habit plus sérieux, elle alla à la chapelle entendre la messe, d'où elle vint à huit heures et un quart donner le bonjour au Roi, qui étoit déjà éveillé, et puis elle s'alla coucher.

Ce matin-là, les députés des États de Bretagne [1], conduits à l'ordinaire par le comte de Toulouse, leur gouverneur, par le marquis de Torcy, secrétaire d'État de la province, et par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, vinrent faire la révérence au Roi; c'étoit l'évêque de Saint-Brieuc [2] qui portoit la parole, et le prince de Talmond [3] étoit député de la noblesse. Ils allèrent ensuite en faire autant chez Monseigneur et chez le duc de Bourgogne, et chez tous les princes et princesses de la maison royale; mais, pour la duchesse de Bourgogne, le duc et la duchesse de Berry, ils dormirent si tard, qu'il fallut remettre les harangues au lendemain.

FÉVRIER 1711

1er février. — Le 1er de février, on assuroit que le duc de Vendôme avoit posté son quartier général jusqu'à Cervera, qui n'étoit qu'à quatre lieues de Montblanc, et ainsi il n'y avoit guère d'apparence que le comte de Staremberg pût s'y retrancher, comme on l'avoit dit.

2 février. — Le 2 au matin, le Roi, suivant la coutume, marcha en cérémonie de son cabinet à la chapelle, avec tous les

1. Ils venoient de donner trois millions au Roi à leur dernière assemblée.
2. Gentilhomme d'Auvergne qui s'appeloit de Boissieu, et dont le frère, qui étoit mort depuis peu, avoit épousé une sœur du maréchal de Villars.
3. Comme n'ayant pas encore eu son partage de la maison de la Trémoïlle, et pouvant avoir la terre de Vitré.

chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, qui s'y trouvèrent en plus petit nombre que jamais, et la procession de la solennité du jour se fit tout autour de la cour du château en la manière accoutumée; après quoi le Roi et les chevaliers entendirent la grand' messe, qui fut célébrée par l'abbé d'Estrées [1], à la fin de laquelle le Roi se remit en marche avec les chevaliers, au même ordre qu'il étoit venu, et rentra dans son cabinet, où il quittoit toujours son habit de cérémonie.

L'après-dînée, le Roi entendit le sermon du P. Quinquet, Théatin, qui devoit prêcher le Carême devant Sa Majesté; et il eut l'approbation de tout le monde, tant à l'égard de son sermon que de son compliment. On disoit ce jour-là que le marquis de Montpeyroux [2] étoit à l'extrémité.

Le soir, on reçut une lettre de Hollande, qui a paru si considérable, qu'on a jugé à propos de la transcrire ici tout au long.

Ce 26 de janvier 1711.

« Voici ce que nos lettres particulières de Londres des 16 et 20
« de ce mois, nouveau style, ajoutent de plus remarquable :
« Les affaires vont apparemment prendre un tour contraire
« aux souhaits d'une bonne partie de la nation et de toutes les
« puissances alliées, car on nous assure que le duc de Marlbo-
« rough sera bientôt démis de ses charges, et qu'il ne comman-
« dera plus en Flandres, mais que ce sera l'électeur d'Hanovre,
« en qualité de généralissime, et deux généraux anglois sous
« ses ordres. Ce qui fortifie encore plus dans cette opinion, est
« qu'il semble que la reine n'ait attendu l'arrivée de ce duc pour
« dépouiller la duchesse son épouse de toutes ses charges
« qu'afin de les mortifier encore davantage; on ajoute, et cela
« paroît fort vraisemblable, que si Sa Majesté avoit fait cette
« démarche avant le retour de milord duc, il ne se seroit peut-être
« pas pressé d'exécuter l'ordre précis qu'il avoit de repasser inces-
« samment en Angleterre, où sa conduite et ses intrigues peu-
« vent être traversées et examinées de plus près qu'en Hollande.

1. Le seul des commandeurs ecclésiatiques qui fût en état de dire cette messe, l'évêque de Metz ayant une extrême peine à chanter.
2. Gentilhomme de Bourgogne très riche, qui étoit mestre de camp général de la cavalerie légère et lieutenant général.

« Il est à remarquer que le sieur Pringle, ci-devant commis du « comte de Sunderland, dont il est fait mention dans le supplé- « ment d'aujourd'hui, n'a pas été personnellement soupçonné « par le gouvernement, mais qu'on l'a seulement cru chargé de « lettres et d'instructions de la part du vieux ministre, et qu'on « a par conséquent jugé à propos de se saisir de ses papiers, « espérant d'y trouver de grands éclaircissements sur des affaires « très importantes.

« Au reste, on assure aussi que la recherche de l'affaire d'Es- « pagne ne se fait avec tant d'exactitude dans la Chambre Haute « qu'à dessein de rendre ce vieux ministre encore plus odieux, « et que ce n'est aussi que pour chagriner et inquiéter person- « nellement le ci-devant grand trésorier que les Communes font « des recherches si rigoureuses.

« Mais, comme il y a plusieurs personnes de toutes sortes de « rangs intriguées dans ces affaires, et que la nation y est « extrêmement intéressée, le public en est alarmé, et regardant « tout cela comme un mauvais présage, chacun ferme sa bourse « et se dispense de déposer le peu d'argent qui lui reste au trésor « royal ; de sorte qu'il n'y a pas d'apparence que la taxe sur les « terres puisse être sitôt payée, ni même que les avances qui se « sont toujours faites avec tant d'empressement sur un fonds « aussi sûr et aussi privilégié, puisse se faire avec une promp- « titude proportionnée au besoin de l'État; sur ce pied il est « aisé de juger des obstacles que le Parlement doit rencontrer « pour trouver et établir d'autres fonds sur lesquels on puisse « lever les subsides qu'il accorde si libéralement. »

« Voici mot à mot ce qui me fut écrit hier au soir de la Haye « à ce sujet :

« Je suis fort chagrin de ce que nous apprenons par les lettres « d'Angleterre venues hier après midi. On mande entre autres « que, dans le comité du subside, on travaille à faire un fonds de « trois millions et demi sterling, et les moyens proposés pour « le trouver sont que le Parlement s'engagera à payer toutes « les dettes du royaume faites, tant par les précédents par- « lements avec des actes, que celles qui ont été faites par les « rois ou par la reine, sur leur crédit ; toutes ces dettes se mon-

« tent à huit millions sterling ou environ; les propriétaires « des dettes qui voudront jouir de cet avantage feront un nou- « veau prêt, et en porteront à la trésorerie les deux tiers en « vieux contrats ou autres obligations, de quelque nature qu'elles « soient, l'autre tiers se paiera par eux en argent comptant et « on leur donnera un taillis du total, portant six pour cent « d'intérêt par an, jusqu'à ce que le Parlement soit en état de « rembourser le capital; ce tiers comptant ne se paiera que « dans dix mois en cinq paiemens égaux, de deux en deux « mois. Ce n'est encore qu'un projet, dont le succès paroît bien « douteux; l'invention est admirable pour avoir promptement « cinq millions et demi sterling, y compris l'acte des terres; « mais je prévois la ruine inévitable du crédit en Angleterre, « en faisant ainsi des marchés à la Chamillard, qui vont enga- « ger les Anglois dans des dettes beaucoup plus considérables « que la France n'en a eues jusqu'à présent; car vous savez, et « nous ne savons que trop que tous les fonds sur quoi ils lèvent « de l'argent sont outre cela engagés pour je ne sais combien « d'années; détestable politique de sacrifier l'avenir pour se « débarrasser des maux présents.

« Je vous avoue, Monsieur, que je suis très mortifié de voir que « les François vont connoître si parfaitement notre foible, et que « nous n'avons plus de moyens pour trouver les fonds néces- « saires à la continuation de la guerre, que nous ne saurions « pourtant finir sans chasser des Espagnes Phillippe V avec son « petit prince nourri dans le chocolat, car je puis vous assurer « que c'est à quoi l'on s'obstine ici de plus belle, quoique nous « ne voyions plus comment, ni par où nous pourrons y parvenir. « Au reste, la même personne qui m'écrit de Londres cette « affaire-là ajoute qu'on ne l'a proposée que pour se réserver « une prompte ressource pour l'année prochaine, qui se prendra « dans une assise générale à laquelle on n'a pas voulu toucher « celle-ci, ce qui pourra vous convaincre que les tories ne son- « geront à la paix que quand nous la pourrons faire aussi sûre « que nous la trouverons à propos. »

« Le correspondant ne s'explique plus ironiquement dans « cette lettre, le cœur est enfin forcé de dire la vérité, parce qu'il « sent son mal, et qu'il est aux abois : *Tunc veræ voces pectore « ab imo ejiciuntur, et eripitur persona, manet res.* Il y avoue

« aussi que leurs nouvellistes les plus huppés avouent que leurs « inventeurs de victoires fabuleuses sont à sec, et qu'il n'y a « plus que les sots ou les obstinés qui disent que le comte de « Starémberg se maintiendra en Catalogne, en attendant les « grands secours qu'on lui destine, ce qu'il nous est, aussi bien « qu'à l'Angleterre, absolument impossible de lui envoyer.

« Ce qu'il dit des Anglois tories touchant la paix est ridicule. « Nous savons, à n'en pas douter, qu'ils songent déjà à la paix, « et que, quelque mine que nous fassions à l'extérieur, nos « gens sentent qu'ils sont enfin forcés d'y penser plus sérieu- « sement qu'ils n'ont fait ; on ne peut pas avoir sur cela plus « beau jeu que vous l'avez, et à moins que vous ne vouliez être « la dupe de l'impatience assez naturelle à la nation françoise, « comptez que, si vous battez le fer pendant qu'il est chaud en « Catalogne, et que si vous faites une prompte et éclatante « ouverture de campagne en Flandres, vous serez, avant que de « la finir, en état de faire la paix, non pas telle que nous la juge- « rons à propos, mais telle qu'il vous plaira de nous la donner, « et à tous les alliés. Je suis, etc. »

« On s'est bien donné de garde de proposer une assise géné- « rale en Angleterre, on n'a pas osé le faire, et l'on l'osera « encore moins l'année prochaine ; on voudroit bien vous « éblouir et vous en faire peur, mais vous n'êtes pas gens à « donner dans des panneaux si grossiers. »

3 février. — Le 3, l'électeur de Cologne, lequel, sous le nom d'évêque de Tongres, avoit dîné quelques jours auparavant à Meudon avec Monseigneur, vint à Versailles; et après y avoir dit la messe dans la chapelle, vint rendre visite au Roi, sous le même nom, pour prendre congé de lui, parce qu'il s'en retournoit à Valenciennes; Sa Majesté le reçut dans son cabinet comme la première fois, et ensuite il alla dîner chez le duc de Villeroy.

On disoit ce jour-là qu'on avoit des lettres de Perpignan du 21, qui portoient que, le 24, on espéroit donner l'assaut à la ville de Girone, et que l'armée le demandoit dans l'espérance d'en avoir le pillage.

4 février. — Le 4 au matin, le bruit couroit que l'assaut avoit été donné, qu'on n'y avoit pas réussi, qu'on étoit logé sur la

brèche, mais que la descente en étoit difficile, la ville étant plus basse de quinze pieds, et les assiégés ayant fait derrière un fossé et une retirade.

L'après-dînée, le Roi alla s'établir à Marly pour y rester jusqu'au premier samedi de carême, et l'on disoit qu'il devoit y avoir onze bals. On y vit le soir sur la liste trois dames qui n'y avoient point encore été, qui étoient la duchesse de Louvigny [1], la marquise de Roye [2] et Mme de Châtillon [3] : on sut aussi que le marquis de Cavoye logeroit dans sa maison de Louveciennes les mêmes gens qu'il y avoit logés au voyage précédent, et outre cela le marquis de Biron.

Le soir, comme le Roi étoit tout prêt de sortir de l'appartement de la marquise de Maintenon pour aller se mettre à table, on vit paroître dans l'antichambre le secrétaire d'État Voysin, suivi d'un courrier, qui paroissoit fort fatigué, et que l'on reconnut un moment après pour être Planque, brigadier de l'armée de Catalogne, avec lequel il entra d'abord dans la chambre de la marquise de Maintenon, et personne ne douta qu'il n'apportât une bonne nouvelle. Il resta très longtemps avec le Roi, les courtisans attendant toujours avec impatience; mais, quand le Roi fut sorti et se fut mis à table, il dit une partie des nouvelles que Planque avoit apportées, et l'on sut peu à peu que la mine, ayant fait un furieux effet, avoit fait une très grande brèche à la muraille de Girone, la renversant dans la ville avec toute la hauteur de terre qui la soutenoit, de manière que la descente n'en étoit plus difficile; que, le 23, le duc de Noailles ayant donné tous ses ordres pour faire réussir un assaut, le comte de Tournon, maréchal de camp, avec une partie des grenadiers, avoit donné par la brèche que la mine avoit faite, pendant que d'Alba, colonel du régiment d'Auvergne, faisant porter des échelles de dix-huit pieds de long par des soldats choisis, et ayant aussi avec lui une partie des grenadiers, avoit fait monter à l'escalade au bastion; que, dans le même temps, on avoit fait couler trois compagnies de grenadiers le long du chemin couvert du bastion, comme pour aller attaquer par la brèche que le canon avoit faite du côté du Ter;

1. Fille du duc d'Humières et belle-fille du duc de Guiche.
2. Fille de Ducasse, lieutenant général des armées navales du Roi; son mari étoit frère du comte de Roucy et lieutenant général des galères.
3. Fille du ministre d'État Voysin.

que les ennemis avoient pris cette fausse attaque pour la véritable, et étoient accourus de ce côté-là pour défendre cette brèche, mais qu'en même temps le comte de Tournon et d'Alba étant entrés chacun de leur côté, les assiégés avoient voulu y revenir, et avoient trouvé tête pour tête les grenadiers, qui les avoient reçus l'épée à la main, de sorte qu'ils s'étoient tous jetés à genoux et avoient demandé quartier; qu'on n'avoit pas pillé la ville, parce qu'à certaine distance de la muraille les assiégés avoient fait un retranchement très fort, et que toutes les maisons qui étoient au-devant de ce retranchement étoient minées, ce qui avoit obligé le duc de Noailles à faire retenir l'ardeur des soldats; mais que les assiégés avoient aussitôt après battu la chamade; qu'on avoit donné des otages de part et d'autre, que les assiégés avoient fait un projet de capitulation, mais que le duc de Noailles en avoit rejeté tous les articles, ne voulant rien écouter, à moins qu'ils ne s'engageassent à lui livrer tous les forts avec la ville; qu'ils en avoient fait quelque difficulté, mais qu'enfin ils y avoient consenti pour n'être pas prisonniers de guerre; que, le 25 et le 26, ils avoient livré la ville et la redoute du Chapitre, qui dominoit sur les autres forts, mais qu'ils ne devoient évacuer totalement la place que le 31; que Planque, étant parti le 27, n'avoit pu voir cette évacuation exécutée; que la garnison, composée de trois bataillons des troupes de l'électeur palatin de six cents hommes chacun, d'un assez mauvais bataillon d'Espagnols et de Napolitains ramassés, de quatorze cents soumettants et de huit cents hommes de la députation [1], devoit être conduite à Barcelone; que le comte de Staremberg, voulant jeter du secours dans Girone, s'étoit avancé le 25 à quatre lieues de cette place, avec quatre cents chevaux et huit à neuf mille miquelets, lesquels, ayant eu le vent que la place avoit capitulé, avoient pris congé de lui et s'en étoient tous retournés chez eux, de sorte qu'il avoit été obligé de se retirer; que c'étoit le comte de Tattembach [2], autrefois officier dans les troupes du duc de Bavière, et alors lieutenant général dans celle de l'archiduc, qui commandoit

1. Ce sont des paysans des environs de Girone enrégimentés comme nos milices, mais qui, selon les apparences, ne songeroient pas à aller à Barcelone, étant sous la couleuvrine de Girone.

2. Il n'étoit que colonel quand il avoit changé de parti, quittant le duc de Bavière pour s'attacher à l'archiduc.

en chef dans Girone ; qu'il avoit sous lui un Catalan nommé Picalquez [1], qui en étoit gouverneur, lequel avoit encore sous lui le comte de Lescherene [2], Piémontois et colonel dans les troupes palatines, qui étoit le seul qui se fût donné du mouvement pendant le siège.

Voici quelle fut la séance du souper du Roi, ce premier soir-là : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, Mlle d'Armagnac, la duchesse de Saint-Simon, la marquise de Seignelay, Mlle de Lillebonne, Monseigneur, le duc de Berry, la duchesse du Lude, la comtesse de Tonnerre [3], la princesse d'Harcourt, Mlle de Bourbon, Madame et le duc de Bourgogne.

5 février. — Le 5, Planque parut au lever du Roi, où les courtisans lui firent bien des questions à leur ordinaire, et il leur répondit en leur montrant un plan des attaques de Girone qui les instruisit parfaitement. Le Roi dit aussi que, pendant le siège, il y avoit eu trente capitaines et plusieurs officiers subalternes tués ou blessés, et six cents soldats. Il rapporta aussi la belle action d'un soldat du régiment de Normandie : il portoit deux boulets à une batterie ; en chemin faisant, un coup de canon de la place lui emporta le poignet droit ; lui, sans s'étonner, ne fit qu'avancer le reste de son bras pour ne point laisser tomber ses deux boulets, qu'il porta de sang-froid à la batterie, où il dit aux officiers : « *Tenez, voilà votre fait ; pour moi, j'ai le mien* », et alla se faire panser. Peu de moments après que le Roi fut entré dans son cabinet, on vit venir Planque fort joyeux, et l'on apprit que le Roi venoit de le faire maréchal de camp.

Ce matin-là, à la messe du Roi, l'évêque d'Aire prêta le serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté ; et l'on sut que le marquis de Brancas, lieutenant général, avoit été choisi par le duc de Noailles, au nom du roi d'Espagne, pour être gouverneur de Girone.

On sut ce matin-là que la duchesse de Berry venoit de se faire saigner par précaution. Ce jour-là, la séance du souper fut de

1. Il avoit aussi quitté le service du roi Philippe V pour s'attacher à son ennemi.
2. Les Allemands l'appeloient le comte de Chérin ; il étoit fils d'un ancien ministre de Savoie.
3. Fille du marquis de Blanzac, frère du comte de Roucy.

cette manière, parce que Monseigneur ne voulut point souper, et que le duc de Berry avoit soupé de bonne heure pour aller le lendemain dès six heures du matin à la chasse des canards sur la rivière de Seine : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse d'Orléans, Mlle de Charolois, la maréchale d'Estrées la jeune, Mlle de Melun, la duchesse de Chevreuse, la duchesse de Luynes, la marquise d'Ancenis, la maréchale de Villars, la duchesse de Villeroy, la duchesse de Guiche, la duchesse de Bourbon, le duc d'Orléans, Madame et le duc de Bourgogne.

6 février. — Le 6, on sut que, si la princesse de Conti n'étoit pas du voyage de Marly, c'étoit parce qu'elle avoit des hémorroïdes fort incommodes, et même on disoit qu'on seroit obligé de lui en couper une.

Le soir, la séance du souper fut de cette sorte : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse d'Orléans, la princesse de Montauban, la maréchale de Clérambault, la marquise de Roye, la duchesse de Lauzun, la duchesse de Louvigny, Monseigneur, le duc de Berry, Mlle de Tourpes, la maréchale d'Estrées douairière, la duchesse de Montbazon [1], Mlle de Bourbon, Madame et le duc de Bourgogne. Immédiatement après le souper le bal commença, et il y eut des habits d'une magnificence extraordinaire.

7 février. — Le 7 au matin, on apprit que le bal avoit duré jusqu'à trois heures et demie, et que le Roi y étoit resté jusqu'à une heure.

On reçut ce même matin par un courrier des lettres du duc de Vendôme qui étoient conçues en ces termes :

A Saragosse, ce 30 de janvier 1711.

« Les ennemis avoient laissé cinquante hommes dans Estadilla, « que M. de Valdecañas a pris à discrétion; il a marché ensuite « à Benavarri, dont la garnison aura vraisemblablement le « même sort que celle d'Estadilla. Nous faisons les sièges de « Morcilla et de Miravet; cela n'empêchera pas néanmoins que « nos troupes n'entrent en peu de temps dans la Catalogne. »

1. Seconde fille du duc de Bouillon; il sembla qu'elle avoit pris avec son mari la place du duc son frère et de Mlle de Bouillon sa sœur, qui étoient allés passer les jours gras à la campagne.

On pouvoit comprendre facilement par cette lettre que la nouvelle qui avoit couru que le quartier général de l'armée du roi d'Espagne étoit à Cervera n'avoit aucun fondement; aussi étoit-il vrai que les ennemis n'avoient ni abandonné, ni fait sauter Balaguer, comme le bruit en avoit couru, mais qu'ils y avoient laissé mille hommes; que le duc de Vendôme avoit fait marcher un corps pour les y attaquer, et que, le 31, quand le courrier étoit parti de Saragosse, on n'avoit point encore de nouvelle du succès de cette expédition. Cependant le bruit couroit que les Barcelonois avoient signifié au comte de Staremberg qu'ils ne souffriroient point qu'il mît des quartiers dans le plat pays, parce que les rois d'Espagne leur avoient accordé ce privilège [1], ce qui étoit bien embarrassant pour lui, parce qu'il ne lui restoit plus que Barcelone et Tarragone ; on ajoutoit que, dès que le duc de Noailles auroit réparé Girone, il iroit prendre Urgel et Cardone. On apprit aussi que le duc de Médina-Celi étoit mort prisonnier à Pampelune, laissant héritier de ses biens immenses le marquis de Priego, qui étoit déjà de son chef un des plus riches seigneurs d'Espagne.

Le même matin, Ducasse prit congé du Roi, partant au premier jour pour son voyage de long cours, auquel on se préparoit depuis si longtemps. On sut aussi que le cardinal de Noailles étoit malade, aussi bien que le maréchal d'Estrées, le marquis d'Urfé et le marquis de Courtenvaux. Voici quelle fut la séance du souper de ce jour-là : le Roi, la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, la marquise de Castries, la marquise de Torcy, la marquise du Chatelet, la marquise de Courcillon, la marquise de Gondrin, Monseigneur, le duc de Berry, Mme de Chasteautiers, la marquise de Laigle, la comtesse de Roucy, Mlle de Charolois, Madame et le duc de Bourgogne.

8 février. — Le 8, à neuf heures du soir, la princesse d'Angleterre arriva à Marly, et passa sur-le-champ dans l'appartement de la duchesse de Bourgogne, où la duchesse de Berry étoit déjà; elles en sortirent toutes trois peu de temps après pour aller à l'appartement de la marquise de Maintenon, où le

1. C'étoit le roi Philippe V qui, en renouvelant tous leurs privilèges, leur avoit ajouté encore celui-là, dont ils lui avoient témoigné une étrange reconnoissance.

Roi étoit. A dix heures, le Roi se mit à table en cet ordre [1] : le Roi, la princesse d'Angleterre, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, la marquise de Lévis, la maréchale d'Harcourt, la marquise de Dangeau, Monseigneur, le duc de Berry, la duchesse du Lude, la comtesse de Middelton, la duchesse de Berwick, Mlle de Bourbon, Madame et le duc de Bourgogne. Après le souper, le bal commença par le duc de Berry et la princesse d'Angleterre ; le Roi y resta jusqu'à une heure après minuit, et le bal dura jusqu'à quatre heures, de sorte que la princesse d'Angleterre eut bien de la peine à regagner Saint-Germain, à cause d'un effroyable verglas qui survint après une neige.

9 février. — Le 9, on apprit qu'on avoit fait à la princesse de Conti une petite opération pour ses hémorroïdes, et qu'il ne lui en avoit coûté que deux coups de ciseaux. Le soir, comme on n'avoit pas vu Madame de tout le jour, on sut que c'étoit à cause d'un dévoiement qu'elle avoit eu toute la nuit, et qui lui duroit encore. Il n'y eut que cela de nouveau dans le jour, et le soir, la séance du souper fut de cette manière : le Roi, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, la princesse de Montauban, la comtesse de Caylus, Mlle de Laigle, Mme Voysin, la marquise d'O, Monseigneur, le duc de Berry, la marquise de la Vieuville, la marquise de Polignac, la marquise de la Vrillière, Mlle de Charolois, le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne.

10 février. — Le 10, on apprit que Madame se portoit beaucoup mieux, et même elle alla à la messe. L'après-dînée, le Roi, s'étant promené dans ses jardins près d'une heure et demie, quoiqu'il y eût un demi-pied de neige, rentra dans son cabinet, où il donna pendant trois quarts d'heure audience au marquis de Nangis, qui étoit arrivé de Verdun depuis deux jours, et qui lui rendit compte de l'état de son régiment.

Le soir, Madame parut au souper du Roi, et il ne fut plus question de la séance, toutes les dames ayant mangé avec le Roi. Après le souper, le bal ayant commencé, le Roi n'y resta que jusqu'à minuit et demi, et le bal finit à deux heures et demie. On sut ce jour-là que le jeune comte de Chatillon avoit la rougeole à Paris, et qu'il se portoit mieux.

1. Il étoit dans son fauteuil et tout le reste sur des tabourets.

11 février. — Le 11, on apprit que le marquis d'Estrades[1] étoit mort à une maison de campagne où il s'étoit retiré après une apoplexie qu'il avoit eue depuis deux ans.

12 février. — Le 12, on sut certainement que la gendarmerie devoit marcher de ses quartiers le 28, que toutes les autres troupes s'ébranloient et que les gardes du corps avoient ordre de se rendre le 3 de mars aux environs de Marly, pour se reposer le 4, faire la revue le 5 et le 6, et s'acheminer le 7 vers la frontière. On disoit aussi que l'on faisoit construire des baraques de bois autour d'Arras[2].

Le soir, à six heures et demie, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Marly, où toutes choses étoient prêtes pour le bal, qui devoit être avant le souper pour l'amour d'eux, le roi et la reine d'Angleterre ne pouvant pas veiller si tard que les autres. Le Roi les reçut dans le salon à l'ordinaire, et après avoir fait une petite visite à la marquise de Maintenon, Leurs Majestés vinrent prendre leurs places dans le salon, dans les fauteuils qui leur avoient été préparés. Le bal commença aussitôt par le roi et la princesse d'Angleterre, et fut très beau. A huit heures et demie, la reine d'Angleterre se leva pour aller chez la marquise de Maintenon, et le Roi passa dans son appartement; pour le roi d'Angleterre, il resta au bal avec la princesse sa sœur. Sur les neuf heures et trois quarts, le Roi sortit de son appartement, où il avoit été enfermé seul, et passa à celui de la marquise de Maintenon, où tout le monde se rassembla après le bal fini, et ensuite Leurs Majestés sortirent pour aller se mettre à table. Dans les trois fauteuils qui étoient au milieu de la table, la reine étoit au milieu, à sa droite le roi son fils, et à sa gauche, le Roi, comme faisant les honneurs de sa maison; tous les autres étoient sur des tabourets en cet ordre : à la droite du roi d'Angleterre la princesse sa sœur, et tout de suite la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Berry, le duc d'Orléans, la comtesse de Middelton, la duchesse de Montbazon, Monseigneur, le duc de Berry, la

1. Fils aîné du défunt maréchal d'Estrades d'un premier lit, qui avoit autrefois été mestre de camp de cavalerie avec distinction et gougerneur de Dunkerque, qu'il avoit vendu au comte de Médavy; il avoit en secondes noces épousé une sœur de Blouin, premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles.

2. On chanta ce jour-là le *Te Deum* à Notre-Dame de Paris pour la réduction de Girone avec toutes les solennités accoutumées.

duchesse du Lude, la duchesse de Perth [1], la duchesse de Berwick, Madame et le duc de Bourgogne. Le souper étant fini, après un moment de conversation dans le salon, la cour d'Angleterre se retira à Saint-Germain.

13 février. — Le 13 au matin, comme on étoit au lever du Roi, on vit apparoître le secrétaire d'État Voysin, suivi du duc de Duras, qui arrivoit en poste de l'armée de Catalogne; on n'apprit pas par lui de grandes particularités, et l'on sut seulement que la garnison de Girone, composée de cinq bataillons et deux mille miquelets, avoit évacué la place au jour dont on étoit convenu, et qu'elle y avoit laissé beaucoup de canon, qui avoit été servi pendant le siège par une compagnie de soixante-dix canonniers. Mais ce duc, lequel, après le lever du Roi, lui avoit rendu dans son cabinet un compte plus exact de toutes choses, étant venu au dîner de Sa Majesté, ajouta une circonstance, qui étoit que le duc de Noailles ayant détaché le marquis de Bonnac [2], brigadier de cavalerie, avec cinq cents chevaux, pour aller du côté d'Hostalrich, il avoit été attaqué par un grand corps de miquelets et avoit reçu un coup de fusil dans la cuisse; qu'il n'avoit pu pénétrer plus loin, et qu'il étoit revenu au camp, n'ayant eu que quelques cavaliers tués; mais que les miquelets avoient brûlé tous les fourrages du pays [3]. On sut ce jour-là que Mlle de Guiche [4] avoit la petite vérole à Versailles.

14 février. — Le 14, on apprit l'accident arrivé à Paris chez le marquis de Gamaches, son fils et sa fille et plusieurs domestiques ayant été mordus, et sa femme ayant été léchée même au visage par un petit chien qu'elle avoit, et qu'on croyoit être enragé.

Le bruit couroit ce jour-là que tous les colonels et brigadiers de l'armée de Flandres avoient ordre de se rendre le 1er de mars à leurs emplois, et qu'il ne restoit au duc de Noailles que vingt-six bataillons et trente escadrons, le reste de son armée repassant en Dauphiné.

1. Dame d'honneur de la reine.
2. Officier de réputation, de même maison que le marquis d'Antin.
3. C'étoit le véritable moyen d'empêcher le duc de Noailles de pénétrer plus avant.
4. Fille aînée du duc de Guiche, encore fort jeune; d'autres l'appeloient Mlle de Gramont, et elle étoit nièce du duc de Noailles, dont la duchesse de Guiche étoit sœur aînée.

On apprit encore que, la nuit précédente, la duchesse de Duras[1] étoit accouchée d'une fille. Le soir, la princesse d'Angleterre vint souper avec le Roi, et après le souper, le bal commença à l'ordinaire; le Roi n'y resta que jusqu'à minuit, et la princesse s'en retourna quand il fut fini.

15 février. — Le 15, on apprit que la marquise de la Vallière[2] avoit la petite vérole, qu'elle l'avoit gagnée de peur deux jours auparavant en allant savoir des nouvelles de Mlle de Guiche, sa nièce, dans la chambre de laquelle le médecin n'avoit pas voulu la laisser entrer, disant qu'il pouvoit y avoir du venin, et qu'on l'avoit transportée de son appartement du château de Versailles, où elle étoit restée auprès de la princesse de Conti, à sa maison de la ville.

L'après-dînée, le comte de Bergheyck vint à Marly, et demeura pendant trois quarts d'heure enfermé tête à tête avec le Roi.

Le bruit couroit ce jour-là que les alliés vouloient faire passer en Espagne leurs troupes wallonnes, mais qu'elles ne vouloient pas y aller, et que les peuples même ne vouloient pas souffrir qu'elles y passassent, alléguant que leurs privilèges y étoient contraires, et disant tout haut que, sitôt qu'elles auroient mis pied hors de leur pays, ils ne les payeroient plus. Ce bruit étoit confirmé par des lettres du 5, qui portoient que les États-Généraux ne vouloient pas non plus que ces troupes wallonnes passassent en Espagne, étant bien persuadés qu'elles déserteroient toutes avant que d'arriver à Gênes, où l'Empereur prétendoit qu'on les fît embarquer, et que, par cette raison, ils vouloient obliger ce prince à y envoyer quatre bataillons de ses troupes; mais que le comte de Sinzendorf soutenoit qu'il ne le pouvoit faire dans la conjoncture présente, ayant déjà assez fait d'y faire passer ce qu'il y avoit envoyé; et que ces difficultés avoient empêché jusqu'alors les États-Généraux de prendre une résolution fixe pour les secours qui devoient être envoyés en Espagne par les alliés, lesquels on savoit d'ailleurs ne devoir, pendant la campagne prochaine, avoir que quarante vaisseaux dans la Méditerranée, au lieu qu'ils y en avoient soixante pendant la dernière campagne.

1. Fille du défunt prince de Bournonville.
2. Quatrième fille du défunt maréchal de Noailles.

16 février. — Le 16, on apprit, par la *Gazette de Hollande*, que milord Marlborough ayant reporté à la reine Anne la clef qui étoit la marque de la charge de sa femme auprès d'elle, cette princesse avoit reçu la clef de sa main, et en même temps lui avoit donné la patente de généralissime de ses armées en Flandres, qu'il n'avoit encore pu obtenir; de sorte que toute la disgrâce étoit tombée sur la duchesse sa femme [1]. Il est vrai qu'on disoit à la cour que ce titre de généralissime de ses armées en Flandres, qui, suivant l'usage de France, paroissoit au-dessus de celui de capitaine général, qu'il avoit auparavant, étoit néanmoins au-dessous, suivant l'usage d'Angleterre, parce qu'il ne lui donnoit autorité qu'en Flandres, au lieu que celui de capitaine général lui en donnoit même en Angleterre et partout ailleurs [2]. La même *Gazette* marquoit aussi que l'affaire de milord Galloway s'accommodoit, parce qu'il avoit produit une lettre de milord Sunderland, alors ministre, par laquelle il lui mandoit de faire ce qu'il avoit fait, et ainsi se trouvant disculpé, tout tomboit sur ce vieux ministre.

Le soir, la princesse d'Angleterre vint à Marly pour souper avec le Roi, et ensuite être au bal, qui dura jusqu'à quatre heures du matin.

17 février. — Le 17, on disoit que la marquise de la Vallière étoit au plus mal, que sa petite vérole sortoit fort menue, et qu'elle étoit mêlée d'un peu de pourpre.

Le soir, après le souper du Roi, l'ouverture du bal se fit par la représentation de la *Tempête* de l'opéra d'*Alcyone*, fameux morceau de musique de Marais, joueur de basse de viole, pensionnaire du Roi, que Sa Majesté n'avoit jamais entendu, et ensuite le bal ayant commencé, le Roi y resta jusqu'à minuit et demi; après sa retraite, on continua, et l'on fit danser tous ceux dont l'âge ne convenoit plus à de pareils divertissements, de sorte que le bal dura jusqu'à cinq heures et demie du matin. Alors on alla prendre des cendres, entendre la messe, et puis chacun alla se coucher.

18 février. — Le 18 au matin, on vit dans le salon l'évêque de Tournay, et l'on découvrit bientôt qu'il venoit prendre congé

1. Qui avoit été longtemps favorite de la reine.
2. Où il se trouvoit des troupes angloises.

du Roi pour aller à son diocèse, où les peuples le demandoient avec empressement, le Roi l'ayant relevé de son serment de fidélité [1]. A la messe du Roi, l'évêque de Nîmes [2] prêta le sien en la manière accoutumée.

A son dîner, le Roi dit que le marquis de la Vrillière avoit pensé être brûlé dans sa maison de Châteauneuf, et qu'alors il étoit dans de grandes transes à cause du débordement de la Loire. Le soir, on sut que la marquise de la Vallière et sa nièce se portoient beaucoup mieux, et que le roi d'Espagne avoit donné dix mille livres de pension à la marquise de Ruppelmonde.

19 février. — Le 19, on apprit que le duc de la Roche-Guyon avoit la goutte bien forte à son mauvais pied et qu'il s'étoit fait transporter à Versailles, de peur de n'être plus en état de le faire. On sut aussi que le marquis de Gondrin l'avoit aux deux pieds, à Marly, et que le maréchal de Villeroy l'avoit, à Paris, aux mains, aux pieds et aux coudes. On disoit ce jour-là que l'on doutoit que ce fût la petite vérole qu'eût eue la marquise de la Vallière, tant elle s'étoit séchée promptement.

20 février. — Le 20, le bruit couroit que le duc de Marlborough repasseroit bientôt en Flandres, et que le prince Eugène passoit en Piémont.

21 février. — Le 21, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles, où quelques-uns assuroient qu'il resteroit pendant tout le carême, et les autres disoient qu'il retourneroit passer quelques jours à Marly pour la revue de ses gardes du corps. On sut ce jour-là que le comte d'Artagnan [3] ne retourneroit plus commander en Provence, parce que, disoit-on, il n'avoit pas averti le Roi de la vérité du combat du comte de Montgeorge avec le comte de Marsilly.

Le soir, on reçut des lettres du duc de Vendôme du 7, dont voici la teneur :

« *A Saragosse, le 7 de février 1711.*

« Nous avons pris le château de Morcilla, dont la garnison, « composée de deux cent cinquante hommes, a été faite prison-

1. Cela étoit bien dur pour un gentilhomme françois.
2. C'étoit un gentilhomme de Poitou nommé la Parisière.
3. Gentilhomme de Béarn, sous-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi.

« nière de guerre par M. de Gaëtano, vice-roi de Valence, qui « étoit chargé de cette expédition; il ne nous manquoit plus « qu'à prendre cette petite place pour être maîtres des frontières « de Catalogne, où il y avoit plusieurs châteaux qui servoient de « retraite à tous les bandits du pays, lesquels nous auroient fort « incommodés. L'armée passera la Sègre le 15 de ce mois; la « colonne de la droite, commandée par M. le chevalier de Croy, « passera à Méquinenza, où nous avons fait construire un pont, « et marchera à Montblanc, où doit être la droite de nos quar- « tiers. M. le marquis de Valdecañas passera la Sègre à Lérida, « et ira droit à Aigolada, où nous aurons notre gauche, après « quoi ils s'étendront l'un par la droite, et l'autre par la gauche, « pour former la chaîne de nos quartiers.

« Dès que les affaires qui me retiennent ici auprès du roi « seront terminées, je me rendrai à l'armée. »

22 février. — Le 22, on disoit que les ennemis avoient attaqué les lignes que le Roi faisoit faire du côté d'Arras, mais qu'ils avoient été repoussés; on ajoutoit qu'ils avoient doublé toutes leurs garnisons, et qu'ils avoient un corps entre Menin et Lille.

Le même matin, le Roi fit chanter le *Te Deum* à sa messe pour la réduction de Girone.

Le soir, il arriva un courrier de retour d'Espagne, par lequel on apprit qu'on s'étoit rendu maître du château de Venasque, qui étoit très important pour la communication avec la France.

23 février. — Le 23, le Roi prit médecine à son ordinaire, et l'on sut que Bellacueil [1], mestre de camp de cavalerie, avoit vendu son régiment à la Tour [2], major du régiment de Ternaud. On disoit aussi que le comte de Riants [3], lieutenant des gendarmes de Berry, vendoit sa compagnie au comte de Crècy, sous-lieutenant, mais que la question étoit de trouver quelqu'un à qui vendre sa sous-lieutenance, n'y ayant aucun officier du corps qui en demandât l'agrément.

1. Gentilhomme de Dauphiné, très bien fait et très brave homme; c'étoit une perte pour le service.

2. Il étoit de Paris, fils de Sandrier, receveur général et commis du marquis de la Vrillière, et Ternaud avoit épousé sa sœur.

3. Gentilhomme du Perche qui étoit estropié des deux mains.

On parloit aussi ce jour-là de l'action du comte du Palais [1], lequel ayant, quelques années auparavant, épousé la veuve du comte de Lanmarie [2], capitaine lieutenant des gendarmes de la Reine, venoit de réparer bien avantageusement le tort que son mariage avoit fait au comte de Lanmarie, son beau-fils, en obligeant sa femme à céder tout son bien à son fils, ne se réservant que quatre mille livres par an pour ses menus plaisirs et une pension de cinq mille livres pour son mari, et mariant son fils à Mlle de la Ravoye [3], qui avoit quatre cent mille livres en mariage.

On eut aussi des nouvelles de Suède, qui marquoient qu'il devoit encore passer cinq mille chevaux et trois mille hommes de pied en Poméranie. On sut encore que tous les colonels et brigadiers de l'armée de Flandres avoient ordre de se rendre, le 15 de mars, à leurs emplois. Le bruit couroit aussi que trois vaisseaux de guerre et quinze barques des ennemis, venant du Port-Mahon à Barcelone chargés de toutes sortes de munitions, avoient péri à la vue de cette place. On apprit encore que d'Harouys [4], intendant de Champagne, ayant demandé depuis longtemps à se retirer, le Roi avoit nommé en sa place l'Escalopier [5], intendant du commerce, lequel devoit vendre sa charge, comme d'Orsay avoit vendu la sienne, à Landivisio [6], maître des requêtes.

24 février. — Le 24, on sut que le duc de Beauvillier avoit cédé à son frère, le duc de Saint-Aignan, une de ses charges de premier gentilhomme de la chambre du duc de Berry, et que le Roi avoit donné au chevalier d'Houdetot [7] le nouveau régiment de Choiseul [8], au colonel duquel on faisoit seulement donner huit mille livres.

On apprit ce jour-là par des lettres particulières que le prince François-Marie de Médicis, ci-devant cardinal, étoit mort de maladie à Florence, et le Roi donna ses ordres pour prendre le deuil dès qu'on lui en auroit donné part.

1. Gentilhomme de Bourbonnois.
2. Gentilhomme de Limousin.
3. Fille d'un trésorier de la marine qui étoit mort très riche.
4. Son père étoit de Bretagne, et lui il étoit un très bon intendant.
5. Fils d'un conseiller de la grand'chambre du parlement de Paris.
6. Breton de Saint-Malo, dont le père, qui étoit un fameux négociant, s'appeloit l'Épine d'Alicant.
7. Gentilhomme de Normandie, dont le frère aîné avoit un vieux régiment; le second en avoit un nouveau, dont celui-ci étoit lieutenant-colonel.
8. C'étoit un Savoyard, dont le régiment avoit entièrement dépéri.

Cependant le bruit couroit à Paris que le duc de Marlborough étoit mort subitement en Angleterre, et cela faisoit faire bien des raisonnements, peut-être mal fondés. On sut encore le même jour que le roi d'Espagne avoit fait le duc de Noailles grand du premier ordre.

Le soir, la nouvelle duchesse de Fronsac fut présentée au Roi par les duchesses de Ventadour et de Richelieu, lorsqu'il sortit de son cabinet pour passer chez la marquise de Maintenon, et elle prit ensuite possession du tabouret au souper de Sa Majesté. On sut ce soir-là que la duchesse de Bourbon étoit allée à Paris, où elle devoit rester trois semaines, pour faire juger le grand procès de ses enfants contre la princesse de Conti [1], la duchesse du Maine et la duchesse de Vendôme. On apprit encore que le chevalier d'Asfeld alloit commander en Provence à la place du comte d'Artagnan.

25 février. — Le 25, Monseigneur, après la messe du Roi, partit pour aller s'établir à Meudon, où il devoit rester jusqu'au 3 de mars. On sut ce jour-là que la petite Jeannette Pincré [2], qui avoit été élevée chez la marquise de Maintenon, alloit épouser Villefort [3], capitaine au régiment de Gondrin, fils de la sous-gouvernante du duc d'Anjou; que le Roi, en faveur de ce mariage, lui donnoit le gouvernement de Guérande, dont il augmentoit les appointements jusqu'à six mille livres, lui promettant en même temps le premier régiment qui viendroit à vaquer, et grossissant tellement la dot de la petite personne qu'avec les trente mille livres qu'il avoit mises il y avoit quelques années à son profit à l'hôtel de ville de Paris, les pensions qu'il lui donnoit et les confiscations, elle se devoit trouver dix-neuf mille livres de rente.

On apprit aussi le même jour, par plusieurs lettres de Dantzick en date du 8, que les Tartares avoient fait une irruption en Pologne, où ils étoient venus jusqu'à Sambor; que ce corps de Tartares devoit être suivi par un gros corps composé de Polo-

1. Douairière du dernier mort.

2. C'étoit une jeune damoiselle de Bretagne, qui, étant venue avec sa mère à l'âge de quatre ans et n'ayant aucun bien, avoit plu à la duchesse de Bourgogne dans son jeune âge, parce qu'elle étoit fort jolie; de sorte qu'elle l'avoit prise pour en avoir soin, mais la marquise de Maintenon s'en étoit chargée pour la faire mieux élever.

3. On disoit que c'étoit un gentilhomme de Languedoc; son père étoit major du régiment de Conti et ensuite de Mons.

nois et de Turcs, et commandé par le palatin de Kiovie, et que le roi de Suède le devoit suivre avec une armée de Turcs, de Moldaves et de Valaques; ainsi on ne pouvoit plus douter que les Turcs n'eussent commencé les actes d'hostilités, et cependant on disoit que le général Crassau, fortifié par trois mille cinq cents nouveaux Suédois, s'étoit mis en marche pour aller au-devant de son maître. On assuroit aussi que les Suédois avoient augmenté leurs troupes en Allemagne de sept mille hommes, et qu'ainsi, sans le secours qui leur venoit de Suède, ils pouvoient commencer d'agir avec vingt-trois mille hommes effectifs.

On disoit encore que les peuples de Naples étoient très disposés à secouer le joug insupportable des Allemands, et qu'on y avoit reçu des ordres pour préparer la réception de l'archiduc et de l'archiduchesse, ce qu'on exécutoit secrètement, pour ne pas alarmer davantage les peuples quand ils apprendroient que l'archiduc seroit obligé d'abandonner l'Espagne, après le *Te Deum* qu'on avoit chanté et les réjouissances qu'on avoit faites pour la victoire imaginaire de Villaviciosa.

Le bruit couroit d'un autre côté qu'après la prise de Benavarri, de Moreilla et de Miravet, le duc de Vendôme s'étoit attaché au siège de Balaguer, pendant que Bracamunte, ayant surpris le convoi destiné pour Venasque, avoit facilité la prise de ce château, que le marquis du Rosel assiégeoit avec quelques troupes françoises et quelques milices de Béarn; que l'armée du roi d'Espagne avoit établi son quartier général à Cervera, et que, par les ordres du duc de Vendôme, la tête s'étoit saisie des défilés de Montblanc, où deux cents hommes des ennemis auroient pu arrêter toute l'armée, et que cette tête avoit pénétré jusqu'à Mortalet sur Llobregat, à quatre lieues de Barcelone; que le comte de Staremberg avoit envoyé un gros corps sous les ordres d'un officier général à Hostalrich, avec ordre de le fortifier; que le duc de Noailles, ayant laissé douze bataillons dans Girone, avoit étendu son armée depuis Palamos jusqu'à Olot, et que le Roi, à la prière du duc de Noailles, avoit encore fait trois nouveaux maréchaux de camp, qui étoient la Cour, chef de ses ingénieurs, le comte de Scorailles, brigadier de dragons, et le chevalier de Damas, brigadier d'infanterie et major général de son armée.

26 février. — Le 26, on apprit que le Roi avoit résolu de ne point aller à Marly pendant le carême, quoique la duchesse de Bourgogne parût le souhaiter, et qu'il partiroit de Versailles pour aller à Marly faire ses revues et revenir le même jour. On disoit aussi que le Pape étoit encore malade, ce qui pourroit bien obliger les cardinaux françois à faire un voyage à Rome, mais il n'y avoit plus que le cardinal de Noailles qui fût en état de le faire.

On vit à la cour ce jour-là une lettre de Hollande du 19, dont voici un extrait.

« Enfin le différend pour les quatre bataillons que les États-« Généraux devoient envoyer en Catalogne vient d'être terminé; « l'Empereur les fournira, et les États les paieront; Sa Majesté « Impériale tirera une compagnie de chaque bataillon de ses « troupes pour les former, et les fera partir pour Barcelone; « elle enverra les deux mille chevaux et les cinq cents houssards « que Starembeg demande; les huit cents hommes de recrue sont « en marche pour aller s'embarquer. On a nouvelle du 2 que « les régiments de Withman et de Tidcomb, dont l'un est au « nord d'Angleterre et l'autre en Irlande, sont nommés pour la « Catalogne; on dit qu'on en fera passer cinq ou six autres, sans « les spécifier ni marquer où on les pourra prendre.

« Voilà donc les secours pour l'Espagne sur lesquels on a « délibéré depuis cinq ou six semaines; ce n'est qu'un projet du « 16 au 17, qui n'est pas encore exécuté, et il se passera deux « ou trois mois pendant lesquels on aura le temps de réduire « la Catalogne. Mais ce qui embarrasse le plus, c'est que « l'Empereur ne peut plus retenir Staremberg à Barcelone [1], « parce qu'il veut se retirer du service; ce qui prouve le mauvais « état des affaires des alliés, qui dégoûtera bientôt les troupes « et les Catalans fidèles.

« Le conseil d'État demande six cent mille florins à la province « de Hollande, et après plusieurs instances, elle a déclaré « qu'elle n'en pourroit donner que cent cinquante mille, et qu'il « falloit lui donner du temps pour les amasser. Auroit-on pu « croire que la Hollande pût être réduite à ne fournir que la

1. Cette retraite devoit causer un grand vide dans les affaires des alliés, mais on disoit qu'il se retiroit par dévotion.

« vingtième partie de son ordinaire, et le quarantième de son
« contingent par chaque année pour la guerre? Et cependant on
« voit une préparation en France à ouvrir la campagne de bonne
« heure avec des forces très supérieures, sans être prêts de s'y
« opposer.

« Au reste on parle trop sûrement de Marlborough; il n'est
« pas certain qu'il fasse la campagne en Flandres, ni qu'il
« revienne sitôt à la Haye. Il n'est pas plus certain que le duc
« d'Argyle aille commander en Catalogne; tout cela se publie
« pour amuser les alliés. » Cet extrait a paru assez propre à
faire connoître la situation où étoient alors les affaires.

27 février. — Le 27, on sut que le maréchal de Montrevel avoit reçu des lettres de Bayonne, par lesquelles on lui mandoit que les officiers sortis de Barcelone et qui avoient passé par Bayonne, avoient assuré que l'archiduc et l'archiduchesse s'étoient embarqués pour passer en Italie. On eut aussi le même jour des lettres de Dunkerque, qui marquoient que la flotte angloise, qui portoit quatre mille hommes en Portugal, avoit été tellement battue de la tempête, qu'elle avoit été toute dispersée, et que les armateurs françois en avoient pris divers bâtiments, dont il venoit d'en entrer deux dans le port, sur l'un desquels s'étoient trouvés trois officiers, cinquante-sept grenadiers très beaux et vêtus de neuf, et quelques femmes. On sut ce jour-là que tous les officiers généraux de l'armée de Flandres avoient reçu des lettres circulaires pour se tenir prêts à marcher. On apprit aussi que le maréchal d'Harcourt avoit été obligé de se faire saigner du pied, les sangsues, qu'on avoit appliquées plus d'une fois à ses hémorroïdes, n'ayant pas voulu s'y attacher.

Le bruit couroit aussi que les Espagnols vouloient absolument que le duc de Vendôme fît le siège de Barcelone, qu'il avoit déjà cent pièces de canon, trois cent mille boulets et onze cents milliers de poudre; qu'il n'en coûteroit rien au roi pour voiturer toute cette artillerie, les villes s'étant chargées de la voiturer à leurs frais, et que les Aragonois s'étoient obligés de fournir de vivre à leurs dépens à toute l'armée du roi d'Espagne.

On apprit encore que Barillon, intendant de Roussillon, alloit prendre l'intendance de Pau[1], et que la Neuville, inten-

1. Elle lui convenoit mieux qu'une intendance de guerre, à laquelle la Neuville étoit plus propre que lui.

dant de Pau, alloit prendre sa place en Roussillon. On sut aussi que le maréchal de Choiseul avoit fait demander au Roi la permission de remettre entre les mains du maréchal de Villeroy la dignité de doyen des maréchaux de France, le suppliant de trouver bon qu'il mît un espace entre la vie et la mort.

28 février. — Le 28, on apprit que le comte de Saint-Fremond, le comte de Coigny, le comte de Balivière et le marquis de Mézières, lieutenants généraux, avoient ordre de se rendre en diligence sur la frontière de Flandres. On sut encore que le duc de Saint-Aignan avoit une grosse fièvre avec une fluxion dans la tête et que Fagon l'avoit fait saigner.

MARS 1711

1er mars. — Le 1er de mars, on disoit que, son mal étant augmenté, on avoit été obligé de le saigner une seconde fois. On apprit ce jour-là que Bourbitou, lieutenant de grenadiers du régiment des gardes, vendoit sa lieutenance pour se retirer, et que le Roi avoit fait Moulineuf[1] lieutenant de grenadiers en sa place.

On sut encore que le roi d'Espagne avoit donné au comte d'Esterre, qui lui avoit apporté la nouvelle de la réduction de Girone, une confiscation de douze mille livres de rente et l'ordre de la Toison.

2 mars. — Le 2, on assuroit qu'on avoit amené à Dunkerque deux bâtiments de la flotte angloise, sur l'un desquels il y avoit encore des troupes; et l'on voyoit une lettre de Port-Louis, qui marquoit qu'un armateur y étoit arrivé, qui n'avoit point trouvé de bâtiments sur sa route, mais qui avoit vu de prodigieux débris sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre.

L'après-dînée, la compagnie des grenadiers à cheval, qui venoit pour la revue, passa par Versailles pour aller à Villepreux, qui étoit son quartier.

Le soir, le maréchal de Villars, qui arrivoit de Flandres, salua le Roi quand il sortit de son cabinet pour passer à l'appartement de la marquise de Maintenon, et le Roi s'arrêta un moment à lui parler.

1. Son père avoit été capitaine dans le régiment du Roi, ensuite sous-lieutenant des grenadiers à cheval, et puis commandant dans la citadelle de Namur; il étoit de Médoc.

3 mars. — Le 3, on assuroit qu'on ne pouvoit plus douter que la duchesse de Berry ne fût grosse.

Le bruit couroit ce jour-là que la ville de Cassowie, en Hongrie, étant toute prête de se rendre aux Impériaux qui l'assiégeoient depuis longtemps, le comte Caroli y étoit entré et avoit empêché les assiégés de se rendre, leur disant que certainement les Impériaux ne leur feroient point de quartier, et leur promettant de les venir secourir au premier jour avec les Turcs. On parloit aussi de l'usurpation que le duc de Hanovre avoit faite de l'évêché d'Hildesheim, dont l'électeur de Cologne étoit depuis longtemps coadjuteur, ce qui pouvoit facilement mettre le feu en Allemagne.

La *Gazette de Hollande* demeuroit aussi d'accord que les troupes saxonnes qui étoient en Flandres marchoient en basse Allemagne, mais il y avoit des gens qui disoient qu'il n'y marchoit que six bataillons qui étoient à la solde de la reine Anne, qu'elle y envoyoit pour son contingent de l'armée de la neutralité. Il y en avoit pourtant d'autres qui soutenoient que le roi de Danemark rappeloit aussi les siennes, qui étoient les meilleures que les alliés eussent en Flandres, et que les États-Généraux lui avoient proposé de lui donner de l'argent pour lever à leur place quatorze mille hommes; mais il n'y avoit guère d'apparence que, pour se défendre contre le roi de Suède, il voulût lever de nouvelles troupes, quand il pouvoit en avoir de très aguerries. On disoit encore que le comte Carlo Borromeo, vice-roi de Naples, n'osoit plus faire sortir aucun soldat de ses châteaux, le peuple étant dans une émotion extraordinaire.

Ce jour-là, la compagnie de Boufflers arriva à Versailles pour la revue que le Roi devoit faire deux jours après, et le maréchal de Boufflers y parut aussi avec un visage bien abattu. On apprit le même jour que le comte de Monmeins, enseigne des gardes du corps de la compagnie d'Harcourt et maréchal de camp, revenant en diligence de ses terres de Bourgogne pour se trouver à la revue, et les eaux étant prodigieusement débordées de tous côtés, le postillon qui menoit sa chaise, se croyant dans une plaine, étoit tombé avec la chaise dans une rivière, qu'on avoit eu beaucoup de peine à sauver le comte de Monmeins, lequel, ayant beaucoup bu, avoit été six heures sans connaissance, qu'on avoit même été obligé de le pendre par les pieds, et qu'il étoit resté malade à Dijon.

On disoit alors que le Roi n'avoit pas voulu que le duc de Noailles acceptât la grandesse, mais on n'en savoit pas la raison.

4 mars. — Le 4, on apprit, par des lettres de Legendre, intendant de Montauban, que le duc de Vendôme avoit pris Balaguer, qu'il avoit fait la garnison, qui étoit de trois cent soixante hommes, prisonnière de guerre, et qu'il avoit assiégé Tarragone, les Espagnols l'ayant voulu absolument, pour ne rien laisser derrière eux qui les empêchât de tirer leurs convois de Valence et d'Andalousie [1].

On sut ce jour-là que le Roi avoit trouvé bon que le marquis de Saint-Germain Beaupré se démît de son gouvernement de la Marche entre les mains de son fils aîné [2], lequel épousoit Mlle de Persan [3], qui devoit être très riche et qui étoit très bien faite. On apprit aussi que le comte de Froulay [4], colonel d'un régiment nouveau, avoit acheté le régiment Royal-Comtois soixante-dix mille livres du marquis d'Ocquecy [5], que ses infirmités obligeoient à se retirer, et qu'il avoit vendu le sien dix mille livres à Lestorière [6], capitaine de dragons.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la duchesse de Chevreuse lui demanda pour son fils, le vidame d'Amiens, un brevet de retenue de deux cent vingt mille livres [7] sur sa charge de capitaine lieutenant des chevau-légers de sa garde, et Sa Majesté le lui accorda de si bonne grâce que personne ne douta que, si elle l'eût demandé

1. Tout cela étoit faux.

2. Il étoit brigadier de cavalerie.

3. Fille d'un conseiller du parlement de Paris, qui s'appeloit en son nom Doublet, mais dont le père avoit acheté la terre de Persan, proche Beaumont-sur-Oise, dont son fils portoit le nom.

4. Gentilhomme du Maine, dont le grand-père étoit chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et grand maréchal des logis du Roi; le grand-père étoit frère cadet du comte de Tessé, père du maréchal.

5. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été capitaine au régiment des gardes, et qui étoit proche parent du maréchal de Boufflers.

6. Gentilhomme de Poitou, qui étoit capitaine de dragons.

7. Le vidame, en prenant la charge de capitaine lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi, vacante par la mort du duc de Montfort, son frère aîné, s'étoit chargé de payer au duc de Montfort, son neveu, trois cent mille livres sur lesquelles il lui avoit payé quatre-vingt mille livres de la vente d'une cornette dans la même compagnie dont il étoit revêtu; et comme il n'avoit pas de quoi assurer le reste à son neveu, il avoit fait demander au Roi tout juste ce qui lui manquoit pour faire ce paiement en cas de malheur.

beaucoup plus considérable, elle ne l'eût obtenu de même. On disoit encore que Catteville, lieutenant de vaisseau, étant en course sur un vaisseau du Roi nommé l'*Achille*, avoit attaqué un vaisseau de guerre hollandois, lequel s'étoit vigoureusement défendu, mais qu'après un grand combat, les François étoient sautés dessus et l'avoient enlevé ; qu'il s'y étoit trouvé trois grosses caisses pleines d'argent, mais qu'en arrivant à Brest, une des trois s'étoit trouvée vide, et l'autre seulement à moitié pleine [1].

Ce soir-là, le Roi travailla pendant deux heures avec le maréchal de Villars, et puis il travailla encore avec le contrôleur général Desmaretz.

5 mars. — Le 5, on apprit que le comte de Caylus quittoit la gendarmerie, et qu'il avoit acheté le régiment de dragons de Vérac [2] cent dix mille livres.

L'après-dînée, le Roi fit la première revue de ses gardes du corps et de ses grenadiers à cheval au camp du régiment du Roi [3], qui étoit au-dessus de Marly, et il en fut très content, quoique les brigades ne fussent pas complètes, y ayant plusieurs gardes qui manquoient, tant à cause de l'éloignement des lieux où ils étoient allés par congé, que par le débordement des eaux. Ce fut cette après-dînée qu'on apprit que le duc de Bourbon avoit perdu, dans tous les chefs, son grand procès contre la princesse de Conti, la duchesse du Maine et la duchesse de Vendôme, ses tantes.

6 mars. — Le 6, le Roi fit au même endroit une seconde revue des mêmes troupes, mais plus en détail, et il les vit à pied et à cheval; après quoi il leur donna ordre de retourner dans leurs quartiers et non pas sur la frontière.

Le bruit couroit ce jour-là que les ennemis avoient voulu surprendre Arras, où ils avoient quelque intelligence, mais c'étoit une entreprise bien difficile, y ayant dix-sept bataillons dans la place et une citadelle. On commençoit alors de soupçonner la duchesse de Bourgogne d'être grosse.

Le soir, on disoit qu'il étoit arrivé un courrier qui apportoit la confirmation de la prise de Balaguer et de la marche de l'armée du roi d'Espagne à Tarragone.

1. Apparemment il s'étoit trouvé là des gens curieux.
2. Le marquis de Vérac étoit maréchal de camp.
3. C'étoit où campoit ce régiment lorsqu'il travailloit à Marly, et le Roi en faisoit entretenir les bâtiments.

7 mars. — Le 7, on apprit que ce n'étoit pas un courrier du duc de Vendôme, mais du duc de Noailles, et qu'il mandoit que quatre cents hommes des ennemis qui étoient dans Ampouille l'avoient abandonné, et qu'il y avoit mis deux bataillons du régiment de la Couronne et un régiment de dragons; qu'il alloit faire attaquer le château des Mèdes, qui étoit à l'embouchure du Ter; qu'un capitaine d'infanterie qu'on avoit mis dans un petit poste avec cinquante hommes, ayant été attaqué par les ennemis, y avoit fait une si belle défense, que les quartiers voisins avoient eu le temps de venir à son secours, qu'ils avoient chargé les ennemis, en avoient tué quelques-uns, fait quelques prisonniers et mis le reste en fuite.

8 mars. — Le 8, comme le Roi étoit prêt de venir au sermon, Grandville, écuyer de Mme Voysin [1], qui attendoit qu'on lui donnât une place, tomba tout d'un coup sur le pavé de marbre, et mourut sans qu'on pût le secourir, de sorte qu'on fut obligé d'aller prier le Roi, qui étoit déjà en marche, de vouloir faire halte un moment pour donner le temps d'emporter ce pauvre homme dans la sacristie, où il n'arriva qu'étant mort. On apprit ce jour-là que le marquis de Béthune [2], gendre du contrôleur général Desmaretz, avoit traité avec le duc de Beauvillier de la seconde charge de premier gentilhomme de la chambre du duc de Berry, sur le pied de cent soixante mille livres; qu'il en avoit l'agrément, et qu'il vendoit [3] le régiment d'infanterie de la Reine pour en payer une partie.

Le soir, la marquise d'O, accompagnée de la comtesse de Béthune-Chabry [4], présenta au Roi la nouvelle marquise de Poyanne, quand il sortit pour passer à l'appartement de la marquise de Maintenon. On sut aussi que le comte de Prulay [5], guidon des gendarmes d'Orléans, avoit acheté l'enseigne des gendarmes anglois, et que le comte de Guines [6] avoit acheté son guidon.

1. Il l'avoit été de Mme Colbert et de Mme de Chamillart.
2. Il étoit l'aîné de la maison de Béthune, après la branche de Sully, et pouvoit même parvenir à la duché.
3. Il étoit de très mauvaise santé.
4. C'étoit encore une sœur de la marquise de Poyanne, fille de Martin, fermier général.
5. Gentilhomme du Perche; sa mère, qui étoit veuve, s'appeloit la marquise de Sonnelle.
6. Gentilhomme de Flandres, fils du comte de Souastre.

9 mars. — Le 9, on vit Marville, fils de d'Armenonville, remercier le Roi de l'agrément qu'il lui avoit donné pour la charge de procureur général du Grand Conseil, qu'il avoit eue à bon marché de la succession de défunt Berrier [1].

10 mars. — Le 10, on assuroit que le duc de Marlborough étoit arrivé à la Haye, et qu'il commanderoit l'armée en Flandres.

Ce jour-là, le Roi fit dans la haute cour de son château de Versailles la revue de ses deux régiments des gardes, qu'il vit dans une calèche découverte, et Monseigneur dans une autre toute pareille, et ils en furent extrêmement contents.

11 mars. — Le 11, le Roi fit d'Orbessan [2], major de son régiment d'infanterie, brigadier de ses armées, tout seul de sa promotion [3]. On disoit alors que le duc de Savoie, qui avoit depuis peu renouvelé son traité avec l'Empereur, ayant, en conséquence d'une des clauses du même traité, qui lui accordoit la propriété du Vigevanasque, envoyé des troupes pour en prendre possession, le gouverneur du Milanois les avoit chassées, disant qu'on ne vouloit pas que leur maître eût aucun pied dans le Milanois, et même qu'il y avoit eu quelques coups donnés. Le bruit couroit aussi que le prince Ragotzi rentroit en Hongrie [4], étant assuré de la protection du Grand Seigneur. On avoit eu déjà des nouvelles certaines de la mort du prince François-Marie de Médicis, mais ce jour-là, on ajoutoit que le grand prince étoit aussi fort malade.

On voyoit le même jour une lettre du duc de Vendôme écrite de Saragosse le 24 de février, qui ne portoit pas grand'chose, mais qu'on n'a pas laissé de mettre ici pour la suite de l'histoire.

A Saragosse, ce 24 février 1711.

« Je vous mandai par le dernier ordinaire que M. de Valdecañas marchoit à Balaguer, et que je ne croyois pas que les « ennemis l'y attendissent; cela est arrivé comme je l'avois prévu.

1. Fameux partisan sous le contrôleur général Colbert. — [Nous avons fait connaître sur Berrier diverses particularités inédites dans notre récent ouvrage, *Mazarin et Colbert*. — *Comte de Cosnac*.]

2. Gentilhomme de Gascogne.

3. Grande marque que le Roi ne feroit pas de promotion cette année, comme le bruit en avoit couru.

4. D'où il avoit été contraint de sortir par les prospérités des armes de l'Empereur.

« La garnison, composée seulement de cinq ou six cents hommes,
« s'est retirée à l'approche de nos troupes, et a profité de l'obscu-
« rité de la nuit pour faire sa retraite; les ennemis ont laissé
« dans Balaguer six pièces de canon. »

On ajoutoit que le duc de Vendôme restoit à Saragosse, ne sachant où pouvoir trouver des vivres pour continuer à aller en avant. A l'égard du duc de Noailles, on assuroit qu'il renvoyoit toute sa cavalerie en Languedoc, à peu de chose près, qu'il ne gardoit que vingt-quatre bataillons, et qu'on croyoit pourtant qu'il alloit faire le siège de Cardone, pour pouvoir communiquer avec le duc de Vendôme.

12 mars. — Le 12, le bruit couroit que l'Empereur avoit écrit au Grand Seigneur pour l'obliger à faire son accommodement avec le Czar, lui laissant entendre qu'il seroit au désespoir de se trouver engagé dans des intérêts contraires aux siens; et que cependant les alliés faisoient tous les efforts imaginables pour détourner cette nuée de dessus l'Allemagne, et qu'ils faisoient faire au roi de Suède des propositions très avantageuses, tant pour lui que pour le roi Stanislas.

Il parut ce jour-là des lettres de Saragosse du 25, qui portoient que, malgré tous les bruits qui couroient en France, le duc de Vendôme avoit tout ce qui lui étoit nécessaire, tant en munitions de guerre qu'en munitions de bouche, et que les Espagnols le pressoient toujours d'aller assiéger Barcelone.

13 mars. — Le 13, on disoit que le maréchal de Choiseul étoit extrêmement malade, et qu'il auroit peine à en revenir.

14 mars. — Le 14, les bruits se renouveloient de plus en plus que le roi de Suède, ne voulant point se marier, avoit jeté les yeux sur le prince de Hesse pour lui faire épouser sa sœur, et lui assurer la couronne de Suède après sa mort, à condition néanmoins qu'il retireroit ses troupes de Flandres, et qu'il iroit avec toutes ses forces se mettre à la tête du corps que commandoit le général Crassau. Cette nouvelle étoit encore très incertaine, mais ce qu'il y avoit de certain étoit que le roi de Suède, par un mémoire signé de sa main, avoit fait notifier à tous les princes d'Allemagne, qu'il regarderoit comme agresseurs à son égard ceux qui fourniroient des troupes pour composer l'armée de la neutralité, attendu que cette levée de boucliers ne

se faisoit que contre lui, pour l'empêcher de rentrer dans ses États et de rétablir le roi Stanislas, son allié; on ajoutoit qu'il leur avoit aussi fait entendre qu'il viendroit si bien accompagné qu'il pourroit aisément porter le fer et le feu dans les terres de leur obéissance, et que cela avoit fort embarrassé les alliés; de sorte qu'on croyoit qu'ils seroient obligés de congédier les troupes saxonnes, que le roi Auguste redemandoit avec empressement, sans envoyer d'autres troupes pour l'armée de la neutralité. On disoit le même jour que les troupes étrangères qui étoient à la solde de Hollande et l'Angleterre parloient plus haut qu'elles n'avoient fait les années précédentes; qu'elles avoient refusé de se mettre en campagne sur les ordres des États-Généraux, disant qu'elles vouloient jouir de leurs quartiers d'hiver, qui étoient la seule paye qu'elles avoient; qu'il falloit leur payer ce qui leur étoit dû, et attendre que leurs recrues fussent arrivées. On ajoutoit que les princes leurs maîtres avoient approuvé leur conduite et avoient mandé aux Hollandois qu'ils n'enverroient point de recrues qu'on n'eût payé leurs troupes au préalable; et c'étoit là vraisemblablement la raison pour laquelle le Roi avoit retardé la marche de ses troupes, qui se portoient à tire-d'aile vers la frontière pour être en état de la défendre. Cependant il étoit certain que le duc de Marlborough, ayant passé d'Angleterre sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre, étoit arrivé à la Haye, où, dès le lendemain, il avoit travaillé à disposer les armées pour l'ouverture de la campagne, quoiqu'il n'y eût pas un capitaine de payé, ni aucunes recrues de faites. Mais ce qu'il y avoit de plus nouveau sur cela étoit que le comte d'Ossery étoit venu avec lui pour prendre la place qu'occupoit Cadogan [1].

Le même jour, il arriva un courrier d'Espagne, et l'on disoit que le marquis de Bay avoit donné avis au Roi que les alliés se vantoient de tourner toutes leurs forces du côté du Portugal, tant pour retenir le roi de Portugal dans leur ligue, que pour obliger, par une forte diversion, Sa Majesté Catholique à abandonner ses entreprises sur Barcelone et sur Tarragone et à y laisser l'archiduc en repos jusqu'à ce qu'on lui pût envoyer les grands secours

1. Il pouvoit avoir du mérite, mais Cadogan avoit beaucoup d'habileté pour la guerre.

dont il avoit besoin; qu'on croyoit que l'amiral d'Angleterre étoit arrivé au Port-Mahon, pour escorter quatre mille hommes à Lisbonne; qu'on assuroit que le comte de Staremberg seroit de ce voyage, et qu'il se vantoit de rentrer encore une fois dans Madrid [1].

Le soir, on sut que le maréchal de Choiseul avoit reçu tous ses sacrements.

On disoit encore le même jour que le Grand Seigneur avoit fait dire à l'ambassadeur du Czar, qu'il avoit fait conduire aux Sept Tours [2] après avoir fait saisir tous ses papiers, qu'il vouloit bien entretenir encore une bonne paix avec son maître à cinq conditions, qu'il lui faisoit proposer, dont la dernière étoit de laisser retourner le roi de Suède en Pologne avec toutes ses troupes; mais que cet ambassadeur avoit répondu qu'il étoit inutile qu'il fît savoir ces propositions à son maître, puisqu'il étoit assuré qu'il n'en accepteroit pas la moindre.

15 mars. — Le 15, on disoit que l'électeur de Trèves étant mort avant que la coadjutorerie qu'il avoit demandée au Pape en faveur du frère du duc de Lorraine pût être expédiée à Rome, les chanoines s'étoient assemblés, et, ne voulant point avoir de prince à leur tête, avoient élu pour leur archevêque le baron de Rolinghen. Cette nouvelle auroit été très importante, à cause des conséquences, si elle avoit été véritable, mais il y avoit des gens qui soutenoient que ceux qui l'avoient débitée n'étoient pas bien instruits, que le frère du duc de Lorraine avoit reçu ses bulles et que le baron de Rolinghen avoit été élu évêque de Spire.

Cependant on sut que le duc de Noailles avoit été indisposé, mais qu'il se portoit mieux, et qu'il mandoit qu'il faudroit quinze bataillons dans Girone si l'on vouloit contenir les miquelets, qui ne laissoient pas sortir un homme de la place, et que d'ailleurs les Catalans convenoient assez que le comte de Staremberg avoit été battu à plate couture, puisqu'ils étoient serrés de si près, qu'ils témoignoient appréhender le siège de Barcelone. L'abbé Alberoni [3] mandoit aussi, de la part du duc de Vendôme, qu'on

1. Ce n'étoit pas un homme qui se vantoit mal à propos; ainsi il y avoit plus d'apparence qu'on lui faisoit dire une chose à laquelle il n'avoit jamais pensé.
2. Il en avoit usé à la turque, méprisant ainsi le droit des gens.
3. Modenois qui s'étoit attaché au duc de Vendôme.

alloit faire le siège de Cardone, que les munitions de guerre et de bouche, les habits pour les troupes, les canons et toutes les autres choses nécessaires s'avançoient de jour en jour pour quelque entreprise plus considérable, et que le roi d'Espagne auroit cinquante bataillons complets et dix mille chevaux, sans compter l'armée d'Estramadure et le secours de France.

On assuroit cependant que le duc d'Hanovre se moquoit des plaintes que le chapitre d'Hildesheim avoit portées au cercle de la Basse-Saxe, et qu'il s'étoit emparé de Vaubourg, de Peina et de Hildesheim, sans aucune justice. On disoit aussi que ce seroit le général Heisler qui commanderoit l'armée de la neutralité.

On apprit encore qu'un chaouch turc, étant arrivé sur les frontières des terres de l'Empereur avec une suite de quarante personnes, avoit dépêché à Vienne pour savoir si l'Empereur voudroit l'écouter sur les matières dont il lui envoyoit le précis, et déclaroit que, selon la réponse de l'Empereur, il continueroit son voyage ou s'en retourneroit trouver son maître; cette conduite si fière faisoit croire que l'Empereur n'auroit pas de satisfaction de cette ambassade.

Il étoit alors grand bruit d'un voyage du roi d'Angleterre [1], et l'on assuroit même qu'il étoit certain; on murmuroit même qu'il alloit en Provence, et qu'il devoit épouser la princesse de Piémont [2], et que, dans ce voyage, il ne seroit suivi par aucun officier des gardes du corps du Roi; d'ailleurs on savoit qu'il avoit fait vendre son équipage.

L'après-dînée, on apprit la mort du maréchal de Choiseul [3], et en même temps le Roi fut environné de gens qui lui demandèrent le gouvernement de Valenciennes, qu'il laissoit vacant; le maréchal de Montrevel [4], le maréchal de Matignon [5], le marquis de Saillant [6], le marquis de Sailly, le marquis de Biron, le comte

1. [Jacques Edouard Stuart, dit *le chevalier de Saint-George,* fils de Jacques II. — *Comte de Cosnac.*]

2. C'étoit une fille du prince de Carignan qui étoit muet.

3. C'étoit un des plus vertueux seigneurs qui eût paru depuis longtemps et l'on pouvoit dire que la vieille chevalerie françoise duroit encore en sa personne.

4. Au lieu de celui du Mont-Royal qu'il avoit perdu.

5. Il n'avoit plus de gouvernement, ayant cédé à son fils aîné celui du pays d'Aunis, qu'il avoit acheté du défunt comte de Grammont.

6. Lieutenant-colonel du régiment des gardes et lieutenant général à Namur.

de Chamilly et plusieurs autres lieutenants généraux furent de ce nombre. Mais aussitôt que Sa Majesté fut entrée chez la marquise de Maintenon, le secrétaire d'État Voysin y étant arrivé, et n'y ayant resté qu'un moment, on sut bientôt que le gouvernement de Valenciennes étoit donné au chevalier de Luxembourg.

Les lettres de Gênes portoient ce jour-là qu'on y avoit loué beaucoup de bâtiments pour le transport des troupes que l'Empereur faisoit passer à Barcelone, ce qui néanmoins ne pourroit s'exécuter qu'à la fin du mois.

On sut aussi que la chancelière avoit la fièvre et que Mlle d'Armagnac en avoit eu un second accès avec frisson; et que Gervais, chirurgien de Monseigneur [1], avoit eu un cruel chagrin, n'ayant pu tirer ce jour-là de sang à Monseigneur qu'au troisième coup de lancette. On apprit aussi que la duchesse du Lude avoit la tête enflée, et l'on appréhendoit que l'humeur de la goutte ne se fût jetée sur cette partie-là.

On sut encore le même jour qu'on avoit reçu des lettres particulières de Hollande du 9, qui marquoient qu'on avoit appris, par celles d'Angleterre du 3, que le duc de Marlborough n'avoit obtenu le généralat en Flandres que sur les fortes instances des alliés; qu'on lui avoit conservé par la même raison le titre d'ambassadeur plénipotentiaire, à condition qu'il ne feroit rien que sur les ordres du nouveau ministère et du consentement de milord d'Ossery, qu'on lui avoit donné pour surveillant; qu'il avoit refusé de se mêler de la fourniture des fourrages, et que Cadogan s'en mêleroit avec la participation de milord d'Ossery, qui étoit l'homme de foi des Anglicans; qu'en Angleterre on étoit fort affligé du désordre des flottes d'Angleterre et de Hollande, dont on radouboit la première à Plymouth et la seconde à Wight; mais qu'en Hollande on ne s'en consoloit pas, à cause de la rareté de l'argent, parce qu'on avoit été obligé de prendre les avances de la flotte des Indes pour équiper ces vaisseaux-là, et ce pour trois ans, par une espèce d'emprunt; que cependant on croyoit que ces flottes seroient rétablies dans tout le mois de mars. Ces mêmes lettres ajoutoient qu'on s'étoit bien attendu que le voyage du général Meyerfeldt, qu'on avoit dépêché à Bender, n'apporteroit rien de bon, et qu'en effet, il avoit rapporté que le

1. Il étoit aussi chirurgien ordinaire du Roi.

roi de Suède ne vouloit pas consentir à la neutralité du Nord ; qu'on étoit persuadé que, par les soins de la régence de Suède, le général Crassau auroit trente mille hommes des meilleurs de ce pays-là, et qu'avec de si grandes forces l'électeur de Brandebourg ne seroit pas en état de lui résister, ses troupes étant dispersées pour la défense de ses États si séparés les uns des autres, et en entretenant un si grand corps en Flandres, d'où les ministres de Saxe et de Danemark menaçoient que leurs maîtres retireroient les leurs pour leur propre sûreté ; que les recrues ne venoient point à celles qui étoient à la solde des Hollandois, parce qu'ils ne les payoient pas, et que, la garnison de Béthune s'étant soulevée faute de solde, il avoit fallu que les officiers fissent des emprunts et s'engageassent pour trouver de quoi satisfaire les mutins.

16 mars. — Le 16, le Roi revenant de la messe appela le duc de Guiche, et travailla près de trois quarts d'heure [1] avec lui dans son cabinet. Le même jour, après le dîner du Roi, comme le comte d'Aubigny [2] prit congé du Roi pour s'en aller en Flandres, Sa Majesté lui dit : « *Je vous donne l'inspection d'infanterie qu'avoit le chevalier de Maulérrier ; on m'a donné tant de preuves de votre activité et de votre vigilance, que je ne doute pas que vous ne me serviez bien.* » On sut ce jour-là que Maret, intendant de la maison de Condé, ayant répondu avec hauteur à la duchesse de Bourbon, qui lui faisoit des reproches d'avoir engagé le duc son mari dans le procès qu'elle venoit de perdre, elle l'avoit chassé et avoit nommé pour son conseil Lesseville [3], conseiller au parlement de Paris, qui avoit une bonne tête. On sut encore que le premier président avoit dit au Roi que, s'il n'avoit la bonté de se mêler de l'affaire qui étoit entre le duc de Bourbon et les princesses ses tantes, leurs partages ne seroient pas faits dans cent ans ; que cependant la princesse de Condé ne se donnoit encore nul mouvement sur cela, mais qu'étant aux Enfants-Trouvés avec le cardinal de Noailles, après y avoir donné cinquante louis d'or, elle lui avoit dit qu'elle ne pourroit plus

1. Apparemment pour accorder des grâces à son régiment des gardes, et peut-être pour y faire quelques changements.
2. Gentilhomme d'Anjou, jeune, mais brave homme ; il étoit brigadier et colonel du régiment Royal, par la faveur de la marquise de Maintenon.
3. Il étoit conseiller-clerc, quoiqu'il eût été marié et qu'il eût des enfants.

donner l'aumône, à cause qu'elle avoit beaucoup de petits-enfants ruinés, qui étoient ses premiers pauvres.

On sut encore ce jour-là que le marquis de Montpeyroux étoit arrivé à Paris, mais qu'il n'étoit pas encore bien guéri. On parloit aussi des trois statues qu'on avoit trouvées dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris en fouillant pour faire les fondements du grand autel, dont l'une étoit de Jupiter, l'autre de Saturne, et la troisième du dieu qu'adoroient les Gaulois, avec cette inscription : *Sub Tiberio Cæsare hoc templum nautæ parisienses construxerunt.*

On disoit aussi que le comte de Savines [1] avoit mandé qu'une partie des troupes que les ennemis avoient en quartier du côté de Liège avoit marché vers la Meuse, mais qu'elle étoit retournée dans ses quartiers, et que l'autre partie, qui n'avoit pas voulu marcher sur les ordres qu'on lui en avoit envoyés, avoit depuis reçu un contre-ordre.

On apprit ce jour-là que le fameux Despréaux [2], poète satirique, étoit mort à Paris, où il s'étoit retiré depuis longtemps, travaillant à l'histoire du Roi.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour passer chez la marquise de Maintenon, la princesse d'Harcourt [3] lui présenta la nouvelle marquise de Saint-Germain-Beaupré, que tout le monde trouva très bien faite [4].

17 mars. — Le 17, on sut que Monseigneur avoit pris médecine par précaution. Le même matin, après le lever du Roi, l'envoyé de Florence eut une audience de Sa Majesté dans son cabinet, dans laquelle il lui donna part de la mort du prince François-Marie de Médicis, ci-devant cardinal, et l'on trouva à redire qu'il n'eût ni grand manteau, ni petites manchettes de grand deuil; et sur-le-champ le Roi déclara qu'il prendroit le deuil le 20, voulant donner deux jours aux princesses pour leur ajustement, et pour aller à l'opéra nouveau composé par Marais avec un peu plus de parure.

Ce jour-là, les ministres étrangers qui vinrent à Versailles à

1. Enseigne des gardes du corps et maréchal de camp, qui commandoit la Basse-Meuse.

2. Il s'appeloit en son nom Boileau, et étoit fils d'un greffier de la grand'chambre.

3. Elle étoit sa parente du côté de sa mère, la marquise de Brancas.

4. Il y avoit longtemps qu'elle étoit connue dans le monde et à la cour.

l'ordinaire firent grand bruit de la déclaration que le roi de Suède avoit fait faire à l'Angleterre et à la Hollande, qu'il ne vouloit pas de neutralité dans le Nord, et qu'il tiendroit pour ses ennemis ceux qui y enverroient des troupes; effectivement cette déclaration étoit embarrassante pour tous les potentats de l'Europe, car les alliés en redoutoient les effets avec raison, et les deux couronnes ne pouvoient guère prendre de mesures certaines sur les projets d'un roi qui étoit si éloigné. D'ailleurs il étoit certain que, malgré les nouvelles de la *Gazette de Hollande*, les mécontents de Hongrie avoient pris un ton fort haut dans les négociations qu'on avoit cru devoir finir bientôt, et qu'il n'y avoit pas lieu de douter qu'ils ne dussent être soutenus. Cependant les Hollandois redemandoient le prince Eugène avec instance, et auroient cru être perdus s'ils ne l'avoient pas.

On disoit d'un autre côté que l'invasion de l'évêché d'Hildesheim par le duc d'Hanovre mettoit le trouble dans toute l'Allemagne, et qu'il ne paroissoit pas que l'Empereur s'en mît beaucoup en peine. La comtesse de Béthune [1] disoit aussi que, par les lettres qu'elle recevoit de Pologne, tout lui paroissoit y être disposé pour le rétablissement du roi Stanislas, mais qu'on appréhendoit que les Turcs ne mollissent, et qu'ils ne se laissassent gagner par les offres avantageuses qu'on leur faisoit.

On avoit fait grand bruit de l'armement du Milanois contre le duc de Savoie, et l'on disoit qu'il n'osoit plus approcher du Vigevenasque, mais le nonce du Pape fit entendre ce jour-là qu'il ne s'agissoit nullement dans ce démêlé du Vigevenasque, mais d'une terre de l'évêché de Novare, qui ayant demandé du secours au duché de Milan, quatre mille hommes avoient pris les armes, et avoient marché au-devant des troupes du duc de Savoie, qui s'étoient retirées.

On apprit encore que quelques patrons de barques, auxquels on n'osoit ajouter foi, avoient rapporté que le comte de Staremberg étoit parti de Barcelone à cause de ses indispositions, et qu'il avoit voulu persuader à l'archiduc de se retirer au Port-Mahon ou à Naples; mais que ce prince étoit resté à Barcelone, à la sollicitation de l'archiduchesse et à la prière des Catalans, qui avoient promis d'être fidèles jusqu'à l'extrémité, même aux

1. C'étoit celle qui étoit sœur de la reine de Pologne Sobieski.

dépens de leur ville, de leurs biens et de leur vie, et que le général Op avoit pris le commandement de l'armée délabrée en attendant l'arrivée du général Thaun.

On apprit aussi le même jour que le maréchal de Catinat étoit fort mal, et qu'on ne croyoit pas qu'il pût aller bien loin. On disoit encore que le comte de Flavacourt [1] avoit voulu épouser la comtesse de Saint-Mars [2], mais qu'après que tout avoit été réglé entre les parties, quand on en avoit demandé l'agrément au Roi, il avoit répondu qu'à la vérité le comte étoit son sujet, mais qu'il avoit une affaire [3] sur son compte qu'il ne pouvoit pardonner, et que, s'il n'étoit pas sous la protection du roi d'Espagne, il le feroit châtier exemplairement.

Le même jour, on sut que le chirurgien de Paris que la duchesse du Lude avoit fait venir pour la saigner l'avoit manquée, et qu'elle en avoit envoyé chercher un autre. On apprit aussi que le quinquina avoit fait passer la fièvre à Mlle d'Armagnac. On murmuroit encore qu'il paroissoit quelque nuage de paix; mais il falloit que ce fût avec quelqu'un des alliés en particulier, car on n'auroit pas pu traiter la paix générale à si petit bruit. On apprit pareillement que, dans le temps que les députés des Suisses assemblés pour juger l'affaire du grand prieur de France arrivoient au lieu de leur assemblée pour la décider, Masner, qui étoit celui qui l'avoit enlevé, avoit insulté un des députés nommé Salis, parce qu'il le croyoit porté contre ses intérêts, ce qui avoit tellement offensé tous les députés, qu'ils avoient tous d'une voix décidé en faveur du grand prieur, ordonnant qu'au plus tard, dans le 4 du mois d'avril prochain, Masner seroit tenu de remettre ce prince dans le même lieu et dans la même place où il l'avoit pris, à faute de quoi Masner seroit lui-même tué. On ajoutoit que le comte du Luc avoit fait des merveilles en cette affaire auprès des Suisses.

18 mars. — Le 18, on disoit que le duc de Vendôme, ayant demandé avec instance un ingénieur qui avoit servi au siège de Barcelone sous Lapara, comme on n'avoit pu le trouver, le Roi

1. Gentilhomme du Vexin normand, qui étoit colonel de dragons dans les troupes d'Espagne et brigadier.

2. Fille de des Granges, maître des cérémonies de France, laquelle étoit veuve d'un lieutenant de gendarmerie, tué à la bataille de Spire.

3. Un vieil duel.

avoit mandé à d'Argenson, lieutenant général de police de Paris, de le chercher, et que, sur le portrait qu'on lui en avoit fait et sur les enseignements qu'on lui avoit donnés, il l'avoit enfin déterré dans un grenier, où il vivoit des aumônes de sa paroisse, parce que le Roi lui devoit seize mille livres dont il n'auroit pu être payé, et qu'il n'avoit rien pour vivre avec sa femme; qu'on lui avoit sur-le-champ payé les seize mille livres, qu'il avoit laissées à sa femme, qu'on l'avoit fait partir, qu'on lui avoit donné encore trois mille livres pour faire son voyage en diligence, et qu'on lui avoit promis outre cela de lui faire fournir tout ce qui lui seroit nécessaire. On disoit aussi que le marquis de Valdecañas, avec son détachement, avoit pris Solsone et qu'il assiégeoit Cardone, pour en faire l'entrepôt des munitions de guerre et de bouche; que toute l'Espagne demandoit la prise ou la ruine de Barcelone, et que le duc de Vendôme comptoit d'être devant cette place au 1er d'avril.

Cependant on apprenoit que les ennemis disposoient des trains formidables d'artillerie à Douai et à Aire pour les sièges de Saint-Omer et de Dunkerque, et que le Roi en avoit de très considérables à Arras et à Valenciennes pour faire des entreprises sur eux; et le maréchal de Villars commençoit à dire qu'il pourroit partir le 25, mais on croyoit que ce ne seroit qu'au 1er d'avril.

On assuroit d'ailleurs que l'Empereur, malgré les instances réitérées des Hollandois, n'avoit pas voulu laisser partir le prince Eugène, et qu'il avoit répondu qu'il falloit attendre à voir ce que deviendroit le roi de Suède avec sa formidable armée; qu'à la vérité le Grand Seigneur disoit hautement qu'il n'en vouloit pas à l'Empire, qu'il n'avoit aucun démêlé avec l'Empereur, mais qu'il pouvoit arriver du changement, et que le prince Eugène pourroit être plus nécessaire en Allemagne qu'en Flandres.

On sut ce jour-là que la marquise de Torcy s'étoit blessée, et qu'elle avoit pensé mourir la nuit précédente, ayant perdu cinq ou six livres de sang, et l'on apprit en même temps que la duchesse de la Trémoïlle s'étoit aussi blessée. Le même jour, le Roi accorda au duc de Richelieu que son fils le duc de Fronsac, sans passer par les mousquetaires, allât servir d'aide de camp auprès du duc de Noailles, le cardinal son oncle ayant formé ce plan et en ayant aplani les difficultés, dans la vue de dépayser un peu ce jeune seigneur et de l'empêcher de faire si souvent des

pertes au jeu. On disoit aussi que la duchesse du Lude ayant le bras enflé par la saignée qu'on lui avoit manquée, on n'avoit pas osé hasarder de la saigner une seconde fois, et que la marquise de la Vieuville avoit la fièvre.

Il couroit alors un bruit que le roi de Suède avoit été empoisonné, mais ce bruit, qui étoit venu de Hollande, paroissoit sans fondement. On appréhendoit cependant que les Hongrois mécontents ne fissent leur accommodement avec l'Empereur.

19 mars. — Le 19, on apprit que le marquis de Boufflers[1] avoit la petite vérole, qu'il en avoit été en très grand danger, mais qu'il se portoit mieux, aussi bien que la marquise de Torcy. Le même jour, on disoit qu'outre l'ingénieur que le duc de Vendôme avoit demandé, on avoit pris, à Marseille, à Toulon, à Lyon, à la Rochelle et à Bordeaux, tous ceux qui se mêloient du génie pour les envoyer à ce prince, qui soutenoit toujours que de la prise de Barcelone dépendoit le salut du roi d'Espagne et la gloire des deux couronnes.

Le même jour, on sut que la princesse des Ursins, qui étoit restée malade à Calahorra, venoit à Barèges pour prendre des eaux.

Ce jour-là, le cardinal de Janson, à la suite d'une messe qui fut dite après celle du Roi, donna à l'archevêque de Reims[2] le pallium que le Pape lui avoit envoyé. Quelque mécontent que le Roi parût du grand prieur, il ne laissoit pas de prendre part à son affaire, par considération pour le duc de Vendôme, et on savoit que le comte du Luc avoit ordre de prendre de bonnes mesures pour la faire achever. On disoit aussi que le Pape se portoit bien et promettoit un consistoire, où l'Empereur souhaitoit qu'il nommât un nonce auprès de l'archiduc pour l'envoyer à Barcelone avant que le siège en fût formé, et que ce fût Mgr Borroméo, frère du gouverneur de Naples, qu'on devoit presser de partir avant que la ville fût prise ou détruite, pour conserver la mémoire que l'archiduc avait été reconnu par le Pape pour roi d'Espagne.

On commençoit alors à voir les listes des officiers généraux des armées, mais si imparfaites, quoiqu'elles dussent être pres-

1. Fils aîné du maréchal de Boufflers.
2. Ci-devant l'abbé de Mailly et l'archevêque d'Arles.

que en tout semblables à celles de l'année dernière, qu'on n'a pas jugé à propos d'en grossir ici le volume.

20 mars. — Le 20, on apprit, par des lettres d'Espagne, que la reine étoit toujours à Saragosse, qu'on ne parloit que du détachement du marquis de Valdecañas, l'armée étant encore dans ses quartiers, et qu'on ne laissoit pas de croire qu'elle seroit devant Barcelone à la fin du mois.

Il couroit alors un bruit que les Anglois et les Hollandois s'efforçoient de persuader à l'Empereur d'obliger le roi Auguste à abdiquer une seconde fois la couronne de Pologne ; mais, quand cela auroit pu être, malgré toute la difficulté qu'il y avoit, dans la situation des affaires, d'apaiser le roi de Suède sur cet article, l'animosité qu'il avoit du manque de parole et des traités qu'il avoit avec le roi de Danemark, avec l'électeur de Brandebourg et avec l'Empereur, les nouvelles ligues que ces trois princes avoient contractées avec le Czar, et le mécontentement qu'il avoit de ce que l'Empereur n'avoit pas observé l'article touchant les protestants de Silésie, auroient été capables d'empêcher que le roi de Suède n'entrât dans les propositions de n'attaquer aucun prince de l'Empire.

On sut ce jour-là que, malgré le quinquina, la marquise de la Vieuville n'avoit pas laissé d'avoir un accès de fièvre, qui avoit commencé par un frisson de deux heures. Ce jour-là, le Roi prit le deuil pour jusqu'au samedi saint.

Le soir, Sa Majesté, allant de son cabinet à l'appartement de la marquise de Maintenon, s'arrêta au duc de Tresmes, premier gentilhomme de sa chambre en année, et lui ordonna d'aller faire ses compliments à la grande-duchesse de Toscane sur la mort de son fils. On vit aussi le marquis de Leuville [1] rendre aussi grâce au Roi de ce qu'il avoit agréé qu'il fût échangé avec le marquis de Piossasque, qu'on disoit être fort malade, et que le comte de Pontchartrain vouloit faire échanger contre quelque officier de marine, parce qu'il avoit été pris à la mer, quoiqu'il fût officier de terre.

21 mars. — Le 21, on apprit que l'envoyé du duc de Savoie à Rome en étoit parti sans avoir rien terminé sur les différends

1. Brigadier d'infanterie qui avoit été pris en venant de l'armée d'Allemagne.

de son maître avec le Pape, et cela par les intrigues de l'Empereur, qui ne servoit pas trop bien son allié. On disoit aussi que la princesse des Ursins avoit tiré d'un couvent de Rome une fille de la défunte princesse de Lanti, sa sœur, qu'elle faisoit passer en Espagne pour l'y marier, ce qu'elle ne devoit pas avoir beaucoup de peine à faire.

Le bruit couroit aussi que les Hollandois n'avoient pas été bien servis par le prince Eugène, qu'ils avoient employé pour obtenir quatre bataillons de l'Empereur pour les envoyer en Espagne, s'offrant de les y entretenir, car ils avoient été refusés sèchement, et le prince Eugène avoit dit à leurs agents que l'Empereur avoit assez d'affaires sans ce surcroît; de sorte que l'on recommençoit à délibérer à la Haye comment on y pourroit remédier.

On apprit aussi que la présidente de Bosmelet [1], mère de la duchesse de la Force, étoit morte à Paris.

22 mars. — Le 22, on sut que la première présidente le Bret [2] étoit morte à Aix, regrettée de toute la Provence à cause de sa douceur, de son honnêteté et de sa générosité. On disoit aussi que le marquis de Boufflers étoit très mal, le pourpre ayant paru avec la petite vérole, et qu'on devoit lui donner de l'émétique.

On reçut ce jour-là des lettres du duc de Vendôme, dont voici la teneur.

A Saragosse, ce 10 mars 1711.

« Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, M. le marquis « de Valdecañas a pris des quartiers en Catalogne, que les enne- « mis lui ont abandonnés à mesure qu'il s'est avancé dans le « pays; il s'est rendu maître de Cervera, où il met sa droite, et « sa gauche à Solsone, d'où les ennemis se sont retirés depuis « peu de jours à l'approche de nos troupes avec tant de précipi- « tation, qu'ils y ont laissé des armes, des grenades et quelques « munitions de guerre; c'est une petite ville fermée de bonnes « murailles, où nous allons mettre un gros quartier. »

1. Elle étoit fille de Chavigny, autrefois secrétaire d'État, et sœur cadette de la maréchale de Clérambault.
2. Fille de Croizet, président de la quatrième chambre des enquêtes du parlement de Paris.

On ajoutoit que le marquis de Valdecañas faisoit derrière lui le siège de Cardone, qu'on espéroit ne devoir pas durer longtemps, qu'il couvroit la plaine de Vic, qu'on regardoit comme la mère nourrice de l'armée, et dont on devoit ménager les vivres et les fourrages pour sa subsistance; et que cependant les ennemis faisoient faire des lignes devant Barcelone, pour y former un camp et empêcher par là l'armée du roi d'Espagne d'en approcher.

On disoit ce jour-là qu'il étoit arrivé à la cour un envoyé du roi Stanislas, qui avoit apporté au Roi des lettres de son maître et du roi de Suède, et une copie d'un traité qui avoit été découvert par les seigneurs polonois, par lequel l'Angleterre, la Hollande, le roi de Danemark et le roi de Prusse s'obligeoient de secourir le roi Auguste dans son dessein de se maintenir dans la Pologne, et d'en rendre la couronne héréditaire pour la maison de Saxe. Cet envoyé assuroit que les Polonois, jaloux de leur liberté, étoient prêts de se déclarer contre le roi Auguste et de se joindre au roi de Suède, qu'ils attendoient avec impatience.

23 mars. — Le 23, on disoit que Cassard, capitaine de frégate, qui avoit armé à Toulon pour une société, étoit allé par ordre de la cour, avec son escadre de huit vaisseaux, vers Malaga et Alicante, pour escorter jusqu'à Peñiscola des bâtiments chargés de diverses munitions.

On apprit le même matin que le marquis de Boufflers étoit mort le soir précédent, à l'arrivée du maréchal son père, qui étoit allé à Boufflers pour changer d'air jusqu'au 1er d'avril qu'il devoit entrer en quartier auprès du Roi. Sa Majesté y envoya sur-le-champ Roland, un de ses gentilshommes ordinaires, pour lui faire des compliments de sa part, aussi bien qu'à la maréchale; il trouva le maréchal tout en pleurs, et ses sanglots l'empêchèrent longtemps de pouvoir lui répondre, ce qui fut suivi de ses étouffements ordinaires; pour la maréchale, elle parut moins agitée.

Les lettres qu'on reçut de Flandres ce jour-là portoient que le prince Eugène étoit arrivé à la Haye, que les ennemis faisoient avancer trente bataillons à Warneton, et que la Lys et l'Escaut étoient couverts de bateaux destinés pour apporter des munitions. Quelques courtisans prirent la liberté de demander

à Monseigneur et au duc de Bourgogne si l'arrivée du prince Eugène étoit véritable, et ils répondirent qu'il n'y étoit pas arrivé, mais qu'il devoit y arriver le 24 ou le 25. Ce qui étoit fort embarrassant étoit de savoir comment pourroit subsister la cavalerie du Roi, l'Artois n'ayant pas été ensemencé, de sorte qu'il falloit du sec jusqu'au mois de juin.

Les lettres de Hollande du 16 portoient ce jour-là qu'on n'y avoit point de nouvelles d'Angleterre, mais qu'on y étoit persuadé que les affaires des alliés alloient très mal en Espagne, l'Empereur ayant opiniâtrément refusé d'y envoyer les quatre bataillons qu'on lui avoit demandés à condition de les y entretenir; que la loterie d'Angleterre faisoit appréhender que le reste de l'argent de Hollande n'y passât, et que, pour éviter cet inconvenient, on alloit en faire une en Hollande à des conditions aussi avantageuses; qu'on avoit été si outré de la déclaration que Palmquist, envoyé de Suède, avoit faite au nom de son maître, qu'on avoit délibéré si on le chasseroit, mais qu'on n'avoit pas encore résolu de le faire, la république ayant déjà assez d'affaires sur les bras, sans s'en attirer de nouvelles; que l'argent devenoit tous les jours plus rare, ce qui faisoit regretter les pertes qu'avoient faites les flottes d'Angleterre et de Hollande; que les recrues n'arrivoient point, et que cependant la lettre circulaire pour les troupes ordonnoit qu'elles fussent prêtes à marcher le 25.

24 mars. — Le 24, on sut que l'envoyé du roi Stanislas étoit reparti pour son pays. Le nonce du Pape dit le même jour à Versailles, où il étoit à son ordinaire avec tous les autres ministres étrangers, que le prince Eugène n'étoit point parti de Vienne, et tout le monde convenoit qu'au moins il n'étoit pas encore arrivé à la Haye.

On apprit aussi que Mlle de Lanti épousoit le prince de Palestine, qui avoit suivi le roi d'Espagne, passant pour cela pardessus toutes sortes de considérations, et qu'en récompense de sa fidélité, Sa Majesté Catholique l'avoit fait Grand et lui avoit donné l'ordre de la Toison.

On apprit aussi qu'il y avoit eu quelque émotion à Saint-Omer, dans laquelle l'évêque avoit très bien fait son devoir, et n'avoit pas été médiocrement utile au marquis de Goësbriant.

On assuroit aussi qu'à Londres on avoit imprimé le certificat

que la défunte reine d'Angleterre[1] avoit fait expédier de la naissance du roi d'Angleterre, son neveu, signé de soixante milords, et qu'il se vendoit et achetoit librement et publiquement. A cela on ajoutoit que le roi d'Angleterre avoit reçu plusieurs lettres anonymes venant d'Angleterre, par lesquelles on lui mandoit de ne plus aller à la guerre sous le titre de chevalier de Saint-Georges, qu'il avoit assez fait connoître sa valeur, que sa vie étoit trop chère à toute une nation, et qu'il songeât à la conserver; on croyoit même que c'étoit sur le fondement de ces lettres qu'il avoit pris la résolution de faire vendre son équipage et d'aller voir l'armée d'Allemagne et celle de Dauphiné, après quoi il iroit visiter toutes les côtes de France.

On parloit le même jour d'une harangue que M. Scheppin avoit faite à la Chambre basse, et qui avoit été envoyée au duc de Berwick; elle étoit longue, mais en voici à peu près l'extrait. Il commençoit par se plaindre des abus qui avoient été commis; ensuite il faisoit un panégyrique du défunt roi Jacques et de son habileté en matière de finances; après cela, il parloit contre la dissipation des domaines de la couronne depuis la révolution. Ensuite il concluoit que, comme le Parlement avoit, par un acte, révoqué tous les dons faits par le roi Guillaume en Irlande, on devoit par la même raison faire alors la même chose dans la Grande-Bretagne; sur quoi la Chambre avoit établi un comité pour dresser l'acte pour les réunir à la couronne. En parlant du roi Jacques, il avoit dit que, quoique, depuis plus de vingt ans, parmi beaucoup d'étranges choses, celle-là principalement eût été pratiquée, de dénigrer la réputation de ce prince, néanmoins il osoit dire, sans craindre la moindre censure, que ce roi avoit été en tous points le meilleur de tous les princes qui avoient jamais été assis sur le trône; qu'à la vérité, il étoit trop honnête homme et trop sincère pour un roi d'Angleterre; que sa bonté avoit été scandaleusement trompée par les fripons auxquels il se fioit et lesquels, à la honte éternelle de l'Angleterre, avoient été récompensés pour leurs trahisons et infamies, pendant que ce seul prince avoit été puni, lui qui, par les lois du royaume, étoit impunissable. Il s'étoit aussi beaucoup étendu sur sa justice et son économie.

1. Sœur du roi de Portugal.

L'après-dînée, le maréchal d'Harcourt travailla avec le Roi dans son cabinet pendant deux heures, et personne ne douta que ce ne fût pour régler toutes les affaires qui concernoient l'armée d'Allemagne pour la campagne prochaine.

25 mars. — Le 25, le Roi, contre sa coutume, n'alla qu'à midi entendre une basse messe à sa tribune, après laquelle il entendit les vêpres de la Vierge, chantées par sa musique sans motet, et en sortant de sa chapelle, il dit à l'évêque de Metz qu'il lui permettoit de se faire recevoir duc et pair au Parlement.

On voyoit alors une lettre particulière d'Espagne, qui marquoit de grands détails de ce pays-là, qu'on a jugé à propos d'insérer ici. Elle portoit qu'on avoit cru comme une chose infaillible que Leurs Majestés Catholiques retourneroient à Madrid, et qu'en effet on avoit su que la princesse des Ursins travailloit fortement pour cela, dans le dessein de maintenir mieux son autorité, en séparant le roi d'avec le duc de Vendôme, mais que ce prince avoit déclaré nettement à Sa Majesté que, si elle quittoit Saragosse avant que les magasins fussent remplis et qu'elle eût établi toutes les dispositions nécessaires pour l'ouverture de la campagne, il s'en retourneroit en France; et que cette déclaration si ouverte avoit entièrement assoupi l'envie qu'on avoit de retourner à Madrid; qu'on avoit fait une promotion d'officiers généraux, dont la liste n'avoit point encore paru, mais que l'on croyoit que la princesse des Ursins y avoit eu grande part, ce qui avoit été si sensible au duc de Vendôme qu'il n'avoit pu s'empêcher de le témoigner, disant qu'il n'appartenoit pas à une femme de se mêler des affaires de la guerre; que c'étoit depuis ce temps-là qu'on avoit dit que la princesse des Ursins alloit à Bagnères pour ses incommodités, et que bien des gens croyoient que, si elle y alloit, elle ne reviendroit plus en Espagne. La même lettre portoit aussi que le marquis de Castelar continuoit à régler avec le roi les affaires de la guerre, en l'absence de don Joseph Grimaldo, qui n'étoit pas encore rétabli de sa maladie, mais qu'il y avoit bien des gens qui croyoient qu'il s'étoit plutôt retiré par rapport à l'autorité que le marquis de Castelar s'étoit établie que par le retardement de sa convalescence; qu'on avoit établi une capitation en Aragon, qui produiroit vingt-cinq mille pistoles, ce qui ne seroit pas d'un petit secours pour la campagne, et qu'en même temps, pour consoler les peuples, on leur faisoit

espérer le rétablissement de leurs privilèges, qu'ils souhaitoient avec passion; qu'il étoit arrivé à Saragosse un officier dépêché par le duc de Noailles, qui faisoit part au duc de Vendôme de la bonne disposition dans laquelle il trouvoit les peuples de la plaine de Vic, lui mandant qu'il faisoit contribuer jusqu'à quatre lieues de Barcelone, l'exhortant à profiter d'un temps si favorable et à faire avancer l'armée du Roi du côté de Barcelone, sans se mettre en peine de ses vivres, l'assurant qu'il en auroit suffisamment jusqu'à ce que ceux de Castille fussent arrivés; mais que, nonobstant cela, le duc de Vendôme avoit dit qu'il ne vouloit point faire marcher les troupes qu'il n'eût rempli des magasins, ne voulant point faire de fonds sur ceux du duc de Noailles, ni se fier à ceux qui se mêloient d'en faire en Aragon; qu'on appréhendoit que le retardement des vivres ne fût préjudiciable pour l'entreprise de Barcelone, d'où il étoit arrivé un neveu du prince de Tzerclaës, qui étoit prisonnier, avec plein pouvoir du comte de Staremberg pour pouvoir faire un échange des prisonniers, mais qu'il paroissoit que le roi n'étoit pas d'avis de le faire, voulant voir au préalable comment se termineroit l'affaire de Barcelone.

La même lettre ajoutoit encore qu'à Saragosse le conseil du roi étoit composé du président de Castille, du marquis de Vidanans, du comte d'Aguilar et du président de la hacienda, qui travailloient avec application pour la remonte, les habits et l'artillerie, en exécution de tous les ordres qui leur avoient été donnés; que le président de Castille avoit depuis quelques jours envoyé chercher le marquis de Priego, nouveau duc de Medina-Celi, et lui avoit communiqué un ordre du roi qu'il avoit de faire arrêter doña Angela Vaylia, nommée autrement la Giorsina, qui étoit venue d'Italie avec le défunt duc de Medina-Celi, et laquelle étoit actuellement avec la duchesse sa veuve, le roi ayant ordonné au président de Castille de faire la chose sans scandale, afin de ne point chagriner la duchesse; que le marquis s'étoit offert de conduire lui-même à la maison du jurat la doña Angela, dès qu'on le lui ordonneroit, ce qu'il avoit exécuté, et qu'en même temps elle avoit été conduite à l'Alcazar de Ségovie, avec une femme de chambre et un cuisinier, qu'on lui avoit permis de mener avec elle; que cette détention avoit donné beaucoup à penser, le motif en étant ignoré, comme aussi celui de l'empri-

sonnement qu'on avoit fait la même nuit de la personne de don Felix de la Cruz-Astudo, secrétaire du Pérou. A la fin de cette lettre étoit, par apostille, que l'on apprenoit de Cadix que Cassard étoit rentré dans la Méditerranée avec ses cinq vaisseaux de guerre et les trois prises qu'il avoit faites, et que don Joseph Grimaldo avoit repris sa place aux dépêches auprès du roi.

26 mars. — Le 26, le Roi se fit saigner par précaution, et l'on remarqua que, lorsqu'il s'habilla sur les onze heures, ce fut Maréchal, son premier chirurgien, et non pas les officiers de sa garde-robe, qui lui mirent son justaucorps. Sur le midi, il alla de son pied à sa chapelle entendre la messe à son ordinaire, comme s'il n'eût pas été saigné.

On disoit ce jour-là que le marquis de Maillebois[1], qui étoit en otage à Lille pour ce que le Roi devoit à la ville, ayant su qu'on le vouloit faire transférer à Groningue, et peut-être en Angleterre, ce qui étoit contraire à la capitulation, avoit écrit au maréchal de Montesquiou, pour le prier de lui envoyer une escorte, avec laquelle il s'étoit sauvé.

27 mars. — Le 27 au matin, il eut une assez longue audience du Roi, dans son cabinet, en présence de son père, après laquelle on disoit que les Hollandois, s'étant mis en tête qu'il avoit fait une entreprise pour faire brûler les magasins de Lille, n'avoient point voulu recevoir toutes les choses légitimes et raisonnables qu'il leur avoit dites pour leur prouver son innocence et celle de Tourneins[2] et de Saint-Martin[3], qui étoient otages avec lui, et que, voyant qu'on vouloit tout de bon, contre la foi de la capitulation, les conduire à Groningue, et peut-être en Angleterre, ils avoient pris tous trois le parti de se sauver et avoient écrit une lettre au gouverneur de Lille, par laquelle ils lui protestoient qu'ils n'avoient jamais pensé à la chose dont on les accusoit, qu'ils n'avoient pris le parti de se retirer que parce que l'on vouloit enfreindre à leur égard la capitulation, et que, si l'on vouloit leur donner de bonnes sûretés de la garder exactement, ils étoient prêts de retourner, et qu'ils seroient à Arras en attendant sa réponse.

1. Fils aîné du contrôleur général Desmaretz.
2. Lieutenant-colonel du régiment de Charost et brigadier, gentilhomme de Dauphiné.
3. Commissaire des guerres.

Ce jour-là, la marquise de Busca [1], première femme de chambre de Madame, mourut à Versailles, n'ayant été malade que trente-six heures; et l'on disoit que le roi d'Espagne, ayant découvert que Stanhope, qui étoit prisonnier sur sa parole, donnoit des avis aux ennemis, l'avoit fait conduire au château de Pampelune.

28 mars. — Le 28, les lettres de Hollande marquoient que, le 25, les ennemis auroient un corps de quinze mille hommes entre Lille et Tournay pour escorter un grand convoi, et que ces troupes étoient un détachement de soixante-dix hommes par régiment des troupes qui étoient dans les derrières. Elles portoient aussi que le roi de Suède avoit fait un manifeste contre les Hollandois, par lequel il se plaignoit qu'ils n'avoient pas observé le traité avec lui, et que le gouverneur de Poméranie leur avoit envoyé ce manifeste, avec une lettre pleine de hauteur et de plaintes. Elles marquoient encore que le roi de Prusse se plaignoit aux Hollandois et les menaçoit de retirer ses troupes, s'ils ne lui faisoient raison sur trois choses : la première, de décider sur la succession du défunt roi Guillaume; la seconde, de faire sortir les troupes de Fillingen, dont un prince leur allié s'étoit emparé, jusqu'à ce que la succession fût décidée en justice; et la troisième, qu'on lui payât dix-sept millions d'arrérages qui lui étoient dus depuis la bataille de Ramillies. Enfin elles ajoutoient que la maison d'Hanovre se plaignoit aussi sur d'autres griefs, et que l'on disoit qu'elle redemandoit ses troupes.

L'après-dînée, le Roi fit à cheval la revue de ses deux compagnies de mousquetaires, dans la grande place qui est entre les deux écuries de Versailles et la dernière cour du château, et la duchesse de Bourgogne l'y accompagna à cheval avec quelques dames.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Montesquiou, qui mandoit que les ennemis assembloient un corps du côté d'Orchies, et l'on assuroit que l'on avoit des nouvelles certaines que le roi de Suède étoit en marche.

On voyoit le même jour la déclaration en latin que ce prince

1. Elle s'appeloit en son nom Amart, elle avoit épousé le baron de Busca lorsqu'il n'étoit qu'exempt des gardes du corps, et elle femme de chambre de défunte Madame Henriette d'Angleterre; mais il étoit devenu depuis lieutenant général, et elle première femme de chambre de Madame, sœur de l'électeur palatin.

avoit fait notifier par son envoyé aux États-Généraux des Provinces-Unies, que l'on va mettre ici comme une pièce importante pour l'histoire.

Declaratio Regis Sueciorum.

« Quam primum Sua Regia Majestas inaudivit serenimum « Romanorum Imperatorem, serenissimam Magnæ Britaniæ Re- « ginam, atque alios ac præpotentes Ordines Generales Uniti « Belgii, necnon complures Imperii principes, profundæ tran- « quillitati Germaniæ in mutuum consensisse fœdus; nullatenus « dubitavit quin scopus istius fœderis in tantum foret ut Regna « ac Provinciæ suæ adversus vim hostium tutæ, et tutæ mane- « rent; id enim ab ante memoratarum Potestatum amicitia, pac- « torum lege ad mutuam defensionem stabilita, expectare et « jure etiam postulare debuit. Verum postquam ipsi innotuit « iniquissimam adversariorum suorum causam eodem pariter « protegi atque foveri, Regnaque et Provincias suas injuriis hos- « tium, abutentium opportunitate temporum, relinqui absque « ullo amicorum suorum auxilio : protestata est palam, atque per « ministros suos declarari jussit se nulla ratione teneri posse « legibus istius fœderis, ipsa invita, ac vix citra partium studia initi. « Protestatur adhuc, atque notum hinc testatumque facit omni- « bus ac singulis se fretum auxilio divino, atque æquitate causæ, « salvam sibi reservatam velle omnimodam, ac nullis legibus « circum scriptam facultatem utendi mediis ac viribus quas Deus « concessit adversus hostes suos, ubicumque locorum et quo- « cumque usus et ratio belli id poposcerit. Quod si autem præter « omnem spem et expectationem quisquam amicum animum « exuens remoram aut obstaculum ipsi objecerit, tam cum in eo « fuerit ut justis armis ipsi sit persequendus conjuratus hostis, « declarat Sacra Regia Majestas se non posse eumdem alio quam « aggressoris loco habere. In quorum majorem fidem hasce manu « propria subscripsit, ac ità ratas esse voluit. Actum ad urbem « Benderam, die 30 novembris anni 1711.

« *Signatum erat* : Carolus. »

Outre cela, ce que l'envoyé de Suède dit aux députés de Leurs Hautes Puissances pour les affaires étrangères se réduisoit à ces quatre points suivants : à leur présenter la déclaration ci-dessus;

à demander en vertu de la paix de Travendal un prompt secours pour le rétablissement de ladite paix; que si cela ne pouvoit s'obtenir, Sa Majesté espéroit qu'on voudroit bien excuser les mesures qu'elle seroit obligée de prendre en ce cas pour y parvenir, et dont elle souhaiteroit fort de pouvoir se dispenser pour l'amour des alliés; et qu'elle n'a nulle envie de leur nuire, ni de les contrecarrer dans leurs affaires, et qu'elle espère de leur part la même condition.

On parloit beaucoup ce jour-là de certain vaisseau hollandois, qui, étant venu à Rouen sous un bon passeport, y avoit librement chargé toutes les marchandises comprises au même passeport; mais en sortant de la rivière de Seine, il avoit trouvé deux armateurs dunkerquois, qui l'avoient arrêté; que d'abord il avoit montré son passeport, qui avoit été trouvé bon par les armateurs, mais qu'ils avoient dit qu'ils avoient ordre de le fouiller pour voir s'il n'y avoit rien dans le vaisseau qui ne fût pas compris dans le passeport; qu'en effet, ils l'avoient fouillé, et y avoient trouvé une grosse caisse et douze gros ballots qui n'étoient pas compris dans le passeport, et qu'ainsi ils avoient ramené le vaisseau à Rouen, où ils avoient fait mettre cette caisse et ces ballots à terre; qu'on disoit que c'étoient des effets du cardinal de Bouillon, et que le Roi avoit envoyé une commission expresse à Richebourg, intendant de Rouen, pour en faire l'ouverture.

29 mars. — Le 29, on voyoit la sentence que le canton de Schwitz avoit donnée contre Masner, qui avoit enlevé le grand prieur de France, par laquelle il paroissoit que tout ce qu'on avoit dit jusqu'alors étoit inventé. Voici la teneur de cette sentence.

Sentence.

« Soit notoire à tout le monde, par le présent manifeste, « qu'ayant appris avec bien de l'étonnement que Thomas Masner, bourgeois de Coire aux Grisons, avoit entrepris l'été dernier de poursuivre avec des hommes armés M. de Merveilleux « jusque dans le territoire de la Suisse du comté de Sargantz; « que ledit sieur de Merveilleux ayant pu se retirer à Ragatz, il « s'étoit jeté sur son valet, l'avoit maltraité, et violé ainsi ledit « territoire, dont lui Masner auroit dû donner satisfaction au lieu « requis. Mais, comme les scélérats n'ont point de honte d'en-

« tasser les crimes l'un sur l'autre, ledit Thomas Masner a eu « la hardiesse de mettre la main, le 28 octobre 1710, sur Son « Altesse Mgr de Vendôme, parent de Sa Majesté Royale de « France et de Navarre, notre plus ancien allié, prince du sang « et grand prieur de France, contre le droit des gens, dans « les Grisons, dans un pays neutre, et dans un passage libre à « un quart de lieue de Coire, a arrêté ledit seigneur grand « prieur, et l'a mené prisonnier par la juridiction incontestable « des sept louables cantons coseigneurs de la comté de Sar- « gantz; et comme ce Masner a été cité péremptoirement par le « bailli de Sargantz pour comparoître et se justifier desdites « violations, et qu'au lieu de se présenter, il s'est moqué du « jugement, et a même voulu disputer la juridiction des sept « louables cantons d'une manière insoutenable : Nous, Statthal- « ter et Conseil du pays de Schwitz, après avoir fait de mûres « réflexions sur les choses pour détourner les inconvénients qui « pourroient suivre, pour châtier ce Thomas Masner criminel, « et pour servir d'exemple à de pareils scélérats, qui pourroient « à l'avenir songer à de pareilles violations, avons déclaré et « déclarons pour notre canton que ce Thomas Masner sera pros- « crit publiquement, banni de tous les bailliages communs, ses « meubles et immeubles qui s'y trouveront confisqués, et que « celui qui le tuera et rapportera sa tête, ou quelques autres « marques apparentes de son occision, recevra cent ducats de « récompense de l'office de Sargantz;... et afin que ce bannis- « sement soit connu aussi à nos propres gens, nous voulons et « commandons que l'on publie et affiche dans toutes nos juridic- « tions que personne ne donne audit Masner ni logement, ni « assistance, sous peine de disgrâce, et que, s'il peut être ren- « contré dans notre juridiction, il nous soit remis vif ou mort, et « que celui qui le prendra et amènera sera récompensé comme « il est dit ci-dessus, outre nos grâces paternelles. Le 14 de « mars 1711. »

30 mars. — Le 30, le Roi prit médecine à son ordinaire, et l'on sut que Sainte-Marie d'Elvemont [1], cornette colonel, avoit acheté de d'Indeville [2] le régiment Colonel général de la cava-

1. Gentilhomme de Normandie.
2. Son nom étoit le Brun, il étoit fils d'un président de Paris, et avoit

lerie, sur le pied de cent cinq mille livres, mais en des payements fort commodes pour l'acheteur; et que le comte d'Evreux lui avoit accordé sur ce régiment, qui tomboit dans son casuel en cas de vacance [1], un brevet de retenue de soixante mille livres.

31 mars. — Le 31 au matin, après le lever du Roi, les députés des États d'Artois, conduits par le duc d'Elbeuf, leur gouverneur, le secrétaire d'État Voysin et le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies de France, vinrent présenter leurs cahiers au Roi, et ce fut l'abbé régulier de Saint-Jean qui porta la parole.

On apprit ce jour-là par la *Gazette de Hollande* la terrible aventure de l'abbé de la Bourlie [2]; les ministres d'Angleterre l'ayant soupçonné d'avoir des intelligences avec la France, la reine le fit arrêter dans Saint-James, d'où il fut conduit chez le magistrat; les secrétaires d'État s'y trouvèrent, et Harley lui ayant représenté doucement qu'il avoit grand tort de trahir la reine et son État après les grands bienfaits qu'il avoit reçus de Sa Majesté, il se saisit du canif qui étoit sur la table, et en donna un coup à Harley vis-à-vis du cœur; mais, par bonheur pour lui, le coup porta sur une côte qui fit rompre le canif, de sorte que le second coup que la Bourlie lui porta fut sans effet; dans ce moment, Saint-Jean mit l'épée à la main, et en donna deux coups à la Bourlie au travers du corps, de sorte qu'on eut bien de la peine à le porter en prison. On ajoutoit qu'on savoit par des lettres particulières que, depuis sa blessure, qui étoit fort dangereuse, il avoit demandé à parler, et qu'il avoit déclaré qu'il y avoit une grande conjuration contre la reine, et que c'étoit lui-même qui la devoit poignarder.

On sut ce jour-là que le Roi avoit donné ordre que les compagnies de ses régiments des gardes qui devoient marcher en campagne cessassent, le 3 du mois d'avril, de lui monter la garde, et se tinssent prêtes à marcher incessamment. On apprit aussi que le Roi avoit agréé que la marquise de Coëtenfao eût auprès

épousé la fille de défunt la Vienne, premier valet de chambre du Roi, de son troisième lit.

1. Cela étoit bon pourvu que le comte d'Evreux ne mourût pas avant lui, ou ne vendît pas sa charge, car il ne pouvoit pas disposer des droits du colonel général qui devoit lui succéder.

2. Depuis il avoit pris le nom de marquis de Guiscard, sous lequel on l'aura vu en divers endroits de ces *Mémoires*.

de la duchesse de Berry les mêmes prérogatives qu'avoient les dames du palais auprès de la duchesse de Bourgogne, néanmoins sans pension.

On sut encore le même jour, par des lettres de Dantzick, que le Czar marchoit avec son armée à Léopold, et le roi Auguste avec la sienne à Varsovie; que le Grand Seigneur marchoit en personne en Pologne, pendant que le Kan des Tartares s'avançoit à Pultawa, ce qui mettoit les Polonois en d'étranges irrésolutions. D'autres lettres assuroient que des Alleurs étoit allé à Bender trouver le roi de Suède, et qu'on ne doutoit point que ce ne fût pour signer, de la part du Roi, la ligue entre ce prince et la France. Elles marquoient même que des Alleurs avoit trouvé à Bender le Kan des Tartares, qui y étoit venu conférer avec le roi de Suède, lequel Kan lui avoit dit qu'il y avoit longtemps qu'il avoit envie de voir le Roi de France, qu'à la vérité cela n'étoit pas facile, à cause de la distance des lieux, mais qu'il espéroit qu'il entendroit dire pendant cette campagne qu'il auroit travaillé utilement pour ses intérêts. On disoit aussi le même jour que les ennemis assembloient un corps de vingt-cinq mille hommes sous Maëstricht, qui étoit apparemment composé des troupes qu'ils avoient en quartier dans les derrières.

On eut encore nouvelle que les miquelets avoient surpris auprès de Benavete trois compagnies des gardes espagnoles et wallonnes, qu'ils les avoient toutes massacrées, et qu'on s'en étoit vengé en brûlant quantité de leurs villages. On mandoit aussi de ce pays-là que le grand convoi de munitions de guerre et de bouche qui étoit arrivé à Peñiscola, filoit incessamment vers Tortose, qu'il en arrivoit tous les jours de nouvelles à Peñiscola, et qu'avec cela on croyoit pouvoir bientôt faire le siège de Barcelone. On sut encore que le duc de Noailles, passant par la France, étoit allé rendre ses respects au roi d'Espagne pour recevoir de lui la grandesse; et que le marquis de Bay avoit découvert que le général Stanhope faisoit apporter sourdement des armes de Portugal pour armer le plus grand nombre des prisonniers qu'il pourroit et se retirer avec ce corps en Portugal; ce qui avoit obligé le roi d'Espagne à le faire transférer avec un grand nombre d'officiers généraux à Pampelune, d'où l'on croyoit qu'on le feroit passer en France; que cependant le duc de Vendôme avoit mandé au comte de Staremberg que, s'il ne faisoit revenir les prison-

niers françois et espagnols faits à la bataille de Saragosse qu'il avoit envoyés en Italie, où ils périssoient tous de misère, il enverroit ceux qui avoient été faits à la dernière bataille travailler aux mines. On sut aussi que, depuis la retraite du marquis de Maillebois, les ennemis avoient envoyé à Berg-op-Zoom tous les otages qu'ils avoient gardés dans toutes les places qu'ils avoient prises pendant les dernières campagnes.

AVRIL 1711

1er avril. — Le 1er d'avril, on vit paroître les commencements de la maison du duc et de la duchesse de Berry, c'est-à-dire quelques gardes et toute la livrée, mais les tables ne commencèrent pas encore à marcher, non plus que les carrosses, qui n'étoient pas encore achevés.

Le soir, le maréchal de Villars dit que les ennemis avoient un grand corps entre Lille, Douai et Tournay, et il travailla toute la soirée chez la marquise de Maintenon avec le Roi et le secrétaire d'État Voysin. On disoit que le duc de Mazarin étoit à l'extrémité.

2 avril. — Le 2, le Roi fit à son ordinaire la cérémonie de la Cène; ce fut le P. Capitan, général des barnabites, qui prêcha, et l'évêque d'Autun [1] qui fit l'absoute. En sortant de cette cérémonie, le Roi signa le contrat de mariage du jeune marquis de Lassay avec sa tante, Mlle de Montataire.

On apprit ce jour-là que les Portugais avoient surpris Miranda, et qu'ils y avoient fait douze cents prisonniers de guerre.

Le même jour, on disoit que le carrosse de Montreuil à Paris, dans lequel étoient plusieurs officiers qui apportoient de l'argent à Paris, avoit été attaqué par un parti de trente hommes des ennemis, qui avoient emporté tout ce qu'ils avoient trouvé dedans et emmené les hommes prisonniers; mais que, par un extrême bonheur, il étoit passé un moment après par le même endroit un convoi d'argent qui alloit à Montreuil sous une grosse escorte, à laquelle s'étoit joint un parti des troupes du Roi, dont le commandant n'avoit pas eu plus tôt appris le mal-

1. L'évêque de Metz, qui avoit une mauvaise voix, lui céda volontiers cette fonction, qui lui appartenoit de droit, pour lui faire plaisir.

heur du carrosse, qu'il avoit couru après le parti des ennemis, l'avoit joint, l'avoit pris tout entier, et avoit repris généralement tout ce qu'il emmenoit.

3 avril. — Le 3, le Roi entendit le sermon de la Passion que fit le P. Quinquet, et il dit qu'il n'en avoit jamais entendu un si touchant.

Ce jour-là, on eut nouvelle que le marquis de Barville, ci-devant colonel d'un petit régiment d'infanterie, et qui revenoit d'Espagne, où il avoit servi auprès du duc de Vendôme, avoit été assassiné en traversant la forêt de Loches dans sa chaise.

4 avril. — Le 4, le Roi fit ses pâques à la paroisse de Versailles, et à sa messe, les évêques d'Autun et de Comminges [1] lui prêtèrent leur serment de fidélité; ensuite il vint toucher les malades des écrouelles au lieu accoutumé.

On disoit ce jour-là que le marquis de Mirabeau [2] avoit vendu son régiment soixante-cinq mille livres au marquis de Gensac, lequel avoit vendu le sien quatorze mille livres au comte de Pifons, troisième fils du marquis de Saumery; mais on ne sut pas encore ce jour-là la distribution des bénéfices que le Roi avoit faite.

On reçut le même jour des lettres du duc de Vendôme dont voici la teneur.

« *A Saragosse, ce 24 de mars 1711.*

« J'ai reçu avant-hier une lettre de M. le marquis de Valdecañas, par laquelle il me mande que, suivant les ordres qu'il « avoit reçus, il avoit assemblé les troupes, et marché aux enne- « mis pour leur faire abandonner les quartiers qu'ils occupoient « à Calaf et aux environs; il marcha d'abord à Conil, où les « ennemis avoient laissé dans le château un capitaine, trois lieu- « tenants et cent fusiliers des régiments de Chober et Ferrer; « ils firent mine de se défendre, mais, voyant approcher le « mineur, ils se rendirent à discrétion. Ensuite M. de Valde- « cañas marcha à Calaf, où les ennemis ne jugèrent pas à propos « de l'attendre; les habitants vinrent au-devant de lui pour prêter

1. Ci-devant l'abbé du Bouschet.
2. Gentilhomme de Provence, qui avoit bien servi; il étoit brigadier.

« l'obédience au roi, et lui dirent que les troupes ennemies qui « occupoient ce quartier l'avoient abandonné à la nouvelle de « sa marche; on a trouvé dans ce pays-là beaucoup de subsis- « tance pour notre armée. »

5 avril. — Le 5, l'évêque d'Autun officia à la grand'messe, que le Roi entendit à sa chapelle; l'après-dînée, il assista au dernier sermon du P. Quinquet, qui soutint en finissant la haute réputation qu'il s'étoit acquise pendant le carême. Ensuite le Roi entendit les vêpres, où le même prélat officia.

On apprit ce jour-là que Poulletier, intendant des finances, étoit mort, et que le Roi avoit accordé son emploi à son fils nommé Ninville, qui étoit maître des requêtes. On sut aussi que la duchesse douairière d'Aumont étoit morte à Paris d'une fluxion sur la poitrine.

Le bruit couroit encore le même jour que les Tartares avoient fait une grande irruption en Moscovie, que le Grand Seigneur étoit arrivé en Moldavie, et que le prétendu chaouch n'étoit qu'un envoyé du Grand Vizir au prince Eugène, lequel, à cause de cette négociation, n'avoit pu quitter Vienne.

On parloit aussi beaucoup de la harangue d'un milord dans le Parlement, dans laquelle il avoit soutenu fortement qu'il falloit rétablir le commerce avec la France, disant, entre autres choses, que l'Angleterre n'avoit jamais rien gagné à se brouiller avec elle.

Le soir, on apprit que le Roi n'avoit pas encore donné l'archevêché de Toulouse, mais qu'il avoit distribué les autres bénéfices vacants, donnant l'archevêché d'Arles à l'abbé de Janson [1], l'évêché de Lombez à l'abbé Fagon [2], l'évêché de Saintes à l'abbé le Pilleur [3], l'évêché de Grasse au P. Mesgrigny [4], capucin, l'abbaye de Saint-Martin d'Autun à l'abbé Mongin [5], l'abbaye de Savigny à l'abbé de Damas [6], l'abbaye de la Magdeleine à l'abbé

1. Fils du frère du cardinal et frère du marquis de Janson, ci-devant sous-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires.
2. Fils de Fagon, premier médecin du Roi.
3. D'une médiocre famille de Paris ou de Rouen.
4. Il étoit de la famille des Mesgrigny de Champagne, mais très vieux.
5. Précepteur du comte de Charolois, qu'on appeloit alors M. le comte tout court.
6. Gentilhomme de Bourgogne, qui se nommoit autrement Futigny.

de Saumery [1], l'abbaye d'Entremont à l'abbé de Vialard [2], l'abbaye de Saint-Pierre de Reims à Mme de Roye [3], l'abbaye de la Barre à Mme du Bois [4], et l'abbaye de Juvigny à Mme de Vassignac [5].

6 avril. — Le 6, on contoit une action du jeune Lacroix, qu'on nommoit le chevalier, et l'on disoit que son père, lui ayant donné un gros détachement, lui avoit ordonné d'aller enlever un régiment de dragons qui étoit dans un des faubourgs de Liège; qu'il avoit fort bien exécuté cet ordre, en ayant enlevé tous les officiers, à la réserve du lieutenant-colonel, qui s'étoit sauvé en chemise; qu'il avoit renvoyé une partie des dragons, n'étant pas assez fort pour les emmener tous, mais qu'il avoit emmené plus de cent trente chevaux, sur lesquels il avoit fait lier tout ce qu'il avoit pu emmener de prisonniers.

Le même jour, on murmuroit que le Pape et le grand-duc faisoient tous les efforts imaginables pour engager le duc de Savoie, qui étoit plus mécontent de l'Empereur que jamais, à entrer dans une ligue avec eux pour la conservation de l'Italie. Le bruit couroit en même temps que l'Empereur songeoit à faire élire son frère roi des Romains, et que, s'il y réussissoit, il se contenteroit peut-être de l'Italie. On disoit aussi que milord d'Ossery avoit fort pesté contre le pensionnaire Heinsius, disant qu'il avoit absolument gâté les affaires des alliés, en empêchant la paix de se faire, comme la France y avoit consenti, à Gertruydenberg. On disoit aussi que les États-Généraux avoient fait arrêter le prince de Borgia, gouverneur de la citadelle d'Anvers, comme suspect d'intelligence avec leurs ennemis; mais on croyoit qu'ils ne l'avoient fait que pour avoir un prétexte de retirer la garnison espagnole de cette place, et d'y en mettre une hollandoise, dans la vue qu'ils avoient de composer de nouvelles provinces de tous les pays qu'ils avoient conquis depuis la dernière guerre.

7 avril. — Le 7, la duchesse de Berry fut saignée pour sa

1. Fils du comte de Saumery, premier maître d'hôtel de Mme la duchesse de Bourgogne, qui avoit un grand nombre d'enfants.
2. Il étoit de Dauphiné et grand vicaire d'Embrun.
3. Sœur du comte de Bonsy, qui étoit religieuse à Notre-Dame de Soissons, où sa sœur aînée étoit abbesse.
4. De médiocre naissance, et qui étoit prieure de l'abbaye de la Barre.
5. Damoiselle de Champagne, sœur du comte d'Imécourt, lieutenant général.

grossesse, et le Roi alla lui rendre visite après sa messe. On sut aussi que la duchesse du Lude avoit une douleur de côté assez considérable, qu'elle avoit été saignée du pied, qu'elle s'étoit évanouie deux fois, et qu'on l'avoit crue morte, mais qu'elle se portoit mieux.

Le même jour, on assuroit que le palatin de Kiovie avoit pénétré jusque dans le palatinat de Sandomir, et que le général Crassau marchoit pour se joindre à lui, afin d'entrer ensemble dans la Saxe, et l'on commençoit à être persuadé que le roi Auguste seroit obligé d'abdiquer une seconde fois la couronne de Pologne, mais on ne croyoit pas pour cela que le roi de Suède cessât de lui faire la guerre.

Le bruit couroit aussi que l'abbé de la Bourlie étoit mort dans sa prison, n'ayant voulu ni boire ni manger, et que le parlement d'Angleterre avoit présenté une adresse à la reine Anne au sujet de l'attentat qu'on avoit voulu faire sur sa vie, pour la sûreté de laquelle il lui avoit demandé qu'on reléguât tous les papistes à dix lieues aux environs de Londres.

Les lettres d'Arras portoient ce jour-là qu'on avoit cru que les ennemis en vouloient à Bouchain, parce qu'ils avoient fait filer beaucoup de troupes de ce côté-là, mais que, se contentant de doubler les postes de Saint-Amand, de Hasnon et de Marchiennes, ils s'occupoient à lever des terres de l'autre côté de la rivière, et travailloient vers le Pont-Avendin à se mettre à couvert contre les entreprises de l'armée du Roi; qu'ils avoient commandé les pionniers d'Artois et de la châtellenie de Lille pour travailler à ces ouvrages, et détruire les anciennes lignes que le Roi avoit fait faire, et qu'ainsi il n'y avoit pas d'apparence qu'ils voulussent aller en avant; que les troupes du Roi gardoient la Sensée depuis l'Écluse jusqu'à Bouchain, qu'il y avoit un grand corps au Barcq d'Aubigny, qui étoit alternativement relevé par la garnison de Bouchain et par celle de Cambrai; que le maréchal de Montesquiou étoit parti d'Arras pour aller à Cambrai, laissant la place au maréchal de Villars, et qu'un partisan françois avoit mis le feu à un magasin de douze cents milliers de foin, mais que les ennemis avoient trouvé le secret de l'éteindre, et que la perte n'avoit été qu'à deux cents milliers.

8 avril. — Le 8, on apprit que la duchesse du Lude se portoit beaucoup mieux, et Madame eut des nouvelles de la marche

du roi de Suède ; mais bien des gens avoient peine à croire que le roi de Suède et le palatin de Kiovie se fussent si fort avancés, et qu'ils eussent pu pénétrer par la Pokutie et la Russie Noire, après avoir côtoyé le Dniester et s'être assemblés dans la Moldavie. Il couroit aussi un bruit qu'il y avoit de nouveaux mouvements en Écosse, où les peuples demandoient leur roi, mais il n'y avoit pas grande apparence ; car, quoique l'Angleterre parût dénuée d'argent et de troupes et qu'elle fût exposée à une invasion dans la situation présente, la France n'étoit pas en état de pouvoir rien entreprendre de ce côté-là. On disoit encore que l'Empereur, ne pouvant ôter le gouvernement de Milan à Colmenero, l'avoit fait citer à Vienne pour rendre compte de ses actions [1].

Ce jour-là, Monseigneur alla s'établir à Meudon pour jusqu'au voyage de Marly, où le Roi devoit aller le 15, et le Roi remit au 14 à faire la revue de ses gendarmes et chevau-légers. Le même jour, le marquis de Saumery présenta au Roi le comte de Chabannes-Curton [2], auquel Sa Majesté avoit donné l'agrément d'acheter le régiment de Cotentin, qu'il avoit taxé à trente mille livres [3]. Le soir, la marquise de Châteauneuf [4], qui n'étoit malade que depuis vingt-quatre heures, mourut à Versailles au milieu de sa famille.

9 avril. — Le 9 au matin, on apprit que Monseigneur, qui s'étoit plaint le soir précédent d'un grand mal de tête, s'étant mis sur sa chaise avant que de partir pour aller à la chasse, avoit eu une petite foiblesse, accompagnée du même mal de tête, ce qui l'avoit obligé de rompre sa partie de chasse et de se mettre au lit; qu'il avoit ensuite senti des maux de reins et de la foiblesse aux jambes ; que sa tête s'étoit ensuite dégagée, mais

1. On se sert des traîtres pour un temps, mais ils sont toujours odieux.

2. Frère cadet de celui qui avoit un régiment royal ; ils étoient tous deux fils de la défunte comtesse de Curton, sœur de la marquise de Saumery.

3. Cela étoit bien fâcheux pour des Tousches, qui en étoit colonel et brigadier, et qui avoit bien servi, ayant encore donné des marques de sa valeur et de son application pendant la dernière campagne, mais il falloit que le Roi fût persuadé de quelque chose à son désavantage, puisqu'il ne l'avoit pas fait maréchal de camp à son rang, et que, lorsqu'il sortoit du service, il lui taxoit son régiment moins qu'il ne valoit.

4. Elle étoit fille d'un Fourcy, frère aîné de celui qui avoit été dans les suites prévôt des marchands et conseiller d'État, et d'une Fleuriot, sœur de d'Armenonville qui, après la mort de son mari, avoit épousé le ministre d'État et contrôleur général le Pelletier.

que la grande envie de dormir qu'il avoit, laquelle tendoit à une espèce d'assoupissement, faisoit appréhender à Fagon, lequel étoit allé sur-le-champ à Meudon avec Maréchal, que ce pût être la petite vérole, et qu'il avoit décidé qu'il falloit tirer à Monseigneur trois poilettes de sang, ce qui avoit été très bien exécuté.

Le Roi, à son dîner, ayant eu nouvelle que Monseigneur se portoit mieux, s'en alla à Marly, d'où il ne revint qu'à sept heures du soir; cependant les princes et princesses, suivis d'une infinité de courtisans et de dames, allèrent à Meudon voir Monseigneur. Vers le soir, on disoit que son pouls n'étoit pas encore développé, et que Fagon avoit dit qu'il falloit attendre au lendemain pour juger plus sainement de cette maladie, qu'on espéroit pourtant ne devoir être qu'une fièvre de printemps.

On disoit ce jour-là qu'on équipoit à Brest dix vaisseaux de cinquante à soixante-dix pièces de canon, et que des armateurs particuliers en faisoient la dépense pour exécuter un grand dessein dans les mers éloignées; mais les spéculatifs ne laissoient pas de donner diverses interprétations à cet armement.

Sur les onze heures du soir, on apprit que la fièvre de Monseigneur, étant considérablement augmentée, avoit dégagé son pouls, mais que les foiblesses dans les jambes, les maux de reins et de tête, qui continuoient toujours, faisoient beaucoup appréhender la petite vérole, quoiqu'il n'eût pas vomi, et l'on disoit tout haut que si, le lendemain au matin, le mal continuoit ou se déclaroit, le Roi avoit dit qu'après sa messe il iroit à Meudon pour s'y établir, et y rester pendant le cours de la maladie de Monseigneur.

Le même jour, Dauger, major de la gendarmerie, dit au Roi que la gangrène avoit paru à la blessure du chevalier de Monmeins [1], et qu'il étoit en danger d'avoir le pied coupé. On avoit eu nouvelle quelques jours auparavant que milord Marton [2], frère du comte de Roucy, avoit été arrêté en Angleterre; il étoit vrai qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, mais sa famille se plai-

1. Capitaine lieutenant des chevau-légers d'Orléans, qui étoit frère du comte de Monmeins, enseigne des gardes du corps et maréchal de camp.

2. Cadet de tous les frères du comte de Roucy, qui avoit eu le malheur de rester à Londres avec sa mère, la comtesse de Roye, et sa sœur, Mlle de Roucy, fameuses huguenotes.

gnoit de l'affront qu'on lui avoit fait de le comprendre en quelque manière dans les folies de l'abbé de la Bourlie.

Cependant on ne s'expliquoit pas encore à la cour sur l'ouverture de la campagne, les pluies retardant tous les projets. Les lettres de Hollande du 1er marquoient qu'on y attendoit le prince Eugène pour résoudre le siège d'Arras ou celui de Saint-Omer, et qu'il devoit y arriver dans la semaine courante; qu'on n'y ajoûtoit point de foi aux histoires qu'on avoit inventées en Angleterre sur les projets et la mort de l'abbé de la Bourlie, et qu'on n'y étoit pas surpris du prompt effet qu'avoit eu la loterie de Londres, parce qu'on y recevoit trois quarts en billets de l'Echiquier et autres billets de l'État, et qu'on n'y recevoit qu'un quart en argent comptant, ce qui ne soulageoit pas l'État dans la nécessité présente, mais donnoit le moyen d'absorber les billets qui étoient devenus trop communs, et qui avoient perdu le crédit [1].

On reçut aussi des lettres de Legendre, intendant de Montauban, par lesquelles il mandoit qu'il avoit vu à Toulouse le duc de Noailles, dont il disoit des merveilles, et ensuite il mandoit diverses nouvelles d'Espagne, dont voici les principales et les plus récentes : qu'on tiendroit un grand conseil de guerre à Saragosse, dès que ce duc y seroit arrivé, et que là se décideroit la manière de faire le siège de Barcelone; que le roi d'Espagne faisoit habiller ses troupes tout de neuf, et que les habits arrivoient de tous côtés; que les recrues s'étoient faites si facilement, qu'elles devoient toutes être arrivées à leurs régiments dès le mois de mars; que les vivres marchoient de toutes parts en diligence; que l'artillerie étoit si nombreuse, qu'il en coûtoit trois mille piastres par jour pour l'entretien; que milord Grafton avoit été blamé de n'avoir pas secouru, dans la conque de Trence, un parti de quatre cents hommes qui avoit été massacré par quatre mille miquelets; que sept cents miquelets avoient envoyé demander grâce à Valence, et qu'on les avoit renvoyés chez eux; que Barcelone étoit dans une grande consternation, et ne se rassuroit point à la vue des fortifications qu'on augmentoit au double dans les endroits foibles, ni par les promesses qu'on lui faisoit

1. Ils avoient imité la France en faisant ces billets et y avoient aussi mal réussi qu'elle.

de la secourir de tous côtés et de faire une grande diversion du côté du Portugal; que le marquis de Bay devoit avoir vingt mille hommes dès le 20 de mars, qu'il n'avoit rien à craindre, et qu'il étoit seulement au désespoir de ce que la garnison de Miranda ne lui avoit pas donné le temps de battre les Portugais; que ceux-ci avoient bien de la peine à faire leurs recrues chez eux, et qu'ils ne seroient pas en état de rien entreprendre, à moins qu'il ne leur vînt quelque renfort considérable d'Angleterre et de Hollande.

D'autre côté, on assuroit que le roi de Suède étoit en marche, qu'on ne savoit pas encore s'il avoit passé la Pokutie, en laissant le Dniester à droite, mais qu'il étoit certain que le Czar, après avoir seulement donné quelques troupes au roi de Danemark pour faire une diversion en Schonen, avoit rassemblé ses quartiers de Pologne, de Livonie et de Lithuanie, pour aller défendre son pays de l'invasion des Tartares, et qu'on ne savoit pas ce qu'il avoit laissé de troupes au roi Auguste.

10 avril. — Le 10 au matin, on disoit que les grands symptômes du mal de Monseigneur étoient cessés, qu'à la vérité on lui avoit vu deux boutons sur le front, mais qu'il étoit sujet à en avoir; que cependant les médecins lui donnoient force cordiaux; que le Roi partiroit après sa messe pour s'y aller établir, et qu'il y resteroit quarante jours, si c'étoit la petite vérole. En effet, Sa Majesté partit aussitôt que sa messe fut finie, et fit défendre aux princes et princesses d'y venir avec lui. Le soir, la petite vérole parut, et on disoit qu'elle sortoit bien.

11 avril. — Le 11, on sut que le chevalier d'Ambres[1], colonel d'un petit régiment d'infanterie, avoit acheté le régiment de la Reine quatre-vingt-dix mille livres.

12 avril. — Le 12, tout le monde disoit que la petite vérole de Monseigneur alloit de mieux en mieux, mais cela commença à changer sur le soir, parce qu'elle lui portoit à la tête, et même qu'il rêvoit ayant les yeux ouverts; ce qui obligea le Roi à défendre que personne n'entrât dans sa chambre, laquelle étoit toujours toute pleine de monde.

13 avril. — Le 13, on disoit qu'il se portoit mieux, et l'on

1. Fils cadet du marquis d'Ambres, lieutenant général pour le Roi en Gascogne.

sut que le comte de Chamarande avoit supplié le Roi de lui permettre de quitter le service, étant tout perclus de goutte, et véritablement c'étoit une grande perte pour le service, car le Roi n'en avoit pas de meilleur entre ses officiers généraux. Ce jour-là, les régiments des gardes eurent ordre de partir pour l'armée le 16 et le 17.

14 avril. — Le 14, les deux compagnies de mousquetaires du Roi eurent ordre de partir de Paris le 19, et tout le monde disoit que Monseigneur avoit assez bien passé la nuit, et pendant le jour, on le trouvoit en assez bon état, mais sur les sept heures du soir, il commença à tourner à la mort et expira à onze heures. En même temps, le Roi demanda ses carrosses, et partit de Meudon à onze heures et demie pour aller se retirer à Marly. En approchant des cours de Versailles, il trouva la duchesse de Bourgogne qui venoit au-devant de lui dans son carrosse avec quelques dames, il s'arrêta un moment à lui parler, pour lui apprendre cette triste nouvelle, et ensuite il continua son chemin, et ne put se mettre au lit que trois heures après être arrivé, appréhendant d'étouffer, tant sa douleur étoit grande. Cependant la duchesse de Bourgogne remonta dans son appartement, où elle trouva le duc de Bourgogne, le duc et la duchesse de Berry, auxquels elle apprit la mort de Monseigneur; le duc de Berry s'évanouit sur-le-champ, on eut beaucoup de peine à le faire revenir, et on fut obligé de l'emporter à son appartement, où on le mit dans son lit, étouffant de sanglots.

15 avril. — Le 15, le Roi donna au duc de Bourgogne le titre et toutes les prérogatives de dauphin, et à la princesse son épouse le titre et les prérogatives de dauphine, et leur écrivit en cette manière par Bayard [1], qu'ils lui avoient envoyé pour savoir des nouvelles de sa santé, et pour le supplier qu'il leur permît de se rendre auprès de lui, ce qu'il ne jugea pas à propos. Ensuite en entrant à table, même avant que de s'asseoir, il dit tout haut qu'on ne traiteroit plus le nouveau dauphin de Monseigneur, qu'en lui parlant on lui diroit *Monsieur*, et qu'en parlant de lui, on diroit : M. le Dauphin; que cela étoit mieux, et que ç'avoit été un abus de traiter défunt M. le Dauphin de Monseigneur, et qu'il étoit tombé lui-même dans cet abus, l'appelant ainsi dans sa jeunesse.

1. Écuyer de M. le Dauphin, qui étoit un gentilhomme de Languedoc.

16 avril. — Le 16, le duc de Tresmes demanda au Roi comment on feroit pour le deuil [1], et le Roi lui répondit seulement : comme on avoit fait pour Mme la Dauphine. Sa Majesté ajouta que M. le Dauphin viendroit le 19 à Marly avec tous les princes et princesses lui faire la révérence, et que toute la cour auroit la même permission le lendemain. On sut aussi que le Roi avoit fait la liste pour Marly, et que les dames nommées y viendroient le 20, mais que le duc de Bourbon et les princesses ses sœurs n'étoient point sur la liste ; car, pour la duchesse de Bourbon et la princesse de Conti, dès que Monseigneur eut rendu l'esprit, elles étoient venues en diligence trouver le Roi à Marly.

On disoit aussi que le cardinal de Janson passoit fort mal toutes les nuits, qu'il étoit fort affoibli, et que, le jour précédent, il avoit voulu aller à Marly, mais qu'en s'habillant dans ce dessein, il étoit retombé tout d'un coup dans sa chaise, de sorte que ses domestiques lui avoient persuadé, quoique avec peine, de rompre ce voyage. Comme la maladie dont Monseigneur étoit mort ne permettoit pas qu'on lui fît des obsèques avec les cérémonies accoutumées, il avoit été résolu qu'on le porteroit dans un carrosse à Saint-Denis, avec vingt-quatre pages qui porteroient des flambeaux et les vingt gardes qui étoient de salle chez lui à Meudon, et que ce convoi seroit conduit par l'évêque de Metz et le duc de la Trémoïlle ; mais le marquis de Beringhen, premier écuyer, représenta au Roi qu'il n'étoit pas à propos qu'avec un si petit cortège le corps de Monseigneur passât par Paris, et le Roi, approuvant son avis, ordonna qu'il passât par le bois de Boulogne. En effet, cet avis étoit très sage, vu l'effroyable douleur [2] où tout Paris étoit de la perte de Monseigneur, qui y étoit adoré, aussi bien que par tout le royaume.

On sut encore que la revue des gendarmes et chevau-légers de la garde étoit remise au 18, et qu'ils partiroient le 21 pour l'armée.

Le soir, le Roi conserva tous les officiers qui étoient par commission chez feu Monseigneur et chez M. le Dauphin, comme

1. C'étoit la fonction du premier gentilhomme de la chambre du Roi en année de prendre l'ordre du Roi sur la manière et la qualité des deuils, et de les donner ensuite au public.

2. Elle alla jusqu'à faire dire au public bien des extravagances.

les garçons de la chambre, les garçons de la garde-robe, les valets de pied, et même les huissiers et valets de chambre ordinaires et autres semblables, et l'on sut que tous auroient également l'honneur de le servir; on ne disoit encore rien de son premier valet de chambre du Chesne, mais il lui convenoit trop pour le changer, d'autant plus qu'à la mort de Moreau, le Roi avoit dit à ses premiers valets de chambre de servir chez le duc de Bourgogne, et qu'ils lui avoient représenté qu'il leur seroit trop à charge d'avoir entre eux quatre trois services différents à faire [1]. On ne parloit pas non plus du premier médecin, ni du premier chirurgien, mais comme Bourdelin se mouroit, il pouvoit faire place à Boudin, premier médecin de Monseigneur. Ce fut aussi le même jour que le Roi conserva tous les menins de Monseigneur, qui étoient le comte de Cheverny, le chevalier de Grignan, le marquis de Florensac, le comte de Sainte-Maure, le comte de Matignon, le marquis d'Urfé, le marquis d'Antin, le marquis de Biron, le marquis de la Vallière et le marquis de Pompadour; et que Sa Majesté agréa que le marquis d'Antin cédât sa place au marquis de Gondrin, son fils.

Ce jour-là on contoit ce qui étoit arrivé le jour précédent au comte de Roucy; quand il vit Monseigneur mort, il lui prit une si grande oppression qu'il ne pouvoit plus respirer, avec des convulsions à la bouche, de sorte qu'on crut qu'il alloit mourir; on lui défit sa cravate, on lui déboutonna son justaucorps et sa veste, et on lui donna diverses liqueurs, lesquelles ayant eu bien de la peine à le faire revenir, il sortit tout d'un coup de la chambre de Monseigneur et, sans être accompagné de personne, il partit tout seul pour s'acheminer à Paris; en chemin, il se trouva mal et tomba dans un fossé, et par hasard un homme qui passoit le trouva en cet état, lui donna du secours, lui fit prendre de l'eau de la reine de Hongrie, et le conduisit à pied à Paris, pendant que ses domestiques le cherchoient de tous côtés.

17 avril. — Le 17, le Roi décida, avant que d'aller à la messe, que ses domestiques feroient draper leurs carrosses et habiller

1. Ce n'étoit pas bien raisonner, car Monseigneur étant mort, les premiers valets de chambre du Roi n'auroient plus eu que deux services à faire, auprès du Roi et auprès de M. le Dauphin, mais du Chesne fut conservé par les raisons de convenance, et l'on vit bientôt les plus huppés de la cour capter sa bienveillance.

leurs livrées de noir, et que l'on porteroit chez Sa Majesté des pleureuses [1] et des crêpes pendant trois semaines, et pendant six semaines chez les princes, lesquels porteroient le deuil pendant un an, et la maison du Roi seulement six mois. Sa Majesté ordonna le même matin au marquis d'Heudicourt [2] de supprimer le grand état de la louveterie, et de la réduire sur l'ancien pied, lui disant que le reste étoit devenu inutile et causoit une trop grande dépense.

Après la messe, le Roi changea son ordre pour le deuil, et décida que tout le monde le porteroit un an, que ses domestiques porteroient des pleureuses six semaines, et ceux des princes trois mois, et qu'il vouloit que tous ses bas officiers fussent en deuil.

On sut aussi que, le 27, le Roi iroit à Versailles dîner seulement à son petit couvert, pour y recevoir le matin les compliments des ministres étrangers et l'après-dînée les harangues des cours supérieures. Pendant le dîner du Roi, le duc de la Trémoïlle parut, revenant de conduire le corps de Monseigneur à Saint-Denis, et le Roi lui demanda à quelle heure ils étoient partis de Meudon ; il lui répondit que la marche avoit commencé à cinq heures et demie et qu'ils étoient arrivés à Saint-Denis à dix heures et demie.

On disoit ce jour-là qu'on démeubloit Meudon entièrement, et qu'on en portoit tous les meubles au garde-meuble du Roi, M. le Dauphin ayant fait entendre au Roi les bonnes raisons qu'il avoit pour n'y pas aller, et que d'ailleurs on avoit dépêché au roi d'Espagne pour lui apprendre la mort de Monseigneur, et savoir en même temps s'il vouloit hériter de lui.

18 avril. — Le 18, le Roi fit à Marly, au Trou d'Enfer, la revue des deux compagnies de ses gendarmes et des chevau-légers de sa garde, qu'il trouva en très bon état.

19 avril. — Le 19, les deux compagnies de mousquetaires du

1. On appeloit ainsi de certains morceaux de toile qu'on attachoit au haut des manches du justaucorps, et d'autres plus petits qu'on attachoit au bout des manches des vestes.

2. Grand louvetier de France, qui faisoit par là une terrible chute, aussi bien que tous ceux qui n'étoient que commissionnaires dans la louveterie : car, des quatre-vingt-dix mille livres que feu Monseigneur donnoit par an d'augmentation pour l'équipage du loup on disoit qu'il en revenoit vingt-cinq ou trente mille au marquis d'Heudicourt.

Roi partirent de Paris pour se rendre à l'armée; et l'on sut que le comte de Montsoreau [1] avoit perdu son fils unique.

On disoit ce jour-là que la flotte des ennemis qui portoit dix bataillons à Barcelone avoit passé le détroit, et l'on remarqua que le Roi, qui, deux jours auparavant, avoit demandé à l'évêque de Metz s'il reviendroit à Marly, lui demanda ce jour-là à la messe quand il partoit, et que ce prélat lui ayant répondu que ce seroit dans deux ou trois jours, le Roi lui demanda quand il partiroit de Paris, et sur ce qu'il lui répondit que ce seroit le 3 du mois prochain, le Roi continua et lui dit : « *Sera-ce sans faute? il vous faudra des escortes si cela est.* » Mais il lui répondit qu'il ne lui en faudroit point, parce qu'il iroit par la Lorraine.

Le soir, le comte de Pontchartrain apprit au Roi qu'il étoit arrivé à Cadix six vaisseaux richement chargés, sur l'un desquels il y avoit plus de douze cent mille piastres pour le compte du roi d'Espagne, sans compter son indult sur les effets des particuliers, qui pourroit aller encore à plus d'un million, et que la barque qui avoit apporté cette nouvelle avoit rapporté que, quatre ou cinq heures après que ces vaisseaux avoient été entrés dans ce port, elle avoit rencontré la flotte des ennemis, qui auroit certainement fait une bonne prise. Ce fut ce même soir que M. le Dauphin et Mme la Dauphine, qui avoit eu une vapeur en dînant, partirent de Versailles avec le duc et la duchesse de Berry pour aller à Marly, où ils devoient saluer le Roi sur les dix heures.

Il commençoit alors à courir dans Paris une lettre des évêques de la Rochelle [2] et de Luçon au Roi [3], qui faisoit grand bruit dans le monde [4], et qu'on a jugé mériter d'être insérée ici.

1. Fils du marquis de Sourches, grand prévôt de France; il étoit lieutenant général.

2. Ci-devant l'abbé de Champflour, qui étoit d'Auvergne.

3. Ci-devant l'abbé de Lescure, qui étoit du côté du Languedoc.

4. Pour entendre cette affaire, il faut savoir qu'autrefois, du temps que le cardinal de Noailles étoit évêque de Châlons, un certain P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire, depuis fameux par son apostasie, avoit fait une version du Nouveau Testament, laquelle fut alors approuvée par l'évêque de Châlons, qui fut surpris par des gens qui l'approchoient. Depuis elle fut censurée et condamnée par le Pape, et quoique l'Église de France en corps n'eût pas reçu sa décision, néanmoins, comme ce livre étoit dangereux, plusieurs évêques particuliers s'élevèrent contre. Les évêques de la Rochelle et de Luçon furent les premiers qui levèrent l'étendard et qui firent afficher dans Paris leurs mandements, par lesquels ils con-

Lettre des évêques de la Rochelle et de Luçon au Roi.

« Sire,

« La voix publique a sans doute appris à Votre Majesté comment M. le cardinal de Noailles a cru devoir punir, dans la personne de nos neveux, la censure que nous avons prononcée contre le *Nouveau Testament* du P. Quesnel. Nous sommes bien persuadés, Sire, que Votre Majesté ne sauroit approuver une conduite qu'elle vient encore tout récemment de condamner par un exemple éclatant. Ce n'est donc point pour lui faire connoître l'injustice qui nous est faite que nous prenons la liberté de lui écrire, mais ce n'est pas non plus pour nous en plaindre par rapport à nos intérêts particuliers.

« Oui, Sire, s'il n'y avoit que nos deux personnes et celles de nos proches intéressées dans cette affaire, nous prendrions le parti de souffrir en silence, et nous nous ferions un plaisir de souffrir pour une si juste cause ; mais nous est-il permis d'oublier ce que nous devons en cette occasion à l'Église, et en particulier à la liberté du saint ministère dont il a plu à Dieu de nous honorer, par le choix de Votre Majesté? En effet, Sire, il ne s'agit de rien moins ici que de laisser prévaloir l'hérésie, si les évêques se taisent, ou, s'ils parlent, de scandaliser les peuples, qui verront un autre évêque se lever publiquement contre ses confrères, et leur donner les marques les plus éclatantes de son ressentiment.

« Nous le disons avec la plus vive douleur, l'erreur fait chaque jour d'immenses progrès par le moyen de plusieurs livres, les uns dédiés à M. le cardinal, d'autres approuvés de lui ou par des gens à lui, tous venant d'auteurs qui lui sont chers. Etrange situation que celle où les évêques vont se trouver! Regarderont-ils tranquillement chacun dans leur diocèse la portion du troupeau que le Seigneur leur a confié s'empoisonner dans ces livres pernicieux? Parleront-ils, au péril, ne

damnoient ce livre. Le cardinal de Noailles le trouva mauvais et ordonna aux supérieurs du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, d'en faire sortir deux neveux de ces évêques qui faisoient en Sorbonne leurs cours de théologie; et ce fut à cette occasion que ces deux évêques écrivirent au Roi cette lettre si forte. Depuis, l'évêque de Gap fit aussi afficher son mandement dans Paris en conformité de ceux des deux autres évêques.

« disons pas de se voir maltraités dans leurs personnes ou dans « les membres de leurs familles, car ils doivent compter cela « pour rien, mais au péril de voir éclater des ressentiments « scandaleux et qui déshonorent l'épiscopat, au péril de voir « ces mauvais livres soutenus et autorisés par ceux qui devroient « être les premiers à les proscrire? Mais, pour ne parler ici que « du *Nouveau Testament* du P. Quesnel, le plus contagieux de « tous les livres, feu M. l'évêque de Chartres, Votre Majesté le « sait, après l'avoir supprimé dans son diocèse autant qu'il lui « étoit possible, s'étoit enfin résolu de le flétrir juridiquement « par une censure publique, lorsque la mort nous a enlevé ce « prélat, dont la mémoire sera toujours précieuse au clergé de « France. Votre Majesté le sait encore, plusieurs évêques ont « effectivement condamné ce dangereux ouvrage, sans que M. le « cardinal ait cru devoir en prendre la défense. Devions-nous « nous attendre que, faisant seulement ce que plusieurs autres « de nos confrères avoient fait avant nous, sans qu'il parût y « trouver à redire, nous vissions éclater son indignation contre « nous seuls?

« Respectant, à la tête du *Nouveau Testament* dont il s'agit, « l'approbation dont M. le cardinal l'avoit malheureusement « honoré, nous aurions bien voulu ne le condamner qu'après « qu'il l'auroit condamné lui-même; nous nous sommes même « flattés qu'il donneroit enfin cet exemple à l'Église, surtout « depuis que nous avons vu le Souverain Pontife s'expliquer et « condamner ce pernicieux ouvrage; enfin nous n'avons parlé « que quand nous avons désespéré que M. le cardinal voulût « parler lui-même, et lorsque la contagion, gagnant de tous côtés, « ne nous a plus permis de nous taire.

« Les raisons qu'on a eues, Sire, de suspendre en France la « publication du jugement du Souverain Pontife touchant le *Nouveau Testament* du P. Quesnel, bien loin de nous dispenser de « publier notre jugement particulier, nous obligeoient au contraire de le faire au plus tôt. Plus le mal étoit reconnu, plus « il paroissoit grand, moins il y avoit de temps à perdre pour « arrêter la contagion.

« Nous avons donc parlé, Sire, parce qu'il ne nous étoit plus « possible de garder le silence, mais comment l'avons-nous fait? « M. le cardinal peut-il se plaindre que nous ayons manqué à

« ce qui étoit dû à son rang et à son caractère? Avons-nous dit « dans la censure un seul mot de lui, ou qu'il dût prendre pour « lui? Tout notre crime est donc d'avoir condamné un livre qui « inspire la révolte et l'erreur, et qu'il avoit eu le malheur d'ap- « prouver.

« En effet, sommes-nous la cause que M. le cardinal ait « approuvé ce livre? L'avons-nous empêché de rectifier ce qu'il « avoit fait et de se conformer sur cela au jugement du Souve- « rain Pontife? Falloit-il laisser entre les mains des fidèles un « livre qui corrompoit leur foi, qui portoit et qui nourrissoit dans « les communautés où il est admis le mépris de toutes les puis- « sances légitimes? Falloit-il laisser ce livre entre les mains des « fidèles, parce que M. le cardinal avoit été surpris et l'avoit « trouvé orthodoxe? Où en seroit l'Église si les évêques étoient « touchés de ces vues humaines jusqu'à oublier ce qu'ils doivent « au dépôt de la foi et au salut de leur troupeau?

« Tout le monde le sait, ce fut par une foule de prétendus « livres de piété, surtout des livres sur l'Écriture, que les pre- « miers calvinistes infectèrent ce royaume; ces livres répandi- « rent en moins de rien la contagion partout, et furent la prin- « cipale source de ces prodigieux ravages que l'hérésie a faits « parmi nous pendant un siècle, et que Votre Majesté seule a « su réparer. Ces maux sont trop connus et trop récents pour « ne pas réveiller le zèle des évêques à la vue des maux sem- « blables que nous commençons à éprouver de toutes parts.

« Bien loin donc, Sire, que nous soyons ébranlés par les mau- « vais traitements que nous venons de recevoir, nous sentons, « grâce au ciel, notre zèle s'accroître, et foulant aux pieds « toutes les considérations humaines dont un évêque doit rougir, « nous allons achever de purger, s'il est possible, nos diocèses « de tous ces livres infectés du poison des nouvelles erreurs.

« Nous croyons pourtant, Sire, devoir supplier Votre Majesté « d'arrêter le scandale qui arriveroit, si celui que nous devrions « avoir à notre tête pour faire front à l'hérésie s'obstinoit à nous « empêcher de la combattre, et s'il essayoit par de nouveaux « chagrins de nous faire tomber les armes des mains.

« Le dirons-nous à Votre Majesté, mais que pourrions-nous « craindre en parlant au prince le plus religieux et qui aime le « plus l'Église! Les nouveautés en matière de religion n'ont jamais

« prévalu dans les États qu'autant qu'elles ont été appuyées « par les évêques puissants et redoutables à leurs confrères; « les plus grands maux de l'Église, sous les empereurs chré- « tiens, sont venus des évêques des villes impériales, qui abu- « soient de l'autorité que leur place leur donnoit; c'est de « quoi l'histoire ecclésiastique nous fournit de bien tristes « exemples.

« Maintenez-nous, Sire, nous vous en conjurons, mainte- « nez les évêques du premier et du plus chrétien de tous les « royaumes dans la liberté que leur ministère demande, et qu'on « tente évidemment de leur ôter; qu'il nous soit permis à tous « de marquer hautement aux brebis de nos troupeaux, et les « bons et les mauvais pâturages, en condamnant ces livres héré- « tiques; que nous n'ayons plus rien à craindre que les sec- « taires qui les ont faits; qu'ils nous outragent, ces sectaires, « qu'ils nous déchirent dans leurs libelles, c'est l'esprit de l'hé- « résie, nous nous y attendons, et nous en faisons gloire.

« Puissiez-vous, Sire, et par le respect que M. le cardinal « doit à ce que vous êtes et à la reconnaissance qu'il doit à vos « bienfaits, puissiez-vous obtenir de lui qu'il lève enfin un scan- « dale qui fait depuis si longtemps gémir tous les vrais fidèles, « en ôtant son approbation et sa protection à un livre qu'il ne « peut plus soutenir que par des voies de fait absolument indi- « gnes de son caractère. Il y a dans la place où il est une véri- « table grandeur d'âme à pouvoir confesser qu'on s'est trompé, « et qu'on a été trompé. Quelle édification pour l'Église dans cet « aveu! quelle gloire pour Votre Majesté d'avoir refermé cette « plaie de l'épiscopat, et de nous avoir tous unis pour seconder « votre zèle à exterminer l'hérésie! Il y a lieu de croire que M. le « cardinal cédera au zèle auquel rien n'a résisté. Mais si Votre « Majesté n'étoit pas assez heureuse pour faire pencher ce prélat « du côté qu'il faut, nous osons espérer de votre piété, Sire, que « vous ferez retrancher votre privilège du plus pernicieux livre « que l'hérésie ait enfanté; nous supplions encore une fois Votre « Majesté d'être persuadée qu'il n'y a aucun ressentiment qui « nous fasse agir dans cette occasion, puisque nous sommes « remplis d'amour, de respect et d'estime pour M. le cardinal; « mais ce qui nous afflige, c'est qu'avec le zèle qu'il a pour « l'Église, il ne laisse pas de donner sa confiance à des per-

« sonnes qui certainement ne travaillent qu'à établir de nou-
« velles erreurs.

« Quelque éclatantes que soient toutes vos autres actions, « Sire, c'est toujours de tout ce que vous avez fait pour votre « religion que vous tirerez votre plus solide gloire, c'est celle-là « surtout que nous souhaitons à Votre Majesté, en lui demandant « ici sa protection pour nous et pour toute l'Église de France! »

20 avril. — Le 20 au matin, on apprit que la princesse de Conti avoit pensé mourir la nuit précédente d'une violente oppression, qu'elle avoit envoyé chercher en même temps le médecin, le chirurgien et le confesseur; qu'elle s'étoit confessée au curé de Marly, qu'on l'avoit saignée du bras, ce qui l'avoit un peu soulagée, et qu'on alloit encore la saigner du pied. On sut aussi que Bourdelin, premier médecin de Mme la Dauphine, étoit mort, et il fut regretté des riches et des pauvres, principalement des derniers, qu'il visitoit soigneusement et auxquels il faisoit beaucoup de charités; et on apprit en même temps que Boudin étoit nommé à sa place, et que Mme la Dauphine avoit conservé à sa famille la charge de médecin ordinaire qu'il avoit achetée. On apprit encore que la duchesse de Villeroy avoit à Versailles la petite vérole, qu'elle avoit gagnée pour avoir parlé à son mari.

Ce jour-là, les lettres de Saragosse du 7 portoient que la reine avoit été très mal d'une fièvre continue avec des redoublements, qu'elle avoit d'abord été saignée du bras, et ensuite du pied, et que cette dernière saignée avoit de beaucoup diminué sa fièvre et ses douleurs de tête; qu'ensuite il lui étoit venu de grandes sueurs, qui l'avoient tirée d'affaire. On disoit aussi qu'on ne croyoit pas que le duc de Noailles fût encore arrivé à Saragosse et que les débordements de rivières causés par la fonte des neiges avoient retardé sa marche. On assuroit aussi que le comte de Staremberg étendoit de plus en plus ses retranchements, dans l'attente des dix bataillons qui étoient sur la flotte qui avoit passé le détroit, lesquels on croyoit n'être nullement complets, et que le duc de Vendôme persistoit toujours dans le dessein de le resserrer et de l'aller attaquer.

Les lettres de Pologne que la marquise de Béthune avoit reçues depuis peu marquoient que le roi de Suède étoit en marche vers la Pokutie, et que le palatin de Kiovie, qui étoit à Sandomir,

avoit notifié qu'on n'en vouloit nullement aux Polonois, et que le Grand Seigneur et le roi de Suède ne venoient que pour les délivrer de la tyrannie des Moscovites, et qu'il y avoit lieu d'espérer que cette déclaration feroit de bons effets [1].

On sut alors que, des cinquante mille livres que le Roi donnoit par mois à Monseigneur, M. le Dauphin n'en avoit voulu accepter que douze mille livres, disant au Roi qu'il valoit mieux qu'il employât le reste aux besoins de l'État. On apprit aussi que le Roi avoit donné à Mlle de Chouin [2] douze mille livres de pension, à cause de l'amitié particulière que feu Monseigneur avoit eue pour elle, et cela quoiqu'elle eût tout refusé, disant qu'elle ne souhaitoit plus que la mort et la miséricorde de Dieu. Ce fut ce jour-là que tout le monde, tant hommes que femmes, alla en foule à Marly en grands manteaux et en mantes faire la révérence au Roi et aux princesses de la famille royale.

21 avril. — Le 21. M. le dauphin entra pour la première fois au conseil de finances, et l'on commençoit à dire que le Roi resteroit à Marly jusqu'au 16 de mai, et que ce seroit dans ce mois-là où se feroient deux services solennels pour Monseigneur, le premier à Saint-Denis, où l'évêque d'Angers feroit l'oraison funèbre, et le second à Notre-Dame, où le P. de la Rue la prononceroit. On disoit aussi que les cours supérieures avoient ordre d'aller en corps donner de l'eau bénite à Monseigneur.

On sut encore que le duc de Villeroy, qui avoit le bâton auprès du Roi en l'absence du maréchal de Boufflers, l'avoit quitté pour s'aller enfermer avec la duchesse sa femme, et que le maréchal de Villeroy et l'abbé de Louvois [3] s'étoient enfermés avec lui. Il y avoit quelques jours que la marquise de Courcillon avoit la fièvre, et même elle avoit déjà pris du quinquina, qui ne lui avoit pas fait un bon effet. On ne manqua pas de dire qu'elle avoit aussi la petite vérole; cependant sa famille la fit transporter à Paris.

On sut ce jour-là que le Roi avoit conservé au marquis de la

1. Aussi les Polonois résolurent-ils de ne se mêler de rien, ni pour les uns, ni pour les autres.

2. Damoiselle du Dauphiné qui avoit autrefois été fille d'honneur de la princesse de Conti.

3. Frère de la duchesse de Villeroy, qui n'avoit jamais eu la petite vérole.

Chesnaye et au marquis de Mimeure [1], auprès de M. le Dauphin, les mêmes places qu'ils avoient auprès de Monseigneur. On apprit encore que Mlles de Beauvau [2] se marioient le même jour, que l'aînée épousoit son cousin le marquis de Beauvau du Rivau, maréchal de camp, et la cadette le marquis de Choiseul-Chevigny [3], ci-devant mestre de camp du régiment de la Reine et brigadier, qui étoit veuf d'une Mlle de Lambertye [4]. Ce jour-là le duc de Berry donna pour la première fois la chemise à M. le Dauphin, qui l'embrassa ensuite fort tendrement et fort cordialement.

22 avril. — Le 22, on sut certainement que la marquise de Courcillon n'avoit point la petite vérole; mais cette maladie étoit tellement fréquente et si dangereuse en ce temps-là, qu'aussitôt qu'une personne avoit la moindre fièvre, on disoit qu'elle avoit la petite vérole. On vit ce matin-là à Marly le marquis de Montesson [5], qui venoit faire au Roi des excuses de la part de son père s'il ne pouvoit pas aller sitôt se mettre à la tête de sa maison, étant actuellement assez malade. On sut aussi que la princesse de Conti se portoit de mieux en mieux, et l'on disoit que la duchesse de Villeroy étoit aussi bien qu'elle pouvoit l'être, et qu'il y avoit pour elle autant d'espérance qu'on en pouvoit avoir dans un mal aussi traître que celui-là. On vit le même jour le maréchal d'Harcourt prendre le bâton auprès du Roi, le major des gardes du corps ayant fait tout le jour précédent la fonction de capitaine, à cause qu'il étoit lieutenant [6] et qu'il n'y avoit que des enseignes de service auprès du Roi.

L'après-dînée, M. le Dauphin alla rendre visite à la cour d'Angleterre; il avoit dans son carrosse Mme la Dauphine, le duc de Berry et Madame; la duchesse de Berry suivoit dans le

1. Ils avoient été ensemble les premiers pages de la chambre de feu Monseigneur, et à leur sortie de pages, le Roi leur avoit donné à chacun trois mille livres de pension avec le titre de gentilshommes de Monseigneur; le marquis de la Chesnaye avoit outre cela la cornette blanche jointe à sa charge de grand tranchant, et le marquis de Mimeure étoit maréchal de camp.

2. Leur père avoit été capitaine des gardes du défunt duc d'Orléans et capitaine lieutenant de ses gendarmes.

3. Gentilhomme de Champagne assez riche, mais qui n'étoit ni jeune ni beau.

4. Damoiselle d'Angoumois, qui n'avoit point eu d'enfant.

5. Enseigne de gendarmerie.

6. S'il y eût eu un plus ancien que lui; il n'auroit point eu cet honneur.

sien avec sa dame d'honneur et sa dame d'atour; le duc d'Orléans, la duchesse son épouse, le duc du Maine et le comte de Toulouse les suivoient chacun dans leur carrosse; et il y avoit en tout onze carrosses, tant à six qu'à huit chevaux, dont cinq étoient de la livrée du duc de Berry; il y avoit dix-huit gardes du corps avec leurs officiers autour du carrosse de M. le Dauphin, et cela étoit accompagné d'un grand nombre d'écuyers, de gentilshommes et de pages de toutes sortes de livrées, ce qui auroit fait un spectacle très agréable, si on n'y avoit point vu de grands manteaux et des mantes de deuil.

On apprit le même soir que, la nuit précédente, le maréchal de Villars étoit parti en poste pour se rendre à l'armée, sur le bruit que les ennemis s'assembloient auprès d'Ath.

23 avril. — Le 23, on sut que le Roi avoit donné à Brisard [1], aide-major de son régiment des gardes françoises, qui servoit cette année auprès de lui, une pension de mille livres sur l'ordre de Saint-Louis. On eut aussi nouvelle que la duchesse de Villeroy étoit morte la nuit précédente, et le Roi en dînant dit au comte d'Armagnac qu'il la regrettoit beaucoup, tant à cause de son mari que pour elle-même.

Un moment avant que le Roi se mît à table, le marquis de Torcy étoit venu lui apprendre que l'Empereur avoit aussi la petite vérole, et le Roi sur-le-champ divulgua publiquement cette nouvelle. On sut aussi que la fièvre avoit repris depuis quelques jours à Mlle d'Armagnac, et qu'elle l'avoit encore. On apprit pareillement que la duchesse de Saint-Simon ayant eu une ébullition de sang, c'est-à-dire des marques rouges sur les mains, qui paroissoient et disparoissoient, cependant sans mal de tête, mal de cœur, ni fièvre, n'avoit pas laissé de s'en aller à Paris, de peur que ce ne fût la petite vérole.

Ce jour-là, Mme la Dauphine eut un petit frisson en revenant de la chasse avec le Roi et se mit dans son lit. On sut le même jour que le Roi avoit mis Gervais auprès de M. le Dauphin en qualité de premier chirurgien, comme il étoit auprès de Monseigneur.

On eut aussi avis que le duc de Noailles étoit arrivé à Sara-

1. D'une famille de robe de Paris; il la méritoit bien, car c'étoit un fort brave et fort honnête homme.

gosse, et que, dans le grand conseil qui avoit été tenu le lendemain, on avoit résolu le siège de Barcelone pour le 15 de mai; que les pluies et les neiges s'étoient opposées à la diligence des voitures qui amenoient toutes les munitions; que le duc de Noailles suivroit Sa Majesté Catholique en Catalogne, et que son armée l'y viendroit joindre. Le bruit couroit aussi que les ennemis assembloient cinquante mille hommes à Tongres et du côté d'Ath, qu'ils ne pensoient plus au siège de Saint-Omer, et qu'il arrivoit tous les jours à Namur des bandes de déserteurs bien montés, bien vêtus et bien armés, mais qui se plaignoient de n'être point payés. Au reste on sut qu'il étoit très certain que la reine Anne demandoit effectivement neuf bataillons, qui devoient s'embarquer à Ostende pour passer à Londres; qu'elle faisoit croire qu'elle avoit de grands desseins, mais que, dans le fond, elle étoit agitée d'inquiétudes et de frayeurs, croyant avoir découvert des intrigues en Angleterre, en Écosse et en Irlande, qui marquoient une conspiration fomentée par son frère.

On sut encore que le Roi avoit donné à l'abbé de Polignac la confiscation des biens de milord Galloway, qui avoit deux cent mille livres déposées à Paris, et d'ailleurs quelques autres fonds. Le Roi ordonna aussi au cardinal de Noailles d'avoir soin de faire dire promptement trois mille messes pour le repos de l'âme de Monseigneur, d'en faire dire douze cents à Saint-Denis pendant les quarante jours, et de faire écrire à tous les évêques de faire prier Dieu pour la même intention dans leurs diocèses.

Ce jour-là, le roi et la princesse d'Angleterre vinrent à Marly rendre visite au Roi, n'y ayant pu venir avec la reine quelques jours auparavant, parce qu'ils étoient incommodés.

24 avril. — Le 24, tout le monde vouloit à Marly aussi bien qu'à Paris que Douai fût investi, mais peut-être que ce qui avoit donné lieu à ce bruit étoit le départ précipité du maréchal de Villars, et l'ordre qu'on avoit donné aux officiers généraux de Flandres de partir sur-le-champ; outre qu'on avoit appris que les gardes du corps, qui devoient séjourner à Péronne, avoient eu ordre de n'y point séjourner.

On vit ce jour-là que Mme la Dauphine se portoit mieux, car elle alla à la messe et se promena dans les jardins. On disoit encore qu'outre les neuf bataillons qui devoient être passés en Angleterre, il y en devoit passer huit autres, ce qui avoit fait

croire à quelques gens que la reine Anne pouvoit être morte, tous les ports d'Angleterre étant fermés.

Le Roi dit ce jour-là à d'Avignon, major de ses gardes du corps, au sujet de quelques officiers qui ne se pressoient pas de partir, qu'ils devoient cependant se presser de le faire, parce qu'il y auroit peut-être dans peu une action.

Ce jour-là, les lettres de Hollande étoient pleines de rodomontades, fondées sur une prétendue lettre de l'ambassadeur des États à la Porte, qui portoit que le Grand Seigneur seroit ravi de ne point commencer de guerre; elles ajoutoient que le roi de Suède ne joindroit jamais son général ni son armée de Poméranie, lesquels seroient écrasés par l'armée de la neutralité; que ce roi étoit si généreux qu'il offroit la paix à des conditions qu'il soumettoit à la décision de l'Empereur, pourvu que le Roi de France s'en rapportât à Sa Majesté Impériale. Ces mêmes lettres traitoient le Grand Vizir d'ignorant, qui se laissoit conduire par des Alleurs, lequel pourtant devoit être suivi par beaucoup d'officiers françois qui s'étoient assemblés de toutes parts.

Il couroit le même jour un bruit de l'attaque d'un château en Catalogne, qui avoit été très sanglante; on disoit que les Espagnols l'avoient emporté, mais qu'il leur en avoit coûté bien cher.

25 avril. — Le 25, on apprit que Berthemet, maître des requêtes, étoit mort; il étoit frère de la marquise de Saint-Pouenges, et ce qu'il y eut de particulier fut qu'il déshérita sa sœur et son neveu, le marquis de Chabanois, qui avoit des enfants, pour nommer le président de Mesmes et le président de Novion ses légataires universels. Le soir fort tard, on reçut la nouvelle de la mort de l'Empereur, arrivée le 17, et cela par un courrier dépêché par Audifredy [1], envoyé du Roi auprès du duc de Lorraine, auquel ce prince avoit fait voir la lettre qu'il venoit de recevoir de l'électeur de Trèves, son frère, par un courrier exprès.

26 avril. — Le 26, le duc de Guiche dit au Roi que Mlle de Boufflers avoit la petite vérole, et que, le même matin, elle avoit reçu le viatique, et que le maréchal revenant de la campagne avec la maréchale, son cocher les avoit versés; qu'il avoit été blessé à la tête et que la maréchale avoit presque eu une côte

1. Gentilhomme de Provence.

enfoncée. A la fin du dîner du Roi, le prince de Rohan, le duc de Guiche et le marquis de la Vallière prirent congé de Sa Majesté, qui les traita avec beaucoup de bonté.

27 avril. — Le 27, le Roi, ayant entendu la messe à Marly, arriva sur les onze heures à Versailles, où il donna sur-le-champ audience aux ministres des princes étrangers dans la ruelle de son lit à l'ordinaire; le nonce du Pape y vint le premier, mais quand il fut question de faire venir les envoyés, parce qu'il n'y avoit aucuns ambassadeurs, Kroonstrum, envoyé du roi de Suède, prétendit devoir avoir le pas, et sur ce que les autres le lui disputèrent, le Roi décida en sa faveur, parce qu'il appartenoit à une tête couronnée. Le reste de la matinée se passa dans ces audiences, après lesquelles le Roi dîna à son petit couvert, et à deux heures commencèrent les harangues des cours supérieures et des autres corps; le Parlement parut le premier, et le premier président le Pelletier porta la parole avec succès; ensuite vint la Chambre des comptes, à la tête de laquelle le premier président Nicolaï parla à son ordinaire, et sa harangue fut fort touchante; après cela vint la Cour des aides, pour laquelle le premier président le Camus porta la parole éloquemment; la Cour des aides fut suivie de la Ville de Paris, à la tête de laquelle Bignon [1], prévôt des marchands, parla parfaitement bien, et puis vint l'Université, à la tête de laquelle le recteur harangua. Ensuite le Roi donna un intervalle d'une heure, afin que le Grand Conseil ne se trouvât pas en concurrence avec le Parlement, auquel il ne vouloit pas céder le pas, et pendant ce temps-là, les autres cours et corps allèrent haranguer M. le Dauphin et Mme la Dauphine. On remarqua que le premier président du Parlement, ayant traité M. le Dauphin de Monseigneur, suivant l'ordre précis qu'il en avoit reçu du Roi, avoit glissé adroitement que, dans la tristesse d'une si fatale conjoncture, le Parlement ne laissoit pas de sentir de la joie en voyant que la tendresse que le Roi avoit pour lui l'obligeoit à lui accorder des prérogatives qu'il n'avoit jamais accordées qu'à Monseigneur. Il y eut aussi un trait remarquable dans la harangue du président Nicolaï à M. le Dauphin, qui fut qu'il dit en louant Monseigneur, qu'un bon prince étoit toujours un grand prince. Au bout d'une heure

1. Conseiller d'État, neveu du chancelier.

de temps, le Grand Conseil arriva, et le premier président de Verthamon, qui porta la parole, s'en acquitta dignement; enfin parut l'Académie françoise, à la tête de laquelle le marquis de Sainte-Aulaire [1], qui en étoit alors directeur, parla en peu de mots, mais parfaitement bien.

On apprit ce jour-là que le marquis de Torcy, aussitôt après les audiences des ministres étrangers, étoit parti en poste pour aller à Compiègne conférer avec l'électeur de Bavière, et que le marquis d'Herbouville [2], premier enseigne des gendarmes du Roi, avoit vendu sa charge cent vingt mille livres au marquis d'Angennes [3], que son cousin, le marquis d'Angennes, brigadier d'infanterie, qui avoit été tué à la bataille de Malplaquet, avoit institué son légataire universel.

On disoit encore à Marly, quand le Roi y fut retourné le soir, que l'affaire du marquis d'Antin pour sa duché alloit très bien, le Roi ayant fait dire au premier président le Pelletier qu'il ne vouloit pas qu'on la poussât, et qu'il prétendoit la décider lui-même.

Ce soir-là, il arriva de tous côtés des courriers qui apportoient la nouvelle de la mort de l'Empereur, tous ceux qui commandoient sur la frontière se voulant faire un mérite d'en donner au Roi la première nouvelle.

28 avril. — Le 28, après le lever du Roi, le marquis de Malauran [4] prêta entre les mains du Roi, dans son cabinet, le serment de fidélité pour la lieutenance générale de la Marche.

Ce jour-là, sur le midi, la duchesse de Berry tomba sur un genou, et sur-le-champ on la fit mettre dans son lit pour trois jours.

Le soir, le marquis de Torcy arriva à Marly, n'ayant pas été longtemps dans son voyage de Compiègne.

29 avril. — Le 29, on reçut des lettres du duc de Vendôme par un courrier qui étoit parti de Saragosse le 19, et qui étoit arrivé le soir précédent; elles étoient en ces termes :

1. Lieutenant général pour le Roi en Limousin.

2. Gentilhomme de Normandie de bonne maison : il avoit quitté le service à cause de ses incommodités.

3. Son père étoit seigneur de Maintenon, que Mme Scarron avoit acquis dans la suite; et comme ses affaires étoient en mauvois état, il s'étoit jeté dans le service de la marine, et, étant beau et bien fait, il avoit trouvé une femme fort riche aux îles d'Amérique, qu'il avoit épousée, et dont il avoit eu cet homme-ci et quelques autres enfants.

4. C'est le même qu'on a nommé ci-devant le marquis de Gorce.

« La difficulté des voitures a retardé l'ouverture de notre cam-
« pagne jusqu'à la fin du mois prochain, n'ayant pas jugé à
« propos de m'engager dans des entreprises considérables, que
« je n'eusse mis à portée de l'armée toutes les munitions de
« guerre et de bouche qui nous sont nécessaires; cela s'exécute
« présentement avec toute la diligence possible, et il y a lieu
« d'espérer que nous serons en peu de temps en état de nous
« mettre en mouvement, et que nous ferons une heureuse cam-
« pagne. La reine a toujours la fièvre. »

Comme tout le monde parloit alors du changement que la mort de l'Empereur alloit apporter dans les affaires de l'Europe, le maréchal de Tessé dit à quelques-uns de ses amis que, pendant son ambassade de Rome, il croyoit avoir découvert que, dans la nouvelle ligue que les alliés avoient signée, il étoit porté qu'au cas que l'Empereur vînt à mourir, cette mort n'apporteroit aucune altération à la ligue, qui feroit tous ses efforts pour faire élire l'archiduc Empereur, et qu'en cas que ce prince fût obligé de quitter l'Espagne, le duc de Savoie en iroit prendre la couronne.

30 avril. — Le 30, on assuroit que le Roi avoit dit que l'Impératrice douairière, mère du défunt Empereur, avoit pris les rênes des affaires, qu'elle vouloit avoir son frère, l'électeur palatin, pour conseil, et qu'elle avoit rappelé le prince Eugène auprès d'elle; mais il étoit difficile que l'électeur palatin fût souvent à Vienne, parce qu'étant vicaire de l'Empire, il étoit obligé de se tenir toujours à Ratisbonne ; et à l'égard du prince Eugène, quoiqu'on assurât que le courrier de l'Impératrice l'eût joint à Nuremberg, on croyoit qu'il avoit continué sa route, et qu'il étoit venu visiter les lignes d'Ettlingen, les troupes de cette frontière, passant même jusqu'à Landau.

On assuroit ce jour-là, sur la foi d'un des ministres, que les ennemis n'avoient pas encore assemblé leur armée, quoiqu'on eût dit que celle du Roi, marchant pour une entreprise, avoit trouvé vis-à-vis d'elle soixante mille hommes des ennemis qui marchoient de leur côté pour une entreprise, et qu'ayant seulement une rivière entre elles deux, cette rencontre inopinée avoit fait avorter leurs projets de part et d'autre. Ce qui paroissoit le plus plausible étoit que dix-huit mille hommes des ennemis marchant

pour s'assurer de quelques postes, on avoit pris ce corps pour l'avant-garde de leur armée.

L'après-dînée, le Roi alla rendre visite à la cour d'Angleterre.

MAI 1711

1er mai. — Le 1er de mai, on sut que le Roi avoit donné à Mlle d'Aumale [1], fille de Saint-Cyr, qui étoit auprès de la marquise de Maintenon, quarante mille livres en fonds et deux mille livres de pension.

2 mai. — Le 2, on apprit que Mlle de Boufflers, qu'on avoit cru morte, étoit considérablement mieux; mais que Mme Turgot, fille du conseiller d'État le Pelletier, à laquelle on avoit fait la grande opération, étoit dans un extrême danger. On sut aussi que Mlle Quentin [2], femme de chambre de Mme la Dauphine, alloit épouser d'Esgrigny [3], colonel d'infanterie, dont le père servoit depuis longtemps d'intendant dans les armées du Roi. On apprit encore ce jour-là que le prince Eugène n'étoit pas retourné à Vienne au premier ordre de l'Impératrice douairière, mais qu'il avoit visité tous les princes des environs du Rhin, et qu'il avoit déjà vu trois électeurs, étant bien aise de connoître la situation des esprits avant que de s'en retourner.

3 mai. — Le 3, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que l'armée des ennemis avoit passé la Scarpe, et qu'elle étoit venue mettre sa droite à Gueulzin, à la hauteur de Douai, et sa gauche à Pécancourt, et que l'armée du Roi étoit derrière la Sensée, qui étoit impraticable à cause des marais. Par le même courrier, on reçut diverses lettres de Hollande, qui portoient toutes que la reine Anne étoit dangereusement malade, et qu'on ne croyoit pas qu'elle en pût revenir.

4 mai. — Le 4, le Roi prit médecine, suivant son régime ordi-

1. Damoiselle de Picardie d'auprès de la ville d'Eu.

2. Fille de Quentin, premier valet de garde-robe du Roi, dont la femme étoit première femme de chambre de Mme la Dauphine, et une des plus habiles femmes du royaume pour les affaires de sa famille.

3. Il étoit déjà ancien colonel et fort joli garçon; son père, qui étoit d'auprès de Mantes et de Meulan, avoit été autrefois huissier de la chambre du Roi, mais le feu marquis de Louvois, l'ayant goûté, lui avoit bientôt fait vendre sa charge pour le faire commissaire des guerres, et il y avoit fait sa fortune.

naire, et tout le monde voyoit avec chagrin les pluies continuelles qui duroient depuis plusieurs jours, l'armée du Roi étant campée dans un pays où il n'y avoit ni bois pour se chauffer ni paille pour se coucher. On disoit ce jour-là que le maréchal de Villars avoit fait marcher sa cavalerie en arrière pour lui procurer des pâtures, et qu'on ne croyoit pas que l'armée des ennemis fût encore tout assemblée. Cependant le bruit couroit que les alliés avoient envoyé ordre aux escadres angloises et hollandoises qui étoient dans la Méditerranée d'obéir aux ordres de l'archiduc, qui ne manqueroit pas de passer en Allemagne aussitôt qu'il le pourroit; et l'on ajoutoit que le prince Eugène avoit écrit des lettres de tous côtés pour engager tous les princes à tenir bon et à maintenir les intérêts de l'archiduc.

On apprit ce jour-là, par la *Gazette de Hollande*, que, sur la nouvelle de la mort de l'Empereur, qui avoit été apportée aux Etats par le comte de Sintzendorff, ils s'étoient assemblés et avoient fait un résultat, qui portoit que l'on continueroit la ligue plus fortement que jamais, et qu'ils avoient écrit à tous les princes pour les exhorter à en faire de même.

5 mai. — Le 5, on apprit que Mme Turgot étoit morte, grande affliction pour son père, qui l'aimoit tendrement.

6 mai. — Le 6, on sut certainement que la reine Anne avoit été malade, et qu'elle se portoit considérablement mieux; mais on étoit fort en peine de la reine d'Espagne, qu'on savoit être dangereusement malade.

Le soir, comme le chevalier d'Hautefort [1] revenoit de Versailles avec le comte de Champignelles [2] dans un carrosse à deux chevaux, et qu'il descendoit à Marly par le chemin par lequel on monte dans le parc, comme le timon étoit trop court pour de grands chevaux, les palonniers leur donnant sur les jarrets, ils prirent le mors aux dents, et le cocher ayant fait inutilement tous ses efforts pour les retenir, ils allèrent d'une grande vitesse choquer une barrière, par-dessus laquelle la roue de derrière passa, de sorte que le carrosse versa et fut traîné ainsi assez loin; le chevalier d'Hautefort eut le petit os du poignet droit

1. Premier écuyer de la duchesse de Berry; il avoit dans sa poche la lettre pour se rendre le 20 du mois à l'armée d'Allemagne en qualité de maréchal de camp.
2. Premier maître d'hôtel du duc de Berry.

cassé, le gros os démis et deux autres blessures; le cocher eut la tête cassée, un laquais fut fort blessé, et le comte de Champignelles n'eut pas le moindre mal.

7 mai. — Le 7, les dames commencèrent à jouer aux cartes chez la marquise de Maintenon, et l'on sut qu'il seroit permis de jouer dans le salon et ailleurs à toutes sortes de jeux, hormis au lansquenet.

On apprit ce jour-là que l'armée des ennemis s'étoit avancée d'une lieue, s'étendant par sa gauche, et ayant toujours Douai derrière elle.

8 mai. — Le 8, on sut que, le soir précédent, le courrier d'Espagne étoit revenu; que, le 27, la fièvre avoit repris à la reine avec frisson, qu'elle l'avoit eue jusqu'au lendemain dix heures du matin, qu'elle lui avoit repris de même le soir, et que, le 29, à neuf heures du matin, quand le courrier étoit parti, elle n'en étoit pas encore quitte, mais que son accès étoit sur son déclin, et qu'on avoit célé à cette princesse la mort de Monseigneur. On apprit aussi que le fils du maréchal de Bezons avoit la petite vérole à Paris, et que la cadette des filles de la Lande, maître de musique du Roi, en étoit morte en quatre jours à Versailles, et que l'aînée étoit attaquée du même mal. Le même jour, on parloit d'une nouvelle attaque d'apoplexie que le comte de Brionne avoit eue depuis deux jours, et même on disoit qu'elle avoit été assez considérable, de sorte qu'il avoit été obligé de quitter Marly et de s'en aller à Versailles. On vit aussi ce jour-là la duchesse de Duras reparoître à Marly; elle avoit été mise d'abord sur la liste, mais s'étant trouvée mal, elle avoit d'abord cru être prise [1] de la petite vérole, et s'en étoit allée à Paris, où, après quelques remèdes et quelques précautions, elle avoit recouvré sa santé.

On voyoit alors un mandement du cardinal de Noailles contre les mandements et la lettre des évêques de la Rochelle et de Luçon, et il y avoit à craindre que cette guerre intestine n'attirât des suites fâcheuses pour la religion.

9 mai. — Le 9, Madame eut une grande affliction par la nouvelle qu'elle reçut de la mort de la princesse, fille aînée du duc

1. C'étoit le terme dont on se servoit alors; dès que quelqu'un se trouvoit mal le moins du monde, on disoit aussitôt : il est pris.

de Lorraine, son gendre, laquelle avoit été emportée en moins de deux jours par la rougeole; cette douleur étoit d'autant plus grande pour Madame, que sa petite-fille avoit plus de dix ans et qu'elle étoit parfaitement belle, outre qu'il y avoit encore deux ou trois autres enfants du duc de Lorraine qui avoient la petite vérole. Le Roi alla après son dîner rendre visite à Madame et lui faire compliment sur cette perte, à laquelle elle étoit extrêmement sensible, aimant tendrement tous ses parents.

10 mai. — Le 10, on vit revenir le comte de Brionne à la cour, mais il paroissoit bien, à ses yeux, que son mal avoit été plus sérieux qu'il ne le disoit. On sut aussi le même jour que Mme de Vaubourg [1], sœur du ministre d'État Voysin, étoit morte à Paris en véritable héroïne chrétienne, après avoir vécu dans tous les exercices d'une solide piété.

Le même jour, on apprit encore que Saint-Hilaire [2], enseigne des gardes du corps, qui s'étoit depuis quelques jours fait transporter de Marly à Paris, étoit à l'extrémité et avoit reçu tous ses sacrements. On disoit aussi que le comte de Druy [3], qui étoit malade depuis longtemps, ne pouvoit recouvrer sa santé.

Le soir, toute la cour d'Angleterre vint à Marly souper avec le Roi.

11 mai. — Le 11, on disoit que Saint-Hilaire étoit encore plus mal, et qu'on n'avoit plus guère d'espérance pour sa vie.

L'après-dînée, le secrétaire d'État Voysin vint trouver le Roi dans son cabinet, et lui apporta la nouvelle de l'action que le comte de Permangle, maréchal de camp, qui commandoit les troupes dans Condé, avoit faite. Ayant eu avis le matin qu'il étoit parti de Tournay un convoi de quarante bâtiments chargés de farine, de foin et d'avoine pour l'armée des ennemis, et que ce convoi étoit entré dans la Scarpe sous l'escorte de deux bataillons commandés par Chambrier, brigadier suisse, il fit un détachement de huit cents hommes de la garnison de Condé, avec lequel il partit une heure après midi pour aller attaquer ce convoi, et y réussit; car il battit l'escorte, prit Chambrier, brûla

1. Femme de Vaubourg, conseiller d'État semestre, qui étoit frère cadet du contrôleur général Desmaretz.
2. Gentilhomme de Bretagne, parent de la maréchale de Créquy, chez laquelle il étoit actuellement.
3. Autre enseigne des gardes du corps.

vingt-huit bâtiments, tua beaucoup de monde aux ennemis par un feu qui dura deux heures, et leur en auroit encore tué davantage, s'ils ne s'étoient mis à couvert derrière des bateaux de foin qui leur restoient, et rentra dans Condé avant la nuit, ayant perdu peu de monde.

Ce jour-là, le maréchal de Chamilly vint prendre congé du Roi, partant pour se rendre à la Rochelle, et sortant d'une fièvre tierce [1], dont il avoit eu sept accès.

12 mai. — Le 12, on apprit que, le jour précédent, le Roi, travaillant avec le comte de Pontchartrain, avoit conservé à Dumont [2] toutes les pensions qu'il avoit, et y en avoit ajouté une de trois mille livres, et qu'il avoit donné en pur don à Casaux [3], neveu de Dumont, la charge de premier maréchal des logis du duc de Berry, ce qui étoit un présent de quatre-vingt mille livres.

Ce jour-là, le Roi, après avoir fait faire bien des perquisitions à Versailles sur l'état des maladies qui y régnoient, se détermina à n'y point aller à la Pentecôte, comme on l'avoit cru, et par conséquent à ne point toucher les malades en grand nombre, comme il l'auroit fait, et à ne pas faire la marche de l'Ordre du Saint-Esprit, à laquelle il n'avoit presque jamais manqué, et il décida qu'il resteroit à Marly jusqu'au 13 de juin [4]. Ce fut apparemment cet allongement de voyage qui l'obligea le 13 à augmenter le nombre des habitants de Marly, et l'on sut qu'il avoit donné des logements au maréchal de Boufflers, au duc de Villeroy, au marquis de Biron, au marquis de Pompadour et à l'abbé de Polignac, aussi bien qu'à Mlles de Bourbon et de Charolois, que la duchesse de Bourbon, leur mère, devoit amener en revenant de Paris, où elle étoit allée pour des affaires, et à la comtesse de Tonnerre.

On disoit le même jour que le prince Eugène étoit arrivé à la Haye, et qu'il commanderoit pendant cette campagne en Allemagne. On vit aussi le bonhomme Burguet, chirurgien du Roi

1. Ce n'étoit pas peu de s'être tiré de là à son âge, car il avoit aussi plus de soixante-quinze ans.

2. Écuyer cavalcadour de Monseigneur, mais outre cela son homme de confiance en toute chose, et alors gouverneur de Meudon.

3. C'étoit lui qui faisoit le détail de l'écurie de Monseigneur sous les ordres de son oncle; il avoit grand besoin d'un pareil bienfait, car il n'avoit pas de pain.

4. C'est-à-dire jusqu'au samedi d'après la petite fête de Dieu.

par quartier, qui avoit toujours été attaché aux princes, rendre grâces au Roi, qui lui avoit donné une pension de douze cents livres, laquelle il avoit bien méritée. L'après-dînée, le maréchal d'Harcourt prit congé du Roi, partant pour aller prendre des eaux à Bourbonne, et de là passer à l'armée d'Allemagne.

14 mai. — Le 14, on sut que Saint-Hilaire étoit mort, et il fut fort regretté des gens de la cour et des gens de guerre. On apprit aussi que des Tousches [1], qui se mêloit des affaires des déserteurs, avoit eu une violente attaque d'apoplexie, qui avoit dégénéré en une paralysie sur les deux bras.

Ce jour-là, le comte d'Armagnac reçut une lettre du prince Camille, son fils, par laquelle il lui mandoit que le fils aîné du duc de Lorraine étoit mort de la petite vérole, et que la seule fille qui lui restoit, se portant bien, avoit tout d'un coup commencé à se plaindre qu'elle sentoit quelque chose qui lui couloit dans le nez, qui lui faisoit beaucoup de peine, et qu'en même temps elle avoit perdu connaissance et étoit morte huit heures après; de sorte que, de dix enfants que le duc de Lorraine avoit eus, il ne lui restoit plus que deux garçons, lesquels étoient tous deux à l'extrémité.

Il étoit vrai que la duchesse sa femme étoit grosse de quatre mois, mais il étoit bien à craindre qu'elle ne pût résister à tant d'afflictions redoublées, dans un air aussi corrompu que le paroissoit être celui de Lorraine en ce temps-là.

15 mai. — Le 15, les lettres des particuliers qui écrivoient de Flandres portoient que les ennemis avoient voulu attaquer le poste d'Arleux [2], mais qu'ils s'étoient retirés après avoir tiré quelques coups de canon. Elles ajoutoient qu'ils mouroient de faim à Douai, et qu'ils ruinoient tous les environs de cette place, apparemment pour empêcher les François de la pouvoir assiéger, quand ils s'en éloigneroient pour faire quelque nouvelle entreprise, ou qu'ils seroient obligés de faire quelque détachement pour l'Allemagne.

1. Il étoit frère aîné de des Tousches, lieutenant général de l'artillerie, et de celui qui venoit de vendre le régiment de Cotentin; il avoit été longtemps capitaine de cavalerie, mais comme son père étoit mort intendant en Hainaut, le marquis de Barbezieux l'avoit tiré du service, et lui avoit donné la commission de toutes les affaires des déserteurs, qui lui valoit du revenu, et ne laissoit pas de lui donner de l'occupation.

2. Le prince Eugène y étoit en personne.

Le soir, on apprit, par un courrier de retour d'Espagne, que la reine se portoit beaucoup mieux.

16 mai. — Le 16, le duc d'Uzès parut à Marly, étant venu exprès de Gascogne [1] pour saluer le Roi au sujet de la mort de Monseigneur, et le marquis de Belle-Isle Fouquet [2] fit signer à Sa Majesté et à la maison royale son contrat de mariage avec Mlle de Civrac [3], petite-nièce du défunt maréchal de Duras.

Le même matin, on voyoit des gazettes de Hollande et de Bruxelles, dans lesquelles il y avoit beaucoup de choses de conséquence, dont voici les principales : que le palatin de Kiovie avoit gagné une bataille complète contre les Moscovites et les Polonois de leur parti, et de la manière dont elles en parloient, on ne pouvoit pas en douter ; que trente mille janissaires et vingt mille spahis avoient passé le Borysthène ; que les Tartares avoient eu divers avantages sur les Moscovites, et que tout se préparoit pour la marche du roi de Suède, et même pour celle du Grand Seigneur, mais cet article sembloit demander confirmation ; que l'accommodement des mécontents de Hongrie avec la maison d'Autriche étoit certainement conclu ; pour cette nouvelle, les politiques de France ne la croyoient pas véritable ; que la flotte partie de Naples portant un secours à Barcelone avoit été dissipée par la tempête, que trois de ces vaisseaux avoient été pris à Palerme, que le reste s'étoit rassemblé avec bien de la peine à Cagliari, où l'amiral Palavicini [4] étoit mort et que cette flotte délabrée avoit fait voile à Barcelone ; que la flotte de l'amiral Noritz, Anglois, avoit essuyé le même coup de vent, qui l'avoit beaucoup endommagée, et qu'elle avoit été obligée de relâcher à la côte de Gênes, d'où elle étoit partie ; et personne ne doutoit de ces dernières nouvelles.

Le même jour, on disoit que le prince Eugène emmenoit avec lui en Allemagne toutes les troupes impériales qui étoient en Flandres, et même jusqu'à vingt mille hommes. Le bruit couroit

1. Le Roi lui dit seulement qu'il ne falloit pas faire exprès un si long voyage.

2. Mestre de camp général des dragons; ainsi on voit qu'il n'avoit pas épousé la marquise de Locmaria, comme on l'avoit dit un an auparavant.

3. Damoiselle de Gascogne fort riche en fonds de terre, mais qui pourtant avait été bien longtemps à se marier.

4. Ou plutôt le chevalier Palavicini, Génois, qui s'étoit jeté de gaieté de cœur dans le parti de l'archiduc.

aussi à Paris que le Czar étoit mort, cette nouvelle étant venue à des banquiers par leurs correspondants de Dantzick. On apprit encore le même jour que Chauvin, huissier du cabinet du Roi, qui étoit jeune, beau, bien fait et fort honnête garçon, étoit mort en deux jours de temps à Versailles de la petite vérole.

17 mai. — Le 17, on parloit beaucoup à Paris d'une prétendue paix avec le Portugal, et l'on y disoit que le Roi faisoit un détachement de quarante mille hommes de son armée de Flandres pour envoyer en Allemagne.

18 mai. — Le 18, comme le Roi étoit à la chasse du cerf, il aperçut Vassal, huissier de son cabinet, et l'appelant par son nom, il lui dit : « *Vassal, vous êtes venu aux nouvelles?* » Vassal lui répondit : « *Sire, Votre Majesté m'ayant permis de venir courre le cerf avec elle, j'ai pris cette occasion pour lui venir faire ma cour* »; et comme il continuoit à suivre la calèche du Roi, Sa Majesté le rappela et lui dit : « *Je vous donne la charge qu'avoit Chauvin; il y a très longtemps que vous me servez bien* ». Vassal, après lui avoir rendu grâces, lui demanda s'il ne le chargeoit pas de donner quelque chose à la famille du défunt, et s'offrit de le faire, mais le Roi lui répondit : « *Non, je vous donne la charge à pur et à plein* ». Le même jour, le Roi donna l'enseigne de ses gardes de la compagnie de Villeroy, qui étoit vacante par la mort de Saint-Hilaire, à Chérisy [1], mestre de camp de cavalerie, qui étoit un officier de réputation.

19 mai. — Le 19, on sut que le Roi avoit donné au comte de Cayeu le régiment de Chérisy, qui avoit plus d'ancienneté [2] que le sien, et l'agrément du sien à Verthamon [3], premier capitaine du régiment de Lambesq, qui devoit payer à Chérisy le prix ordinaire des régiments de cavalerie [4].

L'après-dînée, on apprit que l'affaire du marquis d'Antin étoit terminée, et que le Roi venoit de le faire duc et pair sous le titre de duc d'Antin, par un nouveau brevet et de nouvelles lettres [5].

1. Il étoit des environs de Metz.
2. Il avoit été levé par le maréchal de Boufflers, commandant alors du Luxembourg; depuis il l'avoit vendu au comte d'Ourches, lequel étant devenu maréchal de camp l'avoit vendu à Chérisy; et celui du marquis de Cayeux étoit des plus nouveaux.
3. D'une bonne famille de robe de Paris.
4. Vingt-deux mille cinq cents livres.
5. Ainsi il prenoit la queue de tous les ducs, malgré ses prétentions de l'ancienneté du duché d'Épernon.

On voyoit alors avec joie que M. le Dauphin, pour s'instruire à fond des affaires, travailloit tous les jours en particulier avec le contrôleur général Desmaretz et le secrétaire d'État Voysin.

20 mai. — Le 20, le duc de Bretagne vint voir le Roi à Marly au sortir de son lever, et il y fut presque toute la journée ; tout le monde le trouva grand et bien fait, et ayant un air haut, qui commençoit déjà à ne plus guère sentir l'enfance. Ce jour-là, le Roi prit le deuil pour la mort des enfants du duc de Lorraine, qui lui en avoit fait donner part, et l'on vit le maréchal de Boufflers reprendre le bâton, mais il étoit tellement changé qu'il faisoit pitié à tout le monde.

21 mai. — Le 21, on apprit que la convocation des électeurs pour l'élection d'un nouvel Empereur étoit fixée au 10 d'août, et le bruit couroit que les alliés avoient mandé à l'archiduc de ne point quitter Barcelone, lui promettant qu'ils ne laisseroient pas de le faire Empereur en son absence, mais que d'un autre côté l'Impératrice sa mère le pressoit fortement de passer en Allemagne, que l'archiduchesse appuyoit ce dernier sentiment, et que lui-même se trouvoit fort dégoûté de l'Espagne.

22 mai. — Le 22, on apprit que la fille aînée de la Lande, maître de musique du Roi, après avoir été guérie du pourpre, et étant venue voir sa mère qui étoit malade, avoit pris la petite vérole et en étoit morte en quatre jours. Plusieurs autres exemples de personnes mortes brusquement à Versailles de la même maladie faisoient croire que le Roi feroit un long séjour à Marly, et l'on commençoit déjà à murmurer qu'il y pourroit rester jusqu'au 15 d'août. On sut aussi que la princesse de Lambesq, qui étoit grosse de quatre mois, avoit la fièvre à Versailles dans la grande écurie du Roi, et que le comte de Brionne, son beau-père, qui y prenoit des eaux de Vichy, de peur que ce ne fût encore quelque chose de pis, s'étoit retiré au château à l'appartement du comte d'Armagnac, son père.

23 mai. — Le 23, veille de la Pentecôte, le Roi fit ses dévotions à Marly dans sa chapelle, et comme le cardinal de Janson, grand aumônier de France, qui s'étoit fait transporter de Versailles à Paris quelques jours auparavant, ne se trouva pas en état de venir à Marly et que l'évêque de Metz, premier aumônier du Roi, étoit à son diocèse, ce fut l'abbé de

Sourches[1], aumônier de quartier auprès du Roi, et actuellement de service à Marly, qui eut l'honneur de communier Sa Majesté, et le P. le Tellier fit à la messe toutes les fonctions qu'auroit faites un aumônier du Roi, s'il y en avoit eu un. Après ses deux messes, le Roi toucha quelques Espagnols malades des écrouelles seulement, ayant fait renvoyer tous les autres, à cause du mauvais air, et s'étant contenté de leur faire donner l'aumône. L'après-dînée, il alla avec toute sa famille, hormis le duc de Berry, qui étoit allé courre le cerf, à vêpres à la paroisse, où il fut suivi d'un grand nombre de dames et de courtisans, et au retour, il s'enferma avec le P. le Tellier, et fit la distribution des bénéfices vacants, qui étoient en très petit nombre et de très peu de valeur, car il réserva encore à une autre distribution l'archevêché de Toulouse. Il donna donc l'abbaye de Sully à l'abbé du Vau [2], grand vicaire de Tours, celle de Saint-Ruf au P. Rolin, et celle de Beaucaire à Mme de la Fare [3].

On sut ce jour-là que le duc d'Albe étoit extrêmement malade, et certainement ç'auroit été un très grand dommage, car c'étoit un seigneur d'un mérite distingué, et d'une affection singulière pour le roi d'Espagne, son maître, et pour la France.

Le bruit couroit alors à Paris que l'électeur de Brandebourg redemandoit ses troupes aux Hollandois, et qu'il avoit envoyé un ordre précis au général qui les commandoit de les lui ramener; que ce général avoit été trouver le prince Eugène et lui avoit notifié son ordre, mais que, ce prince lui ayant ordonné de rester à l'armée avec ses troupes, il lui avoit répondu qu'il ne pouvoit plus le reconnoître, dès qu'il avoit reçu de son maître des ordres contraires, et qu'il alloit se mettre en marche; que le prince Eugène, voyant sa résolution, avoit fait monter à cheval la cavalerie de sa gauche et avancer son infanterie, de sorte que le général de Brandebourg n'avoit pas osé hasarder de marcher, et qu'on ne doutoit pas que ce traitement despotique n'offensât beaucoup l'électeur. Mais, à la cour, on n'ajoutoit point de foi à cette nouvelle, qui auroit été très importante, si elle avoit été véritable; d'autant plus qu'on ajoutoit que les électeurs palatin et

1. Second fils du marquis de Sourches, grand prévôt de France, qui étoit aumônier du Roi depuis très longtemps.
2. D'une médiocre famille de Tours.
3. Damoiselle du Languedoc de même maison que les autres la Fare.

de Saxe redemandoient aussi leurs troupes, ce qui n'avoit guère d'apparence. On sut encore que l'électeur de Bavière devoit venir, le 26, voir le Roi à Marly, d'où, après y avoir dîné et y être resté quelques heures, il devoit s'en retourner à Paris coucher, comme il devoit avoir fait le soir précédent.

24 mai. — Le 24, toute la journée se passa en dévotions; le Roi alla le matin à la grand'messe à la paroisse, suivi de toute sa famille, des dames et des courtisans; l'après-dînée, il y retourna encore, et y entendit le sermon que fit l'abbé de Goazenvot[1], docteur de Sorbonne, l'un des musiciens de sa chapelle, après lequel il assista à vêpres et au salut.

On sut ce jour-là que le comte de Roucy et le comte de Cheverny avoient eu le jour précédent un grand accès de fièvre, et l'on apprit, par les lettres de Marseille venues par l'ordinaire, qu'il y étoit arrivé une barque de la flotte de l'amiral Norits, chargée de quarante hommes, dont le patron avoit mieux aimé se rendre prisonnier avec ses gens, que de hasarder de faire naufrage, cette flotte, composée de quatre frégates et de plus de cent bâtiments de charge, ayant encore été battue d'une seconde tempête, qui l'avoit dispersée et très maltraitée, de sorte qu'elle avoit été obligée de jeter à la mer les chevaux et beaucoup de munitions.

On voyoit alors l'édit que le Roi venoit de donner pour le rang des ducs et pairs et des ducs héréditaires de son royaume, pièce assez considérable pour être insérée en cet endroit.

Édit du Roi

PORTANT RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LES DUCHÉS ET PAIRIES[2].

Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut. Depuis que les anciennes Pairies laïques ont été réunies à la Couronne, dont elles étoient émanées, et que, pour les remplacer, les Rois nos prédécesseurs en ont créé de nouvelles, d'abord en faveur des seuls Princes de leur sang, et ensuite en faveur de ceux de leurs sujets que la grandeur de leur naissance et l'importance de leurs services en ont rendus dignes, les titres de Pairs de France, aussi distingués autrefois

1. Bas-Breton.
2. [On trouve le texte de cet édit au tome III, p. 497, des *Écrits inédits de Saint-Simon* publiés par M. P. Faugère. — *E. Pontal.*

par leur rareté qu'ils le seront toujours par leur élévation, se sont multipliés; toutes les grandes maisons en ont désiré l'éclat, plusieurs l'ont obtenu, et par une espèce d'émulation de faveur et de crédit, elles se sont efforcées à l'envi de trouver, dans le comble même des honneurs, de nouvelles distinctions, par des clauses recherchées avec art, soit pour perpétuer la Pairie dans leur postérité au delà de ses bornes naturelles, soit pour faire revivre en leur faveur des rangs qui étoient éteints et des titres qui ne subsistoient plus.

Dans cette multitude de dispositions nouvelles et singulières, que l'ambition des derniers siècles a ajoutées à la simplicité des anciennes érections, les Officiers de notre Parlement de Paris, juges naturels sous notre autorité des différends illustres qui se sont élevés au sujet des Pairies, entraînés d'un côté par le poids des règles générales et retenus de l'autre par la force des clauses particulières qu'on opposoit à ces mêmes règles, ont cru devoir suspendre leur jugement, et se contenter de rendre des arrêts provisionnels, comme pour Nous marquer par là que leur respect attendoit de Nous une décision suprême, qui, fixant pour toujours le droit des Pairies, pût distinguer les différents degrés d'honneur qui sont dus aux Princes de notre sang, à nos Enfants légitimes et aux autres Pairs de France; affermir les véritables principes de la transmission des Pairies, ou masculines ou féminines, et déterminer souverainement le sens légitime de toutes les expressions équivoques, à l'ombre desquelles on a si souvent opposé en cette matière la lettre de la grâce à l'esprit du Prince qui l'avoit accordée. C'est cette Loi désirée depuis si longtemps que nous avons enfin résolu d'accorder aux souhaits des premiers Magistrats, à l'avantage des Grandes Maisons de notre Royaume, au bien même de notre État, toujours intéressé dans les règlements qui regardent une dignité si éminente. Nous avons cru devoir y ajouter des dispositions non moins importantes, soit pour conserver l'éclat et la splendeur des Maisons honorées de cette dignité, soit pour prévenir tous les différends qui se pourroient former à l'avenir à l'occasion de l'érection ou de l'extinction des Pairies, soit enfin pour terminer les contestations qui sont pendantes en notre cour de Parlement, tant entre plusieurs desdits Ducs et Pairs et notre cousin le duc de Luxembourg, qu'entre le sieur marquis d'Antin et plusieurs autres desdits

Ducs et Pairs, et réunir par l'autorité souveraine de notre jugement les esprits et les intérêts des personnes qui tiennent un rang si considérable auprès de Nous. A ces causes, de notre propre mouvement, pleine puissance et autorité Royale, nous avons dit, déclaré et ordonné, disons, déclarons et ordonnons par le présent Édit :

ARTICLE PREMIER.

Que les Princes du sang Royal seront honorés et distingués en tous lieux suivant la dignité de leur rang et l'élévation de leur naissance. Ils représenteront les anciens Pairs de France au sacre des Rois, et auront droit d'entrée, séance et voix délibérative en nos cours de Parlement à l'âge de quinze ans, tant aux audiences qu'au conseil, sans aucune formalité, encore qu'ils ne possèdent aucunes Pairies.

II

Nos Enfants légitimés et leurs Enfants et descendants mâles qui posséderont des Pairies représenteront pareillement les anciens Pairs aux sacres des Rois, après et au défaut des Princes du sang, et auront droit d'entrée et voix délibérative en nos Cours de Parlement, tant aux audiences qu'au conseil, à l'âge de vingt ans, en prêtant le serment ordinaire des Pairs, avec séance immédiatement après lesdits Princes du sang, conformément à notre déclaration du 5 mai 1694, et ils y précéderont tous les Ducs et Pairs, quand même leurs Duchés et Pairies seroient moins anciennes que celles desdits Ducs et Pairs; et en cas qu'ils aient plusieurs Pairies et plusieurs enfants mâles, leur permettons (en se réservant une Pairie pour eux) d'en donner une à chacun de leurs dits enfants, si bon leur semble, pour en jouir par eux, aux mêmes honneurs, rang, préséance, et dignités que ci-dessus, du vivant même de leur père.

III

Les Ducs et Pairs représenteront aux sacres les anciens Pairs, lorsqu'ils y seront appelés au défaut des princes du sang et des princes légitimés qui auront des Pairies; ils auront rang et séance entre eux, avec droit d'entrée et voix délibérative, tant aux audiences qu'au conseil de nos cours de Parlement de Paris, du jour de la première réception et prestation de serment en

notre cour de Parlement de Paris après l'enregistrement des lettres d'érection, et seront reçus audit Parlement à l'âge de vingt-cinq ans, en la manière accoutumée.

IV

Par les termes d'*hoirs* et *successeurs* et par les termes d'*ayans cause*, tant insérés dans les lettres d'érections ci-devant accordées, qu'à insérer dans celles qui pourroient être accordées à l'avenir, ne seront et ne pourront être entendus que les enfants mâles descendus de celui en faveur de qui l'érection aura été faite et que les mâles qui en seront descendus de mâles en mâles, en quelque ligne et degré que ce soit.

V

Les clauses générales insérées ci-devant dans quelques lettres d'érection de Duchés et Pairies en faveur des femelles, et qui pourroient l'être en d'autres à l'avenir, n'auront aucun effet, qu'à l'égard de celle qui descendra et sera de la maison et du nom de celui en faveur duquel les lettres auront été accordées, et à la charge qu'elle n'épousera qu'une personne que Nous jugerons digne de posséder cet honneur, et dont Nous aurons agréé le mariage par des Lettres patentes qui seront adressées au Parlement de Paris, et qui porteront confirmation du Duché en sa personne et descendants mâles, et n'aura ce nouveau Duc rang et séance que du jour de sa réception audit Parlement sur nos dites Lettres.

VI

Permettons à ceux qui ont des Duchés et Pairies, d'en substituer à perpétuité le chef-lieu, avec une certaine partie de leur revenu, jusqu'à quinze mille livres de rente, auquel le titre et dignités desdits Duchés et Pairies demeurera annexé, sans pouvoir être sujet à aucunes dettes ni distractions, de quelque nature qu'elles puissent être, après que l'on aura observé les formalités prescrites par les Ordonnances pour la publication des substitutions, à l'effet de quoi dérogeons au surplus à l'Ordonnance d'Orléans et à celle de Moulins, et à toutes autres Ordonnances, Usages et Coutumes qui pourroient être contraires à la présente disposition.

VII

Permettons à l'aîné des mâles descendant en ligne directe de celui en faveur duquel l'érection des Duchés et Pairies aura été faite, ou à son défaut ou refus à celui qui les suivra immédiatement, et ensuite à tout autre mâle de degré en degré, de les retirer des filles qui se trouveront en être propriétaires, en leur en remboursant le prix dans six mois, sur le pied du denier vingt-cinq du revenu actuel, et sans qu'ils puissent être reçus en ladite dignité qu'après en avoir fait le payement réel et effectif, et en avoir rapporté la quittance.

VIII

Ordonnons que ceux qui voudront former quelque contestation sur le sujet desdits Duchés et Pairies, et des rangs, honneurs et préséance accordés par nous auxdits Ducs et Pairs, Princes et Seigneurs de notre Royaume, seront tenus de nous représenter, chacun en particulier, l'intérêt qu'ils prétendent y avoir, afin d'obtenir de Nous la permission de le poursuivre, et de procéder en notre Parlement de Paris, pour y être jugés, si Nous ne trouvons pas à propos de les décider par nous-mêmes; et en cas qu'après y avoir renvoyé une demande, les parties veuillent en former d'autres incidemment, ou qui soient différentes de la première, elles seront tenues pareillement d'en obtenir de Nous des permissions, et sans qu'en aucun cas ces sortes de contestations et de procès puissent en être tirées par la voie des évocations.

IX

Voulons que notre Cousin le Duc de Luxembourg et de Piney ait rang, tant en notre cour de Parlement de Paris qu'en tous autres lieux, du 22 mai 1662, jour de la réception du feu duc de Luxembourg son père, en conséquence de nos Lettres du mois de mars de l'an 1661, et que les arrêts rendus le 20 de mai 1662 et le 13 avril 1696, soient exécutés définitivement, sans que notre dit Cousin puisse prétendre d'autre rang, sous quelque titre et prétexte que ce puisse être, et à l'égard dudit marquis d'Antin, voulons pareillement qu'il n'ait rang et séance que du jour de sa réception, sur les nouvelles Lettres que nous lui accorderons.

X

Voulons et ordonnons que ce qui est porté par le présent Édit pour les Ducs et Pairs ait lieu pareillement pour les Ducs non Pairs, en ce qui peut les regarder.

Si donnons en mandement [à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre Cour de Parlement à Paris, que notre présent Édit ils aient à faire lire et publier et enregistrer le contenu en iceluy, garder et observer selon sa forme extérieure : Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme, stable à toujours, nous avons fait apposer notre scel.]

Donné à Marly, au mois de mai, l'an de grâce mil sept cent onze, et de notre règne le soixante-neuvième. *Signé :* Louis, *et plus bas :* Par le Roi : Phélypeaux.

Registré, etc., à Paris en Parlement, le vingt-deux de mai mil sept cent onze.

25 mai. — Le 25, on voyoit des lettres de Saragosse du 13, qui portoient que la reine qui étoit relevée d'une dangereuse maladie, étoit retombée, et qu'on croyoit que c'étoit la nouvelle de la mort de Monseigneur qui lui avoit causé cette rechute; que cependant il y avoit espérance qu'elle n'auroit pas de suites, quoiqu'elle eût toujours une petite fièvre, parce que le lait d'ânesse que les médecins lui faisoient prendre lui apportoit du soulagement, et qu'on disoit que l'air de Corella, ville de Navarre sur les frontières de Castille, où elle devoit aller bientôt, étoit beaucoup meilleur que celui de Saragosse, parce qu'elle étoit beaucoup mieux située; qu'on ne savoit pas encore si le roi l'y accompagneroit, ou s'il se mettroit à la tête de son armée, avec les ducs de Vendôme et de Noailles, pour aller en Catalogne, ni si l'ouverture de la campagne se feroit par le siège de Barcelone, ou par celui de Tarragone; que le bruit couroit que l'archiduc s'étoit embarqué pour passer en Italie, et qu'il avoit laissé l'archiduchesse à Barcelone; qu'on mandoit de Cadix que la paix avec le Portugal paroissoit certaine, par les nouvelles qu'on en avoit reçues de Lisbonne; que d'Ebbeville, colonel françois, avoit été attaqué auprès d'Ierbé par deux cents hommes de pied et cent chevaux des ennemis, et que, n'ayant que deux cents hommes de son régiment, ils avoient été fort maltraités et lui blessé; que les

miquelets, qui faisoient de continuelles incursions sur les frontières de Navarre, avoient fort inquiété deux cents chevaux des troupes du roi qui faisoient payer les contributions du côté de Balbastro; qu'on avoit fait transférer le général Stanhope[1] de Valladolid à Saragosse, où il avoit été très bien reçu des ducs de Vendôme et de Noailles, mais que l'échange qu'il avoit proposé n'avoit pas été agréé, parce qu'il demandoit un général dont le duc de Vendôme n'étoit pas convenu[2].

On reçut aussi ce jour-là des lettres de Cambrai du 22, qui marquoient qu'on y disoit que les ennemis avoient dessein de faire le siège d'Ypres, qu'ils vouloient se poster derrière la Scarpe et la Deule, et qu'ils détacheroient de là un corps qui feroit le siège, pendant que l'armée d'observation couvriroit Douai; mais qu'on y doutoit de la vérité de cette nouvelle, et qu'en tout cas, s'ils couvroient Douai, ils ne pourroient pas couvrir Mons, dont on feroit le siège par un détachement pareil à celui qu'ils auroient fait pour faire le siège d'Ypres, où il y avoit vingt bons bataillons, qui étoit la meilleure place de celles qui restoient au Roi dans les Pays-Bas, qui étoit en très bon état et bien munie de toutes choses, et qu'on ne pouvoit attaquer que par une tête; c'étoit le comte de Villars qui y commandoit; que les houssards avoient brûlé quelques fourrages qui venoient de Saint-Quentin à Cambrai, qu'ils avoient aussi fait quelques désordres du côté de Dourlens, et qu'ils avoient battu une garde de cinquante maîtres des troupes qui étoient du côté de Bapaume; que le prince Eugène avoit dit, le jour précédent, à un trompette des gendarmes du Roi qui étoit allé à Tournay, où ce prince étoit alors, que certainement la paix des mécontents de Hongrie étoit faite.

On sut encore ce jour-là que le Roi avoit donné au marquis d'Épinay[3], depuis longtemps capitaine dans le régiment de Vermandois, le petit régiment de Nupce, dont le colonel[4] avoit été cassé. On apprit aussi qu'il étoit arrivé à Agde une seconde barque de l'armée de l'amiral Norits, laquelle confirmoit tout ce

1. Ainsi tout ce qu'on avoit dit de ses sourdes entreprises n'étoit pas vrai.

2. Ou plutôt parce que, dans la conjoncture présente, il ne jugeoit pas à propos de renvoyer aux ennemis tant de vieux bataillons anglois.

3. Gentilhomme de Normandie, dont la mère était sœur du comte de Tourouvre.

4. Il étoit de Toulouse.

qu'avoit dit la première, et l'on croyoit qu'il en arriveroit encore plusieurs autres.

26 mai. — Le 26, on sut qu'en Allemagne les ennemis avoient prévenu les Français, ayant occupé le poste de Rastadt, qu'ils avoient dessein de prendre, ce qui leur ôtoit six semaines de subsistances, outre la facilité qu'auroit eue l'électeur de Bavière pour entrer par là en Allemagne.

On apprit ce jour-là que le vieux la Bussière, doyen des gentilshommes ordinaires du Roi, étoit mort à Versailles. Le même jour, le maréchal de Berwick prit congé du Roi, et partit pour aller commander l'armée de Dauphiné.

L'après-dînée, l'électeur de Bavière, qui avoit couché à Villiers, dans la maison des Moreau, célèbres marchands de drap, arriva sur les deux heures et demie après dîner à Marly; d'abord il entra dans l'appartement de défunt Monseigneur pour avoir le temps de faire peigner sa perruque, et ensuite, traversant le salon, il vint trouver le Roi, qui l'attendoit dans son cabinet, se tenant debout devant son miroir, et ayant à côté de lui, un peu reculés, M. le Dauphin et Mme la Dauphine, laquelle avoit derrière elle plusieurs de ses dames. L'électeur aborda le Roi avec de grandes révérences, et ils demeurèrent ainsi debout l'un devant l'autre pendant un demi-quart d'heure, M. le Dauphin et Mme la Dauphine se mêlant dans la conversation. Après cela, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et les dames de sa suite sortirent du cabinet par la chambre du Roi, par laquelle l'électeur étoit entré, et le laissèrent seul avec le Roi; on ferma la portière, et ils furent enfermés trois gros quarts d'heure, après lesquels l'électeur sortit et vint dans le salon, où M. le Dauphin et Mme la Dauphine l'attendoient avec beaucoup de dames et de courtisans, et là ils firent un quart d'heure une conversation générale, pendant laquelle le duc de Berry arriva; mais on ne vit ni la duchesse de Berry, ni Madame. Cette conversation étant finie, l'électeur retourna dans l'appartement de Monseigneur, où quelques courtisans lui allèrent rendre leurs respects, et puis il partit pour retourner à Villiers, après avoir dit qu'il reviendroit deux jours après courre le cerf avec le Roi.

27 mai. — Le 27, on apprit que l'évêque de Rennes [1] étoit

1. C'étoit le dernier homme du nom de Beaumanoir, et un très digne prélat, qui savoit allier un cœur de gentilhomme avec une solide piété.

mort à son diocèse, regretté de tous ceux qui le connoissoient, ayant un vrai cœur de gentilhomme, qu'il savoit bien allier avec une solide piété.

Ce jour-là on reçut des lettres de l'armée de Flandres, qui marquoient que le duc de Louvigny[1] étant venu de son quartier à celui de son père, le duc de Guiche, pour dîner avec lui, le pourpre l'y avoit pris, de sorte que son père l'avoit retenu chez lui, où il étoit fort malade; qu'il avoit déjà été saigné deux fois, et qu'on l'alloit encore saigner une troisième.

Ce jour-là, le bruit du siège d'Ypres se fortifioit de plus en plus, mais on s'étoit souvent trompé dans ses conjonctures. On sut aussi que le Roi avoit nommé le marquis de Bonnac[2] son envoyé extraordinaire auprès du roi d'Espagne à la place de Blécourt[3].

L'après-dînée, on recommença dans le salon de Marly à jouer au lansquenet, au grand contentement des dames, qui s'ennuyoient beaucoup, et l'on apprit que la marquise de Villacerf avoit eu quatre ou cinq foiblesses consécutives à Paris, ce qui avoit obligé son mari à l'y aller trouver en toute diligence. Il sembloit aussi que les bruits du siège d'Ypres se fussent évanouis.

28 mai. — Le 28 au matin, les nouvelles étoient plus fâcheuses pour le duc de Louvigny, car on disoit qu'il étoit plus mal, que sa poitrine étoit plus oppressée, et qu'il avoit le dévoiement. On apprit le même matin que le duc d'Albe étoit mort, et le Roi témoigna le regretter. Il parut aussi être fâché de ce que le marquis de Langeron[4], qui étoit à Sceaux avec sa famille, auprès de la duchesse du Maine, y étoit tombé d'apoplexie, et qu'il n'avoit point encore repris la connoissance.

L'après-dînée, sur les deux heures et un quart, l'électeur de Bavière arriva à Marly, et un quart d'heure après, il monta à cheval avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine, le duc de Berry

1. On ne pouvoit pas être plus cacochyme qu'il l'étoit; il avoit alors le régiment de Piémont.

2. Gentilhomme du pays de Foix, dont il étoit lieutenant général pour le Roi; il étoit neveu de Bonrepos, lecteur du Roi, ci-devant son ambassadeur en Hollande.

3. Gentilhomme de Picardie, parent de la maréchale d'Harcourt, brigadier d'infanterie et gouverneur de Navarreins.

4. Gentilhomme de Bourgogne, lieutenant général des armées navales du Roi, très habile dans son métier, et lieutenant de roi de Basse-Bretagne.

et beaucoup de dames, pour aller au rendez-vous de la chasse dans le parc de Marly, et un moment après, le Roi les suivit en calèche. La chasse fut courte, mais fort belle, le jour s'étant trouvé très favorable [1]. Après la chasse, le Roi étant revenu à son appartement, et l'électeur à celui de Monseigneur, au bout d'une demi-heure, le Roi, traversant son salon, passa dans le parterre qui est derrière le château du côté de la rivière [2], y envoya avertir l'électeur qu'il l'attendoit dans son jardin. Il arriva un moment après, et le Roi, étant monté dans une de ses petites calèches, l'y fit monter auprès de lui, et le mena voir tous ses jardins hauts [3]; ensuite de quoi, étant redescendu au même endroit où il avoit monté en calèche, il en descendit, pour se mettre dans un petit chariot poussé par des porteurs de chaise, où il fit encore monter l'électeur avec lui, et lui fit voir tous ses jardins bas. Sur la fin de la promenade, le Roi étant dans l'allée de la cascade, Mme la Dauphine parut venant au-devant de lui avec une troupe de dames, et quand ils furent arrivés à la cascade, M. le Dauphin, le duc et la duchesse de Berry joignirent avec une autre troupe de dames. Il parut que l'électeur ne connoissoit pas la duchesse de Berry, car le Roi la lui nomma, et il lui fit une profonde révérence. Ensuite le Roi revint au château avec ce beau cortège, et en rentrant dans sa chambre, il appela l'électeur et le mena dans son cabinet, où ils restèrent seul à seul pendant une demi-heure, et quand l'électeur en sortit, il parut attendri. Le Roi le reconduisit jusqu'à la porte de son cabinet, et quand il y fut rentré, l'électeur passa dans le salon où l'on jouoit au lansquenet, et fut assis un gros quart d'heure avec M. le Dauphin et Mme la Dauphine, qui donna tout exprès son jeu à tenir à un autre, ensuite de quoi ayant pris congé d'eux, il vint dans le vestibule de l'appartement du Roi, où il tira à part le ministre d'État Voysin et lui parla assez longtemps en particulier [4]; et puis, sortant par la porte qui regarde les jardins bas, il s'en alla souper chez le duc d'Antin. Le souper fut magnifique, il y avoit quatorze hommes à table, et l'électeur

1. Il n'y avoit encore eu presque aucun jour sans pluie.
2. C'étoit une grande fontaine qui s'appeloit ainsi.
3. Qui étoient parfaitement beaux, mais où l'on n'alloit que fort rarement à cause qu'il falloit y monter.
4. Ils avoient bien des choses à se dire à cause de la subsistance de ses troupes particulières.

y resta depuis huit heures jusqu'à onze heures et un quart, qu'il revint dans le salon, où il joua au lansquenet avec Mme la Dauphine pendant deux heures; après cela, il prit congé de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, et partit pour aller coucher à Villiers, où il devoit encore rester deux jours, et puis s'en retourner à Liancourt, où toute sa cour l'attendoit.

On apprit ce soir-là que le marquis de Langeron étoit mort sans avoir jamais eu un moment de connoissance.

29 mai. — Le 29, on reçut des lettres du jour précédent, qui portoient que le duc de Louvigny étoit tout à fait hors de danger, mais on apprit que le comte de Forville [1], chef d'escadre des galères du Roi, lieutenant de roi de Provence et gouverneur de Marseille, y étoit mort de maladie. On sut encore qu'un convoi de munitions qui venoit de Bretagne étoit heureusement arrivée à Dunkerque.

30 mai. — Le 30, on disoit que certainement les Anglois et les Hollandois ne vouloient pas que l'archiduc quittât Barcelone, qu'ils avoient essayé de le lui insinuer, en lui faisant d'ailleurs de grands compliments et de grandes protestations; mais qu'ils avoient mandé nettement à l'Impératrice sa mère [2] qu'il ne consentiroit point qu'il quittât Barcelone, parce que cela ne convenoit ni à ses intérêts, ni aux leurs.

Ce jour-là, les lettres de Flandres qu'on voyoit confirmoient ce qu'on avoit dit s'être passé entre le prince Eugène et le général des troupes de Brandebourg; elles marquoient positivement que l'électeur leur maître vouloit absolument les ravoir, et que le prince Eugène, pour les empêcher de partir, les avoit fait camper au centre de son armée, à la tête de laquelle, selon les apparences, il devoit faire la campagne, et non pas au delà du Rhin, comme on l'avoit cru.

Le soir, le comte de Pontchartrain vint apprendre au Roi, sur la fin de sa promenade, que Fériol, ci-devant son ambassadeur à la Porte, étoit arrivé à Toulon, et qu'il lui mandoit que la flotte du Grand Seigneur étoit entrée dans la mer Noire, composée de

1. Gentilhomme de Provence de la maison de Fortia; il s'appeloit Pile, lorsqu'il étoit lieutenant dans le régiment des gardes françoises; la lieutenance de roi et le gouvernement étoient de nouvelle création, et par conséquent héréditaires.

2. Cela avoit été arrêté par un résultat des États-Généraux.

trois cents voiles, dont vingt-six vaisseaux de ligne, cinquante galères, et le reste de bâtiments de charge, conduisant vingt-quatre mille hommes de débarquement, qu'on croyoit être destinés pour le siège d'Azof, et que d'ailleurs le Grand Vizir étoit parti pour Andrinople, d'où il devoit se rendre à Bender.

On vit aussi le même soir le marquis de la Vieuville remercier le Roi de l'agrément qu'il lui avoit donné de marier sa fille avec le marquis de Parabère [1], qui étoit brigadier de cavalerie, et très bien dans ses affaires.

31 mai. — Le 31, on eut nouvelle d'une action qui s'étoit passée en Flandres sous la conduite du comte de Villars et avec les soins de l'intendant Leblanc, qui s'étoit même trouvé à l'action. Le comte de Villars ayant résolu de démolir l'écluse de Harlebeke, pour ôter aux ennemis la facilité des convois sur la Lys, fit un détachement de deux mille quatre cents hommes de la garnison d'Ypres, dont il y en avoit deux mille d'infanterie et quatre cents de cavalerie ; de ce nombre, il en prit seize cents avec lui et marcha d'un côté de la Lys, et il en donna huit cents à Harlein, brigadier d'infanterie, qui marcha de l'autre côté de cette rivière. En cet ordre, ils marchèrent dix heures durant, ayant passé devant Menin et devant Courtray, d'où on leur tira du canon, mais il n'en sortit personne. Le détachement marcha en si bon ordre qu'après une si longue marche, quand il arriva à Harlebeke, il ne se trouva que cinquante hommes qui fussent demeurés derrière. Aussitôt le comte de Villars fit attaquer les redoutes qui protégeoient l'écluse, lesquelles furent bien défendues par deux capitaines des troupes des ennemis, qui y étoient avec cent hommes, et l'attaque dura assez longtemps ; mais enfin elles furent emportées, un des capitaines des ennemis fut tué, l'autre fut pris et blessé, et tous les soldats furent tués ou pris. Les François y perdirent un lieutenant-colonel réformé, un capitaine de grenadiers du régiment de Vendôme et quelques soldats.

En même temps, le comte de Villars fit travailler fortement à détruire l'écluse, ce qui se fit avec succès pendant treize heures, de sorte que l'écluse fut bien ruinée, et sur l'avis qu'il

1. Gentilhomme de qualité des environs du Poitou, dont son père étoit lieutenant général, et dont son oncle, le marquis de Pardaillan, avoit l'autre lieutenance générale.

eut que les ennemis avoient assemblé vingt bataillons pour le venir attaquer, ayant su par quel chemin ils marchoient à lui, il en prit un autre, et fit paisiblement sa retraite jusque dans Ypres.

JUIN 1711

1er juin. — Le 1er de juin, le Roi prit médecine, quoiqu'il n'y eût que trois semaines qu'il l'eût prise, mais il avoit dit lui-même que Fagon, son premier médecin, le pressoit de se purger plus souvent en cette saison. On sut alors que, quelques jours auparavant, Chesnedé, auquel le Roi avoit donné les quatre charges de premier valet de chambre du duc de Berry, avoit vendu quarante-cinq mille livres celle du quartier de juillet à la Corbière, qui avoit aussi eu de son côté les quatre charges de premier valet de garde-robe de ce prince, et que la Corbière avoit vendu une des siennes, aussi du quartier de juillet, à un jeune homme de Paris nommé Marais.

Ce jour-là, les lettres de Saragosse du 19 de mai portoient que la reine étoit considérablement mieux, le sommeil et l'appétit lui étant revenus, et que cependant elle avoit encore eu une petite bouffée de fièvre; elles ajoutoient que le duc de Vendôme devoit se mettre le 10 de juin en mouvement avec l'armée. On sut encore ce jour-là que, le soir précédent, on avoit dépêché assez brusquement un courrier en Espagne, et l'on s'imaginoit à la cour que c'étoit pour quelque chose de conséquence. On apprit aussi que le duc d'Antin avoit la goutte très forte à Paris, ce qui pouvoit bien faire différer sa réception au Parlement, qui auroit dû se faire le 5.

2 juin. — Le 2, on vit paroître à Marly le marquis de Ruffey [1], qui vint y saluer le Roi, grâce que Sa Majesté n'avoit encore accordée à personne qu'au duc de Gramont, quoique beaucoup de gens considérables l'eussent demandée. Le marquis de Pons [2],

1. Lieutenant général qui étoit nommé pour l'armée de Flandres, mais comme le comte d'Artagnan, qui avoit été rappelé de Provence, avoit marché à la tête du détachement de la première compagnie de mousquetaires du Roi dont il étoit sous-lieutenant, le marquis de Ruffey, qui avoit une semblable charge, fut obligé de venir faire son service auprès du Roi.

2. Gentilhomme d'Auvergne; on disoit que le duc et la duchesse de Lauzun, ses parents, lui avoient procuré cette grâce.

maître de la garde-robe du duc de Berry, y parut aussi pour y demeurer à la place du marquis de Béthune, premier gentilhomme de la chambre de ce prince, prérogative que le Roi n'avoit jamais accordée aux maîtres de la garde-robe du duc d'Orléans, son frère, ni du duc d'Orléans, son gendre et son neveu.

On eut nouvelle ce jour-là qu'un parti des troupes de France sorti des lignes d'Alsace avoit enlevé sous Landau cent chevaux et quarante bœufs qui étoient en pâture, et battu la garde qui en prenoit soin. On vit aussi à Marly Vauvray, qui venoit prendre congé du Roi, ayant ordre de se rendre en diligence à Toulon, où il devoit trouver ses ordres [1].

3 juin. — Le 3, on sut que le Roi avoit donné au fils du marquis de Langeron [2], qui venoit d'entrer dans ses mousquetaires, la lieutenance de roi de Basse-Bretagne qui étoit vacante par la mort de son père, à condition de donner soixante mille livres à sa sœur pour la marier. On apprit en même temps qu'il avoit donné à Ducasse [3] le cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis de quatre mille livres de revenu, qui étoit aussi vacant par la mort du marquis de Langeron, mais qu'il avoit supprimé sa place de lieutenant général de la marine, attendu qu'il y en avoit une de surnuméraire.

4 juin. — Le 4, le bruit couroit que le roi de Suède étoit en pleine marche, et qu'il répondoit à toutes les propositions qu'on lui venoit faire, qu'il chargeroit indifféremment tout ce qui s'opposeroit à son passage, ne voulant entendre à aucune neutralité.

5 juin. — Le 5, le duc d'Antin fut reçu au Parlement avec les formalités ordinaires, et l'on sut que la présidente d'Aligre [4] étoit morte en accouchant, son enfant lui ayant été arraché du corps par violence. L'après-dînée, on apprit que Champlastreux, président à mortier du parlement de Paris, qui n'avoit que quarante ans, étant tombé à neuf heures du matin en apoplexie, en étoit mort à midi sans pouvoir recevoir aucuns sacrements.

1. Apparemment il ne voulut pas dire pour quel sujet on l'y envoyoit.
2. Par le crédit du duc du Maine.
3. Le comte de Coëtlogon, qui étoit son ancien, auroit eu droit d'y prétendre sans lui faire tort.
4. Elle s'appeloit Mlle de Fontaines des Montais, elle étoit d'Orléans et prodigieusement riche, et comme on ne croyoit pas que la fille dont elle étoit accouchée pût vivre, on comptoit déjà qu'elle laisseroit une succession de deux millions à sa famille, qui d'ailleurs en avoit déjà plus de quatre, ayant gagné tous ces biens dans le commerce de Cadix.

On disoit ce jour-là que le séjour du Roi à Marly, qui avoit été fixé au 13, étoit prolongé jusqu'au 27.

6 juin. — Le 6, le comte de Bergheyck parut au lever du Roi et eut une longue audience de Sa Majesté dans son cabinet, étant venu prendre congé d'elle parce qu'il partoit pour aller en Espagne. Le même matin, le Roi signa deux contrats de mariage : le premier fut celui du marquis de Parabère avec Mlle de la Vieuville, et le second celui du marquis de Montboissier [1] avec Mlle de Maillé-Bénehart [2].

7 juin. — Le 7, à la pointe du jour, on apprit que le duc du Maine, lequel avoit couru le cerf le jour précédent, qui avoit bien soupé, et qui avoit paru très gai dans le cabinet du Roi, avoit pensé mourir entre deux et trois heures après minuit; qu'on avoit en même temps été chercher le confesseur, le chirurgien et les médecins, qu'il avoit été trois heures sans connoissance, quoiqu'il eût de grandes convulsions au visage et aux bras, qu'on l'avoit saigné, qu'on lui avoit donné toutes les drogues imaginables pour le faire revenir, et entre autres des gouttes d'Angleterre, quinze grains d'émétique, et six gros de vin d'Espagne émétique, sans que cela le fît revenir, et qu'enfin on l'avoit cru mort pendant quelques moments; mais que, tout d'un coup, quand on s'y attendoit le moins, il s'étoit réveillé comme d'un profond sommeil et avoit parlé, quoique les remèdes n'eussent point encore paru opérer; qu'après cela l'émétique avoit commencé à faire son effet, qu'il avoit beaucoup vomi et s'étoit beaucoup vidé par en bas, et qu'on espéroit qu'il se tireroit de cet accident, sur lequel les sentiments étoient différents, les uns disant naïvement que c'étoit une apoplexie, les autres soutenant que ce n'étoit qu'une forte indigestion [3], et les autres qu'il avoit assurément mangé des champignons, qui étoient mortels sur le terroir de Marly, comme on en avoit vu plusieurs exemples. Le Roi alla voir ce prince immédiatement après sa messe, et le trouva en assez bon état, les médecins disant tous qu'il étoit hors de danger; sur le midi, la princesse de Condé [4] et la duchesse

1. De l'illustre maison de Canillac d'Auvergne; il étoit colonel du régiment de Bourbon et fort bien fait.

2. Damoiselle d'Anjou, de la même maison que la princesse de Condé, femme du grand prince de Condé, mais d'une autre branche.

3. C'étoit le sentiment de Fagon.

4. Belle-mère du duc du Maine.

de Vendôme[1] arrivèrent à Marly ; pour la duchesse du Maine, comme elle avoit depuis quelques jours de grandes vapeurs, et que, depuis qu'elle avoit vu mourir le marquis de Langeron en sa présence, elle appréhendoit terriblement l'apoplexie, on ne voulut pas lui faire savoir les choses comme elles étoient, et on lui manda que le prince son époux avoit eu une grande colique.

8 juin. — Le 8, on fut surpris le matin quand on apprit que M. le Dauphin s'étoit fait saigner par précaution, la résolution n'en ayant été prise qu'à minuit[2]. Le même matin, on apprit que le duc du Maine avoit assez bien passé la nuit ; le Roi l'alla voir sur les onze heures, et le trouva dans son cabinet, qui venoit d'écrire une lettre de sa main à la duchesse son épouse.

On eut ce jour-là nouvelle de Flandres que le comte de Lesparre y avoit la rougeole, et qu'il étoit resté au duc de Louvigny, son frère, de sa maladie un crachement de sang. On sut aussi que le seul fils qui restoit au maréchal de Boufflers avoit eu la rougeole, mais qu'il en étoit guéri.

9 juin. — Le 9, on apprit que le duc du Maine avoit eu de grandes chaleurs pendant la nuit et de grandes douleurs d'estomac, suites inévitables de toutes les drogues qu'on lui avoit données.

On voyoit aussi ce jour-là, par les lettres particulières de l'armée de Flandres, que le comte de la Mark[3] en étoit parti pour aller à Clèves, où étoit le roi de Prusse, et l'on souhaitoit qu'il pût y faire quelque heureuse négociation.

L'après-dînée, lorsqu'on s'y attendoit le moins, on commença à parler affirmativement du voyage de Fontainebleau, Sa Majesté ayant tenu quelques discours à sa promenade qui le devoient faire croire.

Le même jour, on reçut à la cour deux lettres du duc de Vendôme qui étoient en ces termes :

A Saragosse, le 26 de mai 1711.

« J'apprends par les dernières nouvelles que j'ai reçues de « Catalogne que la flotte des ennemis y est arrivée et qu'elle a

1. Sa belle-sœur.
2. Par le conseil de Fagon.
3. Maréchal de camp allemand, fils du premier lit de la comtesse de Furstemberg ; il étoit veuf de la fille aînée du duc de Rohan.

« débarqué cinq mille hommes qui leur viennent d'Italie; je « partirai d'ici le 5 pour me rendre à l'armée; lorsque j'y serai, « je vous informerai de ce qui s'y passera très régulièrement. »

10 juin. — Le 10, on voyoit, par les lettres de Flandres, qu'il arrivoit tous les jours à Cambrai tout l'attirail nécessaire pour faire un grand siège; mais ceux qui les écrivoient étoient persuadés que cela ne serviroit qu'à obliger les ennemis à rester dans le poste où ils étoient et le maréchal de Villars par conséquent à en faire de même, et cette opinion paroissoit se confirmer par le détachement de quinze bataillons et de quinze escadrons que le comte de Sainte-Fremond [1], lieutenant général, et le marquis de Silly [2], maréchal de camp, alloient mener de l'armée de Flandres à celle d'Allemagne. Cependant la plupart de la cavalerie de l'armée de Flandres étoit au vert, à la réserve d'une cinquantaine d'escadrons, qui étoient encore au sec, du nombre desquels étoit la maison du Roi, qui alloit tous les quatre jours chercher son avoine à Saint-Quentin, qui étoit à huit lieues du camp; et l'on ne touchoit point aux grains qui étoient sur terre, le pays étoit ménagé avec soin et les troupes vivoient d'une discipline qu'elles n'avoient point observée depuis trois ans. Le maréchal de Montesquiou faisoit vivre la cavalerie qu'il avoit de son côté du fourrage qu'il escamotoit pour ainsi dire aux ennemis, depuis Douai jusqu'à Valenciennes, entre l'Escaut et la Scarpe, et même il faisoit quelquefois des fourrages pendant la nuit; car les ennemis étant venus fourrager à hauteur de Bouchain, aussitôt que leurs escortes avoient été retirées, il y avoit fait avancer ses troupes et avoit fait un ample fourrage.

Ce jour-là, le duc du Maine sentoit encore de grandes douleurs dans l'estomac, et se plaignoit que sa vue s'obscurcissoit, et qu'il sentoit des douleurs par tout le corps, comme il le dit au Roi même, ce qui pouvoit aussi bien venir des efforts des remèdes que de la violence du mal.

11 juin. — Le 11, qui étoit le jour de l'octave du Saint-Sacrement, le Roi alla encore à la paroisse à Marly, suivi de toute sa famille et d'un grand nombre de dames, comme il avoit fait huit jours auparavant, et entendit ensuite la grand'messe à la paroisse.

1. C'étoit l'homme de foi du maréchal d'Harcourt, et avec mérite.
2. Autre gentilhomme de Normandie.

12 juin. — Le 12, on parloit du mariage qui s'étoit fait à Douai de la fille aînée du comte de Surville avec le comte d'Ockeren, officier dans les troupes des alliés, qui étoit fils du premier ministre de l'Impératrice douairière, le Roi y ayant donné son consentement aussi bien que les alliés, et tous les passeports nécessaires pour la marquise de Surville, qui étoit allée seule terminer ce mariage à Douai, son mari [1] n'ayant pas jugé à propos de s'y trouver. Le soir, on apprit que les chanoinesses de Remiremont, qui avoient perdu la princesse de Lorraine, leur abbesse, avoient élu en sa place Mlle de Lillebonne, et que l'Impératrice douairière avoit donné part au Roi de la mort de l'Empereur; mais qu'ayant mis dans sa lettre que ce qui la consoloit étoit que son second fils étoit roi d'Espagne et des Indes, etc., le Roi avoit pris le parti de lui renvoyer sa lettre sans lui faire réponse, et l'on disoit qu'il ne prendroit pas le deuil de l'Empereur.

13 juin. — Le 13, le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage du jeune d'Esgrigny avec Mlle Quentin, et ses fiançailles se firent dans l'appartement de Mme la Dauphine [2].

14 juin. — Le 14, on apprit, par les lettres d'Espagne, que la reine avoit toujours la fièvre lente, qu'elle avoit eu une violente colique pendant quatre heures, qu'on la devoit transporter à Corella dans un brancard porté par des hommes, et que le roi l'accompagneroit; cela faisoit douter du succès des armes du duc de Vendôme en Catalogne, d'autant plus qu'on savoit que les munitions lui manquoient et que le duc de Noailles revenoit. On disoit ce jour-là que les ennemis en Flandres étoient venus à la vue de l'armée du Roi, et très proche de son camp, fourrager tout un canton qu'elle réservoit depuis longtemps pour ses pressantes nécessités.

On vit le même jour le cardinal de Janson paroitre à Marly en meilleur état qu'on ne l'auroit cru; il s'y trouva à toutes les heures de faire sa cour, et le Roi lui témoigna beaucoup d'amitié; il devoit s'en retourner coucher à Versailles, d'où il étoit venu, le lendemain s'en aller à Paris, et ensuite gagner sa maison de Bresle. A son dîner, le Roi dit à Fagon, son premier

1. Il ne voulut pas y aller parce qu'il étoit prisonnier de Tournay, et qu'on l'auroit peut-être retenu.
2. Parce qu'elle étoit une de ses femmes de chambre.

médecin, que la duchesse de Berry avoit la fièvre, qu'elle lui avoit pris par frisson, que c'étoit une fièvre tierce et son troisième accès, quoique le public n'en eût rien su.

On sut l'après-dînée que le duc de Vendôme avoit eu quelques accès de fièvre et qu'il s'étoit mis au quinquina, et l'on apprit en même temps que la duchesse sa femme, la nuit précédente, avoit eu à Paris une forte vapeur [1], qu'elle avoit été pendant une demi-heure sans connoissance, qu'on l'avoit saignée du pied, et qu'on lui avoit donné l'émétique brusquement, et qu'elle se portoit mieux.

Le soir, à sept heures et demie, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Marly, où ils se promenèrent avec le Roi dans les jardins, et après le souper, le roi d'Angleterre prit congé du Roi, devant partir le 16 pour aller faire tout le tour de la France.

15 juin. — Le 15, on apprit que Radki [2], colonel des houssards, s'étant allé embusquer auprès de l'armée des ennemis, avoit attaqué une de leurs gardes, qui étoit de cent maîtres, l'avoit battue, et en avoit amené à l'armée quatre-vingts hommes et autant de chevaux, le reste ayant été tué; que deux troupes des ennemis étoient venues au secours, mais qu'il avoit fait si bonne contenance qu'elles n'avoient osé l'attaquer. On eut nouvelle, le même jour, par un courrier du maréchal de Villars, que l'armée des ennemis avoit marché et étoit venue mettre sa droite à Lens, et sa gauche à la hauteur de Douai, et qu'en même temps le maréchal de Villars avoit aussi étendu la sienne, couvrant absolument Arras de sa gauche. Les lettres de l'armée d'Allemagne marquoient aussi que les ennemis avoient eu dessein de venir attaquer le petit corps que Quadt, maréchal de camp, commandoit à Selingen, et y avoient marché au nombre de six mille; que la garde qu'il avoit au delà du ruisseau qui couvroit ce camp avoit eu le temps de s'y retirer, et que les troupes étant montées à cheval, les ennemis n'avoient osé hasarder de les attaquer; mais que cent chevaux et cinquante grenadiers que Quadt avoit envoyés à la guerre étoient tombés dans la marche des

1. Elle étoit si courte, si replète, que tout étoit à craindre pour elle, outre qu'elle étoit sœur du duc de Bourbon, qui étoit mort d'apoplexie.

2. C'étoit un gentilhomme hongrois que le prince Ragotzi avoit envoyé au Roi; il étoit très honnête homme et même homme de bien.

ennemis, et avoient été taillés en pièces, parce qu'ils s'étoient défendus.

On sut ce jour-là que, le jour précédent, comme le cardinal de Janson prenoit congé du Roi pour s'en aller à sa maison de Bresle, Sa Majesté lui avoit ordonné de dire à l'abbé de Choiseul [1] qu'elle l'avoit nommé pour servir d'aumônier près de sa personne, à la place de l'évêque de Séez, et en même temps de lui faire prêter son serment de fidélité avant que de partir de Paris, parce qu'il devoit entrer en quartier au premier jour de juillet.

16 juin. — Le 16, on apprit, par les lettres de l'ordinaire, que les ennemis n'avoient point encore marché de Lens; mais, le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, qui rapporta que le prince Eugène en avoit fait un détachement de dix-neuf bataillons et de trente-six escadrons, qu'il devoit lui-même conduire en Allemagne.

Ce jour-là, les lettres de l'armée du maréchal de Bezons du 11 portoient qu'on y avoit avis que les ennemis, qui avoient déjà fait remonter à Schreck trente-trois bateaux, dont ils en avoient déjà employé douze pour faire une communication vis-à-vis de l'île Mutten, y avoient encore fait monter tout le reste du pont qu'ils avoient à Philipsbourg; et que cependant ils continuoient à travailler à leur retranchement, qui étoit vis-à-vis de la redoute que le maréchal de Bezons avoit à Mutten, et qu'on leur y voyoit porter des saucissons qui étoient la charge de quatre hommes; et que, le même jour, il avoit passé beaucoup de leur cavalerie, et même assez vite sur ce premier pont de douze bateaux, dans l'île qui étoit vis-à-vis de la même redoute.

17 juin. — Le 17, on apprit que la duchesse de Vendôme avoit la fièvre, et l'on en tiroit bon augure, croyant que l'accident qui lui étoit arrivé n'étoit que le commencement d'une grande maladie, qui étoit moins à craindre pour les suites qu'une apoplexie.

Le Roi quitta ce jour-là le deuil, qu'il avoit porté bien plus longtemps qu'il ne l'avoit cru lui-même, et qu'il ne l'auroit dû, suivant les règles ordinaires; mais il avoit toujours attendu qu'on lui donnât part de la mort de l'Empereur pour le prendre

1. Neveu du défunt maréchal de Choiseul.

en violet, et cela n'avoit pas réussi, par la faute de l'Impératrice douairière.

L'après-dînée, les députés de l'assemblée du clergé, qui se tenoit à Paris au sujet de l'affaire du dixième denier, vinrent en grand nombre saluer le Roi à Marly, ayant le cardinal de Noailles à leur tête; il porta la parole avec succès, et le Roi répondit d'une manière si touchante qu'il tira les larmes des yeux de plusieurs des assistants. Voici en substance quelle fut sa réponse : « Qu'il étoit bien fâché d'assembler si souvent le clergé de son « royaume, que ce n'étoit nullement son intérêt qui l'y portoit, « mais le besoin de l'État qui l'y obligeoit; que le clergé l'avoit « beaucoup assisté dans ses besoins, et qu'il feroit son possible « à l'avenir pour n'y avoir pas recours; que son intention avoit « toujours été de procurer la paix à ses sujets pour les rendre « heureux, et que ce l'étoit encore plus que jamais; qu'il étoit « vieux, et n'avoit plus que peu de temps à vivre, mais que, si « Dieu lui donnoit encore des jours, il travailleroit autant qu'il « pourroit pour tâcher de leur procurer cette paix et ce bonheur, « où il désiroit avoir le plaisir de les voir; et que, si Dieu ne « lui accordoit pas assez de jours pour y pouvoir parvenir, et « s'il lui refusoit la grâce de le pouvoir faire lui-même, il lais- « seroit des successeurs [1] qui, ayant les mêmes sentiments et « étant animés du même esprit, joint à la piété, parvien- « droient enfin à mettre les peuples de la France dans l'état où « il souhaitoit ardemment de les mettre lui-même. » On disoit alors que le Roi ne partiroit pour Fontainebleau que quand l'assemblée du clergé seroit finie, ce qui faisoit présumer qu'elle ne dureroit pas longtemps. On murmuroit aussi que Sa Majesté resteroit à Fontainebleau jusqu'au 15 de septembre, et que de là elle reviendroit tout droit à Marly, sans coucher à Versailles, où elle ne retourneroit qu'à la Toussaint, quoiqu'on assurât qu'il n'y avoit plus de maladie contagieuse à Versailles, et qu'on fit courir le bruit qu'il y en avoit beaucoup à Fontainebleau [2].

18 juin. — Le 18, à six heures trois quarts du matin,

1. En disant cela il se tourna vers M. le Dauphin, qui étoit à côté de lui.

2. C'étoient les habitants de Versailles, qui prévoyoient leur ruine totale par la considération de l'absence du Roi, qui faisoient courir ce bruit, et quelques gens de la cour, qui auroient bien voulu qu'on ne fût point allé à Fontainebleau.

M. le Dauphin, accompagné du duc de Berry et du duc d'Orléans, et ayant aussi le duc de Beauvillier dans son carrosse, partit de Marly pour se rendre à Saint-Denis, où se devoit faire le service de Monseigneur, et y étant arrivé à neuf heures et demie, prit la précaution de manger un morceau avant que de s'engager dans une cérémonie de si longue haleine. Elle commença sur les onze heures, et dura près de quatre heures; l'oraison funèbre, qui fut prononcée par l'évêque d'Angers [1] avec son éloquence ordinaire, dura environ cinq quarts d'heure; toutes les Cours supérieures étoient dans l'église avant que M. le Dauphin y entrât, et le président de Mesmes étoit à la tête du Parlement, le premier président s'étant trouvé incommodé; ce fut le duc de Beauvillier qui porta la queue du manteau de M. le Dauphin, qui avoit douze aunes de long, avec le comte de Sainte-Maure [2] et le marquis d'O [3], à distance raisonnable l'un de l'autre; M. le Dauphin étoit vêtu d'une robe faite à peu près comme celles des présidents, avec un domino dont le capuchon pendoit derrière le col, et le devant, qui étoit plissé, faisoit paroître le rabat par-dessous, et il avoit sur la tête un bonnet carré; les ducs de Berry et d'Orléans étoient vêtus de la même manière; la queue du manteau du duc de Berry étoit partie portée par le marquis de Béthune, son premier gentilhomme de la chambre, et par le marquis de Pons, son maître de la garde-robe; celle du duc d'Orléans étoit portée par le marquis d'Armentières et le marquis de Simiane, ses premiers gentilshommes de la chambre. L'officiant fut l'archevêque de Reims [4], les deux évêques assistants furent les évêques de Québec [5] et d'Auxerre [6]; les deux évêques diacre et sous-diacre d'honneur [7] furent les évêques d'Autun [8] et de Séez [9], le cardinal de Janson ayant choisi pour cette cérémonie tous évêques qui avoient eu l'honneur de servir le Roi en qualité de ses aumôniers. Il y eut

1. Ci-devant l'abbé Poncet.
2. Ancien menin de feu Monseigneur et qui l'étoit de M. le Dauphin.
3. Attaché sans aucune qualité à M. le Dauphin.
4. Ci-devant l'abbé de Mailly.
5. Ci-devant l'abbé de St-Vallier.
6. Ci-devant l'abbé de Caylus.
7. Il y avoit outre cela un diacre et un sous-diacre de moindre caractère.
8. Ci-devant l'abbé de Dromesnil, parent du maréchal de Boufflers.
9. Ci-devant l'abbé Turgot.

à cette cérémonie diverses plaintes et diverses disputes; le clergé et le Parlement se plaignirent de n'avoir point eu de salle pour s'assembler; l'officier des gardes du corps[1] qui servoit auprès de M. le Dauphin eut une prise avec le chevalier de Verrières, maréchal des logis du Roi, pour le même sujet, voulant avoir un lieu où s'habiller en grand deuil; Pujols, exempt des gardes du corps, qui faisoit la cérémonie, eut un grand démêlé pour les postes avec du Chesne, exempt qui commandoit le détachement des Cent-Suisses; le clergé prétendit qu'on lui envoyât un héraut d'armes et ne voulut point venir qu'on ne lui en eût envoyé un pour l'avertir; mais ces sortes de cérémonies étoient toujours sujettes à de pareils inconvénients. Enfin M. le Dauphin n'arriva à Marly qu'à sept heures du soir, après avoir crevé plusieurs chevaux de ses attelages à cause de la grande chaleur.

L'après-dînée, il arriva un garde du maréchal de Villars, par lequel on apprit que le détachement des ennemis ayant marché, ce maréchal avoit aussi détaché le comte de Coigny[2] avec douze bataillons et vingt escadrons pour côtoyer les ennemis et observer leur marche; que le détachement des ennemis n'avoit marché que jusqu'à Orchies, où il étoit demeuré, et qu'on n'avoit point de nouvelles que le prince Eugène se fût mis à la tête, et que ce détachement étoit de dix-neuf bataillons et de quarante escadrons. Il arriva le même jour, à onze heures du soir, un courrier d'Espagne; le marquis de Torcy n'entra dans la chambre du Roi qu'après que les dames en furent sorties; il rendit à Mme la Dauphine une lettre de la reine d'Espagne, dont le dessus de l'enveloppe étoit bien écrit, et ne paroissoit pas de la main d'une personne malade, ce qui faisoit conjecturer que la reine d'Espagne se portoit mieux[3]; du reste, on ne sut rien de ce que ce courrier avoit apporté[4].

19 juin. — Le 19, le secrétaire d'État Voysin, après le lever du Roi, lui lut beaucoup de lettres dans son cabinet, mais le

1. La Billarderie, enseigne.
2. Lieutenant général.
3. Néanmoins s'il étoit vrai que ce fût elle qui eût écrit ce dessus de lettre.
4. Il avoit apporté la réponse du roi d'Espagne au sujet du partage des meubles de feu Monseigneur, qui étoit qu'il s'en rapportoit au Roi; cependant il paroissoit qu'il souhaitoit en avoir sa part.

public n'en sut pas le contenu; après son dîner, le Roi appela de Bogues[1], lieutenant de ses Cent-Suisses, et lui parla au sujet du démêlé arrivé à Saint-Denis, voulant le régler; mais de Bogues, homme d'esprit, lui représenta qu'il ne devoit, ni ne pouvoit rien faire en l'absence de son supérieur, le marquis de Courtenvaux, lequel étoit absent depuis plusieurs mois pour un abcès qu'il avoit à la cuisse, et ainsi le Roi voulut bien remettre la décision de l'affaire après le retour du marquis de Courtenvaux.

Ce jour-là, les lettres de l'armée d'Allemagne du 14 portoient que non seulement les ennemis avoient fait monter à Schreck tous les ustensiles nécessaires pour construire un pont de bateaux, mais qu'ils avoient fait descendre du rempart de Landau sept pièces de gros canon, qu'ils avoient fait mettre sur la place toutes prêtes à marcher, avec trois ou quatre bataillons, qui avoient ordre de se tenir prêts; que ces nouvelles avoient augmenté l'attention du maréchal de Bezons, et qu'il avoit envoyé auprès du comte de Montsoreau, qui commandoit à Lauterbourg depuis le commencement de la campagne, Verceil, maréchal des logis de l'armée, homme très entendu, afin d'être plus à portée de lui[2] faire faire tous les mouvements quand il seroit nécessaire. On disoit aussi que le maréchal d'Harcourt ne partiroit de Bourbonne que le 15, pour se rendre à l'armée d'Allemagne. Le même jour, le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, le contrôleur général Desmaretz, le Pelletier de Souzy[3] et d'Aguesseau[4], commissaires députés par le Roi, allèrent à l'assemblée du clergé à Paris pour lui parler au sujet du dixième denier; et ce fut le Pelletier, comme le plus ancien conseiller d'État, qui porta la parole avec succès; la réponse de l'assemblée fut à l'ordinaire qu'elle en délibéreroit, et qu'elle feroit rendre compte au Roi de la délibération.

20 juin. — Le 20, on sut qu'il n'y avoit eu que le clergé qui n'eût point eu de salle à Saint-Denis pour s'habiller, et que le chevalier de Verrières, étant venu à Marly, s'étoit excusé sur ce que des Granges, maître des cérémonies, n'avoit pas compris le

1. Autrefois capitaine dans le régiment d'infanterie de la Reine.
2. C'est-à-dire du maréchal de Bezons.
3. Conseiller du conseil royal des finances.
4. Autre conseiller du même conseil royal.

clergé dans le mémoire qu'il lui avoit donné des gens qui devoient être logés, et lui avoit seulement marqué qu'il falloit en donner aux cinq évêques officiants pour coucher à Saint-Denis. Mais, comme le clergé s'étoit plaint hautement, le chevalier de Verrières fut obligé d'aller à l'assemblée faire ses excuses, lesquelles le clergé reçut et lui en donna un certificat, qui fut inséré sur les registres du clergé.

L'après-dînée, l'abbé de Broglie, agent du clergé, vint à Marly trouver le contrôleur général Desmaretz, lui apprendre que l'Assemblée avoit accordé au Roi huit millions, moyennant lesquels le clergé de France demeureroit à perpétuité déchargé du dixième denier.

21 juin. — Le 21, on apprit que le Roi avoit assuré deux fois qu'il partiroit le 13 de juillet pour Fontainebleau; ainsi il n'y avoit plus à douter de son voyage. On disoit ce jour-là que l'électeur palatin avoit mandé aux électeurs de Bavière et de Cologne qu'ils pouvoient envoyer à Francfort des personnes pour les représenter, et donner leurs voix et leurs suffrages pour l'élection d'un nouvel Empereur.

Le bruit couroit aussi que le marquis de Zuniga revenoit en France par intérim, jusqu'à ce que le roi d'Espagne eût nommé un autre ambassadeur à la place du duc d'Albe; et l'on ajoutoit que Sa Majesté Catholique avoit donné deux mille pistoles de pension à la duchesse d'Albe et quatre mois des appointements du duc son mari, pour lui faciliter le payement de ses dettes.

22 juin. — Le 22, les lettres qu'on recevoit de la Rochelle marquoient qu'on commençoit à s'y alarmer, parce qu'on y avoit eu nouvelle qu'une flotte angloise de soixante voiles, dont il y avoit vingt-quatre vaisseaux de guerre, avoit paru devant Brest; il étoit vrai que les apparences étoient que cette flotte n'étoit venue que pour boucler l'escadre de Duguay-Trouin, lequel, voyant qu'on avoit manqué à lui fournir du vin du côté de la Rochelle, suivant le marché qu'il en avoit fait, avoit pris le parti de se mettre à la voile, et d'aller lui-même faire sa cargaison, de sorte que les Anglois l'avoient trouvé parti et l'avoient poursuivi jusqu'à la Rochelle, d'où il avoit aussi mis à la voile avant qu'ils pussent arriver dans cette mer; mais cela n'empêchoit pas qu'on n'eût une juste appréhension qu'ayant manqué leurs premiers projets, ils ne pussent se jeter sur l'île de Ré ou sur

celle d'Oléron. D'autres assuroient pourtant que cette flotte étoit destinée pour porter cinq mille hommes de débarquement ou en Portugal, ou à Barcelone, ou même en Provence, pour l'entreprise que le duc de Savoie devoit faire sur Toulon; mais tout le monde convenoit qu'il falloit deux mois à cette flotte pour y arriver, suivant la supputation ordinaire, et qu'ainsi elle n'arriveroit sur les côtes de Provence qu'au 15 d'août ou au mois de septembre, qui étoit le temps où le duc de Savoie devoit commencer à songer à repasser les montagnes.

23 juin. — Le 23, le bruit couroit que l'électeur de Bavière devoit bientôt partir pour se rendre à l'armée du Rhin avec son fils naturel, le chevalier de Bavière.

24 juin. — Le 24, on parloit beaucoup du beau présent que le roi d'Espagne avoit fait à cet électeur, en lui donnant à perpétuité en pleine propriété, non seulement les terres qui lui restoient dans les Pays-Bas et les places de Luxembourg, de Namur, de Charleroy et de Nieuport, mais encore tous les droits qu'il pouvoit avoir sur tous les Pays-Bas, et l'on ne doutoit point qu'il ne fût revenu à Villiers chez les Moreau, pour remercier le Roi de lui avoir procuré un si grand avantage pour le temps présent et pour l'avenir. On assuroit aussi que l'accommodement général de la maison d'Autriche avec les mécontents de Hongrie que les alliés avoient publié se réduisoit à l'accommodement qu'elle avoit fait avec le comte Caroli, duquel même on se défioit, parce qu'il se plaignoit hautement qu'on l'avoit trompé, ayant traité avec lui au nom de l'Empereur dans le temps qu'il étoit déjà mort; et même on assuroit que la maison d'Autriche renvoyoit des troupes en Hongrie pour s'opposer aux courses des mécontents, qui les incommodoient fort, de leur propre aveu. On ne savoit point alors si l'archiduc étoit parti pour aller en Allemagne, mais la plupart des politiques assuroient qu'il ne quitteroit Barcelone qu'après la campagne. Le bruit couroit aussi que l'électeur de Bavière alloit s'établir à Luxembourg, où l'électrice, qui étoit à Venise, devoit le venir trouver, et qu'on mettroit des garnisons françoises dans les places que le roi d'Espagne lui avoit cédées.

On apprit le même jour que le détachement que les ennemis avoient fait de leur armée de Flandres étoit plus gros qu'on ne l'avoit dit, étant composé de vingt-sept bataillons et de quarante-

deux escadrons; que le prince Eugène étoit allé à la Haye pour adoucir les Etats-Généraux, qui étoient chagrins de ce qu'on leur ôtoit tant de troupes, ce détachement ayant effectivement marché. Cependant l'armée des alliés étoit toujours campée dans la plaine de Lens, sans aucuns retranchements devant elle, et il n'auroit peut-être pas été difficile de l'y aller attaquer sans désavantage; mais, au lieu de cela, on apprit que le Roi faisoit un nouveau détachement de son armée pour l'envoyer en Allemagne, que la gendarmerie en étoit, avec toutes les troupes d'infanterie et de cavalerie de l'électeur de Cologne et quelque cavalerie françoise. Cependant on disoit que l'électeur de Brandebourg étoit à la Haye, où il pressoit fortement les États-Généraux de lui faire justice sur la succession du prince d'Orange, menaçant même de retirer ses troupes. D'ailleurs il étoit certain que l'électeur palatin, vicaire de l'Empire, avoit écrit aux électeurs de Bavière et de Cologne de la manière qu'on l'avoit dit.

25 juin. — Le 25, on sut que le marquis d'Ecquevilly avoit obtenu du Roi la permission de céder à son fils [1] sa charge du vautrait. On apprit aussi que le vieux Guerry [2], lieutenant général d'Aunis et commandant dans les tours de la Rochelle, étant mort, le Roi, à la prière du duc du Maine, avoit donné toute sa dépouille à son fils, qui étoit exempt de ses gardes du corps dans la compagnie de Villeroy.

L'après-dînée, l'électeur de Bavière arriva à Marly, et, après avoir eu une longue conférence avec le Roi dans son cabinet, il alla courre le cerf avec lui. Comme on avoit laissé courre fort tard à cause de la chaleur, il étoit plus de huit heures et demie quand la chasse finit, l'électeur alla souper chez le duc d'Antin, et après souper, il vint jouer au lansquenet dans le salon avec Mme la Dauphine, et n'en partit qu'à trois heures et demie après minuit pour s'en retourner à Villiers, d'où il devoit encore venir faire une chasse avec le Roi le dernier jour du mois. Ce jour-là, l'abbé d'Estrées fut reçu à l'Académie françoise [3].

26 juin. — Le 26, on disoit que le roi et la reine d'Espagne s'en retournoient à Madrid, que l'archiduc s'étoit mis à la tête de

1. Il étoit guidon des gendarmes du Roi.
2. Gentilhomme de Normandie qui avoit été enseigne des gardes du corps.
3. [Il remplaçoit Boileau. — *E. Pontal.*]

son armée, qui étoit de vingt-deux mille hommes, mais dans laquelle il n'y avoit que douze mille hommes de troupes réglées, le reste étant des miquelets; que le duc de Vendôme devoit avoir marché le 25 avec trente-cinq mille hommes, et que, de la manière dont l'archiduc étoit posté, il falloit nécessairement qu'il y eût une action, si le duc de Vendôme marchoit à Tarragone, et si l'archiduc vouloit l'attendre dans son poste. On ajoutoit que le duc de Noailles, qu'on avoit assuré être en chemin pour revenir, ne revenoit pas très certainement.

27 juin. — Le 27, on apprit que la comtesse des Alleurs [1] avoit reçu des lettres de son mari, par lesquelles il lui mandoit positivement que le roi de Suède étoit en pleine marche; cependant on disoit que les ordres pour le second détachement de l'armée de Flandre n'étoient pas encore partis.

Ce jour-là, on sut que la marquise de Lévis [2] avoit eu une violente colique, et qu'on l'avoit transportée à Vaucresson, chez le duc de Beauvillier, son oncle. On apprit aussi que le comte de Saumery avoit vendu au marquis de Vatan [3] sa lieutenance de roi d'Orléanois quarante-cinq mille livres, et qu'il avoit acheté du marquis de Thoye [4] vingt-cinq mille livres la lieutenance générale de la même province.

Le même jour, on disoit encore plus fortement qu'on n'avoit fait que l'électeur de Bavière alloit commander l'armée d'Allemagne, et cela n'étoit pas sans apparence; et les lettres de l'armée d'Allemagne du 21 portoient que les ennemis avoient défait le pont de douze bateaux qu'ils avoient vis-à-vis de Mutten, ce qui donnoit à penser au maréchal de Bezons, quoiqu'on l'assurât que les ennemis n'avoient pas assez de bateaux pour faire un pont.

28 juin. — Le 28, le bruit couroit que l'armée du Roi avoit passé le Rhin, mais ce qui étoit de certain étoit que le comte du Bourg l'avoit passé à Strasbourg, avec une partie de la cavalerie, pour aller chercher des subsistances.

On débitoit ce jour-là une nouvelle de grande conséquence, qui étoit que les électeurs, et le palatin plus fortement que les

1. Elle étoit Allemande et de qualité; son père s'appeloit Lutzbourg.
2. Troisième fille du duc de Chevreuse, dame du palais.
3. Gentilhomme de Blaisois, qui avoit été conseiller au Grand Conseil.
4. Gentilhomme de Picardie, de la maison de Gouffier.

autres, avoient fait déclarer à l'Impératrice douairière, qu'ils étoient tous parfaitement bien disposés à donner leurs suffrages à son fils pour le faire Empereur, mais qu'en même temps ils étoient persuadés, par tout ce qui étoit arrivé autrefois, qu'un roi d'Espagne Empereur ne convenoit pas au bien de l'Empire, et qu'ainsi il falloit que ce prince optât ou d'être Empereur, ou d'être roi d'Espagne; que cependant tous les ministres de la maison d'Autriche faisoient entendre dans toutes les cours, que l'archiduc vouloit conserver la couronne d'Espagne, même quand elle lui seroit une exclusion pour être Empereur. On ajoutoit que c'étoit là le véritable motif du voyage du prince Eugène à la Haye, et qu'il devoit aller visiter ensuite plusieurs princes; qu'on étoit persuadé que l'électeur palatin ne démordroit point de son sentiment, disant tout haut qu'il ne vouloit point trahir sa patrie; qu'on croyoit que les électeurs de Mayence et de Trèves ne seroient pas si fermes, et qu'à l'égard de l'électeur de Brandebourg, il ne vouloit point se déclarer, répondant à ceux qui lui en parloient, qu'il n'étoit venu à la Haye que pour se divertir, qu'il n'entreroit point dans cette affaire, et qu'il avoit laissé de pleins pouvoirs au prince royal [1], son fils, et à son conseil. Cependant on étoit persuadé que son accommodement pour la succession du prince d'Orange étoit bien avancé, qu'on lui donnoit toutes les terres de haut parage, qu'on faisoit le partage de son compétiteur plus fort en revenu, et qu'il ne restoit plus de difficulté que pour le comté de Meurs.

On voyoit ce jour-là des lettres de Flandres qui marquoient les troupes qu'on détachoit pour l'Allemagne, dont voici l'état.

Cavalerie

La gendarmerie........................	8	escadrons.
Bavarois ou Cologne..................	12	—
Colonel général [2] de dragons..........	3	—
Châtillons dragon [3]....................	3	—
	26	—

1. On l'appeloit ainsi depuis que le marquis de Brandebourg avoit pris le titre de roi de Prusse.
2. C'étoit Berville qui en étoit colonel.
3. C'étoit le seul héritier de l'illustre maison de Châtillon-sur-Marne, lequel avoit épousé la troisième fille du secrétaire d'État Voysin.

Infanterie

Bavarois ou Cologne	4 bataillons.
Limousin [1]	2 —
Mirabeau [2]	2 —
Agenois [3]	2 —
	10 —

Et cela, outre les deux bataillons du régiment de Charost, qui avoient marché de Luxembourg quelque temps auparavant le premier détachement.

On sut encore ce jour-là que le marquis de Gontaut [4] avoit eu la rougeole à l'armée de Flandres, mais qu'il s'en étoit tiré heureusement.

Il y avoit près de trois semaines que le comte de Toulouse se baignoit, qu'il prenoit toutes sortes de remèdes rafraîchissants, mais cela n'empêcha pas que son ancien mal ne lui reprît; ses urines étoient teintes de sang avec des glaires; il lui prenoit, après avoir uriné, des convulsions au col de la vessie, qui lui causoient d'extrêmes douleurs, il avoit des vapeurs fréquentes, il ne pouvoit rester dans son lit, et passoit avec peine les nuits dans un fauteuil; et ce qu'il y avoit de pire étoit que les médecins ni les chirurgiens ne connoissoient rien à son mal, et qu'ils auroient presque souhaité savoir certainement qu'il eût eu la pierre, parce qu'ils n'auroient eu qu'à le faire tailler, comme il y étoit résolu, au lieu qu'avec tant de signes équivoques, ils n'osoient rien hasarder; étrange état pour un prince de trente-trois ans, qui avoit tout ce qui pouvoit le rendre heureux et aimable au monde.

29 juin. — Le 29, le Roi, en allant le matin voir jouer au mail, passa par l'appartement de ce prince, et y resta quelque temps debout avec lui.

On apprit ce jour-là que l'évêque de Strasbourg [5] avoit pensé avoir la cuisse coupée, à cause d'une humeur froide qui s'étoit

1. C'étoit Philippe, de la famille des Pajot, de la poste de Paris, qui en étoit colonel.
2. C'étoit le marquis de Gensac, gentilhomme de Gascogne, qui en étoit colonel.
3. C'étoit le marquis de Meuse qui en étoit colonel.
4. Fils aîné du marquis de Biron, lieutenant général.
5. Fils du prince de Soubise, et nommé au cardinalat.

jetée sur cette partie, mais qu'il se portoit mieux. On sut aussi que la princesse de Montauban avoit quitté Marly pour se rendre auprès de la marquise de Vieuxpont [1], sa fille, qui étoit fort mal à Paris de la petite vérole.

30 juin. — Le 30 au matin, on disoit que le comte de Toulouse avoit eu une très fâcheuse nuit, et le comte de Saumery prêta son serment de fidélité entre les mains du Roi, dans son cabinet, pour la lieutenance générale d'Orléanois.

L'après-midi, sur les quatre heures, l'électeur arriva et vint descendre dans l'appartement de défunt Monseigneur, comme il avoit fait les voyages précédents. Il y resta jusqu'à quatre heures et demie, le Roi travaillant alors avec le secrétaire d'État Voysin, et plusieurs seigneurs de la cour lui allèrent faire la révérence. Ensuite le marquis de Torcy le vint prendre, habillé de gris comme il l'étoit pour la chasse, et le mena au cabinet du Roi, où il ne resta que très peu de temps, après lequel il retourna au même endroit pour se botter et monter à cheval, pendant que le Roi de son côté s'habilla pour monter en calèche, ce qu'il fit un moment après avec Madame et plusieurs dames de la cour, les princes, Mme la Dauphine et les jeunes dames de sa suite étant à cheval. La chasse dura deux heures et fut fort belle, et quand elle fut finie, le Roi étant descendu de sa calèche au bas de la rivière, selon sa coutume, et étant venu à une fontaine où il faisoit travailler, l'électeur l'y vint joindre tout botté comme il étoit pour prendre congé de lui. Le Roi lui fit toutes les amitiés imaginables, il l'embrassa deux fois visage contre visage, et en se séparant, comme l'électeur vouloit le reconduire à son appartement, il ne voulut pas, et le renvoya au sien pour se débotter. Peu de temps après, il en sortit, et vint dans le salon jouer au lansquenet avec Mme la Dauphine, et cette partie dura jusque sur les dix heures du soir qu'il alla souper chez le duc d'Antin. Après le souper, il revint au château, et joua jusqu'à deux heures et demie après minuit, après quoi il s'en retourna à Villiers.

1. De son premier lit avec le marquis de Raunes, colonel général des dragons et lieutenant général.

JUILLET 1711

1er juillet. — Le 1er de juillet, on apprit que la marquise de Vieuxpont étoit morte, et que la marquise de Polignac et la comtesse de Tonnerre, qui avoient couru le cerf le jour précédent, étoient malades. On avoit dit le soir précédent que le comte de Toulouse étoit mieux, mais on sut ce matin-là qu'il n'avoit pas encore eu une trop bonne nuit. Ce jour-là, le Roi prit médecine à son ordinaire, y ayant un mois qu'il ne l'avoit prise.

2 juillet. — Le 2, on apprit que la comtesse de Tonnerre avoit toujours la fièvre, que la marquise de Polignac avoit été saignée du pied, et que la marquise de Courcillon étoit retournée à Paris, se trouvant encore incommodée. L'après-dînée, le Roi dit que le vieux du Rancher[1], gouverneur du Quesnoy, étoit mort à Paris, âgé de quatre-vingt-sept ans, et un moment après, on sut que le Roi avoit donné son gouvernement à Labadie[2], lieutenant général, qui y commandoit. On disoit aussi que, comme le comte de Toulouse avoit été saigné le soir précédent, et qu'on lui avoit fait prendre de l'opium, il avoit eu une nuit un peu plus tranquille.

3 juillet. — Le 3, à sept heures et demie du matin, M. le Dauphin partit de Marly avec le duc de Berry et plusieurs personnes pour aller à Paris au service de Monseigneur, qui devoit se faire à Notre-Dame; la cérémonie commença à neuf heures et demie; ce furent les marquis d'Urfé et de Gamaches qui aidèrent au duc de Beauvillier à porter la queue du manteau de M. le Dauphin; le P. de la Rue fit l'oraison funèbre avec succès; Lalouette, maître de musique de Notre-Dame, fit chanter de beaux morceaux, et toute la cérémonie finit à deux heures et demie après midi.

Le cardinal de Noailles donna ensuite un magnifique repas à l'archevêché à M. le Dauphin et à toute sa suite; il s'y trouva beaucoup de peuple pour voir ce prince; et entre autres une

1. Il étoit de la famille des Bruslart, et été avoit longtemps capitaine au régiment des gardes avec réputation.
2. Autrefois lieutenant-colonel du régiment de Guiche, et puis gouverneur de la citadelle de Lille.

bourgeoise qui étoit grosse, ayant témoigné beaucoup d'envie d'une tourte dont il mangeoit, sur le rapport qu'on lui en fit, il lui en envoya un morceau, et comme elle voulut lui en venir rendre grâces, il le trouva bon et lui répondit qu'il étoit plus aise de le lui avoir envoyé qu'elle ne l'étoit de l'avoir reçu. Après le repas, il remonta en carrose, et en passant par les rues, il fit jeter quelque argent au peuple, et arriva avant sept heures du soir à Marly.

On disoit ce jour-là que le comte de Toulouse avoit passé une très fâcheuse nuit, et que le grand détachement que les ennemis avoient fait de leur armée de Flandres ne faisoit pas grande diligence, étant encore aux environs de Bruxelles; le prétexte étoit que les troupes dont il étoit composé ne vouloient pas passer en Allemagne qu'elles ne fussent payées de tout ce qui leur étoit dû; mais, comme il y avoit à craindre que ce détachement ne se jetât sur quelqu'une des places du Roi ou du duc de Bavière, le détachement que le marquis de Bouzols conduisoit ne marchoit aussi qu'à pas comptés.

4 juillet. — Le 4 au matin, on disoit que la nuit du comte de Toulouse avoit encore été plus mauvaise que les précédentes, et l'on proposoit de faire venir Collo [1] pour examiner la situation de son mal. On sut aussi que le comte d'Armagnac, qui avoit eu une grande attaque de goutte à Royaumont, étant arrivé à Paris pour revenir à Marly, avoit été obligé d'y rester, parce que la goutte lui étoit revenue par tout le corps. On apprit encore que la fièvre avoit repris à Mlle d'Armagnac, qui étoit avec lui, mais qu'elle se portoit mieux.

Il couroit alors un bruit à Paris que le duc de Savoie en vouloit effectivement à Toulon, et que, pour lui favoriser le passage du Var, la flotte angloise, qui avoit passé le détroit et qui apportoit toutes les munitions nécessaires à faire un siège, viendroit débarquer en deçà de cette rivière.

Le soir, on disoit que le demi-bain qu'on avoit fait prendre au comte de Toulouse l'avoit considérablement soulagé.

On apprit ce jour-là, par les lettres de l'armée d'Allemagne du 28 de juin, que le maréchal d'Harcourt étoit arrivé à Strasbourg dès le 24 de ce mois, qu'il s'étoit purgé le 27, qu'il pour-

1. C'étoit le chirurgien le plus célèbre pour la pierre; il avoit succédé à son père, encore plus fameux que lui.

roit encore se reposer le 28 et le 29, et que, le 30, il pourroit passer par Haguenau, aller de là à Wissembourg; que les ennemis, après avoir rejoint à Schreck tous les bateaux dont ils avoient dessein de faire un pont, les avoient tous fait descendre à Philipsbourg; que cependant l'armée du Roi étoit en état de se rassembler toute en trois heures de temps; que Chéladet étoit parti de Lauterbourg pour aller à Hagenbach avec dix escadrons et six bataillons, lesquels, joints avec vingt et un escadrons et cinq bataillons qui y étoient déjà, composoient tout ce camp-là; qu'il y avoit trente et un escadrons et onze bataillons à la droite, que le comte d'Imécourt avoit marché avec vingt-deux escadrons à Wissembourg, qui faisoit la gauche, et que le reste de l'infanterie étoit disposé le long de la ligne, à la réserve des six bataillons qui étoient à Selingue avec douze escadrons aux ordres de Quadt; que le comte du Bourg et le marquis d'Anlezy étoient à Mutten avec les deux bataillons du régiment de Brie, le marquis de la Chastre, le marquis de Levis, et le prince de Talmond avec le maréchal de Bezons à Seltz, qui étoit le quartier général où étoit le régiment de Tallard; que le chevalier de Montmorency étoit allé à Salembach relever le comte de Chamillard, lequel étoit allé à Hagenbach joindre Chéladet, et que Joul étoit à Wissembourg aux ordres de Péri, lequel ne seroit plus qu'en second dès que le comte d'Imécourt y seroit arrivé; que toute l'artillerie étoit toujours sous Lauterbourg, et que la maréchale d'Harcourt, qui étoit venue avec son mari, alloit passer son été à Saverne, où l'évêque de Strasbourg lui donnoit un appartement, pour être plus près de son mari, en cas qu'il lui arrivât quelque accident. On apprit ce jour-là que le vieux d'Espagne [1], gouverneur de Thionville, étoit mort, et que le Roi avoit donné son gouvernement à d'Espérous [2], qui y commandoit à sa place à cause de son extrême vieillesse.

5 juillet. — Le 5, il paroissoit que le comte de Toulouse étoit au même état que le soir précédent, mais ce n'étoit pas assez, il falloit voir quelque amendement, car il souffroit toujours beaucoup. On apprit ce jour-là par un courrier de retour que le roi

1. Autrefois capitaine dans le régiment de la Ferté, où il étoit camarade de M. de Vauban, et homme de réputation dans l'infanterie; il falloit qu'il eût plus de quatre-vingt-dix ans.
2. Très vieil officier d'infanterie gascon.

d'Angleterre étoit arrivé à Strasbourg. Ce jour-là, le Roi déclara à son dîner qu'il avoit différé de deux jours son départ pour Fontainebleau, et qu'il ne partiroit que le 15; on attribua d'abord ce retardement à l'assemblée du clergé, mais on sut bientôt après que le Roi n'avoit pris ce parti que pour faire plaisir à ses ministres.

On eut le même jour des lettres de Corella, où le roi et la reine d'Espagne étoient depuis quelque temps, lesquelles portoient positivement que cette princesse se portoit beaucoup mieux, et commençoit à se promener; mais on ne reçut point de lettres du duc de Vendôme, parce que le courrier ordinaire de Saragosse à Corella avoit été tué et tous ses paquets pris.

6 juillet. — Le 6, on apprit que l'opium avoit donné au comte de Toulouse quelques heures de repos pendant la nuit, mais que ses douleurs continuoient toujours. On sut ce matin-là que le Roi avoit choisi l'abbé Perrot, archidiacre, chanoine de Chartres, pour commencer à enseigner au duc de Bretagne les éléments des lettres. On disoit aussi que les patentes de généralissime de l'armée d'Allemagne avoient été expédiées et scellées en faveur de l'électeur de Bavière, après en avoir eu le consentement des maréchaux d'Harcourt et de Bezons. On apprit encore qu'il avoit paru à la vue de Toulon deux flottes des ennemis, qui s'en étoient assez approchées pour qu'on leur tirât du canon, qui avoit porté jusqu'à leurs vaisseaux; qu'elles s'y étoient arrêtées un jour, mais qu'après cela elles avoient fait leur route vers les côtes d'Italie [1].

Le bruit couroit aussi que le prince de Frise ne s'en étant pas voulu rapporter à la médiation des États-Généraux au sujet de son procès avec l'électeur de Brandebourg pour la succession du prince d'Orange, il avoit pressé le jugement de son affaire en justice réglée et l'avoit gagnée; de sorte que l'électeur de Brandebourg, persuadé que les États-Généraux avoient favorisé le prince de Frise, leur stathouder [2], leur avoit demandé neuf millions qu'ils lui devoient, et ne leur avoit donné que huit jours pour les payer, à faute de quoi il leur déclareroit la guerre. Mais il n'y avoit guère d'apparence que cette nouvelle fût véri-

1. Peut-être étoient-ce les flottes qui avoient porté des troupes à Barcelone, et que le vent refusoit en revenant.

2. Au moins leur stathouder de Frise.

table, les Hollandois étant trop sages pour avoir souffert qu'on jugeât ce procès dans une conjoncture comme celle d'alors.

7 juillet. — Le 7, on disoit que le comte de Toulouse étoit un peu mieux, mais ce mieux n'étoit pas considérable. Ce matin-là, le Roi jugea dans son conseil de finances l'affaire de la succession de Monseigneur, de laquelle le duc de Berry fut exclu, attendu sa renonciation tacite, portée par l'acceptation [1] qu'il avoit faite d'un apanage [2]; mais en même temps, le Roi et M. le Dauphin lui donnèrent par forme d'apanage tout ce qui auroit pu lui appartenir dans la succession, s'il n'y eût pas renoncé [3].

La *Gazette de Hollande* qu'on reçut ce jour-là portoit positivement que le prince Eugène revenoit en Flandres avec le grand détachement des ennemis, mais il y avoit des gens qui étoient encore persuadés qu'il en marchoit une partie en Allemagne. La même *Gazette* portoit que le grand prieur de France avoit été mis en liberté et étoit venu en Suisse, sur la parole qu'il avoit donnée de se remettre en prison s'il ne pouvoit pas procurer la liberté au jeune Masner; et que d'ailleurs l'Impératrice douairière faisoit de grandes menaces aux Ligues Grises, si elles continuoient à faire le procès à deux hommes [4] qui étoient officiers dans les troupes de son fils, roi d'Espagne, de Bohême, etc.

Les lettres de l'armée de Dauphiné marquoient le même jour que les nouvelles de Piémont étoient fort incertaines, par l'application que le duc de Savoie avoit à cacher ses desseins; qu'à la vérité la quantité de munitions de guerre et de bouche qu'il faisoit transporter à Coni, et même plus avant, sembloit faire croire qu'il en vouloit à Toulon, mais que cependant quelques-unes de ses troupes marchoient du côté de Suse et de Chaumont; que toutes celles qui devoient composer son armée étoient arri-

1. C'étoit un mineur, auquel on avoit fait signer tout ce qu'on avoit voulu; outre que ce n'étoit pas une maxime bien certaine, qu'en acceptant un apanage on renonçât à une succession.

2. Cet apanage étoit si foible que, quand la maxime de la renonciation auroit été constante, elle n'auroit pas dû avoir lieu à l'égard du duc de Berry, dont l'apanage ne valoit pas la sixième partie de celui du duc d'Orléans.

3. On ne parloit point dans ce jugement du roi d'Espagne, lequel, selon les apparences, devoit avoir son partage dans la succession de Monseigneur, n'ayant point renoncé.

4. Les Masner père et fils.

vées, et qu'on étoit persuadé qu'il feroit la campagne en personne; que cependant le maréchal de Berwick avoit quarante bataillons bien retranchés derrière le Var avec beaucoup de canon.

8 juillet. — Le 8, on débitoit une nouvelle qui auroit été importante, si elle avoit été véritable, qui étoit que le duc de Savoie avoit été refusé de la demande qu'il faisoit de l'archiduchesse fille du défunt Empereur pour son fils, et que le mariage de cette princesse étoit résolu avec le prince électoral de Saxe, lequel se faisoit catholique en faveur de ce mariage [1].

9 juillet. — Le 9, on sut très certainement que le grand détachement des ennemis étoit tout de bon en marche pour l'Allemagne, et que celui de l'armée du Roi, que commandoit le marquis de Bouzols, y marchoit aussi de son côté.

On apprit le même jour que le comte de Toulouse étoit considérablement mieux, non seulement parce que sa nuit avoit été plus tranquille, mais encore parce que ses douleurs étoient beaucoup moins fréquentes et beaucoup moins grandes. On vit l'après-dînée à Marly le duc de Bretagne en chausses, en justaucorps et en chapeau, et il parut très bien fait en cet habit, et nullement embarrassé.

Ce jour-là, les lettres du 2 de l'armée d'Allemagne portoient que le roi d'Angleterre en visitoit tous les postes, et qu'ensuite il s'en retourneroit à Strasbourg, et de là à Huningue, pour continuer après cela son voyage.

10 juillet. — Le 10, on disoit que le comte de Toulouse étoit encore mieux, et qu'il avoit un peu de goutte au pied gauche, ce qui pouvoit avoir détourné l'humeur de dessus le col de la vessie. Le bruit couroit ce jour-là que les ennemis avoient emporté le 6 le poste d'Arleux, et qu'ils avoient tué tout ce qui étoit dedans.

Le même jour, les lettres d'Allemagne du 2 portoient que le roi d'Angleterre alloit visiter les lignes de Lauterbourg, qu'il devoit aller souper et coucher le 5 à Lauterbourg, chez le comte de Montsoreau, qui y commandoit depuis l'ouverture de la campagne, et que de là il regagneroit Strasbourg pour continuer son voyage par Huningue.

1. Cela auroit pu faire changer les intentions du duc de Savoie pour la cause des alliés.

11 juillet. — Le 11, on apprit que le poste d'Arleux s'étoit très bien défendu, quoiqu'il n'y eût pas cent hommes dedans, lesquels avoient été faits prisonniers de guerre, et dont plusieurs avoient été blessés; qu'il n'étoit point vrai, comme on l'avoit dit, que le maréchal de Villars eût repris ce poste, ni que les ennemis l'eussent abandonné, après avoir coupé une digue qui empêchoit que l'eau ne tombât dans le ruisseau d'Arleux, qui faisoit moudre les moulins de Douai, et qu'au contraire ils travailloient à le fortifier.

On apprit ce jour-là que le vieux duc de Lesdiguières[1] étoit à l'extrémité. On vit aussi le comte de la Marck faire sa révérence au Roi dans son cabinet, et l'on sut qu'il l'étoit venu remercier de ce qu'il l'avoit nommé pour être de sa part auprès de l'électeur de Bavière, avec dix-huit mille livres d'appointements et la fonction de maréchal de camp. Dans le même temps, le chevalier d'Hautefort, qui avoit encore le bras en écharpe de sa chute, prit congé du Roi, partant pour l'armée d'Allemagne, et le duc de la Rochefoucauld en fit autant, partant pour aller attendre le Roi à Fontainebleau, où Sa Majesté, deux jours auparavant, l'avoit pressé de venir avec tant de marques d'amitié qu'il n'avoit pu s'en défendre[2]. Ce fut encore le même jour que l'on apprit que le comte de la Chaise[3], après avoir résisté pendant quatre jours à une fièvre double tierce, avoit été obligé de quitter Marly et de se faire porter à Paris.

Ce jour-là, les lettres de l'armée d'Allemagne du 4 marquoient que, ce jour-là, le roi d'Angleterre devoit partir de Strasbourg avec le maréchal d'Harcourt et l'intendant de la Houssaye, pour venir coucher au Fort-Louis; et que, le lendemain, il dîneroit à Seltz chez ce maréchal, et viendroit coucher à Lauterbourg, et que, le jour suivant, il en repartiroit pour s'en aller tout du long des lignes à Wissembourg, où Péri lui devoit donner à dîner à la commanderie, dans laquelle le maréchal d'Harcourt alloit loger et où le roi d'Angleterre devoit séjourner un jour; que de là il iroit souper à Haguenau chez l'intendant, et puis le lendemain gagner Strasbourg, d'où le bruit couroit qu'il devoit

1. Il avoit alors quatre-vingt-sept ans.

2. Quoiqu'il fût absolument aveugle; mais un ancien courtisan a bien de la peine à quitter la cour.

3. Capitaine des gardes de la porte du Roi.

aller à Lyon. Les mêmes lettres ajoutoient que le marquis d'Anlezy [1] étoit allé à Hagenbach pour faire un fourrage pour la droite à la gauche de Kandel, du côté de Minfeld et de Barberoth, et que le comte d'Imécourt, qui étoit à Wissembourg, en devoit faire un aussi pour la gauche, mais qu'étant tombé malade, on l'avoit donné à faire à la Loge, brigadier, son frère.

Ce jour-là, la duchesse de Berry eut encore un accès de fièvre, qui dura depuis midi jusqu'à six heures du soir.

12 juillet. — Le 12 au matin, les députés du clergé vinrent à Marly faire leur cour au Roi et à M. le Dauphin comme des particuliers, et, l'après-dînée, ils vinrent en corps prendre congé du Roi; ce fut l'archevêque d'Albi [2] qui porta la parole avec beaucoup d'éloquence [3] à son ordinaire, et le Roi lui répondit plus laconiquement qu'il n'avoit fait à la première harangue.

13 juillet. — Le 13, on apprit que le comte de Toulouse se portoit de mieux en mieux, qu'il devoit partir le lendemain dans sa calèche pour aller jusqu'à Sèvres, où il s'embarqueroit pour aller jusqu'à la porte de la Conférence; qu'il y remonteroit dans sa calèche pour traverser Paris et aller jusqu'à l'Arsenal, où il coucheroit chez le duc du Maine, pour s'embarquer le lendemain et aller coucher à Petitbourg, chez le duc d'Antin.

Le même jour, sur les deux heures après midi, Binet [4], capitaine de cavalerie et aide de camp du maréchal de Villars, arriva à Marly, apportant au Roi la nouvelle d'un avantage remporté en Flandres par les troupes de Sa Majesté; voici la copie de la relation qu'il apporta.

Au camp du prieuré de Saint-Michel, le 12 de juillet 1711.

« M. le maréchal de Villars, ayant reconnu avant-hier un corps
« de dix bataillons et de douze escadrons que les ennemis avoient
« placé au delà de Douai, la droite vers Gueulzin et la gauche
« vers Sin, ayant derrière les inondations de Douai et les ruis-

1. Maréchal de camp.
2. Autrefois l'abbé de Nesmond, et depuis l'évêque de Montauban, frère du défunt marquis de Nesmond, lieutenant général des armées navales du Roi.
3. Mais un peu longuement.
4. Fils de Binet, garçon de la chambre du Roi et son survivancier.

« seaux du Moulinet, trouva leur droite si peu appuyée, qu'il « jugea que, si on pouvoit cacher la marche de nos troupes, qui « avoient plus de douze lieues à faire, il seroit très facile de « défaire ces troupes-là. La difficulté étoit de faire arriver les « nôtres sous Bouchain, partant des postes d'Arras et d'un « camp entièrement découvert par les gardes des ennemis. « Cependant, ayant ordonné une revue générale de l'armée, l'on « fit partir vingt escadrons, les cavaliers filant et menant des « chevaux en main, comme s'ils alloient en pâture, les autres « suivant à pied; les grenadiers destinés à assurer la retraite « marchèrent de même sans bruit; les pontons avoient marché « la nuit précédente, avec ordre de se cacher le jour sous des « arbres, près de l'Escaut. Ce corps de cavalerie étoit commandé « par M. le comte de Gassion. M. le prince Charles et M. le mar- « quis d'Hautefort avoient ordre de se rendre sous Bouchain, où « ils devoient joindre M. le comte de Coigny avec tous les dra- « gons, lequel étoit dès midi avec vingt-cinq ou trente officiers « sur les hauteurs au delà de Bouchain, pour empêcher les pay- « sans des villages voisins d'aller à l'ennemi, et pour découvrir « les troupes qui arriveroient sous Bouchain. Le baron de Ratki, « colonel des houssards, avoit été envoyé la nuit précédente avec « cinq ou six officiers pour reconnoître jusqu'au camp des « ennemis s'il n'y avoit point de chemin creux qui en couvrît le « front; l'on ordonna dès le matin à tous les postes le long de la « Scarpe, de la Sensée et de l'Escaut d'arrêter tous les paysans, « sous prétexte de quelques espions dont on avoit avis. Toutes ces « petites précautions ont réussi, de manière que l'armée ennemie, « dont la gauche n'étoit qu'à une lieue de ce camp, n'a point été « avertie, ni tout ce camp-là même, auquel il ne falloit qu'une « demi-heure pour se jeter dans les contrescarpes de Douai. « M. le comte de Gassion et M. le comte de Coigny ont attaqué à « la petite pointe du jour; ils ont tellement surpris les ennemis, « que la résistance a été médiocre de leur part[1]. Tout a été passé « au fil de l'épée, et les houssards assurent qu'ils en ont tué « cinq à six chacun. L'on a pris douze à treize cents chevaux et « plusieurs étendards et drapeaux, dont on ne sait pas encore

1. Comme on n'avoit pas eu la précaution de se saisir d'abord des armes de l'infanterie, elle se fit bientôt porter respect et se retira en bon ordre.

« le nombre. M. de Gassion s'est conduit avec sa valeur ordinaire, « et a fait de très bonnes dispositions; M. le prince Charles et « M. le comte d'Hautefort ont parfaitement bien fait.

« MM. Guesdon, de la Trémoïlle et de Rotenbourg, brigadiers; de Saumery, de Chabannes, d'Arenberg, le prince de « Marsillac, de Manicamp, le duc de Saint-Aignan, les princes de « Lambesq et d'Elvemont, mestres de camp; de Saint-Laurent, « de Saint-Paul, de Mareuil et de Montégut, lieutenants-colonels, « se sont fort distingués. L'on ne peut marquer plus d'ardeur « que toutes ces troupes en ont fait voir. M. d'Albergotti et « M. le prince d'Isenghien s'étoient avancés au village d'Aubigné, avec deux mille grenadiers, pour favoriser la retraite « en cas qu'elle fût inquiétée, parce que les ennemis pouvoient « y envoyer de leur armée; M. le comte de Broglie avoit ordre, « pour attirer l'attention des ennemis sur la droite de leur « armée, de faire attaquer et pousser leur garde vers Liéven, « ce qu'il a exécuté, les houssards ayant pris et tué plusieurs « cavaliers et emmené plus de soixante chevaux. Nous avons « perdu en cette occasion M. de Coëtmen, colonel de dragons, qui « a été tué; M. de Ratki, colonel de nos houssards, a été blessé « dangereusement, aussi bien que M. d'Orival, colonel du régiment de la Reine-dragons. »

On ajoutoit que le duc de Malborough avoit soupé le soir précédent dans ce camp-là avec des dames de Douai, bienheureux de s'être retiré de bonne heure.

14 juillet. — Le 14, on sut que la duchesse de Berry avoit passé une fort mauvaise nuit, que son accès avoit duré jusqu'à sept heures du matin, et qu'on appréhendoit que ses accès ne se joignissent; cependant on ne laissoit pas de préparer toutes choses pour la faire partir, afin d'aller coucher à Paris.

15 juillet. — Le 15, à deux heures et demie après midi, le Roi partit de Marly pour aller coucher à Petitbourg, ayant dans son carrosse M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Madame et la duchesse du Lude : il s'arrêta un moment à Versailles pour voir quelque nouvel ouvrage qu'on faisoit dans sa chapelle, et il arriva sur les six heures et demie à Petitbourg. D'abord il monta chez la marquise de Maintenon, qui ne faisoit que d'arriver, et puis, ayant fait un tour à son appartement, il redescendit et

s'alla promener en calèche dans les jardins, que le duc d'Antin n'eut pas la satisfaction de lui pouvoir faire voir aussi peignés qu'ils l'étoient le jour précédent, parce que la pluie en avoit dérangé toute la propreté. On sut, à Petitbourg, que le comte de Toulouse y étoit arrivé le soir d'auparavant en bateau, qu'il s'étoit promené à pied dans les jardins pendant deux heures, et qu'après avoir eu une bonne nuit, il étoit le matin remonté dans son bateau pour venir à Valuin, où il devoit trouver une calèche pour aller à Fontainebleau. Le soir, sur les neuf heures, le duc et la duchesse de Berry arrivèrent à Petitbourg, étant venus de Paris en bateau, et le Roi soupa à son heure ordinaire avec les princes, les princesses et les dames de leur suite.

On disoit, ce jour-là, que deux armateurs de Dunkerque, auxquels s'étoit joint un Malouin, avoient attaqué un vaisseau hollandois revenant de Curaçao, et l'avoient pris, et que l'on estimoit sa charge quinze cent mille livres, tant en argent qu'en cacao et indigo et autres semblables marchandises.

16 juillet. — Le lendemain, le Roi entendit la messe à son ordinaire, où quelques musiciens choisis de sa chapelle chantèrent un motet de Bernier [1], et après avoir passé quelque temps chez la marquise de Maintenon, il alla encore se promener en calèche dans les jardins; il dîna à son heure ordinaire, et étant parti à deux heures et demie, il arriva avant cinq heures et demie à Fontainebleau.

Ce jour-là, les lettres d'Allemagne portoient que jusqu'alors on n'avoit point appris que les ennemis eussent fait aucun mouvement, mais qu'on venoit d'avoir avis que, le jour précédent, on avoit vu un gros corps de cavalerie marcher du côté de Philipsbourg, ce qui faisoit présumer qu'il alloit camper sous Landau, pour empêcher les courses de l'armée de France. On disoit aussi que Félix [2], contrôleur général de la maison du Roi, étoit dans un extrême danger, ayant tout à la fois à Versailles la petite vérole, le pourpre et la rougeole.

On parloit encore de l'état des affaires d'Espagne, disant qu'on n'y songeoit qu'à entrer en quartier d'été; que la situation des ennemis étoit encore plus fâcheuse que celle du duc de Vendôme,

1. Maître de musique de la Sainte-Chapelle de Paris, très habile.
2. Fils de défunt Félix, premier chirurgien du Roi.

parce qu'ils manquoient de tout, qu'ils ne pouvoient rien entreprendre, et qu'ils ne pouvoient avoir ni vivres ni secours que par mer; que le marquis de Bay avoit tenu bon contre les Portugais, et que cependant Montenegro et San-Severino avoient pris Vimiosa, ville épiscopale, dans la province de Tra los Montes, où ils avoient fait prisonnières trois compagnies portugaises, et y avoient trouvé quantité de munitions, et particulièrement de farines. D'autre côté, il sembloit que le duc de Savoie n'en vouloit plus à Toulon, et qu'il tournoit ses projets contre la Savoie, ce qui avoit obligé de faire prendre les armes aux milices de Bugey; mais ce pouvoit n'être qu'une feinte de la part du duc de Savoie pour attirer le maréchal de Berwick de ce côté-là et tomber ensuite sur Toulon, quand il l'auroit déposté.

Ce jour-là, le Roi alla tirer en volant et demeura pendant cinq heures à cheval[1]. Le soir, on sut que le marquis de Dangeau avoit été pendant dix-huit heures dans un grand assoupissement, qu'on l'avoit saigné, mais que son sang, qui avoit paru venir très bien pendant quelque temps, s'étoit arrêté tout d'un coup, sans qu'on pût depuis lui en tirer une goutte, et que cela avoit été suivi d'une violente fièvre, qui avoit commencé par un frisson.

18 juillet. — Le 18, le Roi courut le cerf avec ses chiens, et Mme la Dauphine le courut aussi avec beaucoup de dames, mais la chasse dura plus de six heures et le Roi ne rentra chez lui qu'à huit heures et un quart du soir. A son souper, Mme de Châtillon[2], qui avoit été de la chasse et qui avoit voulu se trouver au souper en grand habit, s'évanouit dans l'antichambre[3] où le Roi mangeoit; on l'emporta avec peine, et elle s'évanouit encore deux fois avant que de pouvoir rentrer dans son appartement.

19 juillet. — Le 19, les lettres de la Rochelle du 14 portoient que, la nuit précédente, il étoit arrivé un exprès de la part de Mennevillette, gouverneur de l'île de Ré, pour avertir le maréchal de Chamilly qu'il paroissoit une flotte, mais il falloit attendre la confirmation de cette nouvelle.

Ce jour-là, les lettres de l'armée d'Allemagne du 12 marquoient que le bruit y couroit que l'électeur de Bavière y devoit

1. Cela étoit surprenant à son âge.
2. Troisième fille du ministre d'État Voysin.
3. Qui est l'ancienne chambre de saint Louis.

arriver le lendemain, ayant passé par le Luxembourg, dont il venoit de prendre possession, aussi bien que de Namur; elles ajoutoient que le comte de Saint-Fremond devoit arriver aussi le lendemain avec son détachement. Les mêmes lettres portoient encore que les ennemis avoient marché du camp où ils étoient depuis deux mois, étant sortis de leurs lignes et ayant relevé tous leurs postes le long du Rhin.

Le même jour, on reçut des lettres du maréchal de Berwick, dont voici la teneur :

« Le 8, un gros détachement de cavalerie et d'infanterie ennemie « descendit en Tarentaise par le Petit-Saint-Bernard, sur quoi « M. de Prades se retira près de Conflans; le même jour, l'armée « de M. le duc de Savoie commença à filer auprès de Termignon, « prenant par le col de la Varnoise le chemin de Moûtiers, pour « se joindre au corps venu par le Petit-Saint-Bernard. L'armée « du Roi s'est allongée par sa gauche jusqu'à Montmélian, mais « il restera un gros corps d'infanterie près de Valoire et de « Saint-Jean, jusqu'à tant que les ennemis soient tous sortis de « la Tarentaise et aient passé l'Arly, de peur de quelque rétro- « gradation de leur part, et qu'ils ne tâchassent, par le col des « Encombes, de tomber sur notre cher Galibier. Hier matin, « quelques détachements ennemis passèrent à Conflans, qui « obligèrent M. de Prades à se retirer. »

On ajoutoit à cela une chose que le maréchal de Berwick n'avoit pas voulu marquer, qui étoit, qu'ayant posté le régiment de dragons de Villegagnon [1] dans un poste avancé au-devant de celui de Prades, avec ordre de se retirer sous Montmélian quand les ennemis s'approcheroient en trop grand nombre, cinquante houssards des ennemis ayant paru, ce régiment avoit pris l'épouvante et s'en étoit allé à toute bride jusqu'à Seysselles, au lieu de se retirer à Montmélian, comme avoit depuis fait de Prades en bon ordre, et que le Roi en avoit cassé le colonel.

20 juillet. — Le 20, on sut que le chevalier de Rothelin, qui n'étoit pas encore guéri de ses blessures [2], avoit la petite vérole à Paris, et que la marquise de Brancas [3], qui l'avoit aussi, étoit

1. Gentilhomme de Brie.
2. Lesquelles il avoit reçues au siège d'Aire, y servant comme volontaire.
3. Femme du marquis de Brancas, lieutenant général, qui commandoit à Girone; elle étoit de même maison que lui.

hors de danger. Ce jour-là, le Roi courut le cerf avec les chiens du comte de Toulouse, qui le prirent en trois heures de temps.

Le même jour, on apprit que les Turcs, en partant de Bender, avoient eux-mêmes brûlé un des faubourgs de cette ville, pour empêcher les Moscovites de s'en servir, s'ils formoient quelque dessein sur cette place; et ainsi on connut la fausseté de la nouvelle que la *Gazette de Hollande* avoit débitée, disant que le roi de Suède y étoit assiégé.

21 juillet. — Le 21, on apprit que la duchesse de Berry étoit accouchée à cinq heures du matin d'une fille, que bien des gens[1] soutenoient être venue morte; mais la sage-femme qui accoucha cette princesse, ayant dit qu'elle l'avoit ondoyée étant encore en vie, le Roi donna ses ordres pour qu'on transportât ce petit corps à Saint-Denis avec quelques cérémonies; la duchesse de Beauvillier fut choisie avec Mme de Châtillon pour le conduire, avec l'évêque de Séez[2], qu'on manda tout exprès, et l'on commanda pour cet effet des relais de carrosse, de pages et de gardes du duc de Berry. Le Roi, après sa messe, alla voir la duchesse de Berry, et il y alla encore le soir, et ce fut dans son antichambre que le comte de Brionne, qui avoit encore eu une nouvelle attaque d'apoplexie, prit congé de Sa Majesté et de M. le Dauphin pour aller aux eaux de Vichy.

Les lettres de l'armée d'Allemagne du 13 portoient, ce jour-là, qu'elle devoit le lendemain sortir des lignes et marcher en front de bandière, et qu'elle pourroit peut-être s'avancer jusqu'à la petite Hollande, proche Philipsbourg, pour empêcher les ennemis de déboucher et de se joindre au détachement qui leur venoit de Flandres.

22 juillet. — Le 22, on apprit par les lettres particulières de Hollande du 16, la confirmation de la mort du prince d'Orange, stathouder de Frise, qui s'étoit noyé en faisant un trajet sur l'eau; que les États ne manqueroient pas à cette occasion de différer la décision de l'accommodement avec le roi de Prusse, lequel alloit sans doute presser de son côté avec plus de hauteur que jamais; et que, ce jour-là, le prince Eugène étoit encore à la Haye.

1. Maréchal, premier chirurgien, étoit de ce nombre.
2. Premier aumônier du duc de Berry.

23 juillet. — Le 23, on sut que la princesse de Conti avoit la fièvre tierce, et qu'elle étoit déjà dans l'usage du quinquina, mais que Mlle de Vientais [1] n'avoit pas voulu suivre l'exemple de sa maîtresse, et que, pour guérir une semblable maladie, elle avoit eu recours aux anciens remèdes de la médecine.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet, la duchesse du Lude, suivie de la marquise de la Vieuville, lui présenta la nouvelle marquise de Parabère, qui n'étoit pas belle, comme on l'avoit dit, mais jeune, grande et bien faite. Cependant la duchesse de Berry se portoit aussi bien qu'elle pouvoit se porter après un semblable accident, et le Roi l'alloit visiter tous les jours en sortant de sa messe.

La *Gazette de Hollande* marquoit, ce jour-là, que le roi de Suède avoit refusé pour la troisième fois d'entrer dans la neutralité et qu'il avoit déclaré nettement qu'il ne pouvoit entendre à aucun accommodement sans la participation de la Porte, et elle se dédisoit aussi de ce qu'elle avoit dit que ce prince étoit assiégé dans Bender par les Moscovites. On sut, ce jour-là, que Félix étoit entièrement hors de danger, et que le chevalier de Rothelin se portoit beaucoup mieux.

24 juillet. — Le 24, il couroit à la cour de grands bruits de paix, et déjà l'on faisoit repartir l'abbé de Polignac pour l'aller traiter; mais les mêmes bruits couroient en même temps en Hollande, où l'on disoit que la paix se traitoit en Angleterre, et en Angleterre, où l'on soutenoit qu'elle se traitoit en Hollande. On sut ce jour-là que le comte de Pontchartrain étoit allé en diligence à Paris pour se rendre auprès de sa mère, la chancelière, laquelle avoit depuis longtemps un clou très dangereux à la hanche, pour lequel on avoit même été obligé de lui faire des incisions, et comme il lui étoit survenu un accès de fièvre avec cinq heures de frisson, cela faisoit tout appréhender pour elle; mais on apprit que les médecins assuroient que, sa plaie étant aussi belle qu'elle l'étoit, il falloit que sa fièvre n'eût point de rapport avec le reste de son mal. Le même jour, Madame, ayant fait un faux pas dans sa chambre, tomba de son haut, et son premier médecin prit cette occasion pour l'obliger à se faire

1. Damoiselle du Perche, restée seule fille d'honneur de la princesse de Conti.

saigner [1], quoique sa tête n'eût point porté. Le même jour, le Roi donna le régiment de Coëtmen au frère du défunt colonel, qui étoit capitaine de cavalerie, et le régiment de Villegagnon au marquis de Prie [2], colonel réformé.

Ce jour-là, les lettres du 16 de l'armée d'Allemagne portoient que le maréchal d'Harcourt étoit campé à Oberhausen, avec vingt bataillons et trente-cinq escadrons, et le maréchal de Bezons à trois lieues et demie de lui, à Jockenheim, avec vingt-deux bataillons et trente-trois escadrons, ce qui faisoit croire qu'ils ne resteroient pas longtemps dans cette situation, et qu'ils ne s'étoient avancés que pour subsister, sans avoir aucun dessein d'aller à la petite Hollande [3].

25 juillet. — Le 25, à la pointe du jour, Artagnan [4], colonel d'infanterie, arriva à Fontainebleau, apportant la nouvelle d'une action très bien conduite, très heureusement et très vigoureusement exécutée par le maréchal de Montesquiou. Le troisième détachement fait de l'armée de Flandres pour l'armée d'Allemagne n'avoit été qu'une feinte pour amuser les ennemis; il avoit marché un jour sur la route de cette armée, mais tout d'un coup, faisant une contre-marche, il étoit venu masquer [5] Douai et attaquer le poste d'Arleux, où les ennemis avoient fait trois redoutes toutes neuves, bien palissadées, et avec de grands fossés très profonds et pleins d'eau, et où ils avoient laissé six cents hommes aux ordres du colonel Savary [6], avec dix pièces de canon. D'un autre côté, plusieurs détachements de l'armée françoise attaquèrent en même temps ces trois redoutes par différents endroits : d'abord on se canonna assez longtemps, mais après cela les détachements donnèrent de tous côtés. Le marquis du Til [7], brigadier d'infanterie, y reçut un grand coup de mous-

1. Elle étoit devenue extrêmement grasse, et ne se vouloit jamais faire aucun remède.

2. Il avoit servi d'aide de camp à M. le Dauphin.

3. Les généraux ne vouloient pas laisser Landau derrière eux.

4. Parent des autres Artagnan et du maréchal de Montesquiou; il avoit été sous-aide-major du régiment des gardes.

5. C'étoit là un terme nouveau, qui vouloit dire empêcher qu'il ne sortît personne d'une place.

6. Quoiqu'il fût colonel de cavalerie, ayant eu le régiment de Guétem, qui avoit enlevé le marquis de Beringhem, premier écuyer du Roi, entre Sèvres et Paris.

7. Gentilhomme de Normandie, très brave homme, mais qui étoit toujours blessé dans toutes les occasions.

quet à la cuisse, ce qui ralentit un peu l'attaque de son côté; mais d'Hérouville [1], colonel du régiment de Vauge, qui commandoit la brigade après lui, se jeta dans le fossé et entra le premier dans les ouvrages, où il fut suivi de tous les détachements, et tout ce qui s'y trouva fut tué ou fait prisonnier. La Fond [2], colonel d'un régiment de son nom, y fut aussi légèrement blessé. Savary, qui étoit un soldat de fortune, natif d'Arleux même, et grand partisan, avoit ordre de tenir quatre jours; mais on ne lui en donna pas le temps.

Le soir, il arriva un courrier de Dauphiné, par lequel on apprit que le duc de Savoie avançoit toujours de plus en plus, que son armée étoit aussi forte en cavalerie qu'en infanterie, et que le maréchal de Berwick s'étoit retiré sous le fort de Barrault.

26 juillet. — Le 26, on apprit que Charmont [3], capitaine de vaisseau du Roi, qui avoit passé le comte de Phélypeaux à la Martinique, ayant son vaisseau chargé de grande quantité d'effets qu'il rapportoit en France, avoit été attaqué en route par deux vaisseaux anglois, qui l'avoient combattu très longtemps et l'avoient pris, et qu'il étoit blessé. On sut encore ce jour-là, par les lettres de l'armée d'Allemagne du 18, qu'on y attendoit l'électeur de Bavière le 27, mais qu'on croyoit qu'en ce temps-là l'armée seroit rentrée dans les lignes et qu'ainsi il n'y auroit pas grand'chose à faire pour ce prince.

27 juillet. — Le 27 au matin, le marquis de Craon [4], envoyé extraordinaire du duc de Lorraine, vint faire de sa part au Roi les compliments de condoléance de ce prince sur la mort de Monseigneur, et eut son audience publique dans le cabinet. On apprit ce jour-là que le comte de Toulouse avoit eu un accès de fièvre avec frisson, ce qui devoit apparemment lui faire quitter le lait d'ânesse qu'il avoit commencé de prendre.

Le bruit couroit alors que le prétendu mariage de l'archidu-

1. Fils de d'Hérouville, maître d'hôtel du Roi.
2. Fils d'un maître des requêtes qui avoit vendu sa charge, après avoir été longtemps intendant en Franche-Comté.
3. Plutôt Hennequin, car il portoit le nom de sa famille, mais il étoit frère de Charmont, secrétaire du cabinet du Roi et des commandements de M. le Dauphin, ci-devant procureur général du Grand Conseil, et depuis ambassadeur pour le Roi à Venise.
4. Autrement le marquis de Beauvau, qui étoit déjà venu plusieurs fois en France pour de semblables sujets.

chesse avec le prince électoral de Saxe étoit rompu, et peut-être que le duc de Savoie s'étoit déterminé à marcher en campagne par de nouvelles espérances qu'on lui avoit fait donner sous main pour le prince son fils. On eut aussi nouvelle qu'après l'action d'Arleux, le comte d'Estaing avoit continué sa marche avec son détachement, mais on disoit qu'il alloit entre Sambre et Meuse, où peut-être on pourroit encore envoyer d'autres troupes.

On sut aussi que la marquise de Rochechouart [1] avoit la petite vérole, mais qu'elle s'en tiroit heureusement.

28 juillet. — Le 28, le bruit couroit que le duc de Vendôme avoit défait un corps de six cents miquelets, dont il y en avoit eu beaucoup de pendus.

Le soir, on eut nouvelle que le comte de Charost [2], fils unique du duc de Charost de son second lit, étoit mort, et que le Roi avoit donné au duc son père son régiment pour le vendre.

On disoit ce jour-là que les ennemis avoient détaché vingt mille hommes pour venir rattaquer le poste d'Arleux, dans lequel on avoit mis douze cents hommes, et que le maréchal de Villars faisoit aplanir les chemins pour l'aller soutenir avec son armée.

29 juillet. — Le 29, on apprit que le comte de Toulouse avoit encore eu un grand accès de fièvre.

On eut nouvelle ce jour-là que les ennemis avoient seulement fait un détachement de dix mille hommes de leur armée pour aller secourir Savary dans Arleux, et que ce détachement s'étoit avancé à la faveur des canaux jusqu'au fort de la Scarpe; mais qu'ayant eu avis qu'Arleux étoit rendu, il s'en étoit allé rejoindre son armée. On apprit encore que le fils du maréchal de Boufflers avoit pensé mourir de la dyssenterie, et que le fils aîné [3] du marquis de Pomponne étoit mort de la petite vérole, malgré la précaution qu'on avoit prise de le faire changer d'air.

30 juillet. — Le 30, on sut que la fièvre avoit manqué au

1. Fille unique du défunt marquis de Blainville.

2. Sa mère étoit fille unique du défunt marquis de Baule, gouverneur de Dourlens, et comme elle étoit mourante depuis plusieurs années, la mort de son fils, qui n'avoit que quinze ans, étoit un terrible coup pour le père.

3. Il n'avoit que quinze ans, et étoit beau et bien fait.

comte de Toulouse, et les lettres de l'armée d'Allemagne du 23 portoient que le prince Eugène étoit à Francfort, que son premier détachement étoit arrivé à Manheim, qu'il l'avoit étendu tout le long du Necker, que le second devoit rester entre Mayence et Francfort, et que toute l'armée des ennemis étoit séparée en divers quartiers; que cependant l'armée de France auroit dû marcher ce jour-là pour rentrer dans ses lignes, mais que les généraux avoient encore trouvé bon de différer.

Ce matin-là, qui étoit un jeudi, il y eut un conseil d'État[1] extraordinaire, qui empêcha le chancelier d'aller à Arminvilliers voir son cousin, le marquis de Beringhen, comme il en avoit fait la partie avec le marquis et la marquise de la Vrillière, lesquels y allèrent en son absence. On apprit le même jour que l'abbé de Bourlémont[2], frère de la marquise de Chamarande, étoit mort, laissant l'abbaye de Saint-Florent, proche de Saumur.

31 juillet. — Le 31, les lettres du Dauphiné qu'on voyoit entre les mains des particuliers marquoient que le duc de Savoie étoit encore à Saint-Pierre d'Albigny, et qu'il n'avoit pas encore voulu avancer jusqu'à Montmélian et à Chambéry, qu'on avoit évacués, peut-être parce que ses vivres et son artillerie n'étoient pas encore arrivés, et l'on disoit cependant que la position du maréchal de Berwick étoit si bien faite que le duc de Savoie auroit bien de la peine à faire autre chose que des courses pour des contributions.

AOUT 1711

1er août. — Le 1er d'août, d'autres lettres portoient que ce prince avoit fait avancer sa cavalerie du côté d'Annecy; et l'on sut que l'accès de double tierce avoit aussi manqué au comte de Toulouse par le quinquina.

2 août. — Le 2, on apprit, par les lettres de l'armée d'Allemagne du 25, que l'on comptoit qu'elle décamperoit le lendemain, et qu'on croyoit que ce seroit pour rentrer dans ses lignes;

1. La fréquence et la durée de ces conseils faisoit croire qu'on traitoit alors des affaires bien importantes.

2. Gentilhomme de Champagne, de la maison d'Anglure, et le dernier de son nom.

qu'on accommodoit les chemins de tous côtés, mais que le Rhin, qui avoit grossi de cinq pieds, embarrassoit beaucoup; que cependant on faisoit de furieux apprêts d'artillerie à Strasbourg et au Fort-Louis, et que le bruit couroit qu'on feroit un camp du côté de Kehl, où la gendarmerie et la cavalerie qui venoit avec elle pourroient aller.

Le soir, on disoit que le comte de Saint-Fremond avoit passé le Rhin avec son détachement et quelques troupes qu'on y avoit jointes, et que le maréchal d'Harcourt étoit rentré dans ses lignes.

3 août. — Le 3, parce qu'il étoit fête dans le diocèse de Sens, le Roi alla à neuf heures du matin entendre la messe à sa chapelle, d'où il revint se déshabiller, se mettre au lit et prendre médecine, suivant son régime ordinaire. Le bruit couroit ce jour-là qu'il pourroit bien partir le 26 pour s'en retourner à Marly.

L'après-dîner, il tint encore un conseil d'État extraordinaire, pendant lequel le chancelier se trouva mal [1] et fut obligé de se retirer chez lui. Pendant ce conseil, il arriva un courrier de Flandres, par lequel on sut que les ennemis s'étoient avancés sur la Canche, que le maréchal de Villars avoit été pendant toute une nuit sous les armes, croyant qu'il alloit être attaqué, mais que, ne l'ayant point été, il s'étoit retiré dans ses lignes, souhaitant fort que ses détachements commandés par le comte d'Estaing et par le comte de Coigny l'eussent rejoint.

4 août. — Le 4, le marquis de Craon eut son audience de congé du Roi dans son cabinet, et le nonce du Pape y eut une audience particulière. Ce jour-là, le chancelier vouloit venir au conseil royal de finances, mais Fagon ne le lui voulut pas permettre, parce qu'il avoit eu la fièvre pendant la nuit, et il l'obligea de contremander le conseil de parties qu'il devoit tenir l'après-dînée.

La *Gazette de Hollande* débitoit ce jour-là une grande et importante nouvelle, si elle étoit véritable, et elle marquoit même qu'on la confirmoit de Dantzick; c'étoit que le roi de Suède avoit défait soixante mille Moscovites et leur avoit pris tout leur canon et leur chancellerie; elle marquoit que cette action s'étoit passée le 10 de juin, et ensuite elle en combattoit

1. C'étoit un dévoiement qu'il avoit depuis quelques jours.

la vérité, parce qu'au jour qu'on disoit qu'elle s'étoit passée, l'armée des Turcs étoit encore sur les bords du Danube, mais il étoit aisé de lever cette difficulté, en disant que l'armée du roi de Suède étoit différente de celle que commandoit le Grand Visir, et bien plus avancée dans sa marche.

5 août. — Le 5, on disoit que le chancelier se portoit mieux et qu'il n'avoit point de fièvre; on assuroit aussi que Chazel, colonel de dragons, avoit défait en Espagne [1] trois cents miquelets qui avoient voulu dresser une embuscade à son régiment, qu'il y en avoit eu un grand nombre de tués, et soixante de pris. On apprit ce jour-là que le maréchal de Villars avoit fait raser le poste d'Arleux, qui n'auroit servi qu'à attirer des actions pendant toute la campagne; que du Til étoit mort de sa blessure, et que le Roi avoit donné son régiment à son frère.

6 août. — Le 6, le marquis de Torcy partit en poste pour aller voir sa nouvelle acquisition de Sablé [2], et le marquis de Bonnac partit de son côté pour se rendre en Espagne.

Ce jour-là, les lettres de l'armée d Allemagne du 30 de juillet marquoient les troupes qui en avoient été détachées pour marcher en Dauphiné, qui étoient les régiments de cavalerie d'Aubusson, de Saint-Germain Beaupré, de Forsac et de Rennepont, aux ordres des comtes de Forsac et d'Aubusson, brigadiers, et les régiments de dragons du petit Languedoc et de Saint-Priest, auxquels on devoit joindre celui de Pourrières, qui étoit à Besançon, le tout aux ordres du comte de la Fare, brigadier; et les mêmes lettres portoient que le maréchal d'Harcourt avoit dessein de faire marcher ce détachement pour le bien du service, quand il n'en auroit pas reçu les ordres de la cour. Elles ajoutoient que le prince Eugène étoit arrivé à l'armée, et qu'on disoit qu'elle devoit marcher vers le haut Rhin, peut-être pour attaquer le fort de Selingue, qu'on disoit n'être pas trop bon, et qu'il faudroit peut-être aller secourir. Cette marche pouvoit faire changer le projet que le maréchal de Bezons avoit concerté

1. C'étoit peut-être la même nouvelle qui avoit couru ci-devant.

2. C'etoit une très belle terre sur les confins du Maine et de l'Anjou, et que beaucoup de gens avoient souhaité d'avoir, entre autres le maréchal de Villars et le comte de Pontchartrain. [La terre de Sablé qui passait ainsi dans la maison de Colbert avait été, sous Louis XIII, érigée en marquisat en faveur du ministre Abel Servien. — *Comte de Cosnac.*]

avec le maréchal d'Harcourt, d'aller camper à Wilstett avec quarante escadrons et les dix bataillons que le marquis de Bouzols amenoit de Flandres, peut-être pour favoriser la construction d'un pont sur le Rhin. On mandoit aussi de Luxembourg que Mgr Albani, neveu du Pape, qui étoit à Vienne, s'étoit rendu secrètement auprès de l'électeur de Bavière, et que ce prince avoit beaucoup de confiance dans l'amitié du roi Auguste et du roi de Prusse.

Le même jour, on disoit que la république de Venise avoit nommé Emo, l'un de ses premiers sénateurs, pour venir faire compliment au Roi sur la mort de Monseigneur, mais qu'on ne savoit pas encore s'il auroit caractère d'ambassadeur extraordinaire ou seulement d'envoyé ; ce qui étoit de certain étoit que Mocenigo avoit été fort mal reçu à Venise et que la République lui avoit su très mauvais gré d'être parti de France comme il avoit fait, et que le sénateur qu'elle avoit choisi pour aller relever à Vienne Tiepolo, qui étoit nommé pour aller ambassadeur à Rome, ayant appris que l'Impératrice douairière vouloit que, dans les compliments qu'il lui feroit, il donnât à l'archiduc le titre de roi d'Espagne, il n'avoit pas voulu sortir des terres de Venise qu'il n'eût auparavant des ordres précis de la République sur ce sujet ; que le conseil secret s'étoit assemblé pour cette affaire, et avoit porté la chose au Prégadi, qui est le grand conseil composé de plus de trois cents personnes, où chacun a la liberté de donner sa voix, et que, dans ce conseil, l'avis qui avoit passé d'une infinité de voix étoit qu'ayant reconnu Philippe V pour roi d'Espagne, ils ne pouvoient en reconnoître un autre. On parloit aussi d'un courrier de Flandres, qui étoit arrivé le soir précédent, les dépêches duquel portoient que les ennemis s'étoient un peu étendus sur leur droite du côté d'Arras, mais qu'on ne croyoit pas qu'ils pussent rien entreprendre ; que cependant on avoit avis qu'ils faisoient faire deux cent mille rations de pain à Lille.

Sur le midi, il arriva un courrier du maréchal de Villars, qui mit la cour dans de grandes agitations, ayant apporté une dépêche de ce général, qui marquoit que les ennemis, ayant fait paroître une tête sur leur droite, avoient porté tout d'un coup leur marche sur leur gauche et avoient passé trois rivières ; qu'il avoit en même temps fait marcher le maréchal de Montes-

quieu avec l'avant-garde, et qu'il l'avoit suivi avec le reste de l'armée, de sorte que les têtes des deux armées s'étoient trouvées vis-à-vis l'une de l'autre, sans ruisseau ni rivière entre deux. On disoit donc que le maréchal de Villars devoit attaquer le premier, ses troupes témoignant une ardeur incroyable pour le combat, et l'on ne doutoit nullement qu'il n'y eût une grosse action; mais, dans la suite, on sut que la dépêche du maréchal de Villars avoit été écrite à deux heures après midi, et que le courrier n'étoit parti qu'à cinq, et qu'alors il ne paroissoit pas que les armées en dussent sitôt venir aux mains; que celle des ennemis avoit sa droite appuyée à la Sensée, et sa gauche au ruisseau de Marquion, et que celle du Roi avoit sa gauche à la Sensée, et sa droite au ruisseau de Marquion, lequel de cette manière séparoit les deux armées. On disoit cependant que l'élection d'un Empereur souffriroit bien des difficultés, et qu'elle ne se feroit pas sitôt; et en effet, sans compter bien d'autres raisons, les princes n'y devoient point venir en personne, comme ils avoient fait aux autres élections, et ils y envoyoient tous des ambassadeurs ou des députés, ce qui devoit rendre les résolutions bien plus lentes, parce qu'ils ne pouvoient convenir de rien sans consulter leurs maîtres. On ajoutoit que le roi Auguste y envoyoit le prince électoral, son fils, *incognito*, à la suite de son ambassadeur, et l'on ne doutoit pas que ce ne fût dans le dessein de le faire élire Roi des Romains.

7 août. — Le 7, on sut que le chancelier n'avoit pas bien passé la nuit, que son dévoiement continuoit, et qu'il avoit contremandé le conseil de parties qu'il devoit tenir l'après-dînée.

On fut tout ce jour-là dans d'extrêmes inquiétudes, parce qu'on ne voyoit point arriver de courrier; mais enfin il en arriva un à onze heures et demie du soir, et quand on sut que ce n'étoit pas un homme de qualité, on ne douta pas que les nouvelles ne fussent très fâcheuses; M. le Dauphin, qui se déshabilloit pour se mettre au lit, fut dans une grande perplexité; Mme la Dauphine pleuroit sur ce qu'on lui avoit dit que le courrier étoit enfermé avec le secrétaire d'État Voysin, et qu'on avoit défendu de le faire parler à personne; mais enfin ce ministre vint chez le Roi, qui étoit déjà dans son lit; en même temps M. le Dauphin se rhabilla et y accourut, et quand Voysin sortit de la chambre du Roi, on sut qu'il n'y avoit point eu d'action,

que les ennemis, qui n'avoient jeté que quarante escadrons en deçà des rivières, s'étoient retirés et avoient passé l'Escaut; qu'on ne savoit pas encore leur dessein, et s'ils n'en vouloient point au Quesnoy ou à Maubeuge, mais qu'en tout cas, quand le courrier étoit parti, l'on sonnoit le boute-selle pour passer l'Escaut dans Cambrai et sur les ponts que le maréchal de Villars faisoit construire auprès de cette place, afin de suivre les ennemis; qu'au reste on avoit eu des nouvelles du comte d'Estaing, lequel étoit à Péronne, entre Binch et Mons, mais qu'on ne doutoit pas qu'il n'eût marché pour rejoindre l'armée.

8 août. — Le 8, on apprit que le duc de Lesdiguières étant mort, le Roi avoit donné au duc de Villeroy une pension de neuf mille livres qu'il avoit sur la ville de Lyon [1]. Le même matin, on vit le chancelier entrer au conseil royal de finances avec un assez bon visage, et l'après-dînée, il donna conseil de parties.

9 août. — Le 9 au matin, on eut nouvelle que les ennemis n'ayant point marché, le maréchal de Villars n'avoit pas jugé à propos de passer l'Escaut. Il arriva aussi un courrier du comte d'Estaing, par lequel il mandoit qu'il avoit jeté son infanterie dans les places qui pouvoient être en danger d'être assiégées.

Le même jour, on apprit que le marquis de Flavacourt [2] étoit mort de la petite vérole, et bien des gens commencèrent à demander au Roi son bailliage de Gisors, auquel on donnoit par honneur le nom de petite lieutenance de roi; mais, dans la suite, on apprit que, comme ce bailliage étoit de l'apanage du duc de Berry, le Roi lui en avoit laissé la disposition.

10 août. — Le 10 au matin, le président d'Aligre, dont la fille de sa dernière femme étoit morte sept jours après sa mère, vint demander l'agrément du Roi pour reprendre une troisième

1. Lorsque le duc de Lesdiguières, nommé alors le marquis de Canaples, commandoit à Lyon, après la mort de l'archevêque qui étoit frère du vieux maréchal de Villeroy, gouverneur du Roi, Sa Majesté lui donna une pension de douze mille livres, qui lui etoit payée sur la ville de Lyon; quand il en revint, étant trop vieux pour y commander, le Roi nomma pour y commander à sa place le marquis de Rochebonne, pour lequel il détacha trois mille livres de cette pension, laissant le reste au marquis de Canaples, et c'étoient ces neuf mille livres qu'il donna au duc de Villeroy, qui d'ailleurs étoit lieutenant général de Lyonnois.

2. Gentilhomme de Normandie, qui avoit été capitaine au régiment des gardes.

femme, qui étoit Mlle de Bonnetot [1], laquelle avoit deux cent mille écus de bien; et en même temps, il demanda aussi l'agrément du Roi de marier sa fille de son premier lit [2] à Blancmesnil, avocat général du parlement de Paris, frère du président de Lamoignon.

Le même matin, on eut la nouvelle de la mort du ministre d'État le Pelletier, lequel avoit près de quatre-vingts ans et se trouvoit depuis six mois dans un état déplorable.

11 août. — Le 11, le Roi donna à Pujols, exempt de ses gardes du corps, le gouvernement de Puymirol en Languedoc, qui valoit deux mille livres de rente, et qui étoit vacant par la mort d'un vieux mestre de camp retiré du service, nommé Belvèze [3].

12 août. — Le 12 au matin, on eut nouvelle que les ennemis étoient toujours dans le même poste en deçà de l'Escaut, et l'armée du Roi en delà; que les ennemis avoient un front au-dessus de Bouchain, par lequel il leur étoit venu un convoi; que, pour empêcher qu'il ne leur en vînt d'autres, le maréchal de Villars avoit avancé au delà de la Sensée un camp de cinquante bataillons et de cinquante escadrons, qu'il avoit retranché, et qui donnoit la main à Bouchain; que les ennemis avoient passé l'Escaut sur leur pont pour venir attaquer ce camp, mais qu'en même temps, le maréchal de Villars ayant aussi passé l'Escaut pour attaquer le leur, ils s'étoient retirés, et lui étoit aussi rentré dans son camp.

13 août. — Le 13, on sut que les deux seuls fils qu'avoit le vidame d'Amiens [4] étoient à l'extrémité, et que le duc et la duchesse de Chevreuse étoient partis en diligence pour se rendre auprès d'eux.

Le soir, comme le Roi se déshabilloit en revenant de la chasse, le marquis de Torcy parut, arrivant de sa terre de Sablé.

Le même jour, on disoit que le chancelier n'avoit point de fièvre, mais que son dévoiement continuoit et qu'il perdoit du sang par les hémorroïdes, ce qui l'affoiblissoit beaucoup.

1. Damoiselle de Normandie, dont le père avoit été premier président de la chambre des comptes de Rouen.
2. Avec Mlle le Pelletier, seconde fille de Pelletier, le ministre.
3. Vieil officier gascon, qui étoit grand partisan.
4. Fils du duc de Chevreuse, auquel il avoit cédé sa charge de capitaine lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi.

14 août. — Le 14, on apprit que les ennemis faisoient des lignes de Denain à Marchiennes, c'est-à-dire de l'Escaut à la Scarpe, par lesquelles ils prétendoient assurer leurs convois de Tournay, et ainsi pouvoir rester tant qu'ils voudroient à l'endroit où ils étoient, dans lequel ils trouvoient beaucoup de subsistance; au lieu que l'armée du Roi étoit dans un pays tout ruiné, où elle ne pouvoit pas rester longtemps. On disoit aussi que Clouet [1], brigadier de carabiniers, ayant été commandé avec un gros parti, avoit donné dans une colonne des ennemis, dont il n'avoit aperçu qu'une partie, qu'il avoit été bien battu et fait prisonnier.

Le bruit couroit encore le même jour qu'un gros parti de cavalerie du duc de Savoie avoit pénétré jusqu'à Bourgoin, petite ville de la plaine de Dauphiné, et même que le duc de Savoie étoit aux Echelles du Pont-de-Beauvoisin, ce qui étant véritable, il auroit fallu que le comte de Cilly [2], qui y étoit avec dix-sept escadrons, eût été obligé de se retirer; mais on sut dès le soir par le secrétaire d'État Voysin que cette nouvelle étoit toute fausse.

15 août. — Le 15, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, où il communia par les mains de l'abbé d'Entragues, le plus ancien de ses aumôniers de quartier; et, à sa seconde messe, l'archevêque d'Arles et l'évêque de Nîmes prêtèrent entre ses mains leurs serments de fidélité; ensuite de quoi, ne se trouvant point d'Espagnols malades des écrouelles, qui étoient les seuls qu'il voulût toucher au jour de l'Assomption de la sainte Vierge, il voulut bien par bonté toucher un officier irlandois. De la chapelle, il revint à sa chambre changer de chemise, la sienne étant toute mouillée de sueur, et puis, étant rentré dans son cabinet, le secrétaire d'État Voysin vint le trouver, et l'on crut qu'il apportoit quelque nouvelle considérable, mais quand il ressortit, on n'apprit de lui autre chose sinon que les ennemis continuoient à travailler à leurs lignes entre Denain et Marchiennes, prétendant, comme le disoit la *Gazette de Hollande*, choisir laquelle des places du Roi ils voudroient assiéger.

1. Soldat de fortune, originaire de Vitry-le-François; il étoit aussi brigadier des armées du Roi.
2. Lieutenant général.

On disoit ce jour-là que le chancelier étoit considérablement mieux.

L'après-dînée, le Roi alla entendre les vêpres en bas à sa chapelle, après lesquelles il assista à la procession solennelle de la sainte Vierge fondée par le feu roi son père, laquelle se faisoit à pareil jour par tout le royaume; après laquelle il remonta à son cabinet, et travailla avec le P. le Tellier pour la distribution des bénéfices, mais on ne la sut néanmoins que le lendemain matin.

16 août. — Le 16, on apprit qu'il avoit donné l'évêché de Rennes à l'abbé de Sanzay [1], l'abbaye de Saint-Florent à l'évêque de Vence [2], l'abbaye de Monstiers-Ramey à l'abbé d'Antin [3], l'abbaye de Theuley à l'abbé Trudaine [4], l'abbaye de l'Aumône à l'abbé Martineau de Princé [5], l'abbaye de la Creste à l'évêque de Limoges [6], l'abbaye de la Vernuse à l'abbé Barjavel [7], l'abbaye de Bonnevaux à l'abbé Carpinel [8], et l'abbaye de Saint-Loup à Mme de Châtillon [9].

Ce jour-là, les lettres de l'armée d'Allemagne du 8 portoient que le bruit couroit que les ennemis remontoient le Rhin, et que l armée du Roi devoit marcher le lendemain.

On disoit aussi que la comtesse d'Evreux [10] avoit la petite vérole, et que cette maladie régnoit dans Paris plus fortement que jamais.

Le bruit couroit le même jour que l'archiduc s'étoit embarqué avec l'archiduchesse et quatre régiments de cavalerie, le prince Eugène lui ayant dépêché courriers sur courriers pour l'obliger à venir.

17 août. — Le 17, toute la famille [11] du défunt le ministre le Pelletier vint en habits de grand deuil saluer le Roi, et Sa Majesté

1. Gentilhomme de Bourgogne, grand doyen de Tours.
2. C'étoit un gentilhomme de Provence, de la maison de Crillon.
3. Fils du duc d'Antin.
4. Cousin de Mme Voysin.
5. Autre frère du P. Martineau, confesseur de M. le Dauphin.
6. Il s'appeloit l'abbé de Genetinne, comte de Lyon.
7. C'étoit un Provençal qui avoit rendu quelques services.
8. Frère d'un homme que le duc de Savoie avoit pendu en arrivant à Chambéry, parce qu'il étoit attaché au Roi.
9. Fille de M. de Châtillon, chevalier de l'Ordre.
10. Fille de Crozat l'aîné, célèbre homme d'affaires.
11. A la réserve du premier président du parlement de Paris, qui étoit malade.

fit entrer dans son cabinet tous ceux qui la composoient. Ensuite le Roi en ressortit pour recevoir dans sa chambre les députés des États de Languedoc, qui vinrent un moment après, conduits par le marquis de la Vrillière, secrétaire d'État de la province, et par des Granges, maître des cérémonies; ce fut l'évêque de Castres [1] qui porta la parole avec un si grand et si universel applaudissement que tout le monde en fut enlevé, et qu'on fut au désespoir quand sa harangue fut finie. Il en fit une autre une demi-heure après à M. le Dauphin, qui n'eut point un moindre succès, et elle eut des partisans contre celle qu'il avoit faite au Roi. On sut encore que la marquise de Nesle [2] et la marquise de Villequier [3] étoient accouchées chacune d'un garçon. Mais la nouvelle que les ennemis avoient investi Bouchain, et qu'il seroit très difficile de le secourir, qu'on eut l'après-dînée, jeta tout le monde dans l'abattement.

Le même jour, les lettres de l'armée d'Allemagne portoient qu'un ingénieur des ennemis, sous une escorte de cent cinquante maîtres, étoit venu dessiner le camp de Jockenheim et de Rhinsabern, mais qu'on croyoit que ce n'étoit qu'une fanfaronnade, parce qu'on savoit que, pendant la campagne dernière, le même ingénieur avoit fait la même chose, et que la situation des lieux n'avoit pas changé depuis; outre qu'on savoit d'ailleurs que les ennemis avoient tiré de Landau la plus grande partie de leur infanterie, laquelle étoit allée joindre leur armée, et qu'ainsi on pouvoit conclure qu'ils avoient dessein de tenter quelque autre chose, ou sur Selingue, ou en remontant le Rhin, ce qui leur seroit bien difficile. Les mêmes lettres parloient aussi de l'action bien hardie d'un partisan des ennemis qui avoit déserté de Wissembourg, lequel, avec dix hommes, avoit traversé tous les derrières de l'armée du Roi et étoit venu à Seltz, où il y avoit un bataillon, forcer des bateliers à le repasser au delà du Rhin dans des védelins.

18 août. — Le 18, il couroit des bruits bien différents touchant le duc de Vendôme; les uns disoient qu'il revenoit à Anet, les autres qu'on le rappeloit pour commander l'armée de Flandres.

1. Gentilhomme de Provence, autrefois l'abbé de Beaujeu.
2. Fille du duc de la Meilleraye.
3. Fille du comte de Guiscard.

19 août. — Le 19, on apprit avec bien du chagrin que les ennemis s'étoient emparés de la seule communication que l'armée du Roi pouvoit conserver avec Bouchain, étant venus au travers d'un marais dont la tête n'étoit gardée que par deux compagnies de grenadiers, au lieu qu'elle devoit l'être par trois mille hommes, qui y étoient arrivés une demi-heure trop tard. Cela augmenta les discours des courtisans contre le maréchal de Villars; ils savoient qu'il avoit écrit au Roi une lettre de quatre pages pour s'excuser de n'avoir pas attaqué les ennemis lorsqu'ils avoient passé l'Escaut, et que le Roi en colère avoit été prêt de lui faire une terrible réponse; mais le duc d'Antin, qui étoit alors dans le cabinet avec lui, avoit pris la liberté de lui représenter que, s'il écrivoit au maréchal de Villars dans la colère où il le voyoit, cela seroit capable de lui faire tourner la tête, et de l'obliger à donner mal à propos une bataille qu'il pourroit perdre, et que le Roi avoit reçu cet avis avec sa sagesse ordinaire.

L'après-dînée, Bignon, conseiller d'État, conduit par le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État de l'Ile-de-France, et par des Granges, maître des cérémonies, vint à la tête des officiers de la ville de Paris présenter au Roi le scrutin pour l'élection des nouveaux échevins, et ce fut Langlois [1], conseiller au parlement, qui porta la parole, à la place du jeune le Camus [2], qui, y ayant été destiné, avoit eu la petite vérole. Ce fut la même après-dînée que le marquis de Maillebois [3] courant le cerf avec l'équipage du comte de Toulouse, le cerf qui étoit sur ses fins le vint choquer, le culbuta et lui donna un coup d'andouiller dans le dos, qui lui entra environ un demi-pied dans le corps, sous le paleron de l'épaule; d'abord on crut avec raison que cette blessure étoit très dangereuse, mais Maréchal, premier chirurgien du Roi, l'ayant sondée et lui ayant fait des incisions, décida qu'il auroit longtemps et beaucoup à souffrir, mais qu'il n'y avoit pas de danger.

Le soir, il arriva un courrier du duc de Vendôme, et l'on apprit, par les lettres du duc de Noailles, qui étoit avec lui, qu'ils

1. Fils d'un homme d'affaires qui étoit devenu président à la Chambre des comptes de Paris.
2. Petit-fils du premier président de la Cour des aides de Paris.
3. Fils aîné du contrôleur général Desmaretz.

se préparoient à marcher ensemble en avant, et qu'on ne disoit pas un seul mot du prétendu retour de ce prince.

20 août. — Le 20, on apprit que la princesse de Furstenberg étoit morte, aussi bien que Phélypeaux, conseiller d'État ordinaire, frère du chancelier. On sut aussi que le maréchal de Boufflers avoit pensé mourir la nuit précédente de ses douleurs d'estomac ordinaires, et qu'il n'étoit pas encore en trop bon état, quoiqu'on l'eût fait saigner, et qu'on avoit dépêché un courrier à la maréchale, qui étoit à Paris, pour se rendre en diligence à Fontainebleau.

Les lettres de l'armée d'Allemagne du 13 marquoient alors que le maréchal de Bezons, que le débordement du Rhin avoit obligé de quitter Wilstett et de rentrer en Alsace, avoit marché vers Brisach avec tout le corps qu'il commandoit, composé du détachement que le marquis de Bouzols avoit amené et de la cavalerie qu'on y avoit jointe; qu'il feroit subsister ses troupes aux dépens du pays qui est au delà du Rhin, suivant l'accord qu'il avoit fait avec ces peuples, qui s'étoient obligés de lui fournir des subsistances jusqu'à Huningue; et qu'ainsi il seroit à portée et en état d'empêcher les ennemis de passer le Rhin de ce côté-là.

21 août. — Le 21, on sut que la maréchale de Boufflers étoit arrivée, et que son mari avoit la fièvre, sans qu'une saignée nouvelle et l'usage de l'opium eussent pu entièrement apaiser sa douleur d'estomac; mais les médecins étoient persuadés que la fièvre ne lui étoit pas contraire, et qu'elle consumeroit l'humeur qui l'agitoit.

Le même matin, on vit le chancelier remercier le Roi de ce qu'il avoit donné à Bignon [1] l'aîné, son neveu, la place de conseiller d'État ordinaire qui étoit vacante par la mort de son frère Phélypeaux; et l'on sut que le Roi avoit donné la place de semestre à Trudaine [2], frère de Mme Voysin. Ce fut encore au lever du Roi que l'on vit arriver Contades, major du régiment des gardes et major général de l'armée de Flandres, qui avoit apparemment été choisi par le maréchal de Villars pour venir rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé; tout le monde

1. Prévôt des marchands de Paris.
2. Lors intendant en Bourgogne.

disoit qu'il étoit chargé d'une commission bien difficile, mais les gens éclairés étoient persuadés qu'il s'en tireroit bien, d'autant plus qu'on disoit qu'il apportoit quelques projets.

22 août. — Le 22 au matin, il repartit pour la Flandre, et l'on disoit tout haut que le Roi étoit persuadé que le maréchal de Villars n'avoit pu faire autrement qu'il avoit fait.

Ce matin-là, on vit paroître à la cour le comte de Brionne avec un visage bien différent de celui qu'il avoit lorsqu'il étoit parti pour aller à Vichy.

Entre quatre et cinq heures du soir, le maréchal de Boufflers tourna tout d'un coup à la mort, n'ayant alors que sa femme dans sa chambre; mais un moment après, ses gens arrivèrent avec tout le secours qu'on lui pouvoit donner; on n'épargna pas les gouttes d'Angleterre, qui le firent revenir, mais ce ne fut que pour lui donner le temps de recevoir l'extrême-onction. Il fut plus d'une heure à l'agonie, et comme son appartement étoit de plain-pied à la cour de la conciergerie, et que ses fenêtres étoient toutes ouvertes pour lui donner de l'air, et tous les rideaux de son lit ouverts, toute la cour le vit dans cet état, avec une extrême compassion pour lui et pour la maréchale, qui étoit assise à terre au pied de son lit, d'où on ne put l'arracher que quand il fut mort, c'est-à-dire à six heures.

Ce même soir, l'auteur de ces *Mémoires* reçut une lettre du duc de Vendôme, qu'il auroit dû recevoir dès le 19, mais le courrier de ce prince, s'étant trouvé mal en chemin, avoit chargé un postillon des paquets qu'il avoit pour le Roi et pour les ministres, et avoit gardé toutes les lettres qu'il avoit pour les particuliers, qui ne les eurent que ce soir-là. Voici quelle étoit cette lettre.

« *A Saragosse, le 9 d'août 1711.*

« Le château d'Arens s'est rendu le 29 du mois dernier;
« M. Schober, général de bataille de l'armée des ennemis, qui
« s'étoit mis à la tête de tous les miquelets, y a été fait prison-
« nier de guerre avec cent cinquante hommes de son régiment,
« dont la moitié avoit été prise dans la ville; je suis très fâché
« qu'on lui ait donné aucune capitulation, c'est un homme qui
« a fait des cruautés inouïes, dont j'aurois bien voulu pouvoir le

« faire repentir. J'ai envoyé ordre à M. le marquis d'Arpajon de « marcher à Benasque immédiatement après la prise d'Arens, « car il est absolument nécessaire de nettoyer ce côté de mon- « tagne, afin que, quand nous serons en campagne, nous n'ayons « aucune inquiétude pour nos derrières.

« J'apprends que les ennemis se sont assemblés à Aygolada « et à Montblanc; M. de Valdecañas s'est aussi fait joindre par « toutes nos troupes qui étoient répandues dans les quartiers, et « je partiroi moi-même demain pour me rendre à l'armée ; la « prise d'Arens aura sans doute alarmé M. de Staremberg, et « il y a apparence qu'il ne s'est mis en mouvement que pour « nous empêcher de prendre Benasque et les autres passes dont « nous avons résolu de nous rendre maîtres dans les montagnes, « en nous obligeant à faire revenir les troupes qui y sont; mais « cela ne me dérangera en rien, et je ne laisserai pas de pren- « dre Benasque, malgré les mouvements des ennemis. »

Il y avoit alors une affaire qui faisoit grand bruit ; depuis quelque temps, il avoit couru dans le monde une lettre que l'abbé de Saron, trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, avoit écrite à son oncle, l'évêque de Clermont, dans laquelle il lui envoyoit un projet de lettre qu'il devoit écrire au Roi touchant l'affaire que quelques évêques avoient avec le cardinal de Noailles au sujet du *Nouveau Testament* du P. Quesnel, et dans la même lettre, il marquoit qu'il avoit communiqué ce projet au P. le Tellier, qui l'avoit approuvé et lui avoit conseillé de l'envoyer. Cette lettre de l'abbé de Saron, ayant été interceptée et portée au cardinal de Noailles, l'avoit merveilleusement offensé, et comme elle mettoit en jeu le P. le Tellier, il avoit été obligé d'en donner au public une seconde, par laquelle il se chargeoit de toute l'iniquité, déclarant que le P. le Tellier n'y avoit eu aucune part. Cependant le recteur des jésuites de la maison professe de Paris ayant achevé son temps, on en avoit élu un autre; mais, comme il étoit dans une province éloignée, et qu'il tardoit longtemps à venir, le cardinal de Noailles pressa l'ancien recteur de se démettre de son autorité, et après une conversation assez vive, il lui dit qu'il falloit bien que, dans un changement de supérieur, il renouvelât les permissions de confesser qu'il avoit données, et qu'il lui apportât toutes ces permissions. Le recteur

ancien obéit, et quand le cardinal les eut toutes entre les mains, il ne voulut en donner qu'à un très petit nombre, dans lequel fut compris le P. le Tellier et les confesseurs des princes et princesses de la maison royale, à condition même de ne plus confesser de religieuses.

La *Gazette de Hollande* avoit assuré que, le 20 de juin, après une bataille de trois jours où la femme du czar s'étoit trouvée, ce prince avoit entièrement défait l'armée des Turcs, et que l'effet de cette bataille avoit été que les deux partis avoient signé une paix, dans laquelle le roi de Suède n'avoit point été compris ; de sorte qu'étant attaqué de tous côtés dans ses états, comme il l'étoit alors, on pouvoit le regarder comme étant absolument ruiné, et le moins qui lui en pouvoit arriver étoit de perdre tous les états que ses prédécesseurs avoient conquis en Allemagne. L'envoyé de Danemark avoit assuré à Madame ce jour-là que cette nouvelle étoit certaine ; mais, le soir, on commença à voir la copie d'une lettre écrite de Suisse, en date du 18, dans laquelle il y avoit un extrait de diverses lettres de Dantzick, de Stettin et de Vienne, qui marquoient précisément que, par des lettres du camp du roi de Suède, proche de Prestow, dans le voisinage du Dnieper, du 26 de juin, on avoit reçu la confirmation de la bataille qui s'étoit donnée le jour précédent, dans laquelle les Moscovites avoient perdu toute leur artillerie et avoient eu plus de quarante mille hommes tués, sans compter plus de quinze mille prisonniers que les Turcs avoient faits, et qu'ils avoient envoyés sur-le-champ à Constantinople. Le même extrait marquoit en détail tous les noms des officiers principaux et la quantité de moindres officiers et soldats que les Suédois, les Turcs et les Tartares y avoient eus de tués et de blessés, et cette lettre, aussi détaillée que l'étoit la *Gazette de Hollande*, jetoit tous les esprits dans un doute dont il n'y avoit que le temps qui les pût tirer.

23 août. — Le 23, les lettres de l'armée d'Allemagne du 16 portoient que tout le monde y étoit persuadé que l'élection de l'Empereur se feroit sans aucune difficulté, quoique jusqu'alors on eût espéré le contraire ; que les électeurs de Trèves et de Mayence et l'électeur palatin étoient déjà arrivés à Francfort, et que le dernier y devoit faire son entrée le 18, celui de Mayence ayant déjà fait la sienne, et celui de Trèves devant faire

la sienne deux jours après; que le corps du maréchal de Bezons étoit séparé, sa personne étant à Brisach avec deux régiments de dragons et six bataillons françois venus avec la gendarmerie, laquelle étoit avec la cavalerie et l'infanterie bavaroise dans Strasbourg ou aux environs, toutes ces troupes subsistant de ce que leur fournissoient les pays d'au delà de Kehl.

On apprit ce jour-là que les retranchements que le maréchal de Berwick avoit entrepris étoient achevés et même tous palissadés, de manière qu'il n'appréhendoit pas que le duc de Savoie pût pénétrer du côté de Briançon.

Le soir, la duchesse du Maine, qui étoit arrivée de Sceaux depuis peu de jours, vint chez le Roi, escortée par la princesse d'Harcourt et suivie de ses femmes, et quand le Roi sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, elle lui présenta la comtesse de Guerry [1], qui venoit lui rendre grâce des bontés qu'il avoit eues pour son mari, ce qu'elle n'avoit pu faire plus tôt à cause de la longueur du séjour de Marly, où la duchesse du Maine n'étoit point venue.

On apprit le même soir que Mlle d'Estouteville [2], sœur de la duchesse de Luynes, étoit morte à Paris de la petite vérole, ce qui rendoit cette duchesse le plus grand parti du royaume [3].

On commença ce jour-là à voir le maréchal de Boufflers dans son logis, sur un lit de parade, avec tous les ornements de ses dignités, et pour éviter la foule de la canaille, le Roi trouva bon qu'on mît à sa porte une sentinelle de son régiment des gardes françoises.

24 août. — Le 24 au soir, le comte de Brionne eut encore une nouvelle attaque, et l'on fut obligé de le saigner sur-le-champ.

Ce jour-là la *Gazette de Hollande* commençoit à varier sur la nouvelle de la victoire des Moscovites; elle disoit qu'on n'en avoit point eu de confirmation; que les Moscovites n'avoient pu empêcher les Turcs de passer le Danube, et qu'Azof [4] étoit

1. Fille de Malézieux, intendant du duc du Maine et favori de la duchesse.

2. Seconde fille de la princesse de Neufchatel.

3. Elle avoit encore un procès, et si elle le gagnoit, elle devoit avoir cent mille écus de rente; si elle le perdoit, elle n'en pouvoit avoir moins de soixante mille.

4. Place sur la mer Noire, que le czar avoit prise sur les Turcs.

assiégé par mer ou par terre : de ces discours on croyoit pouvoir conclure que la nouvelle de la victoire des Moscovites avoit été tout inventée [1] et que le roi Auguste, qui étoit tout prêt d'entrer dans la Poméranie, l'avoit fait débiter pour obliger le roi de Danemark, qui ne se pressoit pas trop de marcher, d'y entrer de son côté.

25 août. — Le 25, on commençoit à dire que le Roi pourroit bien rester à Fontainebleau jusqu'au 25 de septembre, paroissant qu'il s'y divertissoit assez, et que M. le Dauphin et Mme la Dauphine s'y plaisoient aussi.

On assuroit ce jour-là que le duc de Savoie avoit quitté son armée pour aller prendre les eaux de Saint-Maurice, qui sont dans le pays des Grisons, et où il ne pouvoit aller sans passer par Turin. On sut le même jour que le comte de Brionne avoit été saigné pour la seconde fois, et l'on n'avoit pas bonne opinion de son mal, quoiqu'il parût un peu mieux. On reçut aussi une seconde lettre de Suisse du 20, qui marquoit précisément qu'on y recevoit tous les jours des confirmations de la victoire des Turcs. On disoit encore que l'armée du Roi avoit marché, et qu'elle avoit dû mettre sa gauche à Cambrai et sa droite à Cateau-Cambrésis, appuyée à la Seille, et que le comte de Coigny avoit marché au Quesnoy, avec sa réserve de dragons et huit bataillons, pour faire des lignes depuis le Quesnoy jusqu'à Cambrai.

26 août. — Le 26, on ne parloit que de la pompe funèbre du maréchal de Boufflers ; sur le minuit, on porta son corps de son logis à la paroisse ; le duc de Villeroy l'accompagna avec tous les officiers des gardes du corps et un gros détachement du guet [2], les trompettes sonnant à la sourdine, et les timbales étant couvertes de crêpe et battant d'une manière lugubre. Il y avoit une infinité de flambeaux et trois carrosses, dont les six chevaux étoient bardés de deuil jusqu'aux pieds ; sur celui où devoit être mis le corps, il y avoit une grande croix blanche ; diverses personnes en grands manteaux portoient les marques des dignités du défunt, et dix-huit carrosses de deuil à six chevaux fermoient tout ce cortège. Le duc de Villeroy avec ses gens

1. Ces sortes de fictions étoient fort ordinaires parmi les princes qui composoient la ligue.

2. C'est ainsi que s'appelle le détachement des gardes du corps qui sert auprès du Roi.

n'alla que jusqu'à la paroisse, d'où il ne revint qu'à une heure et demie après minuit, quand le corps eut été mis dans le carrosse et que le convoi fut parti, et les dix-huit carrosses le conduisirent jusqu'à l'entrée de la forêt. On devoit porter le cœur du défunt à Boufflers et son corps à Paris, pour le mettre en dépôt dans l'église de Saint-Paul, en attendant qu'on eût choisi un endroit pour lui dresser un mausolée.

27 août. — Le 27, on eut nouvelle que la tranchée avoit été ouverte devant Bouchain la nuit du 22 au 23, et le bruit couroit que les assiégés avoient fait une grande sortie, dans laquelle le général Fagel [1], qui conduisoit le siège, avoit été tué. On apprit aussi qu'il y avoit beaucoup de malades dans l'armée du Roi, que le chevalier de Maulévrier [2] y étoit mort de la petite vérole, de la rougeole et du pourpre tout ensemble, et le Roi le regretta beaucoup, et que le marquis de la Frezelière [3] et Beaujeu [4] étoient extrêmement malades. On assuroit encore ce jour-là que l'archiduc n'étoit point embarqué.

On voyoit le même jour une lettre d'un homme du pays des Grisons, qui marquoit que les Ligues Grises poussoient le procès de Masner, malgré les menaces de la maison d'Autriche, laquelle leur avoit même refusé de prendre du blé, du sel et du fer dans ses états, comme il leur étoit permis de tout temps; que, de leur côté, elles avoient aussi défendu la sortie des bestiaux, du beurre, du fromage et du riz, de sorte que tout commerce étoit rompu entre elles et l'Empire; qu'elles tiroient leur blé et leur sel des terres des Vénitiens et du canton de Schafhausen, avec un peu plus de frais à la vérité, mais que les paysans étoient résolus de mourir plutôt que de perdre leur souveraineté; que l'envoyé de l'Empereur s'étoit retiré sur les terres de l'Empire, et qu'il avoit très bien fait, parce qu'il auroit pu mal passer son temps, n'ayant plus de caractère depuis la mort de l'Empereur; que Masner, qui s'étoit absenté, avoit été cité pour la troisième fois à comparoître

1. Un des principaux officiers généraux de Hollande, et bon homme d'infanterie.

2. Lieutenant général, fils du défunt marquis de Maulévrier-Colbert, chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général.

3. Lieutenant général des armées du Roi et premier lieutenant général d'artillerie.

4. Maréchal des logis de la cavalerie.

devant le Statgrefs [1], que le terme de sa citation étoit prêt d'échoir, et que, dans quinze jours, on travailleroit à juger son procès, lequel seroit curieux, y ayant une trentaine de chefs d'accusation; qu'en attendant on avoit saisi tous ses effets, que sa femme avoit été obligée de déclarer par serment; et que l'envoyé d'Angleterre, grand protecteur de Masner, se tenoit alors fort tranquille et ne se montroit plus; qu'il sembloit qu'il l'eût entièrement abandonné, et qu'il faisoit fort bien, connoissant qu'il avoit défendu une mauvaise cause.

Le bruit couroit encore ce jour-là que l'élection de l'Empereur ne seroit peut-être pas si facile à faire qu'on se l'étoit imaginé; que le roi Auguste, pour sortir honorablement des intrigues où il se trouvoit engagé, prétendoit se faire élire Empereur, et que le roi de Prusse et le duc d'Hanovre étoient dans ses intérêts et vouloient qu'on mandât les électeurs de Bavière et de Cologne pour venir donner leurs voix dans l'élection.

On reçut le même jour une lettre datée d'auprès de Kaminiec, du 29 de juillet, qui marquoit que les Moscovites avoient eu dessein de disputer aux Turcs le passage d'un bras de rivière, mais qu'ils n'avoient osé le hasarder et s'étoient retirés; que les Turcs, ayant eu avis qu'il venoit à leurs ennemis un grand convoi escorté par quatorze mille hommes, avoient marché au-devant, avoient battu cette escorte, dont ils avoient fait deux mille prisonniers et tué le reste, et avoient amené tout le convoi dans leur camp, de sorte que l'armée des Moscovites n'avoit plus de vivres. Le soir, on commençoit à murmurer que le Roi pourroit bien partir de Fontainebleau le 9 de septembre.

28 août. — Le 28, on apprit que le duc de Savoie n'étoit point allé aux eaux de Saint-Maurice, mais qu'il les prenoit dans une abbaye qui étoit à deux lieues de son armée; qu'ayant reçu de Hollande des lettres de change pour deux millions, et voyant qu'elles avoient toutes été protestées par les banquiers, il avoit tout d'un coup pris le parti d'aller prendre ces eaux, peut-être plus par chagrin que par nécessité.

Ce jour-là, le Roi ne voulut pas aller tirer en volant à son ordinaire, étant revenu le jour précédent un peu enrhumé de la

1. C'étoit une espèce de Chambre de justice qu'ils avoient composée exprès.

chasse du cerf. Comme il n'y avoit pas alors de nouvelles considérables, le courtisan étoit fort occupé de savoir quand le Roi partiroit de Fontainebleau pour s'en retourner à Versailles, et l'on sut qu'un homme de la cour ayant écrit à Blouin pour savoir quand il reviendroit à Fontainebleau, où il avoit déjà fait un voyage de quelques jours, il lui avoit fait réponse que, si le Roi en partoit le 9, il n'auroit pas le temps d'y revenir, mais que, s'il y revenoit, on pourroit compter que le voyage s'étoit allongé.

On eut nouvelle le même jour que certainement Fagel n'avoit point été tué.

29 août. — Le 29, Mme la Dauphine se trouva incommodée, et, contre sa coutume, au lieu de continuer son jeu ou de s'aller promener, elle se mit dans son lit, avec un peu d'émotion [1], et le Roi l'alla voir après être revenu de la chasse.

30 août. — Le lendemain au matin, on sut qu'elle se portoit mieux, et qu'elle avoit dormi paisiblement depuis minuit jusqu'à neuf heures du matin.

Le bruit couroit ce jour-là que, depuis que les Turcs avoient enlevé le grand convoi des Moscovites, les Tartares leur en avoient encore enlevé un autre de sept cents chariots, et qu'il y avoit de grandes maladies dans leur armée, peut-être par la disette de vivres.

On sut ce jour-là, par le comte de Pontchartrain lui-même, qu'il avoit déjà eu trois accès de fièvre tierce réglée avec frisson, lesquels il avoit pris soin de cacher, mais que le troisième ayant été plus violent que les autres, il s'étoit mis dans l'usage du quinquina.

Le même jour, comme le Roi passoit dans la galerie des Réformés en revenant de la messe, le comte de Villegagnon se jeta à ses pieds, et lui présenta un placet, par lequel il le supplioit de le vouloir renvoyer au conseil de guerre pour lui faire son procès et le faire châtier, s'il se trouvoit qu'il eût fait quelque chose contre son devoir, et le Roi lui dit qu'il examineroit son affaire.

Le soir, on vit Mme la Dauphine sur pied et jouer au

1. On sut que c'étoit une maladie de femme qui étoit revenue au bout de huit jours, causée peut-être par le violent exercice de la chasse du cerf en calèche.

lansquenet; elle vint même chez le Roi et passa chez la marquise de Maintenon.

31 août. — Le 31, le duc d'Antin partit de Fontainebleau pour aller à sa maison de Petitbourg [1], à Versailles et à Marly, et ce voyage fit bien faire aux courtisans des raisonnements sur le départ du Roi; mais il en revint à sept heures du soir, après avoir fait toute sa tournée, et ils ne purent rien pénétrer, tous ceux qui pouvoient en savoir quelque chose n'étant pas moins secrets que le Roi.

Le soir, on porta le saint viatique au comte de Brionne, une fièvre violente s'étant jointe à ses autres maux; le prince Camille [2], qui étoit depuis quelques jours arrivé à la cour, assista à cette triste cérémonie avec un visage de déterré [3], paroissant aussi malade que son frère.

On reçut ce jour-là des lettres du duc de Vendôme, dont voici une copie :

A Lérida, le 16 août 1711.

« J'arrivai avant-hier ici, et j'y resterai encore quelques jours « pour des arrangements qu'il nous faut encore prendre avant « que nous entrions en campagne; je suis ici à portée de joindre « l'armée en huit heures de temps, s'il le faut, et je partirai sur « le premier avis que je recevrai de M. de Valdecañas, supposé « que les ennemis fassent quelque mouvement qui y rende ma « présence nécessaire; ils sont campés actuellement à Thars et « à Sainte-Colombe, et nos troupes sont disposées de manière « qu'elles s'assembleront, s'il le faut, en six heures de temps. Je « fais toujours mes dispositions pour le siège de Benasque, et « j'ai fait venir ici le marquis d'Arpajon, qui doit être chargé « de cette expédition. »

SEPTEMBRE 1711

1er septembre. — Le 1er de septembre, on sut que le comte de Brionne se portoit mieux, mais on appréhendoit beaucoup

1. On sut depuis qu'il n'étoit allé qu'à Paris pour quelque ordre secret.
2. Il étoit toujours auprès du duc de Lorraine.
3. Il y avoit longtemps qu'il paroissoit un homme mourant, mais cela n'empêchoit pas qu'il ne jouât un très gros jeu au lansquenet.

que la fièvre ne lui reprît, et il avoit commencé à prendre du quinquina.

Le bruit couroit ce jour-là que les Turcs avoient fait des réjouissances publiques dans leurs places frontières comme pour une victoire complète.

2 septembre. — Le 2, le Roi prit médecine à son ordinaire, et, le soir, quand il sortit de son cabinet après avoir tenu son conseil d'État, on lui présenta le marquis de Chalais [1], qui alloit passer en Espagne.

Le bruit couroit ce jour-là que le fils nouveau-né du marquis de Nesle étoit mort.

Le soir, on eut nouvelle qu'un détachement de l'armée de Flandres, commandé par le comte de Châteaumorand, maréchal de camp de jour, ayant passé l'Escaut sur un pont fait à la hâte, avoit attaqué un quartier que les ennemis avoient à Hourdain, assez éloigné de leur ligne, dans lequel il devoit y avoir quatre bataillons, mais où il n'y en avoit que trois, parce que le quatrième étoit à la tranchée; que ces trois bataillons avoient été forcés, tués ou pris, et qu'on y avoit fait prisonnier un maréchal de camp qui y commandoit; que d'ailleurs le comte de Coigny avoit attaqué et battu un fourrage que les ennemis faisoient du côté de Landrecies, où il avoit pris un lieutenant général [2], un maréchal de camp [3] et plusieurs autres officiers; et que le marquis de Brossia [4], colonel de dragons, avoit été tué dans une petite affaire qui s'étoit passée du côté de Valenciennes.

3 septembre. — Le 3, on sut que la fièvre n'étoit point revenue au comte de Brionne, mais qu'on n'avoit pas jugé à propos de le transporter à Paris ou à Versailles, comme il avoit témoigné le souhaiter.

4 septembre. — Le 4 au matin, comme le Roi sortoit de son cabinet pour aller à la messe, le marquis de Torcy présenta

1. Apparemment il alloit trouver la princesse des Ursins, laquelle en premières noces avoit épousé un homme de même maison.

2. On disoit que c'étoit le comte d'Herbach, officier danois de réputation.

3. On disoit que c'étoit le comte de Vassenaer, officier hollandois, qu'on avoit vu autrefois à la cour pendant la vie de la comtesse d'Auvergne, sa parente; il n'étoit que major de brigade.

4. Gentilhomme franc-comtois, bien fait et grand joueur.

à Sa Majesté M. Emo, grand sage [1] de Venise, que la république envoyoit pour lui faire ses compliments sur la mort de Monseigneur, et peut être pour quelque autre négociation secrète. Le même jour, le Roi, après avoir travaillé une demi-heure avec le P. le Tellier, étant allé chez la marquise de Maintenon, envoya chercher M. le Dauphin, qui étoit à table, se préparant à courre le cerf, mais il ne fut pas longtemps avec lui, et ce ne fut que la suite qui fit conjecturer le sujet [2] pour lequel il l'avoit envoyé chercher. Ensuite le Roi, étant repassé dans son appartement pour dîner, et ayant trouvé le duc de Charost dans sa chambre, lui dit qu'il avoit quelque chose à lui dire et qu'il le suivît dans son cabinet, et comme la porte en étoit entr'ouverte, on vit ce duc embrasser les genoux du Roi, et quand il sortit de son cabinet, il déclara à ceux qui étoient présents que Sa Majesté venoit de le faire capitaine de ses gardes. Et le Roi, étant sorti un moment après, et le trouvant auprès de sa table, lui dit d'aller porter la bonne nouvelle au duc de Béthune [3], son père, et de lui dire qu'il prenoit part à sa joie, et qu'il lui défendoit positivement [4] de l'en venir remercier.

5 septembre. — Le 5, à sept heures et demie du matin, le comte de Brionne partit de Fontainebleau pour aller à Versailles avec la comtesse sa femme, qui l'étoit venue trouver quatre jours auparavant.

Ce jour-là, les lettres de l'armée d'Allemagne du 29 portoient que, le jour précédent, l'armée des ennemis avoit commencé à marcher en descendant le Rhin, et qu'on croyoit qu'elle le passeroit ce jour-là à Philipsbourg, et la plupart des gens croyoient

1. Il y en avoit douze à Venise, qui composoient le conseil secret de la république.

2. C'étoit apparemment pour lui apprendre ce qu'il alloit faire pour le duc de Charost, pour lequel il s'intéressoit fortement.

3. Il avoit été dès sa tendre jeunesse capitaine des gardes en survivance de son père, le bonhomme comte de Charost, depuis appelé duc de Béthune, et depuis sa mort il en avoit encore servi comme titulaire; mais, par des révolutions de cour, on lui avoit donné quelque argent et la lieutenance générale de Picardie, lui promettant de le faire duc et pair, ce qu'il avoit attendu fort longtemps; et l'on avoit donné sa charge au maréchal de Duras, à la mort duquel elle avoit passé au maréchal de Boufflers, et par sa mort la même charge retomboit au duc de Charost, fils du duc de Béthune.

4. Il étoit tombé dans un grand affoiblissement de santé, quoiqu'il ne fût pas extrêmement vieux.

que ce n'étoit que pour chercher de la subsistance du côté de Spire, mais il n'y avoit guère d'apparence qu'ils en manquassent au delà du Rhin.

On commença ce jour-là à voir à la cour la condamnation que les Ligues Grises avoient prononcée contre Masner, dont on va mettre ici la copie.

Sentence finale rendue contre Thomas Masner, facteur et bourgeois de Coire.

« Après avoir ouï l'accusation, la lecture et l'examen des « témoignages, documents et différentes lettres écrites de la « propre main de l'accusé, et tout ce qui a été rapporté en « justice par MM. les Fiscaux, il a été, après avoir invoqué « l'assistance de Dieu, prononcé et sentencié unanimement, que « l'accusé Thomas Masner, qui est encore fugitif, doit être « déposé de tous ses honneurs, charges et émoluments, banni « des trois Ligues Grises, et sa tête mise à prix de cinq cents « ducats, en sorte qui le tueroit ou apporteroit sa tête, recevra « les cinq cents ducats de la caisse commune des trois Ligues; « mais celui qui le livreroit en vie entre les mains de la justice « des trois Ligues, aura pour récompense mille ducats aussi à « prendre dans la caisse des trois Ligues, avec sa liberté s'il étoit « un banni. De plus l'accusé archi-scélérat Masner, comme « offenseur de la Majesté Divine et de son prince territorial, « traître de la patrie, rebelle, voleur de grands chemins, faux « monnoyeur, convaincu de tous les crimes et forfaits dont il a « été accusé, sera mis en quatre quartiers par le bourreau, et « ainsi exécuté à mort, et ces quatre quartiers de son corps « seront exposés publiquement sur les grands chemins. Mais « comme lui, Thomas Masner, s'est soustrait présentement de la « justice, l'exécution se fera dans son effigie, et elle sera en « même temps brûlée par le bourreau, ici dans la place ordinaire « des exécutions, conjointement avec ses écrits rebelles et diffa« matoires, publiés contre l'État et contre ses représentants; « sa maison sera démolie jusques aux fondements, et on dressera « en sa place deux colonnes d'infamie, avec l'inscription de tous « ses crimes; tous ses biens et effets dedans le pays et dehors, « comme aussi toutes ses charges et émoluments seront dès à

« présent échus au fisc des trois Ligues, et comme celui ou ceux « qui ci-après parleront de la libération de lui Masner, ou qui la « demanderont, qui auront avec lui directement ou indirecte- « ment une correspondance de bouche ou par écrit, dedans ou « dehors le pays, et qui lui donneront retraite ou domicile, tom- « beront dans la disgrâce des trois Ligues, et paieront mille écus « d'amende. L'on impose pareillement par serment à chaque « supériorité et commune du pays de se saisir de lui toutes « les fois et en tel lieu qu'on pourra l'attraper, sous peine « d'exclusion des trois Ligues et la réserve d'un plus grand « châtiment, et d'accomplir cette sentence en la personne de « lui, Thomas Masner, sans autre forme de procès. Mais si, sui- « vant les menaces qui ont été faites, les capitaux et les effets « que nos compatriotes ont dans les pays étrangers fussent atta- « qués tous ou en partie par lui, Thomas Masner, ou à son insti- « gation, et qu'ils fussent mis en arrêt, nous accordons dès à « présent le droit et le pouvoir à nos compatriotes ainsi endom- « magés de s'en prendre aux enfants et héritiers de Masner, et « de se faire payer de tous frais et dommages. C'est ainsi que « nous décrétons, prononçons et sentencions au nom de Dieu, le « suprême juge et par justice. »

Fait et publié à Ilantz, le 17/6 août 1711.

Ex Protocolo :

Jo. Udalricus a Blumenthal,

Sup[is] Gris. Fœd. Cancellarius et Actuarius.

« Sur l'instante intercession de dame Urcina Masner, née « Stampa, femme du malheureux Thomas Masner qui a été con- « damné, faite par son frère et son cousin, MM. Jean Bavier « et Charles Stampa, et par d'autres parents, l'on a, en leur con- « sidération et particulièrement des enfants et tous leurs prédé- « cesseurs et parents, modéré la sentence publiée, savoir que, « pour les épargner, la dernière sentence n'aura point de lieu à « l'égard de la démolition de la maison et de l'érection des « colonnes d'infamie, mais que tous les autres points portés par « la sentence demeureront en leur force et seront exécutés. »

Fait et publié comme dessus.

Signé : de Blumenthal, *comme dessus.*

« Nous, le grand juge et le tribunal impartial des trois Ligues « Grises assemblés à Ilantz, etc. Notifions par la présente et « savoir faisons en la meilleure forme à tous et un chacun, « tant à ceux qui dépendent de notre État libre, qu'aux magis- « trats, communes, officiers et particuliers, marchands, trafi- « quants étrangers, tels qu'ils soient et peuvent être intéressés, « que, par le pouvoir et ordre particulier que nous avons de nos « supérieurs, des louables communes, nous avons confisqué tous « les effets qu'ont Thomas Masner et fils, bourgeois de notre ville « de Coire, meubles et immeubles, quelques noms qu'ils puissent « avoir dans notre pays et territoire et dehors, en quelque lieu « qu'ils se puissent trouver en grande ou petite quantité [1]. C'est « pourquoi nous prions très affectueusement tous les États, « magistrats, officiers, communes et particuliers étrangers, et « commandons à tous ceux du pays de ne point faire tenir aucun « de pareils effets à Masner et fils, ni à personne en leur nom, « mais de les faire mener, passer et remettre seulement à celui « ou à ceux qui en auront pouvoir ou ordre de nous, sur leur « avis et réquisition; mais si on venoit à apprendre ci-après « que quelqu'un après une pareille notification en retînt, aliénât, « ou en menât ailleurs peu ou beaucoup, nous saurions censurer « dûment ceux qui dépendent de notre État, et prendre des « mesures convenables envers les étrangers.

« En foi de quoi nous avons fait apposer en notre nom à « cette notification le cachet des armes de M. Gaudentz de « Capol, grand juge, ancien juge et capitaine du pays. De « Ilantz, le..... 1711. »

Ad mandatum ut supra.

Jo. Udalricus a Blumenthal,

Sup^is Fœd. Grisei Cancellarius et Actuarius.

6 septembre. — Le 6, le jeune marquis d'Ecquevilly, guidon des gendarmes du Roi, prêta entre les mains de Sa Majesté, dans son cabinet, le serment de fidélité pour la charge de capitaine du vautrait, que son père lui avoit cédée.

On apprit ce jour-là que la comtesse des Marais [2] étoit accou-

1. On disoit qu'il avoit amassé jusqu'à cinq cent mille livres.
2. Sœur de la comtesse de Livry, toutes deux filles de défunt Robert, président de la Cour des comptes de Paris.

chée d'un garçon; grande joie pour son mari le grand fauconnier, parce que jusqu'alors elle n'avoit fait que des filles. On sut aussi que le Roi avoit donné le régiment de Brossia au marquis de Clermont, colonel réformé, qui étoit gendre du marquis d'O.

On voyoit à la cour ce jour-là un bref du Pape adressé aux évêques de Luçon et de la Rochelle, au sujet de leurs mandements par lesquels ils avoient condamné la version du *Nouveau Testament* du P. Quesnel, et comme c'étoit une pièce historique, à cause des démêlés de ces évêques avec le cardinal de Noailles, lesquels pouvoient avoir de grandes suites, on a jugé à propos de le mettre ici en latin, comme il étoit écrit.

BREF DU PAPE.

« *Venerabilibus Fratribus Joanni Francisco Lucionensi et Stephano* « *Rupellensi Episcopis.*

CLEMENS PAPA XI.

« Venerabiles fratres, salutem et apostolicam benedictionem. « Sero redditæ sunt litteræ fraternitatum vestrarum Kalendis « Januarii proxime præteriti ad nos data; non tamen propterea « illas minus grato animo accepimus. Ex iis ejusdem pastoralem « sollicitudinem vestram in extirpandis quotidie succrescentibus « Jansenianæ hæresis venenatis germinibus libenter audivimus; « zelumque vestrum in inscitanda amplius, reprobandaque per- « versa, ac plane exitiali Novi Testamenti per insignem temeri- « tatem corrupti, subdolisque ad simplicium subversionem « observationibus multipliciter depravati, editione dudum a « nobis Christi fidelibus interdicta, atque damnata, plurimum « commendavimus. Hoc nempe episcopalis ministerii, et sacer- « dotalis officii maxime esse docet Apostolus, exhortare videlicet « in doctrina sana, et eos qui contradicunt arguere. Atque idipsum « hoc præsertim periculosissimo tempore non a vobis solum « sed etiam à ceteris ecclesiæ prælatis ad catholicæ fidei purita- « tem tuendam, apostolicæ sedis exemplo, judicioque præeun- « tes opportune quidem, sed et libere, constanterque præstare « summopere cupimus et exoptamus. Cæterum quod antiquæ « traditionis præcepta servantes, et ecclesiasticæ memores dis- « ciplinæ documentum pastorale vestrum nobis obtuleritis, « apostolico illud judicio subjicientes, id porro rite, et ex ordine

« factum juxta instituta majorum probe agnovimus, piumque ves-
« trum, et vere catholicis episcopis dignum erga supremam hanc
« Beati Petri Cathedram, ubi depositum fidei incorruptæ ser-
« vatur, obsequium apprime laudamus. Vere enim juxta divi-
« num monitum ascendistis ad locum quem elegit Dominus, et
« ecclesiarum omnium matrem, ut que magistram consuluistis,
« ubi Beatus Petrus Apostolus, qui adhuc in propria sede vivit,
« ac præsidet, præstat quærentibus fidei veritatem. Vobisque,
« venerabiles fratres, Apostolicam benedictionem peramanter
« impertimur.

« *Datum Romæ, die 4 Julii 1711.* »

7 septembre. — Le 7, on apprit, par les lettres de l'armée d'Allemagne du 30 d'août, que, le jour précédent, on avoit eu nouvelle que l'infanterie des ennemis achevoit de défiler par Philipsbourg, que les uns continuoient à dire qu'ils venoient à Spire seulement pour y subsister, mais que les autres assuroient qu'ils vouloient marcher du côté de Hombourg; que si ce dernier sentiment se trouvoit véritable, l'armée du Roi ne manqueroit pas de faire un mouvement de ce côté-là, et que peut-être le comte d'Imécourt y pourroit mener bientôt quelque détachement.

On sut aussi que le Roi avoit donné, quelque temps auparavant, au comte de Tallard un brevet de retenue de deux cent mille livres sur la lieutenance générale de Dauphiné, dont le maréchal son père étoit revêtu, et les courtisans furent surpris de n'en avoir point encore appris la nouvelle.

On voyoit ce jour-là des lettres de l'armée d'Espagne postérieures à celle du duc de Vendôme qui est transcrite ci-devant, et qui y étoient un peu contraires, mais on a jugé à propos d'en mettre ici une copie, parce qu'elles contenoient des faits dont on n'avoit point encore parlé.

« *Du camp de Taraga, le 19 d'août 1711.*

« M. le comte de Bergheyck se mêle de tout absolument.
« il est avec le roi à Corella, tout le monde a ordre de s'adresser
« à lui; on ne peut entrer dans le ministère avec plus d'agré-
« ment et de réputation.

« Les ennemis nous ont pris, il y a cinq jours, cent quarante « mulets servant aux vivres; il y a six mois que nos convois de « fascines viennent de Lérida à Cervera, parce que tous nos « quartiers en couvrent le chemin; les ennemis ont trouvé le « moyen de passer avec sept escadrons sans que nous en ayons « été avertis, et sont tombés entre Belpouget et Lérida sur « notre convoi, qui n'avoit que soixante maîtres d'escorte. Je « vous ai mandé, il y a trois semaines, que les miquelets nous « avoient pris quatre cents mulets d'artillerie; ces deux pertes « sont d'autant plus grandes que les ennemis n'en avoient point, « et ne savoient où en trouver Notre armée est campée en plu- « sieurs endroits, Cervera est le quartier général. La maison du « Roi arriva hier ici; les François sont à Agramonte. Il n'est pas « vrai que M. d'Arpajon fasse le siège de Benasque, comme on « l'avoit dit. M. de Vendôme est arrivé aujourd'hui à Lérida. Les « ennemis sont tous ensemble campés à Agulo, qui est entre « Thars et Sainte-Colombe, également à portée des deux pas- « sages que nous avons pour entrer dans le camp de Tarragone, « et par cette situation M. de Staremberg a toujours une marche « pour avoir le temps de se poster à l'un des deux par lequel « nous voudrons pénétrer. »

8 septembre. — Le 8, on apprit, par les lettres de l'armée d'Allemagne du 1er de septembre, que les nouvelles du jour précédent étoient que les ennemis étoient campés en deçà de Spire, ayant cette ville derrière eux; que l'on croyoit toujours qu'ils en vouloient à Hombourg, et qu'on avoit déjà envoyé quelques bataillons et deux régiments de dragons à Saverne et à Phalsbourg; que l'on y avoit reçu des lettres de Heidelberg, qui portoient que personne ne pouvoit entrer dans Francfort sans un passeport authentique de la régence; que l'électeur palatin n'y viendroit point, à cause de la dispute qui étoit entre lui et le plénipotentiaire du royaume de Bohême pour le rang; que les seuls électeurs de Mayence et de Trèves y étoient en personne, tous les autres ayant envoyé des plénipotentiaires; que la première session ne devoit s'être faite que depuis peu de jours, les difficultés pour la préséance l'ayant différée, comme aussi les capitulations de l'Empire, qui devoient être décidées pour les intérêts de chaque particulier avant que d'entrer dans l'élection; qu'on prétendoit que l'Empire demandoit qu'on ne fît pas seulement

l'élection d'un Empereur, mais qu'on réglât aussi la succession en même temps, par l'établissement d'un roi des Romains; qu'il y avoit une grande faction pour le prince électoral de Saxe, qui étoit en personne à Francfort, et qui avoit embrassé la religion catholique; qu'Albani, nonce et légat extraordinaire du Pape, avoit demandé d'assister à l'élection de l'Empereur, et la préséance devant les électeurs, mais qu'on ne le lui avoit pas accordé, et que cependant il devoit faire au premier jour son entrée solennelle; qu'on voyoit les protestations que les électeurs de Cologne et de Bavière avoient faites en cas qu'on ne les appelât pas à l'élection, mais qu'on prétendoit qu'on n'y auroit pas d'égard; que, selon les apparences, l'archiduc seroit Empereur; que les nouvelles étoient que l'armée assemblée pour la garantie du nord étoit actuellement en marche pour joindre celle du Rhin, et qu'il y viendroit encore six mille hommes de Hongrie, mais qu'ils ne pourroient arriver que fort tard, et que le prince Eugène n'étoit pas allé à Francfort.

Le soir, comme le Roi rentroit dans son appartement en revenant de la promenade du canal avec les dames, il déclara qu'il partiroit de Fontainebleau le 14; ainsi les courtisans furent éclaircis de ce mystère qu'ils souhaitoient si fort de pénétrer.

9 septembre. — Le 9, on apprit que les ennemis s'étoient rendus maîtres de l'ouvrage à cornes de Bouchain et de la basse ville.

10 septembre. — Le 10, les lettres de l'armée d'Allemagne du 3 portoient que le prince Eugène avoit envoyé ordre de faire construire des écuries à Neustadt, et que les officiers généraux avoient envoyé demander des passeports pour la chasse, ce qui ne marquoit pas qu'ils eussent envie d'aller plus loin; mais il étoit bon de ne se fier pas trop aux apparences. Le même jour, le Roi fit défendre au comte de Villegagnon de paroître dorénavant devant lui[1], et le marquis de Maillebois parut pour la première fois depuis sa blessure au dîner du Roi.

Le 10, on disoit que le comte de Gacé avoit la petite vérole à l'armée de Flandres, et que des Touches, lieutenant général d'artillerie, y étoit à l'extrémité; on sut aussi que Mézières, exempt des gardes du corps, qui servoit auprès de M. le Dauphin,

1. Faux.

avoit été obligé de se faire transporter chez lui étant malade.

11 septembre. — Le 11, le baron de Breteuil [1] partit de Fontainebleau en diligence pour se rendre auprès de sa femme, sur l'avis qu'elle avoit à Paris tous les symptômes de la petite vérole. On apprit ce jour-là que le maréchal de Villars avoit eu dessein de surprendre Douai avec des bateaux sur l'inondation, et qu'il avoit donné la conduite de cette entreprise à son frère, le comte de Villars, mais qu'elle n'avoit pas réussi.

Le même jour, on eut nouvelle que le duc de Savoie se retiroit, et que sa cavalerie commençoit à défiler.

12 septembre. — Le 12, on apprit qu'après un travail assez long et assez dangereux, la marquise de Clermont étoit accouchée d'une fille à Versailles, où le marquis et la marquise d'O étoient allés la trouver en diligence. On n'avoit point parlé dans le temps que le marquis de Fénelon [2] eût été blessé en aucune occasion, mais on le sut alors, parce qu'on mandoit de l'armée de Flandres qu'il se portoit mieux de sa blessure.

13 septembre. — Le 13, on sut que la duchesse de Gesvres [3] avoit la petite vérole, et que Bignon, conseiller d'État ordinaire et prévôt des marchands de Paris, étoit dangereusement malade d'une fièvre maligne. On disoit aussi que les mesures que le maréchal de Berwick avoit prises lui pourroient donner le moyen d'incommoder le duc de Savoie dans sa retraite.

Le même jour, on sut certainement que le duc de Noailles revenoit d'Espagne.

14 septembre. — Le 14, sur les deux heures après midi, le Roi partit de Fontainebleau pour venir coucher à Petitbourg, où il arriva sur les cinq heures; il n'avoit dans son carrosse que Mme la Dauphine, la duchesse de Berry et Madame, M. le Dauphin et le duc de Berry étant restés pour courre encore ce jour-là le sanglier et rejoindre le soir, le duc et la duchesse d'Orléans étant partis deux jours auparavant pour aller à Paris, la duchesse de Bourbon étant restée pour courre encore un cerf

1. Introducteur des ambassadeurs.

2. Gentilhomme de la Marche, neveu de l'archevêque de Cambrai, qui étoit colonel d'infanterie.

3. Veuve du défunt duc de Gesvres, qui étoit une des beautés de Paris; c'étoit une damoiselle de Bretagne, fille du défunt marquis de la Chesnelaye, que le duc de Gesvres avoit epousée dans son extrême vieillesse.

avec les princesses ses filles et le comte de Toulouse, et la princesse de Conti étant allée à Versailles le même jour. En arrivant à Petitbourg, le Roi y trouva un écuyer du secrétaire d'État Voysin, qui étoit à sa maison du Mesnil-Cornuel [1], lequel lui apportoit la nouvelle de la reddition de Bouchain, sans qu'on sût néanmoins quelle étoit la capitulation; mais le maréchal de Villars avoit seulement mandé qu'on n'entendoit plus tirer.

Ce soir-là, le Roi alla se promener dans les jardins en calèche avec les princesses et les autres dames.

15 septembre. — Le 15 au matin, le même écuyer apporta des lettres du maréchal de Berwick, qui portoient qu'il suivoit le duc de Savoie, et qu'il espéroit de lui écorner quelque chose dans sa retraite. Les courtisans ajoutoient, suivant les lettres particulières qu'ils avoient reçues, que ce général avoit fait faire beaucoup de biscuit, ayant dessein de reprendre Exiles dès que l'armée des ennemis auroit entièrement repassé les montagnes, qui étoient déjà toutes couvertes de neige.

Sur les deux heures et demie, le Roi monta en carrosse avec sa famille, et arriva sur les cinq heures et demie à Versailles; le cardinal de Noailles se trouva à sa portière lorsqu'il descendit de carrosse, et le Roi le reçut assez agréablement; de là il monta à la chambre du Roi, et quelque temps après, le Roi le fit appeler et il eut une audience d'une heure dans le cabinet.

16 septembre. — Le lendemain au matin, il fut enfermé pendant une grosse heure avec la marquise de Maintenon, et puis, étant venu au lever du Roi, il fut encore enfermé avec lui pendant deux heures; et les courtisans commencèrent à dire sourdement que son affaire avec les trois évêques de Luçon, de la Rochelle et de Gap étoit accommodée, et qu'il avoit eu toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter; que ces évêques lui avoient fait des excuses d'avoir fait afficher leurs mandements dans Paris sans sa participation; qu'ils avoient promis de réformer ce qui s'y pouvoit trouver d'offensant contre lui; que lui, de son côté, avoit promis de réformer aussi son mandement en ce qui pouvoit les offenser, et qu'après cette réforme mutuelle, chacun pourroit faire afficher son mandement où il le jugeroit à propos. On ajou-

1. On l'appeloit ainsi parce qu'elle avoit été bâtie par Cornuel, autrefois homme de finances, qui y avoit fait des dépenses prodigieuses.

toit qu'on avoit fait connaître au Roi qu'il ne devoit pas laisser recevoir à l'Église de France le bref que le Pape avoit écrit aux évêques de Luçon et de la Rochelle, parce que, s'il laissoit une fois recevoir des brefs sans être soumis à l'inspection du parlement, il seroit obligé dans la suite de recevoir tous les brefs des Papes sur des sujets bien dangereux pour sa couronne. On murmuroit encore que le cardinal de Noailles s'adouciroit à l'égard des jésuites, qu'on déposeroit le recteur de la maison de Saint-Louis, qui avoit fait son temps, qu'on n'y en remettroit pas sitôt un autre; que, dans cette espèce d'interrègne, le P. Gaillard auroit la puissance de recteur, qu'il viendroit demander au cardinal les permissions de prêcher et de confesser pour ceux auxquels il les avoit ôtées, et qu'il les lui donneroit, à la réserve de quelques-uns [1], qu'il croyoit s'être élevés trop fortement contre lui.

Ce jour-là on disoit que la garnison de Bouchain ayant donné une porte aux assiégeants avant que la capitulation fût signée, mais seulement après les paroles données, les ennemis s'étoient jetés en foule dans la place, avoient enveloppé la garnison, l'avoient faite prisonnière de guerre, avoient sur-le-champ envoyé tous les officiers en Hollande, et avoient laissé aller tous les soldats avec mépris, leur disant que c'étoient des canailles qui ne méritoient pas qu'on les nourrît.

17 septembre. — Le 17, on sut que Bignon étoit entièrement hors de danger.

Le même jour, on disoit que certainement le duc de Vendôme faisoit faire le siège de Benasque, qu'il avoit fait investir par le marquis d'Arpajon; que le comte de Muret [2] y avoit aussi marché avec trois mille hommes, que le marquis du Rozel avoit rassemblé les garnisons et les milices de la frontière pour assurer les convois, et que Legendre, intendant de Montauban, y avoit marché pour donner ordre aux subsistances.

18 septembre. — Le 18, on voyoit des lettres de Flandres qui marquoient une supercherie manifeste des ennemis dans la prise de Bouchain; elles portoient que le comte de Ravignan,

1. Entre autres du P. Dancin, qui conduisoit la congrégation de la maison professe de Saint-Louis.

2. Comme il étoit lieutenant général, c'étoit lui sur lequel devoit rouler ce siège, le marquis d'Arpajon n'étant que maréchal de camp, et le marquis du Rozel devant seulement assurer les passages.

qui y commandoit, ayant fait battre la chamade, ils avoient d'abord voulu avoir la garnison prisonnière de guerre, que cela avoit fait rompre la négociation, et qu'on avoit recommencé à tirer; que, quelque temps après, les ennemis avoient fait battre de leur côté une chamade, et que, la négociation ayant recommencé, les assiégeants avoient donné un colonel pour otage, et que le comte de Ravignan en avoit donné un de sa part; que ce colonel ennemi avoit traité avec le comte de Ravignan, et étoit convenu qu'on lui donneroit et à sa garnison la liberté d'aller servir à l'armée; mais que, pendant qu'on l'amusoit, les ennemis avoient fait couler plusieurs compagnies de grenadiers, et que le comte de Ravignan s'étoit trouvé tout d'un coup enveloppé; qu'il s'en étoit plaint et avoit demandé à parler à Fagel, lequel lui avoit répondu qu'il ne pouvoit rien et qu'il falloit s'adresser au duc de Marlborough, lequel s'étoit moqué des plaintes du comte de Ravignan, qu'il avoit envoyé en Hollande avec tous les officiers, et tous les soldats à Gand.

19 septembre. — Le 19, la *Gazette de Hollande* faisoit un détail magnifique de l'affaire des Turcs et des Moscovites; elle disoit donc que les Moscovites, étant au delà du Dniester, avoient eu avis que le débordement des eaux avoit rompu le pont que les Turcs avoient sur le Borysthène, ce qui leur avoit fait prendre sur-le-champ le parti de laisser leurs vivres dans l'endroit où ils étoient, de passer le Dniester et une autre rivière qui coule parallèlement entre ce fleuve et le Danube, et de marcher en diligence, espérant qu'ils auroient bon marché des Turcs, dont une moitié avoit passé le Danube et l'autre se trouvoit encore de l'autre côté; mais qu'ils avoient été bien surpris quand ils avoient trouvé que les Turcs, ayant refait leur pont avec une extrême diligence, avoient passé le Danube avec toute leur armée; que, dans cette surprise, tout ce qu'ils avoient pu faire avoit été de se retrancher; que, le même jour, les Turcs les avoient canonnés pendant deux heures; que, le lendemain, ils avoient attaqué leurs retranchements, dont ils avoient bien gagné le fossé, mais qu'ils n'avoient pu les forcer, à cause des chevaux de frise qu'ils avoient établis dessus; que, le troisième jour, les Turcs avoient encore attaqué les retranchements, et qu'ils les avoient emportés le sabre à la main, et qu'ils avoient tué trente mille hommes sur la place; que les Moscovites voyant cela avoient arboré le drapeau blanc et fait

dire qu'ils accepteroient les propositions qu'on voudroit; que le Grand Vizir leur avoit accordé la paix à condition qu'ils rendroient Azof en l'état où ils l'avoient pris, qu'ils raseroient tous les forts qu'ils avoient construits en ce pays-là, qu'ils ne se mêleroient plus des affaires de la Pologne, qu'ils rendroient l'Ukraine aux Cosaques, et qu'ils brûleroient tous les vaisseaux qu'ils avoient sur la mer Noire; que cependant le roi de Suède, qui marchoit avec trente mille Turcs derrière la grande armée, ayant appris qu'il n'avoit point été compris dans le traité, avoit dépêché un courrier au Grand Seigneur pour s'en plaindre; que le Grand Seigneur ayant assemblé le divan, tout le monde avoit loué le Grand Vizir de sa belle action, mais qu'on l'avoit blâmé de n'avoir pas songé aux intérêts du roi de Suède, et que le Grand Seigneur avoit dépêché un courrier par lequel il avoit mandé au Grand Vizir qu'il vouloit qu'on prît toutes les sûretés pour les intérêts du roi de Suède, son allié; que cependant le Grand Vizir avoit fait donner au Czar et à son armée pour onze jours de vivres, et qu'il les faisoit escorter par de nombreuses troupes, et que, comme il les faisoit marcher à petites journées pour attendre les ordres du Grand Seigneur, son courrier auroit le temps d'arriver, et qu'on ne ratifieroit pas le traité de paix que le roi de Suède ne fût content. Le *Lardon de Hollande* changeoit diverses circonstances de ce récit à l'égard de ce qui s'étoit passé devant et pendant l'action, mais il convenoit de la défaite des Moscovites et de la paix, et il rapportoit mot à mot une lettre écrite par l'envoyé du roi de Suède à la Porte à l'envoyé de Suède qui étoit à Vienne.

L'après-dînée, le Roi, prenant ses guêtres pour aller à Marly, parce qu'il pleuvoit assez fort, aperçut le marquis de Ruffey et lui demanda si le secrétaire d'État Voysin ne lui avoit rien dit, et sur ce qu'il lui répondit qu'il ne lui avoit pas parlé, le Roi lui dit qu'il falloit qu'il s'en allât à l'armée de Flandres, où on avoit besoin d'officiers généraux, et qu'il y serviroit de lieutenant général sans être à sa troupe, et ensuite de quoi il le gracieusa beaucoup. On eut aussi nouvelle ce jour-là que le marquis de Goësbriant avoit marché pour surprendre Aire, mais que son entreprise n'avoit pas réussi.

Le soir, on vit le duc de Noailles faire la révérence au Roi, et l'on sut par lui que le duc de Vendôme étoit actuellement à

l'armée, dont le quartier général est à Cervera, qu'il alloit certainement faire le siège de Benasque; que les ennemis n'avoient pas vingt mille hommes, que le duc de Vendôme étoit plus fort qu'eux, et qu'on ne doutoit pas que l'archiduc ne s'embarquât au plus tôt, malgré tous les bruits qui avoient couru au contraire.

20 septembre. — Le 20, le bruit couroit que les électeurs avoient fait dire au maréchal d'Harcourt qu'il seroit à propos qu'il fît retirer le corps des troupes qu'il avoit au delà du Rhin, et que, sur ce qu'il avoit répondu qu'il exécutoit en cela les ordres du Roi, et qu'il ne retireroit point ses troupes tant qu'il verroit qu'on ne rendroit point justice aux électeurs de Bavière et de Cologne, les autres électeurs lui avoient fait dire qu'il retirât toujours ses troupes, qu'ils avoient autant de soin que lui des intérêts de ces deux princes, et qu'ils avoient mandé à l'Impératrice douairière qu'ils ne procéderoient à l'élection de l'Empereur que quand ils verroient les électeurs de Bavière et de Cologne à Francfort; et que, sur cela, le maréchal d'Harcourt avoit répondu qu'il alloit dépêcher un courrier au Roi son maître pour savoir ses intentions. Le même jour, les lettres de l'armée d'Allemagne portoient bien que le bruit y couroit que les électeurs ne vouloient procéder à l'élection qu'avec les électeurs de Bavière et de Cologne, et même que le nonce du Pape avoit déclaré qu'elle seroit nulle sans cela, mais elles ne disoient pas un mot de la négociation des électeurs avec le maréchal d'Harcourt.

On apprit encore ce jour-là que des armateurs de Dunkerque, joints avec d'autres armateurs qui avoient depuis peu pris huit vaisseaux de la flotte du Brésil [1], avoient encore pris dix vaisseaux chargés de blé qui alloient en Portugal, et trois vaisseaux de guerre qui les escortoient.

21 septembre. — Le 21, on sut que le duc de Noailles, le soir précédent, se trouvant fort pressé par une espèce d'esquinancie, avoit été obligé de se mettre au lit et de se faire saigner brusquement, et que, ce matin-là, on l'avoit encore saigné une fois, les médecins croyant même qu'ils seroient obligés de réitérer le même remède sur le soir; mais, comme son mal se trouva n'être qu'une fluxion sur tout un côté de la tête, qui lui avoit fait enfler les amygdales et lui causoit une grande douleur

1. Appartenant aux Portugais.

d'oreille, les deux premières saignées le soulagèrent assez pour qu'on ne fût pas obligé de procéder à une troisième.

Le soir, on voyoit la copie d'une lettre que le marquis d'Arpajon avoit écrite du 10 à l'intendant Legendre, par laquelle il lui mandoit qu'il étoit avec cinq mille hommes dans la ville de Bénasque, que son canon y devoit arriver le lendemain à onze heures du matin, et qu'il faisoit travailler fortement aux batteries, afin de le mettre en action en arrivant; qu'il essaieroit d'expédier brusquement cette conquête pour aller faire ensuite celle de Cordeléon [1], mais qu'il le prioit d'avoir soin de lui fournir au plus tôt du pain et des souliers, son infanterie n'en ayant plus du tout, parce qu'elle avoit traîné le canon à force de bras par des endroits où il n'y avoit que des oiseaux qui pussent passer.

22 septembre. — Le 22, sur les neuf heures du soir, il arriva un courrier de l'intendant Legendre, par lequel il mandoit que le canon du marquis d'Arpajon étoit arrivé à Bénasque le 11 à midi, comme il l'avoit espéré, mais qu'ayant vu que ses batteries n'étoient pas assez près de la place, il avoit été obligé de les avancer et qu'ainsi elles n'avoient tiré que le 13; qu'elles n'avoient pas fait grand effet contre les murailles du château, ce qui l'avoit obligé de prendre le parti de faire tirer aux bâtiments à boulet rouge, que cela avoit bien réussi, ayant causé un embrasement si grand, avec les ballots de laine dont les assiégés se servoient, que le gouverneur avoit capitulé le 18, se rendant avec sa garnison prisonnier de guerre. Elle étoit composée de cent quatre-vingts Anglois ou Allemands, qui avoient été envoyés en France, de plus de deux cents Espagnols, qu'on avoit envoyés en quelque place d'Aragon, et de quelques François, dont on ne savoit pas ce qu'on auroit fait [2]. On apprit par le même courrier que, pendant que le marquis d'Arpajon faisoit ces expéditions, Taff, colonel anglois, ayant passé par des endroits inaccessibles, étoit entré dans la frontière de France, avoit brûlé Bagnères et plusieurs autres lieux, d'où le chevalier de Tessé [3], détaché

1. D'autres disoient Castel-Léon.

2. Les Espagnols ne voulurent point être conduits par des gens de leur nation, ne se fiant point à eux et craignant qu'ils ne les assommassent en chemin, mais par des François.

3. Troisième fils du maréchal de Tessé, qui étoit colonel du régiment de la Couronne.

par le marquis d'Arpajon, devoit tirer des convois, et où, s'étant avancé avec deux cents chevaux, après avoir laissé son infanterie dans les gorges, il les avoit trouvés brûlés, et que, selon les apparences, il n'avoit pu faire autre chose que de se joindre avec le marquis du Rozel, qui poursuivoit Taff pour l'obliger à repasser les montagnes.

On voyoit ce jour-là une lettre de Lacroix, par laquelle il rendoit compte à un de ses amis d'une course qu'il avoit faite dans le pays ennemi; le style n'en étoit pas correct et sentoit beaucoup le grenadier [1], mais on ne laissoit pas d'y remarquer des caractères assez grands pour mériter sa place en cet endroit.

« *A Arlon, ce 12 de septembre 1711.*

« Je ne sais, monsieur, si vous êtes informé que j'ai enlevé « M. le prince de Salm, prince de l'Empire, et toute sa cour « dans un château qui est vers la Westphalie, près la ville « d'Harols, qui ont pris les armes sur nous, de sorte que nous « avons été obligés de tuer dix ou douze hommes pour réduire « les autres. J'ai amené ledit prince à neuf lieues en deçà, dans « un château proche Rhinberg, où nous avons couché : je lui ai fait « rendre pour plus de trente mille écus, que mes gens avoient « pris en vaisselle d'or et d'argent, et pour plus de quinze mille « livres de nippes à la princesse et au prince; je le fis souper le « soir, et par bonheur j'avois encore avec moi une demi-dou« zaine de mon bon vin, que j'avois fait porter avec moi sur mon « cheval de bât. Le soir, soupant avec ledit prince, et ayant « passé tous les autres hommes dans une autre chambre, il me « dit : « *Monsieur de Lacroix, ne voudriez-vous pas me laisser « retourner?* » Je lui répondis : « *Mon prince, je suis maître « de prendre et non pas de renvoyer.* » Les larmes lui sortirent « des yeux, me disant : « *La princesse mon épouse est prête d'ac« coucher, et si je m'éloigne elle pourroit mourir; en vous don« nant mon billet de prince signé de ma main, c'est comme la « parole du Roi.* » Je lui répondis que j'en étois content, et qu'il « s'en retournât le lendemain matin sans le mener plus loin. « Cela lui fit plaisir, il me fit un billet de se reproduire dans six

1. Aussi avoit-il commencé par là dans les troupes de Cologne.

« semaines dans le Luxembourg ou à Vianden, sur sa parole « d'honneur, et un autre billet de me compter six mille livres « pour trente mille écus d'effets que je lui avois fait rendre : il « me fit un troisième billet pour les prisonniers, qui étoient les « principaux de sa principauté, comme quoi il paieroit leur con- « tribution, ce que j'acceptai. Il me dit alors : « *Vous avez trente- « sept chevaux de carrosse et de monture à moi* », me demandant « si je ne voulois pas les revendre ; je lui répondis : « *Ces che- « vaux sont tous à vous.* » Il m'embrassa, et ordonna qu'on m'en « choisît huit des plus beaux de carrosse et huit de monture, « il me fit aussi quelques présents de bijoux valant environ « quatre ou cinq mille livres, et partit de là vers les huit heures « du matin, ayant auparavant pris une croûte de pain et bu « une demi-bouteille de mon bon vin. Je montai à cheval, le « saluant avec mon épée de même que ma cavalerie et mes « dragons. Je suis fort content, parce que j'ai pris toutes les « mesures nécessaires pour faire retourner le prince dans un « mois.

« En revenant à six lieues de là, j'envoyai un ordre par un « maréchal des logis dans une petite ville nommée Urdin ; mon « maréchal me rapporta que la ville étoit pleine d'ennemis. Je « me jetai à la portée du pistolet sur la droite de cette ville, pour « gagner un cimetière au village de Bauchou, qui en est à un « quart de lieue ; ce village est entre deux marais où il me falloit « de nécessité passer. J'y envoyai un de mes capitaines avec cin- « quante fusiliers. Les ennemis y ayant fait un pareil détachement « pour gagner ledit cimetière, mon capitaine les chassa dehors, « après en avoir tué sept ou huit et quatre faits prisonniers, qui « me rapportèrent que leur grosse troupe m'attendoit au gros « du village, m'ayant fait entendre qu'ils ne nous vouloient pas « donner de quartier. Je les vis rangés en bataille le dos à un « marais et un ravin devant eux avec deux cents chevaux passés « qui étoient rangés sur la plaine. Ils avoient trois cent soixante- « dix hommes d'infanterie, tant Hollandois que Brandebourgeois. « Je fis mettre mon lieutenant-colonel avec deux cents fusiliers « et plus de vingt officiers dans le marais, à une certaine dis- « tance d'eux, lui ayant dit qu'au premier signal que je lui ferois « avec mon chapeau, il devoit avancer à eux, je m'en fus recon- « noître leur manœuvre. Celui qui les commandoit étoit le

« colonel de Breitzveize, qui dit : « *Voilà le diable de Lacroix* », « changeant de couleur et tout pâle : « *nous allons avoir de rudes* « *affaires.* » Son lieutenant-colonel lui répondit que nous n'étions « que des canailles et prendrions bientôt la fuite. Je fis le signal « à M. de Thiers, mon lieutenant-colonel, qui avança à eux dans « le marais. Les ennemis firent leur décharge à la fois sans « blesser un homme. Alors ledit sieur de Thiers marcha à eux « la bayonnette au bout du fusil, et en défit plus de deux cents « dans un moment de temps; leur cavalerie tirant mauvais « augure de cela, je fus à eux avec la mienne, quoiqu'ils fus- « sent d'un tiers plus forts que moi, je les culbutai dans le « marais pêle-mêle avec leur infanterie, nous avons écharpé « leur cavalerie qui étoit embourbée, mes dragons mettant pied « à terre pendant que les autres gardoient leurs chevaux. Nous « les avons eus pendant une heure et demie à notre discrétion. « Il y a plus de deux cent quarante hommes d'infanterie tués, « le colonel, le lieutenant-colonel, cinq capitaines et neuf lieute- « nants; il y a eu aussi beaucoup de cavaliers, soixante et dix « prisonniers avec un capitaine, que j'ai renvoyé sur sa parole. « Nous leur avons pris soixante-dix chevaux. C'étoit M. d'Echapp. « intendant de Brandebourg, qui m'avoit fait dresser cette « embuscade de diverses garnisons. Nous n'avons jamais fait un « voyage si intrépide et si périlleux que celui-là. »

23 septembre. — Le 23, le bruit couroit que milord Marlborough avoit envoyé le duc d'Albermale à la Haye pour convenir avec les Etats-Généraux des projets du reste de la campagne.

Ce jour-là, M. le Dauphin, Mme la Dauphine, le duc et la duchesse de Berry, suivis de plusieurs dames, allèrent courre le cerf dans le bois de Boulogne avec les chiens du duc du Maine, et après la chasse, qui fut fort belle, et où la princesse d'Angleterre [1] se trouva, Mme la Dauphine lui ayant envoyé tout le vêtement et l'équipage nécessaire pour la chasse, ils allèrent à la maison que le duc de Lauzun avoit à Passy : il y eut grand jeu de lansquenet, et un magnifique souper pour les princes et princesses et pour les dames de leur suite, et plusieurs tables pour les seigneurs et pour les officiers, jusqu'aux

1. La reine en fut assez fâchée, mais elle n'osa refuser à Mme la Dauphine.

gardes du corps, et le cortège ne revint à Versailles qu'à une heure et un quart après minuit.

24 septembre. — Le 24, on disoit que le maréchal d'Harcourt avoit demandé son congé pour venir aux eaux de Bourbonne, dont la saison commençoit à s'avancer.

25 septembre. — Le 25, on doutoit beaucoup du bruit qui avoit couru que les ennemis eussent renvoyé leur gros canon à Marchiennes, et qu'ils avoient envie de se retirer, car on voyoit des lettres d'Arras qui portoient qu'ils avoient commandé un grand fourrage. Celles de l'armée d'Allemagne portoient aussi que les généraux avoient pris le parti d'envoyer leur cavalerie dans les derrières, parce qu'elle dépérissoit à vue d'œil.

Ce jour-là, le bruit couroit que le maréchal de Berwick faisoit le siège d'Exiles, mais d'autres assuroient qu'il faisoit celui de Fenestrelles.

26 septembre. — Le 26, on voyoit à la cour le frère du comte de Ravignan [1], qu'il avoit envoyé depuis quelques jours pour se justifier sur l'affaire de Bouchain; mais on disoit en même temps que les ennemis avoient envoyé une espèce de manifeste, par lequel ils prétendoient prouver qu'ils n'avoient point manqué à la bonne foi dans cette affaire et qu'il n'y avoit jamais eu de paroles données.

27 septembre. — Le 27, on sut que Mme de Bercy, seconde fille du ministre d'État Desmaretz, avoit la petite vérole à Paris, et que le Roi avoit agréé l'échange du marquis d'Alègre avec un lieutenant général, du comte de Ravignan [2] avec un maréchal de camp, et du comte de Coëtenfao, aide-major de la gendarmerie, avec un colonel des ennemis.

On eut nouvelle ce jour-là que le maréchal de Berwick ayant dessein de déposter le comte de la Rocque du camp retranché qu'il avoit au-dessus d'Exiles, le chevalier d'Asfeld, le comte de Dillon et le comte de Broglie avoient marché avec trois corps

1. Colonel réformé dans le régiment de Foix; il avoit eu cette dignité au siège de Lille.

2. Il pouvoit y avoir une difficulté; les ennemis prétendoient que le prince Eugène lui avoit bien donné la liberté de servir, quoique prisonnier, et, de cette manière, qu'il étoit deux fois prisonnier, et lui prétendoit que le prince Eugène lui avoit accordé la liberté pleine et entière, et qu'ainsi il n'étoit prisonnier que de Bouchain, et que par conséquent il pouvoit être échangé.

séparés par trois endroits différents pour l'aller attaquer; que le comte de Broglie étoit arrivé le premier au rendez-vous, et qu'y ayant trouvé les ennemis en petit nombre, il les avoit attaqués et culbutés, mais que, peu de temps après, ils étoient revenus en plus grand nombre et l'avoient poussé à son tour; que le comte de Dillon étant ensuite arrivé, les ennemis s'étoient retirés; mais que, voyant que le comte de Broglie n'y étoit plus, il s'étoit retiré aussi, ne voulant pas hasarder une affaire avec le corps qu'il avoit; que le chevalier d'Asfeld, n'ayant pas joint assez tôt, et voyant les autres retirés, en avoit fait de même, et que le comte de la Rocque, qui avoit abandonné son camp retranché, s'y étoit venu remettre. Le même jour, on apprit, par des lettres de l'armée d'Allemagne, que le bruit y couroit que les ennemis s'approchoient des lignes. On sut aussi que le Roi devoit aller à Marly le 7 d'octobre pour y rester dix jours.

28 septembre. — Le 28, on disoit que le roi de Suède marchoit en Pologne avec une armée de Turcs et de Tartares.

29 septembre. — Le 29, le marquis Sforza, autrement Castelnovo, envoyé extraordinaire du duc de Parme, eut sa première audience publique du Roi dans son cabinet pour lui faire les compliments de son maître sur la mort de Monseigneur.

Le bruit couroit ce jour-là que les officiers généraux de l'armée de Flandres des ennemis avoient demandé des passeports pour renvoyer leurs équipages, ce qui faisoit conjecturer qu'ils ne vouloient plus rien entreprendre; mais on avoit été souvent trompé par de semblables apparences.

On sut aussi que le Roi avoit donné au comte de Vignaux [1] le gouvernement de Fécamp, qui pouvoit valoir deux mille livres de rente payées par les religieux de l'abbaye [2].

Les bruits de paix se réchauffoient beaucoup en ce temps-là,

1. Cornette de la première compagnie des mousquetaires du Roi: il avoit besoin des bienfaits du Roi, ayant bien perdu de l'argent au lansquenet à Fontainebleau.

2. Il s'y trouva une difficulté : l'abbé de Villeroy, auquel appartenoit l'abbaye de Fécamp, prétendit que la nomination au gouvernement lui appartenoit en cette qualité d'abbé; Vignaux prétendoit que le gouverneur dernier mort et celui duquel il avoit acheté avoient été nommés par le Roi; mais l'abbé de Villeroy répliquoit que cela étoit vrai, mais que le Roi n'y avoit nommé que parce que l'abbaye alors se trouvant vacante, le Roi avoit droit de nommer pendant l'économat aux charges qui venoient à vaquer.

et il étoit certain, par les avis mêmes de Hollande, qu'il y avoit une forte négociation en Angleterre, et l'on disoit que les États-Généraux y avoient envoyé deux députés.

30 septembre. — Le 30, on apprit que le fils aîné du marquis de Souvré[1], qui étoit au collège des jésuites de Paris, avoit la petite vérole, et que Mme de Bercy se tiroit d'affaire.

Ce jour-là, la princesse d'Espinoy[2] présenta au Roi son fils unique, qui étoit grand et bien fait, et qu'elle alloit mettre dans les mousquetaires.

OCTOBRE 1711

1er octobre. — Le 1er d'octobre, on apprit que le duc de Fronsac, qui étoit à la Bastille depuis quelques mois pour des légèretés de jeunesse, en avoit été tiré parce que la petite vérole l'y avoit pris, et que le duc de Richelieu son père étoit assez considérablement malade.

On parloit alors assez fortement de la division qui continuoit toujours entre le maréchal de Villars et les officiers généraux de son armée, et l'on disoit que les ennemis songeoient uniquement à réparer Bouchain et le pourvoir de toutes sortes de munitions; mais qu'en même temps ils n'oublioient pas les préparatifs pour la campagne prochaine, ayant déjà fait leurs marchés pour assurer onze millions de rations de fourrages. Cependant les bruits de paix avec l'Angleterre ne laissoient pas de continuer, mais tout cela paroissoit encore très incertain.

On apprit aussi la disgrâce de du Metz[3], auquel le Roi avoit ôté la charge de garde du garde-meubles de sa couronne, qu'il avoit donnée à Fontanieux[4], ci-devant trésorier de la Marine, moyennant cent soixante mille livres qu'il devoit donner à du Metz.

1. Maître de la garde-robe du Roi, qui étoit second fils du défunt marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'État.

2. Seconde fille du comte de Lillebonne, troisième frère du duc d'Elbeuf, défunt prince de la maison de Lorraine; elle avoit épousé le défunt prince d'Espinoy, seigneur flamand de la maison de Melun, dont la mère étoit sœur cadette de la défunte princesse de Soubise.

3. Fils aîné du vieux du Metz, commis du contrôleur général Colbert, depuis garde du trésor royal et du garde-meubles, et depuis président en la Chambre des comptes de Paris.

4. C'étoit une créature du comte de Pontchartrain; il étoit de Toulouse.

On sut encore que le duc de Noailles avoit reçu des lettres de Catalogue, par lesquelles on lui mandoit que l'archiduc et l'archiduchesse s'étoient embarqués le 14 de septembre.

2 octobre. — Le 2, le bruit couroit que le Roi avoit nommé les officiers généraux des armées de Flandres et d'Allemagne qui devoient être employés pendant l'hiver, et que les ordres en étoient partis. On parloit aussi du mariage du marquis de Noailles[1] avec Mlle de Toiras[2].

3 octobre. — Le 3, on reçut par l'ordinaire une lettre du duc de Vendôme qu'on va transcrire ici.

« *Au camp de Calaf, le 19 septembre 1711.*

« Je suis parti le 16 de ce mois de Cervera avec les troupes « espagnoles, et suis venu camper à Torroge : le même jour, les « troupes françoises qui étoient à Agramonte sont venues à Guisona, à une lieue de notre camp ; j'en partis le lendemain 17 à « la pointe du jour, tous les dragons étoient partis quatre heures « auparavant, et je les suivois à la tête de la cavalerie. Sur les « sept heures, le chevalier de Croix, qui les commandoit, me « manda qu'il étoit sur les hauteurs de Saint-Martin, et qu'il « voyoit l'armée ennemie assez près de lui, débouchant par les « défilés de Copons ; je partis dans le moment pour l'aller joindre, et j'ordonnai à la cavalerie de me suivre bon pas, j'envoyai le même ordre au marquis de Guerchy et au marquis de « Lauer, dont le premier commande les troupes françoises, et « l'autre menoit la colonne de l'infanterie espagnole. A peine les « ennemis aperçurent l'armée qu'ils se rejetèrent derrière eux, « et repassèrent précipitamment le ruisseau de Prats del Rey, « ayant leur droite à Prats del Rey, qui est enclos de bonnes « murailles, et leur gauche au moulin de Montserrat, qui est « aussi fermé de bonnes murailles de quatre pieds d'épaisseur, « et qu'ils occupent, quoiqu'il soit de notre côté. Lorsque je fus « sur les hauteurs de Prats del Rey, je les vis en bataille sur la

1. Dernier des frères du duc de Noailles.

2. Damoiselle de Languedoc qui étoit une grande héritière : son père avoit été tué au combat de Leuze en Flandre, étant brigadier de cavalerie avec réputation ; son oncle étoit le marquis d'Aubijoux, brigadier d'infanterie, qui avoit été tué en duel à l'armée d'Allemagne.

« hauteur de l'autre côté du ruisseau, et je plaçai l'armée, ma « droite sur les hauteurs du moulin de Montserrat, et ma gauche « sur les hauteurs de Prats del Rey. Je fis venir mon canon, qui « leur a tué beaucoup de monde, et je fis rechasser à coups de « fusil des postes que les ennemis avoient sur le bord du ruisseau « pour le garder. Il se passa bien une petite action près du « moulin; les ennemis y voulurent reprendre le ruisseau dont « nous les avions chassés, et firent descendre quatre bataillons « anglois pour rechasser deux compagnies des gardes wallonnes « que j'y avois placées; les grenadiers les attendirent de fort près, « mais ils auroient été emportés à la fin par le grand nombre, si « je n'y avois fait marcher la brigade des gardes wallonnes, qui « les obligea de se retirer avec précipitation, après avoir eu plus « de cent hommes de tués; nous n'avons eu que six hommes « blessés, parce que nous avions la hauteur sur les ennemis. « Nous occupons présentement tout le ruisseau, hors derrière « Prats del Rey et derrière le moulin de Montserrat; les enne- « mis n'ont point d'artillerie, on dit même qu'il est impos- « sible qu'il leur en vienne, à cause de la difficulté des mon- « tagnes. »

4 octobre. — Le 4, on disoit que le comte de Marbeuf [1], colonel du régiment de dragons de Bretagne et brigadier, avoit demandé la permission de vendre ce régiment qu'il avoit acheté, et qu'on croyoit qu'il obtiendroit cette permission [2].

On apprit ce jour-là par des lettres d'Allemagne l'accident arrivé au marquis de Montboissier, colonel du régiment de Condé; comme il montoit à cheval au quartier du Roi pour se retirer au sien, son palefrenier, ne tenant pas bien son cheval, le laissa esquiver de dessous lui, de sorte qu'il passa par-dessus son cheval et alla donner de la tête contre terre, où il se blessa grièvement; il cracha du sang, et après qu'on l'eut saigné deux fois brusquement, on fut obligé de le transporter le lendemain dans un brancard.

1. Gentilhomme de Bretagne qui avoit servi de lieutenant dans le régiment des gardes françoises, et auparavant de sous-brigadier dans la seconde compagnie des mousquetaires du Roi.

2. Il paroissoit que la grâce n'étoit pas grande; mais en ce temps-là on étoit très fâché quand les officiers quittoient le service sans être estropiés.

5 octobre — Le 5, le bruit couroit que le duc de Vendôme avoit chassé les ennemis des deux postes marqués dans sa lettre, et qu'ils s'étoient retirés dans la montagne, mais on ignoroit l'auteur de ce bruit.

6 octobre. — Le 6, on apprit que la marquise de Béthune, fille du contrôleur général Desmaretz, étoit assez mal, étant accouchée d'un enfant qu'elle avoit porté mort pendant six semaines.

Ce jour-là, le Roi jugea dans son conseil une affaire qui faisoit depuis quelque temps beaucoup de bruit; une damoiselle de Languedoc, nommée Mlle de Perrault, qui étoit devenue une grande héritière, avoit été mise dans une abbaye à Avignon, où elle prétendoit que l'abbesse et la maîtresse des novices, qui étoient sœurs, l'avoient fait marier contre son gré à un de leurs neveux, et que le mariage n'avoit point été consommé. Cependant, sur le pied de ce mariage, on lui retenoit tout son bien, qui étoit très considérable. Toute la cour, sur cet exposé, s'intéressoit pour elle, et le Roi ordonna qu'on la remît en possession de son bien, renvoyant au parlement de Toulouse la connoissance de ce qui regardoit la validité du mariage [1].

Le soir, on sentit à Versailles un petit tremblement de terre, qui ne fut pas généralement senti de tout le monde, mais il ne laissa pas de faire impression dans les esprits.

7 octobre. — Le 7, après dîner, le Roi alla s'établir à Marly pour dix jours, et comme dans ces *Mémoires* on a tant parlé des voyages de Marly sans en donner encore aucune liste, on a jugé à propos d'en mettre ici une pour instruire les lecteurs; et cependant on remarquera que la princesse de Conti, fille du Roi, ne fut pas de celui-ci, prenant à Versailles des eaux de Bourbonne, pour des vapeurs qu'elle avoit eues, et dont elle avoit été assez mal quelques jours auparavant.

Liste de Marly du 7 d'octobre 1711.

Le Roi.
M. le Dauphin.
Mme la Dauphine.

1. Cette affaire n'étoit pas sans difficulté, le mariage s'étant fait en Avignon, qui n'étoit pas du ressort du Roi, et où il y avoit déjà eu diverses procédures faites, les unes contraires aux autres.

M. le duc de Berry.
Mme la duchesse de Berry.
Madame.
M. le duc d'Orléans.
Mme la duchesse d'Orléans.
Mme la duchesse.
Mlle de Bourbon.
Mlle de Charolois.
M. le duc du Maine.
M. le comte de Toulouse.
Mme de Maintenon.
Mme la duchesse du Lude [1].
Mme de Tonnerre [2].
Mme de Lévis [3].
Mme la maréchale de Rochefort [4].
Mme de Laigle [5].
Mlle de Laigle [6].
Mme de Mailly [7].
Mme de Caylus [8].
Mlle de Bouillon [9].
Mlle d'Armagnac [10].
Mme de Roucy [11].
Mme de Chasteautiers [12].
Mme de la Vallière [13].
Mme la duchesse de Duras [14].

1. Dame d'honneur de Mme la Dauphine.
2. Petite-fille de la maréchale de Rochefort, et attachée à Mme la Dauphine, sans charge.
3. Dame du palais de Mme la Dauphine.
4. Dame d'honneur de la duchesse d'Orléans.
5. Dame d'honneur de la duchesse de Bourbon.
6. Gouvernante de Mlles de Bourbon et de Charolois.
7. Dame d'atour de Mme la Dauphine.
8. Veuve, parente et favorite de Mme de Maintenon.
9. Fille aînée du duc de Bouillon.
10. Fille cadette du comte d'Armagnac.
11. Dame du palais.
12. Dame d'atour de Madame.
13. Dame du palais, lors favorite de Mme la Dauphine.
14. Elle n'avoit point de charge, mais étoit bien auprès de Mme la Dauphine.

Mme de Polignac [1].
Mme la duchesse de Saint-Simon [2].
Mme la duchesse de Lauzun [3].
Mme Voysin [4].
Mme de Chastillon [5].
Mme la maréchale d'Estrées [6].
Mlle de Tourpes [7].
Mme de Nogaret [8].
Mme de la Vrillière [9].
Mme de Torcy [10].
Mme de Beringhen [11].
Mme de Goudrin [12].
Mme la duchesse d'Antin [13].
Mme d'O [14].
Mme de la Vieuville [15].
Mme de Pompadour [16].
Mme de Vassé [17].
Mme de Beringhen la fille [18].
Mme de Parabère [19].

1. Troisième fille de la comtesse de Mailly, mais sans charge. attachée à Mme la Dauphine.
2. Dame d'honneur de la duchesse de Berry.
3. Sans charge, mais bien auprès de Mme la Dauphine.
4. Femme du ministre et secrétaire d'État de la guerre.
5. Troisième fille de madame Voysin, sans charge, mais à cause de sa mère.
6. La douairière, grande joueuse.
7. Sa fille, grande joueuse.
8. Dame du palais.
9. Fille aînée de la comtesse de Mailly, femme d'un secrétaire d'État, parente de la marquise de Maintenon, aimée de Mme la Dauphine.
10. Femme du ministre et secrétaire d'État.
11. Femme du premier écuyer du Roi.
12. Dame du palais.
13. Femme du directeur général des bâtiments du Roi, homme de faveur.
14. Dame du palais.
15. Dame d'atour de la duchesse de Berry.
16. Femme d'un ménin de M. le Dauphin, et mère de la marquise de Courcillon; la marquise de Dangeau, favorite de la marquise de Maintenon, lui procuroit cet agrément, comme à la mère de sa belle-fille.
17. Fille du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, sans charge, elle étoit veuve.
18. Belle-fille du marquis de Beringhen, sans charge.
19. Fille de la marquise de la Vieuville, et ainsi attachée à la duchesse de Berry.

Mme de Bouzols [1].
Mme d'Epinay [2].
Mme de Souvré [3].
Mme la maréchale de Villars [4].
Mme la maréchale de Clerembault [5].
Mme de Dangeau [6].
Mme la maréchale d'Estrées la fille [7].
Mme de Courcillon [8].
Mme la duchesse de Chevreuse [9].
Mme la duchesse de Luynes [10].
Mme la princesse de Montauban [11].
Mme de Biron [12].
Mme Quentin [13].
Mme de Ratsenhausen [14].
M. le duc de Villeroy [15].
M le duc de Tresmes [16].
M. le duc d'Aumont [17].
M. le duc de la Roche-Guyon [18].
M. le duc de Chevreuse [19].
M. le duc de Beauvillier [20].
M. le duc de Bouillon [21].

1. Sœur du marquis de Torcy, sans charge.
2. Fille de la marquise d'O, sans charge.
3. Femme d'un maître de la garde-robe du Roi.
4. Fort à la mode, tant pour elle que pour son mari.
5. Fort aimée de Madame.
6. Ci-devant dame du palais, favorite de la marquise de Maintenon.
7. Dame du palais.
8. Dame du palais.
9. Fort bien avec la marquise de Maintenon.
10. Femme de son petit-fils.
11. Grande joueuse, fort aimée de Mme la Dauphine.
12. Femme du marquis de Biron, lieutenant général, sans charge.
13. Première femme de chambre de Mme la Dauphine.
14. Allemande fort aimée de Madame; c'étoit pour la première fois qu'elle avoit un logement à Marly.
15. Capitaine des gardes en quartier.
16. Premier gentilhomme de la chambre en année.
17. Autre premier gentilhomme de la chambre du Roi.
18. Grand maître de la garde-robe du Roi.
19. Ci-devant capitaine lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi.
20. Ci-devant premier gentilhomme de la chambre du Roi et gouverneur des princes, et encore alors ministre d'État et chef du conseil des finances.
21. Grand chambellan de France.

M. le duc de Noailles [1].
M. le duc de Gramont [2].
M. le Grand [3].
M. le duc d'Antin [4].
M. le maréchal de Tessé [5].
M. de Livry [6].
M. Fagon [7].
M. de Sainte-Maure [8].
M. de Courtenvaux [9].
M. d'Urfé [10].
M. le grand prévôt [11].
Le R. P. le Tellier [12].
M. de Souzy [13].
M. Voysin [14].
M. Desmaretz [15].
M. de Pontchartrain [16].
M. l'abbé de Lignerac [17].
M. de Gamaches [18].
M. de Villacerf [19].
Premier valet de chambre de M. le Dauphin [20].
Premier valet de chambre du Roi [21].

1. Capitaine des gardes du corps du Roi.
2. Gouverneur de Béarn, qui n'avoit point de charge à la cour.
3. Autrement le comte d'Armagnac, prince de la maison de Lorraine, grand écuyer de France.
4. Directeur général des bâtiments.
5. Premier écuyer de Mme la Dauphine.
6. Premier maître d'hôtel du Roi.
7. Premier médecin du Roi.
8. Menin de M. le Dauphin, grand joueur.
9. Capitaine des Cent-Suisses de la garde du Roi.
10. Menin de M. le Dauphin, grand joueur.
11. C'étoit le marquis de Sourches.
12. Confesseur du Roi, qui avoit avec lui son compagnon.
13. Conseiller du Conseil Royal, qui avoit la direction générale des fortifications.
14. Ministre d'État et secrétaire d'État de la guerre.
15. Ministre d'État et contrôleur général des finances.
16. Secrétaire d'État de la maison du Roi et de la marine.
17. Grand joueur, c'étoit un gentilhomme de Limousin.
18. Attaché auprès de M. le Dauphin.
19. Premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine.
20. C'étoit alors du Chesne.
21. C'étoit alors Bontemps.

Major des gardes françoises [1].
Major des gardes suisses [2].
Femmes de Mme la Dauphine.
Femmes de Mme la duchesse de Berry.
Femmes de Madame.
M. Maréchal [3].
M. Boudin [4].
M. de Saumery [5].
Intendant de Versailles [6].
Major des gardes du corps [7].
Aide-major des gardes du corps [8].
Officiers des gardes du corps.
Officiers de M. le duc de Berry [9].
Officiers de Madame [10].
Officiers de M. le duc d'Orléans [11].
M. de Cavoye [12].
M. l'abbé de Polignac [13].
M. de Saint-Hérem [14].
M. de Vignaux [15].
M. de Fornari [16].

1. C'étoit alors Brizard, aide-major de service.
2. C'étoit alors Beuzewald.
3. Premier chirurgien du Roi.
4. Premier médecin de Mme la Dauphine.
5. Attaché à M. le Dauphin.
6. C'étoit la qualité qui se donnoit à Blouïn, premier valet de chambre du Roi, mais tout le monde lui donnoit celle du gouverneur.
7. C'étoit alors d'Avignon.
8. C'étoit alors le comte de Bouzac,
9. C'étoit alors le marquis de Béthune, premier gentilhomme de la chambre.
10. C'étoit ordinairement ou le chevalier d'honneur, ou le premier écuyer, et alors c'étoit le comte de Mortagne, son premier écuyer.
11. C'étoit toujours un premier gentilhomme de la chambre, ou un capitaine des gardes, et alors le marquis d'Armentière, premier gentilhomme de la chambre. Pour les officiers de la duchesse d'Orléans, c'étoit ordinairement le marquis de Castries; mais ni lui, ni sa femme, qui étoit dame d'atour, n'y étoient ce voyage.
12. Grand maréchal des logis du Roi.
13. Homme fort à la mode.
14. Capitaine de Fontainebleau.
15. Cornette de la première compagnie de mousquetaires du Roi, grand joueur.
16. Gentilhomme italien, qui étoit quelquefois de loin en loin des voyages de Marly.

M. de Champignelles [1].

On ne nomme point ici beaucoup d'hommes qui y étoient aussi logés, parce qu'ils étoient compris dans les logements de leurs femmes, étant une maxime ordinaire que, quand une femme étoit nommée pour venir à Marly, son mari pouvoit y venir aussi sans demander, à moins toutefois qu'il y eût quelques raisons secrètes [2].

8 octobre. — Le 8, comme le Roi, après sa messe, alloit sur les onze heures du matin monter en calèche pour aller courre le cerf, on vit les duchesses de Chevreuse et de Luynes qui venoient au-devant de lui, et la première qui paroissoit lui faire de grands remercîments que le Roi recevoit avec beaucoup d'honnêtetés, et quand le Roi fut passé, on apprit qu'il venoit de faire le vidame d'Amiens [3] duc de Chaulnes, rétablissant en sa faveur la duché-pairie, néanmoins à condition qu'il prendroit son rang après le dernier des ducs et pairs.

9 octobre. — Le 9, on disoit que certainement l'archiduc n'avoit dû s'embarquer que le 27 de septembre.

10 octobre. — Le 10, le duc de Noailles dit au Roi à son dîner que le bruit de Catalogne étoit que le comte de Staremberg s'étoit retiré. On sut ce jour-là que la marquise de Béthune étoit à l'extrémité, mais que le jeune marquis de Souvré étoit guéri.

L'après-dînée, comme le Roi se promenoit dans ses jardins, le marquis de la Vrillière lui apporta une lettre qu'il venoit de recevoir de Saumur, par laquelle on lui mandoit que le tremblement de terre y avoit été assez fort, accompagné de grands bruits souterrains, que cela avoit beaucoup épouvanté les peuples, qui avoient couru de tous côtés aux églises, où on leur avoit fait de ferventes exhortations pour les obliger à penser à eux-mêmes ; mais qu'il y avoit eu seulement quelques cheminées et quelques ardoises abattues et point de maisons.

1. Premier maître d'hôtel du duc de Berry.

2. Il y avoit encore plusieurs officiers qui n'étoient pas marqués sur la liste, comme les aumôniers du Roi, et c'étoit alors l'abbé de Maulévrier, les maîtres d'hôtel et les contrôleurs généraux. On a mis cette liste pour faire voir les motifs par lesquels on étoit alors nommé pour venir à Marly.

3. Seul fils qui restât au duc de Chevreuse, le duc de Montfort et le chevalier d'Albert ayant été tués. Il étoit maréchal de camp et capitaine lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde du Roi.

Le soir, on reçut des lettres du 28 de septembre de Corella, qui marquoient qu'on venoit d'en recevoir de Saragosse du 26, qui portoient que, le 24, les armées étoient encore en présence et se canonnoient.

11 octobre. — Le 11, les lettres de l'armée d'Allemagne du 3 marquoient que le bruit y couroit que l'élection de l'Empereur étoit faite, et qu'elle seroit proclamée le 9. Ce jour-là, au dîner du Roi, il parut quelque petit nuage sur son visage, il mangea peu, et en sortant de table, il dit qu'il n'iroit point tirer, suivant l'ordre qu'il en avoit donné le matin; cependant il se promena toute l'après-dînée dans ses jardins, et l'on sut qu'il avoit un dévoiement avec des vapeurs. On apprit le même jour que la marquise de Béthune étoit entièrement hors de danger.

Le soir, on voyoit deux lettres que le duc de Gramont avoit reçues de Corella en date du 29 de septembre, par l'une desquelles on lui rendoit compte de l'action du 19, à peu près suivant la lettre du duc de Vendôme qui a été transcrite ci-dessus, et de ce qui s'étoit passé jusqu'au 22 du même mois, qui n'étoit autre chose, sinon que le duc de Vendôme avoit entièrement déposté les ennemis du ruisseau, de sorte qu'ils étoient bien embarrassés à trouver de l'eau. Sur la fin de cette lettre, il étoit marqué que le comte de Staremberg avoit été obligé de se retirer, ce qui convenoit avec les avis que le duc de Noailles avoit eus ci-devant du côté de Barcelone par la voie de Girone. L'autre lettre passoit plus avant, et portoit que le comte de Staremberg ayant été obligé de se retirer, tant parce que le canon du duc de Vendôme étoit fort supérieur au sien, que parce que son armée manquoit d'eau, ayant perdu les bords du ruisseau, le duc de Vendôme l'avoit poursuivi, et avoit fait attaquer son arrière-garde, dont on avoit pris plus de quinze cents hommes et tué un grand nombre; qu'on avoit poursuivi l'armée des ennemis jusqu'à quatre lieues de Barcelone, et que celle du roi d'Espagne étoit campée à Montenel. La même lettre marquoit aussi qu'on avoit appris par un déserteur que l'archiduc s'étoit embarqué et avoit laissé l'archiduchesse à Barcelone. Mais ce qui pouvoit faire douter de la vérité de ces nouvelles, étoit que le marquis de Torcy avoit reçu une lettre de Corella de la même date, dans laquelle on ne lui en disoit pas un mot.

12 octobre. — Le 12, le Roi parut à son lever en meilleure

santé, il alla même courre le cerf à son ordinaire, il dîna de bon appétit, et parut même se retenir; l'après-dînée, il se promena dans ses jardins, et il soupa à son ordinaire. Cependant le mal du comte de Toulouse alloit toujours son train, il n'avoit pas de douleurs, mais de fréquentes envies de pisser, et ses urines étoient brouillées et teintes d'un peu de sang; il ne laissoit pourtant pas de dormir quelques heures dans son lit, ce qu'il ne pouvoit faire dans ses autres attaques.

On disoit tout haut ce jour-là que l'élection de l'Empereur avoit été faite le 6; cela pouvoit bien être véritable, mais les lettres de l'armée d'Allemagne du 5 portoient que les avis qu'on avoit étoient qu'elle pourroit être remise après la Saint-Martin, et même encore plus loin. Elles marquoient aussi que, deux jours après, le maréchal d'Harcourt devoit partir pour venir à Bourbonne.

13 octobre. — Le 13, comme il faisoit un assez vilain temps, le Roi ne voulut point encore aller tirer, quoique, dès le jour précédent, il eût témoigné le vouloir faire, disant qu'il se sentoit encore la tête occupée. Ce matin-là, les médecins jugèrent à propos de faire saigner le comte de Toulouse, mais ses douleurs n'en furent que plus grandes.

14 octobre. — Le 14, le bruit couroit que l'armée des ennemis en Flandres devoit se séparer dans deux jours, ce qui auroit été bien heureux pour celle du Roi, où il n'y avoit pas un cheval qui pût sortir du piquet. On disoit aussi que certainement Van der Dussen, qui avoit été plénipotentiaire à Gertruydenberg, étoit passé en Angleterre, et que les apparences étoient qu'il s'y achemineroit bien d'autres députés pour la paix.

On eut encore avis de Catalogne que les ennemis faisoient fortifier Hostalrich, ce qui faisoit présumer qu'abandonnant au duc de Vendôme tout le côté de Cardone et de Solsone, et tout ce qui étoit au delà du Montserrat, ils vouloient établir leurs quartiers d'hiver du côté de la mer, et se servir d'Hostalrich comme d'une tête qui les pût couvrir.

Ce matin-là, on disoit que les douleurs du comte de Toulouse étoient un peu moins fréquentes et moins violentes.

15 octobre. — Le 15, on sut que le comte de Toulouse étoit au même état, et tout le monde disoit qu'on connoissoit sa maladie moins que jamais. On commençoit à murmurer ce jour-là

que la paix étoit plus proche qu'on ne pensoit, mais que le système en étoit totalement changé.

Le même jour, à une heure après midi, il arriva un courrier de l'intendant Legendre, par lequel il mandoit que Castel-Léon avoit capitulé avant que le canon fût arrivé, qu'on avoit poussé une mine jusque sous une des tours en forme de donjon, par le côté où les ennemis n'avoient point fait d'ouvrages, le croyant inattaquable[1], et que les assiégés s'en étant aperçus avoient battu la chamade, ne sachant pas qu'il n'y avoit pas dans l'armée assez de poudre pour charger la mine, et s'étoient rendus prisonniers de guerre pour six mois.

Le soir, comme le Roi étoit prêt d'aller se mettre à table, un homme[2] qui venoit de Corella à la cour pour ses affaires particulières, mais qui étoit chargé de lettres pour le Roi, pour M. le Dauphin et pour Mme la Dauphine, arriva à Marly. Dès qu'il parut dans l'antichambre de la marquise de Maintenon, il fut environné de dames et de courtisans, qui s'étoient mis dans la tête qu'il apportoit la nouvelle du gain d'une bataille; mais, après l'avoir fort questionné, voici ce qu'on tira de lui : que le duc de Vendôme, contre l'avis de tous les officiers généraux, avoit voulu absolument attaquer par Prats del Rey, soutenant qu'il étoit de nécessité absolue de prendre Cardone, ce qui ne se pouvoit faire tant que les ennemis auroient dans Prats del Rey un gros corps d'infanterie qui communiquoit avec l'armée du comte de Staremberg, laquelle étoit campée sur les hauteurs de Saint-Martin, entre Prats del Rey et Igualada; qu'on avoit attaqué trois fois ce poste des ennemis, où l'on avoit perdu trois cents hommes, mais qu'on l'avoit emporté et brûlé, et que les ennemis y avoient eu plus de deux mille cinq cents hommes de tués, sans compter plus de mille déserteurs qui étoient venus se rendre à l'armée du duc de Vendôme. Ainsi il étoit alors en pleine liberté de faire faire derrière lui les sièges de Cardone et de Solsone par le marquis d'Arpajon, qui revenoit avec cinq mille hommes de la prise de Castel-Léon, pendant qu'il feroit tête avec son armée au comte de Staremberg. Mais il y avoit encore bien

1. Ils en avoient fait beaucoup et d'assez bons de l'autre côté, qu'ils croyoient être plus attaquable, étant commandés de près par une montagne.

2. Qui avoit été autrefois payeur des troupes en ce pays-là.

des gens qui doutoient de ces nouvelles, parce qu'on ne voyoit pas de courrier du duc de Vendôme. On apprit aussi par le même courrier que l'archiduc s'étoit embarqué le 27 de septembre, laissant, à la prière du comte de Staremberg, l'archiduchesse à Barcelone pour contenir les peuples par sa présence, sans compter les belles promesses que l'archiduc leur avoit faites en partant.

16 octobre. — Le 16, on disoit que les quartiers d'hiver étoient partis pour l'armée d'Allemagne. On sut aussi que le comte de Toulouse étoit un peu mieux, ses douleurs le prenant d'un peu plus loin à loin. L'après-dînée, on assuroit qu'on avoit des nouvelles certaines que l'archiduc étoit arrivé à Milan, et le soir, on apprit qu'il avoit été élu Empereur du 10 au 11 du mois.

Le bruit couroit ce jour-là que, le jour de Saint-Michel, comme on sonnoit à Lyon une cloche pour en faire sortir tous ceux qui ne vouloient pas y passer la nuit et pour faire rentrer ceux qui étoient dehors, il s'étoit trouvé sur le pont une si grande affluence de carrosses, d'autres voitures et de peuple, dont les uns vouloient entrer et les autres sortir, qu'il y avoit eu deux cent dix-sept personnes d'étouffées. On parloit aussi du malheur du comte d'Aulny[1], neveu du marquis de Castries, lequel voyant courre la bague, un cheval qui couroit avoit pris le mors aux dents, et l'étant venu choquer, l'avoit renversé sur la seule pierre qui fût dans la carrière, contre laquelle il s'étoit tué.

17 octobre. — Le 17, on apprit, par des lettres de l'armée d'Allemagne du 8, qu'on avoit fait grand'peur à ce partisan déserteur qu'on avoit pris, mais qu'on n'avoit pu le faire pendre, de peur des représailles. Elles portoient aussi que le maréchal d'Harcourt en étoit parti le jour précédent pour aller à Strasbourg y prendre la maréchale sa femme, qui y avoit passé tout le temps de la campagne, et s'acheminer à Bourbonne.

1. C'étoit un gentilhomme du comtat d'Avignon, bien fait et bien né; il étoit sorti de l'académie, et étoit allé faire un tour à son pays, où il voyoit faire une course de cheval à des paysans; il étoit aussi à cheval au bout de leur carrière, et jugeant qu'ils ne pourroient pas retenir leurs chevaux qui les emportoient, il voulut se ranger, mais il n'en eut pas le temps, et fut culbuté avec son cheval, et se cassa la tête contre la seule pierre qui fût en cet endroit-là, qui est tout de sable. Accident d'autant plus fâcheux, que son frère cadet, qui étudioit en Sorbonne, qui étoit aussi bien né que lui, étoit mort à Paris en trois jours, peu de mois auparavant, d'une fièvre maligne.

Le bruit couroit encore que Blécourt, qui avoit passé à Bordeaux en revenant d'Espagne, y avoit dit que la paix étoit bien avancée par les négociations du comte de Bergheyck.

Ce jour-là, le Roi ayant été plus longtemps à la chasse du cerf qu'il n'avoit cru, et n'étant revenu au château que sur les deux heures après midi, Mme la Dauphine, qui avoit chassé avec lui, trouva que M. le Dauphin, qui n'avoit point été de la chasse, achevoit de dîner ; et étant venu voir le Roi dans son cabinet à son ordinaire, aussitôt qu'elle avoit eu changé d'habit, le Roi lui dit qu'elle dîneroit avec lui à son petit couvert, prérogative que la Reine ni défunte Mme la Dauphine n'avoient jamais eue, et dont elle fut transportée de joie [1]. Le Roi lui fit mettre un couvert au bout de sa table, à sa main droite [2], et le duc d'Aumont, qui le servoit pour l'absence du duc de Tresmes, servit aussi Mme la Dauphine [3], à cette seule petite différence près, qu'il fit faire l'essai lorsqu'il donna à boire au Roi, et qu'il ne le fit point faire pour Mme la Dauphine [4].

Ce jour-là, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles, où il devoit rester jusqu'au 2 de novembre. On sut alors que le vieux marquis d'Ecquevilly se portoit bien de la grande opération que Maréchal lui avoit faite dix jours auparavant.

18 octobre. — Le 18, on reçut tout à la fois par l'ordinaire des lettres du duc de Vendôme de dates bien différentes, et qui ne se rapportoient guère à tous les bruits qui avoient couru, quoiqu'elles semblassent y préparer les esprits. Voici la première.

Au camp de Calaf, le 24 de septembre 1711.

« Il n'y a eu ici aucun changement depuis ma dernière lettre ;
« les ennemis et nous sommes toujours dans la même situation ;
« il y a parmi eux une grande désertion et tous les déserteurs

1. Quand elle sortit de table, toutes ses femmes lui en faisoient compliment, comme si elle eût gagné une bataille.

2. Comme c'étoit une chose extraordinaire, le duc d'Aumont ne voulut pas décider de la place où on mettroit son couvert, et il le demanda au Roi.

3. Peut-être, comme les premiers gentilhommes n'avoient jamais servi que le Roi et feu Monseigneur, n'en furent-ils pas trop aises.

4. On en usoit ainsi quand elle mangeoit avec le Roi à son grand couvert.

« assurent que notre canon leur a tué un monde infini ; il nous « arrive demain huit pièces de 24 ; dès qu'elles seront ici, j'attaquerai Prats del Rey, que j'espère emporter à la vue des « ennemis, sans qu'ils puissent l'en empêcher. »

La seconde étoit en ces termes :

Au camp des hauteurs de Prats del Rey, le 1er d'octobre 1711.

« Je vous mandai par le dernier courrier que j'attendois huit « pièces de 24 pour attaquer Prats del Rey ; elles ont commencé « à tirer hier à la pointe du jour, et il y a déjà une brèche à la « muraille à y faire entrer un bataillon de front ; nous l'aurions « déjà fait attaquer, si je ne voulois le prendre sans exposer les « troupes et sans y perdre du monde. J'espère que, dans deux « ou trois jours, nous en serons les maîtres ; on parle déjà d'un « mouvement que les ennemis doivent faire, et je n'ai pas peine « à croire qu'ils songent à se retirer. »

On parloit alors dans le monde de la cruelle aventure qui étoit arrivée à Lyon, et elle étoit véritablement si extraordinaire, qu'on a cru en devoir mettre ici la relation.

A Lyon, ce lundi 12 d'octobre 1711.

« Il arriva hier ici une chose bien tragique sur le pont du « Rhône, dont voici le détail.

« C'est la coutume de cette ville que, le dimanche qui se trouve « dans l'octave de Saint-Denis, les peuples vont en foule à Saint-« Denis de Brou, qui n'est éloigné que d'une petite lieue, les « uns par dévotion, et le plus grand nombre pour s'y divertir « et boire du vin nouveau. Tout le peuple se retiroit à la fraî-« cheur, et se hâtoit d'entrer dans la ville ; les soldats et commis « de la porte fermèrent une barrière plus tôt qu'à l'ordinaire. « Ceux qui veulent justifier ces commis disent qu'ils avoient été « avertis que, sur les six heures du soir, il devoit passer un « carrosse chargé de marchandises de contrebande ; mais le bruit « et le sentiment le plus commun est qu'ils en ont ainsi agi, ou « pour escroquer de l'argent de ceux qui auroient voulu entrer, « ou pour obliger tout le monde d'aller loger chez les cabare-

« tiers de la Guillotière. La foule de ceux qui se pressèrent
« d'entrer fut si grande qu'il fut impossible d'ouvrir la barrière;
« deux carrosses par malheur vinrent grossir l'embarras, et dans
« cette confusion qui augmentoit par l'imprudence des ivrognes
« qui se pressoient les uns les autres, il y a eu un nombre très
« considérable de personnes étouffées et blessées. J'ai vu ce
« matin ce spectacle touchant, et j'ai compté sur les remparts
« deux cent seize personnes étouffées ou massacrées, sans comp-
« ter ceux qui sont morts chez eux, ou à l'hôpital, ou que les
« parents avoient déjà enlevés, dont on fait monter le nombre
« à plus de cent. Parmi les morts, j'ai vu plusieurs femmes
« enceintes; on a fait à quelques-unes l'opération césarienne en
« arrachant de leurs seins leurs enfants, qu'on a eu le temps
« d'ondoyer. On assure aussi qu'il y a eu trois ou quatre cents
« personnes blessées dangereusement. On n'entend ici que cris
« et lamentations de la part de ceux qui ont perdu de leurs
« parents. Les soldats ont pillé ou volé les morts, comme on
« fait à l'armée, et il s'est trouvé parmi les cadavres des femmes
« à qui l'on avoit écorché tous les doigts pour leur ôter leurs
« bagues; à d'autres le col, pour avoir leurs chaînes d'or ou
« d'argent, et tout ce qui pouvoit être bon, habits d'homme ou
« de femme, a été pris; de sorte que les cadavres étoient pour
« la plupart dépouillés nus, sans leur laisser même la chemise.
« Jamais guerre n'a produit rien de plus affreux; il y avoit un
« carrosse d'une Mme de Servière, qui s'en retournoit de la ville
« coucher à une maison de campagne qu'elle a à une portée de
« mousquet de la ville, qui a été mis en pièces, et les chevaux
« crevés et étouffés; la dame a été tirée du carrosse avec des
« peines infinies et manqué de périr; quantité de gens à cheval
« y ont péri et leurs chevaux. »

Le même jour, on apprit, par les lettres de l'armée d'Allemagne du 10, que, le 9, le maréchal d'Harcourt ayant eu froid dans sa berline, dont il avoit laissé les glaces baissées, s'étoit trouvé fort mal en arrivant à Bischwiller, et qu'ayant eu plusieurs étourdissements, il avoit été obligé de se mettre au lit, prenant le parti de n'aller point ce jour-là à Strasbourg, mais qu'après avoir pris un remède, il s'étoit trouvé soulagé, et s'étoit résolu de remonter en berline pour aller jusque-là, de peur

d'épouvanter la maréchale, et qu'il devoit être reparti ce jour-là de Strasbourg. Elles portoient aussi que le bruit couroit au quartier général que les troupes impériales devoient marcher le 20 du camp de Spire pour repasser le Rhin.

Le bruit couroit encore que le maréchal de Berwick arriveroit bientôt à Saint-Germain, et que le roi d'Angleterre l'y suivroit de près.

19 octobre. — Le 19, on apprit que des Granges, qui, malgré sa charge de maître des cérémonies, avoit conservé la place de premier commis du comte de Pontchartrain [1], venoit d'abandonner ce poste pour des raisons particulières, et qu'on avoit mis en sa place la Chapelle, qui étoit à la tête d'un autre bureau, chez le même secrétaire d'Etat.

On sut certainement ce jour-là qu'il marchoit en Espagne vingt-quatre bataillons de l'armée de Dauphiné, et l'on murmuroit sourdement que le duc de Noailles y devoit retourner bientôt, et peut-être sans fondement [2]; mais en même temps on parloit beaucoup de la paix avec l'Angleterre et avec le Portugal.

20 octobre. — Le 20, toute la cour se trouva dans un grand mouvement, car M. le Dauphin dit tout haut que le maréchal de Tallard arriveroit au premier jour, que les passeports d'Angleterre pour les plénipotentiaires qui devoient traiter la paix étoient arrivés le soir précédent [3], et que le Roi avoit nommé quatre places, dont les alliés en pouvoient choisir une pour les congrès, qui étoient Nimègue, Liège, Aix-la-Chapelle et Utrecht, et que le Roi devoit nommer le lendemain ses plénipotentiaires. On ajoutoit qu'on croyoit que la reine Anne et même les Anglois reconnoîtroient le roi d'Angleterre, et qu'il épouseroit la princesse de Savoie. Ce qui étoit de certain étoit que le Roi avoit dit que deux gentilshommes anglois l'étoient venus trouver à Fontainebleau pour apprendre de lui les conditions de paix qu'il proposoit, et qu'on en auroit entendu parler plus tôt si un parti ne s'y étoit opposé en Angleterre, mais qu'il s'étoit enfin réuni aux autres.

1. Il avoit tout le département de la maison du Roi et de l'Ile-de-France, qui étoit le principal du secrétariat.

2. Car le Roi lui avoit parlé depuis peu de manière à faire croire qu'il serviroit son quartier de janvier auprès de sa personne.

3. Faux pour cet article.

Le bruit couroit aussi le même jour que le comte de Staremberg avoit demandé une conférence au duc de Vendôme, laquelle avoit duré trois heures, et après laquelle ce prince avoit donné à manger au comte entre les deux armées, et qu'il y avoit eu à ce repas quarante officiers des ennemis; mais cette nouvelle n'étoit guère apparente [1].

21 octobre. — Le 21, on sut que le Roi avoit envoyé ordre à tous les colonels de remener leurs régiments à leurs garnisons pour y établir leurs quartiers d'hiver.

On ne doutoit presque plus ce jour-là de toutes les nouvelles qui avoient couru le jour précédent, et l'on sut que le Roi avoit nommé pour ses plénipotentiaires le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et un nommé Ménager [2], qu'on prétendoit avoir conduit toute la négociation avec milord Harley, secrétaire d'État de la reine Anne, et une damoiselle angloise nommée Macquelin, qui avoit beaucoup d'esprit [3]. On disoit aussi que cette princesse avoit mandé aux alliés de choisir une des quatre places que le Roi avoit nommées pour traiter la paix, et de faire en sorte que ce choix ne traînât point comme il avoit fait par le passé, à faute de quoi elle nommeroit une place en Angleterre. On ajoutoit que la reine Anne feroit venir le roi d'Angleterre auprès d'elle, sous le titre de prince de Galles, mais cet article n'étoit pas aussi assuré que les autres. On sut cependant que les plénipotentiaires d'Angleterre étoient le même milord Harley [4] duc d'Oxford, l'évêque de Bristol et un nommé Prior.

Le bruit couroit encore ce jour-là que le duc de Vendôme [5] tenoit quatre mille hommes des ennemis et quinze pièces de canon enfermés dans un poste d'où il leur étoit impossible de se sauver, et où il les forceroit certainement de se rendre, à moins qu'ils n'y voulussent tous périr; et que cependant le marquis d'Arpajon faisoit le siège de Cardone.

1. Elle étoit toute fausse.
2. C'était un commerçant de Rouen, auquel son père avoit laissé de grands biens, et qui étoit encore garçon. Il avoit toujours été député pour le commerce auprès des contrôleurs généraux, et c'étoit aussi le commerce qui lui avoit donné des occasions et des ouvertures pour traiter la paix avec l'Angleterre.
3. Et qui étoit favorite de la reine.
4. Fausse, car c'étoit le comte de Strafford.
5. Faux.

On apprit le même jour que le marquis de la Frezelière [1] étoit mort le jour précédent d'un ulcère dans le poumon, et que l'armée de Flandres devoit s'être séparée le jour précédent, suivant ce que le maréchal de Villars en mandoit par un courrier qui venoit d'arriver.

Le même jour encore, les lettres d'Allemagne du 15 portoient qu'on y disoit que le nouvel Empereur devoit être le 17 à Vienne, d'où il devoit venir incessamment à Francfort pour se faire couronner; et que, dès le lendemain de son élection, tous les généraux de l'armée, qui n'avoient que le titre de généraux du roi Charles, avoient repris le titre de généraux de l'Empereur. Elles portoient aussi que le maréchal d'Harcourt avoit eu la fièvre à Strasbourg, mais qu'il en devoit être reparti le 13, et que le marquis de Montboissier s'étoit fait transporter à Paris.

22 octobre. — Le 22, Ménager fut présenté au Roi par le marquis de Torcy sur le pied de plénipotentiaire pour la paix.

On disoit ce jour-là que le marquis de la Fare [2], capitaine des gardes du corps du duc d'Orléans, étoit extrêmement mal à Paris d'une fluxion sur la poitrine, qui n'étoit qu'une rechute d'une autre maladie, laquelle lui avoit commencé par une indigestion [3]. Le bruit couroit aussi que le marquis d'Alègre étoit assez mal à sa maison de campagne d'un ancien coup qu'il s'étoit donné à la tête en versant dans sa chaise roulante.

23 octobre. — Le 23, après le dîner du Roi, on vit l'abbé Archon [4], son chapelain ordinaire, le remercier de ce qu'il avoit accordé la survivance de sa charge à son frère, qui avoit autrefois eu la survivance de sa charge de chapelain par quartier avant qu'il eût celle d'ordinaire. Le même jour, on disoit que le marquis de la Fare étoit à l'extrémité, et beaucoup de gens le croyoient mort.

1. Lieutenant général: c'étoit une perte, car il étoit propre pour la guerre.

2. Gentilhomme de Languedoc qui avoit un très bel esprit, particulièrement pour la poésie, et qui étoit d'un esprit doux et aimable dans le commerce du monde.

3. Il étoit extrêmement gros, mangeoit prodigieusement, il dormoit partout où il se trouvoit, et cependant il n'en avoit pas l'esprit moins vif et moins agréable.

4. Il étoit Limousin, et servoit le Roi depuis de longues années, et lui avoit fait avec plaisir le sacrifice de voir ôter à son frère contre la coutume la survivance de sa charge de chapelain par quartier.

Le soir, le duc de Bourbon arriva à Versailles, après être resté trois jours à Chantilly en revenant de l'armée.

24 octobre — Le 24, on disoit que le marquis de la Fare[1] se portoit un peu mieux, et que l'armée de Flandres devoit être séparée du 22 ou du 23; cependant il n'en avoit encore paru aucun officier à la cour.

25 octobre — Le 25, on apprit que la duchesse de Mortemart étoit accouchée à Paris d'un garçon, et qu'elle s'en portoit fort bien; grande joie pour sa famille, parce qu'elle s'étoit blessée plusieurs fois et qu'elle avoit été en danger de sa vie.

On sut aussi que le Roi avoit donné ordre à ses compagnies des gardes du corps de se tenir prêtes pour le 1er de mars de l'année prochaine, et qu'il y eût toujours vingt-trois gardes et un officier de chaque brigade au quartier, tous prêts à marcher au premier ordre.

26 octobre. — Le 26, le duc d'Orléans dit au lever du Roi que le marquis de la Fare lui avoit mandé qu'il se sentoit fort soulagé depuis l'opération de l'émétique, et qu'il sentoit sa poitrine se désemplir, mais les médecins disoient qu'il ne falloit pas encore chanter victoire.

On sut ce jour-là très certainement que l'armée de Flandres s'étoit séparée le 23.

Le même jour, les lettres de l'armée d'Allemagne marquoient qu'apparemment elle se sépareroit aussi bientôt, s'il étoit vrai que celle des ennemis repassât le Rhin, comme on le disoit; et que les ennemis avoient fait le 15 de grandes réjouissances à l'armée et dans toutes leurs places pour l'élection de l'Empereur, à l'honneur duquel ils n'avoient pas épargné la poudre. On disoit alors qu'on ne doutoit point de la paix, la reine Anne étant bien intentionnée, mais que ce seroit un malheur pour la France si elle venoit à mourir avant la conclusion, ce qui pouvoit bien arriver, parce qu'on ne pouvoit plus lui fixer sa goutte ni aux pieds, ni aux mains. On ajoutoit qu'on avoit trouvé moyen d'assurer aux Anglois et aux Hollandois le commerce des

1. Tout le monde en étoit fort aise, car il n'y avoit personne qui ne l'aimât, jusque-là qu'un homme de la cour disoit ce jour-là, qu'on ne pouvoit lui rien reprocher, sinon qu'il pensoit trop de bien de tout le monde. Il est difficile qu'on puisse prendre cette qualité pour un défaut, étant certainement excellente devant les hommes et devant Dieu.

Indes, moyennant quoi le roi d'Espagne conserveroit son royaume.

Le même jour, on reçut des lettres du duc de Vendôme du 8, dont on va mettre ici une copie.

Au camp des hauteurs de Prats del Rey, ce 8 d'octobre 1711.

« Notre situation est toujours la même et celle des ennemis « n'est point changée ; nous avons rasé et entièrement ruiné « à coups de canon la ville de Prats del Rey ; je me suis con- « tenté de rendre ce poste inutile aux ennemis en les empêchant « de l'occuper, et comme il ne sauroit plus nous servir à rien, « je n'ai pas jugé à propos de le faire attaquer et de nous « exposer à y perdre du monde. Il nous est venu depuis que « nous sommes dans ce camp près de deux mille déserteurs, qui « ont tous pris parti dans nos troupes. »

27 octobre. — Le 27, on disoit que le marquis de la Fare étoit considérablement mieux, et l'on vit le soir arriver à Versailles le duc de Chaulnes, qui fut le premier des officiers de l'armée de Flandres qui salua le Roi ; aussi avoit-il un assez beau remerciement à lui faire.

28 octobre. — Le 28, on disoit que le duc de Lorge seroit peut-être obligé de se faire faire la grande opération ; et l'on sut que le bruit qui avoit couru de la mauvaise santé du marquis d'Alègre n'étoit pas véritable.

Le même jour, on assuroit que le comte de Strafford, ambassadeur de la reine Anne auprès des États-Généraux, revenant d'Angleterre où il avoit été appelé et ensuite renvoyé pour faire savoir les intentions de cette princesse aux États, avoit trouvé en débarquant Van der Dussen, qu'ils lui envoyaient exprès pour apprendre ses sentiments au sujet de la paix, et qu'ayant conféré ensemble, Van der Dussen avoit jugé que son voyage seroit inutile, puisque le comte de Strafford étoit chargé de déclarer à ses maîtres les mêmes choses dont il alloit s'informer en Angleterre, et qu'il étoit retourné à la Haye avec lui.

On sut ce jour-là que le comte de Toulouse se portoit considérablement mieux, et que la marquise de Dangeau avoit depuis plusieurs jours une furieuse fluxion à la tête, qui résistoit à tout

le savoir de la faculté. On apprit aussi qu'enfin le comte de Narbonne[1] étoit mort, et que le marquis d'Anlezy alloit jouir des revenus du cordon rouge, dont il n'avoit eu jusque-là que l'honneur; à l'égard de la pension de mille livres qu'avoit encore le comte de Narbonne, elle fut donnée au chevalier de Saujon, exempt des gardes du corps.

29 octobre. — Le 29, le maréchal de Villars fit la révérence au Roi, duquel il fut reçu aussi favorablement qu'il le pouvoit souhaiter.

On convenoit ce jour-là que les passeports pour les plénipotentiaires n'étoient point arrivés, comme le bruit en avoit couru, et selon les apparences, M. le Dauphin n'avoit point parlé, ou l'on avoit mal entendu ce qu'il avoit dit.

30 octobre. — Le 30, on sut que le duc de Villeroy avoit eu, la nuit précédente, une violente colique d'estomac, et ce fut le duc de Noailles qui prit le bâton en sa place. Ce jour-là, le maréchal de Berwick fit la révérence au Roi, arrivant de Dauphiné.

31 octobre. — Le 31, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, et communia par les mains du cardinal de Janson, son grand aumônier; et après ses deux messes, il toucha les malades des écrouelles.

L'après-dînée, il alla en bas entendre les vêpres, qui furent chantées par sa musique, et où l'archevêque d'Arles officia. Mme la Dauphine, sur une légère incommodité, les entendit en haut dans sa niche de la tribune, et Madame et la duchesse d'Orléans les entendirent dans la leur. On ne parla point ce jour-là de la distribution des bénéfices vacants, n'y en ayant aucun qui méritât la curiosité du public.

Le bruit couroit ce jour-là que les Anglois avoient voulu faire le siège de Québec, et qu'ils avoient même déjà mis sept bataillons à terre, mais qu'il étoit survenu un gros temps, qui avoit dissipé leur flotte, et qu'on avoit même pris deux de leurs vaisseaux; mais on ne disoit point précisément ce qu'étoient devenus leurs sept bataillons.

On contoit aussi que la reine Anne, ayant eu dessein de faire quelque bâtiment, et n'en ayant pu obtenir les fonds, en avoit eu

1. Ancien lieutenant général qui ne servoit plus.

un grand chagrin, mais que le secrétaire d'État Harley l'avoit consolée en lui disant qu'elle n'avoit qu'à prendre un peu de patience, et qu'elle auroit autant d'argent qu'elle voudroit, milord Marlborough et son gendre Godolfin ayant plus de quatre-vingts millions qui lui appartenoient; discours qui n'étoit pas surprenant de la part d'un homme qui étoit le chef du parti des Anglicans, comme les deux autres étoient les chefs des Presbytériens.

Il couroit ce jour-là des bruits que Ducasse devoit être arrivé à Cadix, après avoir déchargé deux galions qui étoient méchants voiliers, et les avoir fait avancer du côté où les ennemis, qui étoient plus forts que lui, l'attendoient, pendant qu'il prenoit une autre route. Mais cette nouvelle n'avoit été apportée que par un vaisseau marchand qui s'étoit séparé depuis longtemps d'avec Ducasse, et ainsi elle n'étoit pas certaine.

On voyoit ce jour-là des lettres particulières de Hollande du 26 d'octobre assez instructives pour en mettre ici une copie.

« Les lettres de Londres du 20 de ce mois ajoutent aux amples « articles qui ont été insérés dans les *Gazettes* d'aujourd'hui, « qu'on ne doutoit plus que les principales conditions prélimi- « naires, qui serviront de fondement à la négociation générale « de la paix, n'aient été réglées entre la France et l'Angleterre, « et que le comte de Strafford n'eût été chargé d'en communi- « quer le projet à MM. les États-Généraux; que la grande « espérance où l'on étoit qu'une affaire de cette importance, et « si ardemment souhaitée, pourroit se conclure, ou du moins « être fort avancée avant le mois d'avril prochain, avoit déjà fait « augmenter le prix des fonds publics, et qu'ils auroient même « augmenté encore davantage, sans la nouvelle fâcheuse d'un « malheureux succès de l'entreprise sur Québec, dont néanmoins « on se consoleroit aisément, si, par le traité de paix et de com- « merce, on pouvoit, ainsi que plusieurs personnes s'en flat- « toient à Londres, obtenir des deux couronnes quelque article « favorable à l'établissement de la nouvelle compagnie dans la « mer du Sud.

« Les mêmes avis de Londres parlent aussi de quelques-unes « de ces conditions préliminaires; mais comme ce qu'ils en « disent n'est fondé que sur des bruits qui ont déjà couru en « Hollande, et inventés apparemment par des gens qui se plai-

« sent à débiter le matin ce qu'ils ont rêvé pendant la nuit, je « ne vous en parlerai point.

« Si l'on en veut croire les avis de la Haye, le comte de Strafford a effectivement communiqué un projet à M. le Pensionnaire, mais on ne sait nullement si cela est absolument vrai, « ni ce qu'il contient, ni comment il a été reçu. Il y a des gens « qui assurent toujours que les Anglois ne concluront rien sans « nous, ni sans les autres puissances alliées, et même le bruit « étoit général sur notre bourse samedi dernier que la négociation générale se feroit en Hollande ou à Utrecht. Je ne doute « point que bien des gens ne mandent cette nouvelle à Paris, et « je vous la dis comme une chose publique, mais je n'en veux « pas être garant.

« Au reste, cette affaire touchant la paix, dont nous avons un « extrême besoin, aussi bien que les Anglois, occupe si fort les « esprits, que les conversations ne roulent sur autre chose, et « qu'il ne semble pas qu'il y ait une autre affaire en Europe qui « mérite notre attention.

« M. Buys est revenu par ordre des États à la Haye, où il a « assisté à quelques conférences tenues par M. le Pensionnaire « avec milord Strafford. On dit qu'on n'est pas fâché que des « vents contraires l'aient retenu si longtemps à Elvoëtfluys, puisque cela a fourni une occasion de lui donner de nouvelles instructions, ou de faire divers changements à celles qu'il avoit « déjà reçues, en un mot, de lui donner de nouveaux ordres, « qu'il devra tenir avant et après l'ouverture du prochain parlement.

« Je voudrois bien avoir quelque chose de plus positif à vous « mander, mais il ne m'est pas possible, tout étant fort secret. Je « puis seulement vous assurer que nous ne paroissons pas contents de ce qui s'est passé et arrêté en Angleterre à notre insu, « ni de la conduite des Anglois, qui chaque jour nous devient « suspecte de plus en plus. »

NOVEMBRE 1711

1er novembre. — Le 1er de novembre, le Roi assista encore à la grand'messe, qui fut célébrée par l'archevêque d'Arles, et l'après-dînée, il entendit le premier sermon du P. Gaillard, qui

devoit prêcher l'Avent, et assista aux vêpres, où officia encore le même archevêque, et ensuite aux vêpres des Morts et au salut.

2 novembre. — Le 2, on apprit que la comtesse de Livry étoit accouchée à Paris d'un second fils. On disoit ce jour-là que la paix ne seroit pas si facile à faire qu'on se l'étoit imaginé, les États de Hollande la traversant de leur mieux par l'instigation de milord Marlborough, du prince Eugène et du pensionnaire Heinsius, qui avoient chacun leur intérêt particulier à faire durer la guerre. Le conseil d'État que le Roi tint ce jour-là dura jusqu'à une heure et demie après midi; ainsi il ne put pas partir à deux heures, comme il l'avoit prémédité, pour aller à Marly, où il alloit s'établir jusqu'au 15 du même mois. La duchesse d'Orléans et la duchesse de Bourbon ne furent point de ce voyage, étant restées auprès du comte de Toulouse, leur frère, lequel s'étant fait sonder quelques jours auparavant, et les chirurgiens croyant qu'il avoit la pierre, avoit résolu de se faire tailler pendant l'absence du Roi. Le comte d'Armagnac de même ne put pas le suivre à Marly, à cause qu'il avoit une grosse fluxion à la tête et au visage; cependant il étoit sur la liste de Marly, aussi bien que la marquise de Dangeau et la marquise d'O, qui ne purent y venir sitôt par la même raison.

Ce jour-là, les lettres de l'armée d'Allemagne du 25 portoient qu'il venoit d'y arriver des déserteurs des ennemis, qui assuroient qu'aucune de leurs troupes n'avoit encore passé le Rhin; ainsi l'armée du Roi ne pouvoit encore se séparer, malgré le mauvais temps.

3 novembre. — Le 3, on apprit que la reine douairière d'Espagne étoit arrivée à Bidasche, château du duc de Gramont dans le pays de Basque, où l'on croyoit qu'elle pourroit séjourner longtemps. Tout ce jour-là, il fit une pluie continuelle, qui n'empêcha pourtant pas le Roi de faire la Saint-Hubert avec toutes les dames, qui furent mouillées jusqu'aux os; mais tout étoit bon pour être des parties du Roi. Quoique, le jour précédent, il y eût eu un conseil d'État assez long, il y en eut encore un l'après-dînée pour achever les choses qu'on n'avoit pu terminer la veille à Versailles.

4 novembre. — Le 4, il ne laissa pas d'y en avoir encore un le matin à l'ordinaire, et ces fréquents conseils faisoient assez connoître que toutes les affaires étoient dans un grand mouve-

ment. Le soir, le roi d'Angleterre, qui avoit terminé sa tournée par les côtes de l'Océan, ayant couché à Châtres, vint dîner à Chaillot avec la reine sa mère, avec laquelle il arriva à sept heures du soir à Saint-Germain, où le marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, l'attendoit pour lui faire les compliments de Sa Majesté sur son heureux retour.

5 novembre. — Le 5, Mme la Dauphine alla lui rendre visite l'après-dînée, et le Roi, après avoir été à la chasse, donna une audience particulière au maréchal de Villars[1] chez la marquise de Maintenon. On sut ce jour-là que le duc de Villeroy n'étoit pas encore guéri, et qu'il avoit pris une seconde fois de l'émétique, ayant eu auparavant de grands vomissements et un peu de fièvre. Le même jour, on apprit que le Roi avoit donné le régiment de cavalerie de Croy[2] à la Loge, brigadier, qui étoit frère du comte d'Imécourt, lieutenant général.

Le même jour, les lettres de l'armée d'Allemagne du 29 portoient qu'il ne paroissoit pas que les ennemis voulussent sitôt se séparer; et cependant l'armée du Roi souffroit terriblement par le mauvais temps.

6 novembre. — Le 6 au matin, le maréchal de Berwick eut aussi une longue audience du Roi dans l'appartement de la marquise de Maintenon, mais elle n'y étoit pas, étant venue de bonne heure s'enfermer au Repos[3].

Il y avoit déjà quelques jours que le Roi avoit nommé les officiers de ses gardes du corps qui devoient servir auprès de sa personne pendant l'année prochaine; les chefs de brigade étoient : de la compagnie de Noailles, Suzy[4]; de la compagnie d'Harcourt, des Fourneaux[5]; de la compagnie de Villeroy, le comte de Montesson[6] et le comte de Neuchelles[7]; de la compagnie de Cha-

1. De laquelle il ne parut pas sortir trop content.
2. Le mestre de camp n'étoit pas fils du comte de Solre, mais un cadet de cette illustre maison, qui étoit aussi des Pays-Bas.
3. C'étoit un petit appartement du côté de la chapelle, que le Roi lui avoit fait ajuster pour pouvoir venir s'y reposer sans y être distraite, et d'où elle pouvoit entendre la messe, y ayant une vue sur l'autel.
4. Gentilhomme de Picardie, qui étoit brigadier.
5. Il étoit de Tours et maréchal de camp.
6. Gentilhomme du Maine, qui étoit lieutenant général et commandoit presque toujours la maison du Roi.
7. Gentilhomme de l'Ile-de-France, qui étoit brigadier.

rost, le comte de Vernassal [1] et le comte de Verceil [2], et ce dernier devoit servir auprès de M. le Dauphin. Les exempts étoient : de la compagnie de Noailles, la Varenne [3] et le chevalier de Prades [4] ; de la compagnie d'Harcourt, des Landes [5] et le comte de Ligneris [6], lequel devoit servir auprès de M. le Dauphin ; de la compagnie de Villeroy, la Fage [7] et le comte de la Richardie [8], lequel devoit servir auprès de Mme la Dauphine ; de la compagnie de Charost, du Planty [9] et Brécourt [10].

On eut nouvelle ce jour-là que le maréchal de Tallard avoit débarqué à Calais le 3, tellement fatigué du gros temps qu'il avoit essuyé dans son passage, qu'il avoit été obligé de séjourner le lendemain, d'autant plus qu'il étoit en peine du bâtiment sur lequel ses chevaux et ses chiens étoient embarqués, qu'il apprit dans la suite avoir relâché à Dunkerque.

L'après-dînée, en sortant de table, M. le Dauphin alla avec le duc de Berry rendre visite à la cour d'Angleterre, et une demi-heure après le Roi les y suivit.

Le bruit avoit couru que le prince Eugène étoit allé à la Haye pour traverser la paix, mais on sut ce jour-là qu'il étoit allé au-devant de l'Empereur, que l'on croyoit être encore à Milan, où l'on disoit même qu'il vouloit établir le siège de son Empire, et où il étoit venu si lentement, qu'il avoit été sept jours à y venir de Gênes.

7 novembre. — Le 7, au lever du Roi, on apprit que Maréchal, premier chirurgien du Roi, avoit taillé le comte de Toulouse, que l'opération avoit été faite en cinq minutes de temps, qu'elle avoit été très heureuse, qu'il lui avoit tiré une pierre qui pesoit plus de deux onces, laquelle étoit à peu près de la gros-

1. Gentilhomme d'Auvergne, qui étoit brigadier.
2. Gentilhomme de Dauphiné qui étoit ....
3. Gentilhomme de Limousin, de la maison de Saint-Astier, et avoit été brigadier.
4. Gentilhomme de Languedoc, parent du duc de Noailles.
5. Gentilhomme de Touraine, qui avoit été brigadier.
6. Gentilhomme de Normandie, dont le père avoit été lieutenant des gardes du corps, et avoit été tué à Nerwinde étant maréchal de camp.
7. Il étoit de Gascogne et avoit été brigadier.
8. Gentilhomme d'Auvergne, qui avoit été capitaine de cavalerie dans le régiment Royal.
9. Gentilhomme d'Anjou, qui avoit été capitaine de dragons et écuyer du Roi.
10. Gentilhomme de Bourgogne, qui avoit été brigadier.

seur d'un gros abricot, hormis qu'elle étoit plus longue, qu'elle n'étoit pas lisse, mais aussi qu'elle n'avoit aucunes pointes, et qu'elle étoit d'une couleur rougeâtre aidée peut-être par quelque impression de sang; qu'au reste ce prince avoit témoigné une fermeté sans exemple, qu'il avoit dormi sept heures la nuit précédente, comme s'il n'y eût eu rien à craindre pour lui; qu'il avoit pressé les chirurgiens de mettre tout en état pour l'opération, qu'étant sur le chevalet, et voyant qu'il étoit vis-à-vis de sa pendule, il avoit dit du plus grand sang-froid du monde qu'il verroit en combien de temps on feroit l'opération; qu'avant qu'elle commençât, il avoit fait tâter son pouls, auquel on n'avoit pas trouvé la moindre émotion; que, pendant toute l'opération, il n'avoit pas poussé la moindre plainte, et qu'après qu'elle avoit été faite, il avoit encore fait tâter son pouls, qu'on n'avoit pas trouvé plus ému que s'il ne lui fût rien arrivé. Pendant le dîner du Roi, on vint avertir Fagon, qui avoit été présent à l'opération, qu'on le demandoit de la part de ce prince; il sortit sur-le-champ, et le Roi, aussi bien que tous ceux qui étoient présents, en furent émus, appréhendant qu'il ne lui fût survenu quelque accident; mais Fagon rentra un moment après, et lut au Roi une lettre que Maréchal lui écrivoit, par laquelle il lui mandoit que le comte de Toulouse venoit d'être saigné, et qu'il n'avoit pas la moindre fièvre, la moindre douleur, ni la moindre inquiétude, et aussitôt le Roi dit qu'il ne falloit point s'alarmer s'il venoit fréquemment des courriers, parce qu'il avoit ordonné qu'on lui mandât par des exprès jusqu'aux moindres choses qui se passeroient, et de son côté, Fagon lui dit qu'on le saigneroit encore le soir même, et que, le lendemain, on le saigneroit encore deux fois.

L'après-dînée, comme le Roi faisoit planter des arbres dans ses jardins, le comte de Pontchartrain parla longtemps du détail de l'affaire de Québec, et ce qu'on en recueillit fut que les Anglois, ayant pris un vaisseau françois, avoient obligé trois hommes qu'ils y avoient trouvés à les piloter, et que ces hommes, soit par ignorance, soit parce qu'ils avoient été avertis par un quatrième que le plus grand service qu'ils pouvoient rendre au Roi étoit de retarder l'approche des Anglois, les avoient si mal conduits qu'ils avoient perdu trois vaisseaux de guerre et huit bâtiments de charge dans la rivière de Saint-Laurent, où ils avoient eu vingt-six compagnies d'infanterie noyées, faisant plus de deux mille

hommes; que cependant Nicolson, qui avoit été l'auteur de cette entreprise, avoit marché par terre avec trois mille Anglois et un grand nombre d'Iroquois pour venir faire le siège de Québec avec les troupes de débarquement qui étoient sur la flotte; mais, comme le gros temps l'avoit dissipée, et qu'ils n'avoient point de vivres, l'apparence étoit qu'ils auroient fort mal passé leur temps; que la flotte avoit toujours été battue de la tempête en revenant en Angleterre, et qu'elle avoit beaucoup souffert, et que la plupart des vaisseaux étant arrivés à Portsmouth tous en désordre, Leake, qui commandoit la flotte, avoit mis pied à terre, mais que, le lendemain, il avoit eu le chagrin de voir sauter son vaisseau et les quatre cent cinquante hommes qui étoient dessus.

8 novembre. — Le 8, toute la cour courut à Versailles pour savoir des nouvelles du comte de Toulouse, pour faire des compliments à la duchesse d'Orléans, à la duchesse de Bourbon et au duc du Maine sur l'heureux succès de l'opération qu'on avoit faite au comte de Toulouse, leur frère; M. le Dauphin, Mme la Dauphine et le duc de Berry [1] y allèrent aussi rendre visite à ces princesses.

Le bruit courut ce jour-là que la reine Anne avoit répondu à Van Buys, envoyé extraordinaire des États-Généraux, qu'elle trouvoit les propositions du Roi très raisonnables, et que sur cela les États pouvoient prendre leur parti, sans qu'elle voulût entrer avec lui en aucun détail; on disoit aussi qu'ils lui avoient demandé jusqu'au 13 pour nommer la ville des conférences, et qu'elle leur avoit accordé jusqu'au 20, à condition que cela n'allât pas plus loin : mais ces nouvelles méritoient confirmation.

Le même jour, les lettres de l'armée d'Allemagne du 1er portoient que les ennemis faisoient courir le bruit dans leur camp qu'ils ne vouloient pas sitôt se retirer, et même qu'on les avoit vus se barraquer avec des planches; que néanmoins les paysans rapportoient qu'ils avoient demandé cent chevaux au bailliage de Lauterbourg, et de même des autres bailliages, ce qui pouvoit marquer leur départ, la saison ne permettant plus de faire aucune entreprise.

9 novembre. — Le 9, on apprit que la duchesse de Saint-

1. La duchesse de Berry y étoit allée dès le jour précédent pour voir sa mère.

Aignan étoit accouchée la nuit précédente d'un second garçon très heureusement, et le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire.

Le soir, on disoit que le comte de Toulouse avoit un peu de fièvre, mais cela n'étoit pas surprenant, puisque la suppuration commençoit à se faire, et l'on sut le lendemain par Valincourt, secrétaire de ses commandements et secrétaire général de la marine, qu'il avoit seulement une légère émotion, et que d'ailleurs il étoit parfaitement tranquille. On sut ce jour-là qu'on avoit transporté à Paris la marquise de Courcillon avec tous les symptômes de la petite vérole, et tout le monde la plaignoit, parce que c'étoit une des plus belles femmes de France.

11 novembre. — Le 11 au matin, on disoit que le comte de Toulouse avoit encore un peu de fièvre, mais que Maréchal ne s'en étonnoit point, parce que c'étoit un effet de la suppuration, et que d'ailleurs ce prince étoit dans le meilleur état qu'il pût être. On disoit aussi que le bruit qui avoit couru de la réponse faite par la reine Anne à Van Buys n'étoit pas tout à fait juste, puisqu'elle ne devoit lui donner audience que le lendemain de la date de la lettre que le marquis de Torcy avoit reçue, mais que, lorsqu'on lui avoit écrit, on savoit précisément ce que cette princesse devoit répondre, et qu'on avoit en ce pays-là des amis bien instruits et qui donnoient des avis fidèles.

Le soir, on vit des gens qui venoient de Versailles et qui dirent confidemment que le comte de Toulouse avoit fort mal passé la nuit, qu'il avoit beaucoup souffert de la canule qu'on lui avoit mise, et qu'il avoit jeté des glaires et de l'eau bourbeuse et puante, ce qu'on attribuoit au commencement de la suppuration. On apprit aussi que le marquis d'Alègre étoit extrêmement mal à Paris, et qu'il avoit reçu le viatique.

12 novembre. — Le 12 au matin, les nouvelles du comte de Toulouse étoient qu'il avoit encore un peu de fièvre, et que d'ailleurs cela alloit bien, mais il paroissoit qu'on ne disoit pas dans le public tout ce qui se passoit à son égard.

Le soir à sept heures, le roi, la reine et la princesse d'Angleterre arrivèrent à Marly pour y souper, et y furent reçus suivant le cérémonial ordinaire, et après les premiers compliments, le Roi les conduisit chez la marquise de Maintenon, où le roi et la princesse ayant resté quelque temps, ils en sortirent pour aller

voir Mme la Dauphine, la duchesse de Berry et Madame. Cependant le maréchal de Tallard arriva à Marly, et vint attendre dans l'antichambre de la marquise de Maintenon; le Roi y resta jusqu'à ce que la reine d'Angleterre en sortît pour aller aussi faire ses visites, et comme il ne la reconduisit que jusqu'à la porte de l'antichambre, il rentra chez la marquise de Maintenon, où il resta encore un quart d'heure, au bout duquel il vint lui-même ouvrir la porte de l'antichambre, et le maréchal de Tallard s'étant avancé, il l'embrassa et lui donna toutes sortes de marques d'amitié et de considération. Leurs Majestés se mirent ensuite à table sur les neuf heures et demie, et n'en sortirent qu'une heure après, et le souper étant fini, la cour d'Angleterre s'en retourna à Saint-Germain.

13 novembre. — Le 13, on apprit que le marquis d'Alègre étoit considérablement mieux, et les lettres de Strasbourg du 6 portoient que les ennemis repassoient le Rhin, et en même temps on voyoit les articles préliminaires de la paix accordés entre la France et l'Angleterre, que l'on a jugé à propos de mettre ici, quoiqu'ils ne fussent pas encore bien certains :

« Que la France reconnoîtra la reine Anne et la succession « de Hanovre dans la ligne protestante.

« Qu'on empêchera l'union des deux couronnes de France et « d'Espagne sous un même roi.

« Qu'on donnera satisfaction aux alliés surtout sur le chapitre « du commerce.

« On donnera une bonne barrière à la Hollande.

« On donnera une bonne barrière à l'Empereur et à l'Empire.

« On rasera Dunkerque contre un équivalent.

« Qu'on en viendra à une décision sur les autres articles. »

L'après-dînée, comme le Roi sortoit de sa chambre pour aller tirer, Maréchal se présenta devant lui, et le Roi lui dit mille choses agréables et flatteuses; il le questionna ensuite assez longtemps sur l'état où se trouvoit le comte de Toulouse, et lui demanda plusieurs fois s'il étoit assuré de l'événement; Maréchal lui répondit qu'il ne vouloit jamais répondre de rien, ayant vu arriver tant de révolutions inopinées dans ces sortes de maux, et il lui dit d'ailleurs que le comte de Toulouse avoit souffert rudement le matin quand on l'avoit pansé, et qu'il ne connoissoit pas

bien la cause de ces douleurs si vives, qui lui venoient même quand il n'avoit point de canule.

On sut le soir que la marquise de Beringhen la mère avoit été saignée deux fois fort brusquement, le jour précédent, pour une grosse fièvre avec un grand mal de gorge, mais qu'elle se portoit mieux.

14 novembre. — Le 14, le Roi, en s'habillant pour aller courre le cerf avec les dames, dit qu'il venoit de recevoir une lettre qui lui apprenoit que le comte de Toulouse étoit dans une parfaite tranquillité, qu'il avoit bien passé la nuit, qu'il ne souffroit plus du tout depuis qu'on lui avoit ôté la canule et même la tente, et qu'il recommençoit à demander quand il pourroit se lever, quand il pourroit aller en carrosse pour aller à Rambouillet et même quand il pourroit courre le cerf à cheval [1]. On sut aussi que la marquise de Courcillon n'avoit point la petite vérole, et que le marquis de Louvois ne l'avoit point, ou qu'elle étoit si légère qu'il étoit déjà hors de danger. On apprit aussi que le marquis d'Alègre étoit entièrement hors d'affaire. On sut encore ce jour-là que la princesse de Talmond étoit accouchée d'un garçon.

Le soir, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles, où la plupart des courtisans étoient persuadés qu'il resteroit jusqu'à la veille des Rois; mais quelques-uns croyoient qu'il ne seroit pas si longtemps sans retourner à Marly.

15 novembre. — Le 15, les lettres particulières de Hollande faisoient croire que l'on y étoit persuadé que la reine Anne tiendroit bon pour la paix, qu'on croyoit qu'elle avoit signée avec la France, malgré tous les mouvements que se donnoient les malintentionnés. Le bruit avoit couru qu'elle avoit mandé le milord Marlborough, mais ces mêmes lettres portoient qu'il étoit à la Haye, où sa considération n'étoit plus si grande, depuis qu'il n'avoit plus le titre d'ambassadeur et de plénipotentiaire. Le soir, le Roi donna une longue audience au maréchal de Tallard chez la marquise de Maintenon. On sut aussi ce jour-là que le roi d'Espagne avoit accordé la Toison d'or au marquis d'Arpajon.

16 novembre. — Le 16, on eut nouvelle que les ennemis avoient voulu surprendre Tortose, s'étant même déjà emparés

1. Maréchal, qu'il consultoit sur cela, lui répondit que de plus d'un an il ne souffriroit pas qu'il courût à cheval.

d'une demi-lune, mais que, malheureusement pour eux, ils avoient été découverts, et qu'ayant été obligés de se retirer brusquement, ils avoient abandonné quatre cents hommes qui étoient engagés dans les dehors de la place; et qu'outre cela, on les avoit poursuivis et qu'ils avoient perdu mille hommes dans cette entreprise.

On étoit alors à la cour dans de grands mouvements au sujet des nouvelles de la paix; on disoit qu'il étoit arrivé le soir précédent un courrier d'Angleterre, qu'on prétendoit en avoir apporté de bonnes; que la reine Anne n'avoit pas voulu voir Van Buys, mais lui avoit fait dire par milord Harley, qu'elle n'avoit pas d'autre réponse à lui faire que ce qu'elle avoit chargé le comte de Strafford de dire de sa part aux États-Généraux, et qu'elle ne vouloit plus de guerre avec la France. Et l'on ajoutoit qu'elle avoit envoyé l'évêque de Bristol en Hollande pour presser les États de lui donner une réponse positive, leur accordant jusqu'au 25 pour nommer la ville du congrès. A cette occasion, on contoit qu'à l'arrivée du comte de Strafford à la Haye, il avoit eu une grande conférence avec les États, dans laquelle le pensionnaire Heinsius s'étoit fort élevé contre la paix que la reine vouloit faire, allant même jusqu'à dire que les Hollandois feroient bien la guerre sans l'Angleterre; que, sur cela, le comte de Strafford avoit répondu sans s'échauffer que, si l'on n'avoit point d'autre réponse à lui rendre, il partiroit le lendemain pour retourner en Angleterre informer la reine, sa maîtresse, des intentions des États-Généraux; mais qu'eux, le voyant si ferme, l'avoient prié de ne partir pas le lendemain, lui promettant qu'ils se rassembleroient pour délibérer sur cette affaire, et que, le lendemain, on lui étoit venu dire de leur part qu'ils feroient ce que la reine jugeroit à propos; mais qu'en même temps ils lui avoient dépêché Van Buys pour lui offrir une quittance de quinze millions qu'elle leur devoit, et de faire une levée de vingt-quatre mille hommes à leurs dépens, si elle vouloit continuer la guerre. On ajoutoit que ce qui avoit déterminé cette princesse à faire la paix étoit que milord Harley, qu'on avoit accusé [1] auprès d'elle d'avoir des intelligences avec la France, lui avoit fait voir des preuves par

1. C'étoit ce qui avoit causé toute la funeste scène de l'abbé de la Bourlie.

écrit comme milord Marlborough la vouloit détrôner et se faire protecteur d'Angleterre, de même qu'avoit fait Cromwel.

17 novembre. — Le 17, on apprit que l'abbé de Clérambault étoit extrêmement malade à Paris d'une fluxion qui lui étoit tombée sur la poitrine, et que l'armée d'Allemagne étoit certainement séparée du 9, mais qu'on y disoit que le prince Eugène, qui avoit reçu ordre de l'Empereur de faire repasser le Rhin à la sienne, envoyoit son équipage à Bruxelles, allant selon les apparences en Hollande pour y traverser la paix.

18 novembre. — Le 18, les lettres particulières de Hollande du 12 ne parloient que de la paix; elles portoient que la reine Anne avoit donné audience à Van Buys, lequel avoit aussi eu diverses conférences avec les ministres de cette princesse, mais qu'on appréhendoit que le succès n'en eût pas été heureux, puisque les Etats-Généraux n'en donnoient rien au public, lesquels néanmoins gardoient peut-être ce silence pour avoir le temps de savoir les intentions de leurs alliés; que cependant, comme ils vouloient traverser la paix à quelque prix que ce fût, ils n'avoient garde de nommer une ville pour le congrès, et qu'ils ne la nommeroient que quand ils ne pourroient plus s'en dispenser.

19 novembre. — Le 19, on sut que le roi d'Espagne avoit nommé ses plénipotentiaires pour la paix, qui étoient le duc d'Ossone, le comte de Bergheyck et de la Guerra, ci-devant chancelier de Milan.

20 novembre. — Le 20, on reçut des lettres du duc de Vendôme, qui confirmoient l'affaire de Tortose, et dont on va mettre ici une copie, parce qu'elles contiennent quelques circonstances qu'on n'avoit pas dites.

« *A Calaf, le 28 d'octobre 1711.*

« Les ennemis, au nombre de trois mille, sont venus par le
« camp de Tarragone, la nuit du 25 au 26 de ce mois, pour sur-
« prendre Tortose; j'avois été informé de leur dessein, et j'avois
« averti M. de Glimes[1], qui commande dans cette place, de se tenir
« sur ses gardes; de sorte que, quand les ennemis sont venus pour

1. Officier wallon.

« planter leurs échelles, ils ont été reçus à bons coups de fusil. « L'officier qui m'a apporté cette nouvelle la nuit dernière m'as- « sure qu'il y a eu plus de trois cents hommes tués; que, dans « le temps qu'il est parti, il y avoit dans les prisons plus de cinq « cents soldats, avec vingt officiers, et que les partis qu'on avoit « envoyés après les ennemis ramenoient encore des prisonniers à « chaque instant; de sorte qu'on ne sauroit dire précisément la « perte qu'ils ont faite; elle se monte toujours à douze cents « hommes sur ce que nous savons présentement. Je recevrai « incessamment un plus grand détail de cette action; c'est « M. Venel, maréchal de camp, qui conduisoit cette entreprise; « il n'y avoit dans la place que quatre petits bataillons, qui ont « fait des merveilles. Je me dispose toujours à faire le siège de « Cardone; les difficultés et les manques de secours sont infinis, « je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les vaincre. »

21 novembre. — Le 21 au soir, on apprit que le comte de Tourouvre, lequel avoit été séparé de sept cents lieues de l'escadre de Ducasse par un coup de vent, étoit arrivé heureusement avec son vaisseau à Pontevedre, qui est un port de Galice, et qu'il en avoit sur-le-champ donné avis par un courrier au roi d'Espagne [1].

22 novembre. — Le 22, on apprit que la reine d'Espagne avoit mandé à Madame que tout le monde vouloit qu'elle fût grosse, ce qui causoit une grande joie dans tout son royaume.

On disoit aussi ce jour-là que le marquis d'Alègre étoit retombé et que l'on appréhendoit beaucoup pour sa vie, comme aussi pour celle de Mme de Grancey [2], laquelle étoit à l'extrémité après une très longue maladie.

23 novembre. — Le 23, le bruit couroit que Mme la Dauphine avoit dit qu'on verroit bientôt à la cour bien des ambassadeurs, et que M. le Dauphin avoit dit de son côté que la paix s'avançoit beaucoup; on disoit aussi que le Roi avoit fait dire à l'abbé de Polignac de se tenir prêt.

1. Le comte de Pontchartrain trouva mauvais qu'il n'en eût aussi dépêché un au Roi, et il pouvoit n'avoir pas tort.

2. Elle s'appeloit madame, quoiqu'elle fût fille, parce qu'elle avoit été dame d'atour de la défunte reine d'Espagne: elle étoit sœur de la comtesse de Maré, toutes deux filles du maréchal de Grancey, de la maison de Médavy.

24 novembre. — Le 24, le nonce du pape Cusani eut son audience de congé du Roi, laquelle fut publique dans la ruelle du lit de la chambre, suivant la coutume, et l'on sut que Bentivoglio, qui avoit été nommé en sa place, arriveroit bientôt.

On sut aussi que, sur les sept heures du matin, la comtesse de Montsoreau étoit accouchée d'un garçon très heureusement.

On disoit ce jour-là que le Grand Seigneur faisoit avancer ses troupes sur le Borysthène, et qu'il avoit fait dire au roi de Suède qu'il auroit sujet d'être content.

25 novembre. — Le 25, M. le Dauphin et Mme la Dauphine allèrent de leur chef courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain et le Roi de son côté alla tirer.

26 novembre. — Le 26, on sut que Mme Desmaretz avoit eu une colique assez violente, qu'on lui avoit fait prendre de l'émétique et qu'elle s'en étoit bien trouvée. On apprit aussi que le marquis de la Fare étoit retombé, et que cette rechute étoit dangereuse.

27 novembre. — Le 27, le Roi fit l'abbé de Pomponne conseiller d'État ordinaire d'Église, lui donnant la place du défunt archevêque de Reims, et l'on sut qu'il donnoit sa démission de sa charge d'aumônier du Roi.

On eut nouvelle ce jour-là, par le comte de Straffort, que les États-Généraux avoient envoyé à la reine Anne les passeports pour les plénipotentiaires de France et d'Espagne, et qu'ils lui avoient donné le choix de la ville où se devroit faire le congrès.

28 novembre. — Le 28, le Roi alla rendre visite au comte de Toulouse, et beaucoup de courtisans lui allèrent rendre leurs respects, mais il lui en coûta cher, car la fièvre lui en prit le même jour, et il ne put rentrer dans un état plus tranquille que par la retraite et le silence. Le même jour, on apprit que Trudaine [1], conseiller d'État, ayant supplié le Roi de trouver bon qu'il quittât son intendance de Bourgogne, le Roi avoit nommé en sa place la Briffe, qui étoit intendant de Caen, et qu'il avoit choisi pour remplir l'intendance de Caen Guynet, maître des requêtes. On sut aussi que Mme de Grancey étoit morte à Paris en huit jours de maladie.

Le soir, il arriva un courrier du duc de Vendôme, qui apporta des lettres de ce prince, dont voici la copie.

1. Frère de Mme Voysin.

A Calaf, le 18 de novembre 1711.

« M. le comte de Muret arriva devant Cardone le 14 de ce « mois avec un détachement de trois mille hommes, que je lui « avois donné pour en faire le siège ; en arrivant devant cette place, « il en trouva les fortifications en meilleur état qu'on n'avoit « cru ; les ennemis y avoient fait des ouvrages, avoient retranché « des cassines et fait encore un retranchement, qui étoit flanqué « par la droite et par la gauche par deux tours qui s'y trouvoient « naturellement placées. M. le comte de Muret fit battre les deux « tours par notre gros canon, et hier, à la pointe du jour, il fit « attaquer les retranchements par quatorze cents hommes de ses « troupes, quoiqu'ils fussent défendus par mille hommes de la « garnison de Cardone ; M. le comte d'Herzelles, maréchal de « camp, commandoit l'attaque de la droite ; M. le comte de Melun, « colonel des dragons, celle de la gauche, et M. le marquis d'Ar- « pajon étoit au centre. Au signal qui fut donné, nos troupes « entrèrent dans les retranchements des ennemis par tous les « côtés, et malgré la force du poste qu'ils occupoient, ils furent « contraints de l'abandonner ; M. le comte d'Herzelles, qui se « trouva plus à portée de les suivre, entra avec eux dans la ville, « et s'en rendit maître, sans leur donner le temps de se recon- « noître ni d'en défendre l'entrée, et M. le comte de Melun s'em- « para de la cassine retranchée qui étoit fraisée et palissadée, et « où il y avoit cent vingt hommes, qui se rendirent prisonniers de « guerre. C'est une des brillantes actions qui se soient passées, « les troupes y ont fait des merveilles ; je n'en ai pas encore « appris les détails, je sais seulement que, dans le temps que M. le « marquis d'Arpajon en est sorti pour m'en porter la nouvelle, il « y avoit plus de deux cents hommes des ennemis tués sur la « place, et autant de prisonniers, sans compter beaucoup de « déserteurs qui nous sont venus après cette action. Le reste des « troupes ennemies s'est jetée dans le château, dont j'espère que « nous serons bientôt les maîtres, car on me mande que, malgré « la difficulté du pays, notre canon y sera demain en batterie.

« On ne peut assez louer M. le comte de Muret dans cette « dernière action ; il a fait une disposition admirable et s'est « trouvé à toutes les attaques. »

30 novembre. — Le 30 au matin, le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage du chevalier de Luxembourg avec Mlle de Harlay [1], et l'on sut qu'il prendroit le nom de Tingry, sans savoir s'il auroit la qualité de prince.

On disoit ce jour-là que le Roi avoit assuré que, si la paix se faisoit, il iroit au 11 de juillet à Chambord, pour y séjourner trois semaines et revenir de là passer deux mois à Fontainebleau, pendant lequel temps on bâtiroit à Versailles le grand degré pour descendre de son appartement dans sa chapelle.

DÉCEMBRE 1711

1er décembre. — Le 1er de décembre, le bruit couroit que le prince Eugène étoit fort brouillé avec l'Empereur, et, pour appuyer cette nouvelle, on disoit qu'il ne pouvoit pas qu'il ne lui sût mauvais gré de ce qu'en empêchant que la paix ne se fît l'année dernière, il l'avoit aussi empêché de conserver la monarchie d'Espagne; que d'ailleurs le comte de Staremberg, qui étoit ennemi juré du prince Eugène, pouvoit bien lui avoir inspiré ces mauvais sentiments contre lui, et que le prince Eugène avoit toujours été brouillé avec tout le conseil du défunt Empereur Léopold, lequel conseil gouvernoit alors sous les ordres de l'Impératrice douairière.

Ce jour-là, le duc de Chaulnes fut reçu pair au parlement avec un grand concours de ducs.

2 décembre. — Le 2, il y avoit des gens qui disoient que milord Marlborough s'étant embarqué pour passer en Angleterre, un vent contraire l'avoit rejeté à la côte; mais d'autres soutenoient que la reine Anne l'avoit nommé son ambassadeur extraordinaire pour le couronnement de l'Empereur, ce qui donnoit matière à bien des raisonnements. On disoit que les passeports pour les plénipotentiaires ayant été envoyés par la même escadre que le vent avoit refusée, cela feroit qu'ils n'arriveroient pas aussitôt qu'on l'avoit assuré; le bruit couroit encore que l'Empereur

1. Fille du conseiller d'État, dont le père avoit été premier président du parlement de Paris; elle étoit fille unique, et sa mère étoit une damoiselle de Bretagne qui s'appeloit de Coëtgenneval.

ne vouloit nullement consentir aux préliminaires de la paix, mais que l'Impératrice, sa mère, le vouloit absolument, et que le comte de Mansfeld, que le prince Eugène avoit fait chasser de la place de chef du conseil de l'Empereur Léopold, y étant rentré depuis peu par le crédit de cette princesse, n'épargneroit rien pour perdre le prince Eugène.

3 décembre. — Le 3 au soir, comme le Roi, au retour de Marly, sortit de son cabinet pour passer chez la marquise de Maintenon, la duchesse de Chevreuse lui présenta la nouvelle duchesse de Chaulnes [1], sa belle-fille, laquelle prit possession de son tabouret au souper de Sa Majesté. On disoit ce jour-là que le maréchal d'Huxelles étoit indisposé, mais son indisposition n'étoit qu'un grand rhume.

4 décembre. — Le 4 au matin, le Roi, qui se sentoit d'un mal de tête depuis trois jours, après s'être fait faire la barbe, vit entrer Fagon, son premier médecin, auquel il demanda quel remède il y avoit pour le guérir de son mal; Fagon, lequel le persécutoit depuis deux jours pour se faire saigner, lui répondit qu'il n'y avoit point d'autre remède que la saignée; ainsi le Roi prit son parti de se faire saigner sur-le-champ, et, quand on vint pour être à son lever, tout le monde fut fort surpris d'apprendre qu'il avoit été saigné. On entra dans sa chambre à neuf heures trois quarts, mais cette entrée n'alla que jusqu'à ceux qui avoient les entrées de la chambre. A onze heures et demie, il se leva, et tout le monde entra à son lever à l'ordinaire; sur le midi, il alla de son pied à la messe à sa chapelle, et il dîna à son petit couvert à une heure, mais il n'alla point à Marly, comme il l'avoit projeté le jour précédent, et il passa à trois heures et demie chez la marquise de Maintenon, quoiqu'il n'eût donné l'ordre que pour une heure plus tard.

On parloit ce jour-là de quelques brouilleries en Angleterre, où l'on disoit que les whigs faisoient des efforts inouïs pour troubler la paix, ce qui pouvoit bien empêcher l'arrivée des passeports.

On sut ce jour-là que le Roi avoit réformé trois bataillons de ses troupes, qui étoient le second du régiment de Foix [2], le

1. Fille du défunt marquis de Lavardin et d'une sœur du défunt maréchal de Noailles, laquelle étoit sa seconde femme.

2. Dont Thomé étoit colonel, l'ayant acheté de Ravignan lorsqu'il avoit été fait maréchal de camp.

second du régiment de Laonnois [1] et le second du régiment de Chambault [2].

5 décembre. — Le 5 au matin, on sut que le Roi se portoit très bien de sa saignée, et même qu'il devoit aller l'après-midi à Marly.

Ce jour-là, le bruit couroit que le Grand Seigneur avoit fait étrangler le Grand Vizir, mais cette nouvelle étoit fort incertaine.

Le même matin, on apprit que la princesse de Lambesq étoit accouchée d'une fille, après avoir été quatorze heures en travail.

On disoit le même jour que le bruit des brouilleries d'Angleterre n'étoit pas véritable, qu'il étoit certain que depuis que la reine Anne étoit sur le trône, le parlement lui avoit donné plein pouvoir de faire la guerre et la paix quand et comme bon lui sembleroit, et qu'ainsi on n'avoit pas à craindre que le parlement pût traverser la paix; mais que les whigs faisoient une querelle à cette princesse, disant qu'ils avoient chassé son père, qu'ils avoient élu à sa place le prince d'Orange, qu'ils l'avoient élue elle-même pour lui succéder, qu'ensuite ils avoient aussi élu le duc d'Hanovre, et qu'ainsi la couronne d'Angleterre étoit devenue élective.

Le soir, quand le Roi revint de Marly, on apprit qu'il avoit été un peu incommodé de la colique; aussi faisoit-il un temps effroyable pour un homme qui avoit été saigné le jour précédent.

6 décembre. — Le 6, après dîner, le Roi alla rendre visite au comte de Toulouse et resta auprès de lui pendant trois quarts d'heure, étant entré dans sa chambre avec un assez grand nombre de courtisans. Il y parla beaucoup du martyre d'un chevalier de Malte, nommé de Junius, natif de Toulouse; comme il naviguoit sur la mer Méditerranée, il fut pris par des corsaires de Maroc, qui, l'ayant connu chrétien, et peut-être chevalier de Malte, le menèrent au roi de Maroc, lequel lui fit proposer d'embrasser le mahométisme, et, comme il le refusa généreusement, il le fit tenir en prison pendant six mois. Après ce temps-là, il se le fit amener et lui proposa d'abjurer sa religion, et sur ce qu'il le refusa constamment, il le fit dépouiller tout nu, lui fit frotter

1. Dont du Brun, gentilhomme de Franche-Comté, étoit colonel.

2. C'étoit un régiment nouveau de deux bataillons, que le comte de Matignon avoit levé sous le nom de Thorigny, et qu'il avoit vendu à Chambault, gentilhomme d'Auvergne.

tout le corps de miel, et le fit attacher à un arbre, exposé à l'ardeur du soleil et aux aiguillons des mouches; ce qui n'ayant pu ébranler sa constance, il lui donna trois jours pour penser à prendre sa résolution, au bout desquels le voyant toujours ferme, il lui accorda encore vingt-quatre heures pour se résoudre; mais enfin, le voyant toujours inébranlable, il lui fit ouvrir la poitrine et lui en fit arracher le cœur.

7 décembre. — Le 7, le Roi prit médecine à son ordinaire.

8 décembre. — Le 8, on sut qu'il avoit donné une commission de mestre de camp à du Verdier [1], major du régiment de Lambesq, et une de colonel au chevalier de Rothelin [2], lequel n'étoit guère en état d'en profiter, étant estropié des deux jambes et marchant encore avec des potences.

On disoit le même jour que les passeports étoient arrivés en Angleterre, et qu'on les auroit au premier jour en France; mais en même temps, on disoit tout haut que l'Empereur ne vouloit point envoyer de plénipotentiaires au congrès, et qu'il avoit même mandé à tous les princes d'Allemagne de n'y en point envoyer; que cependant on comptoit que, nonobstant cela, la reine Anne feroit sa paix avec la France, mais il n'y avoit guère d'apparence que ce dernier article fût véritable.

Ce jour-là, qui étoit la fête de la Conception de la Sainte Vierge, le P. Gaillard fit un magnifique sermon et tout nouveau sur un sujet où la plupart des bons prédicateurs échouoient. On apprit aussi que la marquise de Champignelles [3] étoit accouchée d'un fils.

9 décembre. — Le 9, le duc de Berry, en jouant à la paume, se donna une extension de nerf, qui l'obligea à s'aller mettre au lit; Maréchal lui conseilla d'y rester quelques jours, et il ne voulut pas le croire, il s'habilla le soir et se fit porter chez Mme la Dauphine pour y jouer au lansquenet.

10 décembre. — Mais le lendemain, on sut qu'il s'en étoit mal

1. Il étoit de Gascogne et méritoit bien cette distinction comme très bon officier.

2. Étant sorti de la gendarmerie, où il étoit enseigne, peut-être un peu malgré lui, il s'alla jeter dans Aire, où il fit des merveilles et y eut une cuisse cassée et l'autre percée de deux coups de mousquet à une même occasion.

3 Fille du feu marquis de Denonville; son mari étoit premier maître d'hôtel du duc de Berry, et elle étoit une des belles femmes de la cour.

trouvé, ayant eu de violentes douleurs pendant toute la nuit ; aussi fut-il obligé de rester au lit, et le Roi l'alla voir après sa messe.

On apprit ce jour-là que la marquise de Maintenon avoit eu un accès de fièvre.

Le même jour, il y eut une furieuse tempête de vent, qui fit des désordres infinis; elle ruina beaucoup de choses dans les jardins du Roi, elle arracha une bonne partie des arbres du cours de la Reine-Mère [1], qui est à la porte de Paris, elle abattit dans cette grande ville une infinité de cheminées, et il y eut beaucoup de gens tués et blessés; Bontemps, premier valet de chambre du Roi, allant de Versailles à Paris dans sa chaise de poste, sa chaise fut renversée deux fois, et à la dernière, elle fit le tour tout entier, de sorte qu'il fut obligé de se faire saigner en arrivant à Paris, et même on disoit qu'il seroit encore obligé de le faire une seconde fois.

Le bruit couroit ce jour-là que les généraux des ennemis avoient envoyé des ordres à toutes leurs troupes de Flandres d'être complètes et prêtes à marcher au 1er de mars prochain [2], avec des menaces certaines que les officiers dont les troupes ne se trouveroient pas complètes ce jour-là seroient cassés impitoyablement.

On sut encore qu'un courrier d'Angleterre, arrivé le soir précédent, avoit rapporté que la reine avoit prorogé son parlement jusqu'au 15 [3].

11 décembre. — Le 11, on disoit que les passeports étoient certainement arrivés à Londres dès le 27 de novembre, c'est-à-dire vingt-quatre heures après qu'ils étoient partis de Hollande, que la Chambre basse souscriroit à toutes les volontés de la reine Anne, et que les États-Généraux avoient consenti les préliminaires de la paix arrêtés par cette princesse.

On assuroit aussi que le Pape avoit différé la promotion des cardinaux qu'il devoit faire.

Le bruit couroit cependant que l'Empereur faisoit une nouvelle

1. C'étoit la reine Marie de Médicis, mère du roi Louis XIII, qui l'avoit fait planter, et les arbres en étoient dans les nues; mais ce fut ce qui causa leur perte, car le terrain, étant très mouillé, n'eut pas de consistance pour résister au grand branle que la fureur du vent leur donna, et pour retenir leurs racines.
2. Le Roi avoit donné le même ordre à ses troupes.
3. C'étoit jusqu'au 18 du nouveau style.

levée de trente mille hommes, et personne ne doutoit que ce ne fussent les États-Généraux qui lui en fournissent secrètement les moyens.

12 décembre. — Le 12, on apprit qu'un détachement de deux cent cinquante hommes par bataillon des troupes du Roi, et toute la cavalerie de la frontière avoient marché et devoient être arrivés le 10 à Arras; mais on ne savoit pas encore pour quelle entreprise et chacun en raisonnoit à sa mode. On apprit ce jour-là que Champcenetz [1], premier valet de chambre du Roi, avoit la petite vérole à sa terre de Champcenetz en Brie, et tout le monde le plaignit beaucoup. On disoit aussi que le bonhomme Brissac [2], ci-devant major des gardes du corps, étoit extrêmement malade.

Le même jour, le Roi alla encore voir le duc de Berry à la sortie de sa messe, et l'on disoit que les passeports devoient arriver le soir. On sut encore que le duc de Saint-Simon avoit la fièvre depuis deux jours, avec un gros rhume sur la poitrine.

13 décembre. — Le 13, le bruit couroit que la reine Anne avoit fait désarmer une partie de l'escadre qui devoit porter du secours à Barcelone, et qu'elle avoit donné ordre qu'on cessât de faire les préparatifs pour le secours qu'on devoit envoyer en Portugal.

Ce jour-là, on sut que le Roi avoit donné la charge d'aumônier, qui étoit vacante par la démission de l'abbé de Pomponne, à l'abbé du Cambout [3], agent du clergé.

On apprit le même matin avec bien de la joie que la reine Anne avoit nommé la ville d'Utrecht pour le lieu des conférences de la paix, dont la première devoit commencer le 12 de janvier. Cependant les passeports n'étoient pas encore arrivés, mais on espéroit qu'ils ne tarderoient pas. On disoit aussi que milord de Saint-Jean, secrétaire d'État de la reine Anne, qu'on disoit être un homme très habile et très bien intentionné, passoit en Hollande par l'ordre de cette princesse, mais on ne savoit pas encore s'il seroit plénipotentiaire à la place de Prior, s'il ne seroit point un quatrième plénipotentiaire, ou s'il n'alloit en Hollande que pour ajuster diverses choses qui méritoient un négociateur comme lui.

1. Fils de défunt la Vienne et neveu de Quentin.
2. Gentilhomme de Normandie, très brave officier.
3. Gentilhomme de Bretagne, de même nom que les Coislin.

Le soir, le Roi alla rendre visite à Madame; cette princesse, depuis quelque temps, s'assoupissoit très souvent, et comme elle étoit devenue extrêmement grosse, Féret, son premier médecin, n'avoit pas fait de façon de lui dire qu'il ne répondoit pas de sa vie si elle ne se faisoit saigner et purger, ayant devant les yeux l'exemple de feu Monsieur, lequel n'étoit mort que pour ne s'être pas fait saigner; et après beaucoup de semblables discours, il l'avoit enfin fait résoudre à se faire saigner et purger, de sorte qu'après avoir été saignée quelques jours auparavant, elle s'étoit purgée ce jour-là.

Au sortir de l'appartement de Madame, le Roi passa à l'appartement de la marquise de Maintenon, où il trouva le prince de Vaudémont, qui étoit arrivé à la cour depuis deux jours, avec sa nièce, l'abbesse de Remiremont [1]; pour la princesse de Vaudémont, elle étoit tombée malade en arrivant de Commercy à Paris.

15 décembre. — Le 15, le marquis Albici, envoyé extraordinaire du grand-duc de Toscane, qui avoit eu sa première audience du Roi trois semaines auparavant pour lui faire des compliments de son maître sur la mort de Monseigneur, eut son audience de congé publique dans son cabinet.

Le même jour, on apprit, par les lettres particulières de Hollande, qu'on y avoit eu la nouvelle que la reine Anne avoit nommé Utrecht pour le lieu de conférences et marqué le 12 de janvier pour le jour auquel elles devoient commencer; les mêmes lettres ajoutoient que l'on alloit travailler tout de bon à la tranquillité publique, et que la ville d'Amsterdam poussoit pour la paix plus que toutes les autres, quoiqu'on n'en fût pas persuadé en France.

Le soir, on eut nouvelle que Champcenetz étoit extrêmement mal et sa famille étoit dans une extrême désolation.

16 décembre. — Le 16, on sut que le Roi avoit donné à du Puy, brigadier de cavalerie, mille livres de pension; c'étoit un officier savoyard des troupes d'Espagne, qui étoit venu d'abord en France servir en qualité de brigadier, y étant venu prendre le régiment allemand de Figueroa; mais, comme ce régiment étoit alors au service du Roi, et que du Puy voyoit qu'il

1. Ci-devant Mlle de Lillebonne.

y avoit plusieurs maréchaux de camp, et même quelques lieutenants généraux qui étoient moins anciens brigadiers que lui, il avoit demandé au Roi de le faire maréchal de camp, ou de le laisser retourner dans le service d'Espagne; et le Roi, pour le consoler, lui avoit en attendant donné cette pension.

On eut nouvelle ce jour-là que Champcenetz étoit considérablement mieux depuis que Biet, apothicaire du corps du Roi, qui l'étoit allé trouver en poste de Versailles, lui avoit fait faire deux saignées du pied.

On disoit encore le même jour que le détachement qui avoit marché en Flandres avoit détruit les écluses de la Deule et de la Scarpe, ce qui pouvoit retarder les convois ennemis, mais il ne leur étoit pas bien difficile de les rétablir.

On voyoit le même jour la *Gazette de Hollande* remplie d'une infinité de nouvelles, mais surtout on y voyoit tout au long la lettre circulaire que la reine Anne écrivoit à tous ses alliés pour les engager à envoyer des plénipotentiaires à Utrecht pour traiter la paix, et comme elle est de conséquence pour l'histoire, on va la mettre ici.

COPIE DE LA LETTRE CIRCULAIRE DE LA REINE ANNE
POUR LA NOTIFICATION AUX ALLIÉS.

« Le Roi Très Chrétien nous ayant témoigné le désir qu'il a de « voir rétablir la tranquillité de l'Europe par une paix sûre et « honorable pour nous et pour tous nos hauts alliés, et ayant fait « quelques offres pour nous obliger à ouvrir les conférences à « cette fin, lesquelles offres ont été communiquées à tous lesdits « alliés, et les États-Généraux ayant là-dessus déclaré qu'ils « sont portés et prêts à entrer en négociation d'une paix bonne « et générale, et à se joindre à nous pour convier les puissances « engagées avec nous dans la présente guerre d'envoyer leurs « ministres et plénipotentiaires au congrès, le lieu et le temps « du quel congrès ayant été concertés avec le ministre desdits « États-Généraux, nous avons cru qu'il étoit nécessaire de vous « faire part, sans perdre de temps, que nous sommes tombés « d'accord de fixer l'ouverture dudit congrès au 12 de janvier « prochain, nouveau style, à la ville d'Utrecht. Comme nous « n'avons en vue que de mettre fin à cette guerre par une paix

« solide et dans laquelle chaque allié puisse trouver sa satis-
« faction raisonnable, nous ne doutons point que vous ne soyez
« également portés à contribuer à l'avancement d'une œuvre si
« pieuse et si salutaire. C'est pourquoi nous vous prions d'en-
« voyer au plus tôt les ministres que vous choisirez pour cet effet,
« afin qu'ils puissent arriver à ladite ville d'Utrecht au temps
« ci-dessus marqué. Nous croyons en outre qu'il est à propos de
« vous donner avis que nous avons résolu, de concert avec mes-
« sieurs les États-Généraux, d'envoyer nos ministres au congrès
« en qualité seulement de ministres plénipotentiaires, et qu'ils
« ne prendront sur eux le caractère d'ambassadeurs que le jour
« de la signature de la paix, afin d'éviter le plus qu'il sera pos-
« sible l'embarras des cérémonies et les longueurs qui en pour-
« roient naître. »

17 décembre. — Le 17, toute la cour alla à Paris pour se trouver au service qu'on y fit pour le maréchal de Boufflers dans l'église des Minimes de la place Royale; ce fut le P. de la Rue [1] qui fit l'oraison funèbre avec un applaudissement général de tout le monde, qui convint que, dans cette action, il s'étoit surpassé lui-même, portant l'éloquence au delà de ce qu'on pouvoit s'imaginer, sans néanmoins rien exagérer et sans donner à son héros des louanges au-dessus de son mérite et de la vérité.

On attendoit alors avec impatience des nouvelles de la prise du château de Cardone, dont on comptoit que la conquête donneroit le moyen au duc de Vendôme de donner de bons quartiers d'hiver à ses troupes dans la Catalogne, sans que rien les pût inquiéter, parce que le marquis d'Arpajon, en revenant de Castel-Léon pour joindre le comte de Muret, s'étoit rendu maître de Solsone, où il n'avoit pris qu'un capitaine avec cinquante hommes, le reste de la garnison ayant trouvé moyen de se sauver à la faveur de la nuit.

On apprit ce jour-là que le Roi avoit donné ordre à ses plénipotentiaires de partir le 2 de janvier pour se rendre à Utrecht, et ainsi il n'y avoit pas lieu de douter que les passeports ne fussent arrivés, ou qu'on ne fût assuré de les avoir quand on voudroit, d'autant plus qu'on disoit que ces messieurs enverroient leurs gros équipages par mer.

1. Jésuite, confesseur de Mme la Dauphine.

18 décembre. — Le 18, après le lever du Roi, le marquis de Volnire [1], sous-lieutenant des gendarmes du Roi, prêta, entre les mains du Roi dans son cabinet, le serment de fidélité pour la lieutenance de roi héréditaire de la Haute-Bretagne, que sa femme lui avoit apportée en mariage. On sut aussi le même jour que Villiers [2], sous-lieutenant au régiment des gardes, étant mort, le Roi avoit donné sa sous-lieutenance au chevalier d'Herbouville [3], enseigne de grenadiers, au préjudice de de Brusse [4], le plus ancien de tous les enseignes; l'enseigne de grenadier au chevalier d'Usson [5], et l'enseigne qui vaquoit par cette promotion, au jeune Saint-Simon [6], qui étoit depuis trois ans dans les mousquetaires.

On apprit vers ce temps-là que l'Empereur avoit mis huit mille cinq cents hommes de ses troupes en quartier d'hiver dans les États du grand-duc de Toscane, sous deux prétextes également frivoles : le premier, que le grand-duc avoit voulu faire le duc de Berry son légataire universel, ce qui étoit impossible, puisque le grand-duc avoit deux fils qui n'étoient point hors d'âge d'avoir des enfants; le second, que le grand-duc n'avoit point rendu foi et hommage au dernier Empereur pour la ville de Sienne et son territoire, qu'il prétendoit être un fief de l'Empire.

On apprit ce jour-là que la marquise de Chabanois [7] avoit la rougeole, mais qu'elle s'en tiroit heureusement, et que le marquis de Brissac s'étoit aussi tiré à quatre-vingt-quatre ans d'une furieuse rétention d'urine, qui lui avoit duré pendant plusieurs jours.

19 décembre. — Le 19, la *Gazette de Hollande*, dans les articles de Londres et de la Haye, marquoit qu'on y étoit extrêmement en peine des bruits qui couroient que Duguay-Trouin étoit entré dans la baie de Todos Santos, et y avoit pillé la ville de San-Salvador, capitale du Brésil, qui appartient aux Portugois.

1. Gentilhomme de Bretagne, fils du comte du Bois de la Roche.
2. Neveu du capitaine du même nom ; ils étoient d'une famille de Paris.
3. Gentilhomme de Beauce, dont le frère aîné étoit aide-major dans le même régiment.
4. Gentilhomme de Poitou.
5. Frère du marquis de Bonnac et neveu du marquis de Bonrepos.
6. Fils du marquis de Saint-Simon, capitaine au régiment des gardes.
7. Fille du défunt comte de Sourdis, chevalier de l'Ordre et lieutenant général, et femme du marquis de Saint-Pouenge.

Cette *Gazette* marquoit aussi que le marquis de Goësbriant, ayant marché avec des troupes tirées de Saint-Omer et des autres places voisines, avoit attaqué Lillers, que les ennemis avoient retranché, et y avoit fait trois cents prisonniers.

Le même matin, le comte de Pontchartrain présenta au Roi le fils du marquis de Vaudreuil, vice-roi du Canada, qui lui apportoit le détail de tout ce qui s'étoit passé à l'affaire de Québec.

20 décembre. — Le 20, on sut que le chevalier de Croissy [1] alloit épouser la fille de Brunet de Rancy [2], fermier général, qui lui donnoit six cent mille livres en mariage, et que Bouville [3], brigadier de dragons, épousoit la fille d'Esnauld, fermier général, qui lui apportoit cinq cent mille livres. Le même jour, on murmuroit à l'oreille qu'il y avoit déjà quelques jours que les passeports étoient arrivés, mais qu'on les avoit renvoyés en Hollande pour les réformer, parce qu'il y avoit dedans des termes qui ne convenoient ni au Roi, ni à la reine Anne.

21 décembre. — Le 21, on sut que le maréchal d'Huxelles devoit partir de Paris le 28 du courant, menant avec lui le jeune commandeur de Beringhen [4], son proche parent; mais que l'abbé de Polignac ne partiroit pas si tôt que lui, et qu'il mèneroit dans son carrosse le jeune comte de Mailly [5].

On apprit aussi que la princesse de Lambesc avoit été fort mal pour avoir trop tôt vu du monde depuis sa couche, qu'on l'avoit saignée du pied deux fois fort brusquement, et qu'elle se portoit mieux.

On voyoit ce jour-là une lettre de Hollande du 14, qui étant fort curieuse pour la connoissance des affaires d'alors, on a jugé à propos de la transcrire en cet endroit.

1. Frère du marquis de Torcy, qui étoit lieutenant général.
2. C'étoit un partisan qui avoit autrefois épousé une fille de la famille des Colbert, laquelle n'avoit aucun bien, mais qui dans la suite des temps avoit eu une grosse succession.
3. Second fils de Bouville, conseiller d'État ordinaire, qui avoit épousé la sœur du contrôleur général Desmaretz.
4. Second fils du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, dont la mère étoit sœur du père du maréchal de Noailles.
5. Fils aîné de la comtesse de Mailly, dame d'atour de Mme la Dauphine; il sortoit de l'académie.

« *En Hollande, le 14 de décembre 1711.*

« Les lettres d'Angleterre du 4 et du 8 de ce mois ajoutent à « ce qui est inséré dans nos imprimés que la précaution que la « cour a cru devoir prendre contre ceux qui avoient projeté de « faire soulever le peuple lors de la procession [1] où l'on devoit « brûler les figures du Pape, etc., a donné lieu aux deux partis « de faire publier des écrits où les tories n'ont point du tout « épargné les chefs des whigs, qu'ils ont, avec raison, cru les « auteurs de ce complot. Il y en a eu un entre autres dans lequel « ceux-ci sont désignés par ces lettres capitales G. G. G., « S. S. S., W. H. M., qui sont les premières lettres de leurs « noms. Par les trois G, le duc de Grafton, le comte de Godolfin « et le docteur Garth ; par les trois S, le duc de Sommerset, le « comte de Sunderland et lord Sommers ; par le W, le comte de « Warthon ; par l'H, lord Halifax, et par l'M, le duc de Montaigu. « On dit que ces messieurs, quoique relancés et mis hors de gamme « en toutes occasions, ne se rebutent pas, et qu'ils doivent, « lorsque le Parlement sera assemblé, cabaler à la Chambre des « seigneurs pour y faire résoudre de présenter une adresse à « la reine, non pas contre la paix, mais contre les préliminaires « arrêtés avec la France, prétendant qu'on en doit traiter sur « d'autres fondements encore plus étendus, mieux expliqués, « et dans lesquels les puissances alliées puissent savoir quelle « satisfaction la France leur donnera avant que d'entamer les « négociations. Mais on marque dans les mêmes lettres qu'ils « ne réussiront pas mieux dans ce dessein qu'ils ont fait dans « les autres tentatives, et l'on doute fort qu'ils osent même en « faire la proposition ; car ils ne se rendroient pas seulement « encore plus odieux à la cour, aux ministres et aux autres « membres du Parlement qui leur sont opposés, mais même « aux peuples, étant certain que ceux-ci, en général, souhaitent « ardemment la paix, et ont appris avec une joie inexprimable « que l'ouverture du congrès pour en traiter doit se faire à « Utrecht le 12 du mois prochain. Au reste ne vous laissez pas « surprendre par des avis mal dirigés à Londres le 4 de ce mois, « qui portent que la reine avoit nommé le duc de Marlborough

1. On faisoit tous les ans à Londres cette impertinente cérémonie.

« pour un de ses plénipotentiaires au congrès; c'est un bruit « que quelques railleurs mal intentionnés avoient affecté de « répandre avant le départ de ces lettres du 4; et je puis vous « assurer que ce faux bruit est contredit et renversé par les let- « tres que la Faye nous a écrites et par d'autres que nous avons « vues. En un mot la chose est si peu vraisemblable que nos « gazetiers ont jugé à propos de s'en taire et de n'en parler « ni en bien ni en mal, d'autant plus qu'ils n'ignorent pas qu'on « a déjà assemblé en Angleterre plusieurs informations contre la « conduite privée de ce duc, et qu'on se prépare à lui donner « d'autres affaires à démêler, dont il ne se retirera pas sans « peine. Il n'est pas le seul à qui l'on en prépare de semblables, « et l'on ajoute aussi que ce n'est pas seulement parce que le « grand trésorier paye comptant les entrepreneurs des vivres de « la flotte de l'année prochaine, qu'il a contracté avec eux à un « tiers meilleur marché, que parce que son prédécesseur et les « whigs qui ont été employés sous lui ne promettoient de payer ces « entrepreneurs que dans quatre ans, et qu'au bout de ce long « temps il ne les payoit pas même, ou leur faisoit toucher très « peu de chose; ce qui a été cause que les dettes de l'amirauté « de la nation se sont si fort accumulées qu'on a enfin été obligé « de chercher le moyen de les pouvoir acquitter dans l'établis- « sement de la compagnie de la mer du sud.

« Les États n'ont point encore nommé les plénipotentiaires qui « assisteront de leur part au congrès, mais on croit qu'ils le « feront cette semaine. »

Outre cette lettre si détaillée, on ajoutoit qu'on en avoit vu une autre écrite de Londres par un très habile ministre d'un prince étranger[1], qui étoit du nombre des alliés, lequel ne pouvoit par conséquent être suspect, et qui mandoit que certainement la paix étoit résolue non seulement par la reine et les tories, mais encore par toute la nation; que le pouvoir des whigs n'étoit pas assez grand pour s'y opposer; que quand même ils en auroient le dessein, ils n'oseroient l'entreprendre, et que, parmi ceux de leur faction, il s'en trouvoit plusieurs qui souhaitoient la paix. D'ailleurs on ne doutoit pas qu'elle ne fût également

1. Du roi Auguste.

désirée en Hollande, et l'on étoit persuadé que ceux qui s'y étoient opposés jusqu'alors par des vues particulières, n'ayant plus l'appui de la reine Anne, n'oseroient plus s'y opposer, de peur d'attirer sur eux l'indignation des peuples. On disoit aussi que le duc de Marlborough, qui étoit passé en Angleterre, seroit obligé de baisser la lance, et même qu'il avoit pris le parti d'aller à cette belle terre que la reine lui avoit donnée après la bataille d'Hochstaedt, et où il avoit fait des dépenses excessives.

22 décembre. — Le 22, le chevalier Durazzo, envoyé extraordinaire de Gênes pour faire compliment au Roi sur la mort de Monseigneur de la part de sa république, eut sa première audience publique de Sa Majesté dans son cabinet.

On vit le même matin le maréchal de Montesquiou faire la révérence au Roi, arrivant de Flandres, où il venoit de faire la dernière expédition avec succès [1], ayant miné et comblé les canaux de la Deule et de la Scarpe; et le Roi le reçut fort honnêtement.

Le soir, comme le Roi, au retour de Marly, sortoit de son cabinet pour passer à l'appartement de la marquise de Maintenon, la duchesse de Brancas [2] lui présenta la nouvelle marquise de Lassay [3], que tout le monde trouva d'une taille prodigieuse et presque égale à celle de son frère, le marquis de Manicamp [4].

23 décembre. — Le 23, on sut que la duchesse de la Trémoïlle, qui étoit malade depuis longtemps d'un mal auquel les médecins ne connoissoient rien, avoit été à la dernière extrémité, mais qu'elle se portoit mieux [5].

On parloit beaucoup alors, dans le monde, des grandes libéralités que le comte de Toulouse [6] avoit faites à tous ceux qui

1. Hormis qu'il y avoit eu une prodigieuse désertion dans les troupes du Roi.

2. C'étoit l'ordinaire de se faire présenter par la duchesse du Lude, dame d'honneur de Mme la Dauphine, mais quand elle n'étoit pas en état de le faire, comme alors, on prenoit quelque autre duchesse qui se trouvoit des amies de la présentée.

3. Elle étoit tante de son mari, étant sœur d'un second lit du marquis de Lassay.

4. Mestre de camp du régiment Royal-Piémont, qui étoit un gentilhomme de mérite.

5. Elle s'étoit mise entre les mains de Sorasti, médecin messinois.

6. Il n'y eut pas un de ceux qui avoient eu l'honneur d'approcher de lui depuis son opération, qui n'eût son présent particulier.

avoient eu soin de lui pendant sa taille, dont la plus considérable étoit celle qu'il avoit faite à Maréchal, auquel il avoit donné dix mille écus en argent comptant. On sut aussi que Maréchal avoit fait à la comtesse de Feuquières [1] une opération considérable qui approchoit beaucoup de la grande opération. D'ailleurs on apprit que le Roi avoit donné six mille livres d'augmentation de pension au marquis d'O.

24 décembre. — Le 24, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, et à sa messe il reçut le serment de fidélité des évêques de Grasse [2] et de Saintes [3], après quoi il entendit une seconde messe à son ordinaire, et puis il toucha les malades des écrouelles.

L'après-dînée, il descendit encore à sa chapelle, où il assista aux vêpres qui furent chantées par sa musique, et auxquelles officia l'évêque de Riez [4]. Ensuite étant remonté à son appartement, il fit la distribution des bénéfices vacants, donnant l'évêché de Chalon-sur-Saône à l'évêque du Belley [5], l'abbaye de Mézières à l'abbé d'Ecquevilly [6], l'abbaye d'Aumale à l'abbé Colbert [7], l'abbaye de la Piété à dom Fitz Herbert, l'abbaye de Praslon à Mme de Bussy-Rabutin [8], l'abbaye de Notre-Dame de Coutances à Mme de Carbonnel, la coadjutorerie de l'abbaye de Vignisgon à Mme de Bernis [9]. Le soir, à dix heures, le Roi alla en haut à sa chapelle, où il assista aux matines et entendit trois basses messes à son ordinaire.

1. Fille du célèbre peintre Mignard, laquelle avoit épousé, n'étant plus jeune, le frère du marquis de Feuquières, dernier mort, lequel avoit été longtemps colonel d'infanterie avec réputation.

2. Ci-devant le P. de Mesgrigny, capucin: il parut avec un manteau et une soutane d'une couleur grise brune, quoiqu'il y eût un résultat de l'assemblée du clergé pour empêcher les évêques qui avoient été religieux de porter des habits de la couleur de ceux de leurs ordres.

3. Ci-devant l'abbé le Pilleur.

4. Frère du contrôleur général Desmaretz.

5. Ci-devant prêtre de la paroisse de Saint-Sulpice sous le nom de Madot.

6. Fils aîné du marquis d'Ecquevilly, ci-devant chef du vautrait du Roi, lequel avoit pris l'état ecclésiastique de bonne foi, quoiqu'il dût espérer avec raison six cent mille livres de rente après la mort de son père et de sa mère.

7. C'étoit un cadet de cette famille-là, lequel, étant chanoine de Tournay, avoit mieux aimé renoncer à son canonicat que de prêter le serment aux ennemis du Roi.

8. Damoiselle de Bourgogne.

9. Le Roi ne disposa point alors de l'archevêché de Toulouse, qui étoit vacant depuis si longtemps, ni de l'évêché de Belley.

25 décembre. — Le 25, Sa Majesté assista encore à la grand'messe, qui fut célébrée par le même évêque de Riez; l'après-dînée, il entendit le dernier sermon du P. Gaillard, qui fut très beau, et suivi d'un magnifique compliment tout tiré de son sermon. Mme la Dauphine et Madame ne descendirent point en bas dans la chapelle pour toutes ces dévotions, étant l'une et l'autre pleines de rhume et de fluxions.

Le bruit couroit ce jour-là que les Hollandois n'envoyoient point de passeports, mais qu'ils donneroient des escortes aux plénipotentiaires pour eux et pour leurs équipages pour les conduire de place en place. D'autres disoient, sur la foi de quelques lettres particulières, qu'ils commençoient à convenir qu'ils ne pouvoient s'empêcher de faire la paix. Mais on ne pouvoit guère mieux raisonner sur leurs sentiments que par les lettres qu'on recevoit des gens de ce pays-là avec lesquels on avoit des correspondances, et ainsi on en va copier ici une mot à mot.

« *En Hollande, ce 17 de décembre 1711.*

« Les lettres d'Angleterre du 14 de ce mois ajoutent que les « spéculatifs font de grands raisonnements qui ne signifient rien « sur la nouvelle prorogation du Parlement, que les uns attri« buent à ce que la cour, ne se voyant pas assez assurée de son « fait, travaille encore à fortifier son parti avant qu'on en fasse « l'ouverture, afin que la communication que la reine doit donner « aux deux chambres de ce qu'elle a fait pour parvenir à la paix « n'y trouve point d'opposition et soit également approuvée. « D'autres s'imaginent que la cour attendoit encore une réponse « positive de l'Empereur à la lettre que Sa Majesté lui avoit « écrite pour le porter à consentir que l'on s'assemble au congrès, « afin de traiter sur les préliminaires arrêtés avec la France. Ces « conjectures, quoique peu vraisemblables, ne laissent pas de « faire beaucoup d'impression dans ce pays, où les bien inten« tionnés semblent appréhender que la paix ne soit accrochée « par quelque nouvelle difficulté, surtout depuis l'arrivée des « lettres du 11, dont plusieurs, écrites à des particuliers, font « mention que les passeports qu'on a envoyés à M. Buys pour « vos plénipotentiaires n'avoient pas encore été délivrés ce jour« là par ce ministre à ceux d'Angleterre, et par conséquent

« envoyés en France. Beaucoup de gens s'étonnent de ce retar-« dement, mais les mieux informés ne s'en embarrassent pas « fort, étant certains que les États-Généraux ont consenti au « congrès, et résolu d'envoyer leurs plénipotentiaires à Utrecht, « lorsque les vôtres et ceux d'Angleterre y seront arrivés. Leurs « Hautes Puissances doivent les nommer incessamment, et j'es-« père que lundi prochain je pourrai vous apprendre les noms « de ceux qui doivent s'y trouver de leur part. Je puis vous « assurer par avance que l'Empereur n'y enverra pas les siens, « continuant, avec une opiniâtreté incroyable, ou pour mieux « dire autrichienne, à protester contre ce congrès et contre tout « ce qui y sera fait. C'est pour renouveler ces protestations et « pour tâcher de brouiller les cartes de plus belle que le prince « Eugène s'est rendu avec tant de diligence à la Haye, où il est « arrivé aujourd'hui. Il doit aller en Angleterre faire la même « manœuvre, mais il n'y réussira pas mieux qu'ici, parce qu'on « nous assure de plus en plus que la reine de la Grande-Bretagne « et ses ministres ont si bien pris leurs mesures pour rendre de « concert à toute l'Europe la paix et la tranquillité dont elle a « un si grand besoin, que, moyennant la grâce du ciel, l'heu-« reux succès d'un si louable projet paroît à présent imman-« quable.

« Le comte de Gallasch n'est pas encore arrivé, mais il ne doit « pas tarder longtemps, et peut-être qu'à l'heure que je vous « écris il est entré dans la Meuse. Au reste, c'est malgré lui qu'il « est parti de Londres, où il s'opiniâtroit à vouloir rester sous « divers prétextes, mais la reine et ses ministres, ne s'accom-« modant pas d'un esprit si entreprenant et si dangereux, lui ont « envoyé un ordre par M. le chancelier de cette ville de déloger « incessamment, lui donnant quatre jours seulement pour s'y « disposer, et lui faisant dire que, s'il n'avoit pas encore frêté un « vaisseau, il y auroit un yacht tout prêt pour le transporter en « Hollande. Il auroit pu s'épargner ce nouvel affront, s'il avoit « été assez prudent pour demander de bonne grâce un yacht « qu'on l'a obligé par force d'accepter.

« Le mouvement que vos troupes viennent de faire en Hainaut « et sur les frontières de Flandres a été un réveille-matin pour « celles des alliés. On a publié aujourd'hui sur la Bourse qu'à « l'approche de celles-ci, les François ont été obligés de se

« retirer, mais par malheur ils avoient déjà rendu la navigation « de la Deule et de la Scarpe impraticable, détruit le pont « Avendin, enlevé les troupes des quartiers de Lillers, et appa- « remment exécuté le dessein qu'ils avoient projeté. Nous ver- « rons demain par les lettres de Flandres et de Brabant ce qui « se sera passé dans cette prétendue retraite. »

26 décembre. — Le 26, la *Gazette de Hollande* marquoit entre autres choses que les Vénitiens étoient entrés dans la ligue de l'Empereur, qu'ils lui donnoient huit mille cinq cents hommes, et que c'étoient eux qui avoient découvert le traité qui se tramoit entre la France et l'Angleterre.

On sut aussi que le Roi avoit donné à la comtesse d'Oisy [1] six mille livres de gratification, en attendant qu'il lui donnât quelque chose de mieux, et elle le méritoit bien par les dommages que les terres de son mari avoient soufferts pendant les deux dernières campagnes, ayant été également fourragées par les armées du Roi et par celles de ses ennemis.

27 décembre. — Le 27 au matin, le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage du chevalier de Croissy, lequel, dès ce moment, prit le nom de comte de Croissy.

Le soir, on eut nouvelle que l'ouverture du parlement d'Angleterre s'étoit faite le 18, que la reine y avoit déclaré ce qu'elle avoit fait pour la paix, qu'après qu'elle s'étoit retirée, les deux chambres avoient délibéré, non pas si on feroit la paix, parce qu'il appartenoit à la reine seule d'en ordonner, mais si on la remercieroit ou non de ce qu'elle avoit fait; que, dans la Chambre des communes, l'avis de la remercier avoit passé de cent cinquante-six voix l'avis contraire; que, dans la Chambre des seigneurs, l'avis de remercier la reine n'avoit excédé que de six voix l'avis contraire, peut-être parce que les seigneurs écossois n'étoient pas encore arrivés, non plus que quelques autres membres du parlement, tous de la faction des tories; ainsi on ne doutoit plus que, puisque la chose avoit passé dans les deux Chambres à la pluralité des voix, on n'eût déjà présenté à la reine l'adresse pour la remercier. On ajoutoit que cette princesse

1. C'étoit une damoiselle de Picardie, sœur du marquis de Rouvroy, capitaine de vaisseau, laquelle avoit épousé un gentilhomme du pays d'Artois, lequel avoit tout son bien entre Arras et Cambrai.

avoit ôté au duc de Marlborough la charge de général de l'artillerie, à laquelle étoit attaché le gouvernement de la Tour de Londres [1], et la charge de colonel d'un régiment de six mille fusiliers, qui avoit toujours ses quartiers dans cette fameuse ville, et qu'elle avoit défendu à ses huissiers d'aller à l'avenir l'avertir pour le conseil d'État. On sut aussi qu'elle avoit tellement pressé le comte de Gallasch de sortir d'Angleterre, que, malgré tous les retardements qu'il y avoit apportés, il avoit été forcé de passer en Hollande. On disoit encore que l'Empereur avoit ôté le gouvernement de Milan au prince Eugène, auquel il avoit donné à la place celui du Tyrol et du Trentin, et qu'il avoit donné celui de Milan au prince de Neubourg.

28 décembre. — Le 28, le maréchal de Montesquiou [2], après la messe du Roi, prêta le serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté dans son cabinet, et reçut de lui solennellement le bâton de maréchal de France, et le soir, il eut une longue audience du Roi chez la marquise de Maintenon, dans laquelle, entre autres choses, le Roi lui avoua qu'on l'avoit voulu perdre trois ou quatre fois auprès de lui.

On voyoit ce jour-là des lettres du 7 de l'armée d'Espagne, qui portoient que le comte de Muret avoit mandé au duc de Vendôme qu'il espéroit dans trois jours lui envoyer la nouvelle de la prise du château de Cardone; cependant on disoit que les ennemis y avoient jeté six cents grenadiers.

Le soir, on apprit que Mme la Dauphine avoit la fièvre, laquelle n'étoit peut-être causée que par les grandes fluxions qu'elle avoit depuis quelques jours sur les dents [3].

29 décembre. — Le 29, après le lever du Roi, le maréchal de Tallard prêta entre les mains de Sa Majesté le serment de

1. Dans laquelle étoient l'arsenal, les magasins, et même la fonderie des canons.

2. Le Roi avoit accoutumé de recevoir les serments de fidélité immédiatement après son lever, mais celui du maréchal de Montesquiou fut différé après la messe, parce que c'étoit au comte de Pontchartrain à lire la prestation du serment, à cause que c'étoit lui qui avoit expédié les provisions du maréchal de Montesquiou, s'étant trouvé de mois lorsque le Roi l'avoit nommé à cette dignité.

3. Quoiqu'elle fût fort jeune, elle avoit presque toutes les dents gâtées, ce qui lui attiroit de fréquentes fluxions, qui lui causoient de très grandes douleurs, de sorte qu'on avoit pris la résolution de toucher toutes ces dents gâtées avec une drogue qui devoit les faire mourir.

fidélité pour le gouvernement de Franche-Comté, et ce fut Voysin qui lut la prestation de serment comme secrétaire d'État de la province. On sut ce jour-là que Mme la Dauphine avoit eu la fièvre jusqu'à dix heures du matin, et, sur le soir, le Roi alla lui rendre visite et resta très longtemps au chevet de son lit.

On assuroit le même jour que le comte de Straffort avoit eu à la Haye une conférence très longue avec le prince Eugène, dans laquelle ce prince avoit frondé fortement contre le désir que la reine Anne avoit pour la paix, prétendant qu'elle agissoit contre ses propres intérêts aussi bien que contre ceux de tous ses alliés, se proposant de passer au premier jour en Angleterre et de faire changer d'avis à cette princesse; que le comte, instruit des intentions de sa maîtresse, lui avoit dit toutes les choses imaginables pour le dissuader de faire ce voyage, sans néanmoins le pouvoir persuader, et qu'enfin il avoit été obligé de tirer de sa poche une lettre de la reine et de lui faire voir une apostille de sa main, par laquelle elle lui ordonnoit positivement que s'il voyoit que ce prince voulût passer en Angleterre il lui dît de sa part que s'il y passoit il n'y seroit pas reçu agréablement, ce qui avoit fait prendre la résolution à ce prince de rompre son voyage d'Angleterre. Une chose qui faisoit aussi beaucoup de bruit dans le monde étoit la réponse que le duc d'Hanovre avoit faite à la reine Anne; cette princesse lui avoit écrit de bonne amitié pour le porter à la paix, disant que le roi de France le reconnoîtroit pour électeur, et qu'elle, de son côté, feroit son possible pour lui assurer la possession du royaume d'Angleterre; mais il lui avoit répondu fièrement qu'il n'avoit que faire du consentement du Roi de France ou du sien pour être électeur, qu'il tenoit cette dignité des bontés de l'Empereur, auquel il en avoit toute l'obligation; que, pour la couronne d'Angleterre, il ne la tenoit point d'elle, mais du parlement et du peuple qui l'avoient élu; qu'il avoit résolu de continuer la guerre contre le Roi de France, et qu'il la soutiendroit bien.

30 décembre. — Le 30, le maréchal de Berwick, après le lever du Roi, prêta dans son cabinet entre ses mains le serment de fidélité pour le gouvernement de Limousin [1], et ce fut le

1. Il y avoit longtemps qu'il en avoit les provisions, qui lui avoient été données à la mort du comte d'Auvergne, mais il n'étoit pas le seul qui eût différé de prêter son serment, et l'on disoit que les officiers de la

marquis de Torcy qui lut la prestation de serment, comme secrétaire d'État de la province.

On eut nouvelle ce matin-là par un courrier d'Espagne que Ducasse étoit arrivé dès le commencement d'octobre avec tout son convoi à la Martinique, où il étoit en sûreté, mais que tous ses vaisseaux étoient fracassés [1] par la tempête, et que néanmoins il devoit en être parti vers le 15 de novembre. On ajoutoit que Duguay-Trouin avoit pillé tout le Brésil, que les Portugais en étoient dans une grande consternation, et qu'appréhendant qu'il ne s'y voulût établir, ils songeoient à y envoyer une flotte pour l'en chasser. On disoit aussi que quatre barons anglois qui étoient à Lisbonne s'étoient embarqués pour retourner en Angleterre, et que trois autres qui étoient en Estramadure marchoient pour venir aussi s'embarquer sur des vaisseaux qui les attendoient. On apprit encore que deux armateurs qui montoient deux vaisseaux du Roi, dont l'un étoit de soixante-dix canons, avoient été attaqués par six vaisseaux anglois, qu'ils s'étoient longtemps défendus avec beaucoup de valeur, mais enfin que le plus gros, que montoit le chevalier de Charmont [2], avoit été pris, et que l'autre s'étoit sauvé; que le capitaine anglois qui avoit pris Charmont l'avoit mis à terre à Collioure avec son équipage, et qu'il l'avoit chargé de faire mille compliments de sa part au comte de Toulouse.

Le même jour, on disoit encore que les huit mille cinq cents Allemands qui devoient entrer dans les états du grand-duc n'avoient pu le faire, parce que, dans le même temps, l'électeur de Brandebourg avoit rappelé les six mille hommes qu'il avoit dans le Mantouan, ce qui avoit obligé l'Empereur à remplir leur place par les huit mille cinq cents hommes qu'il faisoit marcher de Savoie en Toscane. On disoit aussi que les troupes françoises

chambre du Roi, auxquels il étoit dû des droits pour les serments qui se faisoient, avoient fait voir au Roi une liste de seize ou dix-sept personnes qui ne les avoient point prêtés. A l'égard du maréchal de Tallard, sa prison étoit une excuse plus que légitime, et pour le maréchal de Montesquiou, il y avoit deux ans qu'il demandoit la permission de venir à la cour sans pouvoir l'obtenir.

1. Celui du comte de Tourouvre ne l'avoit pas moins été, et il étoit arrivé à Pontevedre garrotté, c'est-à-dire relié partout avec des cordages, de manière qu'il n'auroit pu se défendre contre une frégate de vingt pièces de canon.

2. Frère de Charmont, ci-devant ambassadeur à Venise.

qui avoient marché de Dauphiné en Catalogne s'avançoient pour faire le siège d'Hostalrich, et que, quand le duc de Vendôme auroit terminé celui de Cardone, il feroit encore celui d'Urgel, qui ne seroit pas si difficile, et qui lui donneroit une grande étendue de pays pour ses quartiers.

On parloit le même jour comme d'une affaire certaine du mariage du comte de Pontchartrain avec Mlle de Malauze [1], qui avoit de très grands biens.

L'après-dînée, le comte de Toulouse monta pour la première fois chez le Roi et alla ensuite rendre toutes ses visites à la famille royale. On sut encore que le bailli de Noailles [2] avoit eu une attaque d'apoplexie à Paris, et que le Roi avoit donné au duc de Tresmes [3] une augmentation de brevet de retenue de cent mille livres sur sa charge de premier gentilhomme de la chambre, de sorte qu'il avoit alors cinq cent mille livres de retenue.

Les lettres du 20 de Montauban portoient encore que le siège de Cardone alloit fort lentement, les assiégeants ayant été repoussés à deux assauts qu'ils avoient donnés.

Le soir, le Roi alla encore rendre visite à Mme la Dauphine, au chevet du lit de laquelle il demeura assez longtemps en conversation avec les dames qui se trouvèrent dans la chambre et celles qui y arrivèrent depuis.

On parloit beaucoup en ce temps-là d'une promotion de chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, et ce bruit mettoit la cour dans un grand mouvement.

31 décembre. — Le 31, le bruit couroit que l'adresse du parlement d'Angleterre à la reine pour la remercier étoit arrivée en France, et qu'on en avoit des exemplaires en anglois et en françois, mais il n'y avoit guère d'apparence; d'ailleurs les Anglois qui étoient à la cour assuroient qu'il n'étoit pas vrai que, dans la Chambre des seigneurs, l'avis pour remercier la reine eût prévalu

1. Damoiselle de Gascogne, qui prétendoit être de la maison de Bourbon, peut-être du côté gauche; feu son père et le marquis de Miremont étoient enfants d'une sœur du maréchal de Duras, et nés huguenots; le marquis de Malauze, qui étoit l'aîné, s'étoit converti, le marquis de Miremont avoit persévéré dans sa religion et étoit passé en Angleterre avec le comte et la comtesse de Roye et Mlle de Roucy, leur fille.

2. Frère du défunt maréchal de Noailles et du cardinal du même nom; il étoit ambassadeur de l'ordre de Malte auprès du Roi.

3. Le Roi avoit accoutumé de faire quelques présents aux premiers gentilshommes de sa chambre pour la fin de leur année.

de six voix à l'avis contraire, et que, bien loin de cela, il y avoit eu six voix pour ne pas remercier cette princesse ; mais que cela ne faisoit pas qu'on ne lui fît une adresse [1], l'avis de la Chambre basse étant toujours préféré, lorsqu'il surpassoit par le nombre des voix celui de la Chambre haute.

Le même jour, on voyoit la *Gazette de Hollande* du 24 qui marquoit que la Chambre haute avoit bien délibéré qu'on remercieroit la reine de sa belle harangue, mais qu'en même temps on lui représenteroit qu'on ne pouvoit faire de paix sûre ni honorable pour la nation tant qu'il y auroit un roi d'aucune branche de la maison de Bourbon sur le trône d'Espagne et des Indes occidentales. Dans cette même *Gazette* étoit insérée tout au long la harangue que la reine Anne avoit faite à son parlement, laquelle on a jugée digne d'être mise ici tout au long.

Harangue de la reine d'Angleterre faite a l'ouverture du parlement le 18 de décembre 1711.

« Milords et messieurs,

« Je vous ai assemblés aussitôt que les affaires publiques l'ont « pu permettre, et je suis bien aise de vous pouvoir dire à cette « heure que, nonobstant les artifices de ceux qui se plaisent à « la guerre, le lieu et le temps sont fixés pour l'ouverture du « traité d'une paix générale.

« Nos alliés, principalement les États-Généraux, dont je regarde « les intérêts comme inséparables des miens, ont par leur prompt « concours témoigné leur confiance en moi et je n'ai pas lieu « de douter que mes propres sujets ne soient assurés du soin « particulier que j'ai pour eux.

« Ma principale attention est que la religion protestante, les « lois et les libertés de ces nations soient affermies chez vous, en « assurant à la maison de Hanovre la succession à la couronne « telle qu'elle a été établie par le Parlement.

« Je ferai en sorte qu'après une guerre qui a coûté tant de « sang et de trésors, vous trouviez votre intérêt dans un com-

1. Elle ne pouvoit être que de la Chambre basse, et ainsi ce n'étoit pas encore une chose faite.

« merce favorisé et augmenté par une paix, avec tous les autres
« avantages qu'une tendre et affectionnée souveraine peut pro-
« curer à un peuple fidèle et obéissant.

« Les princes et les États qui sont engagés avec nous en cette
« guerre ayant droit par les traités d'assurer leurs intérêts par-
« ticuliers par la paix, je ferai non seulement mon possible pour
« procurer à chacun d'eux une satisfaction raisonnable, mais je
« me joindrai encore à eux par les engagements les plus étroits
« pour continuer l'alliance, afin de rendre la paix générale,
« ferme et durable. Le meilleur moyen pour rendre ce traité
« efficace est de se préparer de bonne heure pour la campagne.
« C'est pourquoi je vous demande, Messieurs de la Chambre des
« communes, les subsides nécessaires pour la guerre de l'année
« prochaine; et je vous recommande sérieusement d'y procéder
« avec tant de diligence qu'on puisse convaincre nos ennemis
« que, si nous ne pouvons obtenir une bonne paix, nous sommes
« disposés à pousser la guerre avec vigueur.

« Quelque chose que vous donniez, il sera laissé en votre pou-
« voir pour en faire la destination, et je ne doute pas que peu
« après l'ouverture du traité nous ne puissions juger quel en
« sera le succès.

« Comme j'ai eu votre cordiale assistance pour pousser cette
« longue et onéreuse guerre, je m'assure aussi qu'aucun véri-
« table protestant ni bon sujet ne voudra pas envier à la Bre-
« tagne ou à moi la gloire et la satisfaction de la finir par une
« paix juste et honorable pour nous et pour tous nos alliés.

« Une telle paix donnera une nouvelle vigueur au commerce
« étranger, et je ferai tout mon possible pour prendre cette occa-
« sion d'encourager les manufactures chez nous, ce qui soula-
« gera mes sujets des charges excessives qu'ils portent pour
« entretenir les pauvres, et de redresser les abus qui se sont
« glissés dans l'administration des affaires pendant une si longue
« guerre. Je ne saurois finir sans vous recommander sérieuse-
« ment l'union entre vous, et que vous évitiez avec soin tout ce
« qui pourroit donner à l'ennemi sujet de croire que nous
« sommes un peuple divisé entre nous-mêmes et par conséquent
« empêchés que nous n'obtenions cette bonne paix, dont on a
« des espérances bien fondées et qui paroît si prochaine.

« Je prie Dieu qu'il dirige vos délibérations à cette fin, de

« manière qu'étant délivrés des malheurs de la guerre, vous « puissiez devenir un peuple florissant et heureux. »

La même *Gazette* marquoit que le grand prieur de France, lequel avoit demeuré à Soleure depuis que Masner l'avoit remis entre les mains des Cantons, en étoit parti pour aller à Lyon solliciter la liberté du jeune Masner. On apprit encore ce jour-là que le Pelletier, premier président du parlement de Paris, qui étoit malade depuis plus de deux ans, avoit envoyé au Roi la démission de sa charge.

JANVIER 1712

1[er] janvier. — Le 1[er] jour de janvier de l'année 1712, le bruit couroit que la Chambre haute du parlement d'Angleterre avoit changé de sentiment et qu'elle avoit approuvé tout ce que la reine avoit fait, peut-être par l'arrivée de plusieurs seigneurs du parti des tories, qui avoient fait prévaloir l'avis de leurs semblables contre celui des whigs; mais en même temps, on disoit qu'il n'étoit pas vrai que cette princesse eût ôté les charges au duc de Marlborough.

Ce même matin, on apprit que la marquise douairière de Pomponne [1] étoit morte à Paris la nuit précédente, et que son gendre, le marquis de Torcy, y étoit allé en diligence. Ainsi il ne se trouva point à la marche de l'Ordre du Saint-Esprit [2], que le Roi fit à l'ordinaire, allant de son appartement à sa chapelle; il s'y trouva un très petit nombre de chevaliers [3], tous les autres étant absents ou malades, et même, n'y ayant pas un des commandeurs ecclésiastiques, la messe fut célébrée par le doyen des prêtres de la musique du Roi [4].

Le soir, on apprit avec une extrême joie que les passeports,

1. Elle étoit sœur de défunt Lavocat, maître des requêtes, et femme d'une grande vertu; sa sœur avoit épousé le marquis de Vins, lieutenant général des armées du Roi et capitaine-lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires.

2. Dont il étoit chevalier.

3. Il ne s'y en trouva que vingt-deux, y compris les princes, sans y comprendre le Roi.

4. C'est-à-dire de ceux qui avoient de grosses voix ou des tailles.

qu'on attendoit depuis si longtemps, étoient arrivés, et qu'ils étoient conçus : *Pour les plénipotentiaires de France et de ses alliés.*

2 janvier. — Le 2, on ne parloit que du nombre de ceux qui prétendoient à la charge de premier président du parlement de Paris ; on nommoit donc le président de Mesmes [1], le président de Novion [2], le président de Bailleul [3], le procureur général d'Aguesseau, Amelot [4], conseiller d'État ordinaire, de Harlay [5], conseiller d'État, et d'Argenson, conseiller d'État et lieutenant général de police de Paris [6], et l'on disoit qu'Amelot et d'Aguesseau étoient ceux qui faisoient les plus grands efforts pour parvenir à cette dignité.

3 janvier. — Le 3, le maréchal d'Huxelles eut une longue audience du Roi chez la marquise de Maintenon, à la fin de laquelle il prit congé de Sa Majesté, devant partir le 6.

4 janvier. — Le 4, l'abbé de Polignac et Ménager, qui menoit avec lui du Mesnil [7], ci-devant sous-aide-major de la compagnie de Noailles, prirent aussi congé du Roi, le dernier devant partir le 5, et le premier ne devant partir que le 6 ou le 7 ; mais le Roi dit à Ménager qu'il vouloit l'entretenir le lendemain après son lever, et ainsi il ne put aller à Paris ce jour-là. On nommoit aussi d'autres gens qui accompagnoient les plénipotentiaires, comme le marquis de Lassay, le comte de Téligny [8] et la Faye [9], gentilhomme ordinaire du Roi.

On apprit le même jour que le mariage du comte de Pont-

1. Il étoit doyen des présidents à mortier et étoit d'une famille qui avoit bien servi, avoit de la dignité et la protection du duc du Maine.

2. Il étoit très habile et petit-fils d'un premier président.

3. Il étoit le second président à mortier et d'une famille qui avoit bien servi.

4. C'étoit celui qui avoit été ambassadeur en Espagne.

5. Fils de celui qui avoit été premier président.

6. On a oublié ici le président de Maisons, qui étoit plus jeune, mais qui avoit une bonne tête.

7. Comme Ménager étoit Normand, il avoit choisi cet homme, qui étoit de son pays, qui avoit de l'esprit et de la résolution, et qui, s'étant retiré du service, n'étoit attaché à rien.

8. Frère du marquis de Langeay, qui étoit retiré à Paris à l'Institut; il avoit peut-être souhaité de faire ce voyage, parce que son père, qui s'étoit retiré en Hollande pour la religion, y étoit mort depuis plusieurs années.

9. Frère de la Faye, capitaine au régiment des gardes; il étoit garçon d'esprit, et pouvoit se former dans ce voyage pour remplir quelque emploi dans les affaires étrangères.

chartrain étoit rompu par des raisons secrètes[1], quoiqu'il en eût donné part au Roi et à M. le Dauphin, qui l'avoient approuvé.

Ce jour-là, on reçut des lettres du duc de Vendôme dont voici la copie.

« *A Calaf, ce 16 de décembre 1711.*

« Les ennemis ont voulu tenter, le 11e de ce mois, le « secours du château de Cardone. M. de Lescheren est venu avec « trois mille hommes attaquer nos gardes; il y avoit avec lui « quatre cents mulets, chargés de toutes sortes de munitions, « qu'il vouloit faire entrer dans cette place; mais M. le comte de « Muret a marché à lui avec une partie de ses troupes, l'a atta- « qué et l'a poursuivi pendant une grande lieue. M. de Lesche- « ren s'est renfermé dans ses retranchements de Soria, après « avoir eu bien du monde tué. Notre siège va toujours son « train, mais beaucoup plus lent que je ne voudrois; cette place « a été regardée comme une mauvaise bicoque; cependant elle « se trouve très bonne et très difficile par sa situation; il est « vrai que la disette où nous sommes de toutes choses en aug- « mente fort les difficultés; j'espère malgré tout cela que nous « en viendrons à bout. »

5 janvier. — Le 5 au soir, comme le Roi ne faisoit point le festin de la veille des Rois, suivant l'ancienne coutume, M. le Dauphin donna, sur les cinq heures, un souper à Mme la Dauphine, au duc et à la duchesse de Berry et à quelques dames, pour pouvoir commencer de bonne heure le jeu de lansquenet.

On apprit le même soir que le Roi avoit donné la charge de premier président au président de Mesmes, ce qui ôtoit tout sujet de jalousie, puisqu'il étoit l'ancien des présidents à mortier, et qu'il faisoit les fonctions de sa charge depuis dix-huit mois. On apprit en même temps que le Roi avoit donné l'agrément de la charge de président à mortier du président de Mesmes au jeune Pelletier de Villeneuve, fils aîné du premier lit du premier président le Pelletier[2], qui venoit de se démettre.

1. On disoit que les enfants légitimés du Roi s'y étoient opposés pour leurs intérêts particuliers.

2. Sa mère s'appeloit Mlle de Rochambeau, fille d'un conseiller du parlement de Bretagne, de laquelle il avoit hérité de cent mille livres de rente.

6 janvier. — Le 6, au lever du Roi, le président de Mesmes fit sa révérence au Roi pour le remercier de la grâce qu'il venoit de lui faire, et en entrant au conseil, le chancelier présenta à Sa Majesté le nouveau président de Villeneuve, qui ne devoit faire les fonctions de sa charge que dans trois ans.

Le soir, on voyoit la *Gazette de Rotterdam*, qui avoit été retardée d'un ordinaire, aussi bien que les autres, et qui marquoit que, dans la Chambre haute du parlement d'Angleterre, il y avoit eu soixante seigneurs qui avoient fait une protestation contre les préliminaires de la paix; celle d'Amsterdam disoit qu'il avoit passé à la pluralité des voix dans cette Chambre, qu'on feroit une adresse à la reine pour la remercier de sa harangue, mais avec cette restriction qu'on lui représenteroit qu'on ne pouvoit faire de paix sûre ni honorable pour la nation ni pour ses alliés, tant qu'aucun prince de la maison de Bourbon seroit sur le trône d'Espagne et des Indes; que cette adresse avoit été présentée à la reine, qui y avoit répondu en peu de mots et en termes généraux; et que la Chambre basse avoit aussi fait pressentir à cette princesse qu'elle souhaitoit que la monarchie d'Espagne tombât entre les mains de l'Empereur. Les mêmes *Gazettes* portoient que ce prince avoit été couronné le 23 de décembre à Francfort avec une grande magnificence, et que tous les avis portoient que le Grand Seigneur avoit fait arrêter le Grand Vizir et saisir tous ses papiers, et qu'il faisoit espérer fortement au roi de Suède d'obliger le Czar à lui donner toutes les sûretés pour passer sur ses États; elles disoient même qu'on avoit des avis de Riga que ce prince avoit marché et étoit déjà considérablement avancé, mais que cette nouvelle méritoit confirmation.

Ce soir-là, la duchesse du Lude donna un magnifique repas à M. le Dauphin et à Mme la Dauphine, où se trouva le duc de Berry avec plusieurs dames; mais la duchesse de Berry [1] ne s'y trouva pas; ce repas ne commença qu'à dix heures, et l'on ne se retira qu'à trois heures après minuit.

7 janvier. — Le 7, après le souper du Roi, où la duchesse de Berry ne se trouva point, étant dans son lit, à ce qu'on disoit [2],

1. Il y avoit depuis peu de jours quelques nouveaux nuages dans cette cour, où il s'en élevoit assez souvent.
2. C'étoit un prétexte pour couvrir son chagrin.

pour une fluxion qu'elle avoit sur le cou, Sa Majesté mena Madame dans son cabinet, qui n'y entroit jamais après souper [1], et elle n'en sortit qu'un quart d'heure et demi après, avec un visage qui parut assez triste aux courtisans.

8 janvier. — Le 8, on apprit que Mlle de Vienne [2], femme de chambre favorite de la duchesse de Berry, avoit été exilée à trente lieues de Paris, n'ayant pu obtenir ce qu'elle avoit demandé pour toute grâce, qui étoit de se mettre dans un couvent de Paris.

9 janvier. — Le 9, on sut que, le soir précédent, on avoit eu nouvelle que les ennemis avoient secouru Cardone; qu'ils avoient forcé un quartier, qu'ils avoient pris huit pièces de canon et l'hôpital, et que le duc de Vendôme s'étoit mis à couvert de la Sègre.

10 janvier. — Le 10, on apprit que la princesse de Lambesq étoit assez mal, et même qu'elle étoit enflée, ce qui étoit dangereux après une couche. L'exil de Mlle de Vienne avoit fait connoître les orages qui étoient dans la maison de la duchesse de Berry; on murmuroit qu'elle étoit brouillée avec la duchesse d'Orléans, sa mère, que cette princesse n'étoit pas non plus contente du duc d'Orléans, son mari, que le Roi étoit entré dans tous ces démêlés, qu'il avoit fait dire à la duchesse de Berry de ne se pas présenter devant lui, qu'elle étoit malade de chagrin, gardant le lit pour une prétendue fluxion sur le cou; que Mme la Dauphine l'étoit allée voir plusieurs fois, que la duchesse de Berry étoit allée rendre visite à la duchesse d'Orléans, sa mère, laquelle l'avoit reçue très sèchement, et qu'on ne savoit pas encore à quoi tout cela aboutiroit.

Le soir, on sut que le Roi avoit donné le bâton d'exempt, qui vaquoit dans la compagnie de Noailles par l'abandonnement du baron de la Queue [3], au fils de Suzy [4], lieutenant dans la même

1. C'est-à-dire après le souper, car il n'y avoit que les enfants du Roi et quelques hommes et dames de leur suite qui fussent de ce petit particulier.

2. Elle étoit fille d'une nourrice du duc d'Orléans; et c'étoit sa disgrâce dont la duchesse de Berry voyoit les commencements, qui faisoit son chagrin, jointe avec diverses autres agitations qui étoient alors dans sa famille.

3. Gentilhomme de l'Ile-de-France, lequel, à ce qu'on disoit, avoit épousé une fille naturelle du Roi non reconnue.

4. Gentilhomme de Picardie, qui y servoit depuis quarante ans, pendant

compagnie, lequel servoit depuis cinq ans dans la première compagnie des mousquetaires de Sa Majesté, laquelle dit à son père, lorsqu'il la remercia, qu'il donnât de bonnes instructions à son fils, et qu'il en étoit plus capable que personne. C'étoit à l'ancien brigadier à avoir ce bâton, mais il s'en consola, parce qu'il avoit été donné au fils d'un homme qui étoit depuis quarante ans officier dans la compagnie.

11 janvier. — Le 11, comme M. le Dauphin alloit dîner chez la princesse de Conti [1], le Roi fit porter le dîner de son petit couvert chez la marquise de Maintenon, où il donna à dîner à Mme la Dauphine, à la marquise de Maintenon, à la comtesse de Caylus, à la marquise de Dangeau, à la marquise d'O et à la marquise de Lévis.

L'après-dînée, on sut que la duchesse de Berry, soutenue du duc d'Orléans, étoit retournée à une heure après midi voir la duchesse d'Orléans, sa mère, qu'elle avoit trouvée dans son lit; qu'elle avoit beaucoup pleuré et que ses larmes avoient touché la duchesse sa mère, laquelle en avoit aussi beaucoup versé de sa part, que cette scène avoit même attendri le duc d'Orléans, qui n'avoit pu s'empêcher de pleurer comme les autres, et qu'ensuite la duchesse de Berry avoit aussi été chez Madame, où l'on avoit beaucoup pleuré de part et d'autre.

On voyoit ce jour-là une lettre de d'Adoncourt [2], major général des troupes françoises en Espagne, par laquelle il mandoit au maréchal de Tessé que, le 20 de décembre, les ennemis étoient venus attaquer le quartier du régiment de la Couronne [3], qui étoit de deux bataillons; mais qu'après trois attaques consécutives, dans lesquelles ils avoient perdu beaucoup de monde, ils avoient été repoussés; que le comte de Muret, se doutant bien qu'ils reviendroient, avoit renforcé ce quartier de dix-huit compagnies de grenadiers ou piquets; que, le 22, les ennemis étoient revenus,

lesquels il avoit essuyé bien des tribulations, ayant toujours une peine extrême à monter de grade en grade, quoiqu'il fût très galant homme et très bon officier; il n'étoit que....

1. M. le Dauphin dînoit toujours avec Mme la Dauphine; et ce premier dîner qu'il fit chez la princesse de Conti occasionna celui que le Roi alla faire chez la marquise de Maintenon pour la première fois de sa vie.

2. Il étoit fils d'un petit officier de Madame et s'étoit poussé dans l'infanterie.

3. Dont son fils le chevalier étoit colonel.

au nombre de six mille, attaquer le même quartier, mais que tous les grenadiers et les piquets ayant pris la fuite sans tirer un coup, le régiment de la Couronne, affoibli du combat précédent, avoit été forcé avec une grande perte; que, depuis cette action, le comte de Muret avoit encore resté pendant douze heures dans la ville de Cardone, et qu'ensuite il s'étoit retiré en bon ordre au camp de Calaf, où étoit le duc de Vendôme.

Le soir, après son souper, le Roi eut encore dans son cabinet une conférence avec Madame, mais moins longue que n'avoit été la première.

12 janvier. — Le 12, on apprit, dès le matin, la mort subite d'Oudinet, garde des médailles du Roi, dont la commission dépendoit de l'abbé de Louvois, garde de la bibliothèque du Roi; aussi le vit-on arriver l'après-dînée de Paris en diligence pour recevoir sur cela les ordres de Sa Majesté. On sut aussi que la jeune maréchale d'Estrées avoit la rougeole à Paris, où elle étoit depuis quelque temps.

Le soir, la duchesse de Berry se trouva chez la marquise de Maintenon quand le Roi y entra revenant de Trianon, où il avoit été se promener; on ne sut pas ce qui s'étoit passé dans cette secrète entrevue, mais cette princesse sortit de l'appartement tout en larmes, et, selon les apparences, elle ne se souvint pas qu'elle avoit laissé ses dames et tous ses gens à la porte de derrière du même appartement par laquelle elle y étoit entrée, car elle sortit par la porte qui regarde l'appartement du Roi, et ainsi, comme tout le monde avoit déjà pris son parti depuis que le Roi étoit entré chez la marquise de Maintenon, elle ne trouva plus personne dans le vestibule que la sentinelle des gardes du corps, et elle auroit été fort embarrassée de sa personne, si un homme de la cour [1], qui s'étoit amusé un moment dans l'antichambre de la marquise de Maintenon, ne l'avoit reconnue quand elle l'avoit traversée se cachant le visage, ne l'avoit suivie et ne lui avoit offert la main, lui faisant traverser le palier du degré et une partie de la salle des gardes de Mme la Dauphine, où son écuyer et ses flambeaux vinrent au-devant d'elle, et où cet homme la laissa, après qu'elle l'eut remercié de son honnêteté.

13 janvier. — Le 13, on apprit, par les gens qui venoient de

1. C'étoit l'auteur de ces *Mémoires*.

Paris, que Mlle de Vienne avoit obtenu, par grâce, qu'elle pourroit rester douze jours à Paris pour achever son mariage avec un lieutenant-colonel natif d'Auvergne, auquel elle apportoit quarante mille écus en mariage, et qui devoit l'emmener en son pays aussitôt qu'ils seroient mariés.

14 janvier. — Le 14, on sut que le mariage du marquis de Nonant [1] étoit résolu avec Mlle de la Ravoye [2], qui lui apportoit quatre cent cinquante mille livres.

15 janvier. — Le 15, on ne parloit d'autre chose que d'un voyage prétendu que le Roi devoit faire à Marly, où l'on disoit que le Roi devoit aller le 18 pour y rester jusqu'à la veille de la Chandeleur; mais, quoique le Roi en eût dit quelque chose aux gens qui avoient l'honneur d'être avec lui à Marly le jour précédent, il paroissoit encore vouloir voir le temps qu'il feroit pour sa déterminer.

16 janvier. — Le 16, on disoit que les plénipotentiaires avoient été reçus dans toutes les places avec toutes sortes d'honneurs, que néanmoins on ne leur en avoit rendu aucun dans une place dont la garnison étoit des troupes de l'Empereur, mais que, le lendemain, il étoit arrivé des ordres de leur rendre partout ceux qui leur étoient dus. Ce jour-là, la *Gazette de Hollande* disoit que le prince Eugène étoit à la rade, attendant le vent pour passer en Angleterre, suivant l'ordre précis qu'il en avoit reçu de l'Empereur, qui l'avoit chargé de dire de sa part à la reine, comme il avoit déjà fait aux États-Généraux, qu'il ne savoit pas pourquoi l'on disoit qu'il ne vouloit point envoyer au congrès; qu'il désiroit la paix autant que personne, mais qu'il vouloit qu'on la fît sûre, stable et honorable pour les alliés.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour passer à l'appartement de la marquise de Maintenon, la duchesse du Lude, suivie de la marquise de Croissy [3], de la marquise de Torcy [4] et de la comtesse de Bouzols [5], lui présenta la nouvelle comtesse de

1. Gentilhomme de condition du Maine, et très riche, qui s'appeloit en son nom du Plessis-Châtillon; il étoit colonel du régiment de Provence et brigadier, et depuis longtemps prisonnier.

2. Fille d'un homme d'affaires, qui étoit mort trésorier de la marine.

3. Veuve du marquis de Croissy, ministre et secrétaire d'État, mère du nouveau marié.

4. Belle-sœur du nouveau marié.

5. Sœur du nouveau marié.

Croissy. On sut alors que le duc de Chevreuse étoit assez mal d'une espèce de goutte remontée dans l'estomac.

17 janvier. — Le 17, on sut que le Roi avoit donné la commission de garde des médailles à Simon, qui étoit de l'Académie royale des sciences, et de tout temps attaché au Pellétier de Souzy [1]. Le même matin, le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage du marquis de Nonant.

On apprit aussi qu'il étoit arrivé le soir précédent un courrier du marquis de Torcy, qui étoit resté à l'armée du duc de Vendôme pour apporter la nouvelle de la prise de Cardone, par lequel on avoit appris que, si ce château n'avoit pas été secouru le 22, il se seroit rendu au plus tard le 23 [2], les assiégés n'ayant plus aucunes munitions; que, lorsque le duc de Vendôme avoit décampé de Calaf, les ennemis avoient attaqué son arrière-garde, laquelle s'étoit bravement défendue sans recevoir aucun échec; qu'on disoit que le comte de Staremberg y avoit été blessé, et que son neveu y avoit été tué; que le duc de Vendôme avoit séparé son armée et l'avoit mise dans de bons quartiers à couvert de la Sègre, et qu'il devoit être allé à Madrid.

Le même jour, le bruit couroit que trois des membres de la Chambre basse du parlement d'Angleterre avoient levé le masque contre le duc de Marlborough, l'accusant de malversation et prétendant prouver par écrit qu'il étoit l'auteur de la conspiration contre la reine et contre le gouvernement, qui devoit s'exécuter le jour de la fête de la reine Elisabeth, et qui avoit été déconcertée; mais on disoit en même temps, à Saint-Germain, que les seigneurs de la Chambre haute faisoient rage pour les whigs.

On eut ce jour-là des nouvelles des plénipotentiaires de Mons, où ils avoient été reçus avec toutes sortes d'honneurs, et dont le gouverneur les avoit logés tous trois chez lui. On disoit aussi que le comte de Riants [3] avoit vendu la compagnie des chevau-légers de Berry au comte de Crécy [4], sous-lieutenant des gendarmes de Berry, qui avoit vendu sa sous-lieutenance à Plumarais [5], enseigne des gendarmes d'Anjou.

1. Il avoit été précepteur de son fils et ensuite son secrétaire.
2. Faux.
3. Gentilhomme du Perche; il étoit estropié des deux mains.
4. Gentilhomme du Vexin.
5. Gentilhomme de Basse-Normandie, dont le père s'appeloit Courcy, et qui étoit extrêmement jeune.

18 janvier. — Le 18, le Roi partit de Versailles sur le midi pour aller courre le cerf dans le parc de Marly, et, après avoir pris son cerf, vint s'établir à Marly pour jusqu'à la veille de la Chandeleur. Le soir, Mme la Dauphine y arriva avec une grosse fluxion sur la joue et sur les dents, qui lui causoit beaucoup de douleur et même la fièvre, ce qui fit résoudre les médecins à la faire saigner le lendemain.

On apprit ce jour-là que trois cents chevaux des ennemis ayant attaqué, entre Péronne et Cambrai, cinquante maîtres qui escortoient quarante charretées de foin, les avoient battus facilement et avoient brûlé le foin.

19 janvier. — Le 19, on sut que Mme la Dauphine n'avoit point été saignée; elle mangea un peu à dîner, et, le soir, elle se leva pour jouer au lansquenet, quoiqu'elle eût encore la joue fort enflée.

On sut ce jour-là qu'il étoit arrivé le soir précédent un courrier du marquis de Torcy, qui avoit laissé les plénipotentiaires à Anvers, ayant reçu partout les honneurs qui leur étoient dus.

On apprit aussi que la comtesse de Mortagne [1] étoit morte à Paris après une très longue maladie, et que le Roi avoit donné quinze cents livres de pension [2] à la famille de défunt Ondinet, qui en avoit un extrême besoin. Le même jour, on apprit que le marquis de Rasilly, qui s'étoit déjà fait saigner à Versailles pour un mal de côté, étant venu à Marly, son mal s'étoit déclaré pour une pleurésie dont il étoit fort pressé.

20 janvier. — Le 20, on disoit que son mal avoit encore augmenté, malgré toutes les saignées qu'on lui avoit faites coup sur coup.

21 janvier. — Le 21, on soutenoit que le voyage du prince Eugène en Angleterre ne feroit aucun tort à la paix, et que le comte de Strafford avoit parié qu'elle seroit faite dans le mois d'avril.

22 janvier. — Le 22, on parloit du grand nombre d'oppositions qu'il y avoit à la vente de la charge de président à mortier du président de Mesmes, et l'on disoit qu'encore que ses provi-

1. Elle étoit de Normandie, de la maison de Montgommery, et avoit épousé en premières noces le comte de Quintin, fils du marquis de la Moussaye, seigneur de Bretagne.

2. C'est-à-dire continué la même pension que le défunt avoit.

sions de premier président fussent scellées, il ne vouloit point se faire recevoir qu'il n'eût fait lever toutes ces oppositions, prétendant que sa mère étant la première créancière de feu son père pour sa dot, et ne s'étant obligée à aucune de ses dettes, lui qui exerçoit les droits de sa mère étoit aussi le premier créancier de son père sur sa charge, et devoit en absorber le prix pour la restitution de la dot de sa mère, qui avoit été très considérable, au préjudice de tous les opposants, qui n'étoient que créanciers de son père, et postérieurs au contrat de mariage de sa mère. On sut ce jour-là que le duc de Chevreuse étoit hors d'affaire.

On parloit le même jour, et avec beaucoup de raison, de la libéralité de M. le Dauphin, lequel, après que le partage des pierreries de feu Monseigneur avoit été fait, avoit donné à Dumont, gouverneur de Meudon, le beau diamant que feu Monseigneur portoit à son doigt, et, sur ce que Mme la Dauphine lui avoit dit qu'il auroit pu lui en donner un autre et garder celui-là parce que Monseigneur l'avoit porté, lui avoit répondu sans hésiter : « *C'est à cause de cela que je le lui donne* ». Il n'en avoit pas usé moins généreusement envers Lacroix, homme d'affaires, lequel avoit prêté de l'argent à Monseigneur sans en vouloir tirer d'intérêt; car, après lui avoir fait rendre son principal avec les intérêts, il lui avoit donné un très beau diamant, comme Monseigneur avoit résolu de le faire.

23-24 janvier. — Le 23, on apprit que le marquis de Rasilly, qui avoit reçu le viatique, se portoit un peu mieux, et qu'on avoit fait à Paris une assez grande opération au comte de Lignières [1], pour un abcès qu'il avoit depuis quinze jours sous le bras gauche, assez près de l'aisselle. On sut aussi que la duchesse de Berry avoit déjà eu deux accès de fièvre double-tierce; mais, le lendemain on la vit aller à la messe avec un très bon visage.

Ce jour-là, la *Gazette de France* étoit assez fertile en nouvelles, contre son ordinaire; elle marquoit plusieurs choses dans l'article de Londres, qui pouvoient donner une idée de l'état où se trouvoient les choses dans ce pays orageux; c'est pourquoi on a jugé à propos d'en mettre ici un extrait, laissant beaucoup de

1. Dernier des enfants du ministre et secrétaire d'État et contrôleur général Colbert, et gendre du marquis de Sourches, grand prévôt de France.

choses qui ne laissoient pas de faire voir aussi les agitations de la cour d'Angleterre et de l'État, mais qui avoient été trop longues à copier.

Extrait de l'article de Londres du 8 de janvier 1712.

« La Chambre des communes a fait un acte pour conserver la religion anglicane et l'a envoyé à la Chambre haute, qui l'a approuvé. Les seigneurs ont jugé que le duc d'Hamilton n'auroit point comme pair d'Angleterre la séance qu'il prétendoit comme duc de Brandon, sur l'exemple du duc de Queensbury, qui, ayant été fait duc de Douvres depuis le traité d'Union, avoit joui paisiblement jusqu'à sa mort de la séance comme pair d'Angleterre. Les seigneurs ont proposé un acte pour révoquer celui qui avoit accordé la naturalité généralement à tous les protestants étrangers. L'acte pour la conservation de la religion anglicane porte, entre autres choses, que tous ceux qui n'en feront pas profession seront exclus de tous emplois lucratifs, et des gages et pensions dépendant de la couronne, comme aussi des gouvernements des places et provinces; et l'on dit que, depuis qu'il a été approuvé, plusieurs presbytériens ont embrassé la religion anglicane. Le comte de Nottingham a proposé à la Chambre haute de présenter une adresse à la reine, pour la prier de faire mettre dans les instructions de ses plénipotentiaires de convenir avec ceux des alliés de la forme de dresser le traité de paix, de manière qu'ils pussent avoir toute satisfaction sur leurs droits, et que le prince d'Hanovre fût reconnu prince du sang et premier pair de la Grande-Bretagne ; le comte d'Anglesey et plusieurs autres s'y sont opposés, disant que c'étoit entreprendre sur les prérogatives de la reine; cependant il a passé à la pluralité des voix que cette adresse seroit présentée, elle l'a été, et la reine a répondu qu'elle y répondroit quand les seigneurs seroient rassemblés. On a présenté à la Chambre des communes les dépositions de divers particuliers touchant les sommes reçues par milord Marlborough, le sieur Adam Cardonel, son secrétaire, le sieur Walpole, le chevalier d'Alrymple et autres personnes, et on doit examiner à fond cette affaire, dont milord Marlborough prétend se justifier. »

24 janvier. — Le 24 au matin, on croyoit que le marquis de

Rasilly se portoit mieux, et sa famille commençoit d'avoir quelque espérance, mais, l'après-dînée, son redoublement le prit, et on commença à en désespérer.

On disoit ce jour-là qu'on avoit eu des nouvelles des plénipotentiaires de France, qui étoient le 18 à Rotterdam, et qui mandoient que les chemins de Gorckum à Utrecht étoient si mauvais qu'ils avoient pris le parti d'envoyer chercher un yacht pour aller par eau jusqu'à l'embouchure du vieux Rhin dans le Leck.

Le même jour, on faisoit grand bruit à Marly de l'article de la *Gazette de Hollande* de Londres, du 12, et comme, dans cet article, il y avoit plusieurs choses qui faisoient connoître les brouilleries d'Angleterre qui avoient rapport à la paix, on a jugé à propos d'en mettre ici un extrait.

Extrait de l'article de Londres du 12 de janvier 1712.

« La reine a créé dix nouveaux pairs de la Grande-Bretagne, savoir : M. Hay, sous le titre de baron Hay de Bedwarton; le vicomte Windsor au royaume d'Irlande, sous le titre de baron de Monjoy, de l'île de Wight; M. Paget, sous le titre de baron de Burton; le chevalier Mansel, sous le titre de baron Mansel de Margam; le chevalier de Villougby, sous le titre de baron de Middleton; le chevalier Trevor, lord-chef de justice, sous le titre de Trevor de Bronham; M. Granville de Stow, sous le titre de baron Landsdowne de Bidford; M. Massam, sous le titre de baron Massam d'Oates; M. Foley de Witley, sous le titre de baron Foley de Kidlerminster, et M. Bathurst, de Barlesdam, sous le titre de baron Bathurst. Outre ces dix pairs, le lord Bruet, fils du comte d'Ailesbury, et le lord Compton, fils du comte de Nordthampton, ont été appelés à la Chambre des pairs en vertu d'un mandement de Sa Majesté. On avoit résolu d'élever à la même dignité le chevalier Mileswarton, mais il l'a refusée. Il y a d'autres changements à la cour, dont on ne sera pleinement éclairei que dans quelques jours. Le duc de Sommerset, ayant su qu'on devoit disposer de sa charge de grand écuyer en faveur du duc de Beaufort, s'est retiré à sa maison de Petworth, et comme il a souhaité que la duchesse, son épouse, se retire aussi de la cour, cette dame s'y rendit il y a quelques jours pour se démettre de sa place de dame d'honneur; mais la reine étant

indisposée, elle ne voulut pas prendre congé de Sa Majesté jusqu'à ce que sa santé fût entièrement rétablie. Milord de Marlborough a été démis de ses charges, la reine lui fit savoir hier par une lettre qu'elle n'avoit plus besoin de ses services dans tous ses emplois, et on assure que Sa Majesté a disposé du généralat et du premier régiment de ses gardes, qu'il commandoit, en faveur du duc d'Ormond, et de la charge de grand maître d'artillerie en faveur du comte de Rivers; que le duc de Shrewsbury sera vice-roi d'Irlande à la place du duc d'Ormond; la duchesse d'Ormond première dame d'honneur, à la place de la duchesse de Sommerset, et l'on parle encore de quelques autres changements. On dit que la compagnie des gardes du corps qu'avoit le duc d'Ormont sera donnée au duc de Beaufort, outre celle de grand écuyer, et que le comte de Portland sera démis, s'il ne l'est déjà, de la place de capitaine d'une compagnie des gardes du corps; mais on ne dit pas en faveur de qui Sa Majesté en disposera, car il faut qu'on lui rembourse la somme de quatorze mille livres sterling pour le prix de cette charge.

« On a reçu avis que le général Nicolson, qui s'étoit avancé avec des troupes pour attaquer Québec, ayant été averti du malheur arrivé à notre flotte dans la rivière de Saint-Laurent, s'étoit retiré avec ses troupes vers la Nouvelle-Angleterre, où il étoit heureusement arrivé. »

25 janvier. — Le 25, sur les deux heures après midi, le marquis de Rasilly mourut et fut regretté de tout le monde, étant un homme véritablement vertueux de toutes manières. Peu de temps après, ses cinq enfants vinrent se jeter aux pieds du Roi dans son cabinet, et Sa Majesté les reçut avec beaucoup de marques de bonté; ils allèrent ensuite saluer M. le Dauphin et Mme la Dauphine, le duc de Berry et la duchesse de Berry, qui leur témoignèrent tous s'intéresser sensiblement à la perte qu'ils venoient de faire. Mais cette pauvre famille tomboit de bien haut, car la charge de premier écuyer du duc de Berry valoit trente mille livres de rente, et avoit droit de prétendre au cordon de l'Ordre du Saint-Esprit, et les appointements de sous-gouverneur des princes alloient encore à sept mille cinq cents livres. Le soir, le duc de Beauvillier parla fortement au Roi et au duc de Berry en faveur des enfants, car le Roi, par la mort du défunt pouvoit disposer de la lieutenance

générale de Touraine, sur laquelle néanmoins il avoit déjà donné cent mille livres de brevet de retenue, et le duc de Berry avoit à sa nomination la charge de premier écuyer, qui alloit avoir bien des prétendants.

26 janvier. — Le 26, on sut que le duc de Berry l'avoit donnée au comte de Sainte-Maure [1], à condition de donner quarante mille écus aux enfants du défunt, de laquelle somme tout entière il lui avoit donné un brevet de retenue [2]; mais ces bienfaits n'étoient pas capables de rétablir sa santé, ruinée depuis tant d'années, et même il n'étoit pas sorti de son lit depuis que le Roi étoit arrivé à Marly.

Ce jour-là, on reçut des lettres du duc de Vendôme d'une date très ancienne, puisqu'elles étoient du 1er du mois qui couroit; mais on n'a pas laissé de juger à propos de les mettre en cet endroit, parce qu'elles faisoient voir la fausseté des bruits qui avoient couru quelque temps auparavant.

« *A Balaguer, le 1er de janvier 1712.*

« Vous avez appris sans doute par l'ordinaire dernier la levée « du siège de Cardone; pour moi j'en étois si outré, que je « n'eus pas la force d'en rien écrire; la terreur qui se mit parmi « les troupes en a été uniquement la cause, car elles ont laissé « passer le secours des ennemis sans tirer presque un coup de « fusil, après les avoir repoussés la veille avec perte de plus de « mille hommes, et ayant été fortifiées, depuis cette action, par « vingt compagnies de grenadiers, que M. de Muret y avoit « menées. Nos troupes se retirèrent de devant Cardone avec tout « l'ordre qu'on peut souhaiter, et revinrent rejoindre l'armée. « Pour moi, après cet événement, je ne songeai plus qu'à rame- « ner les troupes dans leurs quartiers; je décampai, pour cet « effet, du bord du ruisseau de Prats del Rey pour venir me « mettre en bataille sur la hauteur de Calaf, qui n'est qu'à une « portée de canon du camp des ennemis; mais le mouvement

1. L'un des premiers menins de défunt Monseigneur, qui avoit passé au service de M. le Dauphin. Le duc de Berry pouvoit bien avoir de tout temps de l'inclination pour lui, l'ayant vu une espèce de favori auprès de son père, mais le duc d'Antin, son parent par sa femme, ne nuisit pas à lui faire obtenir cette grâce.

2. Faux.

« que je fis ne put obliger les ennemis à faire sortir un seul « homme de leurs retranchements. Je n'aurois pas été fâché « qu'il leur eût pris envie de me suivre, et je m'étois disposé à « les bien recevoir. Je fus vingt-quatre heures en bataille, et, « le 26, je me mis en marche à deux heures de jour pour « venir camper à Guisona, d'où je me suis rendu ici à petites « journées. La plus grande partie des troupes est déjà partie « pour se rendre dans ses quartiers, et dès que j'aurai achevé « mes arrangements, je me rendrai à Madrid pour travailler aux « dispositions de la campagne prochaine. »

On eut nouvelle le même jour, par la *Gazette de Hollande*, que les plénipotentiaires de France étoient arrivés le 19 au matin à Utrecht; qu'aussitôt les plénipotentiaires d'Angleterre étoient venus les visiter [1], et que, l'après-dînée, ils étoient allés leur rendre leur visite; et que les plénipotentiaires de France avoient été complimentés par cinq des principaux magistrats de la ville. La même *Gazette* marquoit que l'Empereur avoit déclaré qu'il enverroit aussi les siens au congrès, que le Grand Vizir avoit été certainement déposé et mis en prison dans le sérail d'Andrinople, que l'aga des Janissaires avoit été fait Grand Vizir à sa place, et que tout cela étoit une suite d'un entretien que le Grand Seigneur avoit eu avec le kan des Tartares dans une promenade à cheval qu'il avoit faite.

Le bruit couroit le même jour que la reine Anne avoit congédié sa flotte, ayant fait dire aux officiers et autres gens intéressés que, s'il leur étoit dû de l'argent, ils n'avoient qu'à le venir toucher et qu'il étoit tout prêt; et qu'après ces payements faits, elle remettroit une autre flotte sur pied, dont les officiers lui seroient agréables.

On disoit encore que le prince Eugène, ayant fait voile des côtes de Hollande le 10, après avoir été refusé quelque temps par les vents, étoit enfin arrivé en Angleterre, et qu'aussitôt que la reine en avoit eu avis, elle avoit envoyé au-devant de lui un milord pour lui dire de sa part que, s'il ne venoit que pour lui faire un compliment, il seroit le bienvenu, mais que, s'il venoit pour lui parler d'affaires, il n'avoit qu'à s'en aller à Utrecht, où

1. Cette démarche seule étoit capable de faire connoître aux alliés que les Anglois avoient de grandes mesures avec la France.

il apprendroit toutes ses intentions. On prétendoit aussi qu'il avoit eu la précaution d'avoir deux lettres de l'Empereur, l'une fulminante, pour la donner à la reine en cas qu'elle lui parût mollir sur ses projets, l'autre soumise et dans laquelle l'Empereur se soumettoit à tout ce qu'elle pourroit désirer, même contre ses intérêts, s'il la trouvoit ferme dans ses résolutions. On ajoutoit que la favorite de la reine, de femme de chambre étoit devenue dame, et que son mari étoit un des douze pairs que la reine avoit créés de nouveau. D'ailleurs les avis d'Angleterre et de Hollande sembloient faire croire que la reine vouloit proroger son parlement, et que les accusateurs de milord Marlborough se multiplioient tous les jours.

Au reste Mme la Dauphine avoit paru d'une si grande gaieté tous ces jours-là, que les courtisans, qui ne voyoient point de cause apparente de cette gaieté, s'étoient mis en tête qu'il falloit que la paix fût faite avec le duc de Savoie, et prétendoient même qu'on avoit entendu quelques paroles entrecoupées de cette princesse parlant au marquis de Torcy, qui sembloient avoir relation à cela.

Le soir, on sut que le marquis de Gondrin ayant une grosse fièvre avec beaucoup de rougeurs sur le corps, le duc d'Antin, son père, l'avoit sur-le-champ fait transporter à Versailles, et n'avoit pas même voulu qu'il se mît dans son appartement du château [1].

27 janvier. — Le 27, on apprit que le Roi avoit donné la lieutenance générale de Touraine au marquis de Rasilly [2], à condition de tenir compte à ses frères et sœurs de leur part du brevet de retenue, qui étoit conçu tout simplement pour la famille. Le même jour, comme le Roi sortant de dîner entroit dans son cabinet, le comte de Sainte-Maure lui fit la révérence, et lui rendit grâces de ce qu'il lui avoit donné son agrément pour la charge de premier écuyer du duc de Berry: mais il avoit un véritable visage de déterré, et, en effet, au sortir du château de Marly, il partit pour s'aller mettre dans son lit à Versailles. On sut ce jour-là que la duchesse de Berry avoit encore la fièvre.

1. C'étoit l'appartement de sa femme comme dame du palais.
2. C'étoit l'aîné des frères, lequel étoit colonel d'un petit régiment d'infanterie.

28 janvier. — Le 28, on apprit que la seconde fille du marquis de Vibraye[1], qui étoit très mariable, étoit morte à Paris d'une maladie de venin. On disoit aussi que le marquis de Vignaux étoit à l'extrémité d'une pleurésie, ayant déjà été saigné trois fois du bras et deux fois du pied. On sut encore que la maladie du marquis de Gondrin étoit déclarée, que c'étoit certainement la rougeole, qu'il avoit été saigné trois fois et se portoit un peu mieux, et que la marquise, sa femme, s'étoit enfermée avec lui, quoiqu'elle fût grosse de trois mois. On disoit encore que le marquis de Brosses[2] épousoit une des filles de Rouillé, des postes, qui lui apportoit cinq cent mille livres en argent comptant. Le soir, la marquise d'Urfé[3], étant à table avec le Roi, se trouva si mal, qu'elle fut obligée de sortir de table, et qu'elle eut bien de la peine à regagner son appartement.

29 janvier. — Le 29 au matin, on apprit que la chancelière, qui étoit revenue le soir précédent de Pontchartrain, où elle avoit laissé son mari, s'étoit trouvée mal toute la nuit, et que, voulant se lever sur les neuf heures, il lui avoit pris une si forte vapeur, qu'elle étoit tombée sur le nez, et qu'elle seroit morte dans cet état, si on ne lui avoit sur-le-champ amené un chirurgien, qui l'avoit saignée, et aussitôt elle s'étoit trouvée soulagée; de sorte que, quand le chancelier et le comte de Pontchartrain, qu'on avoit envoyé avertir en diligence, l'un à Pontchartrain et l'autre à Marly, étoient arrivés, ils l'avoient trouvée en assez bon état.

Ce jour-là, ceux qui revinrent de Paris après le dîner apportèrent que le marquis de Vignaux étoit encore plus mal, et qu'on lui alloit porter le viatique quand ils avoient passé chez lui.

30 janvier. — Le 30, on disoit le matin que son mal étoit encore augmenté, et on eut nouvelle que l'évêque du Mans[4] étoit mort. On vit ce matin-là à Marly d'Aubigny, écuyer de la princesse des Ursins, qui étoit venu pour se charger des pier-

1. Gentilhomme du Maine, lieutenant général des armées du Roi, lequel n'avoit qu'une autre fille avec celle-là; sa femme étoit fille du marquis de Grignan, de son mariage avec Mlle de Rambouillet.

2. Gentilhomme de Picardie qui avoit un petit régiment de cavalerie.

3. Dame d'honneur de la princesse de Conti, fille du Roi.

4. Il s'appeloit de son nom Louis de la Vergne de Tressan, et c'étoit un gentilhomme de Languedoc; il avoit d'abord été évêque de Vabres, étant premier aumônier de feu Monsieur, frère du Roi.

reries de défunt Monseigneur qui étoient tombées dans le partage du roi d'Espagne; il devoit partir au premier jour pour les lui porter, et revenir ensuite pour quérir les meubles. Il arriva ce jour-là un grand accident au duc de Bourbon; ce prince étant à une battue avec M. le Dauphin, le duc de Berry [1] et plusieurs personnes de leur suite, fut atteint d'une dragée dans l'œil droit, qui le perça de telle manière qu'on ne put connoître ce qu'elle étoit devenue; en même temps, on le mit en carrosse, et on disoit qu'il avoit eu envie de vomir; on le ramena à Marly, où le Roi, qui étoit dans ses jardins à se promener, reçut aussitôt l'avis de cet accident par le marquis d'O, qui revenoit de la chasse; le Roi, en même temps, alla voir le prince blessé; on courut après la duchesse de Bourbon, qui venoit de partir pour Paris, et elle revint sur-le-champ; on pansa le prince, mais Maréchal ne put rien dire de sa blessure, parce qu'on ne voyoit que l'entrée du plomb et que, dans cette partie, on ne peut pas faire d'ouverture, et tout ce qu'on put faire, après l'avoir pansé, fut de le saigner deux fois.

On sut aussi que la fièvre ayant repris à la duchesse de Berry le jour précédent à sept heures du soir, elle l'avoit encore à cinq heures après midi, quoiqu'elle eût commencé à prendre du quinquina. On apprit le même jour que le comte d'Hautefort [2], sous-lieutenant de la compagnie des mousquetaires du Roi, étoit extrêmement malade à Paris d'une colique.

31 janvier. — Le 31, Saint-Yves [3], fameux oculiste de Paris, étant arrivé, et ayant vu la plaie du duc de Bourbon, dit nettement qu'il n'en pouvoit pas dire son sentiment que dans vingt jours, et s'opposa fortement à ce qu'on le transportât à Versailles, comme on avoit envie de le faire, et il fut seulement résolu qu'on le saigneroit encore. On disoit aussi que la chancelière avoit encore un peu de fièvre, et que le marquis de Vignaux étoit considérablement mieux.

L'après-dînée, le Roi, s'étant allé promener dans ses jardins

1. Ce fut lui qui tira le coup.

2. Gentilhomme de Limousin, de la même maison que le marquis d'Hautefort, lieutenant général; il étoit brigadier de cavalerie et très galant homme.

3. Il avoit été frère de la Mission, faisant la fonction d'apothicaire à Saint-Lazare, et avoit depuis quitté la barbe en pointe et le petit collet.

à son ordinaire, alla encore voir le duc de Bourbon, et resta un quart d'heure assis dans la ruelle de son lit avec la duchesse sa mère et les deux princesses ses sœurs, qui devoient toutes rester auprès du prince blessé, et plusieurs dames pour leur tenir compagnie ; ensuite de quoi le Roi, ayant encore fait un tour de promenade et retournant vers le château, aperçut la princesse de Condé, qui arrivoit avec Mlle de Clermont [1], sa petite-fille, et lui cria qu'il la prioit de l'attendre ; en même temps il descendit de son petit chariot, monta par un degré qui communiquoit à l'allée où étoit le pavillon dans lequel le duc de Bourbon étoit logé, et après avoir fait bien des honnêtetés à la princesse de Condé sur l'accident de son petit-fils, il continua sa promenade jusqu'à ce qu'il se retirât au château. On sut ce jour-là que la duchesse de Berry avoit encore un peu de fièvre.

FÉVRIER 1712

1er février. — Le 1er de février au matin, on disoit que le duc de Bourbon avoit eu la fièvre toute la nuit, mais qu'il étoit alors fort tranquille, et qu'il commençoit à ouvrir son œil. Le même matin, la duchesse de Berry, qui n'avoit plus de fièvre, partit pour se rendre à Versailles, où le Roi devoit l'après-dînée retourner pour s'y établir jusqu'après Pâques, à ce que l'on disoit. L'après-dînée, Sa Majesté alla encore voir le duc de Bourbon, et l'on sut que la princesse de Condé ne viendroit pas s'établir à Marly, comme on l'avoit cru, et qu'elle resteroit à Versailles pour aller à Marly de temps en temps.

Sur les cinq heures du soir, le Roi arriva à Versailles, où il trouva une très grosse cour. En y arrivant, on apprit que le marquis de Gondrin avoit été à la mort pendant trente-six heures, qu'ensuite il avoit été mieux, mais que la fièvre continue l'avoit repris avec des redoublements, et qu'il étoit assez mal.

2 février. — Le 2 au matin, le président de Mesmes prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi, dans son cabinet, pour la charge de premier président du parlement de Paris. Le même matin, on apprit que le comte d'Hautefort, sous-lieute-

1. Quatrième fille de la duchesse de Bourbon, qui étoit fort belle.

nant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi, étoit mort à Paris de sa colique.

A onze heures, le Roi commença la marche de l'Ordre du Saint-Esprit pour aller à sa chapelle, et il s'y trouva plus de chevaliers qu'à la marche du premier jour de l'an; ensuite se fit la procession de la Chandeleur autour de la cour du château; le Roi entendit la grand'messe, qui fut célébrée par un prêtre de sa musique [1], et après la messe, il s'en retourna en cérémonie jusqu'à son cabinet, suivant le cérémonial ordinaire.

L'après-dînée, le Roi entendit le premier sermon du P. Canappeville [2], jésuite, qui devoit prêcher le carême, et ensuite les vêpres et le salut. On disoit ce soir-là que le marquis de Vignaux étoit à l'extrémité.

3 février. — Le 3, on apprit sa mort, et que le Roi avoit conservé à sa mère la pension de deux mille livres qu'elle avoit bien voulu lui céder avec l'agrément du Roi, à condition qu'il lui feroit sur ses biens une pension de pareille somme pendant sa vie.

Ce matin-là, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on sut que le marquis de Gondrin étoit à l'extrémité, et qu'on lui avoit porté le viatique, et qu'on avoit transporté la marquise sa femme à l'hôtel de la Vallière, ne voulant pas la ramener à son appartement du château. On eut aussi nouvelle que le duc de Bourbon avoit une grosse fièvre, et qu'il sentoit une grande douleur dans un côté de la tête opposé à celui de sa blessure; mais, le soir, on en eut de meilleures par les gens qui le virent avec le prince de Condé, et l'on sut qu'il étoit considérablement mieux.

Le même soir, arriva à Versailles le premier courrier dépêché par les plénipotentiaires de France depuis l'ouverture des conférences, mais on ne sut point encore ce qu'il avoit apporté.

4 février. — Le 4 au matin, on apprit que le duc et la duchesse d'Antin étoient partis pour s'éloigner de Versailles, n'ayant plus d'espérance pour la vie du marquis de Gondrin,

1. Parce qu'il n'y avoit point de commandeur de l'Ordre en état de la pouvoir chanter, l'abbé d'Estrées, qui en auroit seul été capable en l'absence de l'évêque de Metz, étant attaqué depuis trois mois d'un violent mal de poitrine.

2. Il étoit frère d'un conseiller du parlement de Rouen.

leur fils, lequel ensuite on avoit encore saigné du pied pendant la nuit, et auquel on avoit donné le matin une troisième fois de l'émétique, qui lui avoit fait un grand effet. On sut en même temps que la marquise sa femme s'étoit blessée.

Le même matin, le Roi fit arrêter Lacroix, le fameux partisan, et son fils, faisant conduire le premier à la Bastille, et le second au For-l'Evêque.

L'après-dînée, on disoit que la connoissance étoit revenue au marquis de Gondrin, qu'il avoit dormi trois heures de suite, et cela commençoit à donner quelque lueur d'espérance.

Comme on s'étoit imaginé que le Roi vouloit faire un changement considérable dans les officiers de ses deux compagnies de mousquetaires, on voyoit alors à la cour une foule de gens qui s'empressoient à demander les charges qui y devoient vaquer, des lieutenants généraux, des maréchaux de camp, des brigadiers, qui prétendoient à la sous-lieutenance, des colonels, des exempts des gardes du corps, des capitaines de dragons et de cavalerie et beaucoup d'autres gens, qui demandoient les charges subalternes.

L'après-dînée, le Roi, étant allé à Marly se promener, alla rendre visite au duc de Bourbon, et l'on disoit que le globe de son œil se grossissoit beaucoup.

5 février. — Le 5, on apprit que la princesse de Conti [1] avoit déjà eu deux accès de fièvre tierce, et qu'elle avoit été saignée. On sut aussi que le marquis de Gondrin étoit mort la nuit précédente, et il fut universellement regretté des grands et des petits; et que la marquise sa femme étoit en travail d'enfant, et qu'on appréhendoit beaucoup pour sa vie.

On apprit encore le même jour qu'il étoit arrivé un nouveau courrier d'Utrecht, par lequel on avoit su que la reine Anne avoit rappelé Cadogan, le bras droit de milord Marlborough; que les conférences pour la paix générale devoient commencer pour le 23 de janvier; que, le 28, on avoit réglé toute la police du dedans et du dehors, les séances des ministres, les passeports et vu tous les pouvoirs.

On sut aussi se jour-là que la marquise de Chaumont [2] alloit

1. C'étoit la fille du Roi.

2. Fille aînée de la marquise de Jussac, qui avoit épousé en premières noces le marquis de Chaumont, gentilhomme de Picardie et colonel d'un régiment d'infanterie, qui avoit été tué en Italie.

épouser le marquis de Conflans[1], second frère du marquis d'Armentières, son beau-frère.

6 février. — Le 6 au matin, on apprit que Mme la Dauphine avoit eu la fièvre toute la nuit, peut-être pour avoir mangé le jour précédent quelques ragoûts à l'italienne qui lui étoient demeurés sur l'estomac. On vit aussi le duc de Noailles, qui étoit revenu de Petit-Bourg, où il étoit allé annoncer au duc d'Antin la cruelle nouvelle de la mort de son fils, la famille n'ayant jugé personne plus capable que lui d'une si désagréable commission. Le même matin, les députés des Etats d'Artois vinrent présenter leurs cahiers au Roi, et ce fut l'évêque de Saint-Omer[2] qui porta la parole.

Ce jour-là, la marquise de Gondrin n'étoit point encore accouchée et l'on continuoit à dire qu'elle étoit en grand danger.

7 février. — Le 7 au matin, on apprit que Mme la Dauphine avoit encore eu la fièvre toute la nuit, mais cela ne l'empêcha pas d'aller à la messe, parce qu'il étoit dimanche.

Le même matin, on apprit la bonne nouvelle qu'un courrier arrivé le soir précédent à droiture d'Angleterre avoit apportée, qui étoit que les deux Chambres du Parlement avoient envoyé chacune une adresse à la reine, pour la prier d'oublier tout le passé, et de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos pour la paix ou pour la guerre, dont elle étoit absolument la maîtresse, et dont ils lui auroient la dernière obligation, lui offrant pour cet effet tous les secours dont elle auroit besoin. On eut aussi nouvelle d'Utrecht que les conférences avoient été réglées à deux par semaine, c'est-à-dire au mercredi et au vendredi, mais que tous les autres jours, les plénipotentiaires de France travailloient fortement avec ceux d'Angleterre, de Savoie et de Portugal; et que ceux de Hollande s'en étant aperçus leur avoient aussi demandé à travailler avec eux. On disoit alors qu'on ne parloit

1. Il avoit été marié en premières noces avec une femme de la Rochelle, qui lui avoit apporté quelque bien et lui avoit donné le moyen d'acheter un régiment de dragons, au lieu d'un petit régiment d'infanterie, qu'il avoit vendu au marquis de Laval, et depuis il avoit encore vendu son régiment de dragons, et en avoit mis le prix en fonds, ce qui étoit à peu près tout son bien, car il étoit un cadet de Picardie.

2. Il s'appeloit en son nom Valbelles, et étoit maître de l'oratoire du Roi, après avoir été son aumônier; c'étoit un gentilhomme de Provence qui avoit bon esprit.

en Angleterre d'autre chose que de la paix que le peuple témoignoit souhaiter ardemment; que le prince Eugène étoit parti de Londres plus tard qu'il ne l'auroit souhaité, ne se trouvant pas trop bien dans cette grande ville, dans la situation où il la voyoit alors, mais qu'étant arrivé à Douvres, il avoit été obligé d'y rester, à cause des vents contraires[1]. On ajoutoit que milord Marlborough n'étoit point arrêté, mais qu'on l'observoit soigneusement, qu'il avoit été ajourné au Parlement pour répondre sur les mémoires que l'on donnoit tous les jours et de tous côtés contre lui; qu'un de ses secrétaires s'étoit remis en prison, mais que Cardonnel, son principal secrétaire, s'étoit sauvé en Hollande. On disoit même qu'après les adresses que les deux Chambres avoient faites à la reine Anne, elle avoit dépêché un courrier à ses plénipotentiaires pour leur porter un ordre positif qu'en cas que les plénipotentiaires des alliés fissent des difficultés pour allonger les négociations de la paix, ils eussent à passer sans façon à Calais avec les plénipotentiaires de France.

Le même jour, on sut que la marquise de Gondrin n'étoit point encore accouchée et qu'outre cela elle avoit la rougeole. On apprit aussi que le marquis de Courtenvaux ayant demandé au Roi, pour son fils, le marquis de Louvois, qui étoit depuis quatre mois dans les mousquetaires, l'agrément du régiment de cavalerie d'Anjou, dont il avoit traité pour lui sur le pied de quatre-vingt-quatorze mille livres avec le comte de Scorailles, maréchal de camp, Sa Majesté l'avoit remis à six mois, ou pour mieux dire à la fin de l'année qu'il devoit servir dans les mousquetaires. On disoit aussi que le Roi n'avoit pas eu agréable que le marquis de Châtillon, colonel d'un nouveau régiment de dragons et gendre du ministre d'Etat Voysin, achetât le régiment de dragons de Foix[2], disant que le colonel de ce régiment étoit encore en état de le servir, quoiqu'il ne quittât le service que parce qu'il étoit extrêmement vieux. Le bruit couroit ce jour-là qu'on devoit avoir fait le matin une opération à l'œil du duc de Bourbon.

Les lettres de Bruxelles portoient le même jour que la prin-

1. Faux. [Le renvoi manque dans le texte; mais la note est en face du passage auquel nous la rapportons. — *E. Pontal.*]

2. C'étoit que le Roi s'étoit fait une règle de ne point permettre que les gens auxquels il avoit donné des emplois les vendissent qu'après qu'ils y auroient servi trois ans de suite.

cesse d'Auvergne, ci-devant la belle Mlle d'Arenberg, avoit épousé l'écuyer de défunt son mari, lequel avoit aussi été son page et lieutenant dans son régiment, et que c'étoit le cardinal de Bouillon qui les avoit épousés lui-même.

Le soir, la duchesse d'Orléans se trouva extrêmement mal au souper du Roi ; elle fut obligée de gagner son appartement en diligence, et se trouva tellement pressée par un étouffement, qu'elle se fit même saigner avant que d'avoir le temps de se déshabiller.

8 février. — Le 8, on sut que cette princesse avoit vomi pendant toute la nuit, et qu'elle se trouvoit fort soulagée, et cependant qu'il lui restoit encore un assez grand mal de tête. On apprit encore que la princesse de Conti avoit la goutte à la main ; mais une nouvelle qui donnoit un bien plus grand mouvement à la cour étoit que Mme la Dauphine avoit été saignée deux fois la nuit précédente pour une douleur très violente qu'elle sentoit au-dessous de la tempe ; qu'on avoit eu envie de la saigner encore du pied, mais qu'on ne l'avoit pas fait, et qu'on lui avoit donné deux fois de l'opium pour apaiser ses douleurs, après lui avoir fait mâcher du tabac. On disoit aussi que le duc de Bourbon avoit eu une très méchante nuit, ayant eu la fièvre très forte. D'ailleurs la marquise de Gondrin n'étoit point encore accouchée, et bien des gens croyoient que son enfant étoit mort.

On apprit encore que le duc de la Tremoïlle, qui avoit la fièvre depuis deux ou trois jours, étoit extrêmement mal, ayant la fièvre continue avec des redoublements, une fluxion sur la poitrine et la rougeole. Le Roi même, sur ce qu'on proposoit de le transporter hors du château, dit avec beaucoup de bonté, qu'encore qu'il fût assez près de son appartement, il ne vouloit pas qu'on le transportât, voulant essayer de le conserver ; le Roi ajouta que la marquise de la Vrillière avoit bien la rougeole aussi bien que lui. L'indisposition de Mme la Dauphine rompit une partie qui auroit été très honorable et très agréable pour le maréchal de Villars, chez lequel M. le Dauphin et Mme la Dauphine devoient aller souper ce soir-là. Le même jour, la marquise de Gondrin étant plus mal, on lui porta le saint viatique.

Le soir, comme le Roi sortoit de l'appartement de la marquise de Maintenon pour aller souper, il voulut entrer chez Mme la Dauphine ; mais Boudin, son premier médecin, vint au-devant

de lui le prier de ne point entrer parce qu'elle dormoit, et ayant ajouté en parlant à quelques personnes qu'il lui avoit paru quelques rougeurs au front, le bruit se répandit aussitôt partout qu'elle avoit la rougeole. Après son souper, le Roi, étant rentré dans son cabinet et y ayant resté quelque temps, passa tout seul par sa galerie, et alla voir Mme la Dauphine avant que de se coucher.

Le même soir, on sut qu'il étoit arrivé un courrier d'Angleterre, qui avoit apporté la nouvelle que la reine vouloit fixer le nombre des conférences pour la paix à dix-neuf, avec ordre à ses plénipotentiaires que si la paix n'étoit pas faite dans ce terme-là, ils passassent à Douvres avec les plénipotentiaires de France et ceux des alliés qui seroient bien intentionnés pour la paix, afin de la venir conclure en cet endroit-là.

9 février. — Le 9 au matin, on disoit que le duc de Bourbon avoit encore eu une méchante nuit, et qu'on parloit de faire dissoudre son œil. Le même matin, on apprit que Mme la Dauphine avoit été saignée du pied, et qu'elle n'avoit point la rougeole; le Roi alla la voir, et ensuite il alla aussi voir M. le Dauphin, lequel avoit eu la fièvre toute la nuit, et qu'on avoit parlé de saigner aussi, mais qui n'avoit point voulu l'être, disant que son mal n'étoit venu que de chagrin; mais il venoit aussi de fatigue, ayant veillé trois nuits de suite auprès de Mme la Dauphine.

On apprit aussi que le marquis de Courcillon avoit à Paris une très grosse fièvre, et avoit déjà été saigné trois fois; que la marquise de Gondrin étoit encore très mal, et que la marquise de la Vallière sa sœur avoit aussi la rougeole [1]. On sut en même temps que le prince de Talmond s'en étoit allé malade à Paris, et que le prince Charles y avoit la rougeole, qu'on appréhendoit qu'elle ne fût mêlée de pourpre, et qu'il avoit été saigné deux fois. On eut aussi des nouvelles certaines que le duc de Bourbon avoit la rougeole, qu'elle alloit fort bien, et l'on ne doutoit presque pas que Mlle de Bourbon sa sœur ne l'eût aussi.

10 février. — Le 10, comme Mme la Dauphine avoit passé une fort mauvaise nuit, on lui donna l'émétique, qui lui fit un très grand effet, lui ayant même fait jeter un morceau de ces mauvais ragoûts à l'italienne qu'elle avoit mangés quelques jours

1. Faux.

auparavant. Pour M. le Dauphin, il se trouva mieux, il monta chez le Roi et alla à la messe. On disoit aussi que le duc de la Trémoïlle avoit été confessé et qu'il étoit beaucoup plus mal, et l'on croyoit certainement qu'il avoit la rougeole; et l'on avoit aussi nouvelle que le marquis de Courcillon en étoit tout couvert. Pour la marquise de Goudrin, on assuroit qu'elle étoit un peu mieux, mais le soir, Mme la Dauphine se trouva plus mal.

Le même soir, il arriva de Brest un courrier dépêché par Duguay-Trouin, qui y étoit arrivé avec une partie de son escadre chargée de six à sept millions; il avoit laissé derrière lui quelques-uns de ses vaisseaux aux îles Açores, lesquels avoient besoin de se rafraîchir, et qui devoient bientôt le rejoindre à Brest. En partant de la côte du Brésil, il avoit aussi détaché quatre autres de ses vaisseaux chargés abondamment des marchandises qu'il avoit prises en ce pays-là, et il les avoit envoyés aux Indes Orientales, espérant qu'ils en rapporteroient d'autres qui vaudroient le double de celles-là. On assuroit que si les ennemis n'avoient pas été avertis de sa marche quinze jours avant son arrivée, il auroit fait une prise de plus de cinquante millions, mais que les ennemis avoient eu le temps d'emporter tous leurs effets dans le fond du pays; que le gouverneur de Rio-Janeiro s'étoit vanté qu'il extermineroit tous les François, mais qu'aussitôt que Duguay-Trouin avoit commencé à mettre pied à terre, il s'étoit retiré brusquement avec douze mille hommes qu'il commandoit, et que Duguay-Trouin avoit ramené trois cent cinquante soldats françois qui étoient prisonniers à Rio-Janeiro, lesquels avoient servi à remplacer trois cents hommes que les ennemis lui avoient tués à coups de canon, dont ils avoient deux cent cinquante pièces en batterie, mais qu'il n'y avoit pas trouvé d'officiers, parce que les Portugais les avoient tous fait passer à la baie de San-Salvador.

11 février. — Le 11, à neuf heures du matin, on porta le saint viatique à Mme la Dauphine. Le Roi conduisit le Saint-Sacrement à l'appartement de cette princesse avec de grandes marques de douleur, et l'ayant ensuite reconduit à la chapelle, il y entendit la messe en bas sans musique et sans drap de pied. Quand elle fut finie, il retourna à l'appartement de Mme la Dauphine, à laquelle on donna d'une poudre cordiale dont Madame se servoit, qu'on appeloit de la poudre de la princesse de Kint,

laquelle lui fit un bon effet, ayant fait paroître beaucoup de rougeurs sur son ventre et sur son estomac. Cependant, comme sa fièvre étoit toujours très violente, les médecins de la cour étoient d'avis qu'on la saignât encore du pied, mais M. le Dauphin ayant appris que Desmoulins, médecin du Roi, et Chirac, médecin du duc d'Orléans, étoient à Versailles pour d'autres malades, il voulut qu'on les allât chercher pour savoir leur sentiment; mais, comme ils étoient déjà partis pour s'en retourner à Paris, on leur envoya deux chaises roulantes pour les faire revenir en diligence.

D'un autre côté, on apprit que la marquise de Gondrin étoit accouchée la nuit précédente d'un garçon, que les uns disoient avoir été trouvé mort dans son corps, et que les autres assuroient avoir reçu le baptême; mais pour elle on espéroit qu'elle se pourroit tirer d'affaire.

L'après-dînée, la reine d'Angleterre vint à Versailles *incognito*, sans y amener le roi son fils ni la princesse sa fille, et comme les deux médecins étoient arrivés de Paris, la consultation se fit en présence de Leurs Majestés par sept médecins, qui étoient Fagon, premier médecin du Roi, Dodard, premier médecin de M. le Dauphin, Boudin, premier médecin de Mme la Dauphine, la Carlière, premier médecin du duc de Berry, Boutard [1], médecin ordinaire de Mme la Dauphine, Desmoulins et Chirac, et ils furent tous unanimement d'avis de saigner cette princesse, à la réserve néanmoins de Boutard [2], qui y avoit plus d'intérêt que les autres; ainsi la chose fut exécutée à six heures du soir; la princesse eut une petite foiblesse en la saignant, mais elle se remit bientôt d'elle-même sur son séant, et l'on disoit qu'elle commençoit à cracher avec plus de liberté.

Ce soir-là, le cardinal de Noailles entra dans le cabinet du Roi avec la maréchale d'Estrées [3], laquelle étoit depuis deux mois hors de la cour, et qui ne s'étoit rendue que depuis peu de jours

1. C'étoit un médecin de la Faculté de Paris établi depuis peu à Saint-Germain-en-Laye, où il étoit en réputation, mais il avoit acheté depuis peu de la veuve de Bourdelin la charge de médecin ordinaire de Mme la Dauphine.

2. Néanmoins Desmoulins ne voulut jamais opiner pour la saignée, disant qu'elle pouvoit être bonne dans un autre temps, mais qu'elle étoit dangereuse en ce temps-là.

3. Dame du palais et troisième fille du défunt maréchal de Noailles.

auprès de Mme la Dauphine sa maîtresse, et il y resta quelque temps, ce qui donna matière aux courtisans à raisonner [1].

12 février. — Le 12 au matin, on disoit que Mme la Dauphine étoit un peu mieux, et que M. le Dauphin avoit eu la fièvre toute la nuit, et qu'ainsi, comme c'étoit une fièvre quarte, on l'alloit saigner pour lui donner du quinquina l'après-dînée. Sur les dix heures du matin, on commença à dire que Mme la Dauphine étoit dans un état presque désespéré, et dans la suite, on lui donna trois verres consécutifs et un lavement d'émétique, mais tout cela n'ayant fait aucun effet, on la crut morte, et le Roi s'enferma chez la marquise de Maintenon, envoyant à tout moment savoir ce qui se passoit. Sur les cinq heures du soir, l'émétique commença à faire un grand effet par haut et par bas, et l'on se flatta de quelques espérances, mais cela ne dura pas longtemps, et comme on vit qu'elle retomboit dans ses mêmes foiblesses, on lui donna du *lilium paracelsi*, dont elle n'eut pas la force de soutenir l'effet. Cependant, à huit heures et un quart, le Roi monta en carrosse et s'en alla à Marly, ayant donné ordre au maréchal de Tessé de lui dépêcher un exprès aussitôt que ce seroit une chose faite, et cet exprès le joignit comme il entroit dans Marly, lui apportant la nouvelle qu'elle étoit expirée un moment après son départ de Versailles. La duchesse de Bourbon vint au-devant de lui avec quelques dames à la grille du château, et lui baisa la main en pleurant, et le Roi l'ayant embrassée lui dit de se tenir dans son appartement pour laisser dissiper le mauvais air où elle avoit été. De là il passa à l'appartement de la marquise de Maintenon, où il resta jusqu'à son souper, qui fut très frugal, et après lequel il resta dans son cabinet avec le duc du Maine et le comte de Toulouse jusqu'à son coucher.

13 février. — Le 13, à sept heures du matin, M. le Dauphin, quoiqu'en mauvaise santé, sortit de son appartement par la porte de derrière qui entre sous les voûtes du château, d'où il traversa la cour de marbre ayant son manteau dessus le nez, monta dans son carrosse et s'en alla à Marly, où il s'enferma dans son appartement, le Roi n'étant pas encore levé. Sa Majesté alla à la messe à sa chapelle, et après l'avoir entendue, elle

1. Cela avoit l'air d'une espèce de raccommodement.

entra toute seule en revenant dans l'appartement de M. le Dauphin et resta avec lui un demi-quart d'heure, après lequel elle passa chez la marquise de Maintenon. Cependant les courtisans qui se trouvèrent présents firent la révérence en passant, sans s'arrêter, à M. le Dauphin, qui étoit dans la ruelle de son lit, assis dans un fauteuil. L'après-dînée, le Roi se promena dans ses jardins, et la reine d'Angleterre vint l'y trouver, quoique le Roi lui eût envoyé, dès le matin, le duc de Tresmes pour lui donner part de la mort de Mme la Dauphine et la prier de ne le venir point voir.

Dès le matin, on apprit à Versailles que les ducs de Beauvillier et de Noailles y étoient revenus de Marly chacun avec une grosse fièvre, et l'on disoit que le prince Charles, le prince de Talmond, le marquis de Courcillon et le duc de la Trémoïlle se tireroient d'affaire.

Pendant toute la journée, il y eut un concours prodigieux de peuple pour aller voir Mme la Dauphine, qui étoit sur son lit coiffée et ajustée comme si elle avoit été vivante. A dix heures du soir, on l'ouvrit, on ne trouva aucunes marques de rougeole, ni de petite vérole, ni de pourpre sur son corps, son cerveau et toutes ses parties nobles parurent sans aucune altération, et l'on dit seulement qu'elle avoit le sang tout brûlé. Il y eut une assez grande dispute entre les médecins pour savoir si elle étoit grosse, mais enfin il passa pour constant qu'elle l'étoit de près de six semaines et même d'un garçon.

14 février. — Le 14, on sut que M. le Dauphin avoit eu la fièvre toute la nuit, cependant il mangea d'une poularde à son dîner avec bon appétit.

Dès le matin, le Roi avoit donné l'ordre pour aller tirer l'après-dînée; mais, après avoir tenu son conseil et avoir dîné, il se sentit mal à la tête et renvoya ses chevaux. Il se promena pourtant dans ses jardins pendant près de quatre heures, et la duchesse de Bourbon, l'y étant venue trouver un moment, lui dit qu'on alloit faire au duc de Bourbon une petite opération à la paupière, où il s'étoit amassé un peu de sang, qui causoit une grosseur; à l'entendre parler, on voyoit bien qu'elle avoit encore quelque espérance que son fils pourroit voir un peu de son œil blessé, et l'on apprit que, dans deux jours, elle devoit l'emmener avec toute sa famille à Saint-Maur. On sut aussi que la

duchesse d'Orléans, ayant été nommée pour conduire, le 16, le cœur de Mme la Dauphine au Val-de-Grâce, elle avoit sur-le-champ écrit au Roi pour obtenir de lui la grâce de ne point aller à cette cérémonie funèbre, étant trop pénétrée de douleur de la mort de Mme la Dauphine, qu'elle avoit aimée tendrement, et de laquelle elle avoit été aimée de même; ainsi on disoit que ce seroit la grande-duchesse de Toscane qui feroit cette fonction à sa place[1]; tout le monde croyoit alors que le Roi reviendroit à Versailles le 27.

On apprit encore qu'un des principaux ministres avoit dit qu'il ne pouvoit pas dire tout ce qu'il savoit, mais qu'il pouvoit assurer que les affaires se tournoient à Utrecht aussi bien qu'on le pouvoit souhaiter; mais il n'auroit peut-être pas été mal à propos de se tenir un peu sur ses gardes contre les plénipotentiaires hollandois, qui témoignoient vouloir entrer avec ceux d'Angleterre dans les intérêts de la France.

Le soir, comme le Roi rentroit de sa promenade, M. le Dauphin lui vint rendre visite dans son cabinet, mais il n'y resta pas longtemps.

Le Roi soupa à son petit couvert, et après son souper, il y eut cabinet, qui fut composé du duc et de la duchesse de Berry, du duc et de la duchesse d'Orléans, du duc du Maine et du comte de Toulouse.

15 février. — Le 15, on apprit que le duc de Beauvillier avoit assez bien passé la nuit, qu'il n'avoit point été saigné, comme on avoit eu envie de le faire, mais qu'il avoit encore un peu de fièvre; que le duc de Noailles l'avoit aussi et qu'il avoit été saigné copieusement, et que la comtesse de Mailly avoit été aussi saignée et qu'elle avoit un grand mal de gorge.

Le même matin, on disoit que M. le Dauphin avoit bien passé la nuit, et que le Roi lui avoit renvoyé la cassette de Mme la Dauphine, qu'on lui avoit apportée. Mais en même temps, on apprit que le Roi ayant eu de l'émotion pendant toute la nuit

1. Ce ne fut pourtant pas elle qui la fit, et quand on l'envoya avertir de se tenir prête, on dit qu'elle répondit qu'on ne songeoit à elle que pour les cérémonies funèbres, que puisqu'elle n'étoit point des plaisirs de la cour, elle n'en devoit pas avoir les fatigues, et qu'elle se trouvoit incommodée. D'ailleurs son mari ne la souffroit en France qu'à condition qu'elle ne découcheroit pas du lieu de sa demeure.

et que son mal de tête continuant, il s'étoit fait saigner de son autorité, et avoit entendu la messe dans son lit; qu'ensuite s'étant voulu lever, il lui avoit pris une foiblesse, laquelle n'avoit pas été de durée, mais qui lui avoit fait prendre la résolution de ne point sortir ce jour-là. L'après-dînée, il ne laissa pas de travailler à son ordinaire avec le comte de Pontchartrain, parce que c'étoit le jour qui lui étoit affecté.

Cette même après-dînée, les dames qui avoient été nommées pour garder quatre à quatre le corps de Mme la Dauphine, se relevant de deux heures en deux heures, commencèrent à faire leur garde; mais la duchesse d'Elbeuf, qui avoit été nommée des premières, ne put pas s'y trouver, parce qu'elle étoit à Paris, auprès de la marquise de Courcillon, sa nièce, qui avoit la rougeole.

On disoit ce jour-là que les Hollandois armoient quarante vaisseaux de guerre, que la reine Anne leur avoit fait demander pourquoi ils les armoient, et qu'ils avoient répondu de la même manière qu'elle leur avoit répondu dans une semblable occasion, c'est-à-dire qu'ils ne les armoient pas contre elle. On disoit aussi que Cadogan étoit passé à Hambourg, et qu'il devoit de là passer à Hanovre, dans le dessein d'en amener le duc d'Hanovre en Angleterre, d'où le prince Eugène n'étoit pas encore parti.

Le soir, on apprit qu'il avoit paru des rougeurs sur le visage de M. le Dauphin.

16 février. — Le 16 au matin, on sut que le Roi se portoit parfaitement bien, il alla de son pied à la messe à sa chapelle, et il tint son conseil de finances à l'ordinaire. On disoit aussi que M. le Dauphin avoit encore la fièvre, et qu'il auroit été à souhaiter que sa rougeole sortît avec plus d'abondance, si néanmoins il avoit la rougeole, car les avis étoient différents sur ce sujet.

L'après-dînée, on disoit qu'il n'avoit presque plus de fièvre ni de rougeur; cependant Dodard, son premier médecin, avoit demandé du secours, et on lui avoit fait venir Desmoulins, Fagon, premier médecin du Roi [1], ne se mêlant point de cette maladie.

1. Chose très extraordinaire, mais on le regardoit de mauvais œil depuis la mort de Mme la Dauphine.

On assuroit ce jour-là que la reine Anne faisoit aussi armer de son côté plusieurs vaisseaux, et que le prince Eugène devoit être parti de Londres.

On murmuroit aussi que milord Marlborough avoit été condamné à restituer deux cent soixante-dix mille livres sterling, qu'on prétendoit qu'il avoit tirées des contributions, de la vente des charges et de la paye des troupes.

Le soir, les gens qui avoient l'honneur d'être attachés à M. le Dauphin se flattoient qu'il étoit autant bien qu'il pouvoit être dans l'état où il se trouvoit alors.

17 février. — Mais, le lendemain, on apprit que sa nuit avoit encore été plus mauvaise que les précédentes, quoique sa rougeole sortît assez bien au visage, sur le ventre et l'estomac, sur les reins et derrière le col; mais il n'en paroissoit point sur tout le reste de son corps.

On apprit ce jour-là que le comte de Druy[1], lieutenant général des armées du Roi, étoit mort à Luxembourg, où il commandoit les troupes de Sa Majesté, et il fut beaucoup regretté.

On sut aussi que le Roi avoit augmenté la pension du duc de Berry de trois cent mille livres à prendre sur le fonds des postes. On disoit encore que le duc de Beauvillier étoit sans fièvre, et que le duc de Noailles avoit aussi des marques de rougeur autour des yeux et du col.

Le soir, on fut fort surpris à Versailles de voir porter le saint viatique à la marquise de Beaumanoir[2], qu'on ne savoit pas être malade, quoiqu'il y eût quatre jours qu'elle eût une fluxion sur la poitrine, pour laquelle elle avoit déjà été saignée quatre fois.

Le même soir, on disoit que M. le Dauphin n'étoit pas en bon état, encore que sa rougeole commençât à sortir un peu sur les cuisses, mais elle ne sortoit point par les pieds, qu'il avoit même assez froids.

On voyoit ce jour-là des lettres particulières de Hollande du 11, lesquelles ont paru assez considérables pour les insérer ici.

1. Gentilhomme de Bourgogne qui avoit été lieutenant des gardes du corps, où son fils étoit encore enseigne.

2. Cinquième fille du défunt maréchal de Noailles, qui avoit épousé l'héritier de la maison de Lavardin, lequel avoit été tué à la bataille de Spire.

« *En Hollande, ce 11 de février 1712.*

« J'ai laissé passer quelques ordinaires, monsieur, sans vous « écrire faute d'avoir quelque chose de plus particulier à vous « mander que ce qui étoit dans nos imprimés.

« Les dernières lettres de Londres du 5 portent qu'on y « publie hardiment que M. de Marlborough a intenté l'action de « *scandalum magnatum*, dont parle le supplément; mais nos « lettres particulières portent que cela n'est pas, et qu'on ne « croit nullement qu'il ait osé le faire. Ses amis, surtout ceux « du pays, espèrent et disent qu'on ne poussera pas plus loin « son affaire, et qu'on en demeurera au jugement que les com- « munes ont rendu contre lui; mais ils se flattent un peu trop, « quand ils s'imaginent qu'il en sera quitte pour une restitution « d'environ trois cent mille livres sterling, à quoi se montent « ces deux sommes en question, et qu'on ne le recherchera pas « sur d'autres chefs qui sont bien plus importants. On en jugera « mieux lorsqu'on saura de quelle manière la reine aura reçu « le jugement que les communes doivent lui présenter le 6, « et quels ordres elle aura jugé à propos de donner à ce sujet. « La grande liaison avec laquelle ce milord a toujours été avec « les Etats et leurs principaux ministres fait appréhender qu'il « ne soit aussi recherché pour le traité de la Barrière, dont les « communes ont demandé à la reine la représentation; il est « vrai qu'il ne l'a pas signé, mais il étoit à la Haye premier « plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique lorsqu'on l'a conclu « avec lui et avec milord Touwendsen qui l'a signé, et si celui-ci, « et peut-être tous les deux ensemble ont passé leurs ordres, « comme on le prétend, le défaut de signature de la part du « premier ne le rendra guère moins responsable en cas que le « second lui soutienne qu'il y a consenti, et même promis de le « faire agréer aux whigs, qui avoient alors en main toute l'auto- « rité du gouvernement.

« Les Impériaux ont dû se trouver hier à l'assemblée générale « des plénipotentiaires, mais je ne puis encore vous l'assurer, « n'en ayant reçu aucun avis direct. On prétend qu'en ce cas les « vôtres y auront fait leurs offres aux propositions : ce que je ne « puis croire, attendu que le temps de la conférence aura à

« peine suffi pour que les Impériaux y aient représenté leurs « pouvoirs et les faire légitimer, et pour que les vôtres aient pu « examiner s'ils seront dans les formes et les restrictions dont « ils ont plus d'une fois parlé ; peu de jours nous éclairciront sur « ce sujet.

« MM. vos plénipotentiaires ont enfin dû recevoir, le 9 ou le « 10 au plus tard, leurs équipages qui étoient restés en chemin, « ayant eu avis le 8 que le vent d'est et les glaces qui avoient « retenu les bateaux sur lesquels ils étoient chargés leur avoient « enfin permis de partir de Dort. »

18 février. — Le 18 au matin, on apprit que M. le Dauphin, se trouvant de plus mal en plus mal, avoit fait prier le Roi de trouver bon qu'à minuit il se fît dire sans bruit une messe dans sa chambre, à laquelle il pût communier, ne se trouvant pas encore assez mal pour le faire en viatique, et que le Roi y ayant consenti, dès que minuit avoit été sonné, il avoit fait commencer la messe par l'abbé du Cambout, aumônier du Roi, lequel l'avoit communié au temps et à la manière accoutumée, et que ce prince avoit reçu Notre-Seigneur avec des sentiments extraordinaires de dévotion ; que, sur les cinq heures du matin, il lui avoit pris un transport au cerveau si furieux, que huit hommes [1] avoient bien de la peine à le tenir ; que, sur les sept heures et demie, l'abbé du Cambout lui avoit donné l'Extrême-Onction sans qu'il eût encore de connoissance, son transport continuant toujours ; mais que, sur les huit heures, elle lui étoit revenue, néanmoins sans qu'il pût parler, et qu'on lui avoit vu lever les mains jointes au ciel ; que le P. Martineau, son confesseur, lui ayant parlé plusieurs fois dans ces moments, il lui avoit serré la main, et qu'ensuite il étoit mort paisiblement à huit heures et un quart [2].

Le Roi ne sut tout ce détail que quand on entra à son lever, et même il devina la mort de M. le Dauphin par la tristesse qu'il vit peinte sur le visage de tout le monde ; il ne fut pas moins

1. C'étoient ses menins et ses domestiques qui le tenoient.

2. C'étoit une perte irréparable pour la France, car M. le Dauphin étoit un prince d'une piété solide, d'un esprit supérieur, orné de toutes sortes de belles connoissances, d'une capacité extraordinaire pour les affaires, humain, charitable, et uniquement appliqué à tous ses devoirs.

sensiblement touché de cette perte qu'il l'avoit été de la première, et l'on crut d'abord qu'il quitteroit sur-le-champ Marly pour venir à Trianon; mais, peu de temps après, on apprit qu'il resteroit à Marly, et qu'il prendroit seulement l'appartement de la duchesse de Bourbon jusqu'à ce qu'on eût transporté le corps de M. le Dauphin à Versailles. Cela fut exécuté l'après-dînée, on apporta le corps de ce prince sans cérémonie à Versailles dans un carrosse, et il y fut conduit par le comte de Cheverny [1], le comte de Sainte-Maure [2], le marquis de Gamaches [3] et le marquis d'O [4], lesquels le firent transporter dans son appartement, mais il sentoit déjà mauvais. Le soir, le Roi, après s'être promené dans ses jardins, revint dans son appartement du château de Marly.

Ce jour-là, les quatre secrétaires d'État et le contrôleur général vinrent en cérémonie donner de l'eau bénite [5] à Mme la Dauphine, et personne qu'eux ne lui en donna.

19 février. — Le 19, on apprit que le duc de Charost avoit été attaqué d'une pleurésie à Paris, et qu'il avoit déjà été saigné trois fois.

Sur les dix heures du matin, on ouvrit le corps de M. le Dauphin, qu'on trouva tout gangrené [6] depuis les pieds jusqu'à la tête, ayant le cœur flétri et un des côtés du poumon pourri; on embauma son cœur et on le mit auprès de celui de Mme la Dau-

1. Fils unique du défunt marquis de Monglat, chevalier des Ordres du Roi et maître de sa garde-robe, dans le temps qu'il n'y avoit pas de grand-maître; il avoit été du nombre des six premiers menins que le Roi avoit donnés à Monseigneur, et depuis envoyé extraordinaire auprès de l'Empereur, et ensuite ambassadeur auprès du roi de Danemark. Depuis quelques années, le Roi l'avoit mis auprès de M. le Dauphin, duquel il étoit devenu menin à la mort de Monseigneur. C'étoit un homme qui avoit de la capacité et beaucoup d'agrément dans l'esprit.

2. Il étoit menin de M. le Dauphin depuis la mort de Monseigneur.

3. Lieutenant général des armées du Roi, que Sa Majesté avoit attaché auprès du duc d'Orléans dans sa jeunesse, et mis depuis ce temps-là auprès de M. le Dauphin sans aucune qualité particulière.

4. Il avoit été gouverneur du comte de Toulouse, et depuis le Roi l'avoit mis auprès de M. le Dauphin sans aucune qualité particulière, mais il avoit obtenu depuis peu la pension de menin.

5. Certainement ils n'oublioient pas à se procurer des préférences, car personne de la cour n'y avoit encore été.

6. On disoit même depuis qu'il avoit la peau du col tout brûlée, aussi bien que l'œsophage, ce qui donna lieu à beaucoup de mauvais soupçons que sa mort n'étoit pas venue d'une cause naturelle.

phine, afin de les porter tous deux ensemble au Val-de-Grâce. Sur le midi, Madame et quelques princesses du sang vinrent jeter de l'eau bénite aux corps de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, qu'on avoit mis sous le même poêle.

Le bruit couroit ce jour-là que le Roi avoit dépêché un courrier au duc de Vendôme pour le faire revenir, mais cela méritoit confirmation.

Sur les six heures du soir, on mit les deux cœurs dans un carrosse, dont les huit chevaux étoient bardés de deuil traînant jusqu'à terre, avec de grandes croix de moire d'argent blanche : dans ce carrosse, l'évêque de Senlis[1], premier aumônier de Mme la Dauphine, en rochet et camail, nommé exprès par le Roi, prit la première place du fond, et la princesse de Condé[2], qui conduisoit le cœur de Mme la Dauphine, prit celle de la gauche; dans le devant, montèrent la duchesse de Vendôme et Mlle de Conti; le duc du Maine[3], qui conduisoit le cœur de M. le Dauphin, se mit dans une portière, et la duchesse du Lude dans l'autre. Ensuite commença la marche partant du pied du grand escalier du Roi, les tambours des gardes françoises et suisses battant d'une manière lugubre; il passa beaucoup de carrosses à huit et à six chevaux, dans l'un desquels étoit le duc d'Aumont[4], en qualité

1. Il y eut une grande dispute, l'abbé Morel, aumônier du Roi de quartier auprès de M. le Dauphin, prétendant que c'étoit à lui à faire cette fonction, parce que la maison de M. le Dauphin devoit naturellement marcher devant celle de Mme la Dauphine; mais, comme le cardinal de Janson avoit en quelque manière préjugé la question, le Roi ne voulut pas toucher à sa décision, quoique cela parût contre son droit, aimant peut-être mieux que ce fût un évêque qu'un de ses aumôniers, à cause de la dignité. Il fut néanmoins écrit dans les registres que cela ne s'étoit fait que par un ordre particulier du Roi.

2. Ce n'étoit point à elle naturellement à la conduire, mais à Madame, laquelle en fut exempte par des raisons de cour particulières; et en cas qu'elle n'y fût point allée, ç'auroit été à la duchesse d'Orléans, mais on a vu qu'elle s'en étoit exemptée.

3. Ce n'étoit point à lui de faire cette fonction, mais au duc d'Orléans, en cas que le duc de Berry fît celle de conduire le corps à Saint-Denis; mais comme le Roi voulut bien exempter le duc de Berry de cette corvée, qui pourtant étoit de sa dignité, et que par conséquent on réservoit le duc d'Orléans pour mener le corps, il fallut que ce fût le duc du Maine qui conduisit le cœur, parce que le duc de Bourbon qui l'auroit fait à son préjudice étoit blessé, et que le comte de Charolois son frère avoit la rougeole.

4. Le duc de la Trémoïlle, qui étoit d'année, étant malade, le duc de Tresmes, qui étoit l'ancien, faisoit son service auprès du Roi, et le duc d'Aumont, qui étoit l'ancien après lui, avoit fait la fonction la plus honorable.

de premier gentilhomme de la chambre, et les menins de feu M. le Dauphin; dans un autre, le marquis de Dangeau[1], le maréchal de Tessé[2] et le marquis de Villacerf[3]; et dans d'autres les aumôniers de Mme la Dauphine et divers autres officiers; après cela venoit le carrosse dans lequel étoient les cœurs, et la marche étoit fermée par trois autres carrosses à six chevaux, le tout éclairé par une infinité de flambeaux de cire blanche portés par des pages et des gardes du corps à cheval, et par des valets de pied qui marchoient à pied autour des carrosses.

On apprit, après le départ de cette marche lugubre, que le Roi avoit travaillé le matin à son ordinaire avec le P. le Tellier; que, l'après-dînée, il s'étoit promené dans ses jardins, et qu'il se portoit fort bien, à la réserve qu'il étoit encore un peu enrhumé.

20 février. — Le 20, on reçut, par la *Gazette de Hollande*, les propositions que les plénipotentiaires du Roi avoient présentées au congrès pour la paix, lesquelles on va mettre ci-après tout au long.

Explication spécifique des offres de la France pour la paix générale a la satisfaction de tous les intéressés a la guerre présente.

« Le Roi reconnoîtra, en signant la paix, la reine de la Grande-« Bretagne dans cette qualité, aussi bien que la succession à « cette couronne suivant l'établissement présent, et de la ma-« nière qu'il plaira à Sa Majesté Britannique.

« Sa Majesté fera démolir toutes les fortifications de Dun-« kerque immédiatement après la paix, moyennant un équiva-« lent à sa satisfaction.

« L'île de Saint-Christophle, la baie et le détroit d'Hudson « seront cédés en entier à la Grande-Bretagne respectivement.

« L'Acadie avec le fort et Port-Royal seront restitués en entier « à Sa Majesté.

« Quant à l'île de Terre-Neuve, le Roi offre de la céder encore « à la Grande-Bretagne, en se réservant seulement le fort de

1. Chevalier d'honneur de Mme la Dauphine.
2. Premier écuyer de Mme la Dauphine.
3. Premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine.

« Plaisance, et le droit de pêcher et de sécher la morue comme « avant la guerre.

« On conviendra de faire un traité de commerce avant ou « après la paix, au choix de l'Angleterre, dont on rendra les « conditions égales entre les deux nations le plus qu'il sera « possible.

« Le Roi consentira, en signant la paix, que les Pays-Bas « espagnols, cédés à l'électeur de Bavière par le roi d'Espagne, « servent de barrière aux Provinces-Unies, et pour l'augmenter, « il y joindra Furnes et Furnembach, la Knocque, Ypres et sa « châtellenie, Menin avec sa verge; et en échange Sa Majesté « demande, pour former la barrière de France, Aire, Saint-Ve- « nant, Béthune, Douai et leurs dépendances.

« Si les États-Généraux veulent tenir des garnisons dans les « places fortes de la barrière ainsi formée des Etats cédés à Son « Altesse Electorale et ce que la France y joint du sien, Sa Majesté « consent qu'ils y mettent leurs troupes en si grand nombre « qu'il leur plaira, et de plus qu'elles soient entretenues aux « dépens du pays.

« Au moyen de cette cession et de ce consentement, le Roi, de « son côté, demande, pour équivalent de la démolition de Dun- « kerque, les villes et citadelles de Lille et de Tournay avec leurs « châtellenies et dépendances.

« La barrière ainsi réglée entre la France et les États-Géné- « raux, le Roi accordera, pour augmenter le commerce de leurs « sujets, ce qui est stipulé par le traité de Ryswick, et le tarif « avantageux de 1664, à l'exception seulement de six genres de « marchandises dont on conviendra, et qui demeureront char- « gées des mêmes droits qui se payent aujourd'hui, ensemble « l'exemption de cinquante sols par tonneau sur les vaisseaux « des Anglois, venant en France des Provinces-Unies et des pays « étrangers.

« A l'égard du commerce d'Espagne et des Indes, le Roi s'en- « gagera, non seulement aux États-Généraux, mais encore à la « Grande-Bretagne et à toutes les autres puissances, en vertu « du pouvoir qu'il en a, que ces commerces se feront précisé- « ment et en tout de la même manière qu'ils se faisoient sous « le règne et jusqu'à la mort de Charles II, et promettra que « les François s'assujettiront comme toutes les autres nations

« aux anciennes lois et règlements faits par les rois prédéces-
« seurs de Sa Majesté Catholique au sujet du commerce et navi-
« gation des Indes espagnoles.

« Sa Majesté, de plus, consent que toutes les puissances de
« l'Europe entrent en garantie de cette promesse.

« Sa Majesté promet que son petit-fils renoncera, pour le bien
« de la paix, à toutes prétentions sur les royaumes de Naples et
« de Sardaigne, aussi bien que sur le duché de Milan, dont
« elle consentira audit nom que la partie cédée au duc de Savoie
« demeure à Son Altesse Royale; bien entendu que, moyennant
« cette cession, la maison d'Autriche se désistera pareillement
« de toutes prétentions sur les autres parties de la monarchie
« d'Espagne, d'où elle retirera ses troupes immédiatement après
« la paix.

« Les frontières de part et d'autre sur le Rhin seront remises
« au même état qu'elles étoient avant la guerre présente.

« Moyennant toutes les conditions ci-dessus, le Roi demande
« que les Électeurs de Bavière et de Cologne seront rétablis
« dans la pleine et entière possession de leurs Etats, dignités, pré-
« rogatives, biens meubles et immeubles, dont ils jouissoient
« avant la présente guerre; et réciproquement Sa Majesté recon-
« noîtra dans l'Allemagne et dans la Prusse tous les titres que
« jusqu'à présent elle n'a pas reconnus.

« Le Roi restituera au duc de Savoie ce qu'il a pris pendant
« la guerre, comme pareillement Son Altesse Royale lui rendra
« ce qu'il a pris sur la France, de sorte que les limites de part
« et d'autre seront les mêmes qu'elles étoient avant la décla-
« ration de la guerre.

« Les choses pour le Portugal seront rétablies et demeureront
« sur le même pied en Europe qu'elles étoient avant la pré-
« sente guerre, tant à l'égard de la France que de l'Espagne;
« et quant aux domaines qu'ils ont en Amérique, s'il y a quelque
« différend à régler, on tâchera d'en convenir à l'amiable.

« Le Roi consentira volontairement, et de bonne foi, à prendre,
« de concert avec les Alliés, toutes les mesures les plus justes
« pour empêcher que les couronnes de France et d'Espagne
« soient jamais réunies sur une même tête, c'est-à-dire qu'un
« même prince puisse être tout ensemble roi de l'une et de l'autre.

« Tous les précédents traités, savoir ceux de Munster et les

« suivants, seront rappelés et confirmés pour demeurer dans « leur force et vigueur, à l'exception seulement des articles « auxquels le traité de paix à faire présentement aura dérogé « ou changé quelque chose. » « *Signé* : HUXELLES. »

On disoit cependant qu'après que ces propositions avoient été lues au congrès, le comte de Sintzendorf, premier plénipotentiaire de l'Empereur, s'étant levé, avoit dit qu'il avoit ordre de son maître de notifier à l'assemblée qu'il ne vouloit pas prendre connoissance de ces propositions, ni consentir qu'on travaillât sur d'autres que sur celles qui avoient été faites à Gertruydemberg, ce qu'il avoit appuyé d'un long discours ; qu'après qu'il avoit eu achevé de parler, l'évêque de Bristol, premier plénipotentiaire d'Angleterre, s'étoit levé, et lui avoit demandé si c'étoit là son dernier sentiment, et que, sur ce qu'il avoit répondu qu'il n'avoit point d'autre ordre de l'Empereur, il avoit dit, en se tournant vers toute l'assemblée, que les propositions du Roi étoient très justes et très raisonnables, qu'il étoit persuadé qu'elles devoient paroître telles à tout le monde, la reine, sa maîtresse, les ayant trouvées de même, et que, s'il y avoit des gens qui voulussent suivre les sentiments de quelques brouillons, qui, par des intérêts particuliers, vouloient empêcher la paix, il s'en retourneroit à Londres avec les gens bien intentionnés, et qu'il y feroit la paix avec eux ; que, sur cela, le comte de Sintzendorf lui ayant dit que ces propositions étoient bien différentes de celles qu'on avoit faites jusqu'alors, l'évêque lui avoit répliqué que l'état des choses étoit aussi bien changé, que l'Empereur étoit mort, que l'archiduc étoit devenu Empereur et qu'il devoit être content de ce qu'on lui accordoit, mais que, s'il ne l'étoit pas, il protestoit que, dès le lendemain, il partiroit d'Utrecht et s'en retourneroit en Angleterre ; que cette fermeté avoit étonné le comte, qui avoit voulu l'adoucir ; mais que l'évêque, se tournant vers toute l'assemblée, lui avoit fait connoître la justice des propositions du Roi, qui faisoit assez voir, en se retranchant comme il faisoit, et en donnant de si fortes barrières aux Hollandois, pendant qu'il en prenoit de si foibles pour lui, qu'il pensoit tout autrement qu'on ne l'avoit voulu faire accroire à toute l'Europe ; qu'après cela il avoit exhorté tous ceux qui étoient bien intentionnés pour la paix de se joindre à lui, et que, voyant que per-

sonne des Alliés ne s'étoit levé, il avoit déclaré hautement qu'il partiroit dès le lendemain pour s'en retourner en Angleterre; qu'alors le comte de Sintzendorf, le voyant si ferme, s'étoit tout à fait radouci, et avoit demandé la communication des propositions, et le temps d'en pouvoir instruire l'Empereur et son conseil; que l'évêque de Bristol lui avoit répondu que cela étoit très juste, et qu'on alloit remettre entre ses mains et entre celles de tous les autres ministres des Alliés les copies des propositions qu'on avoit tenues toutes prêtes; mais que, comme ils étoient venus à Utrecht pour faire la paix, et non pas pour en allonger les négociations, il falloit supputer le temps qu'il faudroit au comte de Sintzendorf pour avoir réponse de l'Empereur; qu'ensuite il avoit compté les jours qu'il falloit au courrier pour aller et pour revenir, donnant deux jours au conseil de l'Empereur pour prendre sa résolution; qu'il avoit dit aux autres ministres des Alliés que, comme l'Empereur étoit le plus éloigné de tous, ils auroient assez de temps pour avoir des réponses positives de leurs maîtres; après quoi il leur avoit déclaré que, si ces réponses n'étoient pas arrivées le 5 de mars, il partiroit le 6, pour s'en retourner en Angleterre; qu'après cela, s'adressant à toute l'assemblée, il avoit dit qu'il ne falloit pas laisser de s'assembler à l'ordinaire pour travailler toujours à aplanir quelques difficultés, et que cela avoit été ainsi résolu.

On sut aussi ce jour-là qu'il étoit arrivé une petite bévue à Marly; on avoit cru avoir entendu dire au Roi qu'il trouvoit bon qu'on l'y vînt saluer en cérémonie, et sur cet avis envoyé à Paris, le duc d'Elbeuf, l'archevêque de Bourges, le maréchal de Chamilly, le premier président et le marquis de Nangis vinrent à Marly en grand manteau; et le Roi, en ayant été averti, le trouva mauvais et dit qu'il ne vouloit voir personne; ainsi on fut obligé d'envoyer des gens sur toutes les routes en avertir tous ceux qui venoient, car tout Paris s'étoit disposé à y venir; néanmoins le Roi eut la bonté de trouver bon que ces cinq qui étoient venus parussent devant lui sans rien lui dire.

21 février. — Le 21, on apprit que, dès le soir précédent, le Roi avoit mandé à la duchesse de Ventadour qu'il avoit accordé le titre de Dauphin au duc de Bretagne[1], et l'on disoit déjà qu'on

1. Quand la duchesse de Ventadour appela le prince M. le Dauphin, il lui dit : *Maman, ne me donnez pas ce nom, il est trop triste.*

le tireroit bientôt d'entre les mains des femmes, et que le Roi avoit nommé le P. Martineau pour son confesseur.

On croyoit certainement ce jour-là que, le 23, on porteroit en cérémonie à Saint-Denis les corps de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, et qu'ils y resteroient tous deux sous le même poêle et sous le dais jusqu'à la fin des quarante jours, étant gardés par des officiers du Roi et par des officiers de Mme la Dauphine respectivement, quoiqu'on eût débité la chose d'une autre manière, et qu'on eût dit qu'en arrivant à Saint-Denis on mettroit le corps de M. le Dauphin dans le caveau, parce que, n'ayant point eu d'autres officiers que ceux du Roi, il n'avoit point de maison pour le garder. On croyoit même que si la pompe funèbre partoit de Versailles le 23, comme on l'espéroit, le Roi y reviendroit le 24 de Marly, qu'il avoit grande envie de quitter.

On apprit aussi que ce seroit l'évêque d'Alet [1] qui feroit à Saint-Denis l'oraison funèbre de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine tout à la fois [2], et que ce seroit le P. Gaillard qui la feroit à Notre-Dame. On sut encore que le duc de Berry, qui depuis longtemps ne s'accommodoit pas du P. Martineau pour confesseur, avoit choisi en sa place le P. de la Rue [3].

On apprit ce jour-là que les femmes des ministres et des secrétaires d'État avoient obtenu que les hérauts d'armes les annonceroient quand elles viendroient garder le corps de Mme la Dauphine, comme ils annonçoient les duchesses.

22 février. — Le 22, il couroit des bruits que les affaires alloient fort mal en Angleterre, mais on sut depuis qu'ils n'étoient pas véritables, et l'on croyoit qu'ils avoient aussi peu de fondement que la nouvelle que quelques gens avoient débitée, que six milords députés de la Chambre haute étoient venus trouver la reine pour la prier de ne songer pas si fort aux intérêts des Hollandois.

1. Ci-devant l'abbé Maboul, frère d'un maître des requêtes.
2. Il devoit avoir une ample matière pour faire un beau discours.
3. Le duc de Berry avoit demandé d'abord un autre jésuite, mais le Roi s'en étant informé, et ayant trouvé qu'il y avoit quelque chose dans sa conduite qui ne lui plaisoit pas, il avoit dit au duc de Berry d'en choisir un autre, ce qu'il fit en lui proposant le P. de la Rue, et ce choix fut approuvé du Roi et de tout le monde, qui avoit été charmé de la manière si chrétienne dont ce père en avoit usé avec Mme la Dauphine, la voyant sans aucune jalousie se confesser à la mort à un autre confesseur, qui fut le père Noël, récollet.

L'après-dînée, le duc d'Orléans et le comte de Toulouse vinrent en cérémonie donner de l'eau bénite aux corps de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, et à leur suite, une petite troupe de ducs venus de Marly leur en donna aussi; mais il n'y eut personne qu'eux qui eût cet honneur. On apprit ce jour-là que le maréchal de Catinat étoit mort à sa maison de Saint-Gratien, proche Montmorency, où il s'étoit absolument retiré depuis quelque temps, homme d'une vertu digne de l'ancienne Rome, purifiée par le christianisme.

On sut aussi que le marquis de Cany [1] avoit la petite vérole à Paris, et que la marquise de Gesvres [2] avoit intenté contre son mari une action pour cause d'impuissance [3].

Le bruit couroit aussi que le Roi avoit quelque dessein de faire son testament, afin de régler une régence et un conseil de minorité pour ses petits-enfants, en cas qu'il vînt à manquer, et qu'il devoit faire enregistrer ce testament dans tous les parlements de son royaume.

23 février. — Le 23, sur les cinq heures et demie du soir, la pompe funèbre de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine commença à s'ébranler du château de Versailles; ce furent des gardes du corps qui transportèrent leurs deux corps du grand cabinet, où ils étoient sous le dais, dans le char [4] qui avoit été préparé pour les porter à Saint-Denis, et les couvrirent tous deux du même poêle, comme ils l'avoient été sous le dais; et pendant ce transport, toute la musique du Roi chanta un *De profundis* en faux-bourdon.

Les premières gens qu'on vit sortir de la cour haute du château furent les récollets, tous les prêtres et les clercs de la paroisse et de la chapelle, et les principaux habitants de Versailles en manteaux noirs, ayant tous des cierges allumés à la main, lesquels se portèrent en deux files des deux côtés du pavé du milieu de la

1. Fils de Chamillart, ci-devant ministre secrétaire d'État de la guerre; ce n'étoit que la rougeole.

2. Ses amis disoient que le duc de Tresmes, son beau-père, avoit obtenu du Roi une lettre de cachet pour la retenir dans son château de Tresmes, et que cela l'avoit obligée à en venir à un parti extrême.

3. Son mari se défendoit fort et ferme sur cette accusation, disant même qu'il avoit encore depuis peu couché avec elle.

4. On lui faisoit trop d'honneur de lui donner un si beau nom, car ce n'étoit qu'un chariot informe.

cour des secrétaires d'État, en sortant de la grille supérieure du château. A la tête de toute la marche étoient quatre gardes du corps à cheval portant des flambeaux de cire blanche allumés; après lesquels venoient cent pauvres vêtus de bure grise avec des coqueluchons et des flambeaux; ensuite marchoient deux détachements de soixante maîtres chacun des deux compagnies de mousquetaires du Roi, qui étoient suivis par le quartier des chevau-légers de la garde. Après cela venoient dix-huit carrosses à six et à huit chevaux, autour desquels marchoit une grande quantité de gens à cheval et à pied portant des flambeaux de cire blanche, comme toutes les troupes en portoient aussi. Dans le dernier de ces carrosses, qui étoit le plus près du char qui portoit les deux corps, étoient quatre évêques en rochet et en camail qui occupoient les deux fonds; l'abbé Morel, aumônier du Roi, dans une portière, et le curé de Versailles dans l'autre. Dans le carrosse qui marchoit devant celui-là étoit le duc d'Orléans, qui conduisoit le corps de M. le Dauphin, et à côté de lui le duc d'Aumont, qui portoit la couronne; dans le devant, étoient le duc d'Antin et le marquis de Souvré [1], qui portoit le cordon bleu; dans les deux portières étoient le marquis d'O et le capitaine des gardes du duc d'Orléans [2]. Dans le carrosse qui précédoit celui-là étoit la duchesse de Bourbon [3], qui conduisoit le corps de Mme la Dauphine avec plusieurs dames; dans celui qui marchoit devant le sien étoit la duchesse de Vendôme avec plusieurs dames. Dans le carrosse qui marchoit devant celui-là étoient Mlles de Conti avec plusieurs dames. Derrière le carrosse des évêques venoient les quatre chevau-légers de la garde [4] détachés portant des flambeaux, et après cela venoit le char dans lequel étoient les deux corps couverts de deuil avec une grande croix blanche de lame d'argent et quatre armoiries en broderie, les deux de la main droite des armes de M. le Dauphin, et les deux de la main gauche de celles de Mme la

1. En qualité de maître de la garde-robe du Roi; il auroit semblé que ç'auroit été au marquis de la Salle à faire cette fonction, parce que le marquis de Souvré étoit en année auprès du Roi.
2. Le jeune marquis d'Étampes.
3. Naturellement ce n'étoit point à elle de le conduire, mais à Madame, ou à la duchesse d'Orléans.
4. Suivant le droit qu'ils ont d'avoir ces quatre détachés immédiatement devant le carrosse du Roi.

Dauphine. Les huit chevaux qui traînoient ce char étoient bardés de deuil jusqu'en terre avec de grandes croix blanches de lame d'argent, et des armoiries pareilles à celles du char, lequel étoit environné d'une infinité de valets de pied portant des flambeaux. Il étoit suivi par un détachement de cent gardes du corps avec des flambeaux, et après eux marchoient les gendarmes du Roi de quartier, aussi avec des flambeaux blancs, et toute la marche étoit fermée par trois carrosses à six chevaux environnés de gens qui portoient aussi des flambeaux.

24 février. — Le 24, on sut que l'ordre n'avoit été que médiocrement bien observé dans la marche, qu'on avoit été quatre heures pour aller jusqu'à Sèvres, et quatre autres heures pour aller jusqu'à la porte Saint-Honoré; qu'en y arrivant, on avoit remis les choses en meilleur ordre et que la marche avoit été régulière en traversant Paris, depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la porte Saint-Denis, et qu'on étoit arrivé à Saint-Denis à six heures et demie du matin; que l'ordre avoit été admirable dans Paris pendant la marche, qu'il y avoit une infinité de monde dans les rues avec aussi peu de confusion et avec autant de silence que s'il n'y eût personne; que tout le chemin, depuis Versailles jusqu'à Saint-Denis, s'étoit trouvé couvert de monde sorti de Paris et de tous les lieux circonvoisins, tant à pied que dans toutes sortes de voitures; que c'avoient encore été des gardes du corps qui avoient transporté les deux corps du char dans l'église de Saint-Denis, où l'évêque de Senlis [1] avoit fait une harangue pour les présenter, à laquelle le prieur de l'abbaye avoit répondu suivant la coutume, qu'ensuite on avoit placé les deux corps au milieu de l'église sous un seul dais, et qu'on les avoit couverts du même poêle, après quoi tout le cortège s'étoit séparé, pendant que les religieux chantoient une messe de *Requiem*.

On sut ce jour-là que la reine d'Angleterre étoit malade, et qu'elle devoit avoir été saignée. On apprit aussi que le comte de Magnac, lieutenant général des armées du Roi, s'étant couché en bonne santé, avoit été trouvé mort dans son lit, et c'étoit une perte pour le Roi, étant un des meilleurs officiers de ses troupes. On disoit en même temps que le Roi avoit donné son gouverne-

1. Comme il avoit fait à la présentation des cœurs.

ment du Mont-Dauphin au comte de Broglie [1], lieutenant général, et son inspection de cavalerie à Ternaud, brigadier [2]. On disoit encore que Mlles de Charolois et de Clermont avoient la rougeole à Paris, et que leur frère, le duc de Bourbon, non seulement perdroit son œil, mais même qu'il seroit difforme.

25 février. — Le 25, on sut que la duchesse de Bourbon étoit restée à Paris pour y faire une grande consultation au sujet de l'œil du prince son fils, et que le Roi avoit mandé à la duchesse du Lude de revenir à Versailles.

On apprit ce jour-là que Morton [3], commandant à Belfort, y étoit mort de maladie, et que d'Ormesson, intendant de Soissonnois, étoit mort d'apoplexie à Paris.

Le bruit couroit aussi que la reine Anne ayant fait dire au prince Eugène de s'en retourner, il lui avoit dit lui-même qu'il ne partiroit d'Angleterre que par les ordres de l'Empereur; ce qui mettoit dans de grandes inquiétudes, parce qu'on savoit que les plénipotentiaires d'Angleterre ayant envoyé à la reine les propositions de la France, et cette princesse ne pouvant se dispenser de les communiquer à son parlement, il étoit fort à craindre que le prince Eugène ne prît occasion de là d'exciter une sédition par le moyen des whigs.

26 février. — Le 26, on sut que le Roi avoit donné au comte d'Imécourt le commandement de ses troupes dans Luxembourg, comme l'avoit eu le défunt comte de Druy.

On apprit encore avec chagrin que M. le Dauphin avoit eu la fièvre l'après-dînée précédente, et qu'elle lui avoit continué pendant la nuit avec trois grandes sueurs. On disoit le même jour que le Roi avoit cassé les deux maisons de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine quant aux appointements, et qu'il avoit accordé au duc de Berry la jouissance des écuries de Mme la Dauphine à Versailles pour y mettre ses équipages. On fut aussi très surpris d'apprendre que le marquis de Seignelay [4], jeune, grand,

1. C'étoit celui qui étoit inspecteur de cavalerie, car son frère aîné, gendre du secrétaire d'État Voysin, n'étoit encore que maréchal de camp.
2. Neveu de la marquise d'O, lequel étoit de Bordeaux.
3. Il s'appeloit de son nom le Camus, et étoit oncle de des Touches, lieutenant général d'artillerie; il avoit servi autrefois avec réputation dans le régiment d'Auvergne.
4. Maître de la garde-robe du Roi, colonel du régiment de Champagne et brigadier.

fort et vigoureux, étoit mort à Paris de la rougeole en deux jours de temps.

27 février. — Le 27, on apprit que M. le Dauphin étoit sans fièvre, quoiqu'il eût encore eu de grandes sueurs la nuit, et l'on fut persuadé que la cause de son mal n'étoit autre chose qu'un défaut de liberté de ventre, parce que deux verres d'eau de rivière l'avoit beaucoup soulagé.

On sut ce jour-là que le Roi avoit nommé d'Imbercourt, maître des requêtes, pour remplir l'intendance de Soissons à la place de défunt d'Ormesson, et certainement il en étoit très capable. On apprit aussi que le Roi avoit donné au chevalier de Tessé, colonel du régiment de la Couronne, le régiment de Champagne, qui étoit vacant par la mort du marquis de Seignelay, le régiment de la Couronne au comte de Polastron, colonel du régiment de Forez, et celui de Forez à d'Auxy, fils de Mme de Villecourt, sous-gouvernante du duc d'Anjou.

Ce jour-là on fut instruit, par la *Gazette de Hollande*, d'une nouvelle bien importante, qui étoit que la Chambre des communes ayant demandé à la reine Anne de lui faire communiquer tous les traités d'alliance qu'elle avoit faits, et les comptes des sommes que l'Angleterre avoit fournies en vertu de ces traités pour l'entretien de la guerre, comme aussi de celles que les alliés avoient fournies ou dû fournir, et la reine ayant fait communiquer à cette Chambre tout ce qu'elle avoit souhaité, la Chambre, après un examen très exact, avoit trouvé que l'Angleterre avoit fourni beaucoup plus de troupes et d'argent qu'elle n'étoit obligée, et que les alliés, particulièrement l'Empereur, le roi de Portugal et les Hollandois, n'avoient pas fourni les deux tiers de leur contingent en argent ni en troupes, et que cet avis avoit passé de plus des deux tiers des voix.

On voyoit ce jour-là à la cour le duc d'Ossone et le comte de Bergheyck, plénipotentiaires du roi d'Espagne, lesquels attendoient leurs passeports, et l'on disoit que, quand ceux de France avoient pressé le comte de Sintzendorf de les faire envoyer aux plénipotentiaires d'Espagne, il leur avoit répondu qu'il n'en connoissoit point d'autres que lui, qui étoit plénipotentiaire de l'Empereur et du roi d'Espagne en même temps: mais que l'évêque de Bristol, prenant la parole, lui avoit répliqué que, s'il ne vouloit pas envoyer ses passeports, il n'y avoit qu'à s'en retourner

en Angleterre. On apprit aussi que la république de Venise avoit exilé le père et le frère du cardinal Ottoboni, parce que ce cardinal avoit arboré les armes de France à Rome [1].

28 février. — Le 28, on sut que le marquis de Bauffremont [2] avoit demandé au Roi l'agrément d'épouser Mlle de Courtenay [3], personne d'une illustre naissance, et qui avoit tous les agréments du corps et de l'esprit, mais qui malheureusement n'avoit guère de bien non plus que lui. On apprit encore que le comte de Bueil [4] avoit vendu au marquis de Brosses son régiment quatre-vingt mille livres, et c'étoit là un effet de son nouveau mariage avec Mlle de Rouillé. On sut aussi que l'abbé de Lyonne étoit mort, laissant une magnifique dépouille de bénéfices, que son père, le comte de Lyonne, ministre et secrétaire d'Etat, lui avoit procurés en plus grand nombre qu'aucun ministre n'en eût procuré à ses enfants.

Le bruit couroit le même jour que l'Empereur étoit fort malade et qu'il avoit un grand crachement de sang. On sut encore ce jour-là que la duchesse de Berry, après de très grands vomissements, qui l'avoient fait soupçonner d'être grosse, avoit eu un très grand accès de fièvre, qui lui avoit pris par frisson, et qui avoit été de longue durée.

29 février. — Le 29, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et le bruit couroit que Préchac, gouverneur de Schelestadt,et la Vaisse, gouverneur du Fort-Louis, étoient morts. On sut encore que la marquise de Beaumanoir étoit plus mal que jamais, qu'on lui avoit porté la nuit précédente le Saint-Sacrement et l'extrême-onction.

On voyoit encore ce jour-là des lettres particulières qui assuroient que le Grand Seigneur avoit déclaré dans les formes la guerre au Czar, et que les plénipotentiaires des alliés commen-

1. Le soir, le Roi revint de Marly à Versailles et toute la cour l'attendit dans sa chambre, dans son salon et dans les autres pièces de son appartement, les hommes en grands manteaux et les femmes en mantes, pour lui faire la révérence; en passant de son appartement à celui de la marquise de Maintenon, il passa entre deux haies à double et triple rangs, et il n'y eut personne à qui il ne donnât quelque signe comme il avoit leurs respects agréables.

2. Frère du défunt marquis de Listenois.

3. Fille du prince de Courtenay d'un second lit.

4. Gentilhomme d'Anjou qui avoit été fait maréchal de camp après le siège d'Aire.

çoient à dire qu'ils n'auroient pas assez de temps jusqu'au 5 de mars pour répondre aux propositions de la France. On sut aussi que Mme Desmaretz avoit, à Paris, une assez grosse fièvre avec des redoublements, et que la marquise de Dreux [1] avoit gagné la petite vérole de son frère, le marquis de Cany, lequel s'en tiroit heureusement. On disoit encore que le duc d'Argyle s'étoit embarqué à Tortose pour s'en retourner en Angleterre.

MARS 1712

1er mars. — Le 1er de mars, le bruit couroit que le parlement d'Angleterre avoit approuvé les propositions de la France pour la paix, et qu'il avoit député à la reine pour la prier de la conclure au plus tôt. On ajoutoit que le prince Eugène devoit partir au premier jour d'Angleterre et qu'il n'y restoit que pour essayer de tirer quelque récompense des grands services qu'il avoit rendus à la ligue, en se faisant donner le Mantouan ou quelque autre chose semblable.

On apprit le même matin que la duchesse de Berry avoit encore eu un très grand accès de fièvre avec les mêmes vomissements, mais qu'elle n'étoit point grosse.

2 mars. — Le 2, comme il étoit arrivé le soir précédent un courrier d'Utrecht, le bruit couroit que les Hollandois, lesquels disoient tout haut qu'ils n'avoient pas assez de temps jusqu'au 5 de mars pour répondre aux propositions de la France, commençoient à mettre de l'eau dans leur vin, et à dire qu'ils voyoient bien qu'ils seroient obligés d'en passer par là, peut-être par les dernières nouvelles qu'ils avoient reçues d'Angleterre, où l'on disoit que non seulement le parlement avoit approuvé les propositions de la France, mais qu'il travailloit à les limer de telle manière qu'il n'y en eût aucune qui pût souffrir de contradiction.

Ce jour-là, tout le monde disoit que ni l'abbé de Lyonne, ni Préchac, ni la Vaisse n'étoient morts.

3 mars. — Le 3, on sut que la duchesse de Berry avoit encore eu pendant la nuit de grandes sueurs, mais que d'ailleurs elle

1. Fille aînée de Chamillart: ce n'étoit que la rougeole.

avoit été plus paisible, et qu'on croyoit qu'elle n'avoit pas eu la fièvre. Cependant on changea bientôt de sentiment, car le redoublement qui la prit fit regarder son mal comme une fièvre double-tierce, et le Roi alla lui rendre visite en sortant de sa messe.

Le même jour, on sut que Valincourt [1], secrétaire général de la marine, avoit terminé son affaire pour la charge de secrétaire du cabinet du Roi, dont il avoit obtenu depuis quelque temps l'agrément de Sa Majesté, et qu'il achetoit deux cent mille livres de d'Andrezel [2], lequel avoit été si touché de la mort de Monseigneur, auprès duquel il avoit l'honneur de servir, qu'il s'étoit retiré aux Camaldules de Grosbois, dans le même appartement où étoit mort de Fieubet [3], conseiller d'État ordinaire.

4 mars. — Le 4, on eut nouvelle qu'un corps de trente mille hommes des ennemis avoit marché à Arras, et qu'il alloit le bombarder pour brûler les magasins de fourrage qu'on y faisoit depuis longtemps à grands frais, pendant qu'un détachement de ce corps étoit allé masquer Cambrai, pour empêcher aucunes troupes d'en sortir; que les ennemis s'étoient emparés d'un faubourg d'Arras, et que le chevalier de Belzunce [4], colonel d'infanterie, les en avoit chassés à la tête de deux cents grenadiers, mais qu'étant revenus en plus grand nombre, après une vigoureuse défense, il avoit été fait prisonnier et avoit perdu une partie de son monde.

On parloit ce jour-là de l'honnêteté que la reine Anne avoit faite à un capitaine de vaisseau françois, et l'on disoit qu'un armateur anglois, ayant amené une prise françoise en Angleterre, cette princesse l'avoit envoyé chercher et lui avoit promis de lui payer toute la valeur de sa prise, laquelle ayant fait estimer, elle avoit fait venir le capitaine françois, l'avoit consolé de son malheur, et lui avoit donné le prix du vaisseau et de sa charge, avec lequel il avoit racheté le tout de l'armateur qui l'avoit pris.

1. Il ne quittoit pas pour cela la maison du comte de Toulouse, où il ne gâtoit pas ses affaires; d'ailleurs il étoit de l'Académie françoise et homme d'esprit.

2. Fils de défunt Picon, premier commis sous le contrôleur général Colbert; celui-ci avoit été longtemps employé dans les intendances des armées, et il servoit de secrétaire des commandements à Monseigneur après la mort de d'Estanchaux.

3. Un des plus beaux esprits qui eût été dans le conseil du Roi.

4. Frère du marquis de Castelmoron, capitaine lieutenant des gendarmes écossois.

On disoit aussi que le roi de Maroc avoit déclaré la guerre aux Hollandois, ce qui pouvoit fort incommoder leur commerce du Levant.

On apprit ce jour-là que Mlle d'Ayen [1], sœur du duc de Noailles, avoit la rougeole, et qu'elle en étoit très mal. On vit le même jour à Versailles Monteil [2], maréchal des logis de l'armée d'Espagne, qui venoit apparemment communiquer au Roi les desseins de la campagne prochaine, et résoudre avec lui les mesures pour les faire réussir. Le soir, comme le duc de Noailles revenoit de Trianon avec le Roi, on s'aperçut qu'il avoit l'œil fort petit et que sa bouche étoit de travers; c'est pourquoi ses amis l'obligèrent à s'en aller au plus tôt à son appartement, où on le soigna sur-le-champ.

5 mars. — Le 5, on apprit avec beaucoup de chagrin que M. le Dauphin avoit eu un grand saignement de nez, et que sa santé n'étoit pas bonne, non plus que celle du duc d'Anjou, qui avoit la fièvre et des convulsions, qu'on attribuoit néanmoins aux dents qui lui perçoient.

L'après-dînée, à deux heures, le Roi se mit dans son fauteuil dans sa chambre pour y recevoir les harangues des cours supérieures et de la ville de Paris; le Parlement parut d'abord, conduit par le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État de Paris, et Desgranges, maître des cérémonies, en grands manteaux, le marquis de Dreux étant auprès de sa femme, qui avoit la petite vérole [3]; le premier président de Mesmes parla avec dignité; sa harangue fut courte, mais belle, et le Roi répondit d'une manière digne de lui; l'avocat général Joly de Fleury [4] fit ensuite son compliment pour tous les gens du Roi, et fut reçu de même. Le Parlement s'étant retiré quelque temps après, la Chambre des comptes vint, étant conduite de même; le premier président Nicolaï parla extrêmement bas, et il y eut peu de gens qui l'entendissent, mais il fut très court; le Roi lui ayant répondu à son ordinaire, l'avocat général s'avança et fit son compliment, auquel le Roi répondit. Après cela on vit venir la Cour des aides, et ce fut

1. Septième fille du feu maréchal de Noailles, qui étoit grandement en âge d'être mariée.

2. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit de Languedoc.

3. La rougeole.

4. Fils d'un fermier général.

Graville, doyen des présidents, qui parla en l'absence du vieux président le Camus, qui avoit la goutte; celui-là parla aussi haut que l'autre avoit parlé bas, et sa harangue fut un peu plus longue. Le Roi lui ayant répondu de même, l'avocat général Delpech s'avança et fit un très joli compliment. Après cela parut la Cour des monnoies, à la tête de laquelle le premier président Hodier porta la parole; le Roi lui répondit et l'avocat général lui fit ensuite son compliment. Enfin le prévôt des marchands Bignon vint, à la tête de la Ville, conduit de même que tous les autres, et ayant mis le genou en terre, suivant la coutume, il fit un discours très court, mais si pathétique et si touchant qu'il arracha les larmes de toute l'assemblée et du Roi même, mais surtout de son oncle, le chancelier. Le Roi, qui étoit touché, lui répondit avec tendresse, et ainsi finirent les harangues de cette première journée, après lesquelles le Roi monta en calèche et s'en alla tirer dans son parc.

On porta cette après-dînée-là le viatique à Mlle d'Ayen, et l'on sut que le duc de Noailles, son frère, ayant pris de l'émétique, ce remède ne lui avoit pas fait par en bas l'effet qu'on avoit espéré, et même qu'il lui avoit causé de grandes douleurs dans le ventre. On apprit aussi que le marquis de la Vallière avoit eu ce jour-là deux grandes foiblesses, dans lesquelles il avoit perdu connoissance, et qu'on l'avoit emmené à Paris. On disoit encore que la comtesse de Mailly avoit effectivement la rougeole [1], mais qu'elle s'en tiroit heureusement.

D'ailleurs il couroit une nouvelle bien capable de causer de l'inquiétude, qui étoit que les Hollandois, ayant armé une puissante flotte, avoient dessein d'embarquer dessus vingt mille hommes et de les faire passer en Angleterre sous la conduite du duc d'Hanovre.

6 mars. — Le 6 au matin, on sut que, le soir d'auparavant, on avoit eu nouvelle que les ennemis s'étoient retirés de devant Arras, après avoir brûlé quatorze mille rations de fourrage par le moyen des boulets rouges, parce que les bombes n'y faisoient point d'effet, et que c'étoit le duc d'Albermale qui commandoit à cette expédition.

1. Depuis on sut que c'étoit la petite vérole volante, mais alors toutes ces maladies étoient mêlées de rougeole, de petite vérole et de pourpre.

On apprit ce jour-là que M. le Dauphin avoit encore eu pendant la nuit de grandes sueurs et un grand mal de dents.

Le bruit couroit le même jour que les Anglois qui servoient en Espagne s'étoient embarqués et retirés au Port-Mahon, et l'on disoit que le duc de Noailles étoit un peu mieux.

L'après-dînée, après que le Roi eut assisté au sermon, il entendit les harangues du Grand Conseil, de l'Université et de l'Académie françoise. Le Grand Conseil vint le premier, conduit comme avoient été les autres Cours supérieures, et le premier président de Verthamon porta la parole et parla bien; le Roi lui répondit et reçut ensuite les compliments des gens du Roi[1]. Il y eut après cela quelque dispute entre l'Université et l'Académie pour le pas, mais la chose fut décidée pour l'Université, et le recteur fit un beau discours, et qui ne fut pas long, auquel le Roi répondit en peu de mots. Enfin l'Académie françoise, conduite comme les autres, arriva, et l'abbé Regnier, alors directeur, parla si bas, à cause de son grand âge, qu'il n'y eut presque personne qui l'entendît.

7 mars. — Le 7, on sut que M. le Dauphin et le duc d'Anjou avoient des marques de rougeole, et, dès ce moment, on commença à tout appréhender pour eux; et même Fagon et les autres médecins disoient tout haut que c'étoit la même maladie que celle de défunt M. le Dauphin et de Mme la Dauphine.

Le même jour, on disoit que la comtesse de Mailly étoit toute couverte de rougeole, et que la marquise de Louvois et sa petite-fille, Mlle de Barbezieux, en étoient aussi attaquées, à Paris, comme aussi la marquise de Seignelay.

L'après-dînée, on apprit que le comte de Brionne avoit donné sa démission de la survivance de la charge de grand écuyer de France, et celle de la survivance du gouvernement d'Anjou, et que le Roi avoit donné au prince Charles, son frère, la survivance de la charge de grand écuyer, et au prince de Lambesq, son fils, celle du gouvernement d'Anjou. On eut aussi nouvelle que les ennemis, qui avoient fait avancer un corps du côté de Maubeuge pendant qu'ils en avoient fait avancer un du côté d'Arras, avoient fait rompre à la Bussière sur la Sambre deux écluses qui étoient absolument nécessaires pour la navigation.

1. Benoit de Saint-Port, avocat général, parla fort bien.

8 mars. — Le 8, le marquis de Gerbeviller, envoyé extraordinaire du duc de Lorraine, vint faire au Roi dans son cabinet les compliments de la part de son maître sur la mort de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, et les fit ensuite à toute la famille royale. On sut ce jour-là que les deux jeunes princes étoient extrêmement mal, que les médecins avoient été d'avis de saigner M. le Dauphin, qu'il étoit survenu une sueur qui les en avoit empêchés ; que cependant on l'avoit saigné depuis, et qu'on lui avoit donné l'émétique ; que le duc d'Anjou étoit tout couvert de rougeole, mais aussi en très grand danger, aussi bien que la marquise de Louvois et Mlle de Barbezieux.

On sut aussi que le Roi, s'étant fait rapporter le cérémonial funèbre de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, et y ayant trouvé que les femmes des ministres et des secrétaires d'État avoient été annoncées par les hérauts comme les duchesses, il avoit rayé cet article-là de sa main et défendu que cela ne se fît plus à l'avenir.

9 mars. — Le 9 au matin, on apprit que M. le Dauphin étoit mort entre minuit et une heure, et l'on disoit que le duc d'Anjou se portoit un peu mieux ; mais, sur le midi, il lui prit un redoublement, et l'on disoit qu'il faisoit du sang, ce qui ressembloit beaucoup aux accidents de la maladie de feu M. le Dauphin, son père. A six heures du soir, le roi et la princesse d'Angleterre vinrent à Versailles voir le Roi, et ils y restèrent un peu plus d'une heure.

On sut le même soir que Ducasse étoit enfin arrivé à la Coruña, où il avoit apporté environ soixante millions, et qu'il avoit passé heureusement, quoiqu'il y eût une escadre de douze vaisseaux ennemis qui croisoit à la hauteur de Cadix pour l'enlever.

Le bruit couroit aussi qu'un homme dépêché par le duc d'Hanovre, étant arrivé en Angleterre avec des dépêches, avoit été enlevé par des gens masqués, aussi bien que ses paquets.

10 mars. — Le 10, il couroit dans le monde des propositions imprimées en Hollande, qu'on disoit être celles que les alliés avoient faites pour contrecarrer celles de la France, lesquelles étoient tellement déraisonnables qu'il n'étoit pas croyable que l'Empereur et les Hollandois les eussent envoyées à la reine Anne, comme on le disoit.

Ce matin-là, on ouvrit le petit corps de M. le Dauphin, qu'on

trouva tout gangrené, et les vaisseaux de son cerveau extraordinairement dilatés.

On sut ce jour-là que le Roi avoit donné le gouvernement de Belfort au comte du Bourg[1], à la place de celui de Bapaume qu'il avoit, et qu'il avoit donné celui de Bapaume au comte de Geoffreville[2], lieutenant général.

On apprit aussi que Sa Majesté avoit donné douze mille livres de pension à la duchesse du Lude[3], neuf mille livres à la comtesse de Mailly[4], neuf mille livres à Boudin[5], premier médecin de Mme la Dauphine, six mille livres à Mme Quentin[6], sa première femme de chambre, et trois mille livres à Dionis[7], son premier chirurgien.

On disoit encore que la maréchale de Noailles avoit la rougeole, que Mlle d'Ayen, sa fille, avoit pensé mourir la nuit précédente, et que la marquise de Louvois se portoit mieux.

Ce jour-là, à quatre heures après midi, on transporta le corps de M. le Dauphin[8] de son appartement au carrosse dans lequel on devoit le porter à Saint-Denis, et la marche funèbre commença par les Récollets et les Missionnaires, qui sortirent de la cour des Princes portant des cierges allumés, et se mirent en haie hors de la grande cour. Après cela parut un brigadier et deux gardes du corps détachés, portant des flambeaux blancs allumés, lesquels furent suivis par deux carrosses drapés à six chevaux, dans lesquels étoient les officiers[9] et les femmes du prince. Ces carrosses étoient suivis par vingt-quatre pages des deux écuries du Roi avec des flambeaux blancs, qui marchoient devant un autre carrosse à six chevaux, qui étoit celui où étoit le corps. Dans le fond

1. Cela lui étoit bien commode, non seulement parce que ce gouvernement valoit six mille livres de rente de plus que l'autre, mais encore parce qu'il étoit en Alsace où il commandoit.

2. C'étoit un gentilhomme de Champagne auquel tout le monde rendoit la justice de dire qu'il en méritoit plus qu'on ne lui en avoit donné.

3. C'étoit justement autant que les appointements de sa charge de dame d'honneur.

4. Conformément aux appointements de sa charge de dame d'atour.

5. On en avoit conservé autant à Moreau après la mort de la première Dauphine, femme de Monseigneur, de laquelle il étoit premier médecin.

6. C'étoit à peu près les appointements de sa charge.

7. Il avoit été premier chirurgien de la première Dauphine.

8. Ce furent les gentilshommes ordinaires du Roi qui firent cette fonction.

9. Huit gentilshommes ordinaires.

de ce carrosse, du côté droit, étoit l'évêque de Metz, premier aumônier du Roi, en rochet et camail, portant le cœur du prince, et à sa gauche, étoit la duchesse de Ventadour, gouvernante ; dans le devant, étoit le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre du Roi, et Mme de la Lande, sous-gouvernante ; dans la portière de main droite, étoit l'abbé du Cambout, aumônier du Roi, en rochet, et dans la portière de la gauche, étoit le curé de Versailles, en surplis. Après le carrosse du corps, marchoient trente gardes du corps avec des flambeaux blancs allumés, et toute la marche étoit terminée par deux carrosses à six chevaux remplis d'autres officiers du prince.

Le soir, on apprit que le duc d'Anjou se portoit beaucoup mieux, et que le Roi lui avoit donné le titre de Dauphin.

11 mars. — Le 11, on sut que le marquis de la Salle [1], maître de la garde-robe du Roi, avoit vendu sa charge cinq cent mille livres au marquis de Maillebois [2], fils aîné du contrôleur général Desmaretz, et que le Roi lui avoit conservé son appartement dans le grand commun de Versailles.

Le même matin, le comte de Durtal, capitaine de vaisseau, second fils du duc de la Roche-Guyon, arriva à Versailles, apportant au Roi la nouvelle de l'arrivée de Ducasse à la Coruña ; le Roi, qui étoit enfermé avec le P. le Tellier, le fit entrer dans son cabinet avec le comte de Pontchartrain qui le conduisoit, et il y resta près d'un quart d'heure. Il se trouva encore au dîner du Roi, lequel lui fit beaucoup de questions, et l'on sut par lui que Ducasse avoit fait un coup de maître, ayant passé avec ses deux vaisseaux tout au travers d'une escadre de quatorze vaisseaux ennemis qui croisoit sur lui.

On disoit ce jour-là que les propositions imprimées en Hollande dont on a parlé ci-devant n'étoient pas véritables, et qu'un courrier d'Utrecht arrivé le soir précédent en avoit apporté d'autres qui n'étoient pas si éloignées de la raison ; mais on appréhendoit avec fondement que la mort de M. le Dauphin, petit-fils du Roi, et celle du prince son fils, n'apportassent un grand changement au système de la paix. D'ailleurs le bruit couroit que les plénipotentiaires de l'Empereur n'avoient point encore reçu de réponse

1. Chevalier des Ordres du Roi, et qui avoit bien tiré de l'argent de cette charge de maître de la garde-robe.
2. Colonel du régiment de Touraine et brigadier.

de leur maître, et que la reine Anne avoit accordé jusqu'au 26 pour avoir les réponses de tout le monde. On ajoutoit que l'Empereur n'étoit pas en bonne santé, et que son conseil étoit fort embarrassé, parce que ses affaires n'étoient pas en état de pouvoir fournir les sommes et les troupes qu'il avoit manqué de fournir pour son contingent jusqu'alors, comme l'Angleterre le lui redemandoit. On croyoit aussi que le prince Eugène étoit parti d'Angleterre, mais ce qui étoit de certain étoit que la reine Anne avoit trente vaisseaux prêts à mettre à la voile, et qu'on disoit que les Hollandois n'avoient pas encore leur armement prêt, et qu'il ne seroit pas si fort que celui de la reine.

On apprit le même jour, par ceux qui revinrent de la pompe funèbre de M. le Dauphin, que, contre l'avis de des Granges, le duc de Mortemart [1] n'avoit pas voulu souffrir qu'elle passât au travers de Paris en allant à Saint-Denis, mais qu'il avoit voulu qu'elle passât par-dessus le boulevard; qu'on étoit arrivé à Saint-Denis à onze heures et demie, et que l'évêque de Metz avoit fait un beau discours en présentant le corps; que les moines avoient disputé avec les gentilshommes ordinaires du Roi l'honneur de porter le corps de M. le Dauphin au caveau, mais que ces derniers n'avoient pas voulu lâcher prise et l'avoient porté jusqu'à l'entrée du caveau; que cependant, comme ils étoient extrêmement fatigués, ne l'ayant pu descendre dans le caveau, les moines s'en étoient emparés, l'avoient descendu et avoient pris le poêle d'hermine, qui appartenoit aux gentilshommes ordinaires; que, de Saint-Denis, on étoit allé porter le cœur au Val-de-Grâce, où l'évêque de Metz avoit encore fait un beau compliment, auquel l'abbesse avoit répondu à merveille à son ordinaire, et que tout le convoi n'étoit revenu à Versailles qu'à trois heures après minuit.

L'après-dînée, on apprit que tous ceux qui prétendoient aux charges qui étoient vacantes dans les deux compagnies de mousquetaires du Roi, et qui peut-être avoient raisonné sur de faux principes [2], étoient déchus de leurs espérances, le Roi ayant

1. Apparemment il en avoit l'ordre du Roi.

2. Sur les bruits qui avoient couru que le Roi vouloit faire son changement général dans les charges de ses mousquetaires, que le marquis de Vins vouloit absolument se retirer et que le Roi n'étoit pas content du marquis de Canillac, sous-lieutenant de la seconde compagnie.

donné la cornette qui vaquoit dans la première compagnie à Crency [1], ancien maréchal des logis; la sous-lieutenance de la seconde compagnie à l'Écussan [2], premier enseigne; la première enseigne à Trébon [3], second enseigne; la seconde enseigne à la Surière [4], premier cornette; la première cornette à Baron [5], second cornette; et ayant ordonné que la dernière cornette fût vendue trente-cinq mille livres, pour être données par récompense à la comtesse d'Hautefort [6], et cela par les bons offices que le marquis de Vins avoit rendus auprès du Roi à cette veuve désolée.

On disoit, le matin de ce jour-là, que M. le Dauphin se portoit beaucoup mieux; mais, l'après-dînée, la fièvre lui reprit avec de grands vomissements, et les alarmes recommencèrent sur son sujet. On disoit aussi que la marquise de Louvois et la marquise de Seignelay étoient fort mal.

12 mars. — Le 12 au matin, on apprit que les accidents de M. le Dauphin avoient cessé, et l'après-dînée, on renvoya à Paris cinq des neuf médecins qui avoient consulté pour lui et pour le prince son frère.

Les Anglois de Saint-Germain disoient ce jour-là qu'il y avoit quelques jours qu'ils n'avoient reçu de lettres d'Angleterre, mais qu'on leur mandoit par les dernières que la reine avoit défendu à tous les officiers de marine et matelots de désemparer de leurs ports sous quelque prétexte que ce pût être, et qu'elle avoit donné ordre à tous les officiers de terre d'aller à leurs régiments. On disoit encore que l'évêque de Bristol, voyant les nouvelles difficultés que les plénipotentiaires des autres puissances faisoient tous les jours, leur avoit dit nettement que, s'ils vouloient continuer à en faire, et si les propositions de la France ne leur convenoient pas, ceux auxquels elles convenoient pourroient bien signer sans eux.

1. Certainement il n'étoit point du tout en état de pouvoir servir.
2. Gentilhomme de condition de Saintonge, de la maison de Brassac. — [De Galard-Brassac. — *Comte de Cosnac.*]
3. Vieil officier gascon.
4. Gentilhomme de Normandie.
5. Gentilhomme de Boulonnois.
6. Il étoit bien juste de lui rembourser trente-cinq mille livres que son mari avoit donnés lorsque le Roi l'avoit fait enseigne dans cette compagnie.

On apprit aussi le même jour que le Roi avoit accordé au contrôleur général Desmaretz un brevet de retenue de trois cent mille livres sur la charge que son fils achetoit, et qu'il lui avoit en même temps donné une gratification de deux cent mille livres à prendre sur une affaire désespérée qu'il avoit fait revenir, de sorte que la charge de son fils ne lui coûtoit pas un sol.

13 mars. — Le 13, on disoit que la santé de M. le Dauphin alloit de mieux en mieux, et comme il étoit arrivé le soir précédent un courrier d'Utrecht, on parloit des nouvelles propositions que les alliés avoient faites, qu'on disoit être plus extravagantes que celles qui avoient paru peu de jours auparavant dans la *Gazette de Hollande*, l'électeur palatin et le cercle de l'Empire demandant des dédommagements au Roi depuis la paix de Munster.

On sut ce jour-là que le marquis de Dangeau s'en étoit allé à Paris avec une fièvre qui avoit commencé par un frisson, et que le marquis de Villacerf y avoit aussi la fièvre, avec quelques symptômes de dysenterie.

Ce jour-là, qui étoit un dimanche, le Roi tint le matin son conseil d'Etat à l'ordinaire, et il en tint encore un autre extraordinairement après le sermon.

On disoit le soir que la princesse de Lambesq [1] avoit la rougeole à Paris, et que la marquise de Louvois étoit mieux.

14 mars. — Le 14, après le lever du Roi, le prince de Lambesq prêta le premier le serment de fidélité entre les mains du Roi pour le gouvernement d'Anjou, comme étant l'aîné de la maison [2], et après lui, le prince Charles prêta le serment pour la charge de grand écuyer de France, et, le serment étant achevé, le comte de Pontchartrain lui dit : « *Monsieur, le Roi vous donne en garde son épée de parement* », et lui mit en même temps au col l'épée de grand écuyer avec le ceinturon de velours bleu fleurdelisé.

On disoit ce matin-là, que le prince de Dombes [3] avoit la rou-

1. Fille aînée de la duchesse douairière de Duras; elle pouvoit être malade de chagrin, ayant été pénétrée aussi bien que son mari de la préférence que le comte d'Armagnac avoit fait donner au prince Charles.

2. C'étoit se moquer de lui que de lui rendre cette déférence, pendant qu'on lui enlevoit une si belle charge qui sembloit lui devoir appartenir; aussi le duc d'Orléans, qui vit qu'on lui rendoit honneur comme à l'aîné, dit aux courtisans qu'on l'avoit pourtant partagé en cadet.

3. Fils aîné du duc du Maine.

geole, et que tous les officiers généraux des armées avoient reçu leurs lettres d'avis [1] pour servir pendant la campagne prochaine, et que les troupes du Roi qui avoient hiverné sur la Moselle avoient eu ordre de marcher en Flandres. Le soir, on sut que la marquise de Louvois étoit entièrement hors de danger.

15 mars. — Le 15, après le lever du Roi, le marquis de Gerbeviller [2] vint prendre son audience de congé de Sa Majesté dans son cabinet, et ensuite il alla faire la même chose chez les princes et princesses de la famille royale.

On apprit ce jour-là que le Roi avoit donné au marquis de Torcy la jouissance du château et du jardin de Chaville, agrément infini pour un ministre aussi attaché au Roi qu'il l'étoit.

Les Anglois de Saint-Germain disoient ce jour-là à leurs amis de la cour que ceux qu'ils avoient en Angleterre leur mandoient que jamais la reine n'avoit été plus absolue, qu'elle vouloit absolument la paix, et que, pour preuve de cela, elle avoit envoyé ordre à ses généraux de faire passer les quatre bataillons anglois qu'elle avoit en Catalogne au Port-Mahon jusqu'à nouvel ordre, et de déclarer aux troupes allemandes qui y étoient à sa solde, en leur faisant donner une montre, qu'elle ne les paieroit plus, et qu'elles pouvoient chercher leur paiement d'ailleurs.

Le soir, on sut que le Roi avoit donné l'agrément de la cornette qui vaquoit dans sa seconde compagnie de mousquetaires au marquis de Montboissier [3], colonel du régiment de Condé. Le Roi ordonna aussi au duc de Villeroy, qui avoit le bâton en l'absence du duc de Noailles, lequel devoit être parti ce jour-là pour aller

1. Le secrétaire d'État écrivoit trois lettres aux officiers généraux en différents temps : la première étoit celle-ci, pour leur donner avis que le Roi les avoit choisis pour servir dans une certaine armée pendant la campagne prochaine; la seconde, pour leur mander de partir pour se rendre où ils devoient servir, et ces deux lettres étoient adressées à droiture; et la troisième, qui étoit proprement la lettre de service, laquelle étoit envoyée aux généraux en chef pour être donnée par lui à chaque officier général.

2. Il s'appeloit en son nom Tornielli, et étoit d'une famille italienne établie en Lorraine depuis cent quarante ans; et il avoit servi dans les troupes du Roi, ayant été huit ans capitaine de cavalerie dans le régiment de Souvré.

3. Gentilhomme d'Auvergne, de la maison de Canillac, bien fait, et qui étoit colonel depuis dix ans; mais son cousin, le marquis de Canillac, premier sous-lieutenant de la même compagnie, ne lui fut pas inutile pour avoir cet agrément.

à Vichy, d'envoyer les ordres à ses quatre compagnies de gardes du corps pour la revue qu'il en devoit faire à Marly le lendemain de Pâques.

Le bruit couroit ce jour-là qu'on armoit huit vaisseaux à Brest, sans ceux qu'on pouvoit armer à Dunkerque et dans les autres ports, mais on tenoit cela le plus secret que l'on pouvoit.

16 mars. — Le 16, Sa Majesté donna ses ordres au duc de Guiche, colonel de son régiment des gardes françoises, pour en faire la revue à Versailles le mardi saint, 22 du mois, afin qu'il pût marcher en Flandres le lendemain de Pâques. Il sembloit que toutes ces mesures avancées servissent à confirmer les bruits qui couroient que les ennemis assembloient un corps sous Douai, et qu'ils vouloient se mettre en campagne avant la fin du mois, ayant du fourrage sec pour deux mois.

Les lettres particulières de Francfort qu'on reçut ce jour-là portoient qu'on y avoit vu passer dix mille hommes des troupes de l'Empereur qui venoient de Hongrie, et qui, selon les apparences, marchoient en Flandres. On sut aussi que tous les officiers de la marine avoient eu ordre de se rendre à leurs ports, avec défense d'en désemparer à peine d'être cassés.

On apprit encore que Bontemps, premier valet de chambre du Roi, marioit sa seconde fille à Varenne, colonel du régiment de Lorraine, qui étoit fils d'un fermier général.

17 mars. — Le 17, on sut que le Roi, ayant travaillé le soir précédent chez la marquise de Maintenon avec le comte de Pontchartrain, avoit, sur les instances de la duchesse de Ventadour, conservé toute la maison de M. le Dauphin, ci-devant duc de Bretagne, et qu'il l'avoit incorporée dans celle de M. le Dauphin, ci-devant duc d'Anjou; comme aussi qu'il avoit donné dix mille livres de pension à Duchesne [1], premier valet de chambre de M. le Dauphin, ci-devant duc de Bourgogne, neuf mille livres à Dodard, son premier médecin, cinq mille livres de pension à

1. Il les méritoit bien, étant un homme d'une piété et d'une sagesse extraordinaires; d'ailleurs il y avoit de la justice à faire pour lui plus que pour un autre, car on l'avoit ôté de la place de premier valet de chambre du duc de Berry, pour le mettre auprès de M. le Dauphin, duc de Bourgogne, très peu de temps avant le mariage du duc de Berry, à l'occasion duquel Chesnedé, qu'on avoit fait monter à sa place, avoit eu en propriété les quatre charges de premier valet de chambre que Duchesne auroit eues s'il étoit resté auprès du duc de Berry.

Bachelier [1], son premier valet de garde-robe, douze cents livres de pension à Mlle Parmentier [2], femme de chambre coiffeuse de Mme la Dauphine, avec une place de femme de chambre chez la duchesse de Berry, et huit cents livres de pension à sa sœur, qui avoit aussi été femme de chambre [3] de Mme la Dauphine.

Le même jour, tous les colonels eurent ordre de se rendre au 1er d'avril à leurs troupes, et le bruit couroit que les ennemis avoient avancé un corps à Oisy, proche Cambrai.

Le soir, comme le Roi rentra dans son cabinet en revenant de se promener à Marly, le duc de la Trémoïlle lui fit la révérence avec un visage sur lequel paroissoit assez qu'il avoit été extrêmement malade.

18 mars. — Le 18 au matin, on apprit que, le soir précédent, M. le Dauphin avoit encore eu des vomissements, mais que cela s'étoit terminé par une grosse dent qui lui avoit percé pendant la nuit. On disoit aussi que le prince de Dombes étoit à l'extrémité.

Le même matin, le Roi signa le contrat de mariage du marquis d'Angennes [4], enseigne des gendarmes de sa garde, avec Mlle de Mailly du Breuil, fille d'un fermier général.

On voyoit ce jour-là des lettres d'Arras du 15, qui portoient que les ennemis avoient un corps de vingt-cinq mille hommes campé entre la Deule, la Scarpe et l'Escaut, et que leurs marchés étoient faits pour réparer la Deule et la rendre navigable; mais, comme le maréchal de Montesquiou n'avoit pas jugé qu'un si petit projet dût obliger à faire camper un si grand corps, il avoit jeté de l'infanterie dans Arras, dans Cambrai et dans Valenciennes, et avoit fait munir ces trois places de toutes les choses nécessaires.

L'après-dînée, on apprit que le Roi, ayant travaillé le matin quelque temps [5] avec le comte de Pontchartrain, avoit accordé

1. Il étoit premier valet de garde-robe du Roi, et avoit été mis par choix auprès de M. le Dauphin, duc de Bourgogne, dès le moment qu'on l'avoit tiré des mains des femmes, et l'avoit toujours servi tout seul jusqu'à sa mort.

2. Elle étoit infiniment agréable à sa maîtresse, et ce fut pour cela que la duchesse d'Orléans voulut qu'elle eût une place chez sa fille, la duchesse de Berry.

3. Très peu de temps.

4. Fils de celui auquel appartenoit le marquisat de Maintenon, que la marquise de Maintenon avoit acheté de ses créanciers.

5. Après avoir travaillé avec le P. le Tellier à son ordinaire.

au marquis de Dangeau douze mille livres de pension, autant au maréchal de Tessé, et six mille livres au marquis de Villacerf, et avoit rétabli les pensions de tous les menins de M. le Dauphin, qui étoient le comte de Matignon [1], le comte de Cheverny, le comte de Sainte-Maure, le chevalier de Grignan [2], le marquis de Florensac [3], le marquis de Pompadour [4], le marquis de la Vallière [5] et le marquis d'Urfé [6], et celles des dames du palais, qui étoient la comtesse de Roucy [7], la marquise de Nogaret [8], la marquise du Chastelet [9], la marquise d'O, la marquise de Courcillon, la marquise de la Vallière, la maréchale d'Estrées, la marquise de Lévis [10] et la marquise de Gondrin. Le Roi voulut voir aussi les brevets qu'il avoit donnés au marquis de la Chesnaye [11] et au marquis de Mimeurre [12], lorsqu'il les avoit faits gentilshommes de Monseigneur, après lui avoir servi dix ans de pages de sa chambre, avec des pensions de trois mille livres,

1. Chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées et pour Sa Majesté en Basse-Normandie; il était un des six premiers menins que le Roi avoit donnés à Monseigneur.

2. Frère du comte de Grignan, lieutenant général des armées du Roi et de Sa Majesté en Provence et chevalier de ses Ordres. Il avoit servi longtemps dans la cavalerie avec réputation, et étoit un des plus honnêtes hommes de son siècle; mais la goutte dont il étoit perdu l'avoit obligé de se retirer en Provence. Il étoit aussi des six premiers menins de Monseigneur.

3. Frère du défunt duc d'Uzès, qui avoit épousé la fille du duc de Montausier. Il avoit longtemps servi dans les troupes avec réputation et s'étoit retiré étant maréchal de camp.

4. Gentilhomme de Limousin, qui avait donné sa fille unique au marquis de Courcillon, fils unique du marquis de Dangeau, lequel, en faveur de ce mariage, lui avoit cédé sa place de menin auprès de Monseigneur, laquelle il possédoit depuis l'institution des menins, ayant été un des six premiers.

5. Commissaire général de la cavalerie légère, et cousin germain de la princesse de Conti, fille du Roi.

6. Gentilhomme de Forez, qui avoit été capitaine de gendarmerie.

7. Fille du défunt duc d'Arpagon, de son troisième lit avec Mlle de Beuvron; elle étoit une des six premières qu'on avoit données à Mme la Dauphine avant son mariage.

8. Sœur aînée du marquis de Biron et de la marquise d'Urfé; elle étoit aussi une des six premières.

9. Elle étoit la fille aînée du défunt maréchal de Bellefonds, et une des six premières.

10. Troisième fille du duc de Chevreuse.

11. Son père avoit été gentilhomme de la manche du Roi, et il étoit grand tranchant de France et cornette blanche.

12. Il étoit de Bourgogne et étoit devenu maréchal de camp.

et il trouva qu'il les leur avoit données pour toute leur vie, et qu'ainsi ils n'avoient pu rien perdre à la mort de M. le Dauphin, duc de Bourgogne, que l'honneur d'être attachés à lui, comme ils l'avoient été à Monseigneur.

Le soir, on disoit que le prince de Dombes se portoit mieux, et l'on apprit que, le jour précédent, le parlement de Paris avoit jugé le procès du fameux Caille, qu'il avoit déclaré n'être nullement le véritable Caille, et qu'en même temps il l'avoit fait arrêter.

19 mars. — Le 19, on sut que le Roi, ayant travaillé le soir précédent avec le comte de Pontchartrain chez la marquise de Maintenon, avoit donné une infinité de pensions à des domestiques de feu M. le Dauphin, duc de Bourgogne, et de Madame la Dauphine, dont Domingue [1], porte-manteau ordinaire de cette princesse, avoit été le mieux traité, ayant eu trois mille livres; que Gossin [2], valet de chambre barbier de M. le Dauphin, avoit eu deux mille livres; que toutes les femmes de chambre avoient eu quinze cents livres, à la réserve de Mme de Montsoury [3], qui avoit eu deux mille livres; que les deux huissiers [4] de M. le Dauphin avoient eu chacun huit cents livres, que quelques-uns de ses valets de chambre avoient eu six cents livres [5], que d'autres n'en avoient eu que cinq cents, aussi bien que ses garçons de la

1. Son père étoit Espagnol, il étoit venu avec la reine Marie-Thérèse, au service de laquelle il étoit mort; celui-ci lui avoit succédé, et après la mort de la Reine, le Roi l'avoit fait porte-manteau ordinaire de Mme la Dauphine, femme de Monseigneur, et ensuite de Mme la Dauphine Marie-Adélaïde de Savoie, qui avoit eu beaucoup de bonté pour lui.

2. Il étoit d'ailleurs valet de chambre barbier du Roi, et comme Guines, qui l'étoit aussi, et qui avoit servi auprès de Monseigneur, avoit eu deux mille livres de pension, par les bons offices de Quentin, son parent, cela avoit fait une planche pour celui-ci, non sans beaucoup de jalousie de tous les autres officiers de la chambre.

3. Aussi étoit-elle d'un mérite distingué.

4. Ils s'appeloient Bonnefons et Ballon, et étoient tous deux huissiers de la chambre du Roi, ayant été choisis dès l'enfance de M. le Dauphin, duc de Bourgogne, pour servir seuls auprès de lui.

5. Quelques-uns avoient des charges auprès du Roi plus considérables que celle de Gossin, et avoient aussi servi M. le Dauphin, duc de Bourgogne, aussi bien que lui, depuis son enfance, et se trouvoient très mal traités; les autres, qui n'avoient servi que par commission et Monseigneur et M. le Dauphin son fils, se plaignoient d'avoir consommé leur jeunesse auprès de ces princes, et de n'avoir que cinq cents et six cents livres pour toute récompense, et pour nourrir la plupart d'entre eux de nombreuses familles.

chambre, ses valets et ses garçons de la garde-robe; et qu'un garçon de fourrière avoit eu six cents livres [1].

Le bruit couroit ce jour-là que les Hollandois ayant fait dire à la reine Anne qu'ils n'armoient que pour aller au-devant de Ducasse, et cette princesse leur ayant répondu que leur armement étoit donc inutile, puisque Ducasse étoit entré dans les ports d'Espagne, ils avoient pris le parti de désarmer [2]; mais il n'auroit pas été prudent de les en croire sur leur parole.

Ce jour-là, le Roi avoit donné l'ordre à son lever pour aller tirer à trois heures après midi, mais il ne partit qu'à trois heures et demie, parce qu'il tint son conseil d'État aussitôt après son dîner, prévoyant que, le lendemain matin, qui devoit être le dimanche des Rameaux, il n'auroit pas le temps de le tenir.

20 mars. — Le 20 au matin, il alla à la procession des Rameaux, et adorer la Croix, suivant sa coutume, dans l'ancienne chapelle, où on avoit dressé l'autel et préparé la croix pour cet effet; ce qu'il exécuta dans toutes les cérémonies ordinaires, avec une piété exemplaire, et une grâce qui n'étoit accordée qu'à lui seul [3]. Ensuite étant revenu en procession à sa chapelle, il y entendit la grand'messe, qui fut chantée par sa musique. On sut ce matin-là qu'il avoit donné le gouvernement du Fort-Louis du Rhin au comte de Permangle, maréchal de camp, qui commandoit à Condé, et qu'il avoit nommé Puynormand [4], aussi maréchal de camp, pour occuper sa place. L'après-dînée, il entendit le sermon du P. Canappeville, qui fut très beau, et ensuite les vêpres, qui furent chantées par sa musique, selon sa coutume.

21 mars. — Le 21, on croyoit que le Roi devoit dîner de bonne heure pour aller à Marly, comme il avoit accoutumé de faire tous les lundis et les jeudis, mais on se trompa, car il tint un conseil d'État qui dura jusqu'à une heure et un quart, et ne partit pour Marly qu'une heure après. Au reste le bruit couroit

1. Il avoit épousé une fille de chez la marquise de Maintenon.

2. Ils ne désarmèrent que parce qu'elle les fit menacer.

3. Sans le flatter, jamais homme n'avoit eu une mine si haute que lui, ni tant de grâce dans toutes ses actions; et il conservoit encore tous ces avantages dans sa vieillesse.

4. Il étoit de Poitou et neveu de l'archevêque de Sens, qui s'appeloit en son nom de la Hoguette.

ce jour-là que les troupes angloises qui étoient en Flandres avoient refusé de marcher [1], et l'on disoit en même temps qu'il ne viendroit plus de lettres d'Angleterre, que les courriers anglois restoient à Calais, où d'autres courriers venoient prendre leurs lettres pour les apporter au marquis de Torcy, et cela sur les plaintes que les Anglois avoient faites qu'on parloit trop en France; qu'on en usoit de même pour ces courriers qui venoient d'Utrecht, et qu'ils ne passoient pas Cambrai; que cependant on avoit appris par un de ces courriers anglois que la reine Anne étoit toute-puissante, une bonne partie de ceux qui étoient de la faction du duc de Marlborough lui ayant tourné casaque et s'étant réunis au parti de la reine, à laquelle ils avoient promis de lui obéir en toutes choses, et d'agréer la paix qu'elle vouloit faire, voyant bien que les alliés s'étoient toujours moqués des Anglois, et qu'ils s'en moquoient encore, vu les propositions insoutenables qu'ils faisoient au Roi; que la reine Anne étoit résolue de faire la paix, et d'y comprendre ceux des alliés qui étoient véritablement de ses amis, et qu'après cela les autres la feroient s'ils pouvoient. On ajoutoit à cela que le prince Eugène étoit arrivé à la Haye, et qu'il n'étoit resté si longtemps en Angleterre que parce que son neveu, le chevalier de Savoie [2], qu'il y avoit mené avec lui, y étoit tombé malade [3] de la petite vérole, et en étoit mort.

On apprit ce jour-là que le mal que le duc de Chaulnes portoit depuis longtemps, sans vouloir se laisser faire la grande opération, avoit tellement augmenté, que le fondement lui étoit totalement sorti, et qu'on ne pouvoit plus le faire rentrer.

On sut encore que la gendarmerie, qui étoit naturellement destinée pour l'armée d'Allemagne, étant en garnison en Franche-Comté, avoit néanmoins ordre de marcher en Flandres. On eut aussi nouvelle d'une petite action heureuse qui s'étoit passée entre Sambre et Meuse. On avoit abandonné cent chevaux des vivres galeux et farcineux, de peur qu'ils ne gâtassent les autres, et ils paissoient librement dans les prairies d'en deçà de la

1. Faux.
2. Fils du dernier comte de Soissons, qui étoit frère aîné du prince Eugène.
3. On disoit que c'étoit d'avoir reçu bien des coups de bâton dans un café, où il décrioit le gouvernement.

Sambre; les ennemis, qui les crurent meilleurs et en plus grand nombre, passèrent la Sambre avec quinze cents chevaux et les enlevèrent; après cette expédition, ils se séparèrent, mille chevaux allèrent d'un côté, et cinq cents chevaux d'un autre; le marquis de Vivans, lieutenant général, qui commandoit dans le pays, et qui faisoit sa résidence à Maubeuge, en ayant eu avis, détacha Frola [1], officier italien, qui étoit lieutenant-colonel d'un régiment des troupes d'Espagne, et qui avoit commission de colonel, avec trois cent cinquante maîtres, auxquels se joignirent cinquante houssards de la garnison de Charleroy et trois cents hommes d'infanterie, pour aller attaquer les cinq cents chevaux des ennemis. Frola prit sagement ses mesures, il posta son infanterie dans un grand défilé par lequel il falloit nécessairement que les ennemis vinssent passer, et pour lui, avec sa cavalerie, il marcha au-devant d'eux, et se posta dans un endroit avantageux pour les attendre, ayant ordonné aux houssards de s'aller embusquer un peu plus avant, et de n'en débusquer que quand ils l'auroient vu charger les ennemis. La chose fut bien exécutée; les ennemis, qui ne se doutoient de rien, arrivèrent au lieu où Frola les attendoit, il les chargea brusquement, et les culbuta sans beaucoup de résistance; en même temps les houssards débusquèrent et les prirent par le flanc, de sorte que, se voyant attaqués si vivement, ils ne songèrent qu'à fuir et s'en aller donner tout droit dans l'embuscade de l'infanterie, qui leur fit sa décharge à propos, et les environna de tous côtés, de manière qu'il ne s'en échappa pas un seul, et que tout fut tué ou pris, Sgravenmour, beau-frère du duc d'Albemarle, qui les commandoit, ayant été fait prisonnier.

22 mars. — Le 22, on disoit que l'abbé Morel, aumônier du Roi, étoit extrêmement malade à Paris d'une fluxion sur la poitrine.

L'après-dînée, à deux heures, le Roi fit dans la cour haute du château de Versailles la revue de ses régiments des gardes, qu'il trouva extrêmement beaux et bien ornés; il les vit dans sa calèche comme l'année précédente, mais il y eut cela de nouveau, qu'après la revue faite compagnie par compagnie, le duc

1. Il avoit un frère maréchal de camp et inspecteur dans les troupes d'Espagne.

de Guiche lui fit voir un bataillon de cinq cents hommes [1] détachés du régiment des gardes françoises, dans lequel il n'y avoit pas un seul homme qui n'eût au moins cinq pieds sept pouces de hauteur, comme il s'étoit engagé de le faire quelque temps auparavant; et que Reynold, colonel du régiment des gardes suisses, à son imitation, fit aussi voir au Roi un bataillon de quatre cent cinquante hommes [2] de ce régiment, dont le moindre avoit cinq pieds six pouces de hauteur, mais qui avoient un bien autre air de guerre que les François.

Le bruit couroit ce jour-là qu'effectivement l'Empereur crachoit du sang.

23 mars. — Le 23, le marquis de Maillebois prêta entre les mains du Roi, dans son cabinet, le serment de fidélité pour la charge de maître de sa garde-robe, et l'on sut que le Roi avoit continué au marquis de Goësbriant, son beau-frère, la pension de douze mille livres qu'il lui avoit accordée pour avoir défendu Aire, en attendant qu'il vaquât quelque gouvernement, quoique depuis il lui eût donné celui de Verdun, qui avoit vaqué par la mort du marquis de Feuquières.

On apprit ce jour-là que le prince Eugène avoit été nommé généralissime des armées en Flandres; mais on doutoit que la reine Anne y eût consenti.

Le même jour, comme le Roi sortoit de son dîner, il dit au maréchal de Tallard qu'il avoit quelque chose à lui dire dans son cabinet, et quand il en sortit, on sut que Sa Majesté venoit de le faire duc héréditaire. On apprit aussi que Mlle d'Armagnac avoit la rougeole.

24 mars. — Le 24 au matin, le Roi se rendit à la grande salle des gardes, où l'on avoit tout préparé pour la cérémonie de la Cène, où il entendit le sermon que fit l'abbé de la Fare [3], et ensuite l'absoute que fit l'évêque de Tournay [4]; après quoi il lava les pieds aux pauvres, et les servit, suivant sa pieuse cou-

1. Cela étoit beau, mais n'étoit pas si surprenant, le régiment des gardes françoises étant de quatre mille huit cents hommes.
2. Il étoit plus surprenant qu'on pût trouver tant de beaux hommes dans le régiment des gardes suisses, qui n'étoit composé que de deux mille quatre cents hommes.
3. Gentilhomme du Languedoc, parent des autres la Fare.
4. De la maison de Beauvau; il fit cette cérémonie à la place de l'évêque de Metz, qui avoit une voix très mauvaise.

tume, et après cela il alla dans sa chapelle entendre la grand' messe.

On apprit ce jour-là que Sa Majesté avoit donné au duc de Guiche la survivance des gouvernements de Béarn et de Bayonne, grâce qu'il n'avoit faite à personne depuis plus de trente ans.

Le bruit couroit ce jour-là que le prince Eugène, en qualité de généralissime des armées de Flandres, avoit présenté une adresse à la Chambre des communes pour obtenir d'elle tout ce qui étoit nécessaire pour la continuation de la guerre, et que cela ayant fort déplu à la Chambre, elle avoit fait déchirer l'adresse, et l'avoit fait jeter sous la table.

25 mars. — Le 25, on disoit que, le même jour que le Roi avoit fait le maréchal de Tallard duc héréditaire, il avoit dépêché un courrier au maréchal d'Huxelles pour lui donner avis qu'il l'avoit honoré du même titre.

Le bruit couroit aussi que la reine Anne, ayant enfin obligé le prince Eugène à prendre son audience de congé, avoit pris le parti de s'en aller à la campagne, et que tout le peuple l'avoit reconduite jusqu'à une demi-lieue de Londres avec de grandes acclamations, l'appelant sa bonne reine, et la conjurant de tenir bon et de lui donner la paix; on ajoutoit qu'il s'étoit fait en ce pays-là de grandes banqueroutes [1].

Le soir, sur le soupçon qu'on eut que la comtesse de Caylus pouvoit avoir la rougeole, on la transporta de son appartement du château à la maison que la marquise de Maintenon avoit à la ville.

26 mars. — Le 26, jour du samedi saint, au matin, le Roi alla faire ses dévotions à la paroisse, où ayant entendu ses deux messes basses, il vint toucher les malades des écrouelles au lieu et à la manière accoutumée. L'après-dînée, il travailla avec le P. le Tellier à faire la distribution des bénéfices vacants, mais on ne put pas pénétrer qui avoient été les heureux, le Roi étant allé entendre le salut, et le père s'étant retiré brusquement à son appartement. Le soir, on apprit que le Roi avoit donné l'évêché du Mans à l'abbé de Vassé [2], l'évêché de Belley à l'abbé

1. Cela devoit encore obliger la reine Anne plus fortement à faire la paix.

2. Gentilhomme du Maine, qui avoit la direction de plusieurs maisons de Carmelites, mais qui avoit près de quatre-vingts ans.

du Dousset [1], l'abbaye de Saint-Jacques de Provins à l'abbé Pajot [2], l'abbaye de Conques à l'abbé de Renouard [3], le prieuré de Cassan à l'abbé de Cilly [4], l'abbaye de Figeac à l'abbé de la Vallette [5], l'abbaye de Boscaudon à l'abbé de Savines [6], l'abbaye d'Olivet à l'abbé Gaultier [7], l'abbaye de la Vernuse à l'abbé du Thil [8], l'abbaye de Saint-Genou de l'Estrée à l'abbé de la Fayette [9], l'abbaye de Saint-André à l'abbé de Newestein [10], l'abbaye de la Chassagne à l'abbé de Valavoire-Monlaux [11], l'abbaye de Saint-Paul à Mme de Renel l'aînée [12], l'abbaye de Saint-Corentin à Mme de Ménestrel [13].

27 mars. — Le 27, le Roi alla en bas dans sa chapelle entendre la grand'messe, qui fut célébrée par l'évêque de Tournay, et l'après-dînée, il assista au dernier sermon du P. de Canappeville, qui fut fort beau, aussi bien que son compliment; et ensuite il entendit les vêpres, qui furent chantées par sa musique, et où le même prélat officia.

On disoit le même jour que les troupes des ennemis en Flandre étoient dans un grand mouvement, que la Lys et l'Escaut étoient tout couverts de bateaux pleins de toutes sortes de munitions, et que le prince de Tingry mandoit qu'il ne doutoit pas que, dans le 15 avril, les ennemis ne fussent devant quelque place du Roi. On sut cependant qu'un gros détachement de ses

1. C'étoit un prêtre habitué à Saint-Sulpice.
2. Il étoit de la famille de ces Pajot, fermiers généraux des postes, et conseiller à la grand'chambre du parlement de Paris.
3. Gentilhomme du comtat d'Avignon.
4. Frère du comte de Cilly, lieutenant général.
5. Gentilhomme de Provence dont le bien avoit été tout ruiné l'année du siège de Toulon.
6. Gentilhomme de Dauphiné, frère du comte de Savines, enseigne des gardes du corps.
7. C'étoit un curé de Normandie, lequel, par des ressorts inouïs, avoit donné le commencement de la négociation qui s'étoit faite en Angleterre pour la paix.
8. Il étoit de Rouen, frère du défunt marquis de Thil, brigadier d'infanterie.
9. Autre prêtre de la communauté de Saint-Sulpice.
10. Chanoine de Strasbourg, pour lequel le maréchal d'Huxelles avoit parlé.
11. Gentilhomme du Dauphiné, neveu à la mode de Bretagne du cardinal de Janson.
12. Damoiselle de grande qualité de Champagne, dont le frère aîné avoit épousé une sœur du marquis de Torcy.
13. Sœur de la maréchale de Bezons.

troupes sorti d'Arras avoit ruiné quantité de ponts et de passages sur la Scarpe, et qu'en revenant il avoit rasé tous les faubourgs d'Arras, pendant qu'un corps de cavalerie amusoit les ennemis du côté du Pont-à-Vendin.

On sut aussi ce jour-là que le comte de Mouchy [1], maréchal de camp, avoit eu ordre de se rendre en diligence à Arras; que le comte de Saint-Fremond et le comte de Coigny, lieutenants généraux, devoient partir au premier jour pour aller assembler des corps sur la frontière de Flandres, et que le chevalier de Montmorency [2], maréchal de camp, étoit nommé pour aller à l'armée d'Allemagne; le chevalier de Damas et le marquis de Lambert, maréchaux de camp, nommés pour l'armée de Dauphiné, avoient ordre de se rendre à celle de Flandres.

Le bruit couroit encore le même jour que la Chambre des communes avoit entièrement pris le dessus sur la Chambre des seigneurs, et que le prince Eugène s'en retournoit directement trouver l'Empereur pour conférer avec lui.

On apprit aussi que le marquis de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi, avoit la fièvre tierce, que la comtesse de Fénelon [3] étoit morte, et que le marquis de Saillant [4] avoit acheté et payé le régiment de Charost soixante mille livres tout en argent comptant.

28 mars. — Le 28, le Roi tint son conseil d'État, qu'il avoit différé par les dévotions de la semaine sainte, et il dura jusqu'à une heure et un quart; ainsi il ne put partir qu'une heure après pour aller faire la première revue de ses gardes du corps et de ses grenadiers à cheval dans le Champ de Mars, au-dessus de Marly, où il les vit d'abord en ligne; ensuite il passa dans tous les rangs des escadrons, et puis il les fit défiler devant lui par brigade; ce qui étant achevé, il s'en revint à Versailles, n'étant pas descendu dans ses jardins de Marly parce que c'étoit un jour de fête auquel on ne travailloit point.

On disoit ce jour-là que la Chambre des communes avoit fait

1. C'étoit celui qui étoit maître de la garde-robe du duc de Berry.
2. Gentilhomme d'Artois qui avoit demandé du changement.
3. Belle-sœur de l'archevêque de Cambrai, qui avoit été mariée en premières noces au marquis de Laval.
4. Fils aîné du marquis du Terail de l'illustre maison d'Estaing en Auvergne; il étoit colonel d'un petit régiment d'infanterie.

dire aux seigneurs que s'ils vouloient la guerre, ils pouvoient la faire à leurs dépens, mais que, pour elle, elle étoit résolue de ne fournir pas un sol pour la continuer.

On sut encore que le comte de Brionne avoit eu, le soir précédent, une nouvelle attaque d'apoplexie, et qu'il étoit un peu mieux, comme aussi que le chevalier de Belzunce[1] avoit été échangé avec le colonel Sgravenmoere.

Ce fut alors qu'on eut nouvelle qu'un des vaisseaux de l'escadre de Duguay-Trouin, lequel s'étoit beaucoup écarté, étoit arrivé à la Coruña avec une charge très riche, et l'on disoit en même temps que quelques gens de cet armement avoient rapporté au comte de Toulouse pour cinquante mille écus de pierreries, et qu'outre cela, il y avoit encore un diamant valant cinquante mille écus, qui étoit répété par les Hollandois.

29 mars. — Le 29, on voyoit des copies d'une adresse présentée à la reine Anne par la Chambre des communes, par laquelle elle la supplicit, au nom de tous ses sujets, de faire incessamment la paix à telles conditions qu'il lui plairoit, et de ne pas perdre une si belle occasion, les propositions de la France étant aussi avantageuses qu'elles l'étoient à l'Angleterre.

Ce jour-là, le chancelier présenta au Roi Maupeou[2], conseiller au parlement de Paris, son parent, qui étoit un jeune homme parfaitement bien fait, lequel alloit acheter une charge de maître des requêtes et épouser Mlle de Courson[3], petite-fille de Basville, conseiller d'État ordinaire et intendant en Languedoc. On parloit aussi du mariage de Mlle d'Ayen avec le marquis de Maillebois, et le bruit couroit que le Roi ne vouloit plus signer les contrats de mariage des filles des gens d'affaires, et que cela avoit fait manquer le mariage du chevalier de Bouville[4] avec la fille d'Esnauld, fermier général.

L'après-dînée, le Roi alla faire au Champ de Mars la revue de ses gardes du corps et de ses grenadiers à cheval, qu'il vit en

1. L'échange de Sgravenmoere étoit agréé avec Cuck, brigadier irlandois, mais le duc de Lauzun vint à la traverse, et obtint du Roi que Sgravenmoere fût échangé avec son neveu, le chevalier de Belzunce.

2. Fils du défunt Maupeou, président de la première chambre du parlement de Paris, lequel étoit de même famille que la chancelière.

3. Son père, qui étoit fils de Basville, étoit intendant à Bordeaux.

4. Brigadier de dragons estimé, qui étoit fils de Bouville, conseiller d'État ordinaire, beau-frère du contrôleur général Desmaretz.

détail, à pied et à cheval, et en fut très content, aussi bien que des chevaux de remonte, qu'il trouva plus beaux que jamais.

30 mars. — Le 30, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'après-dînée, il tint son conseil d'Etat.

Cette même après-dînée, on apprit que le duc de Berry avoit été contraint de quitter la chasse par un frisson de trois heures, qui avoit été suivi d'une fièvre très forte ; et il avoua qu'il en avoit déjà eu un ou deux accès, lesquels il avoit cachés.

31 mars. — Le 31 au matin, le duc de Berry fut saigné, et cela ne l'empêcha pas de venir le soir au souper du Roi.

Tous ceux qui venoient de Paris ce jour-là assuroient que tout le monde y étoit persuadé que la paix étoit faite ; cependant quelques gens y avoient vu une lettre particulière de Hollande, qui portoit que le prince Eugène y étoit arrivé d'Angleterre, qu'on disoit qu'il y avoit obtenu tout ce qu'il avoit voulu, et qu'il avoit trouvé le moyen de réunir les deux partis pour la continuation de la guerre ; mais il y avoit apparence qu'il avoit fait semer ces bruits-là en arrivant à la Haye.

Le soir, le comte d'Artagnan, colonel d'infanterie, arriva à Versailles, apportant la nouvelle de l'action qu'avoit faite le comte de Broglie, lieutenant général. Depuis quelques jours, les ennemis avoient construit un nouveau fort entre Arras et Douai, sur la Sensée, en un lieu qui se nomme l'Écluse, et y avoient mis sept à huit cents hommes ; le maréchal de Montesquiou, en ayant eu des avis certains, fit marcher le comte de Broglie avec des détachements de cavalerie et d'infanterie tirés d'Arras, de Cambrai et de Bapaume, dont néanmoins quelques-uns ne le joignirent pas, mais qui pouvoient faire ensemble un corps de sept mille hommes. Il marcha avec ce qu'il avoit mis ensemble, et passa le ruisseau du Moulinet, qui communique de la Sensée à la Scarpe ; ensuite il s'approcha du fort, qui n'est qu'à deux lieues de Douai, et le fit attaquer par six endroits. Les assiégés tirent d'abord un grand feu, mais aussitôt qu'ils virent les troupes du Roi au bord de leurs palissades, ils battirent la chamade ; les soldats ne tirent pas semblant de l'entendre, et, étant entrés l'épée à la main dans le fort, ils tuèrent environ deux cents hommes, le reste fut pris et le fort ruiné. Comme le comte de Broglie revenoit de cette expédition, un aide de camp du maréchal de Montesquiou, qui avoit marché avec lui, aperçut

quatre escadrons, et croyant que ce fussent les troupes qui devoient venir de Bapaume, il poussa droit à eux, et après que le colonel Savary [1], qui les commandoit, eut tiré de lui ce qu'il avoit envie de savoir, il le désabusa et le fit prisonnier. Dans ce temps-là, le comte de Broglie parut avec son corps, et Savary, trouvant que la partie n'étoit pas égale, voulut se retirer, mais il n'en eut pas le temps, et tout ce qu'il put faire avec sa cavalerie fut d'abandonner les chevaux, et de se jeter dans un autre petit fortin à demi achevé, où il fut investi sur-le-champ et pris avec tout son monde.

AVRIL 1712

1er avril. — Le 1er d'avril au matin, on sut que la fièvre avoit repris au duc de Berry cinq heures plus tôt qu'elle ne lui avoit pris à son dernier accès. On apprit aussi le même matin que le Roi, ayant travaillé avec le duc de Guiche, avoit donné des pensions à quelques officiers de son régiment des gardes, comme il le faisoit tous les ans après les revues, et avoit accordé des commissions de colonel à quatre lieutenants, qui étoient Villars [2], aide-major, Brizard [3], aide-major, Duret [4], lieutenant de grenadiers, et Talon [5].

L'après-dînée, on sut que le Roi, qui avoit travaillé avec le comte de Pontchartrain, avoit donné à Bayard [6], écuyer de feu M. le Dauphin duc de Bourgogne, quatre mille livres de pension ; six cents livres à la Fontaine [7], son sous-écuyer ; dix-huit cents livres à Coignard [8], aussi son sous-écuyer, depuis la mort de Mon-

1. C'étoit le même qui avoit été pris l'année dernière dans Arleux, et qui depuis avoit été échangé.

2. Il étoit de Poitou, et son père, qui étoit capitaine dans le régiment de Navarre, en avoit été tiré pour le faire capitaine au régiment des gardes.

3. D'une famille de robe de Paris ; il avoit eu un oncle capitaine au régiment des gardes.

4. D'une famille de Paris.

5. D'une famille de Paris ; il avoit perdu un bras à la bataille de Ramillies.

6. Gentilhomme du Languedoc, qui avoit été élevé page de la petite écurie du Roi, et en sortant de page, il avoit été fait écuyer cavalcadour de M. le Dauphin, lors duc de Bourgogne.

7. C'étoit le fils d'un violon du Roi, lequel s'étoit adonné dès son enfance à la cavalerie.

8. C'étoit le fils d'un marchand de chevaux de Rouen, lequel s'étoit

seigneur, auquel il étoit attaché en la même qualité; et quelques autres petites pensions à divers petits officiers, entre autres vingt sols par jour à tous les valets de pied des deux Dauphins.

Le bruit couroit alors que le roi d'Espagne avoit accordé au duc de Vendôme le rang de prince du sang, mais cette nouvelle ne paroissoit pas être trop certaine. On apprit aussi que le cardinal de Janson avoit été extrêmement mal d'un gros rhume avec la fièvre, et qu'il se portoit un peu mieux.

2 avril. — Le 2 au matin, après le lever du Roi, le duc de Guiche prêta le serment de fidélité entre ses mains, dans son cabinet, pour les gouvernements de Béarn et de Bayonne. Le même matin, les médecins, ayant fait prendre une médecine ordinaire au duc de Berry, lui firent prendre de l'émétique deux heures après, et il ne fut guère content de leur supercherie.

Le bruit couroit ce jour-là que la reine Anne avoit fait dire aux alliés que, s'ils ne faisoient pas la paix dans le 7 du mois, elle la signeroit le 8, à moins qu'ils ne consentissent à une suspension d'armes générale entre toutes les parties intéressées; il y avoit même bien des gens qui croyoient qu'elle l'avoit signée dès le 14 de mars, et l'on parloit beaucoup d'une magnifique lettre qu'elle avoit écrite au Roi, et il étoit certain qu'on avoit rétabli deux paquebots par semaine d'Angleterre en France, ce qui étoit un renouvellement de commerce visible.

L'après-dînée, comme le Roi se bottoit pour aller prendre le divertissement de la fauconnerie dans son grand parc, le maréchal de Berwick lui ayant dit quelques mots à l'oreille, Sa Majesté déclara tout haut que le roi d'Angleterre, qui étoit indisposé depuis quelques jours, avoit la petite vérole. On disoit aussi qu'il n'y avoit plus nulle espérance pour le comte de Brionne, lequel ne pouvoit plus du tout parler, quoique Dieu lui eût conservé le jugement tout entier, et que le marquis de la Fare étant retombé pour la troisième fois, on ne croyoit pas qu'il en pût revenir.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet, la duchesse de

beaucoup appliqué à travailler sous les meilleurs écuyers, et qui y avoit fort bien réussi, outre qu'il étoit grand connoisseur en chevaux; aussi le Roi le garda-t-il dans sa petite écurie.

Saint-Simon [1], suivie de la marquise de Jussac [2] et de la marquise d'Armentières [3], lui présenta la nouvelle marquise de Conflans; et la marquise de Souvré, suivie de la marquise de Courtenvaux, sa belle-sœur, fit la révérence au Roi en mante, ayant perdu sa grand'mère [4]. On apprit ce jour-là que le Roi iroit, le 6, à Marly pour y passer le reste du mois.

3 avril. — Le 3, le Roi, en sortant de sa messe, alla voir le duc de Berry, qui avoit encore la fièvre, mais moins forte que dans ses autres accès. On disoit aussi ce matin-là que la petite vérole du roi d'Angleterre n'alloit pas si bien que le jour précédent; mais, le soir, le duc de Lauzun, revenant de Saint-Germain, se trouva lorsque le Roi, revenant de la chasse, rentroit dans son cabinet, et lui assura que la petite vérole ne s'étoit déclarée que ce même jour à onze heures du matin.

Le soir, sur les sept heures, on apprit que le comte de Brionne venoit de mourir, ayant eu la connoissance jusqu'à la fin, malgré sa difficulté de parler.

4 avril. — Le 4 au matin, on disoit que la petite vérole du roi d'Angleterre alloit assez bien, et qu'elle sortoit au visage et à l'estomac. On parloit aussi de la réponse que le Roi avoit faite aux propositions des alliés, qui étoit qu'elles lui avoient paru si déraisonnables, qu'il n'avoit point de réponse à y faire; mais, pour faire connoître qu'il ne tenoit pas à lui qu'on ne fît la paix, il vouloit bien s'en rapporter à la décision de la reine Anne d'Angleterre. On ajoutoit, mais sans aucune certitude, que si le roi d'Angleterre échappoit de sa maladie, et si la paix se faisoit, il voyageroit par tout le monde jusqu'à ce que Dieu lui fît naître quelque ouverture pour rétablir sa fortune.

Ce matin-là, les bruits étoient très violents que le parlement d'Angleterre avoit présenté une adresse à la reine, par laquelle il lui représentoit entre autres choses que les propositions des alliés étoient insoutenables, que celles du Roi étoient très raisonnables, qu'il seroit beaucoup plus dangereux pour l'Angle-

1. Il n'y avoit plus qu'elle à la cour de dame d'honneur, ainsi elle devoit avoir à l'avenir l'endosse de présenter bien des gens.

2. Mère de la mariée.

3. Sœur cadette de la mariée.

4. Elle s'appeloit la présidente de Lesquine, et étoit mère de la comtesse de Rebenac, mère de la marquise de Souvré.

terre que l'Empereur fût roi d'Espagne que tout autre prince; si cette nouvelle étoit véritable, comme on l'assuroit, la seconde, qu'on débitoit le même matin, en étoit une suite, car on disoit que la reine Anne avoit écrit au Roi et au congrès qu'elle trouvoit les propositions des alliés très injustes et celles du Roi très raisonnables; que, par cette raison, elle les avoit approuvées; qu'elle reconnoissoit Philippe V pour légitime héritier de la couronne d'Espagne; qu'elle consentoit que le duc de Bavière jouît de la cession que ce prince lui avoit faite des Pays-Bas, lesquels il avoit pu lui céder, puisqu'ils lui appartenoient, etc.

On sut aussi que le Roi avoit agréé que le marquis d'Ambres se démît entre les mains de son fils, le marquis de Lautrec, de sa charge de lieutenant général de Gascogne, et que Villaines [1], lieutenant de ses gardes du corps, lequel devoit commander sa maison la campagne prochaine, lui avoit fait représenter par le duc de Villeroy, dans la compagnie duquel il étoit lieutenant, qu'il étoit absolument hors d'état de servir; de sorte que le Roi avoit agréé sa retraite en lui donnant six mille livres de pension, avoit donné sa lieutenance au comte de Neufchelles [2], premier enseigne de la compagnie, l'enseigne à Grillet [3], ancien exempt et aide-major de la compagnie, et l'aide-majorité au chevalier de Saujon [4], un des derniers exempts.

On reçut aussi ce jour-là des lettres du duc de Vendôme, qui confirmoient le bruit qui avoit couru sur son chapitre, car il mandoit à ses amis que le roi d'Espagne l'avoit reconnu pour prince de son sang, et lui avoit donné le pas devant les grands, qui n'en avoient témoigné aucun chagrin.

5 avril. — Le 5, on disoit que la petite vérole du roi d'Angleterre alloit fort bien, et l'on sut que le Roi avoit donné une commission de colonel à Favancourt [5], maréchal des logis de sa première compagnie de mousquetaires.

1. Gentilhomme du Maine, qui étoit lieutenant général des armées du Roi.

2. Gentilhomme de l'Ile-de-France, qui étoit brigadier et qui avoit été le gouverneur de Sainte-Menehould, l'ayant eu à la mort de son père, lequel étoit lieutenant des gardes du corps.

3. Gentilhomme de Normandie, frère du comte de Brissac, qui étoit lieutenant dans la même compagnie de Villeroy, tous deux neveux du vieux Brissac, ci-devant major des gardes du corps.

4. Gentilhomme du côté de Bordeaux, qui avoit été capitaine de dragons.

5. Il étoit d'Abbeville, et avoit été élevé dans le même corps. Ce n'étoit

On apprit aussi que le roi d'Espagne avoit fait Ducasse chevalier de la Toison d'or, et que le vaisseau la *Renommée*, qui venoit de la rivière de Mississipi, ayant passé par la Havane, et ayant trouvé qu'un galion d'Espagne y avoit échoué, et qu'on en avoit repêché la charge, s'étoit chargé de dix-huit cent mille livres qui appartenoient au roi d'Espagne et de trois millions en piastres pour le compte des particuliers, avec lesquels il étoit heureusement arrivé à la Coruña.

On disoit encore que les ennemis s'assembloient entre Vitry et Douai, et l'on ne doutoit pas qu'ils n'en voulussent à Cambrai ou à Arras. Les lettres de la frontière d'Espagne portoient aussi le même jour que les ennemis, au nombre de deux mille hommes, ayant marché pour surprendre Cervera, avoient trouvé celui qui commandoit dans la place si bien averti, qu'il les avoit forcés de se retirer après avoir perdu beaucoup de monde, et que les quartiers des troupes du roi d'Espagne voisins de Cervera, s'étant levés tout d'un coup, les avoient poursuivis fort loin; qu'outre cela, un officier espagnol, ayant marché avec un détachement de cavalerie et d'infanterie pour aller faire payer les contributions, et ayant trouvé en son chemin un grand corps de miquelets avec lesquels il y avoit aussi des troupes réglées, les avoit battus et mis en fuite.

6 avril. — Le 6, on disoit que la reine Anne avoit fait voir aux Anglois le traité secret que l'Empereur et les Hollandois avoient fait ensemble, par lequel ils s'étoient engagés à ne donner aucune part à l'Angleterre des conquêtes qu'ils devoient faire dans les Pays-Bas, en Espagne et dans les Indes, lesquelles ils devoient partager entre eux; et de là, on inféroit qu'elle leur feroit aussi bientôt voir le traité de triumvirat signé entre le prince Eugène, le duc de Marlborough et Heinsius, dans lequel on prétendoit que le duc d'Hanovre étoit aussi entré; lequel traité avoit été fait entre eux depuis que le roi d'Angleterre avoit refusé d'entrer dans les propositions que le duc de Marlborough lui avoit fait faire de le rétablir sur le trône.

On sut encore ce jour-là que le peuple de Barcelone étoit dans une grande consternation de ce que l'Impératrice vouloit

que depuis quelques années que le Roi donnoit des commissions de mestre de camp aux maréchaux des logis de sa maison.

partir, et encore plus de ce que le comte de Staremberg lui avoit ôté la garde des portes de la ville, qu'on lui avoit toujours confiée, pour la donner aux seuls Allemands.

On murmuroit encore que les plénipotentiaires du Roi étoient en grande liaison avec tous les plénipotentiaires des alliés, à la réserve de ceux de l'Empereur et des États-Généraux, lesquels se tenoient plus fiers que jamais.

L'après-dînée, sur les quatre heures, le Roi partit de Versailles pour venir s'établir à Marly, où il devoit rester jusqu'à la fin du mois, et où il mena plus de femmes que jamais. Voici la copie de la liste [1], qui pourra faire voir que le Roi avoit à cœur de ne pas laisser diminuer sa cour.

LOGEMENT DU CHATEAU DE MARLY DU 6 AVRIL 1712.

Le Roi.
M. le duc de Berry.
Mme la duchesse de Berry.
Madame.
M. le duc d'Orléans.
Mme la duchesse d'Orléans.
Mme la duchesse.
Mme la princesse de Conti.
Mlle de Bourbon.
Mlle de Charolois.
Mme de Maintenon.
M. le duc du Maine.
M. le comte de Toulouse.
Mme de Châteautiers [2].
Mme de Brancas [3].
Mme de Rochefort [4].
Mlle d'Avèze [5].

1. On met cette liste encore pour montrer comment elles se faisoient, sans donner presque aucunes qualités.

2. Dame d'atour de Madame.

3. Dame d'honneur de Madame.

4. Dame d'honneur de la duchesse d'Orléans.

5. Première femme de chambre de la duchesse de Berry, qui étoit logée dans l'appartement qu'occupoit Mme Quentin du temps de Mme la Dauphine, car les maisons du duc et de la duchesse de Berry avoient rempli les logements de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine; le duc de Berry

Mme de Laigle [1].
Mme d'Espinoy.
Mme d'Elbeuf.
Mme de Caylus.
Mme de Beauvillier.
Mlle de Bouillon.
Mme de Saint-Simon [2].
Mme de Lauzun [3].
Mme la maréchale d'Estrées [4].
Mme de la Vallière [5].
Mme Voysin.
Mme de Chastillon [6].
Mme de Villars [7].
Mme de Nogaret.
Mme de Courcillon [8].
Mme de Montauban.
Mme d'Urfé [9].
Mme de Parabère [10].
Mme de la Vrillière [11].
Mme de Torcy [12].
Mme la princesse d'Harcourt.
Mme d'Antin.
Mme d'O [13].
Mme de la Vieuville [14].

lui-même avoit pris à Marly le logement de M. le Dauphin, et la duchesse de Berry celui de Mme la dauphine. Le duc et la duchesse d'Orléans avoient pris celui que leur gendre et leur fille occupoient auparavant.

1. Dame d'honneur de la duchesse de Bourbon.

2. Elle occupoit l'appartement de la duchesse du Lude, dans le corps du château, et avoit son mari avec elle, suivant la coutume à Marly, où la femme amenoit toujours son mari avec elle, sans qu'il fût sur la liste.

3. *Idem*, avec son mari.

4. La jeune; *idem*, avec son mari.

5. *Idem*.

6. Troisième fille du ministre d'État Voysin; elle n'avoit pas son mari, qui étoit censé être à son régiment.

7. *Idem*, avec son mari le maréchal.

8. *Idem*.

9. *Idem*.

10. *Idem*, avec son mari.

11. *Idem*.

12. *Idem*.

13. *Idem*.

14. *Idem*.

Mlle de Tourpes [1].
Mme de Clermont [2].
Mme de Roquelaure.
Mme la maréchale de Clérambault.
Mme de Dangeau [3].
Mme de Lévis [4].
Mme de Guiche [5].
Mme de Chaulnes [6].
Mme de Souvré [7].
Mme de Biron [8].
Mme de Luynes [9].
Mme de Chevreuse [10].
Mme de Saint-Aignan [11].
M. de la Trémoïlle.
M. de la Roche-Guyon [12].
M. de Courtenvaux.
M. de Metz.
M. le grand prévôt.
M. de la Chaise.
M. de Livry.
M. de Beauvillier.
M. de Bouillon.
M. d'Harcourt.
M. le maréchal de Villeroy [13].
M. le prince Charles.

1. Sans que sa mère y fût, chose nouvelle, mais elle étoit assez doyenne pour se conduire elle-même.
2. Fille cadette du marquis d'O; son mari n'y étoit pas, étant censé devoir être à son régiment.
3. Avec son mari.
4. *Idem.*
5. *Idem.*
6. *Idem.*
7. *Idem.*
8. *Idem.*
9. Sans son mari.
10. Avec son mari.
11. *Idem.*
12. Il étoit revenu de la Roche-Guyon, mais il avoit encore la goutte, qu'il y avoit portée de Versailles.
13. Le duc de Villeroy n'est point sur cette liste, quoiqu'il eût le bâton auprès du Roi.

M. le Grand [1].
M. de Tallard.
M. de Souzy,
M. Voysin.
M. Desmaretz.
M. le Premier [2].
M. d'Antin.
M. de Pontchartrain.
M. de Saumery [3].
M. le maréchal de Tessé.
M. le maréchal de Bezons.
M. de Gamaches [4].
M. de Maillebois.
M. le maréchal de Matignon.
M. le comte de Croissy.
M. de Champignelles [5].
M. de Chamlay.
M. de Cavoye.
M. de Saint-Herem [6].
M. le prince de Rohan.
M. de Mortemart.
M. de Sainte-Maure.
M. d'Albergotti.
M. de Nangis.
M. de Tresmes.

7 avril. — Le 7, on sut certainement que le prince Eugène étoit enfin arrivé à la Haye, et que la petite vérole du roi d'Angleterre alloit toujours de mieux en mieux, ce prince n'ayant plus de fièvre.

Sur les onze heures du matin, il arriva un courrier d'Angleterre, et aussitôt que le marquis de Torcy eut ouvert ses paquets, il écrivit un billet au ministre d'État Voysin; ensuite il vint trouver le Roi dans son cabinet, comme il sortoit de dîner, et n'y resta qu'un moment, le Roi qui alloit courre le cerf l'ayant remis

1. Il avoit la goutte bien forte à Versailles.
2. Il étoit malade à Paris.
3. C'étoit l'aîné. qui avoit été auprès de M. le Dauphin.
4. Qui avoit été près de M. le Dauphin.
5. Premier maître d'hôtel du duc de Berry.
6. Capitaine de Fontainebleau.

à travailler avec lui chez la marquise de Maintenon, à huit heures du soir

L'après-dînée, on apprit que le comte de Vandeuil[1] étoit mort, et on vit bien des gens alertes pour avoir part à sa dépouille, qui étoit bonne, car il avoit le gouvernement de Peccais en Languedoc, qui valoit quatorze mille livres de rentes payées sur les États de la province, et sans résidence, et le régiment de cavalerie Dauphin. Il y avoit ce jour-là toutes les apparences imaginables que le roi d'Angleterre se tireroit d'affaire, car il n'avoit pas eu un seul accident.

On voyoit alors l'adresse présentée par la Chambre des communes à la reine Anne, de laquelle on avoit tant parlé, et l'on trouva qu'elle étoit encore plus forte[2] que l'on ne l'avoit dit.

8 avril. — Le 8, le Roi après son lever, et devant que d'aller à la messe, tint un conseil d'État extraordinaire, où il n'y eut que trois ministres qui se trouvèrent, le duc de Beauvillier, le marquis de Torcy et le secrétaire d'État Voysin, parce que le chancelier et le contrôleur Desmaretz n'étoient pas à Marly, et tout le monde fut persuadé que c'étoit au sujet du courrier qui étoit arrivé le jour précédent, mais personne ne sut encore ce qu'il avoit apporté, quoique tout le monde assurât que cela étoit bon.

9 avril. — Le 9, à onze heures du matin, le Roi monta en calèche par un temps pluvieux pour aller au Champ de Mars faire la revue de ses deux compagnies de mousquetaires, dont il fut très content, et en sa présence, les commandants[3] firent recevoir selon la coutume les nouveaux officiers.

L'après-dînée, il alla avec les dames prendre dans son grand parc pour la troisième fois[4] le plaisir de la fauconnerie.

On voyoit ce jour-là les diverses *Gazettes de Hollande* qui confirmoient l'arrivée du prince Eugène à la Haye, et qui parloient de l'adresse faite à la reine Anne par la Chambre des communes;

1. Gentilhomme de Picardie, dont le père étoit mort lieutenant général, lieutenant des gardes du corps et gouverneur de Peccais; et après sa mort le Roi avoit donné son gouvernement à son fils.

2. Cela étoit bien fort pour être vrai.

3. C'est-à-dire le comte de Maupertuis, capitaine lieutenant de la première compagnie, et le marquis de Canillac, premier sous-lieutenant de la seconde, parce que le marquis de Vins, qui en étoit capitaine lieutenant, ne montoit plus à cheval depuis longtemps à cause de ses infirmités.

4. Il y avoit plusieurs années qu'il n'en avoit tant fait, mais il sembloit qu'il vouloit pourvoir aux amusements de sa cour.

mais, dans tout ce qu'elles en rapportoient, on ne voyoit aucune de ces propositions si fortes dont on avoit fait courir le bruit les jours précédents; il paroissoit seulement que la Chambre avoit appuyé fortement pour faire connoître le mécontentement qu'elle avoit de ce que jusqu'alors l'Empereur, les Hollandois et le roi de Portugal n'avoient point fourni l'argent et les troupes qu'ils s'étoient engagés de fournir par leurs traités d'alliance; qu'au contraire ils avoient chargé l'Angleterre de dépenses excessives auxquelles elle n'étoit pas obligée; la Chambre marquoit qu'elle ne vouloit plus fournir les fonds à l'avenir qu'autant qu'elle y étoit engagée par les traités, et elle insistoit avec beaucoup de force sur le tort que le traité de la Barrière avoit fait à l'Angleterre, disant même que le comte de Townsend, qui étoit alors ambassadeur d'Angleterre en Hollande, avoit passé ses pouvoirs, et déclarant que lui et tous ceux [1] qui l'avoient conseillé étoient ennemis de l'État et de la nation angloise.

On disoit aussi ce jour-là que l'archevêque d'Auch [2] étoit extrêmement malade, mais on ne savoit pas encore si l'abbé de Vassé accepteroit l'évêché du Mans, tant à cause de son âge, que des grandes dépenses qu'il lui faudroit faire pour s'y établir.

On voyoit aussi le même jour le discours que le Pape avoit fait dans une congrégation de cardinaux au sujet de la mort de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, lequel on a jugé à propos d'insérer ici [3].

« Venerabiles fratres, non adhuc exaruerant lacrimæ, quibus « Gallia Delphinum suum Christianissimi Regis filium, immatura « morte sublatum, elapso anno, defleverat, cum alia et sane asperiori accepta clade, quasi rescissa gravissimi vulneris cicatrice, « non tam novum suscipere dolorem quam pristinum vehementius continuare nuperrime coacta fuit, erepto sibi, erepto « Ecclesiæ, erepto orthodoxæ Religioni alio Delphino, extincti « non ita pridem decessoris sui primogenito, Regis nepote « inclyto, nec modo magnæ spei sed magnæ jam et maturæ virtutis

1. C'étoit manifestement nommer le duc de Marlborough.

2. Il s'appeloit l'abbé de Maupeou, et avoit été avocat général du Grand Conseil, quoique prêtre, après la mort de son frère aîné, qui l'étoit.

3. [On trouve le texte et la traduction de ce discours aux annexes du t. II des *Écrits inédits de Saint-Simon*, p. 492. — *E. Pontal*.]

« Principe, unanimi bonorum omnium voce laudatissimo. Accessit « ad tanti cumulum mœroris, quod eodem elata funere lectissima « ejus Conjux, non nisi ante sex dies demortua, datoque per « hæc nobis grandi humanæ caducitatis exemplo, luctuosum « præbuerunt ambo spectaculum acerbissimæ calamitatis. Dum « itaque allatum est ad nos hac de re tristissimum nuntium, « non sine maxima paterni cordis nostri amaritudine, vobis « hodie communicamus; non utique ambigimus quin animos « æque vestros ingenti dolore affecerit funestissima hac non « quidem unius Gentis aut Regni, sed verius universæ Chris- « tianæ Reipublicæ jactura, quam in amisso Religiosissimo « Principe, prudentia, pietate, doctrina, animi magnitudine « potissimum vero singulari in Ecclesiam cultu, filialique in hanc « sanctam sedem observantia, summopere commendato impen- « sissime lugemus. Non minus propterea ratione ducimur, quam « debito christianæ charitatis urgemur, ut sacrificiis, orationibus, « et obsecrationibus illius anima, cui mors terrenum abstulit « regnum, cæleste comparare satagamus. Id porro et privatim « nos agere hactenus non prætermisimus, et vos una nobiscum « prosequi enixè optamus; hoc ipsum suo tempore publicis in « Pontificio nostro Sacello exequiis stata die vobis indicenda « solemni ritu præstituro. Illum interim, per quem Reges regnant, « suppliciter rogemus, ut ad publici doloris levamen, tamdiu « integra vivacique senecta sospitem et incolumen servet Chris- « tianissimum Regem, quamdiu Regius puer novus Delphinus ab « eo educandus, defuncti patris virtutes exæquaverit, annos « excesserit. Quæ sane res prope est una, quæ non minus nos- « tras quam Galliæ lacrymas posset abstergere, ac nobis tandem « persuadere, ut spe filii disciplina instituendi extincti parentis « desiderium leniamus. »

Le soir, comme le secrétaire d'État Voysin eut travaillé avec le Roi chez la marquise de Maintenon, on apprit que Sa Majesté avoit donné au marquis d'Harcourt le régiment Dauphin de cavalerie, le vieux régiment de cavalerie qu'avoit le marquis d'Harcourt [1] au marquis de Gontaut [2], et le nouveau régiment de

1. Fils aîné du maréchal d'Harcourt.
2. Fils aîné du marquis de Biron.

Gontaut au frère du défunt de Vandeuil[1], qui étoit capitaine dans le Dauphin.

10 avril. — Le 10 au matin, on sut que le Roi avoit donné le gouvernement de Peccais au marquis de la Chastre, lieutenant général, et six mille livres de pension au président de Maisons.

Les lettres d'Arras du 6 portoient ce jour-là que les ennemis, voulant avoir leur revanche de la perte du fort de l'Ecluse en insultant le poste du Cateau-Cambrésis, dans lequel il y avoit trois cents hommes, pour cet effet, les garnisons de Douai et de Bouchain s'étoient jointes le 4; qu'un gros corps devoit masquer Cambrai pendant qu'un détachement feroit cette expédition à son aise; qu'ils avoient passé l'Escaut, et avoient occupé un défilé avantageux; que le détachement qui devoit attaquer le Cateau-Cambrésis s'y devoit rendre le 5 à deux heures du matin pour commencer la scène, mais que les guides s'étoient égarés, et qu'à la pointe du jour, ils s'en étoient encore trouvés à demi-lieue; que, le jour étant venu, le marquis de Vieuxpont, qui commandoit à Cambrai, et qui avoit été averti de se tenir sur ses gardes par rapport à ce poste, avoit mis sa garnison en mouvement, et que les ennemis s'étoient retirés sans avoir rien fait.

On sut aussi que le prince de Soubise, qui depuis longtemps ne sortoit point de son lit[2], avoit la goutte dans l'estomac, avec un hoquet presque continuel; qu'il avoit eu déjà les mêmes accidents deux ou trois fois, et que la force de la nature l'avoit toujours tiré d'affaire en poussant la goutte aux extrémités; que ces accidents ne l'empêchoient point de manger, et qu'il avoit l'esprit aussi sain que jamais; cependant il paroissoit qu'il étoit en grand danger, ayant quatre-vingt-trois ans.

11 avril. — Le 11 au matin, on apprit que l'abbé de Vassé avoit remercié de l'évêché du Mans, et que le Roi l'avoit donné à l'abbé du Crévy[3], archidiacre de l'église de Rennes. On sut aussi que Massigny[4], écuyer du Roi, étoit mort d'une pleurésie et il

1. Le Roi l'avoit donné à la veuve pour vendre, et l'agrément au frère pour l'acheter; mais il ne put trouver d'argent et elle vendit à un autre.

2. La goutte lui avoit ôté l'usage des jambes.

3. C'étoit un gentilhomme de Bretagne, de bonne naissance, qui avoit été député à la dernière assemblée du clergé, et qui étoit ancien docteur de Sorbonne.

4. C'étoit un gentilhomme du Valois, qui avoit été nourri page de la petite écurie du Roi, et dont le grand-père avoit aussi possédé cette charge, ayant de beaucoup survécu à son fils qui en avoit la survivance.

fut fort regretté. On apprit encore le même matin que la princesse d'Angleterre étant à sa toilette, on avoit remarqué plusieurs rougeurs sur son visage, qu'on avoit envoyé chercher les médecins, qui avoient jugé qu'elle avoit la petite vérole, qu'on l'avoit fait mettre au lit, qu'on l'avoit saignée sur-le-champ, et qu'elle s'en portoit bien. On sut ce jour-là que le duc de Lauzun avoit une violente fluxion sur la joue, et les médisants disoient qu'il avoit la bouche de travers.

12 avril. — Le 12, il couroit plusieurs nouvelles assez considérables, mais elles ne pouvoient pas toutes passer pour certaines. On disoit donc que les Suisses avoient déclaré hautement qu'ils ne souffriroient pas qu'on donnât le Milanois à l'Empereur, étant écrit dans leurs anciennes constitutions qu'ils devoient avec toutes leurs forces le conserver[1] au roi d'Espagne, et protestant que l'assemblée d'Utrecht ne pouvoit rien décider au préjudice des treize cantons. On ajoutoit que, le 31 de mai, les plénipotentiaires des alliés, voyant que ceux de France ne vouloient rien répondre par écrit, leur avoient signifié qu'ils eussent à répondre à leur Mémoire, et que ceux de France avoient répondu qu'ils ne pouvoient pas excéder leurs pouvoirs, qu'ils n'avoient qu'à s'expliquer, qu'on dépêcheroit au Roi pour savoir ses intentions, et qu'on auroit sa réponse dans trois semaines; que l'évêque de Bristol, prenant la parole, leur avoit marqué qu'ils avoient trop maltraité le Roi, et qu'il avoit raison de ne pas répondre à leurs demandes outrageuses; qu'y ayant des propositions faites de part et d'autre, il falloit entrer en matière, puisqu'il s'agissoit de paix, et non pas d'extravagances et de jeux d'enfants; que le plénipotentiaire de Savoie étoit entré en commerce avec ceux de France et ceux d'Angleterre; que celui de Prusse s'y étoit aussi mêlé, la reine Anne faisant valoir la réponse que le Roi lui avoit faite, par laquelle il la rendoit maîtresse de tout, et ayant fait demander secrètement au roi de Prusse s'il vouloit laisser les Hollandois dominant dans les Pays-Bas et à portée de lui ôter quand ils voudroient ses états de Clèves et autres qui en sont voisins; que cela lui avoit fait ouvrir les yeux, et qu'il s'étoit lié tout de bon avec elle, parce qu'elle lui avoit fait insinuer que les Anglois n'étoient pas d'humeur à se laisser écraser par cette ambitieuse

1. Que ne l'avoient-ils donc empêché de s'en rendre maître?

république, et qu'un prince particulier dans les états catholiques des Pays-Bas lui conviendroit beaucoup mieux, et seroit un bien meilleur voisin pour l'Angleterre, outre qu'il seroit une assez bonne barrière pour les Hollandois.

On disoit encore que les paquets d'Espagne avoient été perdus par les inondations des rivières, et qu'on n'en avoit de nouvelles que par Perpignan; que les miquelets s'étoient avancés dans le Lampourdan pour piller, mais qu'un régiment de dragons qui étoit en quartier à Estella, proche de Figuières, les avoit tellement malmenés en trois rencontres différentes qu'il s'en étoit sauvé fort peu. On ajoutoit que le comte de Staremberg avoit demandé à la ville de Barcelone de l'argent pour la subsistance des troupes de l'Empereur, que ce compliment avoit fort déplu aux Catalans, qu'ils s'étoient attroupés et avoient crié : *Vive Philippe V!* et qu'il s'étoit passé quelques actions dans la ville, où il y avoit eu des gens de tués de part et d'autre; que cela pouvoit avoir des suites qui embarrasseroient le comte de Staremberg, et que, s'il en venoit à l'extrémité de désarmer les bourgeois, les Allemands se trouveroient à l'avenir bien foibles et les peuples du plat pays pourroient bien changer de parti; qu'on avoit fait passer par mer à Roses quantité d'outils et de munitions de guerre, et beaucoup de blés et d'avoines venant de Languedoc, outre qu'on prétendoit qu'il y passoit par terre six bataillons et six escadrons. On assuroit le même jour que la flotte que le roi de Portugal avoit fait partir pour le Brésil avoit été fort maltraitée de la tempête, que plusieurs bâtiments avoient péri et que le reste s'étoit dispersé; que les troupes angloises qui étoient dans ce pays-là se disposoient à s'embarquer sur les vaisseaux qu'on leur envoyoit d'Angleterre, pour y repasser dès qu'ils seroient arrivés.

On sut ce jour-là que le magnifique service qu'on devoit faire à Saint-Denis pour M. le Dauphin et Mme la Dauphine étoit fermé au 18 du mois courant; que les compagnies des gardes du corps commenceroient ce jour-là à marcher de leurs quartiers sur la frontière de Flandres, et que les officiers généraux avoient ordre de se rendre le 25 à leurs emplois. On apprit aussi qu'il y avoit déjà soixante-dix bataillons des troupes du Roi campés sur la Sensée, et que Sa Majesté avoit donné la charge d'écuyer qui vaquoit par la mort de Massigny à Louvain [1], l'un des écuyers de

1. Son père avoit été écuyer de la reine Marie-Thérèse jusqu'à la mort

sa petite écurie, avec survivance pour son fils, mais à la charge de donner six mille livres à la mère du défunt.

Le soir, le maréchal de Villars travailla avec le Roi chez la marquise de Maintenon, et l'on disoit qu'il partiroit au premier jour pour se rendre sur la frontière.

On voyoit alors un mémoire qui s'étoit trouvé dans les papiers de défunt M. le Dauphin, lequel avoit été imprimé par l'ordre du Roi, et qui faisoit grand bruit dans le monde; et comme il étoit d'une grande conséquence pour la réputation de M. le Dauphin, on a jugé à propos de le mettre ici avec l'Avertissement qu'on avoit imprimé à la tête.

Avertissement.

« Les lecteurs doivent être bien aises de savoir à quelle occasion M. le Dauphin composa cet écrit, et à quoi sont relatifs les articles qu'il contient.

« Environ deux mois avant sa mort, ce prince fut informé, par des lettres écrites de Rome, que certains émissaires du parti janséniste, qui étoient là, avoient osé débiter diverses faussetés sur son sujet, par exemple :

« Qu'ayant été fait juge par le Roi du différend entre M. le cardinal de Noailles et MM. les évêques de Luçon, de la Rochelle et de Gap, il avoit ordonné : 1° Qu'ils réformeroient leurs mandements; qu'après les avoir réformés, ils les enverroient à M. le cardinal de Noailles, et qu'ils seroient obligés de s'en tenir à ce qu'il auroit déterminé; 2° Que les deux premiers feroient satisfaction à Son Éminence pour la lettre qu'ils avoient écrite au Roi sur son sujet; 3° Que l'ordonnance de M. le cardinal contre les mandements des trois prélats subsisteroit en son entier et dans toute sa force; 4° Que l'on ne toucheroit pas non plus au *Nouveau Testament du P. Quesnel*; qu'il demeureroit approuvé, et qu'il auroit un libre cours à l'ordinaire.

« Que Mgr le Dauphin, extrêmement indigné du procédé des

de cette princesse, et avoit depuis été employé à Paris dans la petite écurie du Roi pour le choix des chevaux neufs, et pour le soin des chevaux malades; et le fils avoit eu longtemps le soin des chevaux auprès du roi et de la reine d'Angleterre, jusqu'à ce qu'ils ne se servissent plus des équipages du Roi.

deux évêques, avoit empêché que celui de Luçon, qui devoit être député à l'assemblée générale du clergé, ne fût nommé.

« Que Mgr l'archevêque de Bordeaux et tous les autres qui avoient été choisis par Sa Majesté pour connoître avec Mgr le Dauphin du différend entre les prélats, étoient entièrement dévoués à M. le cardinal de Noailles.

« Que ce prince s'étoit hautement déclaré pour les jansénistes; qu'il étoit disposé à les soutenir, et que le jugement qu'il venoit de porter contre ces évêques en étoit une preuve manifeste.

« Que le parti pouvoit tout attendre d'un prince savant comme lui, qui lisoit continuellement les Pères, surtout saint Augustin, et qui le possédoit parfaitement.

« Que le P. le Tellier ayant donné à Mgr le Dauphin un ouvrage contre le P. Quesnel, les pères bénédictins, quelques semaines après, lui en avoient présenté un autre, où ils faisoient voir que celui-là étoit plein de fausses suppositions et de passages de saint Augustin tronqués ou altérés; que le prince en avoit convaincu le P. le Tellier, et lui avoit fait là-dessus une forte réprimande, avec un éloge des jansénistes et de leur doctrine, etc., etc.

« Mgr le Dauphin étant donc informé que ces bruits avoient été non seulement répandus dans Rome depuis plusieurs mois, mais qu'ils y faisoient impression sur le commun du monde; que le Pape même, aussi bien que des cardinaux et des prélats, ne laissoient pas d'en être alarmés, vu la hardiesse avec laquelle les émissaires du parti donnoient tout cela pour constant, sur les lettres qu'ils se vantoient d'avoir de personnes d'une grande distinction qu'ils nommoient, tout cela détermina Mgr le Dauphin, avec l'agrément du Roi, à composer le *Mémoire* suivant pour l'envoyer à Rome; et il alloit le faire au premier jour, lorsqu'il tomba malade de la maladie dont il mourut.

« Cet écrit s'est trouvé parmi les papiers de sa cassette, tout de la propre main du prince, avec des renvois et des ratures, qui font voir à l'œil que c'est son ouvrage.

« Ce que sa mort l'a empêché de faire, il a plu au Roi de l'exécuter lui-même, en envoyant une copie authentique de l'écrit à M. le cardinal de la Trémoïlle, pour être remise au Pape, et ensuite rendue publique à Rome.

« L'autographe du *Mémoire* demeure entre les mains du Roi. »

Mémoire de Mgr le Dauphin pour Notre Saint-Père le Pape.

I

« Je n'ai point été fait juge du différend qui est entre M. le cardinal de Noailles et MM. les évêques de Luçon, de la Rochelle et de Gap ; cette qualité ne sauroit jamais m'appartenir en matières spirituelles ; mais le Roi m'a chargé de prendre connoissance de cette affaire, pour en conférer avec plusieurs personnes de sens et bien intentionnées, tant ecclésiastiques que laïques, et lui rendre compte des choses qu'il paroîtroit à propos de faire pour tâcher de terminer ce différend. C'est en cette qualité que j'ai proposé que M. le cardinal de Noailles feroit remettre à des amis communs de lui et des trois évêques, des mémoires sur ce qui le choquoit dans les mandements de ces mêmes évêques, afin qu'ils pussent expliquer leurs vrais sentiments et donner lieu à M. le cardinal de lever la défense qu'il avoit faite de les lire : le tout devant se passer par la médiation des amis communs, qui auroient été ou évêques ou docteurs, mais qui eux-mêmes n'auroient agi que comme entremetteurs, et point comme juges.

« Cette proposition est bien éloignée de ce que l'on a avancé, que j'ai condamné les évêques à réformer leurs mandements, et à se soumettre aux changements que M. le cardinal de Noailles jugeroit à propos d'y faire. Je sais trop bien que M. le cardinal n'est nullement juge de ces évêques, et que je le suis encore moins de qui que ce soit en matières purement spirituelles.

II

« Il est vrai que les évêques de Luçon et de la Rochelle doivent écrire une lettre de satisfaction au cardinal de Noailles sur celle qu'ils ont écrite au Roi ; mais cette lettre ne doit être rendue que lorsque le cardinal sera d'accord de permettre la lecture des mandements ; et le Roi ne l'a demandée aux évêques que sur l'assurance du cardinal qu'il agiroit effectivement contre le livre du P. Quesnel, ce qui a été regardé comme une preuve qu'il ne favorisoit point le parti, et devoit donner lieu aux évêques de lui faire des excuses de ce qu'ils en avoient dit.

III

« Par ce qui est dit ci-dessus, il paroît que le mandement du cardinal contre les évêques ne doit point subsister, parce que sa révocation est une condition essentielle de l'accommodement.

IV

« Il en est de même de ce qui regarde le *Nouveau Testament de Quesnel*. Le Roi n'a promis la lettre de satisfaction, ainsi qu'on le vient de dire, que sur l'assurance du cardinal qu'il agiroit effectivement contre ce livre.

« La suppression du privilège du Roi et la demande que le Roi a faite au Pape de la constitution qui le condamne, sont des preuves évidentes du contraire de ce qu'on a osé avancer sur le *Nouveau Testament de Quesnel*.

« Bien loin que j'aie agi pour empêcher que M. de Luçon vînt à la dernière assemblée du clergé, je n'en ai rien su que longtemps après ce changement. Pour ce que l'on dit de mon indignation contre les évêques de Luçon et de la Rochelle, les lettres de ma main que je leur ai écrites, et qu'ils auront gardées sans doute, font foi du contraire. Et sur ce que l'on dit que M. l'archevêque de Bordeaux et les autres avec qui j'ai parlé de ces matières sont entièrement dévoués à M. le cardinal de Noailles, je sais qu'ils lui ont tenu tête et porté des propositions sur des choses qui ne lui plaisoient aucunement.

« Sur ce que l'on publie que je me déclare hautement pour le parti, cela n'est pas plus vrai que le prétendu jugement que l'on dit que j'ai rendu contre les trois évêques. Il en est de même de toute l'histoire de ma conversation avec le P. le Tellier, au sujet d'un ouvrage sur le P. Quesnel : elle est absolument imaginée et dans le fait et dans le principe. Je ne lis pas continuellement saint Augustin, et hors de ses *Confessions* et de quelques-unes de ses lettres et de ses premiers ouvrages, que j'ai lus il y a sept ou huit ans, je n'ai rien vu des écrits de ce père, ni sur la *grâce*, ni sur les autres matières, que ce qui s'en rencontre dans l'office de l'Eglise.

« On parle plus vrai quand on dit que je sais juger par moi-même de ce qui s'appelle jansénisme, et je passe cette majeure,

mais j'en nie la conséquence, qui est que je le favoriseroi, et j'en tire une tout opposée. Car enfin, quoique je ne sois pas bien profond dans la théologie, je sais assez que la doctrine de Jansénius rend quelques commandements de Dieu impossibles aux justes;

« Qu'elle établit une nécessité d'agir selon la domination de la grâce intérieure ou de la concupiscence, sans qu'il soit possible d'y résister, se restreignant à la seule exemption de contrainte pour l'action, soit méritoire ou non;

« Qu'elle fait Dieu injuste lui-même, puisque, contre la décision expresse du concile de Trente, elle le fait abandonner le premier les justes, lavés dans le baptême de la tache du péché originel et reconciliés avec lui; en sorte que, tout pardonné qu'est ce péché, Dieu en conserve encore assez la mémoire, pour en conséquence leur refuser la grâce nécessaire pour pouvoir ne pas pécher, ce qui, établissant une contradiction manifeste en Dieu, va directement contre sa bonté et sa justice;

« Qu'elle détruit entièrement la liberté et la coopération de l'homme à l'œuvre de son salut, puisqu'il ne peut résister à la prévention de la grâce, ni pour le commencement de la foi ni pour chaque acte en particulier, lorsqu'elle lui est donnée; et que Dieu alors agit en l'homme sans que l'homme y ait d'autre part que de faire volontairement ce qu'il fait nécessairement;

« Que ce système réduit la liberté de l'homme au seul volontaire depuis le péché d'Adam, et qu'il mérite ou démérite nécessairement, ce qui ne peut être un véritable mérite ni démérite devant Dieu toujours infiniment juste;

« Enfin qu'il enseigne que, de tous les hommes, Dieu ne veut le salut que des seuls élus, et que Jésus-Christ, en répandant son sang, n'a prétendu sauver que les seuls élus.

« Je sais que tout ce système, supposant en Dieu de l'injustice et de la bizarrerie, si j'ose ainsi m'exprimer, porte l'homme au libertinage par la suppression de sa liberté.

« Je sais aussi que les jansénistes, après avoir soutenu hautement le droit de la véritable doctrine des *cinq propositions*, et ayant été condamnés, se sont rejetés sur la question de fait du livre de Jansénius; qu'ayant encore perdu ce point, ils en sont venus à la suffisance du silence respectueux, et que, forcés dans ce retranchement par la dernière constitution de Notre Saint-

Père le Pape, ils ont recours à mille subtilités scolastiques, pour paroître simples thomistes, mais qu'ils gardent dans le fond tous les mêmes sentiments; qu'ils sont schismatiques en Hollande, et que, soit qu'ils soutiennent ouvertement la doctrine, soit qu'ils se retranchent sur le fait, soit qu'ils s'en tiennent au silence respectueux, ou à un prétendu thomisme, c'est toujours une cabale très vive et des plus dangereuses qu'il y ait jamais eues, et qu'il y aura peut-être jamais.

« Je crois qu'en voilà bien assez pour détruire les soupçons que l'on a répandus si mal à propos sur mon sujet, mais dont je ne saurois être que très alarmé, puisqu'ils sont arrivés jusqu'aux oreilles du chef de l'Église. Je voudrois être à portée de les pouvoir dissiper moi-même, et d'expliquer, plus au long que je ne fais ici, ma soumission à l'Église, mon attachement au Saint-Siège, et mon respect filial pour Celui qui le remplit aujourd'hui. C'est donc afin qu'il connoisse mes sentiments que j'ai cru devoir donner ce mémoire, où, répondant article par article aux choses que l'on a avancées sur mon chapitre, j'espère qu'ils ne demeureront plus douteux; et que non seulement par mes discours, mais par toute ma conduite, on me verra suivre exactement les traces du Roi mon grand-père, au témoignage duquel je puis m'en rapporter, s'il en est besoin. »

13 avril. — Le 13, on apprit que le prince de Soubise se tiroit encore d'affaire, et que la goutte, quittant son estomac, étoit descendu sur les pieds. On disoit aussi que le prince de Monaco[1] arriveroit bientôt à la cour. Le soir, le duc de Berry eut une forte indigestion, qui tenoit beaucoup du choléra-morbus, car il avoit de grandes douleurs dans le ventre, il vomissoit très souvent et il alloit beaucoup par en bas.

14 avril. — Le 14 au matin, il parut habillé pour courre le cerf l'après-dînée avec le Roi, et on lui fit continuer son quinquina.

1. Il y avoit longtemps qu'il ne sortoit point de son château de Monaco, et l'on disoit qu'il y avoit quelque négociation pour en accommoder le duc de Savoie par le traité de paix, et donner au prince de Monaco un équivalent en France, où il étoit déjà duc et pair de Valentinois, ou en quelque autre endroit. Il n'amenoit pas avec lui la princesse sa femme, qui étoit la fille aînée du comte d'Armagnac, et une des jolies femmes de son temps.

Le même matin, on apprit que la marquise de Maintenon avoit eu la fièvre toute la nuit, et qu'elle étoit encore dans son lit actuellement.

On voyoit ce jour-là des lettres de Madrid du 28 de mars, qui portoient que le roi d'Espagne avoit fait publier sur la frontière d'Estramadure, qu'on eût à laisser librement passer les courriers allant de Lisbonne à Utrecht: que son armée d'Estramadure seroit cette année de quarante bataillons et de soixante-dix escadrons; qu'on avoit envoyé de l'arsenal de Madrid quantité d'habits de toutes espèces et des affûts de canon; que le roi d'Espagne donnoit mille chevaux de remonte à la cavalerie françoise, et deux cent mille livres à l'infanterie pour des recrues, et que le duc de Vendôme avoit différé son départ, parce que tous les magasins n'étoient point encore remplis.

On voyoit aussi des lettres d'Utrecht, qui marquoient que les plénipotentiaires d'Angleterre, de Portugal, de Savoie et de Prusse, après avoir tenu une conférence entre eux, étoient allés, sans en être priés, dîner chez le maréchal d'Huxelles, où l'abbé de Polignac et Ménager s'étoient aussi rendus, et que pendant ce dîner on avoit bien bu à la santé des maîtres, et surtout à celle du Roi et de la reine Anne.

Les lettres particulières de Flandres qu'on reçut ce jour-là portoient aussi que les ennemis, s'étant assemblés dans le dessein d'occuper les postes d'Arleux et de l'Écluse, s'étoient retirés dans leurs quartiers lorsqu'ils avoient appris que les troupes du Roi y étoient ensemble; et le soir, il arriva un courrier qui apporta la nouvelle qu'effectivement les ennemis s'étoient retirés, ayant trouvé le comte de Broglie campé sur la Sensée, et l'on disoit que les troupes du Roi devoient aussi se retirer dans leurs quartiers.

15 avril. — Le 15, les gens qui venoient de Paris à Marly disoient que les troupes angloises avoient marché avec les autres troupes des alliés pour l'entreprise de la Sensée, mais les avis des courtisans n'étoient pas d'accord sur la vérité de cette nouvelle. On sut ce jour-là que le comte de Téligny, qui n'étoit allé en Hollande que dans le dessein d'engager son père, le marquis de Langeais, et sa mère, lesquels s'y étoient retirés depuis longtemps pour la religion, à revenir en France, avoit trouvé son père mort depuis deux jours, mais qu'il avoit engagé sa mère,

qui étoit sœur du défunt maréchal de Navailles [1], à repasser en France, et à se venir mettre dans la maison des Filles Nouvelles-Catholiques pour s'y faire instruire.

On apprit le même jour que le Camus, maître des requêtes, qui avoit la survivance de premier président de la Cour des aides de Paris, étoit mort de l'opération de la taille, tant parce qu'il s'étoit trouvé qu'il avoit deux pierres, dont la dernière avoit des pointes comme de gros clous qui avoient fait un grand déchirement, que parce qu'il étoit fort atténué, ayant pris trop tard la résolution de se faire tailler. On sut aussi qu'on avoit fait une terrible opération [2] au bailli de Noailles et qu'il étoit dans un extrême danger, principalement étant aussi affoibli qu'il l'étoit par les divers remèdes d'une longue maladie.

16 avril. — Le 16, on disoit que le premier président de Harlay avoit été très mal d'une espèce d'indigestion, mais qu'il étoit hors d'affaire. On sut aussi que Mlle d'Armentières [3] étoit morte à Paris dans une assez grande vieillesse, ayant depuis longtemps fait la duchesse du Lude, son amie intime, légataire de tous ses biens, et que Mlle d'Harville [4] étoit morte aussi, quoique dans un âge bien différent.

Ce jour-là, le premier président de Mesmes vint à Marly au dîner du Roi, qui lui parla beaucoup et lui donna un moment d'audience après son dîner dans son cabinet.

On murmuroit aussi en ce temps-là que la reine Anne avoit envoyé un homme exprès à Saint-Germain savoir des nouvelles du roi d'Angleterre, et qu'elle avoit ordonné à son agent de traiter ce prince de Majesté quand il seroit en particulier avec lui, et de plus de s'informer aussi de sa part des nouvelles de la reine, sa belle-mère, et de la princesse d'Angleterre, sa sœur.

On ajoutoit que le Roi avoit dépêché un courrier à Dunkerque

1. D'un second lit de son père, qui avoit épousé une huguenote.
2. Que les chirurgiens appellent l'empiesme.
3. Elle étoit d'une bonne maison de Picardie sortie de Flandres, et parente proche des Conflans, dont l'aîné, qui étoit premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, avoit pris le nom; et l'on croyoit que la donation de tous ses biens qu'elle avoit faite à la duchesse du Lude n'étoit qu'un fidéicommis pour faire passer ce bien sans procès ou à lui, ou à quelque autre. Il y eut cela de particulier, qu'ayant été longtemps sans voir la duchesse du Lude, elle eut une si grande joie en la voyant, qu'étant atténuée par son âge et par une longue maladie, elle en mourut.
4. Seconde fille du comte d'Harville-Paloiseau.

pour défendre à aucun armateur d'en sortir jusqu'à nouvel ordre. On voyoit le même jour à Marly une lettre du maréchal de Montesquiou au comte de Maupertuis, qui étoit venu de Paris faire sa cour au Roi, lequel lui avoit permis d'y venir quand il voudroit, quoiqu'il ne fût pas sur la liste de Marly, et cette lettre a paru digne d'être ici transcrite.

A Arras, ce 13 d'avril 1712.

« Tous les mouvements des ennemis, monsieur, depuis cinq « ou six jours, m'ont donné tant d'occupation, que je n'ai pas eu « le temps d'avoir l'honneur de vous écrire. Les ennemis s'étant « assemblés à Orchies, et du Pont-à-Rache à Flix, au nombre de « quarante-cinq à cinquante mille hommes, se mirent en marche « le 10, après avoir été joints par les garnisons de Lille et de « Tournay, et vinrent passer la Scarpe au Pont-à-Rache et à « Laslain, et vinrent camper dans la plaine de Sainct, sous Douai. « Comme cette marche me donna de la jalousie pour les pas- « sages de la Sensée, je me déterminai aussitôt à envoyer des « ordres pour faire avancer soixante et tant de bataillons, dont « il devoit m'en arriver une trentaine la nuit du 11; et le 11 au « soir, à l'entrée de la nuit, je fis marcher cinq mille hommes « détachés de la garnison d'Arras, et quatre mille hommes déta- « chés de Cambrai; les premiers étoient pour se rendre les « maîtres des postes de Fampoux, sur la Scarpe, de Biache, de « Sailly et de l'Écluse; et le détachement de Biache étoit chargé « en y arrivant de commencer de détourner la Scarpe, et de la « jeter dans la tranchée qui va à la Sensée, et de raccommoder « en même temps la redoute pour garder la coupure. Les déta- « chements de Sailly et de l'Écluse avoient ordre de rompre tous « les ponts et passages, et de s'y faire des retranchements pour « s'y bien défendre. Les détachements de Cambrai avoient les « mêmes ordres sur Pallue, Bac-à-Bencheux, Bac-à-Wanne, « Palliancourt et Etrun. Toutes ces troupes arrivèrent chacune « dans leur poste à deux heures après minuit, et je fis partir, le « 11 à quatre heures du matin, M. le comte de Broglie avec vingt « bataillons, et M. de Vieuxpont, de Cambrai, avec deux bataillons, « qui y arrivèrent le 11 à huit heures du matin, pour soutenir « chacun les troupes de leur garnison; tout cela fut exécuté à « merveille, suivant le projet.

« Les ennemis, qui avoient campé dans la plaine de Sainct,
« se mirent en marche à deux heures après minuit, sur trois
« colonnes, avec beaucoup de charrettes, d'outils et du canon à
« leur tête, dont une colonne passa le Moulinet au Pont de Ferin
« et de Gueulzin, et s'avança sur l'Écluse, ayant le gouverneur
« de Douai à sa tête; les deux autres colonnes marchèrent sur
« Arleux et sur le Bac-à-Bencheux avec les mêmes prépara-
« tifs, et y arrivèrent environ à huit heures du matin. Leurs géné-
« raux furent fort surpris quand, approchant desdits postes, ils
« furent avertis par des paysans que les François y étoient établis,
« et, sur cela, ils envoyèrent visiter le long de la Sensée jusqu'à
« Biache et à Etrun, s'il y avoit des endroits qui ne fussent pas
« occupés; ils trouvèrent du monde partout, à leur grand mécon-
« tentement, et virent tous ces détachements et toutes les troupes
« pour les soutenir; ils tournèrent du côté d'Arleux, vis-à-vis de
« l'abbaye du Verger et du Bac-à-Bencheux, ils passèrent la
« journée à essayer s'ils ne pourroient pas jeter des ponts sur la
« Sensée, faisant mine de vouloir tenter le passage à quelque
« prix que ce fût; ils y trouvèrent beaucoup de difficultés, mais
« la plus grande étoit que, pendant la journée, ils avoient vu
« arriver de tous côtés vingt à trente bataillons, par lesquels, à
« mesure qu'ils arrivoient, nos officiers généraux faisoient ren-
« forcer tous les postes; et voyant sagement que cela étoit trop
« difficile, ils ont pris le parti, ce matin avant le jour, de se
« remettre en marche, et retourner sous Douai; leurs déserteurs
« m'ont assuré qu'ils remarchoient sur le Pont-à-Rache, et qu'ils
« disoient qu'ils alloient reprendre leurs quartiers.

« C'est un beau coup manqué à eux; car s'ils avoient réussi,
« ils vouloient faire un grand retranchement à la tête de l'Écluse
« de notre côté, et séparoient par là Arras et Cambrai, réduisant
« l'armée du Roi à s'aller assembler sur la Somme.

« J'espère qu'on avouera que le temps a été bien pris.

« Je vais veiller présentement à ce qu'ils feront suivant la posi-
« tion qu'ils prendront. Je suis, etc.

« *Signé* : DE MONTESQUIOU. »

On sut encore le même jour que le marquis de Dangeau étoit retombé malade à Paris, et que, comme il ne pouvoit pas se trouver au service solennel qui devoit se faire le 18 à Saint-

Denis pour M. le Dauphin et pour Mme la Dauphine, le maréchal de Tessé feroit à sa place la fonction de chevalier d'honneur, et que le Roi avoit nommé le marquis d'O pour faire celle de premier écuyer. On disoit aussi que ce seroient huit menins qui porteroient le poêle, et que, comme il n'y en avoit plus que six, le marquis de Gamaches et le marquis de Saumery en rempliroient le nombre; que le Roi avoit nommé le comte de Roucy, le marquis de Biron et le marquis de Montendre[1] pour porter la queue de la duchesse de Berry; que celle du duc son époux seroit portée par les trois principaux officiers de sa maison, celle du duc d'Orléans par ceux de sa maison; que la duchesse de Bourbon avoit prié le marquis de Blanzac[2] de lui servir d'écuyer, et que Mlle de Bourbon seroit la troisième princesse dans cette cérémonie; car, pour Madame et la duchesse d'Orléans, elles n'en devoient pas être, quoiqu'elles dussent s'y trouver par leur rang. On apprit ce jour-là que le marquis de Montpeyroux[3], qui avoit perdu l'année précédente aux requêtes du palais de Paris son grand procès contre le marquis d'Alègre, en avoit gagné au parlement un article de cent mille écus.

17 avril. — Le 17, le marquis de Saint-Germain-Beaupré[4] prêta entre les mains du Roi, dans son cabinet, le serment de fidélité pour le gouvernement de la Marche, dont son père lui avoit donné la démission[5] lors de son mariage avec Mlle de Persan.

Le même jour, sur la foi d'une lettre qu'on prétendoit être de l'évêque de Bristol, on disoit que la reine Anne avoit assemblé son parlement afin de le sonder encore sur l'envoi qu'elle devoit faire du lord Harley au duc d'Hanovre, pour le déclarer

1. Sans qu'ils fussent attachés à aucune charge, car le marquis de Montendre n'y étoit que par le choix du Roi, et non pas comme capitaine des Suisses du duc de Berry.

2. Chose toute nouvelle, que les princesses du sang prissent des gens de condition pour leur servir d'écuyer dans les grandes cérémonies, ne s'étant jamais servies dans ces occasions que de leurs écuyers ordinaires. D'ailleurs on n'y portoit pas la queue aux princesses du sang, mais seulement aux filles et aux petites-filles du Roi.

3. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit mestre de camp général de la cavalerie légère et lieutenant général.

4. Mestre de camp de cavalerie, auquel on avoit fait plus d'un passe-droit pour le rang de brigadier.

5. Il y avoit près de dix-huit mois.

premier pair d'Angleterre, et sur ce qu'elle devoit aussi le déclarer légitime héritier de la couronne, et qu'avant que de mettre ces questions sur le tapis, elle avoit pris soin, pour les faire combattre, d'y faire trouver des gens dévoués à ses ordres; qu'effectivement la chose avoit été fort débattue, et qu'on s'étoit furieusement échauffé tant pour que contre; que pendant tout ce débat il s'étoit trouvé dans l'assemblée un vieillard qui n'avoit pas dit un seul mot, que quelques gens du parti de la reine lui avoient demandé pourquoi il demeuroit ainsi dans le silence et qu'il leur avoit répondu qu'il étoit bien aise de les entendre parler tant qu'ils voudroient; que cette réponse ayant fait taire tout le monde, il avoit commencé à dire son avis, dans lequel il avoit terriblement invectivé contre le fils du duc d'Hanovre, qu'on vouloit élever à la couronne, et avoit soutenu qu'il n'étoit pas raisonnable qu'ils l'allassent choisir pendant qu'ils avoient encore des Stuarts qui étoient leurs princes naturels; qu'il y en avoit un en France qui étoit né en Angleterre, puisqu'on l'y avoit vu baptiser, qui étoit un brave prince, et qui s'étoit exposé comme un carabin durant cette guerre; que son père étoit un des meilleurs princes du monde, mais qu'il s'étoit engagé à suivre de mauvais conseils; que sa mère étoit l'admiration de tout le monde par sa sagesse et sa vertu, et qu'avec les conseils d'une semblable princesse, il ne pouvoit jamais que bien faire. La lettre ajoutoit que cela avoit persuadé tout le monde dans les deux Chambres, que la reine Anne n'enverroit plus vers le duc d'Hanovre; mais les *Gazettes de Hollande* contredisoient cette nouvelle, marquant précisément que le lord Harley y étoit arrivé, allant trouver ce prince de la part de la reine.

Le même jour, le Roi annonça au maréchal de Villars qu'il falloit partir pour se rendre en Flandres, et il déclara la même chose à tous les officiers généraux et autres qui étoient à Marly, leur disant que le maréchal de Montesquiou lui mandoit que les ennemis, au lieu de se retirer, comme on l'avoit cru, s'assembloient en plus grande troupe; que le milord d'Albermale, qui commandoit l'armée en l'absence du prince Eugène, avoit pris son quartier à l'abbaye d'Enchin, et attendoit toute son armée, qui grossissoit de moment en moment; qu'il n'y avoit plus à différer, et qu'il falloit se mettre en campagne pour s'opposer

à tous leurs desseins; de sorte que, dans l'après-dînée, ils prirent tous congé. Le Roi dit aussi au duc de la Trémoïlle, qu'il croyoit qu'il iroit donner de l'eau bénite à Saint-Denis, et le duc lui répondit que, quand Sa Majesté parloit, il n'y avoit qu'à obéir. Mais le duc de Bouillon, qui parloit toujours suivant ses sentiments, lui dit qu'il était un fol, qu'il falloit qu'il suivît l'avis des médecins, qui le jugeoient entièrement hors d'état d'aller en campagne; que, dans trois mois, il seroit crevé, et qu'il savoit celui à qui sa charge étoit destinée.

L'après-dînée, il se passa une scène très rude pour la duchesse d'Orléans; la duchesse de Berry se trouva attaquée d'une colique dont on appréhendoit les suites, et le Roi dit à la duchesse d'Orléans qu'elle se préparât à aller le lendemain à sa place à la cérémonie des obsèques de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, et qu'elle ne pouvoit plus s'en excuser; et elle fut tellement saisie de cet ordre, que les idées de ce spectacle l'occupant vivement, elle se retira sur-le-champ tout en feu et s'alla mettre au lit. Mais la duchesse de Berry, ayant appris tout ce qui s'étoit passé à son occasion, lui envoya dire que sa colique n'étoit rien, et qu'elle iroit le lendemain à Saint-Denis.

On parloit fort ce jour-là du mariage de Mlle de Noailles avec le comte de Châteaurenaud, et l'on disoit qu'il étoit conclu par les pressantes sollicitations de la maréchale de Noailles, qui y avoit intéressé la marquise de Maintenon, et que même elle avoit eu à Saint-Cyr une conversation secrète avec le maréchal de Châteaurenaud, mais qu'il y avoit été résolu qu'il falloit que ce fût lui qui demandât au Roi la lieutenance générale du comté Nantois, et un brevet de retenue sur la vice-amirauté, et qu'elle, de son côté, elle auroit soin d'appuyer la chose avec toute la prudence nécessaire.

On voyoit en ce temps-là des lettres de Hollande qui portoient que, sur le refus que les plénipotentiaires de France avoient fait de répondre par écrit aux demandes des alliés, les conférences avoient été rompues, mais qu'elles ne laisseroient pas de continuer, à cause de la division et de la diversité des sentiments. Elles ajoutoient que la mésintelligence et la jalousie devenoient extraordinaires entre les plénipotentiaires des alliés, que les adresses de la Chambre des communes étoient des coups de massue pour ceux de l'Empereur et des Hollandois, qui crioient

déjà contre la mauvaise foi de la reine Anne, disant qu'on ne voyoit plus de sûreté avec une reine dont le parlement annuloit les engagements, et que ce point-là étoit devenu très sérieux; que le bruit couroit que, dans un mois, les Anglois deviendroient médiateurs, et que d'autres prétendoient que ce seroient les Vénitiens, dont le nouvel ambassadeur Ruzzini étoit arrivé depuis peu; que le Portugal et la Savoie suivroient l'Angleterre, et que le roi de Prusse n'avoit point d'éloignement à traiter; que le prince Eugène étoit dans des conférences perpétuelles, que le chaos des affaires paroissoit impénétrable, que tout le monde étoit agité d'extrêmes inquiétudes, et qu'aucun des alliés ne pouvoit encore dire ce qu'il feroit ou ne feroit pas. Les termes de ces lettres étoient bien forts, mais on en voyoit encore d'autres qui portoient que plusieurs états de l'Empire se trouvoient épuisés, et pour cette raison n'étoient nullement portés pour la continuation de la guerre.

18 avril. — Le 18 au matin, le maréchal de Berwick dit au Roi à son lever que la princesse d'Angleterre étoit en très grand danger, qu'il lui avoit pris une fièvre violente, qui lui ôtoit entièrement la respiration, qu'elle avoit même eu le transport au cerveau, et qu'elle avoit été longtemps en délire; que les médecins lui avoient donné du diacodium [1] ou pavot blanc; qu'ils s'attendoient qu'il lui viendroit une petite moiteur; que, s'il n'en venoit pas, ils seroient encore obligés de la faire saigner; enfin, par tout son discours, il parut qu'il n'y avoit pas grande espérance, quoique la petite vérole fût parfaitement bien sortie, et qu'elle commençât à sécher, étant dans le huit de sa maladie; et en effet, comme il s'en retournoit à Saint-Germain, il trouva un courrier qui lui apportoit la nouvelle que cette princesse étoit morte entre dix et onze heures. On sut le même jour que son corps seroit porté à Paris en l'église des Bénédictins anglois, pour être placé auprès de celui du roi son père; qu'on porteroit son cœur aux religieuses de la Visitation de Chaillot, et que le Roi en prendroit le deuil le 21. On disoit aussi que la reine sa mère étoit au lit avec une fièvre très violente, et que le roi d'Angleterre n'attendoit que le moment d'être un peu rétabli

1. C'étoient les médecins anglois, et Fagon l'avoit fort désapprouvé, quoique des gens l'eussent accusé de l'avoir conseillé.

pour aller prendre l'air à Anet, et de là passer en Avignon, pour contenter les Anglois, qui le vouloient voir hors de France.

Ce fut ce jour que se fit à Saint-Denis le service solennel pour M. le Dauphin et Mme la Dauphine; la décoration de l'église étoit magnifique et parfaitement bien éclairée; l'évêque de Metz, premier aumônier du Roi, y officia et célébra la messe, qui fut chantée par la musique du Roi. Le duc de Berry, le duc d'Orléans et le comte de Charolois furent les princes du deuil pour M. le Dauphin, la duchesse de Berry, la duchesse de Bourbon et Mlle de Bourbon furent les princesses du deuil pour Mme la Dauphine. Les princes étoient dans leurs robes de deuil de cérémonie, et les princesses en mantes, et ils allèrent à l'offrande, les premiers étant conduits par le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et les autres par des Granges, maître des cérémonies. L'oraison funèbre fut prononcée par l'évêque d'Alet [1], qui eut un grand succès. Après la messe, les encensements furent faits par les évêques de Saint-Omer [2], d'Auxerre [3], de Saintes [4] et de Séez [5]. Le duc d'Antin, le comte de Matignon, le marquis de Florensac et le comte de Cheverny [6] soutinrent les coins du poêle. Le duc de Beauvillier, gouverneur et premier gentilhomme de la chambre du prince défunt, porta la couronne; le marquis de Maillebois, maître de la garde-robe, porta le manteau à la royale; le maréchal de Tessé, premier écuyer de Mme la Dauphine, porta la couronne à la place du marquis de Dangeau, et le marquis d'O porta le manteau. Enfin, après les prières et les encensements, les corps furent descendus dans le caveau de la maison royale. Le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, la Cour des monnoies, l'Université, le Châtelet, le Corps de la ville de Paris et l'Election assistèrent à cette cérémonie.

On voyoit ce jour-là des lettres de Cambrai du 16, qui mar-

1. [C'était Jacques Maboul, évêque d'Alet de 1708 à 1723. — *E. Pontal.*]

2. Ci-devant l'abbé de Valbelles étant aumônier du Roi; il étoit maître de son oratoire.

3. Ci-devant l'abbé de Caylus étant aumônier du Roi.

4. Ci-devant l'abbé le Pilleur.

5. Ci-devant l'abbé Turgot étant aumônier du Roi; il étoit premier aumônier du duc de Berry.

6. Ainsi il n'y eut que quatre menins et non pas huit, comme on l'avoit dit, et ce fut pourquoi le marquis d'O prit un autre parti.

quoient que, depuis la tentative que les ennemis avoient faite sur la Sensée, où ils avoient été prévenus par les troupes du Roi, ils étoient restés entre Douai et Pequencourt, et qu'ils avoient quelques troupes et du canon entre Bouchain et la Neuville, qui est un village au-dessus de cette place; qu'ils attendoient le prince Eugène, et peut-être aussi de nouveaux ordres de leurs supérieurs, parce qu'ils se trouvoient fort embarrassés, leur premier projet ayant échoué; que, d'un autre côté, le Roi avoit cent deux bataillons campés entre Arras et Cambrai, y compris les garnisons de ces deux places; mais qu'il n'y avoit encore aucune cavalerie campée, et que les quatre-vingts escadrons que les ennemis faisoient camper devoient souffrir infiniment, parce qu'il y avoit huit jours qu'il pleuvoit sans discontinuation. La même lettre confirmoit ce que celles de Hollande avoient marqué, c'est-à-dire que tout étoit dans Utrecht en confusion et en défiance, qu'il paroissoit que les intérêts de la prétendue cause commune commençoit à faire place aux intérêts particuliers, qu'on ne voyoit qu'aller et venir, que tout cela paroissoit un chaos, et qu'on ne savoit à quoi s'en tenir, tant la fermeté des plénipotentiaires de France avoit étonné les alliés.

19 avril. — Le 19, le Roi signa le contrat de mariage de Maupeou avec Mlle de Courson, et les lettres de Madrid portoient qu'on y venoit d'apprendre qu'un vaisseau richement chargé en Amérique étoit arrivé à Cadix, et qu'un vaisseau anglois de cinquante canons donnant chasse à deux barques qui avoient porté des grains à Vinaros, avoit échoué près de Denia, où il avoit été pris avec deux cents hommes qui étoient dessus. On mandoit aussi de Catalogne qu'on avoit eu deux nouveaux avantages sur les ennemis entre la Sègre et la Noghera et que l'archiduchesse ne devoit partir que dans le mois d'avril, faute d'argent.

On disoit ce jour-là que la cérémonie de Saint-Denis avoit été bien ordonnée par le marquis de Dreux, et mieux que celles où il ne s'étoit pas trouvé.

L'après-dînée, le Roi alla à Saint-Germain voir la reine d'Angleterre, qu'il trouva ayant encore la fièvre et dans une très grande affliction. On sut encore le même jour que la marquise de Villacerf la mère étoit morte à Paris de l'opération qu'on lui avoit faite, à cause qu'en la saignant on lui avoit piqué l'artère, sans vouloir ensuite l'en avertir, et qu'elle avoit donné une grande

marque de vertu, ayant donné par son testament au chirurgien qui étoit cause de sa mort trois cents livres de pension viagère.

20 avril. — Le 20, le Roi fit au Champ de Mars la revue des deux compagnies de gendarmes et de chevau-légers de sa garde, qu'il trouva parfaitement belles.

Ce jour-là, on voyoit une lettre d'Angleterre du 9 d'avril, qui confirmoit ce qui avoit été dit touchant les choses qui s'étoient passées dans le Parlement au sujet de la succession à la couronne, et marquoit précisément que la contestation au sujet du fils du duc d'Hanovre avoit duré trois heures, et que le discours qu'avoit fait le vieillard qui avoit laissé parler les autres si longtemps avoit été si fort et si pathétique, tant contre le prince d'Hanovre que pour le roi d'Angleterre, que tous les membres du Parlement étoient demeurés interdits, et que la Chambre s'étoit séparée sans rien conclure. La seconde nouvelle qui étoit dans la même lettre d'Angleterre étoit qu'on y avoit interprété un mémoire dressé par le prince Eugène de concert avec le milord Marlborough, le duc d'Hanovre et ses adhérents, tendant à un soulèvement contre le gouvernement présent pour ôter la reine de dessus le trône; ce qui faisoit un terrible fracas en Angleterre contre le duc de Marlborough, et faisoit penser que le prince Eugène étoit bien heureux de n'y être plus.

Ce fut ce jour-là qu'on transporta le corps de la princesse d'Angleterre à Paris dans l'église des Bénédictins anglois, pour y demeurer en dépôt auprès de celui du roi son père, et que son cœur fut porté au monastère de la Visitation de Chaillot [1]; son corps fut accompagné par un détachement de gardes du corps et par vingt-quatre pages du Roi des deux écuries.

21 avril. — Le 21, le Roi prévint le prince de Rohan, et lui dit de partir pour se rendre à l'armée. On reçut ce jour-là des lettres de la frontière de Flandres, qui marquoient que les ennemis désoloient le Tournaisis, et qu'on ne n'y consoloit que par l'espérance de la paix; qu'Arras et Cambrai étoient très bien munis et prêts à soutenir un assez long siège, et qu'il y avoit entre autres choses des magasins de bœuf salé d'Irlande venu par Dunkerque; qu'on disoit à Dunkerque que le Roi donneroit cette

1. Où la reine sa mère se retiroit si souvent.

place aux Anglois jusqu'à la conclusion de la paix générale et qu'il se réserveroit la citadelle.

Le même jour, on célébroit à Saint-Denis l'anniversaire de Monseigneur, où l'évêque de Metz célébra la messe, qui fut chantée par la musique du Roi, et où le duc de Berry, le duc d'Orléans, le prince de Conti [1], le duc du Maine, le comte d'Eu et le comte de Toulouse assistèrent.

On apprit aussi que le bailli de Noailles étoit mort entre les bras de son frère le cardinal, qui s'étoit sur-le-champ retiré à sa maison de Conflans.

22 avril. — Le 22, on disoit que la reine d'Angleterre étoit assez mal, et que le roi son fils avoit la tête enflée.

Ce jour-là, le marquis de Courcillon voulant prendre congé du Roi pour aller servir en Flandres, Sa Majesté lui répondit qu'il n'étoit pas en état d'y aller; mais comme il insista, disant au Roi qu'il étoit en très bonne santé, le Roi lui dit qu'il le lui défendoit absolument. Pour le marquis de la Vallière, il partit ayant actuellement la fièvre.

23 avril. — Le 23, le bruit couroit que le roi d'Espagne avoit envoyé sa renonciation à la couronne de France, pour lui et pour ses successeurs; mais on avoit bien de la peine à y ajouter foi par de bonnes raisons.

Ce jour-là, les deux compagnies de gendarmes et de chevau-légers de la garde du Roi partirent pour aller joindre l'armée, et l'on apprit que la fièvre avoit repris à la duchesse de Berry, qui commença à reprendre du quinquina. On disoit aussi que le roi d'Angleterre se portoit mieux, et qu'il ne savoit pas encore la mort de la princesse sa sœur, qu'il avoit uniquement aimée.

24 avril. — Le 24, on sut que le duc de Bouillon, qui étoit à Marly, avoit déjà eu quelques accès de fièvre tierce, et que la duchesse de Berry ne l'avoit plus. On parloit toujours de la paix dans les mêmes termes qu'on avoit faits les jours précédents, c'est-à-dire avec de grandes espérances de la voir réussir; cependant il y avoit encore à la cour des gens qui disoient avoir vu de fâcheuses lettres d'Angleterre. Peut-être étoit-ce un raisonnement fondé sur ce que les lettres du 11 marquoient que le duc de

1. C'étoit la première des cérémonies funèbres où la princesse sa mère lui eût voulu permettre de se trouver.

Sommerset étoit parti pour aller à Newmarket, avec plusieurs seigneurs, qui devoient être suivis par les milords Godolfin, Marlborough et Sunderland, qui étoient les principaux du parti des whigs, sous prétexte d'une course de chevaux; mais en effet pour y pouvoir délibérer en liberté sur l'état de leurs affaires, ce qui avoit quelque lueur de révolte. Mais les mêmes lettres portoient que le départ du duc d'Ormond étoit encore différé jusqu'au 20 et qu'on ne croyoit pas qu'avant son arrivée on pût obliger les troupes angloises à aucunes entreprises.

25 avril. — Le 25 au soir, il arriva à Marly un courrier d'Angleterre, et tout le monde disoit qu'il avoit apporté de très excellentes nouvelles, sans néanmoins que personne sût précisément ce que c'étoit.

26 avril. — Le 26 au matin, le Roi entrant dans son conseil de finance, le marquis de Torcy, qui n'en étoit pas, y entra aussi, et un moment après, on y vit entrer le ministre d'État Voysin; de sorte qu'il se tint un conseil d'Etat, qui dura une demi-heure, le Pelletier et d'Aguesseau, conseillers du conseil royal de finance, s'étant retirés dans une autre chambre; après quoi, le conseil de finance commença.

On disoit ce jour-là que le marquis de Comminges [1], qui avoit pensé mourir depuis peu d'une attaque de néphrétique, étoit retombé dans les mêmes accidents, ce qui étoit d'autant plus dangereux qu'on ne pouvoit pas le tailler, tous les chirurgiens convenant qu'il n'avoit pas la pierre.

Il y avoit quelques jours que le Roi étoit enrhumé du cerveau, de la gorge et de la poitrine; et même il se plaignoit de ne trouver de goût à rien, pas même au vinaigre; son rhume étoit même augmenté ce jour-là, mais il ne laissa pas pour cela de se promener très tard dans ses jardins.

Le soir, le marquis de Torcy vint encore parler au Roi comme il entroit dans l'appartement de la marquise de Maintenon, où le Roi le fit entrer avec lui, et tous ces divers mouvements firent croire qu'il s'agissoit de faire au plus tôt une réponse solide aux dépêches qui étoient venues d'Angleterre le soir précédent.

Le même jour, on disoit que l'Empereur avoit écrit au comte de Sintzendorf, un de ses plénipotentiaires à Utrecht, une lettre

1. Gouverneur de Saumur et Saumurois.

assez surprenante, dont il avoit donné la lecture à un ministre d'un autre prince, par lequel on l'avoit su, et que la substance de la lettre étoit que l'Empereur ordonnoit au comte de Sintzendorf d'avoir tous les égards et toutes les considérations possibles pour la reine Anne, à laquelle tous les alliés avoient beaucoup d'obligation, et de prendre garde de faire quelque chose qui fût contraire à ses sentiments; que, pour l'Espagne, il falloit prendre de telles mesures et de telles sûretés, que si le petit dauphin venoit à mourir, on n'eût nullement à craindre que l'Espagne pût jamais être rejointe à la France, et que, pour cet effet, il falloit dès lors prévoir celui qui devroit régner et en convenir; que, pour les Hollandois, il étoit juste de leur donner une barrière, mais non pas si grande et si étendue qu'ils la demandoient; qu'à l'égard de la France, quoiqu'on la dût traiter avec rigueur, néanmoins il falloit agir en chrétien et en avoir pitié. Ces nouvelles venoient de Paris comme certaines, et l'on y étoit persuadé que, dans dix jours, on publieroit la paix avec l'Angleterre. On mandoit aussi que l'électeur de Cologne avoit fait faire un carrosse des plus beaux et des mieux entendus, qui coûtoit trente-six mille livres, et qui devoit partir de Paris au premier jour.

Les lettres de la frontière de Flandres portoient aussi que les ennemis ne pourroient pas être assemblés avant le 1er de mai, y ayant plusieurs de leurs troupes qui n'avoient qu'à peine passé le Rhin, et qui étoient fort fatignées. On voyoit aussi, par des lettres de Lille et des autres villes des ennemis, qu'on y étoit persuadé que la paix étoit signée entre la France et l'Angleterre, et que le bruit y couroit que le prince Eugène se rendroit le 20 à son armée.

Celles de Madrid du 11 portoient aussi que le duc de Vendôme en étoit parti le 9 pour aller au royaume de Valence pour y faire la revue des troupes qui y étoient, et ensuite se mettre en état de commencer la campagne; que, le même jour, le cardinal del Giudice avoit prêté dans le conseil d'État le serment pour la charge d'inquisiteur général; qu'on avoit eu avis de Catalogne que don Miguel Pons, lieutenant général, étoit dans le comté de Pallars, et y avoit établi les contributions sans résistance; qu'outre cela, sur l'avis qu'il avoit eu qu'un détachement des ennemis étoit dans le lieu de la Puebla, il y avoit fait marcher deux cents hommes, qui avoient surpris ce détachement deux heures avant le

jour, en avoient tué plusieurs, et fait cent vingt-quatre prisonniers, entre autres le lieutenant-colonel du régiment de Nébot et douze autres officiers, qui avoient jeté toutes leurs munitions et leurs armes dans la Noguera Pallaresa; que, d'un autre côté, don Joseph Vallejo étoit revenu à Lérida, après avoir conduit sans opposition un convoi de vivres à Cervera, pour y faire subsister pendant deux mois les troupes qui y étoient en quartiers. Les lettres de Lisbonne portoient d'ailleurs que la reine Anne avoit envoyé ordre à ses troupes de rester en Portugal, mais que les bataillons étoient réduits à moins de cent vingt hommes; que le roi de Portugal avoit été obligé de détacher cent hommes par bataillon de ses troupes pour envoyer en toute diligence au Brésil, ce pays ayant besoin de secours; et que les Portugais n'avoient ni argent ni munitions pour continuer la guerre; que le marquis de Bay assembloit son armée en Estramadure pour entrer en Portugal, et qu'elle seroit de quarante bataillons et de huit mille chevaux; qu'il y avoit six vaisseaux de guerre anglois dans le port de Lisbonne, lesquels avoient reçu ordre d'Angleterre de passer dans la Méditerranée, mais que par malheur, en descendant le Tage, un vaisseau de soixante-dix canons avoit touché sur un rocher, où il avoit échoué, et que la plus grande partie de son équipage y avoit péri.

On disoit aussi à Paris le même jour que les ennemis étoient encore venus au nombre de soixante-dix escadrons reconnoître la hauteur de Fampoux, que le comte de Broglie y étant alors avoit observé leur contenance et qu'ils s'étoient retirés; on ajoutoit que les troupes angloises avoient voulu camper toutes ensemble et sans être séparées, comme les généraux ennemis vouloient les y obliger, et qu'on avoit entendu un grand bruit de canon à Douai le 23, ce qui faisoit présumer que le prince Eugène ou le duc d'Ormond y étoient arrivés. On murmuroit encore qu'un armateur françois, ayant longtemps donné chasse à une corvette angloise et l'ayant prise, avoit été bien surpris d'apprendre que sa peine étoit inutile, celui qui commandoit la corvette lui ayant montré un passeport du Roi en bonne forme pour aller en Portugal y porter des ordres, et lui ayant dit que dans quinze jours ils seroient tous bons amis. On assuroit aussi que les quatre secrétaires d'État avoient ordre d'envoyer chacun dans les provinces de leurs départements à tous les gouverneurs

et à tous les évêques le mémoire de défunt M. le Dauphin, qu'on avoit déjà envoyé imprimé au Pape.

27 avril. — Le 27, le Roi prit médecine à son ordinaire, quoiqu'il fût encore fort enrhumé, et ce matin-là, le bruit couroit que le duc d'Ormond avoit été tué en duel par le duc d'Hamilton; mais le maréchal de Berwick, qui vint au dîner du Roi, assura que ce bruit étoit faux. Il dit au Roi en même temps que le curé de Saint-Germain avoit appris au roi d'Angleterre la mort de la princesse sa sœur; qu'un moment après, la reine étoit entrée dans sa chambre, et que le roi avoit beaucoup versé de larmes.

L'après-dînée, on vit le marquis de Torcy qui amenoit le comte de Chalais [1], lequel étoit parti de Madrid le 8, et après le dîner du Roi, Sa Majesté lui donna une audience d'une demi-heure dans son cabinet, qui fit bien raisonner les courtisans, les uns disant qu'il avoit apporté la renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France, les autres qu'il n'auroit pas été si longtemps en chemin s'il l'eût apportée, et qu'il falloit que le roi d'Espagne l'eût refusée, et les autres encore qu'il avoit seulement apporté une déclaration de ce monarque, par laquelle il promettoit pour lui et pour ses successeurs que les couronnes de France et d'Espagne ne seroient jamais unies [2].

28 avril. — Le 28, l'évêque de Chalon [3] prêta son serment de fidélité entre les mains du Roi à sa messe, suivant la coutume; l'évêque de Metz avoit trouvé mauvais qu'il ne se fût pas directement adressé à lui pour cela, et s'en étoit même plaint au Roi; mais Sa Majesté, lui parlant avec douceur et honnêteté, lui fit entendre raison, et dans le même moment il prit congé du Roi pour s'en aller à son diocèse [4].

On sut aussi que le maréchal de Villeroy, qui s'étoit fait porter de Marly à Paris, avoit la goutte à une épaule, aux deux coudes, aux deux mains, aux deux genoux et aux deux pieds, et que son

1. On l'appeloit en Espagne le prince de Chalais; il étoit neveu du premier mari de la princesse des Ursins, qui fut l'auteur du fameux duel contre le marquis de la Frette.

2. On sut dans la suite qu'il n'avoit rien apporté de tout cela, quoique les politiques voulussent qu'il eût été dix-neuf jours en chemin, parce qu'il apportoit le refus que le roi d'Espagne avoit fait de la renonciation prétendue.

3. Autrefois Madot, prêtre de Saint-Sulpice.

4. Les courtisans malins voulurent que le Roi l'eût pressé de s'en aller.

fils, l'abbé de Villeroy, avoit la fièvre double tierce depuis quatorze jours, sans qu'on osât lui donner le quinquina, à cause des accidents fâcheux de sa maladie; on apprit encore que la marquise de Louvois, étant toujours malade depuis sa rougeole, avoit été obligée de prendre de l'émétique.

Le soir, il arriva un courrier de la Neuville [1], intendant de Roussillon, par lequel on apprit que les ennemis avoient des desseins sur Girone.

L'après-dînée, quoique le Roi eût pris médecine le jour précédent, quoiqu'il fût encore très enrhumé et quoiqu'il plût à verse pendant tout le jour, il ne laissa pas d'aller courre le cerf, et la duchesse de Berry, qui prenoit encore du quinquina, voulut être de la partie.

On sut le soir que M. le Dauphin avoit eu ce jour-là une fièvre assez forte pendant dix heures, mais on attribuoit cela aux grosses dents qui lui perçoient.

30 avril. — Le 30, le Roi parla beaucoup à son lever de l'action du marquis de Mézières, lieutenant général : il alloit d'Arras à Dourlens, escorté par quarante carabiniers, et comme il approchoit d'une grande cense qui étoit toute seule sur le grand chemin, ayant quatre carabiniers devant lui et deux autres qui étoient détachés sur les ailes, lesquels ne rejoignirent plus, quatre-vingts houssards débusquèrent tout d'un coup sur lui; les quatre carabiniers de l'avant-garde allèrent au qui-vive? mais les ennemis firent feu sur eux, et il y en eut deux fort blessés. En même temps les houssards vinrent le charger, mais ils furent bien reçus par les carabiniers, qui les obligèrent de s'enfuir; toutefois, ce ne fut pas pour aller bien loin; ils se séparèrent en deux troupes, dont l'une vint l'attaquer en tête et l'autre par la queue; aussitôt il fit faire demi-tour à droite à son dernier rang, à la tête duquel il mit un officier, avec ordre de ne charger qu'en même temps que lui, de sorte que ses deux rangs ayant chargé en même temps, les houssards furent encore battus. Ils ne se contentèrent pas de cela, ils s'éparpillèrent tout autour de lui, et vinrent de tous côtés lui tirer des coups de pistolet et de mousqueton, auxquels il fit répondre de bonne grâce,

1. Fils de défunt des Chiens, fameux homme d'affaires; celui-ci étoit maître des requêtes, président à mortier au parlement de Pau et un des plus habiles intendants.

sans néanmoins souffrir que sa troupe se séparât, quoiqu'elle eût poursuivi les houssards dans toutes les charges. Enfin ils vinrent une quatrième fois le charger tous ensemble de front, mais ayant encore été battus et quelque temps poussés, ils ne parurent plus. Dans cette escarmouche, qui dura deux heures, et dont le détail seroit trop long, il y eut onze carabiniers et dix-neuf chevaux tués ou blessés : apparemment les houssards y en eurent plus de vingt, et un maréchal des logis des leurs, qui fut pris, dit qu'à la première charge, leur commandant avoit été fort blessé. Le Roi s'étendit fort sur les louanges des carabiniers et de leurs officiers, qu'il nomma tous par leurs noms, et appuya fort sur un nommé Saint-Antoine, lieutenant, qui étoit un soldat de fortune.

Ce même matin, on sut que le roi d'Angleterre avoit encore été saigné, et l'on disoit que la Chambre des communes avoit beaucoup fulminé contre certain mémoire, par lequel, en faisant l'apologie des Hollandois, on condamnoit fortement la même Chambre d'avoir voulu demander compte des dépenses faites pendant cette guerre, et l'on assuroit que la Chambre avoit déclaré ce mémoire faux, insolent, injuste, et avoit ordonné qu'on en rechercheroit l'auteur et l'imprimeur pour les faire châtier.

Le soir, sur les sept heures, le Roi arriva de Marly à Versailles, où l'on disoit qu'il avoit dessein de passer tout le mois de mai, et en y arrivant, il trouva dans son cabinet le marquis de la Salle en grandes pleureuses, venant de perdre sa mère [1], qui étoit extrêmement âgée. Lorsqu'il sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, il trouva l'évêque de Meaux, le marquis de Bissy, lieutenant général, son frère, et le jeune marquis de Bissy, brigadier de cavalerie, son neveu, avec Chauvelin, conseiller d'État ordinaire, qui venoient lui rendre grâce d'avoir permis au marquis de Bissy de donner à son fils sa démission du gouvernement d'Auxonne, qui valoit douze mille livres de rente payées par les États de Bourgogne, en faveur de son mariage avec Mlle Chauvelin, à laquelle on donnoit deux cent mille livres d'argent comptant, cent mille livres après la

1. Elle étoit de la maison de Martel, sœur de défunte Mme de Guenégaud, femme du trésorier de l'Épargne.

mort de ses parents, sans renoncer à leur succession, et trois ans de nourriture. Ensuite le Roi trouva encore la duchesse de Chevreuse accompagnée de la duchesse de Chaulnes, qui lui présenta la marquise de la Chastre [1], laquelle venoit le remercier d'avoir donné le gouvernement de Peccais à son mari.

MAI 1712

1er mai. — Le 1er de mai, on disoit que le Roi avoit envoyé ses ordres à Dunkerque pour que les armateurs ne fissent aucun acte d'hostilité contre les Anglois, que ce n'étoit qu'à cette condition qu'on avoit permis à quelques armateurs de sortir, et que les vaisseaux des deux nations s'abordoient et se parloient familièrement sans passeports; que les marchands de Dunkerque écrivoient à Paris que leurs correspondants de Hollande leur mandoient que la paix étoit faite entre la France, l'Angleterre et quelques-uns des alliés, et que certainement l'Empereur, ni les Etats-Généraux n'y étoient pas entrés. On disoit aussi que le comte de Sintzendorf étoit passé en Angleterre, et que la reine Anne avoit été tellement persécutée de s'employer auprès du Roi pour le raccommodement du cardinal de Bouillon, qu'elle n'avoit pu s'en empêcher; que cependant ce ne seroit pas un article de paix, mais un bon office qu'elle rendoit, et qu'on auroit de la peine à refuser cela à son entremise.

On apprit ce jour-là que la marquise d'Huxelles [2] étoit morte, étant dans un âge très avancé, et y ayant plus de soixante-six ans qu'elle jouissoit du douaire que son premier mari, le marquis de Nangis [3], lui avoit donné en l'épousant.

Le même jour, on parloit beaucoup des mouvements qui étoient alors entre les Suisses catholiques et les protestants. L'abbé de Saint-Gall avoit depuis quelque temps été fait prince de l'Empire, et sur quelques démêlés qu'il avoit avec sa ville, qui est toute protestante, il avoit eu recours à la protection de l'Empereur; les

1. Fille aînée du défunt marquis de Lavardin, de son premier lit avec Mlle de Luynes.

2. Fille du président de Bailleul, autrefois surintendant des finances.

3. Grand-oncle du marquis de Nangis d'alors, qui avoit été tué au premier siège de Gravelines.

cantons de Berne et de Zurich avoient de leur côté pris les armes pour secourir leurs frères de la ville de Saint-Gall; les cantons catholiques s'en étoient formalisés, disant que, par les confédérations, il étoit porté en termes exprès qu'aucun canton ne pourroit prendre les armes sans l'aveu de tous les autres cantons; et en même temps, ils avoient aussi pris les armes de leur côté, et s'étoient saisis de deux petites villes qui coupoient la communication entre le canton de Berne et celui de Zurich.

On murmuroit aussi que les Hollandois avoient tant fait de bruit de ce que le Roi vouloit confier la garde de Dunkerque aux Anglois, qu'on avoit été obligé de recourir à l'expédient de confier la garde de cette place à six bataillons suisses, dont il y en auroit apparemment trois à la solde du Roi, et trois à celle des Hollandois. On disoit encore que les ennemis faisoient de grands mouvements du côté de la Deule, sur laquelle ils jetoient quantité de ponts; qu'en même temps il marchoit des troupes venant de Gand de l'autre côté de la Lys, et que ces mouvements pouvoient faire croire qu'ils avoient dessein de pénétrer en Boulonnois, ou de faire le siège de Saint-Omer; mais que cependant on étoit persuadé que ce n'étoient que de fausses marches pour amuser le maréchal de Villars, et que leur véritable dessein étoit de marcher par leurs derrières et de tomber sur le Quesnoy; ils se vantoient même hautement de vouloir faire le siège de Valenciennes. On parloit encore le même jour de la catastrophe arrivée en ce pays-là à deux cents hommes des ennemis, et l'on disoit qu'ils s'étoient présentés, ayant des officiers à leur tête, à un poste des François sur la Sensée, où ils avoient demandé d'être reçus, donnant toutes sortes de paroles pour persuader qu'ils n'y venoient que dans un esprit de paix, mais que celui qui y commandoit s'étoit toujours opiniâtré à les refuser; de sorte qu'ils avoient été obligés à se retirer pour aller chercher quelque passage dont le commandant fût plus facile à persuader, mais qu'il étoit survenu un corps de houssards qui les avoit coupés en morceaux.

Le bruit couroit encore ce jour-là que, le 8, le commerce seroit ouvert avec l'Angleterre, et l'on assuroit que le comte de Sintzendorf n'étoit certainement pas passé en Angleterre, comme on l'avoit dit.

2 mai. — Le 2, après le lever du Roi, le marquis de Lautrec prêta son serment de fidélité entre les mains du Roi dans son cabinet.

3 mai. — Le 3, on disoit que le duc d'Ormond étant arrivé à la Haye, et ayant trouvé que le prince Eugène en étoit parti, lui avoit écrit sur-le-champ, qu'il le prioit de ne point faire la revue des troupes angloises, la reine sa maîtresse lui ayant ordonné de la faire, afin de lui en rendre compte, et qu'elle pût faire ce qu'il lui plairoit.

Les lettres qu'on recevoit alors d'Utrecht parloient toutes de la liaison qui étoit entre les plénipotentiaires de France et ceux d'Angleterre, laquelle paroissoit si grande qu'il sembloit qu'ils fussent les uns et les autres opposés directement au reste des Alliés, et que les Hollandois en paroissoient désespérés, disant qu'ils avoient manqué leur coup à Gertruydenberg; qu'il y avoit eu un grand dîner, où tous les plénipotentiaires des alliés s'étoient trouvés, à la réserve de ceux d'Angleterre; que Van Buys y avoit bu à la santé du prince Eugène et de son heureuse campagne, que ce prince lui avoit demandé s'il pensoit comme il le disoit, et que le comte de Sintzendorf, prenant la parole, lui avoit dit que cela devoit être puisqu'il le disoit; que Passionei, agent du Pape, mais sans avoir pris de qualité à Utrecht, avoit été prié de donner un dîner au prince Eugène où s'étoient trouvés l'abbé de Polignac et l'abbé du Bosc [1].

4 mai. — Le 4, on sut que le Roi, ayant un peu de mal à la tête, n'iroit pas tirer, comme il l'avoit prémédité, et que le fils unique du marquis de Goësbriant, qui avoit été à l'extrémité d'une fausse pleurésie, étoit considérablement mieux.

On disoit aussi que le Pape, ayant reçu le mémoire imprimé de M. le Dauphin, avoit répondu qu'il n'avoit jamais entendu dire qu'on eût soupçonné ce prince de favoriser les opinions nouvelles, mais que, de tous les princes du monde, il étoit celui qui devoit être le moins soupçonné. Ce jour-là, M. le Dauphin se trouva très mal, et on eut peur pour sa vie.

L'après-dînée, le maréchal de Tessé eut une audience du Roi dans son cabinet, qui dura une demi-heure, ce qui fit raisonner

1. C'étoit un homme d'esprit que l'abbé de Polignac avoit mené avec lui plus d'une fois dans les négociations.

les courtisans. Il arriva aussi un courrier du maréchal de Villars, par lequel il mandoit qu'un corps des ennemis avoit passé l'Escaut à Bouchain et à Hourdain, et qu'il se retranchoit à la tête des ponts, ou pour masquer Valenciennes, ou pour faciliter la marche de leur armée au Quesnoy.

On disoit encore que le duc d'Ormond avoit eu à la Haye une conférence avec le pensionnaire Heinsius, et que depuis, étant venu à Utrecht, il en avoit aussi eu une en maison tierce avec le maréchal d'Huxelles. On sut aussi que l'abbé de Châteaurenaud étoit mort, et l'on vit arriver à la cour son frère le maréchal, très incommodé d'une verse qu'il avoit faite dans sa chaise; mais il avoit pris la résolution de se rendre auprès du Roi, malgré son incommodité, pour essayer de lever quelques obstacles que des personnes puissantes avoient fait naître au mariage de son fils, et contre lesquels la maréchale de Noailles s'employoit puissamment. On disoit encore que le roi d'Angleterre n'avoit pu aller que cette après-dînée voir la reine sa mère dans sa chambre, qu'il partiroit le 14 pour aller à Avignon, et qu'il n'iroit point à Anet. On murmuroit aussi que le duc d'Albermale étoit devenu suspect aux Hollandois[1], et qu'ils l'obligeoient à aller aux eaux, ce qu'on regardoit comme une espèce d'exil.

Mais ce qui faisoit le plus de bruit dans le monde étoit l'aventure d'un certain cordelier venant d'Espagne, qu'on prétendoit y avoir été pour empoisonner le roi et le prince des Asturies, et qu'on disoit que le comte de Chalais avoit suivi pas à pas pour le faire arrêter, ce qu'il avoit enfin exécuté à Poitiers[2]. On contoit bien des circonstances de cette aventure, et l'on disoit entre autres choses qu'il étoit Portugais, qu'il disoit la messe sans être prêtre, que le comte de Chalais l'avoit attiré hors de son couvent par subtilité, qu'il y avoit eu une sédition pour le sauver, dans laquelle le comte de Chalais avoit reçu un coup de bâton sur la tête, et de laquelle il ne s'étoit tiré qu'en montrant un ordre du Roi; que lorsqu'il l'avoit pris, il s'étoit écrié qu'il étoit perdu, mais qu'il ne périroit pas seul; que le comte de Chalais lui avoit fait mettre les fers aux pieds, et qu'il l'avoit envoyé en Espagne sous bonne et sûre garde; mais, dans la

1. Il étoit lui-même Hollandois, et s'appeloit Keppel, et le prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre, dont il étoit favori, l'avoit fait milord et duc.
2. On sut depuis que ç'avoit été à Bressuire.

suite, on fit tant de commentaires sur cette histoire que la vérité en fut totalement obscurcie.

5 mai — Le 5, on apprit que M. le Dauphin se portoit mieux, et le Roi travailla avec le maréchal d'Harcourt pour la dernière fois; son audience dura depuis la fin des vêpres jusqu'au salut, c'est-à-dire deux bonnes heures, et ensuite il prit congé du Roi, ce que fit aussi le même jour le maréchal de Bezons. Comme le maréchal de Châteaurenaud avoit encore un grand mal de tête de sa chute, Fagon l'obligea ce jour-là de se faire saigner. On sut aussi que les banquiers de Paris étoient venus à Versailles s'informer s'ils pourroient répondre aux lettres d'Angleterre sur l'arrangement de leur commerce, et que le change étoit diminué de 48 à 32. On assuroit encore que le parlement d'Angleterre avoit réglé le douaire de la reine qui étoit à Saint-Germain-en-Laye à sept cent mille livres, ce qui n'avoit point encore été fait jusqu'alors [1].

Cependant il paroissoit qu'on ne se soucioit pas beaucoup du mouvement que les ennemis avoient fait sur l'Escaut; on disoit qu'ils n'avoient fait passer qu'une tête, et que les troupes d'Allemagne ne pourroient les joindre que le 15, mais il y avoit des gens qui disoient tout le contraire.

On parloit beaucoup ce jour-là de l'expiration de la Ligue, qui finissoit le même jour, et on s'imaginoit que la reine Anne n'avoit attendu pour se déclarer que de la voir expirée. On disoit aussi que les troupes du Roi qui avoient hiverné dans les Trois-Évêchés arriveroient à l'armée le 12, et que le maréchal de Villars avoit fait avancer les troupes de la Maison du Roi.

D'ailleurs on apprit que Thomas Hamner, troisième plénipotentiaire d'Angleterre à la place de Prior, avoit passé à Bruxelles et devoit arriver le soir même du 5 à Utrecht pour notifier l'acceptation que la reine avoit faite des propositions du Roi, ce qui avoit fait grand bruit à Bruxelles, où les Hollandois étoient haïs au delà de l'imagination.

6 mai. — Le 6, on apprit que le comte d'Aubigné [2] étoit

1. Cela faisoit bien connoître que la reine Anne n'avoit plus d'aigreur contre sa belle-mère, ce qui étoit l'effet de son intelligence avec le Roi.

2. Brigadier et inspecteur d'infanterie, et colonel dans le régiment Royal, et cela par la faveur de la marquise de Maintenon, qui le traitoit comme son parent.

extrêmement malade à Arras d'une fièvre continue, avec divers accidents fâcheux, qui ressembloient beaucoup à un commencement de rougeole.

Le bruit couroit ce jour-là qu'on avoit découvert à Londres une conspiration contre la reine, que trois cents hommes devoient enlever, et qu'on soupçonnoit que le duc de Marlborough les avoit gagnés, par les conseils du prince Eugène ; mais cette nouvelle n'avoit guère l'air de la vérité.

On apprit ce jour-là que le maréchal de Villars avoit fait avancer toute la cavalerie qui étoit dans les derrières, qu'il avoit mis sa droite au Câtelet et son centre à Bory-Notre-Dame ; que le comte de Saint-Fremond commandoit la droite, que le duc de Guiche étoit au centre, que le comte de Coigny avec les dragons avoit longé jusqu'à Etrun, que le marquis de Vieuxpont étoit à Oisy, que le maréchal de Montesquiou restoit à Arras et qu'Albergotti étoit à la gauche de tout sur le Crinchon.

On disoit le même jour que les ennemis n'avoient passé l'Escaut que pour enlever un convoi d'argent qui alloit à Valenciennes, mais qu'ils étoient arrivés trop tard, et cette nouvelle ne paroissoit pas trop bien fondée, car si elle avoit été vraie, ils ne se seroient pas retranchés à la tête de leurs ponts, comme ils le faisoient. D'ailleurs on mandoit d'Utrecht en paroles couvertes que, si l'on avoit la renonciation du roi d'Espagne, les négociations iroient plus vite, mais il étoit bien plus raisonnable de croire que si l'on avoit accordé cet article aux ennemis, ils auroient encore trouvé d'autres moyens pour allonger.

7 mai. — Le 7, on apprit la mort de l'abbé de Sainte-Croix [1], qui avoit quatre-vingt-neuf ans et qui laissoit six abbayes, un gros prieuré, le gouvernement de Porquerolles en Provence, la meute des chiens du Roi [2] pour chevreuil, et une charge de maître des requêtes.

Ce jour-là, on apprit que le marquis de Maillebois avoit sa liberté, que le traité en avoit été signé dès le 20 de mars, mais que les ennemis avoient eu la bonté de le faire attendre jusqu'alors.

8 mai. — Le 8, M. le Dauphin fut assez mal, et cria pendant

1. Fils du fameux garde des sceaux Molé.
2. On savoit que le Roi devoit casser cet équipage, qui couroit depuis longtemps le cerf au lieu du chevreuil.

tout le jour, et sur ce qu'on s'aperçut qu'il avoit une tumeur sur la gencive, Maréchal [1] y mit le doigt, et l'ayant pressée, il en sortit une grande quantité de sang fort noir, et après cela le prince fut plus tranquille, et la nuit d'après, il lui perça une grosse dent [2], qui étoit la vingtième, ainsi il ne lui en restoit plus que deux à percer.

On disoit ce jour-là que la Chambre des communes faisoit le procès au duc de Marlborough pour avoir pris deux sols pour livre pendant toute la guerre sur la solde des troupes étrangères, ce qui se montoit à plus de sept millions, et cette nouvelle étoit véritable, car on assuroit qu'il avoit mis trois avocats pour le défendre, suivant l'usage du pays.

9 mai. — Le 9, on apprit que le canton de Berne avoit déjà sept mille hommes de campés, que celui de Zurich armoit aussi puissamment, et que les cantons catholiques avoient aussi de gros corps sous les armes, et l'on commençoit à craindre fortement qu'il n'y eût une action.

On disoit aussi que le roi d'Angleterre, qui depuis quelque temps avoit pris un docteur pour son confesseur à la place des jésuites [3], qui avoient jusqu'alors été ses confesseurs, comme ils l'avoient été du roi son père, devoit aller à Soleure, et ne mener avec lui que des officiers protestants [4], laissant tous les catholiques à Saint-Germain-en-Laye auprès de la reine sa mère.

10 mai. — Le 10, on fit à Notre-Dame le service pour M. le Dauphin et pour Mme la Dauphine, avec les mêmes cérémonies et le même bon ordre qu'à Saint-Denis, à la réserve que ce fut le P. Gaillard, jésuite, qui prononça l'oraison funèbre avec applaudissement, et que ce fut le cardinal de Noailles qui officia, et qui, après la cérémonie achevée, donna à dîner au duc et à la duchesse de Berry, à tous les princes, et à toutes les princesses, et à tous les seigneurs et dames de leur suite.

On disoit ce jour-là qu'il n'étoit pas encore arrivé d'action en Suisse, et que le canton de Fribourg demandoit Reynold, lieutenant général des armées du Roi, et colonel de son régiment des gardes, pour son général; comme aussi que les catholiques

1. Premier chirurgien du Roi.
2. Faux.
3. Parce qu'ils étoient trop suspects à la nation angloise.
4. A la réserve de quelques-uns.

demandoient d'Affry[1] pour leur servir d'officier général. Mais ce qui donnoit le plus d'attention étoit qu'on savoit certainement que, le 12, la reine Anne devoit assembler les deux Chambres de son parlement pour leur déclarer qu'elle avoit accepté les propositions du Roi pour la paix.

On apprit ce jour-là que le jeune Bontemps, premier valet de garde-robe du Roi, étoit très mal, et qu'on avoit été obligé de lui faire une terrible opération, qui prenoit depuis les fesses jusqu'aux épaules.

11 mai. — Le 11, on vit tous les courtisans en mouvement pour aller féliciter le duc[2] et la duchesse du Maine de la nouvelle grâce que le Roi venoit de faire au prince de Dombes, leur fils aîné, en lui donnant la survivance du gouvernement de Languedoc.

On voyoit ce jour-là des lettres de Barcelone du 21, qui portoient qu'on avoit donné des tentes aux régiments de la Ciudad et de Humada, qui devoient être arrivés le 20 à Hostalrich; que, le 16, il étoit arrivé à Barcelone vingt-deux vaisseaux de guerre venant du Port-Mahon, et que le général Wetrel avoit fait rassembler toutes les mules et tous les mulets nécessaires pour l'équipage d'artillerie qui devoit partir incessamment; que toutes les troupes qui étoient depuis Barcelone jusqu'à Hostalrich et Saint-Feliou de Quixols, avoient ordre de se tenir prêtes à marcher, ce corps devant être de huit mille hommes de cavalerie ou d'infanterie, quoique, dans le pays, on le dît plus considérable; qu'il devoit venir dans le Lampourdan, et camper au Pont du Moulin; qu'on armoit avec toute la diligence possible les deux galères qui étoient alors au môle, et qu'on disoit qu'elles iroient dans la baie de Roses avec les vaisseaux; qu'on embarquoit sur cette escadre beaucoup de biscuit et de munitions de toutes espèces, avec des pétrins; qu'on y avoit aussi embarqué des détachements d'infanterie allemande; qu'on disoit que tous ces préparatifs étoient pour faire le siège de Roses, et que ce seroit le général Wetrel qui commanderoit ce corps-là; que

1. Capitaine au régiment des gardes suisses; il étoit prisonnier, mais il espéroit se faire échanger.

2. Ce prince dit alors une parole mémorable, en exagérant les bontés du Roi à son égard, qu'il étoit malheureux parce qu'il ne lui restoit plus rien à demander.

l'autre corps ne seroit pas si considérable, qu'il s'assembloit à Olot, et qu'on y faisoit du pain; que ces deux corps marcheroient en même temps, l'un le long de la mer à Palamos et à Toreille de Mongry, et l'autre par Bazalou, pour tomber sur Figuères; mais qu'il y avoit des gens qui disoient que ce seroient les troupes qui viendroient de Final, lesquelles feroient le siège de Roses, conjointement avec le corps du général Wetrel. Ces nouvelles étoient bien fondées, car, le même jour, il arriva un courrier de la Neuville, par lequel on apprit qu'un corps des ennemis s'étoit avancé jusqu'à Figuères.

On reçut encore ce jour-là des lettres de Madrid du 18, qui portoient que Leurs Majéstés Catholiques étoient actuellement au Buen-Retiro pour y jouir des agréments de la belle saison; que le duc de Vendôme n'avoit séjourné qu'un jour à Aranjuez, et qu'il avoit continué sa route vers Valence, et qu'on ne doutoit pas qu'à son arrivée les troupes qui étoient en quartier dans ce pays-là ne marchassent vers Tortose, le bruit étant qu'il commenceroit la campagne par le siège de Tarragone; que les munitionnaires françois avoient reçu depuis peu deux cent mille piastres qui leur restoient à recevoir, et qui leur avoient été assignées sur l'argent qui étoit arrivé à la Coruña; qu'on avoit fait marcher de Catalogne quatre régiments de cavalerie en Estramadure, et que, de là, on conjecturoit que le marquis de Bay feroit d'abord le siège de la Puebla de Sanebria, que les Portugais avoient pris sur les Espagnols à la fin de la campagne de 1710.

D'autre côté, on apprenoit, par des lettres de Flandres, que les ennemis ne subsisteroient pas aussi facilement qu'ils se l'étoient imaginé, parce qu'au lieu d'un million de rations de fourrage qui devoient être à Tournay, destinées seulement pour la subsistance des troupes étrangères, il ne s'y en trouvoit pas cinq cent mille pour la subsistance de toute l'armée. Les mêmes lettres portoient encore que les troupes angloises étoient toujours campées séparément à Mons-en-Puelle, qui étoit à plus de trois lieues de l'armée des ennemis, et que Thomas Hamner étoit auprès du duc d'Ormond, pour l'empêcher de se laisser persuader par le prince Eugène de faire la moindre entreprise.

12 mai. — Le 12, les courtisans parloient beaucoup de ce que le prince Eugène avoit demandé Castel, célèbre chirurgien de Paris, pour le traiter de certains maux secrets que son voyage

d'Angleterre n'avoit pas diminués; mais Castel ne se trouvoit pas en état d'aller le traiter, ayant lui-même actuellement la pierre.

Le soir, la duchesse du Lude présenta au Roi, quand il sortit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la marquise de Beauvau [1], laquelle fut approuvée des courtisans à cause de ses manières sages et modestes, d'autant plus que de semblables manières n'étoient pas trop communes en ce temps-là.

13 mai. — Le 13, on disoit que les troupes angloises avoient fait un pas en avant, mais on ne pouvoit se persuader qu'elles se joignissent à l'armée des alliés.

14 mai. — Le 14, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, et communia par les mains de l'abbé d'Argentré [2], son aumônier de jour, cela ayant été ainsi décidé [3] quelques jours auparavant. Ensuite il toucha les malades des écrouelles, qui se trouvèrent en grand nombre. L'après-dînée, il entendit vêpres à sa chapelle, mais ce fut un prêtre de sa musique qui y officia, n'y ayant aucun des commandeurs du Saint-Esprit [4], lesquels étoient tous malades ou absents [5].

Après vêpres, il distribua les bénéfices qui étoient vacants, à la réserve de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun qu'il laissa en économat, parce que les religieux de Prémontré, de l'ordre desquels elle étoit, prétendoient qu'elle étoit régulière et non pas en commende. Il donna l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux à l'abbé de Beringhen [6], l'abbaye de Hérivaux à l'abbé des Champs [7], l'abbaye de Chambre-Fontaine à l'abbé de Brancas [8],

1. Elle étoit de même maison que son mari, étant fille du marquis de Beauvau, ci-devant capitaine des gardes du défunt duc d'Orléans et capitaine lieutenant de ses gendarmes.
2. Gentilhomme de Bretagne.
3. La question avoit été de savoir si, en l'absence du grand aumônier et du premier aumônier, ce seroit le plus ancien des deux aumôniers de quartier, ou celui qui se trouveroit être de jour qui auroit l'honneur de communier le Roi, et il fut décidé en faveur de celui de jour.
4. Le cardinal de Janson et le cardinal d'Estrées étoient hors d'état d'agir, le cardinal de Noailles officioit à Notre-Dame, l'évêque de Metz étoit allé à son diocèse, et l'abbé d'Estrées étoit très malade de la poitrine et prenoit du lait à la campagne.
5. Ce jour-là, le Roi entra dans la soixante et dixième année de son règne en parfaite santé.
6. Fils du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi; il avoit quitté l'ordre de Malte pour prendre le petit collet.
7. Aumônier de la princesse de Condé.
8. Gentilhomme de Provence, frère du marquis de Brancas, lieutenant général et gouverneur de Girone; il était aumônier du Roi.

l'abbaye de la Prée, à l'abbé de Valori[1], l'abbaye de Saint-Memmie à l'abbé du Cambout[2], l'abbaye de Landévennec à l'abbé d'Argentré[3] le jeune, l'abbaye de Fontaine-les-Blanches à l'abbé Baudry[4], l'abbaye de Saint-Sever à l'abbé de Castéja[5], l'abbaye du Tronchet à l'abbé de Vaugimois[6], l'abbaye de Lanvaux à l'abbé de Vaulvire[7], l'abbaye du Rivet à dom Benoit[8], et l'abbaye de Sainte-Croix d'Apt à Mme de Marnay de la Bastie[9].

15 mai. — Le 15, le Roi fit à son ordinaire la marche du Saint-Esprit, où il ne se trouva que vingt-trois chevaliers en tout, y ayant quarante places de vacantes, sans compter les étrangers, ceux qui étoient incommodés, du nombre desquels étoient le maréchal de Chamilly, et ceux qui étoient employés dans les armées. L'après-dînée, le Roi entendit le sermon d'un docteur de Sorbonne nommé Cambefort, qui étoit curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle au faubourg de Paris, et ensuite les vêpres chantées par sa musique.

Il courut cette après-dînée un bruit assez extravagant, qui fut que les ennemis avoient enlevé la maison du Roi; mais personne ne crut y devoir ajouter foi; le Roi en parla de cette manière, et dit ensuite que le marquis de Ruffey, lieutenant général, revenant de Dunkerque avec une escorte, n'avoit point été attaqué par un parti d'ennemis qui étoit embusqué sur son chemin, mais que le même parti avoit attaqué un détachement de cavalerie du Bou-

1. Gentilhomme d'Anjou, frère de Valori, maréchal du camp et ingénieur.

2. Gentilhomme de Bretagne de même maison que les Coislin; il étoit agent du clergé et aumônier du Roi.

3. Frère de celui qui étoit aumônier du Roi, qui se fit donner une pension de deux mille livres sur cette abbaye de son frère.

4. Frère de Baudry, maître des requêtes, qui étoit intendant des affaires de Madame; ils étoient tous deux neveux de du Chesne, premier valet de chambre de feu M. le Dauphin.

5. Gentilhomme du pays de Basque, cousin de Mme de la Lande, sous-gouvernante de M. le Dauphin.

6. Il étoit de Bourgogne, et s'appeloit en son nom Fiot et étoit neveu du comte de Mimeurre, maréchal de camp, qu'on envoyoit cette année-là servir en Allemagne à la place du comte d'Anlezy, qui y étoit mort de maladie; comme on avoit aussi mis le comte de Fontaines, brigadier de cavalerie, pour commander sur le Haut-Rhin, à la place de des Roseaux, brigadier de dragons, qui étoit mort de même.

7. Gentilhomme de Bretagne, frère du marquis de Vaulvire, sous-lieutenant des gendarmes du Roi.

8. Religieux bernardin.

9. Sœur de Vereil, enseigne des gardes du corps.

lonnois qui suivoit le marquis de Ruffey pour couvrir sa marche, croyant peut-être en avoir meilleur marché que de l'escorte qui marchoit avec lui : ce qui avoit néanmoins réussi tout au contraire, les Boulonnois ne s'étant pas seulement bien défendus, mais ayant même bien battu les ennemis.

16 mai. — Le 16, le prince de Dombes prêta entre les mains du Roi dans son cabinet, après son lever, les deux serments de fidélité pour la charge de colonel général des Suisses et pour le gouvernement de Languedoc, et le comte d'Eu, son frère, prêta aussi le serment de fidélité pour la charge de grand maître d'artillerie.

On disoit alors que le prince Eugène avoit assemblé un grand conseil de guerre, où le duc d'Ormond avoit assisté avec tous les principaux officiers généraux de l'armée, dans lequel il avoit proposé tous les projets qu'il avoit faits pour la campagne présente, lesquels il avoit fait connoître avec beaucoup d'éloquence et de netteté d'esprit ; qu'ils avoient été approuvés de tout le conseil de guerre, et que le duc d'Ormond lui avoit dit qu'il n'avoit jamais vu de projets si bien conçus et si faciles à exécuter, mais qu'il étoit bien fâché d'avoir des ordres contraires.

Le même jour, il arriva, sur les trois heures après midi, un courrier d'Angleterre, et sur les cinq heures, le marquis de Torcy vint chez le Roi, qui travailloit avec le comte de Pontchartrain, et entra dans son cabinet, où il ne resta pas longtemps ; mais, le soir, lorsque le Roi fut entré chez la marquise de Maintenon, il y fut enfermé avec Sa Majesté et le ministre d'État Voysin pendant deux grosses heures. Néanmoins les courtisans ne purent découvrir rien de ce que le courrier avoit apporté, quoique leur curiosité les portât à tenter toutes sortes de voies pour en venir à bout, parce qu'ils étoient persuadés que ce courrier avoit apporté des nouvelles certaines de ce qui s'étoit passé le 12 au Parlement, lorsque la reine avoit déclaré qu'elle avoit résolu la paix avec la France.

17 mai. — Le 17, on disoit qu'un marchand, qui avoit reçu une lettre de Londres par un courrier exprès, l'avoit envoyée au milieu de la nuit au marquis de Torcy, lequel avoit sur-le-champ envoyé éveiller le contrôleur général Desmaretz, et lui porter un billet qui lui avoit causé beaucoup de joie. On ajoutoit que cette lettre portoit que la reine avoit fait sans opposition tout ce

qu'elle avoit voulu dans son Parlement, et que, dans deux jours, on en auroit des nouvelles plus précises.

Il arriva ce jour-là un courrier de Flandres, qu'on fit repartir deux heures après, et un autre d'Espagne, mais on ne sut pas un mot de ce qu'ils avoient apporté.

On apprit aussi que le marquis de Laval [1], qui depuis peu de jours avoit acheté le régiment de Mortemart soixante mille livres, avoit vendu son petit régiment à de Ruys [2], qui en étoit lieutenant-colonel.

L'après-dînée, le Roi tint un conseil d'État extraordinaire, qui donna d'autant plus de curiosité aux courtisans, qu'il devoit y en avoir un autre le lendemain matin au jour ordinaire, et ils s'imaginèrent que c'étoit pour les affaires d'Espagne.

18 mai. — Le 18, on ne savoit encore rien de positif de ce qui s'étoit passé en Angleterre; on disoit toujours que le Parlement avoit approuvé tout ce que la reine avoit fait, mais qu'il avoit pris du temps pour dresser l'adresse à la reine, laquelle il ne pouvoit lui avoir présentée que le même jour 18, et que cette princesse iroit au Parlement le 20, pour le remercier de la confiance qu'il avoit témoigné avoir en elle; mais qu'on n'en apprendroit publiquement le détail et la confirmation que par la voie d'Utrecht. Le bruit couroit aussi fortement que le duc d'Ormond avoit dit nettement au prince Eugène que, si les François l'attaquoient, il se défendroit, mais qu'il ne marcheroit point contre eux avec les alliés; et c'étoit peut-être là le fondement du prétendu voyage qu'on disoit que le prince Eugène étoit allé faire à Utrecht.

Il arriva ce jour-là à Versailles un courrier d'Utrecht, et un autre venant de Flandres.

On croyoit aussi que l'Impératrice s'étoit véritablement embarquée à Barcelone, et des bâtiments arrivés à Toulon assuroient qu'ils l'avoient vue à la voile. On ajoutoit même que ce départ ruinoit les projets du comte de Starenberg sur Girone et sur Roses, parce que les peuples paroissoient fort chagrins de l'absence de l'Impératrice, qu'ils s'étoient flattés de garder plus longtemps, et qu'ainsi ce général comptoit n'avoir pas trop de

1. Gentilhomme d'Anjou, de la maison de Montmorency.
2. C'étoit un gentilhomme de Bretagne, où ce régiment avoit été levé.

troupes pour les contenir, appréhendant même qu'au lieu de l'aider dans ses entreprises, ils ne pussent les traverser.

19 mai. — Le 19, on murmuroit que le roi de Suède étoit entré en Pologne avec son armée et qu'il avoit fait dire à l'Empereur par son envoyé, qu'il le prioit de ne se point mêler de ses affaires, parce qu'autrement il seroit obligé de faire inonder l'Allemagne par une infinité de Turcs et de Tartares, et si cette nouvelle étoit véritable, il n'y avoit pas à douter qu'elle ne fût cause que les troupes impériales, qui devoient marcher en Flandres, ne fussent restées sur le Rhin, comme on le disoit ce jour-là. Mais on en disoit une bien plus surprenante, qui étoit qu'un homme qui étoit depuis longtemps en Hollande écrivoit à un de ses amis, auquel il n'avoit jamais mandé aucunes nouvelles, qu'il étoit persuadé qu'on alloit avoir la paix, que la reine Anne n'avoit rien déclaré le 12 à son Parlement, comme on avoit cru qu'elle devoit le faire, mais qu'elle avoit fait dire aux Hollandois, que les dernières propositions du Roi étoient si raisonnables, depuis qu'il lui abandonnoit Dunkerque dès le temps présent, qu'elle n'avoit pu s'empêcher de les accepter, et qu'elle leur conseilloit d'en faire autant; que les États-Généraux, sur cette nouvelle, ayant examiné ces dernières propositions qui leur avoient paru convenables, les avoient envoyées aux Sept-Provinces pour en prendre la communication, et que la province d'Amsterdam les avoit déjà signées; que la reine avoit fait dire en même temps aux ministres de l'Empereur de mander à leur maître qu'il pouvoit prendre des mesures pour faire la paix, que pour elle elle ne vouloit plus de guerre, étant lasse de ruiner entièrement son peuple, et qu'elle avoit mandé au roi de Portugal et au duc de Savoie que les subsides qu'elle leur fournissoit étoient finis depuis le 1er de mai. Certainement ces nouvelles étoient magnifiques, mais elles étoient trop belles pour y ajouter foi légèrement.

20 mai. — Le 20, on sut que, le soir précédent, on avoit dit au Roi que le marquis de Comminges étoit mort, et qu'on lui avoit demandé son gouvernement de Saumur; mais on apprit qu'il n'étoit pas encore mort, quoiqu'il fût dans un état très périlleux, et ceux qui avoient dit que son gouvernement étoit déjà donné, quoiqu'ils ne s'accordassent pas tous sur le choix du Roi, trouvèrent qu'ils s'étoient trompés. Il en étoit de même de ceux qui avoient dit que les Impériaux étoient restés sur le

Rhin, car on sut que neuf mille avoient passé la Meuse à Maëstricht.

Ce jour-là, les nouvelles de la paix qui avoient couru le jour précédent sembloient se confirmer, mais on ne pouvoit rien tirer des ministres.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la marquise de Beringhen[1] vint rendre grâce au Roi de ce qu'il avoit donné une abbaye à son fils.

21 mai. — Le 21, le duc d'Ossone présenta au Roi le comte de Montéléon, troisième plénipotentiaire du roi d'Espagne, que Sa Majesté gracieusa beaucoup, et lui présenta en même temps le duc d'Atri, nouveau grand d'Espagne, et plusieurs autres sujets de Sa Majesté Catholique; ensuite de quoi le marquis de Torcy présenta au Roi dans son cabinet le duc de Saint-Pierre, son beau-frère, qui venoit pour aller à Utrecht soutenir ses intérêts sur la principauté de Sabionnette, qu'il avoit achetée, et que l'Empereur lui avoit enlevée.

22 mai. — Le 22, on disoit que les ennemis marchoient le long de l'Escaut avec cent pièces de canon, mais on ne savoit pas encore pour quelle expédition; cependant le bruit couroit que le duc d'Ormond disputoit le commandement au prince Eugène, prétendant que, dans les Pays-Bas, c'étoit le général anglois qui devoit commander; on ajoutoit même que la reine Anne avoit donné des ordres cachetés à ce duc et qu'il ne devoit en ouvrir le paquet que ce jour-là.

On voyoit le même jour des lettres du 20 du camp d'Oisy, qui étoit le quartier général de l'armée du Roi, lesquelles portoient que le prince Eugène, qui n'avoit point été à Utrecht, comme on l'avoit dit, devoit ce jour-là arriver à son armée, que les troupes angloises l'avoient jointes, qu'on disoit que toute l'armée des ennemis alloit passer l'Escaut à Bouchain, et que leur dessein étoit de forcer le poste que les troupes du Roi avoient à Etrun, ce qui n'étoit pas trop facile.

23 mai. — Le 23, on murmuroit que les Sept Provinces-Unies avoient signé les dernières propositions du Roi, mais cela ne paroissoit pas encore bien assuré. On disoit aussi que la marche des ennemis dont on avoit parlé le jour précédent, ni la

1. Sœur aînée du duc d'Aumont.

jonction des Anglois n'étoient pas véritables. Ce qui étoit de certain étoit que, par l'arrivée des troupes de l'Empereur, l'armée des ennemis étoit plus forte que l'année dernière, et qu'il étoit aussi venu à l'armée du Roi dix ou douze mille hommes de l'armée d'Allemagne.

La *Gazette de Hollande* assuroit ce jour-là que la paix étoit faite entre le Grand Seigneur et le Czar, et que les Impériaux avoient pris Porto-Ercole, sur la côte de Toscane, place qui appartenoit au roi d'Espagne.

24 mai. — Le 24, les lettres de l'armée de Flandres du 21 marquoient que, le 20, le maréchal de Villars, ayant fait la revue des deux lignes de cavalerie, et dînant ensuite chez le prince de Rohan, avoit reçu un courrier du comte de Broglie, qui lui mandoit que les ennemis n'étoient pas allés faire pâturer leurs chevaux comme à l'ordinaire, que les troupes angloises avoient joint leur armée, que les vingt-deux mille hommes venant d'Allemagne étoient aussi arrivés, et que l'on parloit dans leur armée de faire un mouvement, ce qui avoit fait prendre au maréchal de Villars le parti d'aller coucher à Avrincourt, d'où il seroit plus à portée de savoir plus promptement leurs mouvements en cas qu'ils marchassent vers la source de l'Escaut, et que cela avoit fait suspendre le dessein qu'on avoit d'envoyer chercher de l'avoine à Saint-Quentin. Il y avoit pourtant des gens à la cour qui soutenoient que les Anglois avoient bien fait un pas en avant, mais qu'ils n'avoient pas encore joint l'armée.

Ce fut ce jour-là qu'on fit encore à la Sainte-Chapelle de Paris un service solennel pour M. le Dauphin aux frais du chapitre, qui avoit une fondation faite par les rois à cette intention, et dont l'inspection étoit attachée à la Chambre des comptes. La décoration y fut très magnifique, et le P. de la Rue, jésuite, y prononça l'oraison funèbre avec tout l'applaudissement imaginable [1]. On disoit le même jour que le vieux du Rancher, gouverneur du Quesnoy, étoit extrêmement mal, et quelques personnes de la cour assuroient qu'il n'étoit point véritable que toutes les troupes impériales eussent joint l'armée des Alliés, y en ayant encore une partie qui étoit restée derrière, et qu'on étoit obligé de laisser séjourner quelque temps celles qui étoient arrivées de Mons,

1. Cela n'étoit pas surprenant, puisqu'il étoit le plus habile homme de son temps pour ces sortes d'actions.

étant si cruellement fatiguées, aussi bien que les autres, qu'elles n'étoient nullement en état de servir; ce qui n'étoit pas surprenant, puisqu'il y en avoit qui venoient du fond de la Transylvanie, c'est-à-dire de plus de quatre cents lieues de Douai.

25 mai. — Le 25, on disoit que l'armée des Alliés avoit passé l'Escaut, mais en même temps, on s'assuroit que les États-Généraux avoient dépêché un de leurs députés à l'armée pour défendre absolument aux généraux de rien entreprendre : que la reine Anne avoit mandé à ses plénipotentiaires de leur notifier que la paix étoit conclue entre elle et la France, et que, si elle ne la faisoit pas publier, ce n'étoit que pour leur donner le temps de régler mieux leurs affaires, mais que cependant il ne falloit faire aucune entreprise; que Ménager étoit à Amsterdam pour y régler le commerce; que les Hollandois, après que les Sept Provinces avoient eu signé les dernières propositions du Roi, insistoient pour obtenir du roi d'Espagne la permission d'envoyer deux vaisseaux tous les ans à la mer du Sud, comme il le leur avoit offert, mais que ce prince répondoit qu'il ne leur avoit fait cette offre que parce qu'il avoit espéré qu'ils en useroient bien avec lui en autre chose, qu'ils avoient fait le contraire, et que, dans cet intervalle, ayant trouvé les Anglois plus raisonnables, il leur avoit transporté ce droit, qui étoit unique, la couronne d'Espagne n'ayant jamais permis à toutes les nations de l'Europe ensemble que d'envoyer deux seuls vaisseaux à la mer du Sud, de sorte que c'étoit leur faute s'ils n'avoient pas voulu accepter ses offres dans le temps; qu'il ne pouvoit accorder que deux vaisseaux pour aller à la mer du Sud, qu'il n'en accordoit pas même à la France, et qu'ils pouvoient s'adresser sur cela à la reine Anne. On ajoutoit que la république de Venise avoit offert sa médiation, conjointement avec cette princesse, pour faire réussir la paix entre la France et la Hollande, et que les États-Généraux en avoient écrit à la reine, mais qu'elle avoit répondu qu'elle n'avoit que faire de s'associer personne pour cet ouvrage, et qu'elle l'achèveroit bien toute seule.

26 mai. — Le 26, on assuroit que le roi d'Espagne avoit enfin envoyé sa renonciation expresse à la couronne de France, ce qui chagrinoit beaucoup tous les bons François. On disoit aussi que milord Strafford étoit passé en Angleterre, et cela faisoit appréhender qu'il ne fût survenu de nouvelles difficultés à la paix.

Ce jour-là, qui étoit le jour de la fête du Saint-Sacrement, le Roi n'alla pas prendre le Saint-Sacrement à la paroisse, mais il donna son carrosse au duc de Berry, qu'il dit le devoir représenter, et ordonna que tout s'exécutât comme on l'avoit fait deux ans auparavant, c'est-à-dire que toutes les compagnies de sa garde marchassent à la procession comme s'il y avoit été; les Cent-Suisses et les gardes de la prévôté de l'hôtel obéirent à la lettre, mais les gardes du corps n'y envoyèrent personne, et le Roi s'en étant aperçu le trouva mauvais; il envoya chercher le duc de Charost, capitaine de ses gardes en quartier [1], lequel sur-le-champ envoya en diligence un détachement des gardes du corps, qui trouva la procession presque à moitié chemin du château. Le duc de Berry marcha donc avec la duchesse son épouse, le duc d'Orléans et un grand nombre de seigneurs et de dames jusqu'au vestibule de la chapelle du château, où le Roi attendoit le Saint-Sacrement à genoux, et où le Saint-Sacrement fit son second reposoir. Ensuite la procession reprit le chemin de la paroisse, et le Roi la suivit à pied; mais à peine étoit-il dans la cour des secrétaires d'État, qu'il survint une violente pluie, qui obligea le curé de lui envoyer demander s'il trouveroit bon que, sans s'arrêter au reposoir, il reportât tout droit le Saint-Sacrement à la paroisse, et le Roi y ayant consenti, toute la procession y marcha à grands pas, ce qui n'empêcha pas que tout le monde, et le Roi comme les autres, ne fût extrêmement mouillé, particulièrement les perruques des hommes et les coiffures des femmes. Le Roi entendit ensuite la grand'messe à la paroisse, et puis il s'en revint dans son grand carrosse avec sa famille au château en cérémonie.

On parloit ce jour-là fortement de la paix des Turcs avec le Czar, mais on n'en savoit rien que ce qu'en disoit la *Gazette de Hollande*. A l'égard des Suisses, ils étoient toujours en armes les uns contre les autres, et on disoit même qu'il y avoit eu déjà quelques coups donnés, mais ce qui étoit de certain étoit que les médiateurs n'avoient pu encore les faire convenir d'une diète.

On disoit aussi qu'un armateur françois avoit pris un vaisseau de guerre génois, qui alloit en Barbarie acheter du blé pour le

1. Le Roi lui dit qu'il ne s'en prenoit pas à lui, parce qu'il étoit encore trop nouveau dans les fonctions, mais qu'il trouvoit mauvais qu'on n'y eût pas envoyé, et qu'il falloit qu'on y envoyât sur-le-champ.

porter à Barcelone, et qu'il ne l'avoit trouvé chargé que de piastres pour faire ses achats. Le duc de la Roche-Guyon avoit eu la goutte pendant trois mois et demi à la Roche-Guyon, et n'étoit revenu à la cour que depuis trois jours, et l'on sut ce jour-là que la goutte lui avoit repris, et qu'il étoit actuellement au lit, sans pouvoir mettre le pied à terre.

27 mai. — Le 27 au matin, on apprit que le duc de la Rochefoucauld avoit eu une foiblesse en se levant, qu'on l'avoit remis sur-le-champ dans son lit, qu'on l'avoit fait saigner, et que la fièvre lui étoit venue assez forte; cependant on disoit le soir qu'il avoit évacué beaucoup de bile, et qu'il se portoit mieux; mais il avoit soixante-dix-huit ans.

Le même jour, il arriva un courrier de Flandres par lequel on sut que les ennemis avoient passé l'Escaut, qu'ils étoient sur la Selle, et même on disoit qu'ils s'étoient avancés jusqu'au Câteau-Cambrésis, et qu'ils avoient envoyé des partis jusqu'à Compiègne demander des contributions.

28 mai. — Le 28, on sut que le duc de la Rochefoucauld avoit eu la fièvre pendant toute la nuit, qu'elle lui avoit cessé le matin, qu'on lui avoit donné un purgatif, dans lequel on pouvoit bien avoir glissé quelques grains d'émétique, et que, si la fièvre revenoit, on lui donneroit brusquement du quinquina.

On murmuroit aussi que le parlement d'Angleterre s'opposoit à la paix.

Le soir, on sut que le duc de la Rochefoucauld avoit toujours la fièvre assez forte, qu'on lui avoit donné du quinquina, mais qu'il avoit un hoquet, et ses domestiques paroissoient avoir peu d'espérance de le conserver.

Il arriva ce soir-là un courrier de Flandres, par lequel on apprit que les ennemis n'avoient pas marché le jour précédent.

29 mai. — Le 29, on sut que le duc de la Rochefoucauld étoit mieux, n'ayant pas la fièvre si forte, et ayant eu une nuit plus tranquille.

Il y avoit quelque temps que l'évêque d'Agen[1] avoit écrit au cardinal de Noailles une ample et forte lettre au sujet de ses démêlés avec les évêques de Luçon, de la Rochelle et de Gap, laquelle lettre avoit été imprimée et donnée au public; et depuis

1. Ci-devant Hébert, missionnaire, curé de Versailles.

quelques jours le cardinal de Noailles avoit fait une réponse magnifique à l'évêque d'Agen sur les mêmes questions, laquelle il avoit fait aussi imprimer, et dans laquelle il n'avoit pas épargné les jésuites, non plus que l'évêque d'Agen dans la sienne. Le Roi avoit été fort mécontent de ce procédé, et laissoit voir un refroidissement assez visible pour le cardinal de Noailles; mais il n'en usa pas avec tant de considération pour l'évêque d'Agen, auquel il fit écrire la lettre suivante par le comte de Pontchartrain, qui, selon les apparences, en avoit aussi reçu une de lui.

« J'ai été fort surpris, monsieur, de recevoir de vous une « lettre que je ne vous demandois pas, et qui a scandalisé toute « la cour. Le Roi m'a ordonné de vous écrire qu'il est surpre- « nant qu'un homme comme vous se soit ingéré dans une affaire « dont vous ne pouviez ignorer qu'il s'étoit saisi, et où vous « n'êtes nullement intéressé. Sa Majesté avoit cru pouvoir se « répondre, après l'honneur et la grâce qu'elle vous a faits, que « pour le moins vous ménageriez des gens qu'elle honore de son « estime et de sa confiance : vous auriez fait sagement de retenir « cette seconde lettre, et encore mieux de n'écrire ni l'une ni « l'autre, etc.

« DE PONTCHARTRAIN. »

Le même jour, il arriva au marquis de Torcy un courrier de Rome apportant la nouvelle d'une promotion de cardinaux, dont il y en avoit onze de déclarés et sept *in petto*; les onze déclarés étoient Piazza, nonce à Vienne, Cusina, ci-devant nonce en France, Davia, nonce en Espagne, l'évêque de Strasbourg [1], Zondedari, ci-devant nonce en Espagne, Cassini, capucin prédicateur du Pape, Tolomei, jésuite, Thomasi [2], théatin, le grand inquisiteur de Portugal, Priuli [3], et l'évêque d'Olmultz [4] : pour ce qui étoit des sept qui restoient *in petto*, on croyoit qu'il y en auroit trois pour les couronnes d'Espagne, d'Angleterre [5] et

1. Fils du prince de Soubise.
2. Il étoit Messinois.
3. Il étoit Vénitien.
4. Il étoit pour l'Empereur et avoit été doyen de Salzbourg.
5. C'est-à-dire pour le roi d'Angleterre, et il avoit nommé l'archevêque de Bourges, frère du duc de Tresmes.

de Pologne [1], le Pape ayant différé de les déclarer jusqu'à ce que la paix eût réglé les différends des potentats qui étoient intéressés à cette nomination. On disoit aussi que le capucin, le jésuite et le théatin avoient refusé le cardinalat.

On sut encore, le même jour, que le Roi avoit donné un brevet de retenue de cent mille livres au marquis de Rasilly sur sa lieutenance générale de Touraine, et certainement il avoit grand besoin de ce bienfait, la mort de son père l'ayant réduit dans une extrême pauvreté, parce qu'il avoit été obligé de partager également avec ses frères et ses sœurs le prix du brevet de retenue, que son père avoit obtenu pour sa famille, et les vingt mille livres sur la charge de premier écuyer du duc de Berry, que le Roi avoit aussi accordées pour tous les enfants. On disoit aussi que le duc de la Rochefoucauld n'avoit point eu de redoublement et qu'il commençoit à parler et à être plus gai.

Il arriva ce jour-là deux courriers de Flandres, et on disoit hautement que les ennemis avoient marché par leur gauche, qu'ils tournoient pour doubler la tête de l'Escaut, et qu'il y auroit sûrement une action. Cette nouvelle étoit venue à divers particuliers par l'ordinaire, mais d'autres avoient reçu des lettres par les courriers, qui portoient que certainement les ennemis n'avoient point marché.

30 mai. — Le 30, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et s'en trouva fort bien. A son dîner, le cardinal de Rohan parut, et le Roi le prévint par des honnêtetés infinies, l'ayant fait approcher auprès de son lit, à côté de son confrère, le cardinal de Janson. Le soir, le courrier du Pape qui lui apportoit la calotte rouge arriva à Versailles; il avoit fait une extrême diligence, et auroit apporté la première nouvelle de la promotion, s'il n'avoit pas voulu passer par Strasbourg, croyant qu'il y trouveroit l'évêque.

Le même jour, on apprit que le président Rouillé [2], qui étoit le jour précédent en bonne santé au lever du Roi, étoit mort ce matin-là à Paris d'apoplexie.

31 mai. — Le 31, on sut que toutes les lettres que la mar-

1. C'est-à-dire pour le roi Stanislas, qui avoit nommé l'abbé de Polignac.
2. C'étoit celui qui avoit été ambassadeur en Portugal, et depuis employé pour les négociations de la paix.

quise de Béthune [1] recevoit de Pologne portoient que le Grand Seigneur avoit accordé la paix au Czar, à condition qu'il feroit sortir tous les Moscovites de Pologne, de Livonie et de toutes les terres appartenant aux couronnes de Pologne et de Suède, cette paix étant générale pour les Turcs, pour les Polonois et pour les Suédois; qu'ainsi le roi de Suède auroit son passage libre, et pourroit, avec le secours qu'on lui donneroit, poursuivre à son tour ses persécuteurs; que le roi Auguste n'avoit pas osé rester en Pologne, les Polonois lui ayant déclaré en face qu'ils ne vouloient point s'exposer à la fureur des Turcs, qu'il pouvoit prendre son parti, et que cela l'avoit obligé de se retirer dans ses États; ce qui faisoit espérer aux partisans du roi Stanislas qu'il pourroit enfin être universellement reconnu, mais que, comme on disoit qu'il avoit manqué dans son élection certaines formalités dont le manquement la rendoit nulle, les amis du prince Constantin Sobieski [2] se flattoient qu'il pourroit être élevé sur le trône par une troisième élection.

On disoit encore le même jour qu'il n'y avoit rien de changé en Flandres, et que tous les mouvements de l'armée ennemie ne s'étoient faits que pour s'élargir, se mettre au milieu des fourrages, donner une forme à leur ordre de bataille, et pour séparer toutes les nations les unes des autres.

Le bruit avoit aussi couru que les articles de la paix ayant été déclarés en Angleterre avoient eu l'approbation de tout le parlement, même celle des Wighs, et que tous les peuples avoient fait des réjouissances publiques; mais ce jour-là on disoit que cette nouvelle ne se confirmoit pas.

Le duc de la Rochefoucauld continuoit aussi à être fort mal, la fièvre ne le quittant point et son hoquet lui revenant fréquemment.

JUIN 1712

1er juin. — Le 1er de juin, le Roi accorda au duc de Béthune l'agrément de se démettre du gouvernement de Calais entre les mains de son fils, le duc de Charost; car, pour ce qui étoit du

1. Sœur de la reine douairière de Pologne.
2. Second fils du défunt roi de Pologne et de cette même reine.

gouvernement de Dourlens, que ce duc avoit eu du marquis de Beauve, son beau-père, il s'en étoit démis en faveur de son fils, le marquis d'Ancenis, lorsqu'il l'avoit marié.

On apprit ce jour-là que les armées de Flandres n'avoient pas fait de mouvement, sinon que celle du Roi s'étoit étendue jusqu'à Crèvecœur, et que cependant le comte de Coigny, avec un corps de dragons, donnoit la chasse aux partis qui venoient chercher des contributions dans le pays où elles n'étoient pas établies, aussi bien qu'aux partis bleus, dont il en avoit pris et fait pendre quelques-uns. Cependant le comte du Luc mandoit qu'il espéroit accommoder le différend des Suisses, pourvu que les cantons de Berne et de Zurich voulussent rabattre un peu de leur fierté, et envoyer à la diète, comme tous les autres cantons avoient déjà fait.

On eut ce jour-là des nouvelles certaines que milord Strafford étoit arrivé en Angleterre avec le plénipotentiaire du duc de Savoie, que la reine Anne avoit mandé exprès, selon les apparences, pour empêcher son maître de rien entreprendre, comme il sembloit avoir envie de le faire, ayant interdit tout commerce entre ses Etats et le comté de Nice, pour mieux couvrir ses projets. Cependant le bruit couroit tout de nouveau que le peuple d'Angleterre demandoit tout haut la publication de la paix, et même on ajoutoit qu'il y avoit déjà eu des gens qui avoient fait des réjouissances.

D'ailleurs on disoit que le maréchal de Montesquiou avoit eu avis que les ennemis avoient fait marcher trente bataillons au Quesnoy, et qu'ensuite cela s'étoit trouvé n'avoir point de fondement; que depuis, le maréchal de Villars avoit été informé que les ennemis marchoient en corps à Valenciennes, mais que cet avis ne s'étoit pas trouvé mieux fondé que le premier, et on assuroit que le duc d'Ormond avoit tout de nouveau déclaré au prince Eugène, qu'il ne marcheroit pas avec lui contre les François, mais que, s'ils l'attaquoient, il se défendroit.

D'autre côté, on attendoit toujours des réponses positives d'Espagne, et l'on trouvoit qu'elles étoient bien longues à venir.

Le bruit couroit aussi dans Paris qu'on y avoit arrêté et mis à la Bastille deux hommes qui étoient comme les syndics généraux des jansénistes, qu'on avoit pris tous leurs papiers et qu'on espéroit en tirer des lumières importantes. On sut encore que le

duc d'Estrées ayant négligé pendant plusieurs années de prendre un renouvellement de provisions du gouvernement de l'Ile de France, et en ayant fait parler au Roi par le conseil de ses amis, le Roi avoit répondu assez sèchement et assez désagréablement pour lui; que cela l'ayant obligé d'en parler lui-même au Roi, Sa Majesté lui avoit répondu d'une manière à ne lui laisser guère d'espérance, et qu'ainsi le cardinal d'Estrées, son grand-oncle, avoit été obligé de venir au secours, et qu'à sa considération, le Roi avoit accordé au duc un renouvellement de provisions pour trois ans, à condition d'avoir à l'avenir une conduite plus régulière. On apprit aussi le même jour que le comte de Permangle[1] avoit épousé la marquise de Saint-Mars[2], fille de des Granges, maître des cérémonies.

Le soir, on disoit que le duc de la Rochefoucauld avoit encore eu une foiblesse, et l'on appréhendoit beaucoup pour lui.

2 juin. — Le 2, le Roi alla dans son carrosse avec sa famille prendre le Saint-Sacrement à la paroisse, et le suivit à pied, la procession n'ayant fait que le tour de la place Dauphine, selon la coutume, et il défendit au cardinal de Janson de l'y suivre; et ensuite Sa Majesté entendit la grand'messe, et puis elle revint en cérémonie, comme elle étoit allée.

On disoit ce jour-là que le comte de Bergheyck avoit dit que certainement il n'y auroit point d'action en Flandres, mais qu'il falloit du temps pour conclure la paix, qu'il espéroit qu'elle se feroit au mois de juillet, et que lui et ses confrères, les plénipotentiaires d'Espagne, n'auroient leurs passeports qu'en ce temps-là.

Le soir, on parloit de la maladie du duc de la Rochefoucauld à peu près de même que le jour précédent.

Ce jour-là, les lettres d'Espagne portoient que les troupes du Roi avoient eu leur revanche depuis la fâcheuse aventure de don Miguel Pons, qui avoit été battu et pris par les miquelets, après les avoir battus le premier, pour les avoir poursuivis trop loin; et qu'un détachement avoit repris le pont de Souart, où il avoit tué ou fait prisonniers plus de quatre cents volontaires ou

1. Maréchal de camp et gouverneur du Fort-Louis du Rhin.
2. Son premier mari, fils du vieux Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, avoit été tué à la bataille de Spire étant sous-lieutenant de gendarmerie.

miquelets, qui étoient commandés par le marquis de las Navas, qui avoit aussi été fait prisonnier.

3 juin. — Le 3 au matin, on disoit que le duc de la Rochefoucauld avoit passé une meilleure nuit, mais ce mieux ne donnoit pas encore de grandes espérances, parce qu'il avoit toujours la fièvre, et que son hoquet étoit encore très fréquent.

L'après-dînée, le Roi, s'étant allé promener à Marly, dit à ceux qui avoient eu l'honneur de l'y suivre, que toute l'armée des ennemis en Flandres ne faisoit qu'un front de bataille, mais que néanmoins elle étoit séparée en deux corps, dont l'un étoit composé de toutes les troupes qui étoient à la solde de l'Angleterre, et l'autre de toutes celles qui étoient à la solde de l'Empereur et des Hollandois, la cavalerie des deux armées étant au milieu de la ligne; que le prince Eugène se plaignoit beaucoup des chicanes du duc d'Ormond, lequel trouvoit toujours des excuses pour éluder tous les commandements et les détachements qu'il vouloit faire, disant tantôt qu'il y avoit trop de ravins, tantôt qu'il y avoit trop de bois, tantôt qu'il n'y avoit point d'eau, et autres choses semblables; que le prince Eugène ayant commandé huit mille chevaux, qu'il vouloit faire entrer en France, le duc d'Ormond avoit refusé d'en donner son contigent, et ensuite, étant monté à cheval, avoit passé à la tête du détachement de l'armée du prince Eugène, auquel, en qualité de général de toute l'armée, il avoit ordonné de faire halte, qu'ensuite il étoit allé trouver le prince Eugène, et qu'enfin le détachement étoit rentré dans le camp. Le Roi ajouta que, dans toute cette armée, on n'appeloit Hamner que *le Pédagogue*.

4 juin. — Le 4, on sut que le duc de la Rochefoucauld étoit considérablement mieux, n'ayant plus de fièvre ni de hoquet et ayant dormi la nuit précédente pendant six heures d'un sommeil tranquille.

On disoit ce jour-là qu'il étoit arrivé à Ostende cinquante bâtiments anglois chargés de vivres et même de quelques troupes; que le prince Eugène, appréhendant que les Anglois ne se rendissent totalement maîtres de cette place, y avoit envoyé un régiment de cavalerie et un régiment de dragons, auxquels on avoit d'abord refusé l'entrée, mais qui, dans la suite, y avoient été reçus; et que les commissaires de l'Empereur faisoient ôter de toutes les villes de Flandres les armoiries des Hollandois pour y faire

mettre celles de leur maître, et leurs bureaux pour y établir les siens.

5 juin. — Le 5 au matin, on sut que le duc de la Rochefoucauld étoit au même état; mais l'après-dînée, on apprit qu'il étoit un peu plus mal, et qu'il avoit eu une sueur. On sut aussi que le cardinal de Janson avoit la fièvre, et qu'il étoit actuellement dans son lit.

Ce jour-là, le marquis de Lassay arriva à Versailles, et d'abord on se figura qu'il apportoit quelque grande nouvelle, mais on sut bientôt qu'il ne revenoit d'Utrecht que pour aller servir en Allemagne à la tête de son régiment.

Le même jour, le Roi donna une assez longue audience, après son dîner, au maréchal de Berwick dans son cabinet, et c'étoit pour prendre, le 8 au plus tard, la route de Dauphiné.

6 juin. — Le 6, on disoit que le duc de la Rochefoucauld étoit un peu mieux, mais ce mieux n'étoit pas considérable. On apprit ce jour-là que le marquis de Surville [1] avoit enfin obtenu sa liberté, ayant toujours été retenu sur sa parole depuis le siège de Tournay en qualité d'otage, pour l'argent que le Roi devoit à la ville, et qu'il alloit servir en Allemagne. On disoit aussi que l'archevêque de Sens [2] étoit extrêmement mal et l'on ne croyoit pas qu'il en pût revenir.

Le même jour, le cardinal de Janson, continuant à avoir la fièvre, prit le parti de se faire porter à Paris en litière, et en partant, le Roi lui envoya dire [3] qu'il ne vouloit plus qu'il revînt à Versailles.

On parloit beaucoup ce jour-là de l'action qui s'étoit passée en Suisse, où l'on disoit que six cents catholiques avoient attaqué trois mille protestants, en avoient tué onze cents, et leur avoient pris deux pièces de canon, mais que, les ayant poussés trop loin, ils avoient été accablés par le nombre et avoient perdu quelques gens. C'étoit de cette manière que le comte du Luc mandoit la chose, et il ajoutoit qu'il ne désespéroit pas pour cela d'accommoder leur différend; mais il y avoit des gens qui contoient l'affaire tout diversement, disant que les catholiques avoient

1. Lieutenant général.
2. Autrefois l'abbé de la Hoguette, homme d'un mérite distingué, qui avait été évêque de Saint-Brieuc et de Poitiers.
3. Par pure amitié et pour le conserver plus longtemps.

perdu six cents hommes, et que les protestants, qui étoient tous Bernois, n'en avoient perdu que deux cent cinquante et qu'ils avoient marché à Baden pour s'en emparer.

On sut ce jour-là que le maréchal de Chateaurenaud avoit la goutte très forte à Versailles.

Le soir, sur le minuit, comme le Roi étoit dans son cabinet faisant la liste de Marly [1], le marquis de Torcy vint le trouver, et demeura un gros quart d'heure avec lui; après quoi il sortit du cabinet avec un visage gai, et le Roi en sortit aussi peu de temps après avec une mine plus haute que jamais.

Le même soir, les lettres de Flandres portoient qu'il s'étoit tenu un grand conseil de guerre dans l'armée des ennemis pour savoir si l'on donneroit bataille ou non, que tout le monde avoit été d'avis de la donner, à la réserve du duc d'Ormond, qui ne s'étoit pas entièrement ouvert, mais que, pendant qu'on opinoit, Hamner étoit entré dans le conseil de guerre, et avoit présenté au duc d'Ormond une dépêche de la reine Anne, par laquelle elle lui défendoit positivement de rien entreprendre sans en avoir de sa part un ordre précis; que cela avoit fait séparer le conseil de guerre, et qu'en même temps on avoit dépêché un courrier pour porter une copie de cette lettre aux États-Généraux, qui en avoient été très consternés, et puis sur-le-champ en avoient fait partir un autre pour aller porter leurs plaintes à la reine Anne.

7 juin. — Le 7, on apprit, par les lettres de Strasbourg du 1er, que le marquis du Bourg [2], auquel on avoit assez heureusement fait la grande opération, étoit extrêmement mal d'une fluxion de poitrine avec un crachement de sang. On disoit aussi que, malgré les lueurs de guérison [3] que le duc de la Rochefoucauld avoit eues deux jours auparavant, il étoit plus mal que jamais, et qu'on le saigneroit du pied; ce qui fut exécuté à une heure après midi, et dans l'après-dînée on lui donna quatre verres d'émétique avec de la manne.

Cette après-dînée, le Roi tint un conseil d'État extraordinaire,

1. Il la faisoit toujours lui-même la veille des voyages de Marly.

2. Fils unique du comte du Bourg, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lieutenant général et commandant en Alsace.

3. Le bruit avoit couru que ses yeux avoient tout d'un coup repris de la lumière, et qu'il avoit vu pendant quelques moments, mais on avoit regardé cela comme un mauvais signe.

qu'on prétendoit rouler sur la renonciation du roi d'Espagne, qu'on assuroit être arrivée le soir précédent.

On disoit le même jour qu'un vaisseau marchand françois armé en guerre, dont on estimoit la charge jusqu'à dix millions, ayant été attaqué par un corsaire ennemi, non seulement s'étoit bien défendu, mais avoit contraint le corsaire à se retirer, et qu'il étoit heureusement arrivé au Port-Louis.

Le soir, on sut que l'émétique du duc de la Rochefoucauld opéroit fort bien, que sa fièvre étoit diminuée, qu'il avoit encore de la force, mais que sa tête étoit toujours embarrassée.

8 juin. — Le 8 on apprit, par le duc de la Roche-Guyon, qui vint demander permission au Roi de rester auprès de son père, que, malgré la grande opération de l'émétique, sa fièvre continuoit toujours, et même qu'elle étoit plus forte. Le même matin, le duc de Bourbon parut pour la première fois au lever du Roi, ayant la moitié du visage couvert d'un taffetas noir.

L'après-dînée, sur les cinq heures, le Roi partit de Versailles pour aller s'établir à Marly et y rester jusqu'à ce qu'il partît pour aller à Fontainebleau, le changement qu'il faisoit faire à l'endroit par où il passoit pour aller à sa chapelle de Versailles ne lui permettant pas d'y retourner de trois mois.

Le soir, on eut nouvelle que les ennemis en Flandres avoient fait un mouvement par leur gauche, mais on ne savoit point encore ce qu'ils avoient envie de faire.

9 juin. — Le 9 au matin, on apprit que le duc de la Rochefoucauld étoit mieux, qu'il avoit dormi cinq heures la nuit précédente d'un assez bon sommeil, qu'il parloit et toussoit aussi fortement qu'en pleine santé. On eut nouvelle ce jour-là que le marquis du Bourg étoit considérablement mieux, mais qu'on ne croyoit pas que d'un an il fût en état de se donner aucun mouvement violent. Les mêmes lettres portoient que les pluies avoient été si prodigieuses et si continuelles en Alsace, que les maréchaux d'Harcourt et de Bezons étoient fort embarrassés de leur cavalerie, qu'ils ne pouvoient faire camper, toutes les rivières étant débordées ; et que l'armée des ennemis, qui étoit campée en front de bandière à Musksturn, y étoit assiégée par les eaux, et ne pouvoit qu'avec d'extrêmes peines tirer sa subsistance.

Tout le monde disoit alors que la paix étoit en bon chemin, mais il étoit bon d'en attendre encore le dénouement.

Le secrétaire d'État Voysin reçut ce jour-là une lettre d'un officier de l'armée du Roi, qui, par une aventure bizarre, s'étoit trouvé dans l'armée des ennemis dont il s'étoit tiré par subtilité, leur faisant accroire qu'il venoit d'Espagne pour passer en Angleterre, de sorte qu'ils lui avoient donné un passeport pour aller à Douai, où il avoit une maison, et d'où il étoit retourné à l'armée, et cette lettre portoit précisément qu'il avoit vu des détachements des ennemis marcher au Quesnoy.

10 juin. — Le 10, on voyoit des lettres de l'armée de Flandres qui marquoient précisément que l'armée des ennemis avoit changé de camp, ayant avancé sa droite au Cateau-Cambrésis, où étoit le quartier général du duc d'Ormond, et le prince Eugène ayant le sien à.... qui faisoit la gauche.

L'après-dînée, sur les trois heures, le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent à Marly pour y venir rendre visite au Roi, qui, les ayant reçus avec les cérémonies ordinaires, et les ayant entretenus un moment dans le salon, les conduisit à l'appartement de la marquise de Maintenon, où il resta avec eux environ une heure. Après cela il les quitta pour aller tirer, le roi d'Angleterre resta encore quelque temps chez la marquise de Maintenon, pendant que la reine alla rendre visite à Madame, et il y eut entre elles bien des larmes répandues. Ensuite le Roi alla chez le duc et la duchesse de Berry, et chez Madame, et la reine de son côté ayant achevé ses visites, ils repartirent pour s'en retourner à Saint-Germain. On ne peut pas être plus triste qu'ils le parurent l'un et l'autre, et les courtisans augurèrent de là un prompt départ du roi d'Angleterre, mais les Anglois disoient qu'il ne partiroit que le 20, et le comte d'Hamilton [1] ayant demandé au marquis de Courtenvaux s'il trouveroit bon que le roi allât coucher à son château de Montmirail et qu'il y restât quelques jours, cette question fit croire aux courtisans que ce prince iroit se retirer à Commercy [2], comme le bruit en avoit couru.

Le soir, comme le Roi revenoit de la chasse, le duc de Villeroy, qui avoit été exprès à Versailles pour y voir le duc de la

1. Frère de la défunte comtesse de Grammont, qui étoit premier gentilhomme de la chambre du roi d'Angleterre.

2. C'étoit le château où demeuroit le prince de Vaudémont, où il se seroit bien passé de voir un plus grand seigneur que lui.

Rochefoucauld, lui dit qu'il l'avoit trouvé considérablement mieux.

11 juin. — Le 11, comme il n'étoit pas arrivé de courrier de Flandres, on fut persuadé que la nouvelle du prétendu siège du Quesnoy n'étoit pas véritable, n'y ayant point d'apparence que s'il eût été assiégé, on n'en eût point eu de nouvelles depuis le 8 par plusieurs courriers exprès.

On apprit ce jour-là que les ennemis s'étoient retirés du Lampourdan, ce qui fit juger qu'ils ne s'y étoient avancés que pour en tirer des subsistances, et pour les ôter aux troupes du Roi, car le comte de Staremberg se trouvoit furieusement resserré dans un très petit espace de pays, et ses troupes ne subsistoient plus que de ce qui leur venoit par mer.

Le même jour, Fagon, qui avoit eu le jour précédent une foiblesse au dîner du Roi, laquelle ne l'avoit empêché de venir à son coucher, et ce jour-là à son lever, fut extrêmement mal, ayant eu quantité de vomissements.

On voyoit le même jour dans la *Gazette d'Utrecht* la réponse que la reine Anne avoit faite au mémoire contre la paix que les États-Généraux lui avoient fait présenter par un envoyé extraordinaire ; d'abord elle turlupinoit le mémoire, qui lui-même étoit ridicule et insolent; ensuite elle disoit qu'il n'y avoit point de propositions ni de négociations à faire sur une chose qui étoit déjà décidée, et enfin qu'elle avoit fait toutes choses pour entretenir une bonne union avec eux, mais que, si les choses tournoient autrement, elle auroit au moins la consolation de n'avoir manqué en rien à leur égard, c'étoit là le précis de sa réponse ; la *Gazette de Hollande* n'en disoit pas un mot, mais elle convenoit du succès qu'avoit eu le conseil de guerre dont on a parlé ci-devant et mettoit tous les articles de la paix du Grand Seigneur avec le Czar, où les intérêts du roi de Suède paroissoient conservés, et son retour dans ses États presque assuré.

12 juin. — Le 12, on reçut à Marly des lettres de l'armée de Flandres du 8, qui portoient que l'on avoit eu des nouvelles certaines que les ennemis étoient en mouvement depuis le jour précédent, qu'ils avoient passé la petite rivière de Selle, que leur gauche s'étendoit jusqu'au Cateau-Cambrésis, et même un peu en deçà, que le quartier du duc d'Ormond étoit au Cateau, que la droite de l'armée s'étendoit tout du long de la Selle, qu'on avoit déjà quelques avis qu'ils avoient fait un détachement consi-

dérable, sous les ordres du général Fagel, pour aller investir le Quesnoy; que ce qui faisoit croire cette nouvelle étoit qu'ils avoient quitté un camp où ils subsistoient abondamment, et qu'on entendoit tirer quelques coups de canon du côté du Quesnoy, qui pouvoient bien marquer que quelques-unes de leurs troupes s'approchoient de cette place.

Le même jour, après dîner, il arriva à Marly un courrier de l'armée de Flandres, qui apporta la nouvelle que les ennemis avoient fait un gros détachement de cavalerie, qui avoit pris la route du Soissonnois, et que le maréchal de Villars avoit détaché le comte de Saint-Fremond avec soixante escadrons, parmi lesquels il y avoit deux mille dragons, pour essayer de couper ce détachement, ou de le combattre à son retour.

13 juin. — Le 13, le Roi donna, après son dîner, dans son cabinet, une audience d'une demi-heure au premier président de Mesmes, mais on ne sut point sur quel sujet elle avoit roulé. Un moment après, on apprit qu'il étoit arrivé un second courrier de Flandres; le secrétaire d'État Voysin vint trouver le Roi dans son cabinet, où il resta quelque temps, et à peine étoit-il retourné à son pavillon, que le Roi le renvoya chercher. Ensuite Sa Majesté alla courre le cerf dans son parc; la chasse ne dura guère, et fut fort belle, mais elle pensa être funeste pour le marquis de la Vrillière, car s'étant trouvé dans un faux-fuyant par où le cerf vouloit passer, et ne s'étant pas pu ranger assez promptement, le cerf passa par-dessus lui et par-dessus son cheval, et lui donna un coup d'andouiller dans l'épaule gauche, lequel l'auroit mis dans un grand danger de sa vie si le cerf n'avoit pas encore eu la tête molle; mais ce coup ne l'empêcha pas de paroître à la promenade que le Roi fit dans ses jardins après la chasse. Ce fut dans cette promenade que le Roi dit à ceux qui le suivoient, que le prince Eugène avoit fait un détachement de cinq mille chevaux de ses troupes, sans aucuns Anglois, lequel ayant passé par Crécy, par Pierrepont et par Sissonne, avoit laissé à droite Laon et Notre-Dame de Liesse, et étoit entré en Thiérache; qu'il avoit passé par Vervins, dont il avoit brûlé le faubourg et rançonné la ville, de là par Aubenton et par Montcornet, et que, voulant passer la rivière d'Aisne, le passage en avoit été défendu par plusieurs gentilshommes avec les milices du pays; qu'on croyoit que ce détachement avoit pris le chemin

pour se retirer, et que le comte de Saint-Fremond auroit peine à le rejoindre, parce qu'il avoit quarante heures d'avance sur lui. Pendant la même promenade, le Roi appela le marquis de Torcy et lui parla longtemps, et après que la promenade fut finie, quand le Roi entra chez la marquise de Maintenon, il y fit encore entrer le marquis de Torcy, lequel y resta quelque temps enfermé avec lui et le secrétaire d'Etat Voysin, qui s'y étoit trouvé.

14 juin. — Le 14, on n'avoit point encore de nouvelles que le détachement des ennemis se fût retiré, mais des lettres particulières portoient qu'il avoit extorqué six cent mille livres dans sa course.

L'après-dînée, il y eut un conseil d'État extraordinaire, après lequel le Roi alla voir jouer au mail, et la duchesse de Berry l'y suivit avec nombre de dames [1], comme elle le faisoit tous les jours depuis ce voyage de Marly.

Ce fut en ce temps-là que le marquis de Torcy arriva bien empressé pour donner avis au Roi que le duc d'Ossone venoit d'arriver pour lui apprendre une nouvelle qui lui avoit été apportée par un courrier exprès, et qui étoit que la reine d'Espagne, le 1er du mois, étoit accouchée heureusement en une demi-heure de travail d'un prince qui s'appelleroit l'infant don Philippe. Le Roi fit encore un tour dans son jardin, et puis il s'en retourna à son cabinet, où le marquis de Torcy amena le duc d'Ossone, qui l'attendoit dans sa chambre, et qui lui rendit les dépêches du roi d'Espagne.

On disoit alors que quand le Pape avoit été élu, il ne vouloit en aucune manière accepter la tiare; mais que les cardinaux lui avoient envoyé le P. Thomasi, Sicilien, frère du marquis d'Altavilla, qui étoit de ses amis de tout temps, lequel avoit déployé toute son éloquence pour lui persuader, et même lui avoit laissé un écrit dont les bonnes raisons l'avoient forcé à accepter la papauté; que le Pape, l'ayant depuis nommé au cardinalat, s'étoit souvenu de ce qui s'étoit passé alors, et que, rétorquant contre lui son argument, il lui avoit renvoyé son écrit, qui l'avoit obligé aussi à accepter la pourpre.

1. Depuis la mort de Mme la Dauphine, elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour capter la bienveillance du Roi.

On sut, le même jour, que Fagon avoit encore eu une attaque de colique et que le duc de la Rochefoucauld se portoit de mieux en mieux, n'ayant plus de fièvre et ayant été purgé.

On disoit aussi que Labadie [1] écrivoit que les ennemis étoient tout autour du Quesnoy, et que, par les mouvements qu'ils faisoient, il étoit persuadé qu'ils en feroient le siège; mais on se flattoit encore qu'ils ne le feroient pas, les affaires de la paix étant trop avancées, et qu'en tout cas cela n'y apporteroit aucun obstacle. On disoit aussi que la princesse de Conti viendroit ce soir-là s'établir à Marly, où elle n'avoit encore pu se rendre, ayant été fort incommodée d'un rhume, qui l'avoit obligée de rester à Versailles.

15 juin. — Le 15, les lettres de Strasbourg du 10 portoient que le maréchal d'Harcourt, voyant qu'il étoit impossible de passer avec la cavalerie du côté de Wilstedt, où tout étoit inondé, avoit pris le parti de marcher du côté des lignes; que, le lendemain, le comte de Chéladet partiroit avec le comte de Mimeurre et la cavalerie pour faire l'avant-garde, et que, le 13, le maréchal d'Harcourt suivroit avec le reste de l'armée. On apprit ce jour-là que les cinq mille chevaux du détachement des ennemis étoient réduits à douze cents; que les lettres de l'armée marquoient précisément qu'il étoit composé de deux régiments de houssards, d'un régiment de dragons et de six cents chevaux; mais on ne croyoit pas que le comte de Coigny les pût joindre, et encore moins le comte de Saint-Fremond [2], qui avoit sous lui le marquis de Cilly avec vingt escadrons, dont il y en avoit trois de la maison du Roi et deux de la gendarmerie, qui étoient les Écossois et les Bourguignons, lesquels avoient marché sans trompettes ni sans timbales, et le comte de Saint-Maurice [3], qui avoit aussi marché avec douze escadrons des troupes de Cologne.

On sut aussi que le duc de Bourbon avoit la petite vérole à Saint-Maur, et qu'il n'avoit voulu avoir que Desmoulins auprès de lui, et la duchesse sa mère partit aussitôt avec les marquises

1. Lieutenant général, qui avoit commencé par servir en de bas étages dans le régiment de Louvigny, depuis Coëtquen; il étoit de Basque ou des environs.

2. Parce qu'il marchoit encore douze lieues derrière lui.

3. Lieutenant général qui commandoit toutes les troupes de l'électeur de Cologne.

de Souvré et de Bouzols pour se rendre auprès de lui, laissant à Marly les princesses ses filles sous la garde de la marquise de Laigle. Ce jour-là, la princesse de Conti n'arriva pas à Marly comme on l'avoit cru, la fièvre lui étant revenue, et ayant été obligée de se faire saigner du pied.

16 juin. — Le 16, on eut nouvelle que le détachement des ennemis, continuant sa course en Champagne, avoit passé la rivière d'Aisne auprès de Rethel, que de là il avoit marché du côté de Reims, où il étoit arrivé la veille un régiment de dragons qui passoit d'Allemagne en Flandres; que le marquis de Puysieulx [1], qui étoit à Sillery, s'étoit jeté dans Reims, que l'archevêque de Reims, lequel faisoit ses visites à deux lieues de la ville, avoit pensé être pris, et s'étoit sauvé à toute bride sur le cheval de son aumônier; que de là les ennemis avoient marché vers Sainte-Menehould, qu'on croyoit qu'ils alloient passer la Meuse au-dessus de Verdun, et la Moselle à Pont-à-Mousson, d'où ils se retireroient facilement par le Luxembourg et les Ardennes. On apprit aussi par la Bourdonnaye, intendant d'Orléans, que la Loire avoit terriblement débordé, et que tous les fonds étoient inondés. On sut encore que la petite vérole du duc de Bourbon sortoit très bien, qu'il n'avoit presque pas de fièvre, mais qu'il avoit mal à la tête et à la gorge.

On disoit aussi que les ennemis n'avoient rien avancé devant le Quesnoy; mais il n'y avoit guère d'apparence qu'ils y eussent fait venir leur gros canon pour ne rien faire, comme les lettres de l'armée le portoient précisément ce jour-là.

On assuroit le même jour que le duc de la Rochefoucauld étoit absolument hors d'affaire, et l'on disoit que le duc d'Ormond sachant que quelques officiers françois avoient été faits prisonniers, il leur avoit fait rendre leurs chevaux et leurs équipages et leur avoit dit qu'ils n'avoient qu'à s'en aller en liberté, et qu'il ne seroit pas raisonnable qu'ils perdissent leur équipage puisque la paix étoit faite.

17 juin. — Le 17, on disoit que l'on n'avoit point encore de nouvelles sûres du siège du Quesnoy, que la tranchée n'y étoit point encore ouverte et que les ennemis avoient seulement tiré

1. Ancien lieutenant général, qui avoit été fait chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit et conseiller d'État d'épée en sortant de son ambassade de Suisse.

quelques lignes, comme on a accoutumé de faire avant que de l'ouvrir. Il couroit pourtant un bruit que la garnison avoit fait une sortie qui avoit fort bien réussi, et où les ennemis avoient perdu plus de trois cents hommes, ce qui ne paroissoit pas être possible si la tranchée n'étoit pas ouverte.

Cependant les lettres d'Utrecht qu'on voyoit ce jour-là portoient qu'on auroit dans peu de jours des nouvelles bien consolantes, mais l'impatience françoise ne s'accommodoit pas de tant de délais. D'ailleurs la grande armée des ennemis et celle du Roi étoient toujours dans la même situation, et l'on espéroit toujours la paix, et l'on disoit que rien ne pourroit plus empêcher qu'elle ne se fît; mais il falloit encore attendre quelques jours qu'il arrivât des nouvelles certaines d'Angleterre, que la reine eût déclaré à son parlement qu'elle avoit résolu la paix.

18 juin. — Le 18, personne ne doutoit plus que le Roi ne partît le 11 de juillet pour Fontainebleau, et tout le monde disoit qu'il s'en étoit expliqué nettement.

On eut aussi ce jour-là des nouvelles que la Garonne avoit débordé comme toutes les autres rivières, et qu'elle avoit fait des désordres infinis.

19 juin. — Le 19 au soir, on apprit par un courrier exprès que le duc de Vendôme étoit mort le 10 à Vinaros, après avoir été malade trois semaines, que son mal avoit commencé par une indigestion, et qu'on lui avoit trouvé deux pierres dans les reins. Le Roi fut fort touché de cette perte, et même en versa des larmes, et toute la cour partagea sa douleur [1].

On voyait ce jour-là dans la *Gazette d'Utrecht* tout au long la lettre que les États-Généraux avoient écrite à la reine Anne au sujet des ordres qu'elle avoit donnés au duc d'Ormond de rester dans l'inaction, et de la déclaration qu'elle leur avoit fait faire par l'évêque de Bristol que, puisqu'ils ne vouloient point entrer dans les propositions raisonnables de paix qu'elle leur avoit fait communiquer, elle prendroit son parti séparément, et qu'ensuite ils prendroient le leur comme ils le jugeroient à propos. Cette lettre a paru d'assez de conséquence et avoit assez fait de bruit pour être insérée tout au long en cet endroit.

1. Elle étoit bien légitime, car le royaume faisoit une extrême perte dans ce prince, qui étoit son plus ferme appui et presque sa seule ressource.

LETTRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX A LA REINE D'ANGLETERRE.

« Madame,

« Après toutes les preuves que Votre Majesté a données, pendant le cours de son glorieux règne, de son grand zèle pour « le bien public et de son attachement à la cause commune « des Hauts Alliés; après tant de marques qu'elle a eu la bonté « de nous donner de sa précieuse affection et de son amitié pour « notre République; et après les assurances réitérées qu'elle « nous a données et fait donner tout récemment de ses intentions de faire agir ses troupes contre l'ennemi commun, aussi « longtemps que la guerre ne sera pas terminée par une paix « générale, il est impossible que nous ne soyons surpris et touchés des deux déclarations que nous venons de recevoir l'une « après l'autre de la part de Votre Majesté : la première par le « duc d'Ormond, votre général, de ne pouvoir rien entreprendre « sans vos nouveaux ordres; l'autre par l'évêque de Bristol, « votre plénipotentiaire au congrès d'Utrecht, de ce que Votre « Majesté voyant que nous répondions si mal aux avances qu'elle « nous avoit faites, et que nous ne voulions point concerter avec « ses ministres au sujet de la paix, elle feroit ses affaires à part, « et qu'elle estimoit de n'être plus dans aucune obligation, « quelle qu'elle puisse être, à notre égard.

« Dès que nous avons été avertis de ces déclarations, nous « avons envoyé nos ordres à notre ministre, qui a l'honneur de « résider auprès de Votre Majesté, de lui représenter les raisons « de notre surprise, et les conséquences de ces déclarations, et « de la prier, avec tout le respect que nous avons toujours eu et « que nous conserverons toujours pour sa personne royale, de « vouloir donner d'autres ordres au duc d'Ormond, afin qu'il « puisse agir avec toute la vigueur suivant la raison de guerre, et « d'avoir la bonté d'entrer à notre égard dans d'autres sentiments que ceux que l'évêque de Bristol a déclarés à nos « plénipotentiaires à Utrecht.

« Mais plus nous faisons attention à ces déclarations, plus nous « les trouvons importantes et plus nous en appréhendons les « suites : c'est pourquoi nous avons cru ne pouvoir nous dispenser de nous adresser directement à Votre Majesté par cette

« lettre, espérant qu'elle y voudra faire l'attention que nous nous
« promettons, tant de sa grande prudence et sagesse, que de son
« zèle si renommé pour le bien public, et particulièrement de
« son amitié et de son affection accoutumée pour nous et pour
« notre République.

« Nous protestons avant toutes choses, qu'ayant toujours eu
« pour Votre Majesté une véritable amitié. aussi bien qu'un très
« grand respect et un attachement sincère à tous ses intérêts,
« avec désir ardent de vivre avec Votre Majesté dans une parfai-
« tement bonne intelligence et union, nous avons encore les
« mêmes sentiments, et nous les conservons toujours, ne sou-
« haitant rien plus que d'en pouvoir donner à Votre Majesté
« des preuves les plus convaincantes.

« Après quoi nous prions Votre Majesté de vouloir réfléchir,
« suivant ses grandes lumières, si nous n'avons pas juste sujet
« d'être surpris de voir arrêter par un ordre de la part de Votre
« Majesté donné à notre insu, les opérations de l'armée des
« Alliés, la plus belle et la plus forte qui peut-être soit entrée en
« campagne pendant tout le cours de la guerre, et pourvue de
« tout le nécessaire pour agir avec vigueur, et cela après qu'elle
« avoit marché, suivant la résolution prise avec le général de Votre
« Majesté, comme en présence de celle des ennemis, avec une plus
« grande supériorité, tant en nombre qu'en qualité de troupes
« animées d'un noble courage et ardeur de bien faire; de sorte
« que, suivant toutes les apparences humaines, avec l'assistance
« divine que nous avons ressentie si clairement dans tant
« d'autres occasions, on auroit, soit par une bataille, soit par des
« sièges, pu emporter de grands avantages sur l'ennemi, rendre
« la cause des alliés meilleure et faciliter les négociations de
« la paix.

« Nous nous flattons bien de l'espérance que le duc d'Ormond
« a donnée que, dans peu de jours, il attendoit d'autres ordres,
« mais nous voyons cependant avec douleur une occasion des
« plus belles passée dans l'incertitude si elle sera bien aussi
« favorable ci-après, puisqu'on laisse aux ennemis le temps de
« se fortifier et de se précautionner, pendant que l'armée des
« Alliés reste dans l'inaction, et, consumant les fourrages tout à
« l'entour, ôte à soi-même les moyens de subsister à l'avenir
« dans les lieux où, suivant les projets, les opérations se

« devroient faire, ce qui pourroit rendre impossibles ci-après les « entreprises qui seroient fort praticables présentement, par où « toute la campagne peut être rendue infructueuse, au préjudice « inestimable de la cause commune de tous les Hauts Alliés.

« Certainement, quand nous considérons l'armée telle qu'elle « est composée des troupes de Votre Majesté et des autres « alliés, jointes ensemble d'un commun concert, pour agir au « plus grand avantage et avancement de la cause commune, et « les assurances que Votre Majesté nous a données par ses let- « tres, par ses ministres et dernièrement par son général, le duc « d'Ormond, de ses intentions de faire agir ses troupes avec leur « vigueur ordinaire; comme aussi les engagements dans lesquels « Votre Majesté est entrée, non seulement à notre égard mais « aussi, tant séparément que conjointement avec nous, à l'égard « des autres alliés, il nous est bien difficile de conjecturer et de « comprendre comment un ordre si préjudiciable à toute la cause « commune, donné si subitement à notre insu, et sans doute « aussi donné à l'insu des autres alliés, peut convenir et subsister « avec la nature de la société, et avec ces assurances et engage- « ments dont nous venons de parler; car quoique, suivant la « déclaration de l'évêque de Bristol, Votre Majesté se tienne « pour dégagée de toute obligation à notre égard, il est évident « qu'il ne s'agit point ici de notre intérêt ou avantage particulier « mais de celui de tous les alliés, qui souffriront par le préjudice « que cet ordre si peu attendu portera à toute la cause com- « mune.

« Mais, Madame, nous ne pouvons pas nous dispenser de dire « à Votre Majesté que la déclaration faite par l'évêque de Bristol « à Utrecht ne nous a pas moins surpris que celle du duc « d'Ormond à l'armée; elle nous paroît si extraordinaire que « nous ne savons pas comment la concilier avec cette grande « bonté et bienveillance dont Votre Majesté nous a toujours « honorés, ne pouvant concevoir comment elles peuvent avoir « changé si subitement à notre égard. Nous n'en sommes pas « seulement surpris, mais nous en sommes affligés, nous avons « examiné avec soin notre conduite et nous n'y trouvons rien « qui puisse avoir donné lieu au mécontentement que Votre « Majesté nous a fait paroître par cette déclaration.

« Du premier jour que Votre Majesté est montée sur le trône,

« nous avons eu pour elle toute la déférence qu'elle pouvoit « désirer d'un État ami et allié; nous avons recherché avec « soin son amitié et son affection; et considérant les bons effets « que pouvoient produire et qu'ont produits réellement la bonne « intelligence, harmonie et union entre Votre Majesté et nous, « et entre les deux nations, et l'avantage qui en résultoit pour « l'une et l'autre, aussi bien que pour la cause commune de « tous les alliés, nous avons pris à tâche et à cœur de les « cultiver et de gagner de plus en plus la confiance de Votre « Majesté et de nous conformer à ses sentiments autant qu'il « nous a été possible.

« Nous croyons en avoir donné une preuve éclatante, particu- « lièrement à l'égard de la négociation de la paix, puisque, non « seulement après que nous fûmes informés des pourparlers, « qui se sont tenus ci-devant en Angleterre sur ce sujet, nous « avons attendu que Votre Majesté nous en donneroit ouverture « et connoissance, ayant cette ferme confiance en son amitié « pour notre République et en son zèle pour le bien de la cause « commune, que rien ne seroit fait qui pût porter préjudice « à nous, ni aux autres alliés; mais aussi, quand Votre Majesté « nous a fait communiquer les points préliminaires, signés par « M. Ménager en Angleterre, et quand elle nous a fait proposer « la convocation et la tenue d'un congrès pour la paix générale, « et nous a requis de donner à cet effet les passeports néces- « saires aux ministres de l'ennemi, nous y avons consenti, « quoique nous eussions plusieurs raisons, à notre avis très bien « fondées, de n'entrer point dans une telle négociation, sans plus « de fondement, du moins sans la concurrence des autres alliés; « mais nous avons postposé nos sentiments à ceux de Votre « Majesté pour lui donner une nouvelle preuve de notre défé- « rence à son égard.

« Nous n'avons pas moins fait, par rapport aux difficultés qu'on « a fait naître au sujet du traité de garantie mutuelle de la suc- « cession dans la ligne protestante aux royaumes de Votre Majesté « et de notre barrière; traité si important pour les deux nations, « que nous le considérons comme le lien le plus fort qu'on pour- « roit trouver pour unir à jamais les cœurs et les intérêts des « deux nations, conclu après la mûre délibération, et ratifié de « part et d'autre dans la forme la plus authentique. Car, quoique

« nous eussions pu nous tenir simplement à ce traité, cependant « nous sommes entrés en négociation sur ces difficultés et par- « ticulièrement sur le point de l'*Asiento*; sur quoi nous avons « tellement instruit nos plénipotentiaires, que nous ne doutions « plus que toutes les difficultés seroient aplanies au contente- « ment réciproque, et que par là nous aurions regagné entière- « ment la confiance de Votre Majesté, d'autant plus qu'en pre- « mier lieu, lorsqu'il s'agissoit de l'assemblée d'un congrès « pour la paix générale, Votre Majesté nous a fait déclarer par « son ambassadeur qu'elle ne désiroit que notre concurrence « en ce seul point, et cette unique marque de notre confiance; « qu'après cela elle nous donneroit des preuves fortes et réelles « de son affection envers nous et de ses droites intentions à « l'égard de la cause commune de tous les alliés; et qu'en- « suite, quand on a fait intervenir les difficultés sur le traité de « la succession et de barrière, Votre Majesté nous a fait assurer « de même, que si nous nous relâchions sur les points les plus « essentiels, et particulièrement sur l'affaire de l'*Asiento*, ce « seroit le vrai moyen de rétablir la confiance mutuelle et néces- « saire, laquelle étant rétablie Votre Majesté prendroit particu- « lièrement à cœur les intérêts de l'État, et agiroit de concert « avec nous dans toute la négociation, pour parvenir à une paix « honorable, bonne et sûre.

« Mais nous nous trouvons bien éloignés de notre attente, « puisque, dans le temps même que nous nous sommes le plus « approchés de Votre Majesté, et que nous croyions que nous « tomberions d'accord sur les points qui étoient en différend, « nous voyons partir le comte de Strafford sans avoir fini l'affaire, « nous voyons arrêter l'armée dans le commencement de sa car- « rière, et nous entendons une déclaration par laquelle Votre « Majesté se tient dégagée de toutes ses obligations à notre égard, « dont on allègue pour raison que nous aurions mal répondu « aux avances qu'elle nous a faites, et que nous ne voulions point « concerter avec ses ministres sur la paix.

« Si Votre Majesté veut avoir la bonté de regarder d'un œil « un peu favorable et équitable notre conduite, nous nous flat- « tons, et nous avons une ferme confiance qu'elle n'y trouvera « rien qui lui puisse donner une idée et des pensées si désavan- « tageuses à notre égard, mais plutôt que nous avons satisfait

« et satisfaisons encore à tous les devoirs de bons et fidèles alliés,
« particulièrement envers Votre Majesté.

« Ce que nous avons déjà dit pourroit peut-être suffire pour « l'en persuader, mais nous devons y ajouter qu'ayant toujours « regardé l'affection de Votre Majesté et la bonne harmonie « entre les deux nations, comme un des plus fermes appuis de « notre État et de la religion protestante, et comme un des « moyens les plus efficaces pour le soutien et avancement de nos « intérêts communs et ceux de toute l'alliance, et ce sentiment « étant imprimé fortement dans nos cœurs, nous n'avons jamais « été éloignés de communiquer et de concerter en toute con-« fiance sur les affaires de la paix avec Votre Majesté et avec ses « ministres, conformément aux fondements portés par la grande « et autres alliances. Nous déclarons que nous y avons toujours « été portés et prêts, et que nous le sommes encore, autant que « nous le pouvons faire, sans préjudice des autres alliés, et « sans contrevenir aux engagements, traités et alliances que « nous avons contractés.

« Mais, Madame, toutes les propositions qui nous ont été « faites sur ce sujet jusqu'à présent sont demeurées en des « termes fort généraux, sans que le résultat des négociations « entre les ministres de Votre Majesté avec ceux de France, ni « même les pensées de Votre Majesté sur lesquelles nous devions « concerter ensemble, nous aient été communiqués. Il est vrai « que, dans quelques-unes des dernières conférences, les ministres « de Votre Majesté ont demandé si les nôtres étoient munis d'un « plein pouvoir, et autorisés de faire un plan pour la paix ; mais « il auroit été bien juste qu'avant que d'exiger cela de nous, on « nous eût communiqué le résultat des négociations traitées « depuis longtemps entre les ministres de Votre Majesté et ceux « de l'ennemi, du moins les pensées de Votre Majesté.

« Si ce plan regardoit seulement les intérêts de Votre Majesté « et les nôtres, nous aurions peut-être tort de n'y avoir pas donné « les mains incessamment, quoique même alors l'affaire ne « seroit pas sans difficulté, puisque la moindre connoissance qui « en viendroit à l'ennemi ne pourroit être que très préjudiciable ; « mais, comme le plan dont il s'agit doit regarder les intérêts de « tous les alliés, et presque de toute l'Europe, nous avons eu de « fortes appréhensions que, comme les négociations particulières

« entre les ministres de Votre Majesté et ceux de France, et la « facilité avec laquelle nous avons consenti au congrès d'Utrecht, « et donné nos passeports aux ministres de l'ennemi, ont déjà « donné beaucoup de soupçons à Sa Majesté Impériale, et à « d'autres alliés; nous avons appréhendé, disons-nous, que Sa « Majesté Impériale, et les autres alliés venant à apprendre (ce « qu'il seroit bien difficile de leur cacher) le concert qui seroit « entre les ministres de Votre Majesté et les nôtres pour un plan « de la paix, avant même que les ministres de France aient répondu « spécifiquement aux demandes des alliés, leurs soupçons et leur « inquiétude pourroient augmenter et que ce procédé pourroit « leur donner sujet à des pensées préjudiciables, comme si l'in- « tention de Votre Majesté et la nôtre seroit d'abandonner la « grande alliance et la cause commune, ou pour le moins de « régler seules avec la France le sort de tous les autres alliés; « par où Sa Majesté Impériale et d'autres alliés pourroient être « poussés à prendre leurs mesures à part, et à faire des démar- « ches qui ne conviendroient nullement avec les intérêts de Votre « Majesté.

« Nous croyons ces raisons assez bien fondées pour justifier « auprès de Votre Majesté notre conduite sur ce point, et si nous « ne sommes pas entrés avec tout l'empressement qu'elle peut « avoir souhaité dans le concert proposé, nous espérons que tout « au plus Votre Majesté ne regardera notre difficulté que comme « un excès de prudence et de scrupule, et nullement comme un « défaut de confiance en Votre Majesté, pendant que les Alliés « pourroient le regarder comme une contravention aux traités, « et particulièrement à l'article 8 de la grande alliance. Nous « espérons aussi que Votre Majesté, par les raisons que nous « venons d'alléguer, reviendra d'une pensée si désavantageuse « pour nous, que nous aurions mal répondu aux avances qu'elle « nous a faites, et que nous ne voudrions pas concerter avec ses « ministres au sujet de la paix. Mais, Madame, quand Votre « Majesté n'acquiesceroit pas à nos raisons (de quoi pourtant « nous ne pouvons pas douter), nous prions Votre Majesté de « considérer si cela suffiroit pour qu'elle pût se tenir dégagée « de toutes ses obligations à notre égard.

« Si nous avions contrevenu aux engagements et traités que « nous avons l'honneur d'avoir conclu avec Votre Majesté, nous

« attendrions de sa bonté et de sa justice qu'elle nous feroit « représenter ces contraventions, et qu'elle ne se tiendroit point « quitte de ses engagements qu'après que nous aurions refusé « d'y apporter le remède nécessaire ; mais comme nous ne nous « sommes engagés nulle part d'entrer avec Votre Majesté dans « un concert pour faire un plan de paix, sans la participation « des autres membres de la grande alliance, le peu de facilité « ou d'empressement que nous aurions montré sur ce sujet ne « peut être regardé comme une contravention à nos engage-« ments, et ainsi ne peut servir à dégager Votre Majesté des « siens à notre égard, puisque nous sommes fortement persuadés « d'avoir pleinement satisfait à tous nos traités et à toutes nos « alliances, tant avec Votre Majesté qu'avec les Hauts Alliés en « général, et d'avoir fait dans la présente guerre plus qu'on « n'auroit pu attendre de nous avec justice et équité. Toute la « différence entre Votre Majesté et nous en ceci ne consiste tout « au plus, à le considérer sainement, que dans une disparité de « sentiments.

« En vérité, Madame, si pour un tel sujet, entre des puissances « alliées et unies ensemble par les liens et les nœuds les plus « forts et les plus étroits d'alliance, d'intérêt et de religion, « une seule de ces puissances pouvoit se dégager de tous ces « engagements et se défaire de toutes ces obligations, il n'y a « point de liaison qui ne pût être rompue à tout moment, et « nous ne voyons point sur quels engagements on pourroit « compter à l'avenir.

« Nous nous assurons que Votre Majesté, en voyant ces con-« séquences, ne voudra pas se tenir à la déclaration que l'évêque « de Bristol a faite ; nous l'en supplions avec tout le respect « et tout l'empressement dont nous sommes capables, comme « aussi qu'elle veuille révoquer l'ordre donné au duc d'Ormond, « s'il ne l'est pas encore, et de l'autoriser d'agir selon les occur-« rences, ainsi que la raison de la guerre et l'avancement de « la cause commune le demandera.

« Nous vous prions aussi, Madame, de vouloir encore nous com-« muniquer le résultat des conférences tenues par vos ministres « avec ceux des ennemis, ou du moins vos pensées sur la paix, « et nous tâcherons de donner à Votre Majesté toutes les mar-« ques imaginables de notre déférence pour ses sentiments, et

« de notre désir sincère de conserver sa précieuse amitié, autant « que nous le pourrons faire, sans blesser la bonne foi des engagements dans lesquels nous sommes entrés par des traités et « alliances, tant avec Votre Majesté qu'avec d'autres puissances.

« Nous sommes fortement persuadés que ce n'est nullement « l'intention de Votre Majesté de les rompre en aucune manière, « puisqu'elle a toujours été de ce sentiment avec nous et les « autres alliés, que la bonne union entre les Alliés, non seulement pendant la présente guerre, mais aussi après que la « paix sera faite, est et sera toujours le moyen le plus solide, « et même l'unique de conserver la liberté et l'indépendance de « tous ensemble, et de chacun en particulier, contre la grande « puissance de la France.

« Nous attendons aussi qu'après avoir donné des preuves si « grandes et si éclatantes de sa sagesse, de sa fermeté et de « son zèle pour la cause commune, Votre Majesté ne voudra pas « prendre présentement des résolutions qui pourroient être préjudiciables à nous et aux autres alliés; mais que, pour parvenir à une paix honorable, sûre et générale, elle poursuivra « les mêmes voies, et se tiendra aux mêmes maximes qu'elle a « tenues ci-devant et que Dieu a bénies d'une manière si sensible « par des victoires et par de grands événements, qui rendront « la gloire du règne de Votre Majesté immortelle.

« Nous renouvelons encore à Votre Majesté les assurances de « notre haute et parfaite estime pour sa personne et pour son « amitié, comme aussi de nos intentions et de nos désirs sincères d'entretenir avec Votre Majesté la même bonne correspondance, harmonie et union que ci-devant, et de les cultiver « entre les deux nations, par tout ce qui dépendra de nous; « priant Votre Majesté de conserver aussi pour nous et pour « notre république sa première affection. Nous nous remettons « au reste à ce que le sieur Borcel, notre envoyé extraordinaire, « pourra dire de plus à Votre Majesté sur ce sujet; après quoi « nous prions le Tout-Puissant, etc., etc. »

La même *Gazette* portoit qu'il étoit arrivé à Londres un courrier du prince Eugène, qu'il avoit dépêché à ses amis pour leur donner avis de l'ordre que la reine avoit envoyé au duc d'Ormond de rester dans l'inaction, et les engager à presser cette princesse de lui envoyer des ordres d'agir offensivement; que le

lord Halifax, à la fin d'une assemblée de la Chambre des seigneurs, avoit demandé que la Chambre se rassemblât le lendemain, parce qu'il avoit reçu des lettres de Flandres assez importantes pour lui être communiquées; que la Chambre lui ayant accordé cette assemblée, il avoit fait un discours très éloquent et très pathétique pour lui faire comprendre que le vrai moyen d'avoir une bonne paix étoit de pousser l'ennemi à bout, et que ce seroit une honte éternelle pour la nation angloise de rester dans l'inaction au moment d'une conjoncture si favorable, et qu'il avoit conclu qu'il falloit présenter une adresse à la reine pour la supplier de faire donner à la Chambre copie de ses ordres envoyés au duc d'Ormond et de lui en faire expédier de contraires; comme aussi de désavouer la déclaration que l'évêque de Bristol avoit faite de sa part aux États-Généraux; que le comte d'Oxford, grand trésorier, lui avoit répondu avec une pareille éloquence pour soutenir le droit que la reine avoit de faire la paix ou la guerre suivant sa volonté, et que par conséquent elle avoit celui d'ordonner à ses généraux d'agir ou de demeurer dans l'inaction, principalement lorsqu'elle voyoit que le dessein de ses alliés n'étoit que de contenter leur ambition en s'agrandissant par de nouvelles conquêtes; que le duc d'Argyl avoit ensuite pris la parole avec beaucoup de force pour appuyer le sentiment du grand trésorier, et que, comme le lord Halifax avoit dit qu'en continuant la guerre on ne pouvoit pas manquer de gagner des batailles, il avoit glissé quelque chose pour faire connoître que le duc de Marlborough n'avoit gagné des batailles que par hasard; que la Chambre ayant opiné sur ces propositions du lord Halifax, il n'y avoit eu que quarante voix pour présenter l'adresse à la reine, et qu'il y en avoit soixante-huit pour ne la pas présenter; que, le même jour, on avoit fait les mêmes propositions dans la Chambre des communes, et même avec plus de chaleur, y ayant eu deux hommes qui avoient frondé vigoureusement contre le parti de la reine, quoique le milord de Saint-Jean défendît hautement ses droits; que la Chambre avoit opiné, qu'il y avoit soixante-treize voix à présenter l'adresse à la reine pour les mêmes fins que le lord Halifax avoit proposées, mais qu'il y en avoit eu deux cent trois pour la négative, de sorte qu'il avoit été résolu qu'on attendroit l'effet de la promesse que la reine avoit faite de communiquer à son Parlement les articles de paix avant

qu'elle fût conclue, et qu'on lui présenteroit une adresse contenant ces sentiments; que cela avoit été exécuté, et que la reine avoit fait cette réponse aux députés de la Chambre des communes :

« Je vous remercie de bon cœur de cette adresse qui est pleine « de soumission à mon égard et de fidélité à votre patrie ; elle est « faite à propos dans les conjonctures présentes, où il y a tant d'ar- « tifices employés pour empêcher une paix ou nous forcer à en « faire une au désavantage de la Grande-Bretagne. »

Dans la même *Gazette* on voyoit qu'on avoit reçu des lettres de Dresde, qui portoient qu'on y en avoit reçu de Cracovie du 27 de mai, qui marquoient que le roi de Suède en étoit à quatorze lieues avec le palatin de Kiovie et un corps de quatorze mille Cosaques; qu'il avoit paru à la diète de Ratisbonne un décret impérial contre les cantons de Zurich et de Berne; et que l'escadre angloise étant à la côte de Gênes avec l'escadre hollandoise pour y charger des troupes et des munitions destinées pour la Catalogne, celui qui la commandoit avoit reçu un paquet, et aussitôt avoit mis à la voile sans rien communiquer au général hollandois.

On apprit le même jour que l'archevêque d'Auch étoit mort, laissant à son neveu de Maupeou plus de trente-cinq mille livres de rente et beaucoup d'argent comptant, quoiqu'il eût légué deux cent mille livres aux pauvres.

20 juin. — Le 20, la princesse de Conti arriva à Marly, étant en meilleure santé. Le même jour, on disoit qu'il y avoit des lettres de Lille, de Bruxelles et de Saint-Quentin, qui portoient que le duc d'Ormond avoit ordre de se retirer avec ses troupes, parce que la paix étoit faite, et qu'on croyoit que les troupes de Brandebourg avoient aussi ordre de faire la même manœuvre qu'elles verroient faire aux troupes angloises.

21 juin. — Le 21 au matin, le duc du Maine alla en poste à Anet voir la duchesse de Vendôme, sa belle-sœur, et en revint le soir à Marly. Le même soir, le comte d'Uzès, qui n'étoit arrivé à Madrid que le jour même que la reine y étoit accouchée, arriva à Marly apportant des dépêches du roi d'Espagne, n'y ayant que huit jours qu'il étoit parti de Madrid. Le marquis de Torcy le présenta au Roi quand il fut rentré dans son cabinet, et personne ne douta qu'il ne vînt demander au Roi un général à la place du

duc de Vendôme; on disoit même quelques heures après que le roi d'Espagne demandoit le maréchal de Berwick pour général, et le comte de Gassion pour lieutenant général.

Le même soir encore, le courrier d'Angleterre, après lequel on soupiroit depuis si longtemps, arriva à Marly, et le marquis de Torcy resta enfermé avec le Roi une grosse heure chez la marquise de Maintenon; mais il en sortit avec précipitation, et les courtisans ne purent rien pénétrer, le Roi n'ayant pas dit un mot à son souper ni à son coucher.

22 juin. — Le 22, Sa Majesté, à son lever, donna ses ordres au duc de la Roche-Guyon pour faire partir sa vénerie pour aller à Fontainebleau, et ainsi il ne resta plus de doute qu'il ne partît de Marly le 11 de juillet. Le même matin, le duc de Charost, capitaine des gardes en quartier, montra une lettre qu'il venoit de recevoir de Calais en date du 19, par laquelle on lui mandoit qu'il y avoit passé trois marchands anglois allant en Italie, qui avoient assuré que, le 17, la reine Anne avoit été à son Parlement, qu'elle y avoit déclaré les mesures qu'elle avoit prises pour la paix, et que les deux Chambres l'en avoient remerciée, de sorte qu'à Londres personne ne doutoit plus de la paix. Et le Roi confirma cette nouvelle à son dîner, en disant que la reine avoit fait un beau et grand discours à son Parlement, par lequel elle lui avoit déclaré les conditions de la paix, qu'après cela le Parlement avoit opiné, et qu'il n'y avoit presque pas eu de voix contraires, et que les deux Chambres avoient envoyé la remercier, de sorte même qu'il convint que jamais affaire n'avoit passé au Parlement avec moins d'opposition que celle-là, et qu'il ajouta que pour marques de réjouissance on avoit fait des illuminations dans Londres. On sut encore le même jour que le comte de Strafford étoit parti de Londres aussitôt que la reine avoit eu fait sa déclaration, et qu'il s'étoit embarqué pour retourner à Utrecht, comme aussi que la reine avoit prorogé son Parlement.

Ce jour-là le Roi envoya le marquis de Souvré faire des compliments de sa part à la princesse de Condé, à la duchesse de Bourbon, à la princesse de Conti et à la duchesse du Maine, sur la mort du duc de Vendôme, et comme il y avoit trop loin à Anet, il envoya Menille [1], l'un de ses gentilshommes ordinaires, faire ses compliments à la duchesse de Vendôme.

1. Gentilhomme d'Anjou.

On apprit encore le même jour que le détachement des ennemis avoit passé à Saint-Mihiel, et de là aux environs de Metz, où il avoit brûlé toutes les maisons de plaisance qui étoient aux environs de la ville parce qu'elle avoit refusé de contribuer. Le soir, on sut que le Roi avoit donné au duc de Berry le régiment de Vendôme d'infanterie, parce qu'il n'en avoit point encore, celui qui portoit son nom étant un régiment de province. On apprit aussi que ce prince avoit déjà eu deux accès de fièvre tierce, aussi bien que la duchesse son épouse.

On voyoit le même jour des lettres de Suisse qui marquoient que les cantons de Zurich et de Berne avançoient leurs conquêtes, et que Soleure même étoit environné de leurs troupes; qu'ils vouloient imposer aux catholiques des lois très dures, prétendant conserver leurs conquêtes, ou n'en rendre que ce qu'ils voudroient; qu'ils étoient tellement ulcérés contre l'Empereur qu'ils lui avoient fait dire de rappeler le comte de Trautmansdorf, son ambassadeur, et qu'autrement ils ne le reconnoîtroient plus pour tel.

***23 juin.** — Le 23, le duc et la duchesse de Berry, pour se guérir, coururent le cerf avec le Roi par une chaleur épouvantable, où la marquise d'Epinay [1] ne put pas suivre la princesse, parce qu'il y avoit vingt-quatre heures qu'elle avoit la fièvre.

Le soir, on apprit, par un courrier du maréchal de Villars, que la tranchée avoit été ouverte devant le Quesnoy la nuit du 21 au 22. On sut aussi que de Brache [2], premier lieutenant des grenadiers à cheval, étoit mort subitement auprès de Marle en revenant de la course qu'on avoit faite après le détachement des ennemis.

24 juin. — Le 24, la fièvre reprit au duc de Berry par un grand frisson, sur le midi, et beaucoup plus forte qu'il ne l'avoit eue dans ses deux premiers accès.

On parloit ce jour-là d'une lettre du prince Eugène au cardinal de Rohan, dans laquelle, après lui avoir fait compliment sur sa nouvelle dignité, il mettoit une apostille par laquelle il disoit que

1. Elle couroit toujours avec elle, étant femme d'un capitaine des gardes du duc son mari.

2. Il étoit de Bordeaux et avoit été longtemps capitaine dans le régiment du Roi; d'ailleurs il étoit homme de piété, et gendre de Binet, garçon de la chambre du Roi.

si le duc d'Ormond avoit voulu marcher avec lui, ils auroient été apprendre au maréchal de Villars à camper mieux une armée que la sienne ne l'étoit. On sut aussi que le duc d'Ormond avoit écrit une lettre au maréchal de Villars, par laquelle il lui mandoit qu'il ne doutoit pas qu'il n'eût bientôt des nouvelles du Roi son maître, qui lui feroient connoître qu'ils étoient présentement bons amis.

25 juin. — Le 25, on disoit que le duc d'Orléans prétendoit que la principauté d'Anet lui appartenoit, étant reversible à la couronne, et par conséquent à lui, qui avoit tous les droits du Roi dans son apanage du duché de Chartres dans lequel cette principauté étoit située; qu'il en avoit parlé au Roi, et qu'il lui avoit assuré que tous les meilleurs avocats de Paris, que ses gens d'affaires avoient consultés, n'en faisoient aucune difficulté, et que le Roi avoit ordonné au contrôleur général Desmaretz d'éclaircir cette question. Mais les courtisans, convenant des maximes générales, ne convenoient pas de l'application qu'on en faisoit à la principauté d'Anet.

Les lettres de l'armée de Flandres portoient ce jour-là qu'il étoit arrivé au prince Eugène environ trois mille chevaux en cavalerie ou en houssards, et que les discours de ce général faisoient comprendre que l'Empereur et les Hollandois avoient dessein de continuer la guerre malgré la paix de la France avec les Anglois, de laquelle on ne doutoit plus; mais la grande question étoit de savoir s'ils auroient sans l'Angleterre de quoi la soutenir; et il y avoit plus d'apparence que la paix d'Angleterre attireroit une paix générale.

Les mêmes lettres marquoient que les houssards des ennemis visitoient souvent les gardes que le maréchal de Villars avoit fait poster en delà de l'Escaut pour mettre en sûreté ceux qui alloient par le chemin [1] le plus court de l'armée à Cambrai, qu'il y en avoit eu une commandée par le jeune marquis de Saint-Chamant [2], capitaine de cavalerie, qui avoit tenu une si bonne contenance qu'ils n'avoient osé l'attaquer; qu'une autre avoit été moins heureuse, s'étant reployée sur une garde d'infanterie qui

1. On auroit pu y aller en deçà à couvert de l'Escaut, mais c'étoit le plus long de beaucoup.

2. Neveu de celui qui étoit enseigne des gardes du corps: ils prétendoient être de la maison de Hautefort, mais ils étoient établis dans le Vexin.

l'avoit protégée fort à propos, mais qui n'avoit pas pu empêcher qu'elle n'eût quinze ou seize cavaliers démontés ou pris; mais que cinquante houssards de l'armée du Roi avoient attaqué aussi une des gardes ordinaires des ennemis, qui avoit à portée d'elle une centaine de maîtres, qui n'avoient pourtant pu empêcher son malheur, le capitaine qui la commandoit, le maréchal des logis et neuf cavaliers étant restés sur la place, le lieutenant et vingt-sept cavaliers ayant été faits prisonniers et amenés au camp.

On apprit aussi ce jour-là que le chevalier de Vauluire [1] étoit mort à l'armée de la petite vérole, et le marquis de Torcy travailla pendant trois bonnes heures de l'après-dînée [2] avec le Roi dans son cabinet.

26 juin. — Le 26, on eut nouvelle que le marquis de Cayeu [3], fils du marquis de Gamaches, avoit aussi la petite vérole à l'armée.

27 juin. — Le 27, on commençoit à voir la harangue que la reine Anne avoit faite dans son Parlement, mais si mal traduite par des Anglois, qu'on n'en pouvoit pas connoître toute la beauté.

28 juin. — Le 28, le Roi tint l'après-dînée un conseil d'État extraordinaire, ce qui lui arrivoit assez souvent depuis quelque temps. On eut aussi nouvelle que le marquis de Cayeu se portoit mieux, sa petite vérole sortant adondamment et sans accident.

On vit ce jour-là dans la *Gazette de Hollande* la harangue de la reine Anne tout au long, qui est une pièce digne d'être insérée en cet endroit.

Milords et Messieurs,

« Le droit de faire la paix et la guerre est une prérogative « incontestable de la Couronne. Cependant, telle est la juste « confiance que j'ai en vous qu'au commencement de cette « séance je vous fis part qu'on avoit commencé une négociation « pour la paix générale; et je vous ai ensuite promis, par des « messages, de vous communiquer les conditions de la paix

1. Frère cadet du marquis de Vauluire, sous-lieutenant des gendarmes du Roi. Il étoit encore très jeune, mais très aimable de sa personne.
2. On ne l'avoit encore jamais vu y travailler si longtemps tête à tête.
3. Mestre de camp de cavalerie.

« avant qu'elle fût conclue. Suivant cette promesse, je viens à « présent vous faire savoir sur quelles conditions on peut faire « une paix générale. Je n'ai pas besoin de vous dire les diffi« cultés qui naîtront de la nature de cette affaire ; et il n'est que « trop évident que ces difficultés se sont accrues par d'autres « difficultés artificieusement controuvées pour empêcher ce « grand et bon ouvrage. Cependant rien ne m'a empêchée de « poursuivre constamment en premier lieu le véritable intérêt « de mes royaumes, et ensuite je n'ai rien oublié pour procurer « à tous mes alliés ce qui leur est dû par les traités, et ce qui « est nécessaire pour leur sûreté.

« L'assurance de la succession protestante à ce royaume, « comme elle est établie par les lois, dans la maison de Hanovre, « étant ce que j'ai de plus à cœur, on a pris un soin tout par« ticulier, non seulement de l'avoir fait reconnoître dans les « termes les plus forts, mais aussi d'avoir une sûreté addition« nelle, en éloignant des domaines de France la personne qui a « prétendu troubler cet établissement. L'appréhension que l'Es« pagne et les Indes fussent unies à la France a été le principal « motif pour commencer cette guerre ; et le dessein de prévenir « effectivement une telle union a été le principe que j'ai établi « au commencement de ce traité.

« Les exemples passés et les dernières négociations nous « montrent suffisamment combien il est difficile de trouver les « moyens d'accomplir cet ouvrage. Je n'ai pas voulu me con« tenter de ceux qui sont spéculatifs ou qui dépendent seule« ment des traités ; j'ai insisté sur un expédient solide, et ai « voulu avoir en main le pouvoir de faire exécuter ce dont on « seroit convenu.

« C'est pourquoi je puis à présent vous dire, qu'on a enfin « porté la France à offrir que le duc d'Anjou renoncera à per« pétuité pour lui et pour ses descendants à la couronne de « France ; et afin que cet important article ne soit exposé à « aucun hasard, l'effet doit accompagner la promesse.

« En même temps, la succession à la couronne de France après « la mort du présent Dauphin et ses fils, sera déclarée en faveur « du duc de Berry et ses fils ; après lui au duc d'Orléans et ses « fils, et ainsi successivement aux autres princes de la maison « de Bourbon.

« Pour confirmer les renonciations et les règlements ci-dessus
« mentionnés, on offre de plus, qu'ils seront ratifiés dans la plus
« forte et solennelle manière, tant en France qu'en Espagne, et
« que ces royaumes, aussi bien que les autres États engagés
« dans la présente guerre, en seront garants.

« La nature de cette proposition est telle, qu'elle s'exécute
« d'elle même; l'intérêt de l'Espagne est de la soutenir; et les
« personnes à qui la succession doit appartenir seront prêtes
« et assez puissantes pour soutenir leurs droits.

« La France et l'Espagne sont réellement plus divisées à pré-
« sent que jamais; et par là, avec la bénédiction de Dieu, on
« fixera une réelle balance de pouvoir en Europe, qui sera
« exposée à aussi peu d'inconvénients que les affaires humaines
« y peuvent être sujettes.

« On est entré dans un traité de commerce entre ce royaume
« et la France; mais les droits excessifs qu'on a mis sur cer-
« taines marchandises et la défense d'autres font qu'il est
« impossible de finir aussitôt cet ouvrage qu'on auroit désiré.
« Cependant on a pris soin d'établir une méthode pour régler
« cette affaire; et en attendant on doit nous accorder les mêmes
« privilèges et avantages que la France peut donner à quelque
« nation que ce soit.

« Le partage de l'île de Saint-Christophe entre nous et les
« François ayant causé beaucoup de dommages à mes sujets, j'ai
« demandé qu'on m'en fît une absolue cession, et la France con-
« sent à cette demande.

« Notre intérêt est si fort attaché au commerce du nord de
« l'Amérique, que j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour
« accommoder cet article de la manière qui nous sera la plus
« avantageuse.

« La France consent à nous rendre toute la baie et le détroit
« d'Hudson, de nous délivrer l'île de Terre-Neuve avec Plai-
« sance, et de faire une absolue cession d'Annapolis, avec le reste
« de la Nouvelle-Écosse ou Acadie.

« On pourvoira mieux à la sûreté de notre commerce domes-
« tique par la démolition de Dunkerque.

« Notre commerce dans la Méditerranée, et l'intérêt et l'in-
« fluence de la Grande-Bretagne dans ces quartiers-là seront
« assurés par la possession de Gibraltar et de Port-Mahon, avec

« toute l'île de Minorque, qu'on offre de laisser entre mes mains.

« Le commerce d'Espagne aux Indes occidentales peut être « réglé en général, comme il étoit du temps du feu roi Charles II, « et l'on peut faire une condition particulière, que tous les avan- « tages et droits ou privilèges qui ont été accordés, ou qui le « seront ci-après par l'Espagne à quelque nation que ce soit, « seront accordés de même aux sujets de la Grande-Bretagne.

« Mais la part que nous avons eue dans la poursuite de cette « guerre, nous donnant droit d'avoir quelque distinction dans « les conditions de la paix, j'ai insisté et obtenu que l'Asiento, « ou le contrat pour fournir les Indes occidentales espagnoles « de nègres, sera fait avec nous pendant l'espace de trente ans, « de la même manière que les François en ont joui pendant les « dix dernières années.

« Je n'ai point pris sur moi de déterminer les intérêts de nos « confédérés : ils doivent être ajustés au congrès d'Utrecht.

« J'emploierai tous mes soins, comme j'ai fait jusqu'ici cons- « tamment, pour procurer à chacun d'eux toutes les satisfactions « justes et raisonnables. Cependant je crois à propos de vous « informer que la France offre de donner le Rhin pour barrière « à l'Empire, de rendre Brisach, le fort de Kehl et Landau, et de « raser toutes les autres forteresses qui sont de l'autre côté du « Rhin et sur cette rivière. Pour ce qui est de l'intérêt protestant « en Allemagne, la France ne fait aucune difficulté de le rétablir « sur le même pied qu'il étoit au traité de Westphalie. Les Pays- « Bas peuvent être donnés à Sa Majesté impériale ; les royaumes « de Naples et de Sardaigne, le duché de Milan, et les places sur « les côtes de Toscane appartenant à l'Espagne, peuvent aussi « être cédées par un traité de paix à l'Empereur. Pour ce qui « est du royaume de Sicile, quoiqu'il ne reste aucune dispute « touchant la cession par le duc d'Anjou, cependant la dispo- « sition n'en a pas encore été terminée.

« Les intérêts des États-Généraux, eu égard au commerce, « sont réglés, comme ils ont été demandés par leurs propres « ministres, à l'exception seulement de quelques sortes de mar- « chandises ; de même que la barrière entière, comme elle a été « demandée à la France par les États en 1709, excepté deux ou « trois places au plus ; pour ce qui regarde ces expéditions, on « propose divers expédients, et je ne doute pas que cette barrière

« ne puisse être réglée de telle manière, que cette République
« ne soit parfaitement en sûreté contre quelque entreprise que
« ce puisse être de la part de la France ; ce qui est le fonde-
« ment de tous mes engagements avec les États sur ce sujet.

« Les demandes du Portugal dépendant de la disposition de
« l'Espagne, et cet article ayant été longtemps en dispute, il n'a
« pas encore été possible de faire aucun progrès considérable
« dans cette affaire, mais mes plénipotentiaires auront à présent
« occasion d'assister ce roi dans ses prétentions.

« Celles du roi de Prusse sont telles, que j'espère qu'elles ne
« souffriront que fort peu de difficultés du côté de la France, et
« je n'épargnerai rien de tout ce qui dépendra de moi pour pro-
« curer tout ce que je pourrai à un si bon allié.

« La différence entre la barrière demandée par le duc de
« Savoie en 1709 et les offres qui lui sont faites par la France,
« diffèrent fort peu (*sic*), mais comme ce prince s'est signalé et
« distingué dans le service de la cause commune, je tâche de
« lui procurer de plus grands avantages. La France a consenti
« que l'électeur Palatin continuera à garder le rang qu'il a pré-
« sentement parmi les électeurs, et demeurera en possession du
« Haut-Palatinat.

« La dignité électorale dans la maison de Hanovre est aussi
« reconnue, suivant l'article que j'ai inséré dans mes demandes,
« à la réquisition de ce prince. Pour ce qui est du reste des Alliés,
« je ne doute pas d'être en état d'assurer leurs différents inté-
« rêts.

MILORDS ET MESSIEURS,

« Je vous ai communiqué à présent, non seulement les condi-
« tions d'une paix qui peut être obtenue pour mes propres sujets
« par le prochain traité, mais aussi les propositions de la France
« pour satisfaire nos alliés.

« Les premières sont telles que j'ai raison d'attendre que je
« procurerai quelque soulagement à mon peuple d'un fardeau si
« grand et si inégal qu'il a supporté durant tout le cours de
« cette guerre ; et j'ose espérer qu'aucun de nos confédérés, et
« surtout ceux qui doivent acquérir tant de domaines et de pou-
« voir par cette paix, n'envieront pas à la Grande-Bretagne sa
« part dans la gloire et l'avantage qu'elle y trouve.

« Les dernières ne sont pas encore si parfaitement ajustées « qu'elles pourront l'être dans quelque temps d'ici ; mais la « saison de l'année m'obligeant de mettre fin à cette séance, « j'ai résolu de ne différer pas plus longtemps à vous communi- « quer ces articles.

« Je ne saurois douter que vous ne soyez pleinement persuadés « que je ne négligerai rien de mon côté dans le progrès de cette « négociation pour amener la paix à une bonne et heureuse « issue, et je me repose sur votre entière confiance en moi, et « que vous y concourrez de bon cœur. »

29 juin. — Le 29, on apprit que l'abbé d'Uzès [1], chanoine de Strasbourg, étoit mort en trois jours de temps à son abbaye. Les lettres de l'armée de Flandres portoient ce jour-là que le maréchal de Villars, ayant reçu des paquets par un courrier de la cour, ne les avoit eu pas plus tôt ouverts qu'il avoit envoyé un trompette au duc d'Ormond, lequel étant revenu le lendemain avoit dit que le duc d'Ormond avoit reçu avec bien du plaisir les lettres du maréchal de Villars, et qu'il lui envoieroit le lendemain un trompette; et que de cela les politiques de l'armée inféroient qu'il y auroit bientôt une suspension d'armes; que cependant le siège du Quesnoy continuoit toujours, et que les ennemis avoient enfin pris la redoute qui étoit à la tête de l'abreuvoir, laquelle leur avoit coûté bien cher, parce qu'ils l'avoient manquée deux fois.

30 juin. — Le 30, on apprit par les lettres de l'armée d'Allemagne qu'enfin le maréchal d'Harcourt avoit traité au camp de Rhinsaberen avec tous les baillis du pays d'au delà des lignes, qui s'étoient obligés de fournir des subsistances pour son armée; qu'il étoit rentré dans ses lignes, qu'il avoit envoyé camper une partie de son armée à Sezenheim aux ordres du comte de Montsoreau, qui devoit marcher de là à Lavantzenau, où le maréchal de Bezons devoit le venir joindre; qu'il y avoit apparence que de là ce corps iroit passer le Rhin au fort de Kehl, et camper à Wilstedt, mais qu'on ne savoit pas combien on y resteroit, parce

1. Frère du duc d'Uzès, du comte d'Uzès et de la duchesse d'Antin. La France auroit eu bien de la peine à fournir un autre chanoine à l'église de Strasbourg, les mésalliances de la noblesse lui rendant impossibles les preuves nécessaires pour entrer dans ce chapitre.

qu'on pourroit y faire encore un accommodement avec le pays, et passer de là du côté de Brisach pour y chercher encore des subsistances à cause du petit terrain de l'Alsace; mais que la désertion étoit prodigieuse dans ce pays-là dans la cavalerie, dans l'infanterie et dans les dragons.

Le même jour, les lettres de l'armée de Flandres du 27 marquoient que le duc d'Ormond avoit résolu de faire marcher dix bataillons anglois à Dunkerque, mais qu'on avoit appris depuis qu'il avoit changé d'avis, sur une contestation arrivée entre lui et le prince Eugène, qu'on disoit avoir roulé sur les troupes qui étoient à la solde de l'Angleterre; et que ce jour-là on entendoit moins tirer au Quesnoy qu'à l'ordinaire, peut-être parce que le vent avoit changé.

JUILLET 1712

1er juillet. — Le 1er de juillet, on sut que la maladie du marquis de Cayeu alloit de mieux en mieux et que l'accommodement des Suisses ne prenoit pas le train de réussir, par la fierté des Bernois et des Zurichois, qui persistoient à vouloir imposer aux cantons catholiques des conditions qu'ils n'étoient pas capables d'accepter.

2 juillet. — Le 2, on apprit que le duc d'Ormond ayant voulu se retirer avec les troupes angloises, et ayant aussi ordonné aux autres troupes qui étoient à la solde d'Angleterre de le suivre, les officiers qui les commandoient avoient refusé de le faire sans avoir des ordres précis des princes leurs maîtres, ce qui changeoit bien la face des affaires.

Le même jour, des lettres de Strasbourg du 27 de juin portoient qu'une partie de l'armée du Roi, sous les ordres du maréchal de Bezons, étoit arrivée sous le fort de Kehl, ce général ayant dessein d'aller camper à Wilstedt, ou peut-être d'obliger le pays à traiter encore de la subsistance pour s'empêcher d'être fourragé. Elles marquoient aussi qu'il étoit arrivé une petite échauffourée à l'arrière-garde du corps qui marchoit avec le maréchal d'Harcourt; comme il étoit incommodé, on lui avoit proposé de faire marcher les troupes pendant la nuit à cause de la grande chaleur, et il y avoit consenti; mais il se trouva cent cinquante

houssards des ennemis embusqués auprès de Jockenheim qui percèrent la colonne, et emmenèrent une soixantaine de chevaux, tant des officiers que des troupes ; dans ce mouvement, les grenadiers qui étoient commandés à l'arrière-garde tirent feu sans regarder si c'étoit sur les amis ou sur les ennemis, parce qu'ils étoient mêlés, et tuèrent plusieurs officiers et cavaliers. Les mêmes lettres ajoutoient que le duc de Wurtemberg avoit passé le Rhin, qu'il étoit à Guermesheim, et qu'on disoit qu'il venoit camper à Candel ; de sorte que le maréchal d'Harcourt avoit différé sa marche, et étoit resté à Lauterbourg pour l'observer : et qu'on disoit cependant que les ennemis envoyoient un secours de quatre mille hommes aux Suisses catholiques, parce que les protestants avoient voulu surprendre Constance [1].

3 juillet. — Le 3, on voyoit une lettre du comte du Luc à un de ses amis de la cour au sujet de l'état où se trouvoient les affaires de Suisse, qui étoit assez bien écrite pour être insérée en cet endroit, où il est important de connoître le danger où la Suisse se trouvoit alors.

A Arrau, le 22 juin 1712.

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré le 11
« de ce mois ; nos affaires helvétiques sont toujours dans un ter-
« rible chaos, et il semble que le démon de discorde se soit emparé
« de toute la Suisse ; les chefs et les gens sages ne sont plus en
« sûreté dans les cantons populaires, et n'oseroient parler de paix ;
« le mal est aussi très grand dans le Valais ; le secrétaire d'État,
« le grand juge de la ville de Sion, et cinq ou six autres des
« principaux ont été fort maltraités par les soldats, qui, malgré
« les remontrances de leurs officiers, avoient quitté le corps que la
« République tenoit à Zug au secours des cantons catholiques ; le
« grand bailli, sachant qu'on vouloit l'égorger dans sa maison,
« s'est sauvé à Sion précipitamment ; enfin, Monsieur, tout y est
« en désordre. J'ai écrit à messieurs de Valais, et j'emploie tous
« mes soins pour y rétablir la tranquillité ; mais pendant que je

1. Il n'y avoit guère d'apparence à cette nouvelle, à moins que les cantons de Berne et de Zurich, enflés de leur prospérité contre leurs compatriotes et piqués du décret impérial qui avoit paru contre eux à Ratisbonne, n'eussent oublié qu'une semblable entreprise auroit été s'attirer contre eux l'Empereur et l'Empire.

« tâche de guérir le mal dans un endroit, il s'augmente dans « quatre autres. Je fus obligé vendredi dernier de dépêcher des « exprès dans quatre cantons populaires avec des lettres très « pressantes pour les porter à consentir que leurs députés qui « sont ici donnent les mains à une paix, quelque désavantageuse « qu'elle puisse être; les réponses, Monsieur, en sont arrivées, « et nous sommes actuellement occupés à chercher les moyens « de parvenir à un accommodement, en séparant les biens qui « jusqu'à présent ont été possédés en commun par les cantons « et qui ont donné lieu à toutes leurs querelles. Vous jugerez « aisément, Monsieur, que ce partage sera fort inégal, parce que « les catholiques n'étant point en état de faire la moindre résis- « tance, ils seront nécessités de subir la loi. Je ne néglige rien « pour tâcher de la rendre la moins dure qu'il sera possible; il « vaut mieux encore qu'ils se déterminent à céder aux temps « dans l'attente d'une conjoncture plus favorable que de s'expo- « ser à être entièrement détruits et subjugués, sans pouvoir « jamais se relever. J'apprends dans ce moment, Monsieur, « qu'un des chefs d'un canton populaire a été extraordinaire- « ment maltraité, qu'il a pensé être tué, et que les paysans vou- « droient se joindre pour devenir les maîtres de toute la Suisse; « ce qui ne peut arriver que par le massacre général des chefs « qui la gouvernent.

« Je suis, Monsieur, etc., etc. »

4 juillet. — Le 4, il paroissoit dans la *Gazette de Rotterdam* un article qui confirmoit que le duc d'Ormond avoit déclaré au prince Eugène, qu'il ne vouloit plus lui servir d'armée d'observation pour lui faire prendre le Quesnoy, parce que la paix étoit trop avancée entre la reine sa maîtresse et le Roi de France; qu'il marcheroit dans deux jours avec les troupes angloises, et que, si les autres troupes qui étoient à la solde de l'Angleterre ne le vouloient pas suivre, non seulement on ne leur donneroit plus ni pain ni paye à l'ordinaire, mais qu'on ne leur payeroit pas même ce qui leur étoit encore dû d'arrérages.

Le soir, comme le Roi voyoit jouer au mail, le marquis de Torcy vint le trouver, et lui parla tout bas depuis un bout du mail jusqu'à l'autre, le Roi marchant très lentement dans son chariot contre sa coutume. Quand les parties de mail furent

achevées, le Roi fit encore un tour de promenade, et puis, étant rentré dans son cabinet bien plus tôt qu'à son ordinaire, il manda ses ministres [1], avec lesquels il entra chez la marquise de Maintenon, et y tint son conseil d'État jusqu'à huit heures trois quarts passés, sans néanmoins que les courtisans en pussent pénétrer le sujet.

5-6 juillet. — Le 5 au matin, avant que le Roi entrât dans son conseil de finances à l'ordinaire, il tint encore un conseil d'État, qui ne dura pas plus d'une demi-heure, et l'on s'imagina que c'étoit pour prendre le sentiment du chancelier sur ce qui avoit été résolu le soir précédent. Le Roi parut ce jour-là aussi gai qu'il avoit paru sérieux la veille, et les courtisans commencèrent à découvrir, ou du moins se l'imaginèrent que les nouvelles qui les avoient épouvantés étoient meilleures qu'ils ne l'avoient cru.

On apprit encore, par les lettres de Strasbourg du 29, que les troupes qui étoient venues à Kehl avec le maréchal de Bezons s'en retournoient les unes après les autres joindre le maréchal d'Harcourt.

Le bruit couroit fortement le même jour que le Quesnoy étoit aux abois, et que le voyage de Fontainebleau pouvoit bien souffrir quelque difficulté. Mais, le lendemain, le Roi à son lever ordonna au duc de la Roche-Guyon de mander à Boisfranc, qui commandoit son équipage, qu'il courroit le cerf à Fontainebleau le samedi 16 du mois courant; ainsi tous les bruits contraires se dissipèrent.

Le soir, il arriva un courrier de Flandres et on commença à murmurer que le Quesnoy étoit pris, et que la garnison étoit prisonnière de guerre.

Il est bon de parler ici d'une chose qui s'étoit passée quelque temps auparavant. Il avoit paru dans le public un libelle qui avoit pour titre : *Réflexions sur un Écrit intitulé Mémoire de Monseigneur le Dauphin pour Notre Saint-Père le Pape, imprimé par ordre exprès de Sa Majesté avec une déclaration du Père Quesnel sur ce Mémoire*, et ce libelle avoit paru tellement insolent que le Parlement de Paris avoit cru être dans l'obligation d'en prendre connoissance, et avoit donné un arrêt qui

1. A la réserve du chancelier, qui avoit ce jour-là tenu à Versailles deux conseils de parties; on avoit bien fait courir le bruit que le Roi l'avoit mandé, mais il n'en étoit rien.

avoit condamné ce libelle à être brûlé par la main du bourreau; lequel arrêt étant remarquable par bien des raisons, on a cru qu'il méritoit bien qu'on le transcrivît tout au long en cet endroit.

Arrêt de la Cour du Parlement, qui condamne au feu un libelle ayant pour titre : Réflexions sur un Écrit intitulé Mémoire de Monseigneur le Dauphin pour Notre Saint-Père le Pape, imprimé par ordre exprès de Sa Majesté, avec une déclaration du Père Quesnel sur ce Mémoire.... 1712.

Du 17 de juin 1712.

« Ce jour les gens du Roi sont entrés, et Me Guillaume Fran-« çois Joly de Fleury, avocat dudit seigneur Roi, portant la « parole,

« Ont dit :

« Qu'il leur est tombé depuis quelques jours entre les mains « un nouveau libelle imprimé sans permission, qui se répand « dans le public, au préjudice des défenses portées par les « ordonnances du royaume, si souvent renouvelées par les « arrêts de règlement, et surtout par le dernier arrêt du 3 « de février de l'année présente.

« Que la contravention à l'ordre extérieur de la police, violée « dans un de ses points les plus importants, le trouble et la « division que ces sortes d'écrits n'entretiennent que trop dans les « esprits, motifs qui seroient suffisants pour exciter leur minis-« tère, ne sont pas cependant le principal objet des plaintes « qu'ils sont obligés de porter à la cour contre ce libelle.

« Que sous le titre spécieux de *Réflexions sur un écrit intitulé : « Mémoire de Monseigneur le Dauphin pour notre Saint-Père le « Pape, imprimé par ordre de Sa Majesté*, titre qui ne présente « pas d'abord à l'esprit l'idée d'une censure plutôt que celle « d'une approbation, l'auteur entreprend dans son ouvrage de « détruire toute l'autorité que le nom de Monseigneur le Dauphin, « qui se déclare auteur de ce mémoire, et l'impression qui en « a été faite par ordre exprès du Roi, ont dû lui donner dans le « public.

« Que si l'auteur rappelle dans cet écrit les vertus et les « qualités éminentes qui ont fait dans ce prince l'objet de notre

« admiration, et qui font encore aujourd'hui le motif de nos plus « sensibles regrets, ce n'est que dans la vue de persuader au « public, qu'il n'a point eu de part à la composition d'un « mémoire tout écrit de sa propre main, où il rend témoignage « de ses sentiments, et de nous le faire envisager, par consé- « quent, comme un prince foible, qui s'est laissé séduire aux « artifices de ceux qui l'environnoient, qui leur a prêté sa main « par facilité, et qui s'est porté par complaisance à l'injustice la « plus marquée.

« Que c'est ainsi qu'opposant partout dans ce libelle l'ouvrage « à son auteur, le caractère du mémoire imprimé au carac- « tère du prince même, pendant qu'on le représente avec cet « esprit juste, ce génie aisé et sublime qui éclatoit dans toutes « ses paroles, qui conduisoit toutes ses actions, on attaque en « même temps son ouvrage, comme un écrit peu digne de « son rang, plein de contradictions, où son honneur est mal « ménagé, où il s'explique d'une manière peu convenable à un « si grand prince.

« Qu'ainsi, en faisant l'éloge de son bon cœur, de son amour « sincère pour la justice et pour la vérité, de sa piété tendre et « solide, on regarde le mémoire qu'il a composé comme un « tissu de faussetés; on croit pouvoir avancer impunément « que c'est l'ouvrage de la cabale molinienne, qui, alarmée, a « fait repasser en France sous le nom du Pape, des cardinaux « et des prélats, ses craintes, ses inquiétudes et ses alarmes, « pour intimider ce jeune prince, et lui faire faire une fausse « démarche, dans la vue de se justifier bonnement du soupçon « injuste de jansénisme.

« Que c'est dans ce même esprit qu'en le dépeignant comme « un prince disposé à s'instruire de tout, à écouter tout, comme « un prince qui s'informoit de tout, qui entroit dans tous les « détails, on veut en même temps qu'il ait écrit sans connois- « sance et sur la foi des autres, qu'il n'ait rien compris à ce « qu'on lui a fait dire, qu'il n'ait fait que copier un modèle « qu'on lui avoit donné, qu'il l'ait écrit même sans avoir aucune « idée nette de ce qu'il copioit.

« Que c'est enfin dans la même vue, qu'en représentant ce « prince avec cette conduite sage et modérée, qui lui étoit si « naturelle, avec cette conscience très pure et très délicate, ce

« fonds de religion qui faisoit son principal caractère, en le
« dépeignant en un mot comme un prince équitable et religieux,
« on lui impute d'avoir formé dans son ouvrage les reproches
« les plus durs, les plus sensibles, les plus amers et les plus
« injustes, les plus outrés et les plus accablants, de s'être porté,
« sur le rapport d'autrui, à des accusations atroces et odieuses.

« Que l'auteur ne se contente pas de diminuer autant qu'il
« est possible, par ses contradictions, où il semble tomber lui-
« même à dessein, l'autorité de ce mémoire, il cherche toutes
« sortes de moyens pour jeter du doute sur la vérité de cet
« écrit.

« Que s'il ne porte pas la liberté criminelle qu'il se donne dans
« différents endroits de ce libelle jusqu'à dénier ouvertement
« l'écriture du prince, après le témoignage du Roi même qui a
« l'original entre ses mains, il a la témérité de le faire passer
« pour un brouillon informe, plein de renvois et de ratures, que
« ce prince auroit peut-être jeté au feu s'il avoit eu le temps de
« le revoir.

« Qu'il porte enfin sa licence jusqu'à condamner la conduite
« du Roi même, en désapprouvant ceux qui ont publié cet écrit
« après la mort de monseigneur le Dauphin; on devoit, dit-il,
« épargner sa mémoire en supprimant cet écrit peu digne de son
« rang, et de quel écrit parle-t-on? d'un écrit dont le Roi a la
« minute, imprimée, publiée par son ordre exprès.

« Que ce n'est point une circonstance que l'auteur ait pu ignorer,
« il en fait mention dans le titre de ce libelle, il la rappelle plu-
« sieurs fois dans son écrit, il s'en sert même pour trouver
« auprès du public une excuse légitime de sa modération; mais
« ce mémoire est rendu public par ordre exprès du Roi, il
« paroît sous le nom de monseigneur le Dauphin, on se confond,
« on gémit, on demeure dans le silence autant par étonnement
« que par respect! Quel silence! Quel respect! après tous les
« traits si témérairement répandus dans ce libelle.

« Que la Cour ne voit que trop les peines rigoureuses que
« mériteroient les auteurs de ce libelle et leurs complices, s'ils
« étoient reconnus; qu'ils ne négligeront rien pour tâcher de
« les découvrir, dès qu'elle aura bien voulu leur donner la per-
« mission d'en informer, mais que le libelle par lui-même
« mérite dès à présent une condamnation qui puisse effacer

« jusqu'au souvenir d'un écrit si scandaleux; que si la Cour a « jugé dans différentes occasions que le feu devoit consumer les « libelles diffamatoires, quand ils attaquoient surtout des per- « sonnes d'un rang élevé, elle ne peut appliquer cette sévérité « de la loi dans une conjoncture plus importante, puisqu'il « s'agit de venger l'autorité royale méprisée, d'imprimer une « note d'infamie sur un libelle qui a porté l'outrage jusqu'aux « pieds du trône, et d'arrêter par un exemple éclatant le cours « d'une licence si criminelle, qui a osé troubler les cendres d'un « prince auguste qui doit être à jamais l'objet de notre véné- « ration, que c'est le principal objet des conclusions qu'ils « laissent à la Cour pour y être pourvu.

« Les Gens du Roi retirés : Vu ledit libelle; ensemble les « conclusions du procureur général du Roi, par lui laissées sur « le bureau; la matière mise en délibération.

« La Cour faisant droit, sur le réquisitoire des Gens du Roi, « ordonne : que ledit écrit ou libelle intitulé : *Réflexions sur un* « *écrit intitulé* : *Mémoire de Monseigneur le Dauphin pour Notre* « *Saint-Père le Pape, imprimé par ordre exprès de Sa Majesté,* « *avec une déclaration du père Quesnel sur ce mémoire 1712*, « sera lacéré et brûlé en la cour du Palais, au pied du grand esca- « lier d'iceluy, par l'exécuteur de la haute justice. Fait défenses « à tous libraires et imprimeurs de l'imprimer, vendre et débiter, « et à toutes personnes de le distribuer, soit manuellement, ou « en l'envoyant par la poste ou autrement dans des paquets, ou « en quelque autre manière que ce puisse être, sur les peines « portées par les ordonnances; enjoint à tous ceux qui ont des « exemplaires de les remettre incessamment au greffe de la cour, « pour y être supprimés. Ordonne qu'à la requête du procu- « reur général du Roi, il sera informé par-devant Me Pierre « Anthoine de Castagnère, conseiller, contre ceux qui ont com- « posé, imprimé, distribué et envoyé ledit libelle en cette ville « de Paris et ailleurs; lui permet à cet effet d'obtenir et faire « publier monitoires en forme de droit, pour ce fait rapporté et « communiqué au procureur général du Roi, être par lui requis « et par la cour ordonné ce qu'il appartiendra; et en outre « ordonne que les ordonnances et arrêts de règlement contre « ceux qui composent, impriment et distribuent des libelles « diffamatoires, seront de nouveau publiés avec le présent arrêt,

« à son de trompe et cri public par les carrefours de cette ville
« de Paris, et partout où besoin sera.

« Fait en Parlement, le dix-septième juin mil sept cent douze.
« *Signé :* DONGOIS. »

« Le dix-huitième jour de juin 1712, à la levée de la Cour, en
« exécution du susdit arrêt, le libelle y mentionné a été lacéré
« et jeté au feu par l'exécuteur de la haute justice, au bas du
« grand escalier du Palais, en présence de nous Nicolas Dongois,
« conseiller et secrétaire du Roi, maison, couronne de France,
« greffier en chef du Parlement, assisté de deux des huissiers
« de ladite cour.
« *Signé :* DONGOIS. »

7 juillet. — Le 7, on apprit, par les lettres de l'armée de Flandres, que le bruit de l'armée des ennemis étoit qu'après avoir achevé le siège du Quesnoy, ils iroient tout d'un coup faire celui de Landrecies, qui étoit encore une très méchante place; que les maréchaux de Villars et de Montesquiou avoient tenu un conseil de guerre avec quelques officiers généraux et l'intendant de l'armée pour consulter si l'on quitteroit le camp de Noyelles, ou si l'on y resteroit, et qu'il paroissoit que le dernier avis l'avoit emporté, quoiqu'on allât au fourrage à six lieues; et que le duc et la duchesse de Saint-Pierre étoient à Cambrai, d'où ils devoient partir au premier jour pour aller à Utrecht faire valoir leurs droits sur la principauté de Sabionnette.

Le soir, on vit arriver un valet de chambre du secrétaire d'État Voysin, qui étoit allé à Paris le jour précédent, apportant au Roi une lettre de sa part, et l'on apprit bientôt que le marquis de Jarnac étoit arrivé à Paris, apportant le détail du siège du Quesnoy.

8 juillet. — Le 8 au soir, le secrétaire d'État Voysin arriva et après qu'il eut été enfermé assez longtemps avec le Roi chez la marquise de Maintenon, le marquis de Jarnac parut, et fit la révérence au Roi quand il en sortit pour passer dans son appartement; ainsi le marquis de Jarnac le suivit dans son cabinet, où il resta environ un quart d'heure. On disoit cependant que les ennemis avoient réduit le Quesnoy en poudre, disant tout haut qu'ils ne le vouloient pas ménager, parce qu'ils seroient obligés

de le rendre; qu'ils y avoient soixante-dix pièces de gros canon en batterie; que, quand ils avoient attaqué le chemin couvert, qui étoit tout enfilé, le pont par lequel les assiégés pouvoient se retirer avoit rompu, et que tout ce qui étoit resté derrière avoit été tué; qu'il ne restoit que la moitié de la garnison composée de neuf bataillons et d'un régiment de dragons; qu'elle avoit été faite prisonnière de guerre, mais que le prince Eugène l'avoit renvoyée libre [1]. Quand le secrétaire d'État Voysin sortit du cabinet du Roi, il vint dans le salon, où il apprit au duc de Berry une petite action heureuse qui s'étoit passée en Flandres : le comte de Broglie voulant faire un fourrage pour sa réserve, eut avis [2] que les ennemis vouloient le venir attaquer avec huit cents chevaux, et il en profita avec esprit, car il prit mille chevaux et marcha à l'endroit où il avoit destiné de faire le fourrage, il dispersa ses troupes comme s'il avoit voulu commencer de les faire fourrager, leur ayant fait prendre des faux pour contrefaire les fourrageurs, avec ordre néanmoins de se rassembler en certain endroit au premier signal. Les ennemis ne manquèrent pas de paroître, comme on le lui avoit dit, commandés par Saint-Amour, un de leurs plus célèbres partisans, et de venir pour le charger; mais en un instant ses vingt escadrons se trouvèrent en bataille, tombèrent sur les seize escadrons des ennemis, et les pelotèrent rudement, d'autant plus qu'on avoit posté des troupes sur le chemin de leur retraite; il y en eut un assez grand nombre de tués, parmi lesquels se trouva un colonel de houssards, quatre cents prisonniers, du nombre desquels fut Saint-Amour, et du côté des François il n'y eut qu'une quinzaine d'hommes tués ou blessés.

9 juillet. — Le 9, on apprit, par les lettres de l'armée de Flandres du 6, que, le jour précédent, le maréchal de Villars étant à table avec le duc de Saint-Pierre, qui étoit venu prendre congé de lui, et plusieurs officiers, il étoit arrivé un messager de la reine Anne, qui avoit débarqué à Calais, lequel lui avoit rendu deux lettres, l'une en françois, qu'on avoit appris être de l'abbé Gaultier, et l'autre dont le dessus étoit en anglois : qu'ayant lu celle qui étoit en françois, il avoit paru une grande joie sur

1. Cela n'étoit pas vrai, mais une partie de la garnison s'était sauvée d'elle-même.
2. Par un dragon déserteur des ennemis, qui l'instruisit de tout.

son visage, qu'il avoit demandé permission au duc de Saint-Pierre d'aller écrire, que sur-le-champ il avoit dépêché un courrier à la cour et un trompette au duc d'Ormond, et qu'en revenant il avoit dit que, quelques exprès qu'il envoyât, il craignoit fort qu'ils n'arrivassent pas assez tôt pour empêcher la prise du Quesnoy; et il avoit raison, car dans ce moment il étoit rendu. Cette nouvelle étoit confirmée par tous les discours des courtisans, qui assuroient que la reine Anne avoit fait dire aux États-Généraux qu'elle trouvoit les propositions du Roi pour la paix générale si raisonnables que, pour la conclure, elle leur demandoit deux mois de suspension d'armes pour ne plus faire d'actes d'hostilité, et que, si on les lui refusoit, elle savoit bien le parti qu'elle auroit à prendre.

10 juillet. — Le 10, on disoit que le duc de Savoie avoit fait rentrer toutes ses troupes dans ses places, et qu'il avoit fait dire au général Thaun de n'entrer point dans ses états, parce qu'il avoit résolu de demeurer neutre, ayant remis ses intérêts entre les mains de la reine Anne, et que si, malgré cette déclaration, il faisoit entrer dans ses états d'autres troupes que celles qui étoient à la solde de la reine, il seroit obligé d'appeler le maréchal de Berwick, à l'armée duquel on ajoutoit que tout le monde avoit ordre de tenir les gros équipages prêts à marcher. On disoit encore que la reine Anne avoit fait proposer au roi d'Espagne une suspension d'armes avec le Portugal, et qu'il devoit avoir répondu qu'il l'accepteroit à condition que l'Empereur la lui accordât en Catalogne.

11 juillet. — Le 11, la duchesse de Ventadour mena M. le Dauphin à Marly pour prendre congé du Roi, ce qui étoit une marque évidente de sa bonne santé.

12 juillet. — Le 12, on apprit que le Roi avoit fait mettre à la Bastille Labadie [1], qui avoit commandé dans le Quesnoy, et qu'on vouloit en faire un exemple.

Le bruit couroit ce jour-là que les alliés ne convenoient point encore de la suspension d'armes; que le comte de Strafford, qui étoit arrivé le 6 à la Haye, y travailloit de tout son pouvoir, mais que les Hollandois la refusoient, et faisoient de nouveaux préparatifs pour profiter de l'inaction de l'armée du Roi. On disoit

1. Vieux lieutenant général gascon qui avoit fait fortune par les degrés.

aussi que le Roi avoit reçu une lettre de la reine Anne, par laquelle elle l'informoit qu'elle n'affoibliroit point son armée de Flandres, et qu'elle envoyeroit d'Angleterre des troupes pour se mettre en possession de Dunkerque, où les ordres étoient arrivés dès le 7 pour les recevoir. D'ailleurs on donnoit comme une chose certaine que le roi d'Angleterre devoit partir le 14 pour se rendre à Bar, et on murmuroit que la reine Anne lui avoit ménagé le séjour de Neufchâtel. Cependant on disoit une circonstance qui ne méritoit peut-être pas d'être négligée, qui étoit que, le 11 au soir, le marquis de Torcy ayant apporté des lettres au Roi, et Sa Majesté les ayant lues, avoit appelé Champcenetz [1] et lui avoit ordonné d'aller dire à la marquise de Maintenon qu'elle avoit reçu les lettres du Pape qu'elle attendoit; et comme on n'avoit point entendu dire qu'il y eût aucune négociation du côté de Rome, on s'imaginoit que c'étoit là le mot du guet entre le Roi et la marquise de Maintenon, et que le roi de Prusse et le duc d'Hanovre avoient envoyé à leurs troupes les ordres pour suivre le duc d'Ormond. D'ailleurs on apprenoit que les Hollandois avoient envoyé leur gros canon qui étoit hors d'état de servir, et qu'ils en faisoient revenir quatre-vingts pièces pour le siège de Maubeuge, que le prince Eugène vouloit faire malgré les Anglois. D'un autre côté, on avoit tiré de Cambrai tout le gros canon, qui alors y étoit très inutile.

13 juillet. — Le 13, après un grand orage, le Roi partit de Marly sur les deux heures après midi, ayant dans son carrosse le duc et la duchesse de Berry, Madame, Mlle de Bourbon et Mlle de Charolois; il passa par Versailles, où il arrêta un moment, et y vit le bâtiment de la chapelle et le duc de la Rochefoucauld, qui vint lui faire la révérence, et il arriva à Petitbourg à six heures et demie, et y fut reçu au pied de l'escalier par la duchesse de Bourbon et la duchesse d'Antin. D'abord il monta à l'appartement de la marquise de Maintenon, qui ne faisoit que d'arriver, et n'y étant resté que très peu de temps, il passa dans le sien, où il ne fit pas un plus long séjour, et de là il alla monter en calèche et se promener dans les jardins. Après la promenade, il rentra un moment chez lui, et ensuite il alla chez

1. Premier valet de chambre du Roi en quartier; c'étoit le fils de défunt la Vienne.

la marquise de Maintenon, où il passa la soirée à l'ordinaire. Cependant il y eut un grand jeu de lansquenet jusqu'au souper, et à dix heures, le Roi se mit à table avec les dames, comme il avoit accoutumé de le faire à Petitbourg, et, quand il se fut retiré après son souper, le lansquenet recommença et dura jusqu'à trois heures du matin; le duc d'Antin y fit fort bien les honneurs de sa maison, car dans les deux séances il perdit six cents louis d'or[1], dont le duc et la duchesse de Berry gagnèrent la meilleure partie.

On sut ce soir-là que la duchesse de Noailles avoit la fièvre très forte à Petitbourg. On disoit aussi que le comte de Saint-Fremond, qui avoit été détaché une seconde fois du côté de Guise, étoit allé se jeter dans Maubeuge.

14 juillet. — Le 14 au matin, on vit arriver à Petitbourg le marquis de Torcy, qui avoit couché à Savigny chez le marquis de Vins, et le secrétaire d'État Voysin, qui avoit couché à sa maison du Mesnil, lesquels étoient venus pour se trouver au lever du Roi; d'abord que le Roi aperçut Voysin au coin de son balustre[2], il s'approcha de lui avec empressement et lui parla quelque temps à l'oreille; ensuite ayant achevé de s'habiller, et ayant prié Dieu, il se retira dans son cabinet, où il fit venir le marquis de Torcy et le secrétaire d'État Voysin, et fut enfermé avec eux pendant trois quarts d'heure. Cependant on apprit seulement que les armées de Flandres n'avoient point fait de mouvement, et que les généraux des ennemis avoient ordre de ne rien entreprendre de six jours, ce qui paroissoit un effet des négociations du comte de Strafford.

L'après-dînée, le Roi partit de Petitbourg à deux heures et demie après midi, et arriva à Fontainebleau avant six heures par une grosse pluie, qui l'empêcha de monter par le fer à cheval de la cour du Cheval-Blanc, et l'obligea d'entrer dans le château par le vestibule d'en bas de la chapelle de Fréminet.

15 juillet. — Le 15 au soir, le secrétaire d'État Voysin parut dans l'appartement du Roi, comme il étoit prêt à descendre pour

1. Cela faisoit pourtant douze mille livres.
2. Autrefois il y avoit toujours des balustres autour des lits des rois et des personnes royales; mais peu à peu cette coutume respectueuse s'affoiblissoit, et le duc d'Antin avoit fait faire exprès un petit balustre doré pour la chambre où le Roi couchoit à Petitbourg.

aller se promener en calèche, et resta enfermé avec lui dans son cabinet pendant une demi-heure. Quand il en sortit, les courtisans qui se trouvèrent dans la chambre du Roi le questionnèrent pour apprendre des nouvelles, mais il leur dit seulement que le comte de Strafford étoit arrivé le 12 à l'armée des ennemis.

Ce jour-là, les lettres du 7 datées du camp de Conflans en Dauphiné portoient que, le 12, le maréchal de Berwick devoit aller camper à Jouvenceau avec toute son armée, ne laissant en Savoie que onze escadrons de cavalerie, six escadrons de dragons et deux bataillons; et que la démarche qu'il faisoit de s'approcher si fort du duc de Savoie sans aucune disposition offensive, faisoit qu'on étoit persuadé d'une jonction auxiliaire.

Le même jour, on voyoit aussi une lettre de Suisse du 6 datée d'Arrau, où la diète étoit assemblée, qu'on a jugé à propos de mettre ici.

A Arrau, le 6 juillet 1712.

« Outre les prétentions exorbitantes des cantons de Zurich et « de Berne, M. Carraccioli, nonce du Pape, a trouvé bon de se « démasquer; il fait prêcher dans les cantons populaires; les « curés et les moines damnent tous ceux qui veulent la paix, « promettant des miracles en faveur de la bonne cause, et assu- « rant que ceux qui seront tués tiendront Dieu par les pieds; « non content de ces pratiques, le nonce s'est rendu à Altorf pour « assister à la commune générale du canton, et persuader au « peuple que ce qu'on leur annonce est l'Évangile. Il s'est trouvé « à une conférence dans le canton de Schwitz, mais il n'y a pas « trouvé son compte, quoiqu'il ait offert, par un mandement « adressé à tous les ecclésiastiques de la Suisse, d'endosser lui- « même la cuirasse et de combattre comme les Macchabées. Il « fait dire que M. l'ambassadeur est gagné par les protestants « et que peu lui importe de perdre les cantons catholiques, « pourvu qu'il s'attire Zurich et Berne; il ne laisse pas d'aller « son train et il commence à croire que, malgré les efforts de « M. Carraccioli et du comte de Trautmansdorff (car ils agissent « de concert pour perdre la Suisse), nous verrons dans peu la « fin de notre guerre helvétique. L'on est d'accord de tous les « articles à un près, qui n'est pas considérable, sur lequel il a « fallu écrire aux cantons de Zurich et de Berne; aussitôt leur

« réponse reçue, on pourra bien remettre l'épée dans le four-« reau. »

16 juillet. — Le 16, on voyoit des lettres de l'armée de Flandres du 12, qui portoient que le maréchal de Villars avoit reçu un second ordre signé : Louis, de marcher à l'ennemi, et de lui livrer bataille s'il entreprenoit le siège de Landrecies, comme aussi d'assiéger Bouchain si les ennemis assiégeoient Maubeuge. Elles marquoient encore que le prince de Hesse avoit été reconnoître Landrecies avec quelques autres généraux, et même que la garnison de cette place leur avoit pris quelques officiers qui s'en étoient approchés de trop près. Elles ajoutoient que les ennemis avoient été fourrager du côté de Valenciennes, et que, pour assurer leur fourrage, ils avoient occupé un des faubourgs; que le prince de Tingry en ayant été averti, avoit fait faire une sortie par le comte de Montmorency [1], colonel du régiment de Bresse, qui les en avoit chassés, et qui y avoit reçu un coup de mousquet dans le col. Les mêmes lettres portoient aussi que, le 11, il étoit arrivé à l'armée un officier anglois, capitaine au régiment des gardes de la reine, avec le caractère de colonel, et d'ailleurs adjudant du duc d'Ormond, qui avoit apporté des lettres de la part de ce général au maréchal de Villars, avec lequel et avec le maréchal de Montesquiou et l'intendant il avoit eu des conférences particulières, et qu'il devoit rester à l'armée jusqu'au retour du courrier qu'on avoit dépêché à la cour aussitôt après son arrivée.

Le même jour, on vouloit à la cour que le Roi eût dit que la suspension d'armes avec l'Angleterre et l'électeur de Brandebourg seroit publiée à l'armée le 17 ou le 18, qu'on espéroit qu'elle seroit bientôt générale, et que les troupes qui étoient à la solde d'Angleterre suivroient le duc d'Ormond; mais peut-être n'avoit-on pas bien entendu tout ce que le Roi avoit dit [2]. Le bruit couroit en même temps que les Hollandois se radoucissoient et qu'ils demandoient Ypres en rendant le Quesnoy. On apprit le même jour que la duchesse de Noailles, qui étoit retournée de Petitbourg à Paris, y avoit été saignée deux fois, et qu'on appréhendoit qu'elle n'eût la petite vérole.

1. C'étoit un cadet de cette maison, qui étoit de ..... et qui avoit eu assez longtemps un régiment nouveau, avant que d'acheter celui de Bresse.
2. En effet presque tout cela se trouva faux.

17 juillet. — Le 17, Madame eut avis, par un courrier exprès du duc d'Orléans, qui étoit resté pour quelques jours à Paris avec la duchesse sa femme, que, le jour précédent, à neuf heures du soir, la grande-duchesse de Toscane, qui étoit venue leur rendre visite au Palais-Royal, y étoit tombée en apoplexie, qu'on lui avoit donné de l'émétique, mais qu'il n'avoit fait aucun effet, et qu'on appréhendoit fort pour sa vie, parce qu'elle avoit encore eu une nouvelle attaque.

On eut nouvelle ce jour-là qu'il y avoit eu de terribles grêles [1] en diverses provinces du royaume, comme en Franche-Comté, en Beaujolois, en Dauphiné et particulièrement en Guyenne et en Languedoc, où il y avoit eu cinquante-quatre villages tous perdus, et quatorze autres entièrement inondés. Il y avoit quelque temps que le Roi ne pouvoit aller tirer, parce qu'il avoit une douleur au bras, mais il ne s'en étonnoit point à cause qu'il y avoit été sujet depuis longtemps; ce jour-là, comme il sentoit moins de douleur, il alla à la chasse et porta sans peine son fusil; mais, au premier coup qu'il tira, sa douleur s'augmenta considérablement, et quand il se fit frotter en revenant, on vit qu'il avoit au haut du bras droit une marque rouge large comme une pièce de cinquante sols, qui sembloit être comme s'il y eût eu un peu de sang extravasé.

18 juillet. — Le 18, on eut nouvelle que le duc d'Ormond avoit marché et qu'il n'avoit été suivi que par un bataillon et six escadrons des troupes de Holstein et par le régiment de dragons de Waleff, qui étoit liégeois, les troupes de Brandebourg, de Danemark, de Saxe et de Hanovre étant restées avec le prince Eugène, lequel avoit fait un détachement sur l'Escaillon.

On sut aussi que la duchesse de Noailles avoit la fièvre double tierce, et que les médecins lui avoient fait prendre du quinquina, contre l'avis du duc son mari, qui appréhendoit encore qu'il n'y eût du venin dans son mal.

On disoit ce jour-là que la grande-duchesse pourroit se tirer d'affaire, son apoplexie ayant dégénéré en paralysie sur la moitié du corps. On vit aussi le bras du Roi quand il se fit frotter en revenant de la chasse au cerf, et il parut que sa rougeur s'étoit

1. Cette grêle étoit venue des Pyrénées, et avoit d'abord tenu soixante lieues de long et quinze lieues de large; ensuite il y avoit eu d'autres nuées en divers endroits.

étendue, embrassant tout le tour du bras, et qu'elle étoit jaune et violette, ce qui faisoit croire qu'elle ne venoit que d'avoir été frottée trop rudement, mais il se sentoit toujours du mal dans la jointure du bras à l'épaule.

19 juillet. — Le 19, on apprit que le prince Eugène, qui avoit passé l'Escaillon, l'avoit repassé tout d'un coup et s'étoit venu poster sur la Selle, et que le maréchal de Villars avoit passé l'Escaut, de manière qu'il n'y avoit plus rien entre lui et les ennemis que la Selle, que le prince Eugène pouvoit aisément doubler la tête. On sut aussi que les troupes de la reine Anne, envoyées d'Angleterre, étoient arrivées à Dunkerque, dont elles s'étoient mises en possession, mais que la marine du Roi ne laisseroit pas d'y rester, et que la justice s'y rendroit toujours au nom du Roi.

On vit ce jour-là Charmoy, gentilhomme ordinaire du Roi, que Sa Majesté avoit envoyé à Paris savoir des nouvelles de la grande-duchesse, lui rendre compte de la santé de cette princesse, qui n'avoit plus qu'un bras engourdi et une main qui n'avoit pas de mouvement, mais qui ne laissoit pas d'avoir du sentiment.

20 juillet. — Le 20, le Roi, en revenant d'entendre la messe, trouva dans sa chambre le cardinal de Rohan, auquel il mit la calotte rouge sur la tête, et en même temps il ôta sa croix [1], qui étoit la marque épiscopale. On sut par là que Bianchini, camérier du Pape, étoit arrivé à Paris, et que le nonce Bentivoglio devoit arriver ou le même jour ou le lendemain. On apprit aussi que la main de la grande duchesse n'étoit plus si mal, et qu'elle commençoit à remuer deux doigts.

L'après-dînée, le Roi alla avec les dames courre le lièvre avec les chiens du maréchal de Tallard [2], qu'il avoit amenés d'Angleterre, et le Roi en fut très content.

On disoit ce jour-là que le duc d'Ormond marchoit droit à Gand et à Bruges, parce que ces deux places étoient gardées uniquement par des Anglois, et il sembloit que ce ne seroit pas un médiocre empêchement aux alliés pour faire venir dorénavant leurs convois. Le bruit couroit ce jour-là que l'armée du

1. Les cardinaux ne portoient jamais la croix d'or comme les évêques.
2. C'étoient les plus jolis chiens qu'on pût voir pour la beauté et qui chassoient très bien; aussi le maréchal en étoit-il bien engoué.

Roi avoit doublé la tête de l'Escaut, celle de la Selle et celle de l'Escaillon, et que le maréchal de Villars avoit envoyé les gros équipages à Saint-Quentin; que le prince Eugène avoit détaché quarante bataillons et quarante escadrons pour faire le siège de Landrecies, pendant qu'il commanderoit l'armée d'observation; et que, si le maréchal de Villars s'avançoit encore, il pouvoit y avoir eu une action ce jour-là, ou y en avoir une le lendemain.

On disoit aussi que la paix des Suisses, qui avoit été toute prête à signer, avoit été renversée par les intrigues du comte de Trautmandorff et par les discours du nonce Caraccioli.

21 juillet. — Le 21, le nonce Bentivoglio[1], qui étoit arrivé à Fontainebleau le soir précédent, fit la révérence au Roi dans son cabinet, et son audience fut particulière.

Les lettres de l'armée d'Allemagne portoient ce jour-là que les ennemis avoient marché de Candel à Rhinsaberen, que le bruit de l'armée étoit qu'ils alloient repasser le Rhin pour pouvoir envoyer un détachement en Flandres, et que, s'ils le faisoient, on y en envoyeroit aussi un de l'armée du Roi. Elles marquoient aussi qu'il commençoit à y avoir beaucoup de malades parmi les officiers, et que le chevalier de Hautefort, maréchal de camp, et Bouteville, brigadier de dragons, étoient de ce nombre.

Le soir, il arriva deux courriers de Flandres, par le dernier desquels on n'apprit rien de nouveau; mais on avoit appris par le premier que le maréchal de Villars n'avoit point doublé la tête des trois rivières, comme on l'avoit dit, mais qu'il avoit passé l'Escaut, qu'il étoit campé au Cateau-Cambrésis, et que les ennemis étoient toujours derrière l'Escaillon.

22 juillet. — Le 22, on apprit que l'évêque de Toulon [2] étoit mort, lequel étoit beau-frère de Basville, conseiller d'État ordinaire et intendant en Languedoc. On attendoit alors avec impatience quel parti la reine d'Angleterre prendroit au sujet de l'affront qui lui avoit été fait par les troupes étrangères qui étoient à sa solde, mais cela ne pouvoit pas tarder longtemps.

1. Le Roi avoit dit à son lever, qu'on disoit qu'il ressembloit au comte de Sainte-Maure; il étoit aussi grand ou plus grand que lui, pas si bien fait, mais aussi pas si laid.

2. Il s'appeloit auparavant l'abbé de Chalucet, et il étoit d'une branche de la maison de Maillé, établie en Bretagne.

23 juillet. — Le 23, on apprit que l'accommodement des Suisses étoit fait, à la vérité très désavantageux pour les cantons catholiques, mais il falloit bien céder au temps. On sut aussi le même jour que de Harlay [1], ci-devant premier président du parlement de Paris, y étoit mort après avoir reçu tous ses sacrements.

On disoit aussi que le duc d'Ormond, ne sachant pas si on le recevroit dans Gand, où les Anglois ne tenoient que la citadelle, étoit resté sur les bords de la Lys.

24 juillet. — Le 24, les lettres de Flandres du 22 portoient que le maréchal de Villars avoit tenu un conseil de guerre dans lequel il avoit fait voir à tous les officiers généraux des ordres du Roi signés de sa main de marcher au secours de Landrecies, qu'ensuite il avoit consulté avec eux sur les moyens de venir à bout de le secourir, et que, dans ce conseil de guerre, il avoit été résolu qu'on se porteroit à la source de la Selle, pour de là marcher à l'ennemi, de l'un ou de l'autre côté de la Sambre, selon qu'on y trouveroit plus ou moins de facilité; que, le même jour, on avoit fait publier la suspension d'armes avec l'Angleterre; que, le lendemain 19, toute l'armée avoit marché du camp de Noyelles, et que, passant l'Escaut sur des ponts que chacun avoit fait faire sur son front, elle étoit allée camper la gauche sur l'Escouvet, et la droite vers Villers-à-Trou, entre le Câtelet et Beaurevoir; que, le 20, à une heure de jour, toute l'armée sur huit colonnes, dont deux de cavalerie et deux d'infanterie, et les quatre autres d'artillerie et de bagages, s'étoit portée sur la Selle, la gauche à Solen, le centre au Cateau-Cambrésis, où étoit le quartier général, et la droite à Saint-Souplet; que le maréchal de Villars ayant pris les devants à la tête de trois escadrons de la maison du Roi, d'un de la gendarmerie et de la réserve du comte de Coigny, avoit passé la Selle, et s'étoit avancé jusque sur les hauteurs du village d'Or, qui est situé sur la Sambre à une bonne demi-lieue de Landrecies, pour reconnoître la situation des ennemis et le terrain pour les aborder; et qu'il avoit paru à tout le monde que l'accès de leur camp seroit en quelque façon impraticable de ce côté-là de la rivière, attendu que le pays étoit extrêmement fourré; qu'on avoit assuré au maréchal de Villars qu'il y avoit un retranchement depuis le village d'Or

1. C'étoit un magistrat très habile et très intègre.

jusqu'à celui de Poix, qui est sur l'Escaillon; que bien des gens n'y en avoient point remarqué, mais que les mêmes gens avoient cru voir que les ennemis travailloient à en faire un de l'autre côté de la rivière, et qu'on en sauroit des nouvelles le soir qu'on écrivoit ces lettres, parce que le maréchal de Villars avoit envoyé le comte de Geoffreville et le comte de Coigny avec une grosse escorte reconnoître ce terrain-là; qu'ils devoient passer la Sambre à Femy, aller jusque vers Prièche, et revenir par Catillon; mais qu'on étoit persuadé qu'ils trouveroient aussi qu'il seroit impraticable d'attaquer l'ennemi par là, et que Landrecies auroit la même destinée que le Quesnoy.

On voyoit alors un bref que le Pape avoit envoyé au Roi au sujet du mémoire de feu M. le Dauphin que Sa Majesté lui avoit envoyé, et on a jugé à propos de le placer ici.

« Charissimo in Christo filio nostro Ludovico Francorum Regi « Christianissimo Clemens Pappa XI.

« Charissime in Christo fili Noster, Salutem et Apostolicam « Benedictionem. Gravissimum dolorem, quem ex inopinato et « plane acerbo incliti Majestatis tuæ Nepotis, Galliæ Delphini, « funere suscepimus, lenire aliquo modo poterant egregia pie- « tatis et zeli specimina, quæ in amplissima declaratione ipsius « manu conscripta deprehendimus; nisi vel inde novum nobis « argumentum sese obtulisset magis ac magis expendendi atque « animo reputandi qualem et quantum in ejusdem Delphini obitu « Principem, non Gallia solum, sed universa Dei Ecclesia, sanc- « taque hæc potissimum Apostolica Sedes amiserit. Quare non « imminutum inde, sed renovatum paterni cordis nostri mœro- « rem fateri cogimur; nec sane aliter tantam solari jacturam pos- « sumus, quam *humiliantes non sub potenti manu Dei, cujus « providentia in sui dispositione nos fallitur*, ac Davidicum coram « Domino recolentes, *obmutui, et non aperui os meum, quoniam « tu fecisti*. Porro declarationem prædictam, quam nobis dilectus « filius noster Joseph Sanctæ Ecclesiæ Cardinalis de la Tremoïlle « Majestatis tuæ nomine exhibuit, libenter accepimus, avide per- « legimus et Deo Optimo Maximo non sine lacrimis gratias « egimus, quod præclaros adeo, et religiosos Regio Principe pro « sanæ doctrinæ veritate, debitaque apostolicis constitutionibus « obedientia sensus indiderit, ut merito de eo usurpari videatur

« quod olim de maximo Regnatore dictum accepimus, *unctus est*,
« *non ut Imperator, sed ut Sacerdos*. Quamvis autem nulla
« prorsus apud æquos rerum æstimatores de minus integra, et
« illibata defuncti Principis religione vel levis umbra locum
« unquam habere potuerit, e re tamen orthodoxæ veritatis
« maxime fuisse credimus, quod illustri hac ejusdem Principis
« scriptione technæ omnes fraudesque *iniqua loquentium*,
« quacumque penitus depulsa caligine, detectæ fuerint; eritque
« profecto hoc eximiæ pietatis illius et gloriæ perpetuum monu-
« mentum ære perennius. Itaque Majestati tuæ, dum eas quam
« debemus gratias agere non desinimus quod cuncta hæc nobis
« innotescere voluerit; majores etiam habere nos profitemur,
« quod ferventi adeo, et vere Christianissimo Rege digno Catho-
« licæ fidei zelo nobiscum in eam diligenter incumbat operam ut
« perniciosissimæ Jansenianæ hereseos succrescentia mala ger-
« mina excidantur, et radicitus, quod adjuvante Deo futurum
« confidimus, tandem aliquando evellantur : ac Majestati tuæ
« Apostolicam Benedictionem, cumulatissimæ tibi felicitatis
« prænuntiam, amantissime impertimur.
« Datum Romæ apud sanctum Petrum die 4a Julii 1712. »

25 juillet. — Le 25, on reçut d'autres lettres de l'armée de Flandres du 22 et du 23, qui marquoient que Girauld, mestre de camp du régiment du Maine, étoit mort à Saint-Quentin, et que l'armée, ayant passé la Selle, avoit porté sa droite jusque sur le bord de la Sambre, ayant son quartier général à Mazinghem, et sa gauche au Cateau-Cambresis; qu'on faisoit des ponts sur la Sambre et que de leur côté les ennemis remuoient de la terre pour se mettre en état de défense. Le même jour, on disoit que le maréchal de Villars avoit lui-même passé la Sambre pour aller reconnoître les ennemis, ayant donné ordre à son armée de se tenir prête à le suivre.

Après le lever du Roi, le camérier du pape Bianchini [1] eut son audience publique de Sa Majesté dans le cabinet; il étoit vêtu d'une espèce de simarre violette, il parla en italien fort haut et longtemps, et son discours fut dans le style italien. Le Roi alla

1. On disoit qu'il étoit fort attaché à la France, et qu'il s'étoit fait un extrême plaisir de pouvoir venir voir le Roi.

à la messe à son ordinaire, hormis qu'il alla en bas dans sa grande chapelle; quand la messe fut achevée, le cardinal de Rohan, en habit de camail violet, arriva par le bas de la chapelle, conduit par Sainctot, introducteur des ambassadeurs, par Merlin, aide des introducteurs, et par des Granges, maître des cérémonies, et vint, après avoir fait une profonde révérence au Roi, se mettre à genoux sur un carreau à côté de son prie-Dieu. Un moment après, Bianchini vint de la sacristie, vêtu d'une simarre rouge qui avoit un petit coqueluchon plus grand que ne le sont en France ceux des camails des évêques, et ayant fait le tour derrière le Roi, passa un peu plus loin que lui, et revenant sur ses pas, apporta la barrette rouge[1], et la lui présenta. En même temps le cardinal de Rohan s'avança et le Roi la lui mit sur la tête, et puis reprit le chemin de son cabinet. Un demi-quart d'heure après, le cardinal de Rohan parut, suivi de Bianchini, revêtu de l'habit rouge de cérémonie des cardinaux, et ayant attendu quelques moments à la porte du cabinet du Roi, on ouvrit la porte à tout le monde et le cardinal s'étant approché du Roi de la meilleure grâce du monde, et d'une manière très respectueuse, lui fit un remerciement qui ne fut entendu que de ceux qui étoient les plus proches, et le Roi lui répondit avec beaucoup d'honnêteté et de marques de bienveillance.

26 juillet. — Le 26, entre sept et huit heures du matin, le marquis de Nangis arriva à Fontainebleau, apportant la nouvelle de l'action qui s'étoit passée en Flandres : le maréchal de Villars, qui avoit fait faire plusieurs ponts sur la Sambre, et qui avoit commandé beaucoup de fascines à la cavalerie et à l'infanterie, ayant fait passer cette rivière à la réserve de sa droite, pour faire croire aux ennemis qu'il vouloit les attaquer par ce côté-là, marcha tout d'un coup par sa gauche avec trente bataillons, soutenus de vingt autres et de cinquante escadrons, et coulant tout du long de la Selle, fit une prodigieuse diligence, pendant laquelle les soldats témoignèrent une gaieté extraordinaire, et vint passer l'Escaut à Neuville, qui est tout proche de Bouchain, sur divers ponts qu'il y fit jeter à la hâte; ensuite il marcha au retranchement des ennemis où commandoit le milord d'Albermale, qui étoit de seize pieds, et derrière lequel les ennemis étoient à

1. C'est le bonnet carré rouge plus petit qu'on ne le porte en France.

quatre de hauteur, y ayant dedans seize ou dix-huit bataillons et une ligne de cavalerie, tous des troupes hollandoises ou danoises. Il est bon de remarquer que, le matin, le prince Eugène étoit venu visiter ce quartier, et avoit averti milord d'Albermale qu'il devoit être attaqué, que ce milord lui avoit répondu qu'il en étoit bien fâché, étant aussi éloigné de la grande armée qu'il l'étoit, que le prince Eugène lui avoit marqué lui-même de quelle manière il devoit disposer ses troupes pour la défense, et puis qu'il s'en étoit retourné à son armée, lui ayant promis qu'il viendroit bientôt à son secours; mais que le maréchal de Villars étant arrivé le 24, entre midi et une heure, au retranchement des ennemis avec le maréchal de Montesquiou, avoit fait donner sur-le-champ; que le régiment de Champagne avoit commencé l'attaque le premier, ayant la bayonnette au bout du fusil sans tirer un coup; que les régiments de sa brigade, celle de Navarre et celle de Lyonnois et les deux brigades suisses de Brendlé et de Hessy en avoient fait autant, essuyant un furieux feu des ennemis; qu'après un combat de trois heures, elles avoient emporté le retranchement, et que toute l'infanterie des ennemis avoit été taillée en pièces, à la réserve de trois ou quatre mille prisonniers qu'on avoit faits; que le comte de Broglie, ayant passé le premier les ponts avec la cavalerie, avoit rencontré cinq cents chariots de munitions qui venoient de Marchiennes au camp des ennemis, et qu'il les avoit pris, ayant battu quatre escadrons qui les escortoient; qu'ensuite on s'étoit rendu maître d'un pont qui étoit auprès du village de Prouvy, entre Denain et Fontenelles, et que le prince Eugène, étant arrivé avec une tête de ses troupes, avoit fait attaquer ce pont par trois fois, et en avoit été toutes les trois fois repoussé; que le prince de Tingry, étant sorti de Valenciennes avec vingt bataillons, avoit chargé quelques troupes qui fuyoient, et s'étoit venu poster de manière qu'il avoit empêché le prince Eugène de pouvoir passer l'Escaut pour venir attaquer les troupes françoises comme il l'avoit projeté; qu'Albergotti, qui avoit fait toute l'attaque avec le marquis de Vieuxpont[1], le marquis de Dreux[2], Brendlé[3], le marquis de Nangis, et plusieurs autres officiers généraux, avoit proposé d'aller à Marchiennes,

1. Lieutenant général qui avoit mené l'avant-garde.
2. Lieutenant général, gendre du ministre Chamillart.
3. Lieutenant général suisse qui avoit là son régiment.

où étoient tous les grands magasins des ennemis, pour y enlever deux bataillons qui les gardoient, et qu'on y avoit sur-le-champ fait marcher le comte de Broglie avec douze bataillons; qu'on avoit trouvé dans le quartier de Denain huit pièces de canon, quantité d'affûts, de madriers, et d'autres ustensiles pour le siège; que milord d'Albermale, le prince d'Anhalt-Dessau et le duc d'Holstein-Beck, deux autres lieutenants généraux et plusieurs généraux majors avoient été faits prisonniers; qu'on avoit pris tous les drapeaux et quantité d'équipages; que du côté des troupes du Roi, le marquis de Tourville [1] avoit été tué, que le chevalier de Tessé [2] avoit eu la cuisse percée par un coup de mousquet, et que le marquis de Meuse [3] avoit été fort blessé; que le maréchal de Villars avoit eu un cheval blessé sous lui; qu'il falloit attendre un autre courrier pour savoir mieux le détail de la perte que les Français avoient faite, mais que l'armée du Roi, ayant suivi les troupes de sa gauche, étoit arrivée entre Bouchain et Valenciennes.

L'après-dînée, pendant que le Roi étoit à la chasse du cerf, on vit arriver le comte de Marquessac [4], et l'on apprit de lui que le Roi l'avoit mandé pour l'envoyer commander à Charleroy.

Le soir, entre dix et onze heures, il arriva un courrier de Flandres, et le secrétaire d'État Voysin étant venu trouver le Roi, on apprit que le maréchal de Villars, ayant appris qu'il y avoit huit bataillons dans Marchiennes, y avoit fait marcher le maréchal de Montesquiou avec trente bataillons; que le comte de Broglie, en l'attendant, avoit investi ce poste, autour duquel les ennemis avoient fait un chemin couvert et plusieurs redoutes, dont on en avoit déjà pris quatre; qu'un autre détachement avoit marché à Saint-Amand, où les ennemis avoient aussi un gros dépôt, comme à Marchiennes, et qu'on espéroit se rendre maître incessamment de ces deux postes; que le bruit couroit que les ennemis avoient commencé à faire marcher leurs gros équipages vers Mons, mais que cette nouvelle n'étoit pas encore bien confirmée; que le comte de Dona, lieutenant général et gouverneur de Mons,

1. Colonel d'infanterie, fils du défunt maréchal de Tourville.

2. Colonel du régiment de Champagne.

3. Gentilhomme de la maison de Choiseul, qui étoit colonel du régiment d'Agenois.

4. De la maison de Hautefort, frère du comte de Bruzac, aide-major des gardes du corps; il avoit perdu un bras à la guerre.

avoit été noyé, et qu'on croyoit que deux maréchaux de camp des ennemis, qu'on ne trouvoit point parmi les prisonniers, avoient eu le même sort; que l'on n'avoit en tout que deux mille cinq cents prisonniers, et qu'ainsi le nombre des morts et des noyés étoit plus grand qu'on ne pensoit; qu'il ne s'étoit trouvé que trois cent cinquante chariots dans le convoi qu'on avoit pris, mais qui étoient presque tous chargés de pain; qu'on ne savoit pas encore le nombre des drapeaux qu'on avoit pris, et qu'on en trouvoit à tous moments, ou dans la campagne ou dans la rivière; qu'il n'étoit pas vrai que l'attaque des retranchements eût duré trois heures; qu'au contraire on les avoit emportés fort promptement, et presque sans perte, mais que l'attaque du pont avoit duré très longtemps, et que c'avoit été là qu'on avoit perdu du monde.

Le même jour, les lettres de l'armée d'Allemagne portoient que les ennemis n'avoient point marché, et qu'ils faisoient assembler des planches pour se baraquer.

27 juillet. — Le 27, il arriva un courrier d'Angleterre qui donna beaucoup de curiosité aux courtisans, mais elle ne fut pas satisfaite, car ils ne pénétrèrent pas un mot de ce qu'il avoit apporté, et les plus curieux surent seulement que les nouvelles étoient bonnes.

L'après-dînée, le prince de Vaudémont arriva à Fontainebleau, et fit la révérence au Roi quand il alla monter en calèche pour aller tirer, la douleur qu'il avoit sentie au bras étant diminuée.

28 juillet. — Le 28 au matin, toutes les lettres de Flandres du 25 portoient que ce jour-là Marchiennes s'étoit rendu, et qu'il n'y avoit dedans que trois bataillons qui avoient été faits prisonniers de guerre; qu'on y avoit trouvé vingt-trois pièces de canon, plusieurs bateaux chargés et une infinité de munitions.

On eut nouvelle le même matin que les cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald avoient attaqué les Bernois, les avoient battus, et leur avoient pris deux ou trois postes et du canon.

Comme le Roi, après avoir entendu la messe, passoit de sa chapelle dans l'appartement de la marquise de Maintenon, où il devoit dîner, la marquise d'O lui présenta Mlle de Tourville, qui venoit lui demander la continuation d'une pension que Sa Majesté accordoit à son frère, lequel venoit d'être tué pour son service; ensuite le Roi trouva le secrétaire d'État Voysin qui l'attendoit

avec le marquis de Nangis dans l'antichambre de la marquise de Maintenon, et les ayant fait entrer avec lui, ils y restèrent un gros quart d'heure, après lequel le marquis de Nangis étant sorti le premier dit aux courtisans qu'il alloit prendre la poste pour s'en retourner à l'armée.

Sur le midi, le secrétaire d'État Voysin, qui avoit fait place au marquis de Torcy, lequel étoit entré chez la marquise de Maintenon quand il en étoit sorti, revint y trouver le Roi sur les nouvelles que venoit d'apporter un courrier de Flandres, qui étoient que l'on avoit pris Saint-Amand et Hasnon, où l'on avoit fait huit cents prisonniers, et où l'on avoit trouvé quelques munitions; on ajoutoit même que le comte d'Owerkerque [1], maréchal de camp des ennemis, qu'on croyoit noyé, s'étoit trouvé dans Saint-Amand, où il avoit été pris, mais que Marchiennes se défendoit toujours. On sut encore que le comte de Nassau, maréchal de camp, qu'on croyoit mort, s'étoit trouvé à Denain parmi les prisonniers.

On disoit aussi ce jour-là que le duc d'Ormond ayant mandé à le Blanc, intendant de Dunkerque, de lui faire tenir des vivres prêts en payant pour tous les endroits où il jugeroit à propos d'aller camper, et cela ayant été exécuté, tout d'un coup il avoit pris le parti de marcher par sa droite, qu'il avoit passé à Oudenarde, et qu'il avoit marché à Gand, où il devoit être arrivé le 25; que le prince Eugène, connoissant de quelle conséquense il étoit pour ses desseins d'empêcher que les Anglois ne fussent maîtres de Gand, y avoit envoyé six mille hommes, mais qu'un François huguenot, que le duc de Marlborough y avoit mis autrefois pour y commander, en avoit refusé la porte aux troupes du prince Eugène, malgré ses ordres qu'on lui avoit présentés, disant qu'il ne recevroit d'ordres que de la reine Anne, et que, quand même le duc d'Ormond seroit encore dans l'armée des alliés, et qu'il lui ordonneroit d'ouvrir ses portes, il n'en feroit rien, à moins qu'il ne vît un ordre par écrit de la reine sa maîtresse.

Le même jour, les lettres de l'armée d'Allemagne portoient que les ennemis devoient marcher, et qu'on disoit que la maladie étoit parmi leurs chevaux, ce qui étoit très dangereux pour ceux de l'armée du Roi. Elles marquoient aussi que le marquis de Sézanne [2] étoit tombé malade.

1. Il prétendoit être de la maison de Nassau.
2. Lieutenant général, frère d'un second lit du maréchal d'Harcourt.

29 juillet. — Le 29, on apprit que Marchiennes se défendoit toujours, qu'on le bombardoit, et qu'on espéroit en être bientôt maître, et que le bruit couroit que Hompesch, un des principaux généraux des ennemis, s'étoit jeté dedans. On disoit aussi que l'armée du prince Eugène avoit fait un mouvement, et qu'il avoit mis sa droite à Bavay, et sa gauche à Landrecies, continuant son siège.

30 juillet. — Le 30, on apprit qu'on avoit été obligé d'ouvrir la tranchée devant Marchiennes, et même que, l'ayant ouverte de trop près, on avoit été obligé de se reculer, mais qu'on la poussoit vigoureusement, et qu'on y devoit avoir incessamment seize pièces de canon en batterie; qu'on avoit pris sur la Scarpe quarante grosses barques, dont plusieurs avoient déjà été déchargées à Marchiennes, et les autres étoient chargées d'affûts tous neufs, de canon et de munitions, et qu'on les avoit envoyées à Condé, et qu'il y avoit dans Marchiennes une infinité de munitions de toutes sortes.

Le soir, on apprit le funeste accident arrivé au marquis de Castelmoron [1], capitaine lieutenant des gendarmes de Bourgogne et brigadier commandant la gendarmerie, qui avoit été tué à l'armée de Flandres. Voici comment on contoit la chose. Il vint la nuit une alarme, et la plupart des piquets de cavalerie et d'infanterie se mirent en état de marcher; le marquis de Castelmoron monta à cheval, et défendit que la gendarmerie y montât, disant qu'il alloit voir ce que c'étoit et qu'il reviendroit bientôt; il revint en effet, mais ayant deux coups de feu dans le corps, qu'il avoit reçus, à ce qu'on disoit, d'une décharge, que quelques piquets avoient faite mal à propos.

Le 30, le bruit couroit que le marquis du Bourg étoit mort à Strasbourg; et il se trouva véritable, car on apprit le soir que le Roi avoit donné le régiment royal au comte du Bourg, son père [2], pour le vendre. On sut aussi que Sa Majesté avoit donné le régiment de Tourville au marquis de Meuse, et celui d'Agenois au chevalier de Broglie [3] le manchot.

1. Gentilhomme de Gascogne, neveu du duc de Lauzun.
2. Il l'avoit autrefois acheté, et depuis donné à son fils, le Roi lui ayant même permis d'attendre qu'il fût en âge de le posséder. Depuis on apprit qu'il se guérissoit.
3. C'étoit le cadet des enfants du comte de Broglie; d'abord il avoit été dans la marine, et puis son père lui avoit acheté un guidon de gendar-

31 juillet. — Le 31 au matin, on apprit que Villars [1], aide-major du régiment des gardes, étoit arrivé à trois heures, apportant au Roi vingt-trois drapeaux qui avoient été pris à la dernière action, et l'on sut par les lettres qu'il avoit apportées qu'on avoit pris seulement trente-trois belandes, mais qu'elles étoient toutes chargées, qu'on y avoit trouvé vingt pièces de canon de vingt-quatre livres de balle, et quantité de munitions de guerre et de bouche, jusqu'à du fromage; qu'il y en avoit aussi une chargée de poudre, mais qu'on avoit été obligé de l'enfoncer dans la rivière, parce qu'elle étoit sous le feu du canon de Marchiennes; que les assiégés se servoient de sacs de farine au lieu de sacs à terre, tant parce qu'ils n'avoient point de terre dans un lieu si marécageux, que pour diminuer d'autant la quantité de farine qui devoit tomber au pouvoir des assiégeants; que, le 29, le canon des assiégeants avoit commencé à tirer, et que l'on espéroit, dans le 1er d'août, s'en rendre maître; qu'on ne savoit pas précisément combien il y avoit de bataillons dedans, mais que c'étoient quatre ou six; qu'outre cela il y avoit quatre cents hommes détachés de la garnison de Douai, beaucoup de matelots hollandois qui avoient amené les convois, et un régiment de cavalerie, lequel avoit voulu tenter de sortir et qui avoit été recogné dans la place. On assuroit en même temps que le canon des ennemis n'avoit point encore tiré devant Landrecies le 28, et on inféroit de là qu'ils n'avoient pas encore ouvert la tranchée ce jour-là.

Cependant on eut nouvelle le même jour que les paysans des trois petits cantons étoient tombés sur huit cents hommes qui étoient le contingent que le comté de Neufchâtel avoit fourni au canton de Berne, et qu'ils les avoient tous tués.

L'après-dînée, on apprit que le Roi avoit donné la compagnie des gendarmes de Bourgogne à Trudaine, cousin de Mme Voysin, qui n'étoit pas le plus ancien, ayant devant lui le comte de Louvat [2]

merie, et il avoit eu un bras emporté à la bataille de Malplaquet, ce qui l'avoit obligé à vendre son guidon, et le secrétaire d'État Voysin, qui étoit beau-père de son frère aîné, lui avoit procuré une commission de colonel réformé d'infanterie.

1. Gentilhomme de Poitou, dont le père avoit été capitaine au régiment des gardes.

2. Il étoit fils d'un homme qui avoit été autrefois gouverneur de Philipsbourg.

et le marquis d'Auvillars [1], mais il avoit perdu une jambe à la bataille de Malplaquet. On apprit encore le même jour que le duc d'Ormond étoit campé à Marie-Kerk, tout proche de Gand, et qu'il étoit le maître de cette place, ayant des gardes à toutes les portes, quoiqu'il y eût trois bataillons hollandois.

AOUT 1712

1er août. — Le 1er d'août, le Roi, qui avoit différé de se purger à cause des chaleurs excessives, prit médecine à l'occasion d'un grand orage qui étoit venu pendant la nuit, qui avoit rafraîchi le temps.

On voyoit le même matin des lettres du 29 de l'armée de Flandres, qui portoient que, le matin de ce jour-là, la batterie que Brendlé avoit fait faire avoit commencé à tirer, que celle que le marquis de Dreux faisoit achever devoit tirer l'après-dînée, et que l'on espéroit se rendre bientôt maître de ce poste, mais qu'on étoit persuadé que la tranchée étoit ouverte devant Landrecies.

Le même jour, sur les deux heures après midi, le chevalier d'Artagnan [2] arriva, apportant la nouvelle de la prise de Marchiennes, qui s'étoit rendu le 30 de juillet au soir; et le Roi voulut bien à son dîner dire plusieurs particularités qu'on essaya de ramasser. On sut donc qu'originairement il n'y avoit que deux bataillons dans Marchiennes, mais que quatre autres, qui faisoient un petit camp tout auprès, s'y étoient jetés aussitôt qu'ils avoient eu la nouvelle de la défaite du milord d'Albermale; qu'ainsi il y avoit dedans six bataillons, quatre cent cinquante hommes détachés de la garnison de Douai et deux escadrons de cuirassiers de l'Empereur, qui avoient tous été faits prisonniers de guerre, sans compter un très grand nombre de matelots, qui avoient servi à amener les convois [3]; que l'on pouvoit compter que des troupes seules il y avoit plus de quatre mille prisonniers; que celui qui

1. Gentilhomme de Normandie, qui s'appeloit Dauvet, comme le grand fauconnier; il étoit encore prisonnier de la bataille de Hochstædt.
2. Colonel d'infanterie, parent proche du maréchal de Montesquiou.
3. Et tous les malades et blessés du siège du Quesnoy.

commandoit dans Marchiennes étoit un François nommé Champelos, qui étoit général-major; qu'on y avoit trouvé cent cinquante belandes chargées de toutes sortes de munitions, dans quelques-unes desquelles il y avoit six cents milliers de poudre, mais que les assiégés en avoient enfoncé dans l'eau cinq cents milliers, appréhendant d'être brûlés; qu'il y avoit deux millions en espèces destinés pour le paiement des troupes, et cent mille pistoles destinées pour le paiement de l'artillerie, mais qu'on n'avoit point encore trouvé cet argent, et qu'on soupçonnoit que les assiégés l'avoient jeté dans la rivière; que lorsque le chevalier d'Artagnan étoit parti, l'intendant Bernières y arrivoit avec tous ses commissaires pour faire les états des munitions et des autres choses; qu'on y avoit trouvé entre autres soixante pièces de canon qui avoient servi au siège du Quesnoy; que le maréchal de Montesquiou avoit abandonné aux soldats une quantité de farines, lesquelles étoient, selon les apparences, en un méchant état, les assiégés s'étant servi de sacs de farine en guise de sacs de terre [1]; que Villars [2], brigadier et ingénieur, avoit été tué avec trois autres ingénieurs d'un même coup de canon; qu'il avoit commencé le siège, mais que Valori [3] y étoit ensuite venu prendre le commandement, qu'il y avoit encore eu un autre ingénieur tué, et qu'on avoit perdu quatre cents hommes à ce siège; que l'armée des ennemis étoit campée sur quatre lignes, ayant sa droite à Landrecies, et sa gauche à l'Escaillon; que la princesse de Holstein-Beck, dont le mari avoit été blessé et fait prisonnier à l'action de Denain, avoit dit, en passant à l'armée du Roi, que lorsqu'elle sortoit du Quesnoy par une porte, le canon qui étoit destiné pour le siège de Landrecies y rentroit par l'autre, et que c'étoit peut-être ce qui avoit fait courir dans l'armée du Roi le bruit que le siège de Landrecies étoit levé [4], et que le maréchal de Villars mandoit au Roi que, si le prince Eugène s'obstinoit à le faire, il l'obligeroit à le lever sans qu'il en coûtât rien à Sa Majesté.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour passer à

1. Parce qu'on n'en pouvoit pas faire dans ce terrain de marais.
2. Brigadier d'ingénieurs seulement.
3. Gentilhomme d'Anjou, qui avoit défendu Lille, et y avoit été fait maréchal de camp.
4. Il y avoit grande apparence que le prince Eugène ne le pouvoit pas continuer.

l'appartement de la marquise de Maintenon, de Harlay, conseiller d'État, soutenu de son cousin de Cely, maître des requêtes, fit la révérence au Roi en grand deuil, à cause de la mort de son père, et le Roi lui parla assez longtemps, et fort obligeamment.

2 août. — Le 2, comme le Roi, ayant fait sa prière, passoit pour entrer dans son cabinet, Emo, grand sage de Venise, présenté par le marquis de Torcy, prit congé de Sa Majesté, partant pour retourner à Venise, avec le chagrin de n'avoir pu rien obtenir en faveur de sa république [1]. Un moment après, le chevalier de Gondi [2], envoyé extraordinaire du grand-duc, eut sa première audience publique de Sa Majesté dans son cabinet, pour lui faire des compliments de condoléance [3] de la part de son maître sur la mort de M. le dauphin et de Mme la dauphine.

Le soir, on eut nouvelle qu'il s'étoit encore donné un nouveau combat entre les Suisses catholiques et les protestants, et l'on disoit qu'il y avoit eu onze mille hommes tués de part ou d'autre, sans qu'on sût auxquels étoit resté l'avantage.

On apprit aussi, par des lettres de Namur, qu'un partisan de la garnison, qui étoit lieutenant dans les troupes de Bavière, étant allé à la guerre, avoit pénétré jusqu'au fort Saint-Philippe, qui est au delà d'Anvers, qu'il avoit passé le fossé à la nage avec son parti, qu'il avoit surpris la sentinelle, qu'il avoit tué tout ce qui étoit dans le fort, à la réserve du gouverneur, qu'il avoit trouvé couché avec sa femme; qu'il avoit encloué cinquante pièces de canon, qu'il avoit jeté dans l'eau toutes les munitions, et qu'il s'en étoit revenu sain et sauf à Namur avec le gouverneur et le butin.

3 août. — Le 3, il arriva un courrier d'Imbercourt, intendant de la généralité de Soissons, apportant la nouvelle de la levée du siège de Landrecies; et peu d'heures après, il en arriva un autre de celui qui commandoit à Guise, par lequel on apprit que les ennemis, qui n'y avoient pas un morceau de pain, avoient enlevé tous les bestiaux et les vivres du pays, quoiqu'il payât contribution; qu'il leur étoit pourtant arrivé un petit convoi du

1. Il avoit fait tout son possible pour raccommoder sa république avec le Roi, mais Sa Majesté avoit toujours répondu avec indifférence.
2. De l'ancienne maison de Gondi de Florence.
3. Il venoit un peu tard faire ce compliment, mais c'est une mode introduite entre les princes.

côté de Mons; que le prince Eugène avoit eu tant de peur qu'il ne fût enlevé, qu'il avoit envoyé au-devant un corps de vingt mille hommes; et que ce prince avoit marché depuis à Bavai, apparemment dans le dessein de s'aller mettre sous Mons, jusqu'à ce qu'il se fût arrangé pour être en état de prendre un parti.

Le même matin, Skildi [1], capitaine des gardes du maréchal de Villars, arriva et apporta au Roi la nouvelle que Douai étoit investi; et l'on disoit qu'il ne devoit y avoir dedans que quatre bataillons sur lesquels il falloit ôter les quatre cent cinquante hommes qui en avoient été détachés pour Marchiennes; que tous les blessés du siège du Quesnoy [2] y étoient aussi, mais qu'on appréhendoit que deux bataillons venant d'Aire ne s'y fussent jetés; qu'on avoit balancé si l'on assiégeroit Bouchain et Douai, mais qu'on avoit très sagement pris le parti d'assiéger Douai, lequel n'étoit pas plus difficile à prendre que Bouchain, et lequel étant pris feroit tomber Bouchain et le Quesnoy; outre que c'étoit le grand dépôt des ennemis où ils s'étoient assemblés tous les ans pour aller faire des conquêtes. On sut aussi que Pommereu [3], qui en avoit été gouverneur, avoit demandé permission d'aller servir au siège, mais que le Roi ne le lui avoit pas voulu permettre, attendu son âge et la foiblesse de ses yeux. Le même capitaine des gardes apporta au Roi les étendards et les drapeaux qui avoient été pris à Marchiennes, c'est-à-dire trois étendards qui faisoient voir qu'il y avoit trois escadrons, lesquels étoient d'un régiment des troupes de l'électeur palatin, et non pas de l'Empereur, comme on l'avoit dit, et néanmoins cuirassés; quatorze drapeaux d'un régiment écossois à la solde de la Hollande, d'un régiment des troupes de l'électeur palatin et d'un régiment hollandois. Après son lever, le Roi se fit apporter ces étendards et ces drapeaux dans son cabinet, où Madame vint lui faire ses compliments de conjouissance aussi bien que la duchesse d'Orléans; pour la duchesse de Berry, elle n'y vint qu'après que tout le monde fut sorti du cabinet.

Le même matin, il arriva un courrier d'Angleterre, et l'on

1. Ou Eskildi, officier irlandois.

2. Ils ne pouvoient pas être dans Douai et dans Marchiennes, comme on l'avoit dit.

3. Autrefois capitaine au régiment des gardes et frère de défunt Pommereu, conseiller d'État ordinaire.

disoit que la reine l'avoit envoyé pour faire des compliments au Roi sur la prospérité de ses armes à l'action de Denain, et il en arriva aussi un d'Utrecht, où cette action devoit avoir bien fait du bruit.

Sur le midi, Maulny [1], brigadier d'infanterie, qui étoit de la garnison de Landrecies, et que du Barail, qui en étoit gouverneur, avoit dépêché au Roi, arriva aussi à Fontainebleau, mais il trouva que la nouvelle qu'il apportoit étoit déjà sue de tout le monde. On sut par lui cependant que le prince Eugène, en partant du camp devant Landrecies, avoit résolu d'aller camper à Saint-Ghislain, ce qui étoit une très grande marche; mais il étoit forcé de s'approcher de ses vivres, dont il avoit un extrême besoin, comme on l'avoit appris par une lettre qu'un officier de son armée écrivoit, par un petit garçon qu'on avoit pris, à un de ses frères qui étoit au Quesnoy, par laquelle il lui mandoit qu'ils étoient dans un état pitoyable, n'ayant ni pain ni argent.

4 août. — Le 4, on eut nouvelle qu'il étoit entré trois bataillons dans Douai, ce qui en rendoit la prise plus difficile, et que l'armée du Roi avoit fait un mouvement pour se mettre en état de couvrir les troupes qui alloient faire le siège; ce qu'elle n'auroit pas de peine à faire quand elle auroit été jointe par les bataillons des garnisons de Valenciennes, de Landrecies et de Maubeuge, où ils n'étoient plus nécessaires. Le même matin, le Roi fit chanter le *Te Deum* à sa messe pour rendre grâces à Dieu de la prospérité de ses armes, et l'on sut qu'on le chanteroit aussi à Notre-Dame, où Sa Majesté envoyoit les étendards et les drapeaux qu'on avoit pris à Denain, à Saint-Amand et à Marchiennes. On sut aussi qu'on avoit trouvé dans le dernier de ces postes plus de choses qu'on n'avoit pensé, et entre autres des pièces de quarante-huit et de trente-trois livres de balle, mais que l'argent ne s'étoit point encore retrouvé. On disoit aussi que l'investiture de Douai étoit tout achevée, et qu'on ne savoit point encore quand on ouvriroit la tranchée, ni où avoit marché le prince Eugène.

5 août. — Le 5, on apprit, par des lettres d'Allemagne du 28, que toute l'armée y avoit passé une nuit au bivouac sur les lignes fort inutilement, les avis d'un dessein des ennemis, qu'on avoit

1. Autrefois enseigne de gendarmerie, qui étoit d'une famille de Paris.

donnés au maréchal d'Harcourt comme très certains, ne s'étant pas trouvés véritables.

On sut ce jour-là que le marquis de Champignelles[1] étoit assez mal d'une espèce d'esquinancie, et qu'il avoit déjà été saigné trois fois.

6 août. — Le 6, on eut nouvelle que le prince de Marsillac avoit la petite vérole à Denain, et qu'on avoit pris toutes les mesures nécessaires pour sa sûreté en cas que les armées fissent des mouvements. On sut aussi que le duc de Bourbon devoit être parti la même nuit pour se rendre à l'armée de Flandres, où le Roi avoit eu bien de la peine de lui permettre d'aller dans l'état où il étoit, mais il l'avoit fait demander avec trop d'instance par la duchesse sa mère pour que le Roi le pût refuser. On sut encore que l'on continuoit à travailler sans relâche aux lignes de circonvallation de Douai, et à se mettre en état de prendre cette place, malgré tous les efforts que les ennemis pourroient faire pour en empêcher la prise.

On voyoit ce jour-là dans la *Gazette de Hollande* des traductions de la déclaration que le roi d'Espagne avoit faite à son conseil de la renonciation qu'il avoit faite à la couronne de France, et du décret de la même renonciation, qui sont des pièces assez curieuses pour être insérées en cet endroit.

Déclaration faite par le roi d'Espagne a son conseil touchant sa renonciation a la couronne de France.

« Quoique je vous aie fait savoir, en d'autres occasions, diverses « choses au sujet de la paix, j'ai pourtant tâché d'en tenir quel- « ques particularités secrètes jusqu'à ce que la paix fût assurée. « Maintenant qu'avec le secours du ciel elle est entièrement « réglée avec l'Angleterre, j'ai bien voulu vous communiquer « les principaux articles en quoi elle consiste, parce que les « avantages qui en résultent me sont tout à fait favorables; car « il ne sera pas démembré de la monarchie espagnole un seul « pied de terrain dans les Indes, et j'espère de posséder ces « pays-là dans leur entier, ainsi que les ont possédés feu M. mon « oncle de glorieuse mémoire, le Roi, mon grand-père, cédant

1. Premier maître d'hôtel du duc de Berry.

« seulement aux Anglois les conquêtes qu'ils ont faites dans « les Indes pendant cette guerre, avec la ville de Dunkerque, « afin qu'ils gardent cette ville, dans l'état où elle est, jusqu'à « la paix générale, qu'elle doit être ensuite démolie aux dépens « des Hollandois; le commerce des Indes sera réglé entre les « Anglois et les François comme du temps de mon oncle « Charles II; et j'attends dans peu un exprès avec l'avis d'une « générale suspension d'armes.

« Les instances du Roi mon grand-père ont été fort grandes « à ce que, dans l'acte de renonciation, je voulusse préférer la « monarchie de France à celle d'Espagne; mais ni ces importantes « sollicitations, ni la considération de la grandeur et de la force « de la France n'ont pu altérer en moi la reconnoissance des « obligations que j'ai aux Espagnols, de qui la fidélité a affermi « sur ma tête la couronne que la fortune avoit rendue chan- « celante en deux fameuses occasions; de sorte que, pour demeu- « rer uni aux Espagnols, non seulement je préférerois l'Espagne « à toutes les monarchies du monde, mais je me contenterois « d'en posséder la moindre partie pour n'abandonner pas la « nation. Et pour preuve de la vérité de ce que je dis, et que je « désire que cette monarchie soit assurée à mes descendants, j'ai « bien voulu qu'ils renoncent à tous leurs droits sur la couronne « de France en faveur du duc de Berry, mon frère, et du duc « d'Orléans, mon oncle, etc. »

Décret de la renonciation du roi Philippe a la couronne de France, etc.

« L'assurance que les couronnes d'Espagne et de France ne « seroient jamais mises sur une même tête a été un des princi- « paux et des plus importants motifs de la guerre qui a affligé « l'Europe jusqu'à ce jour; ç'a été aussi comme le préliminaire « dans les vues qu'on a eues pour la paix, et principalement « dans les propositions qui ont été faites depuis peu en Angle- « terre. C'est sur cela qu'on a posé le fondement de cet ouvrage, « et l'on a jugé à propos d'établir la certitude qu'en aucun « temps, ni par quelque incident et événement que ce soit, ces « deux monarchies ne puissent être unies dans une seule per- « sonne; et c'est sur ce point et sur d'autres points préliminaires

« qu'on est convenu du congrès qui se tient à Utrecht, pour « traiter des autres articles de la paix et les régler; pendant les- « quelles négociations les morts imprévues des Dauphins, notre « frère et notre neveu, étant survenues, l'Angleterre en prit « occasion de porter ses vues jusqu'à prévenir et anéantir les « effets de tous autres accidents qui pourroient encore survenir « un jour: cette couronne vint à proposer et soutenir comme « un moyen nécessaire, pour éviter toutes sortes d'inconvénients « dans les circonstances qui pourroient arriver, qu'il falloit que « je renonçasse en mon nom et celui de tous mes descendants, « dès maintenant et à toujours, à la monarchie de France; et que « ceux qui règnent ou qui régneront en France, ni tout autre « prince qui est issu de cette famille, ou qui en naîtra ci-après, « ni ses descendants, ne pourroient jamais posséder la couronne « d'Espagne.

« Je n'hésitai pas un moment sur le parti que j'avois à prendre, « et aussi ne me laissa-t-on pas le moindre loisir de prendre « conseil et de délibérer. Mon affection pour les Espagnols, la « connoissance des obligations que je leur ai, les fréquentes « expériences que j'ai faites de leur fidélité, et la reconnoissance « que je dois avoir pour la Providnce divine de la grande faveur « qu'elle m'a faite de m'avoir placé et maintenu sur le trône et « donné des sujets si illustres et d'un si haut mérite, furent les « seuls motifs, les seules raisons qui eurent accès dans mon « esprit et influèrent dans ma résolution; laquelle, lorsque je « l'eus fait connoître, ne demeura pas sans être combattue par « d'autres propositions et avantages qu'on me vouloit faire envi- « sager comme plus considérables que ceux qui m'avoient déter- « miné; mais tout cela n'a servi qu'à m'affermir dans mon des- « sein, et à me mettre en état de pousser et terminer cette « affaire, afin qu'il n'y ait rien qui puisse m'empêcher de vivre « et mourir avec mes chers et fidèles Espagnols. Mes sincères « intentions et ma constance étant venues à la connoissance des « puissances qui sont intéressées au maintien des propositions « et des moyens susdits ont donné occasion à la reine d'Angle- « terre de rendre compte à son parlement, le 17 du mois passé, « de l'état où étoit la paix avec les deux couronnes d'Espagne et « de France : et cette notification y a été approuvée et applaudie. « J'en ai aussi fait donner communication au conseil des Indes,

« afin qu'il soit informé de l'état de cette importante négocia-
« tion.

« A Madrid, le 8 de juillet 1712.

« *Signé* : Moi, le Roi. »

7 août. — Le 7 au matin, on apprit par les lettres de l'ordinaire qu'on avoit transporté le prince de Marsillac à Cambrai, parce qu'il n'étoit pas logé à l'abbaye de Denain, comme on l'avoit dit, mais dans une mauvaise cabane proche l'inondation de Bouchain, et que le gouverneur de cette place [1] avoit refusé de lui donner une garde de trente hommes pour sa sûreté, quoique le prince Eugène lui eût accordé tous les passeports nécessaires. Mais, sur le midi, il arriva un courrier de l'archevêque de Cambrai, par lequel il mandoit que, pendant deux jours, le prince de Marsillac s'étoit trouvé mieux qu'on ne l'auroit osé espérer, mais que tout d'un coup il avoit tourné à la mort, jetant même le pus par la bouche; qu'heureusement il avoit été confessé le jour précédent, et qu'il avoit reçu Notre-Seigneur. Sur cette funeste nouvelle, le duc de la Roche-Guyon, le marquis de Liancourt et le comte de Durtal prirent la poste pour aller trouver le duc de la Rochefoucauld à Versailles, et certainement le duc de la Roche-Guyon étoit fort à plaindre, ayant déjà perdu cinq garçons de huit qu'il avoit, lesquels étoient ses cinq aînés, et celui qu'il venoit de perdre étant très agréable de sa personne et très bien tourné dans le monde. On apprit en même temps que le Roi avoit donné son régiment au comte de Durtal, son frère [2], qui n'étoit que le second, l'abbé étant alors l'aîné [3].

On disoit ce jour-là qu'on ne savoit pas encore quand on pourroit ouvrir la tranchée devant Douai, et que les ennemis s'étoient emparés d'un poste qui empêchoit qu'on pût faire passer à Valenciennes les belandes qu'on avoit prises à Marchiennes, mais qu'on les feroit remonter en un endroit où elles seroient en sûreté sous le feu des lignes de l'armée du Roi. On ajoutoit qu'on croyoit que le prince Eugène viendroit passer l'Escaut à Tournay

1. Growestein, qui étoit celui qui avoit fait cette fameuse course en Champagne.
2. Il étoit capitaine de vaisseau.
3. Il n'étoit pas encore dans les ordres.

ou à Antoing. Le bruit couroit aussi que les États-Généraux avoient appelé les deux députés qu'ils avoient auprès du prince Eugène; mais, comme on ignoroit les motifs pour lesquels ils l'avoient fait, on ne pouvoit pas deviner si cela étoit bon ou mauvais pour la France.

Le soir, on apprit que la sous-lieutenance des gendarmes de Flandres, qui étoit vacante par la promotion de Trudaine, avoit été donnée au marquis de Saint-Abre[1], le plus ancien des enseignes du corps, et l'enseigne des ..... qu'il avoit au chevalier de Belzunce, colonel d'un régiment d'infanterie nouveau, frère du défunt marquis de Castelmoron.

8 août. — Le 8, le duc d'Aumont, qui faisoit la charge de premier gentilhomme de la chambre, en l'absence du duc de la Trémoïlle, qui étoit à l'armée, et du duc de Tresmes, qui travailloit à faire juger à Paris le procès de son fils, présenta au Roi le comte de Lewendal, fils du gouverneur de Norvège, et arrière-petit-fils d'un fils naturel d'un roi de Danemark.

Le même matin, le Roi tint un conseil d'État extraordinaire, mais les ministres firent entendre que ce n'étoit que parce que l'on n'avoit pas eu le temps d'achever toutes les affaires dans le conseil précédent.

On disoit ce matin-là que tous les préparatifs pour ouvrir la tranchée devant Douai n'étoient pas encore faits, mais que les ministres paroissoient ne s'en embarrasser pas beaucoup, parce qu'ils savoient qu'il manquoit beaucoup de choses dans cette place et que le prince Eugène ne se pressoit pas beaucoup de la secourir.

Le Roi dîna ce jour-là chez la marquise de Maintenon, ce qu'il faisoit fréquemment, et quand il en sortit pour aller à son appartement se préparer à courre le cerf, le comte de Durtal lui fit la révérence pour le remercier et prendre congé de lui, partant pour l'armée. On sut ce jour-là que le marquis de Courtenvaux avoit eu deux accès de fièvre, dont le dernier avoit duré trente-deux heures, et que la marquise de Champignelles étoit attaquée du même mal.

Le soir, on apprit, par un courrier de Flandres, que l'armée des ennemis arrivoit le 6 sous Tournay.

1. Gentilhomme limousin.

9 août. — Le 9, on disoit que les États-Généraux délibéroient s'ils accepteroient la suspension d'armes [1] contre laquelle le prince Eugène et le pensionnaire Heinsius agissoient de tout leur pouvoir, et l'on étoit persuadé que cette affaire devoit être décidée ce jour-là ou le lendemain. On assuroit aussi que les ennemis avoient fait entrer deux bataillons dans Bruxelles, et qu'ils en avoient aussi jeté dans toutes les places frontières, ce qui, joint à la perte qu'ils avoient faite à Denain, à Marchiennes et dans tous les autres postes, diminua considérablement leur armée. Le bruit couroit aussi que la reine d'Angleterre demandoit Ostende aux Hollandois, à condition d'en déduire le prix sur les vingt millions qu'ils lui devoient; et qu'elle avoit écrit des lettres très fortes au duc d'Hanovre, espérant qu'il lui feroit quelque réponse dont elle pourroit se servir en temps et lieu.

Cependant il ne paroissoit pas encore que le duc de Savoie déclarât ses intentions, et ses ministres à Utrecht avoient été ceux de tout le congrès qui avoient témoigné le moins de joie de l'action de Denain. On disoit encore que les plus opiniâtres des cantons des Suisses avoient enfin envoyé des députés à Arrau, ce qui faisoit espérer qu'on pourroit y parvenir à quelque accommodement. Le bruit couroit aussi que le prince Eugène étoit malade, mais cela méritoit confirmation.

10 août. — Le 10 au matin, on disoit que le prince Eugène étoit campé à Orchies, mais il n'y avoit guère d'apparence qu'il pût attaquer l'armée du Roi par ce côté-là, qui étoit un pays tout couvert et tout coupé, ayant cinquante bataillons de moins que le maréchal de Villars.

On vit le même jour d'Iberville [2] remercier le Roi d'une pension de deux mille livres qu'il lui avoit accordée. On sut aussi que le maréchal d'Estrées étoit revenu avec la fièvre d'Arminvilliers, où il étoit allé voir le marquis de Beringhem [3].

L'après-dînée, on sut que le prince Eugène avoit passé la Marque, mais qu'il étoit dans un camp où il ne pouvoit être attaqué, ni attaquer l'armée du Roi, et l'on disoit que le maré-

1. On doutoit alors si le Roi l'accepteroit, les choses étant changées.
2. Il avoit été autrefois commis du marquis de Torcy, et depuis envoyé extraordinaire du Roi à Vienne et en diverses autres cours.
3. Premier écuyer du Roi.

chal de Villars étoit allé se poster au Mont-Saint-Éloi [1] pour couvrir son siège, que la tranchée n'étoit pas encore ouverte, et ne la pouvoit être sitôt.

On contoit le même jour une histoire bien tragique : deux jeunes princes de la maison d'Anhalt venoient avec un passeport à Paris pour y faire leurs exercices; ils passèrent par Mons, et le comte de Dona, qui en étoit gouverneur, les invita à venir avec lui voir milord d'Albermale; ils arrivèrent ensemble dans son camp le même jour que les troupes françoises l'attaquèrent; un de ces jeunes princes fut tué; l'autre, ayant voulu passer la rivière avec le comte de Dona, se noya avec lui, et fut ensuite repêché tenant une des basques du justaucorps du comte de Dona. On ajoutoit aussi que la femme d'un officier principal des ennemis qui fut pris à Denain, voulant se sauver dans son carrosse avec ses enfants, le pont rompit tout d'un coup, et elle se noya avec ses enfants et son équipage.

11 août. — Le 11, on apprit que l'évêque de Rennes étoit tombé en apoplexie le lendemain de son sacre, qui avoit été fait par le cardinal de Noailles dans son palais archiépiscopal. Le même matin, on apprit une nouvelle qui donna beaucoup de joie, et qui parut certaine, parce que les gens qui la débitèrent assuroient qu'ils la tenoient de la propre bouche du Roi, qui l'avoit dite lui-même dans son cabinet après son lever : cette nouvelle étoit que les États-Généraux avoient envoyé ordre au comte de Tilly, général de leurs troupes, de ne rien entreprendre, et qu'ils avoient prié le prince Eugène d'en user de même; mais le Roi ayant su que cette nouvelle s'étoit divulguée le trouva mauvais, et dit qu'il ne l'avoit pas donnée comme certaine, mais qu'il avoit dit qu'on la lui avoit mandée de Namur. D'ailleurs on disoit que la reine d'Angleterre avoit fait dire aux envoyés des princes, dont les troupes qui étoient à sa solde avoient refusé de suivre le duc d'Ormond, qu'ils eussent à sortir incessamment de Londres, parce qu'elle ne vouloit plus avoir de commerce avec des gens qui en avoient si mal usé avec elle; qu'elle avoit aussi mandé au duc d'Ormond de traiter en déserteurs tous les officiers et soldats de ces troupes qui pourroient lui tomber entre

1. Cela ne pouvoit pas être, car de là il n'auroit pu empêcher les ennemis de rien faire.

les mains; qu'elle avoit aussi ordonné de ne plus laisser passer les barques qui viendroient de Hollande pour aller à l'armée du prince Eugène, comme il avoit fait jusqu'alors, laissant passer celles qui étoient chargées de munitions de bouche, et n'arrêtant que celles qui étoient chargées de munitions de guerre: qu'ainsi plusieurs barques qui étoient parties de Delft, y étoient retournées sur l'avis qu'elles avoient eu qu'il y avoit ordre de les arrêter à Gand, d'où le duc d'Ormond avoit fait sortir les quatre bataillons hollandois qui y étoient, et par ce moyen s'étoit rendu maître absolu de la ville et de la citadelle; que le prince Eugène lui avoit écrit une lettre très vive sur tout cela, mais qu'il la lui avoit renvoyée sans la décacheter.

12 août. — Le 12 fut fort stérile de nouvelles; on disoit seulement que le prince Eugène étoit campé sa droite à Hautbourdin, et sa gauche à Seclin, ayant la Deule devant lui, et que le maréchal de Villars s'étoit avancé entre Lens et la Bassée pour s'opposer à son passage; que cependant le gros canon étoit arrivé devant Douai et que le comte d'Albergotti et le marquis de Broglie avoient entièrement achevé leurs retranchements.

13 août. — Le 13, on apprit que le prince Eugène n'avoit fait aucun mouvement.

14 août. — Le 14, le Roi, en revenant de sa messe, déclara que Saint-Jean, secrétaire d'État de la reine d'Angleterre, qui s'appeloit milord Bolingbroke depuis qu'elle l'avoit fait pair, Prior et l'abbé Gaultier étoient arrivés à Calais, et qu'ils se rendroient le 20 à Fontainebleau. Cette nouvelle donna une grande joie aux courtisans, qui étoient bien persuadés que ce milord ne venoit que pour quelque chose de très avantageux à la France, et l'on sut dès le soir que le Roi avoit fait meubler magnifiquement l'appartement qu'occupoit le défunt maréchal de Boufflers, et qu'il en avoit aussi fait préparer deux moindres pour Prior et pour l'abbé Gaultier.

On disoit aussi que la tranchée devoit avoir été ouverte la nuit précédente devant Douai, suivant ce qu'on croyoit avoir été promis à la reine d'Angleterre, qui étoit qu'on n'entreprendroit rien jusqu'au 14 du courant.

15 août. — Le 15, le Roi fit ses dévotions et toucha quelques malades des écrouelles françois, quoiqu'il eût résolu de n'en toucher que d'étrangers au jour de l'Assomption. Pendant sa

première messe, le cardinal de Rohan prêta entre les mains du Roi le nouveau serment de fidélité pour tous les bénéfices qui dépendoient de Sa Majesté, la pourpre relevant les cardinaux de tous autres serments de fidélité antérieurs[1], pour ne devoir plus de fidélité qu'au Pape; l'évêque de Rennes, qui n'avoit eu qu'une légère vapeur, prêta aussi le serment de fidélité à la même messe.

On sut ce jour-là par le cardinal de Rohan que milord d'Albermale étoit arrivé deux jours auparavant à Paris, et qu'il étoit venu débarquer chez lui, dans le dessein de continuer sa route vers Orléans, où étoit le séjour de sa prison, mais que, le lendemain, il avoit reçu une lettre par laquelle on lui mandoit que le prince Eugène l'avoit accusé auprès des États-Généraux de n'avoir pas bien fait son devoir à l'action de Denain; et le cardinal demanda au Roi pour lui un congé pour aller en Hollande défendre son innocence, lequel Sa Majesté ordonna au secrétaire d'Etat Voysin de faire expédier et de lui envoyer.

On sut aussi que le prince Eugène avoit fait un mouvement, que sa gauche étoit à Auchy près d'Orchies, et sa droite à Cardin-Épinoy, ayant dessein, selon les apparences, d'attaquer les retranchements qui avoient été faits par le comte Albergotti et par le comte de Broglie, ce qui obligeroit l'armée du Roi de se rapprocher de son siège. On ajoutoit qu'on y avoit arrêté et pendu un espion, qui portoit une lettre du prince Eugène à Hompesch, gouverneur de Douai, par laquelle il lui mandoit qu'il avoit détaché quinze cents grenadiers qui rôdoient autour des retranchements des François, pour essayer de percer par certain endroit qu'il lui marquoit. On apprit encore que la tranchée ne devoit être ouverte devant Douai que la nuit suivante, et que le duc de Berry avoit donné son régiment d'infanterie au comte de la Vieuville[2], auquel le Roi avoit aussi permis de vendre le régiment nouveau qu'il avoit.

L'après-dînée, le Roi entendit en bas dans sa chapelle les

1. Au moins le prétendoient-ils, mais les cardinaux françois renouveloient toujours leur serment de fidélité à telle fin que de raison, et il étoit enregistré à la Chambre des comptes, comme ceux des évêques, sans quoi ils n'auroient pu jouir de leurs revenus ecclésiastiques situés en France.

2. Fils du marquis de la Vieuville de son second lit.

vêpres, qui furent chantées par sa musique; il assista avec toute sa cour à la procession solennelle qui se fit dans la cour des Fontaines, suivant la fondation que le Roi son père en avoit faite lorsqu'il avoit mis son royaume sous la protection de la Sainte Vierge. Après cela il alla travailler avec le P. le Tellier, et distribua les bénéfices vacants, à la réserve des archevêchés de Toulouse et d'Auch, et de l'abbaye de filles de Villers-Canivet. Il donna donc l'évêché de Toulon à l'abbé de Montauban [1], l'abbaye de Vaux de Cernay à l'abbé de Broglie [2], l'abbaye de Lezat à l'abbé de Berulles [3], l'abbaye de Sandras à l'abbé de Maniban [4], le prieuré de Vaux à l'évêque d'Aréthuse [5], le prieuré de Saint-Léonard à l'abbé de Marenzac [6], l'abbaye de Saint-Paul de Verdun au P. Ethéard [7], l'abbaye du Rivet à dom Jourdan, et l'abbaye de la Virginité à Mme de Préaux.

16 août. — Le 16, le nonce du Pape et l'abbé Breyner [8], envoyé du prince Ragotzi, eurent des audiences secrètes du Roi dans son cabinet.

Le bruit couroit ce jour-là que le prince Eugène avoit laissé sa cavalerie du côté de Lille, et qu'il étoit campé avec son infanterie la droite à Bersé et la gauche aux bois de Marchiennes.

Le soir, tout le monde étoit fort inquiet sur le bruit qui couroit que les armées de Flandres étoient en présence, et que le prince Eugène paroissoit avoir dessein d'attaquer celle du Roi.

17 août. — Le 17, on sut que la tranchée avoit été ouverte devant Douai la nuit du 14 au 15, qu'on y avoit fait beaucoup de travail sans beaucoup de pertes, et qu'il y avoit trois attaques, c'est-à-dire deux à la ville et une au fort de la Scarpe.

L'après-dînée, le marquis de Torcy partit de Fontainebleau pour s'en aller à Paris recevoir le milord Bolingbroke, qui devoit loger chez lui, et l'on contoit que le soir qu'il étoit arrivé à

1. Fils du défunt comte de la Chau-Montauban, de Dauphiné.
2. Agent du clergé, frère du gendre du ministre d'État Voysin.
3. Fils du premier président de Grenoble.
4. Fils d'un président du parlement de Toulouse.
5. C'étoit le neveu de l'archevêque de Besançon, de la maison de Grammont de Franche-Comté, qu'il avoit fait sacrer évêque *in partibus infidelium*, pour le faire son suffragant.
6. Frère de l'écuyer du secrétaire d'État Voysin.
7. Elle avoit été quelque temps en commende, et le Roi consentit qu'elle retournât en règle dans l'ordre de Prémontré, dont elle étoit.
8. Gentilhomme transylvain.

Calais, le major lui étant venu demander l'ordre, il avoit été fort longtemps sans le lui vouloir donner, mais qu'enfin, ne pouvant plus s'en défendre, il avoit dit au major que, puisqu'il le vouloit absolument, il lui donnoit Saint-Louis et la Paix.

18 août. — Le 18, on assuroit qu'il étoit arrivé à Paris le jour précédent, et l'on croyoit que le marquis de Torcy l'auroit trouvé arrivé chez lui.

On reçut le même matin des lettres de Flandres qui portoient que le chevalier des Tousches qui y commandoit l'artillerie, dont il étoit lieutenant général, avoit été blessé d'un coup de canon à la partie extérieure de la cuisse, mais qu'on espéroit bien de sa blessure, parce que le coup n'avoit fait qu'effleurer; mais c'étoit toujours une grande perte pour le siège. On voyoit aussi ce jour-là des lettres de l'armée de Flandres du 15, qui portoient qu'il étoit entré un convoi dans Bouchain à la faveur de huit cents chevaux qui en étoient sortis, lesquels avoient obligé trois cents chevaux commandés par le marquis de Sainsant, mestre de camp, qui masquoient cette place, de se retirer avec peu de perte au quartier du comte de Coigny, lequel avoit fait rentrer brusquement les huit cents chevaux des ennemis dans Bouchain, et que depuis cela on avoit mis au poste où avoit été le marquis de Sainsant, un brigadier avec cinq cents chevaux, pour continuer à masquer Bouchain, mais il étoit un peu tard.

L'après-dînée, le comte de Pontchartrain amena au Roi les députés de la ville de Paris pour le scrutin; il s'agissoit de continuer Bignon, conseiller d'État, dans la fonction de prévôt des marchands, et de nommer deux nouveaux échevins; ce fut Roland [1], conseiller au parlement, qui porta la parole, son discours fut fort court, mais sage. Le Roi reçut les serments de Bignon et des nouveaux échevins à l'ordinaire, et ensuite il parla à Bignon avec estime pour ses services, et à tous ensemble avec cette netteté, cette justesse et cette bonté qui lui étoient si naturelles. On sut aussi que l'abbé de la Rochefoucauld, lequel étoit majeur, avoit renoncé non seulement à tous les honneurs qu'il pouvoit prétendre légitimement, mais encore à tous les biens qu'il pouvoit espérer de sa maison; de sorte que le comte de Durtal s'appeloit déjà le prince de Marsillac.

1. Fils d'un secrétaire du Roi.

19 août. — Le 19 au matin, il arriva un courrier de l'armée de Flandres, et l'on apprit que, le 18 au matin, le canon devoit avoir commencé à tirer devant Douai, y en étant arrivé de Cambrai vingt-six pièces et douze mortiers; que la tête du travail des assiégeants, tant aux deux attaques de la ville qu'à celle du fort de la Scarpe, n'étoit qu'à cinquante toises de la palissade du chemin couvert; qu'on travailloit à la sape pour s'approcher de l'avant-fossé, qui étoit très bon et régnoit tout autour de la ville et du fort, et que le prince Eugène n'avoit encore rien entrepris, malgré les bruits qui avoient couru le soir précédent d'une canonnade entre les deux armées; que le duc de Bourbon avoit pensé être tué du même coup de canon qui avoit blessé le chevalier des Tousches, et qu'il passoit toutes les nuits à la tranchée; qu'il y avoit déjà quatre ingénieurs de blessés, du nombre desquels étoit de Musse, brigadier. On disoit aussi qu'il y avoit à l'armée de Flandres plusieurs officiers généraux malades, et l'on nommoit le comte de Villars, lieutenant général, le comte de la Marck et le marquis de Silly, maréchaux de camp.

Ce jour-là, le contrôleur général Desmaretz présenta au Roi Roujault, intendant de Poitou, qui alloit prendre l'intendance de Rouen à la place de Richebourg [1], qui alloit le relever à Poitiers.

20 août. — Le 20, on apprit que le duc d'Ormond, étant resté dans Gand avec six mille hommes, en avoit fait entrer deux mille dans Bruges, avoit fait occuper le poste de Leffingue, qui ôtoit toute communication avec Ostende, et avoit mis sa cavalerie en quartier dans le pays de Waës.

On sut ce jour-là que l'accommodement des Suisses étoit fait, et que les cantons catholiques avoient renoncé pour toujours à la protection qu'ils avoient donnée à l'abbé de Saint-Gall; de sorte qu'il restoit abandonné à la merci des cantons de Berne et de Zurich.

On apprit aussi que le roi d'Angleterre, après avoir remercié la garde du Roi qui étoit auprès de lui, s'étoit allé établir à Livry pour quelque temps, et que la reine sa mère s'étoit allée enfermer au couvent de Chaillot.

1. On l'avoit changé d'intendance parce qu'il étoit terriblement brouillé avec le duc de Luxembourg, gouverneur de la province.

On disoit aussi que les députés des États-Généraux au congrès d'Utrecht, ayant demandé que les conférences recommençassent, avoient à la première conférence fait des propositions aussi ridicules que jamais, à la réserve qu'ils avoient consenti que le roi d'Espagne restât sur le trône, mais que le maréchal d'Huxelles, se levant tout d'un coup, avoit demandé à l'évêque de Bristol quand ils partiroient ensemble pour aller à Dunkerque, ce qui avoit fait finir la conférence.

21 août. — Le 21, entre le lever du Roi et sa messe, le milord Bolingbroke, qui étoit arrivé le soir précédent, et qui avoit été traité par les officiers du Roi dans l'appartement qui lui avoit été préparé, eut sa première audience secrète de Sa Majesté dans son cabinet, qui dura un quart d'heure; ensuite le marquis de Torcy, qui étoit seul avec eux, fit entrer Prior, lequel présenta au Roi une lettre de la reine d'Angleterre fermée avec de la soie rouge, qu'on crut être une lettre de créance pour lui, parce qu'on s'imaginoit qu'il resteroit en France. Le milord dîna ce jour-là chez le marquis de Torcy, le repas fut exquis et magnifique, accompagné d'une musique choisie, et dura très longtemps; on n'oublia pas d'y boire la santé [1] du Roi et celle de la reine d'Angleterre, et il y eut bien des verres cassés.

22 août. — Le 22, il alla d'abord chez le duc d'Orléans, lequel, après les premiers compliments, lui dit que le Roi venoit de lui déclarer que la trêve étoit signée pour quatre mois entre l'Angleterre, la France et l'Espagne, qu'elle devoit avoir été publiée à Londres, et qu'elle la seroit dans deux jours à Paris. Ensuite il alla au lever du duc de Berry, auquel, entre autres choses, il dit que la reine sa maîtresse lui avoit ordonné de l'assurer de son estime et de son amitié; et puis il alla à la toilette de la duchesse de Berry. Ce jour-là, le milord dîna chez le duc de Beauvillier, où l'on but encore bien des santés, et où l'on cassa bien des verres [2].

On disoit le même jour que le roi d'Angleterre ne resteroit à Livry qui jusqu'au 1er de septembre, et que de là il iroit à Reims; et l'on ajoutoit que, quand la reine Anne parloit de lui, même en

1. Tout le monde se levant quand on buvoit ces santés, à la manière des pays étrangers, pour marque de respect.

2. C'étoit une chose rare de voir le duc de Beauvillier dans cet air de débauche.

public, elle l'appeloit toujours son frère. Le même jour, le comte de Vernassal, enseigne des gardes du corps, qui étoit resté auprès de lui, arriva à Fontainebleau avec les exempts, brigadiers et gardes que ce prince avoit remerciés en partant de Saint-Germain.

On vit encore le même jour le baron de Sparre [1] arriver à la cour, où il fut très agréablement reçu de tout le monde, après avoir été cinq ans en Suède, où il s'étoit marié avantageusement. On sut aussi que le maréchal d'Estrées avoit été saigné du pied brusquement pendant la nuit, et qu'il étoit très mal d'une inflammation d'entrailles. On apprit en même temps que le duc de Luynes étoit à Dampierre à l'extrémité du pourpre et de la rougeole; cruelle affliction pour le duc et la duchesse de Chevreuse [2], qui partirent sur-le-champ pour se rendre auprès de lui, et enmenèrent avec eux la duchesse sa femme.

Le soir, le Roi alla se promener en calèche le long du canal; la duchesse de Berry ne s'y trouva pas à son ordinaire, parce qu'elle avoit été saignée le matin pour une espèce d'érysipèle qui lui étoit venu sur la gorge, mais il y eut une infinité de carrosses. Le marquis de Torcy y amena le milord dans le sien, et l'on vit à côté de lui Stanhope, qui revenoit de prison d'Espagne, où il avoit été échangé, et qui devoit s'en retourner deux jours après en Angleterre pour y voir à loisir les wighs ses bons amis. Ce soir-là, le milord soupa chez le duc de Noailles, et l'on eut nouvelle que le comte de Villars étoit mort à l'armée.

23 août. — Le 23 au matin, on sut que le maréchal d'Estrées avoit eu une très mauvaise nuit, et que son ventre étoit toujours tendu, malgré la grande évacuation qu'une légère médecine lui avoit fait faire le jour précédent; qu'on venoit encore de le saigner, et qu'on lui avoit tiré de très mauvais sang.

On apprit le même matin que le Roi avoit eu pendant la nuit une indigestion qui l'avoit fait relever plusieurs fois; ainsi il dormit jusqu'à dix heures et demie, il entendit la messe dans son lit, et ensuite il s'habilla, et ne rentra qu'à onze heures trois

1. Seigneur suédois de bonne maison et galant homme, qui avoit en France un régiment d'infanterie et qui y étoit officier général.

2. Quelle perte n'auroit-ce point été pour leur maison, si leur petit-fils étoit mort, n'ayant point encore d'enfants d'une héritière qui lui avoit apporté cent mille écus de rente en mariage.

quarts dans son cabinet, où il trouva la duchesse de Berry, quoiqu'elle se fût encore fait saigner ce jour-là. Le Roi dîna à son petit couvert, suivant sa coutume, et le milord y étant venu avec Prior et l'abbé Gaultier, le Roi le gracieusa beaucoup; ensuite de quoi il alla dîner chez le ministre d'État Voysin.

On disoit ce jour-là qu'on n'avoit pas attaqué le chemin couvert du fort de la Scarpe la nuit du 19, parce qu'on vouloit le prendre à coup sûr et sans perte; d'autant plus qu'on n'appréhendoit aucunement le prince Eugène, qui avoit fait inutilement une batterie de huit mortiers et plusieurs mouvements.

On voyoit le même jour des lettres particulières de Hollande, qui portoient qu'on avoit découvert que Pettecum [1], envoyé du duc de Holstein auprès des États-Généraux, avoit dans sa poche les ordres de son maître pour faire marcher ses troupes avec le duc d'Ormond, et qu'il n'avoit pas voulu les montrer, de sorte que ces mêmes troupes avoient été toutes taillées en pièces dans les retranchements de Denain; on ajoutoit qu'il étoit allé chercher un asile auprès de l'Empereur. Les mêmes lettres marquoient que le plénipotentiaire de l'électeur de Brandebourg étoit passé en Angleterre pour adoucir la reine à l'égard de son maître. On disoit aussi que cette princesse armoit puissamment par mer et par terre, et qu'elle avoit envie de conserver Gand et Bruges pour lui servir de gages jusqu'à ce que l'Empereur lui eût payé ce qu'il lui devoit.

On eut encore le même jour des lettres de l'armée d'Allemagne, qui portoient qu'il y avoit eu véritablement une canonnade, comme on l'avoit dit, mais qu'elle n'avoit pas fait grand mal; qu'on avoit vu détendre les tentes des ennemis, et que le maréchal d'Harcourt étoit tout prêt de faire sortir après eux quelques troupes de houssards et de cavalerie pour observer leur marche, quand il les avoit vus tout d'un coup retendre leurs tentes au même endroit où elles avoient été; que cependant ils avoient pris leur résolution, qu'ils avoient décampé, et que le maréchal d'Harcourt avoit fait brûler les batteries qu'ils avoient faites.

Le soir, il couroit une bonne nouvelle, si elle avoit été véri-

1. C'étoit celui auquel, lorsque le marquis de Torcy alla en Hollande, on avoit eu toute confiance, et qui vint même à Versailles conférer avec le Roi.

table, qui étoit que toutes les troupes qui avoient été à la solde de la reine d'Angleterre alloient rejoindre le duc d'Ormond.

L'après-dînée, le Roi tint son conseil de finances, qu'il auroit dû tenir le matin, et sur les six heures, il passa à l'appartement de la marquise de Maintenon.

24 août. — Le 24, le Roi parut à son lever se porter aussi bien que jamais, et donna ses ordres pour courre le cerf l'après-dînée. On disoit aussi que le maréchal d'Estrées étoit un peu mieux, son ventre s'étant détendu, mais qu'il ne falloit pas encore chanter victoire. D'un autre côté on avoit de bonnes nouvelles du duc de Luynes, et l'on disoit qu'il se tiroit d'affaire.

Mais la nouvelle qui faisoit le plus de bruit étoit que le prince Eugène séparoit son armée, qu'il avoit jeté des troupes dans Aire, dans Béthume, dans Bouchain et dans toutes les autres places qui pouvoient être attaquées, et qu'il avoit mis quatre mille chevaux dans Mons pour pouvoir plus sûrement retirer du Quesnoy cent pièces de gros canon qu'il y avoit fait entrer lorsqu'il avoit été contraint de lever le siège de Landrecies. Cela paroissoit une suite de ce qu'on avoit appris par une lettre interceptée, qu'un des deux députés que les États-Généraux avoient joints aux deux autres qui étoient de longue main auprès du prince Eugène, écrivoit à un de ses amis, auquel il mandoit : « *Je suis ici avec un tel pour m'opposer au chagrin du prince Eugène, et empêcher que d'une affaire générale il n'en fasse sa querelle particulière.* » On disoit encore que, quand les plénipotentiaires de Hollande avoient proposé une suspension d'armes pour quelques mois, ceux de France leur avoient répondu que le Roi vouloit avoir Lille et Tournay pour garantie.

On fit avec magnificence ce jour-là dans Paris la publication solennelle de la trêve entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, ce qui causa beaucoup de joie parmi le peuple. Le même jour, le milord ne dina point chez le contrôleur général Desmaretz, comme on se l'étoit imaginé, il déjeuna dans son appartement, servi par les officiers du Roi, et partit pour aller coucher à Petitbourg, où le duc d'Antin, le duc d'Aumont, le maréchal de Tallard et le marquis de Torcy le conduisirent, le duc d'Antin devant ensuite le mener voir Versailles, Trianon et Marly; le duc de Noailles devoit être aussi de la partie, mais il n'en fut pas à cause de la maladie du maréchal d'Estrées, son beau-frère.

On apprit le même soir que le chevalier de Montgon, capitaine de grenadiers du régiment des gardes, étoit tombé en apoplexie à l'armée, et qu'il étoit paralytique de la moitié du corps.

25 août. — Le 25, jour de la fête du Roi, il parut avec un visage de santé et aussi gai que jamais. On sut ce matin-là que l'on étoit maître de tout l'avant-chemin couvert du bord de la Scarpe, mais que la tranchée n'alloit pas si bien du côté de la ville, les assiégés en ayant inondé une partie; de sorte qu'on avoit été obligé de la changer, et qu'on appréhendoit qu'on ne fût obligé de supprimer toute celle de la gauche; d'ailleurs on n'avoit point encore tout le canon nécessaire pour un semblable siège.

On murmuroit le même matin que le marquis de Montpezat, capitaine au régiment des gardes, avoit été tué, et on ne disoit pas comment. On eut aussi nouvelle que le prince de Soubise étoit mort à Paris dans une grande vieillesse et dans un grand épuisement. Pour le maréchal d'Estrées, on sut qu'il étoit entièrement hors de danger.

26 août. — Le 26, les nouvelles du siège de Douai venues par un courrier de retour étoient qu'on avoit fait une grande brèche au fort de la Scarpe, et qu'on espéroit s'en rendre maître dans deux ou trois jours, mais que la garnison auroit toujours la liberté de se retirer dans la place quand elle voudroit; que, du côté de la ville, on n'avoit point abandonné une des attaques, comme on l'avoit dit; qu'on avoit trouvé le moyen de saigner l'inondation, et qu'on espéroit que la ville se rendroit le 2 ou le 3 de septembre, les assiégés faisant un si petit feu, qu'on étoit persuadé qu'ils manquoient de poudre; que le prince Eugène avoit fait brûler toutes les fascines, les gabions et les claies qu'il avoit fait faire, et qu'il s'étoit retiré à trois lieues en arrière, entre Lille et Tournay. D'autres disoient néanmoins qu'il avoit encore quelques troupes dans son ancien camp, et qu'on avoit pris quelques officiers et quelques ingénieurs qui vouloient se jeter dans Douai.

On apprit le même matin que la fièvre et les douleurs avoient repris au maréchal d'Estrées, et que le Roi avoit nommé le duc d'Aumont pour aller faire de sa part des compliments à la reine d'Angleterre, comme elle avoit nommé le duc d'Hamilton pour en venir faire de sa part au Roi.

Le Roi eut ce jour-là la complaisance d'aller entendre la messe en bas de sa chapelle pour recevoir le serment de fidélité de l'évêque du Mans, qui avoit été sacré depuis peu de jours. On sut le même jour que le chevalier d'Infreville [1], doyen des chefs d'escadre des vaisseaux du Roi, étoit mort de maladie à Infreville.

Les lettres de l'armée d'Allemagne du 18 portoient ce jour-là que les ennemis étoient venus le 14 camper à la vue des lignes de Wissembourg, et qu'ils avoient fait divers mouvements le 15 et le 16, ayant fait des batteries dont ils tiroient fréquemment, et auxquelles on répondoit de même du côté de l'armée du Roi; que, la nuit du 16, ils avoient fait un détachement de cinq mille hommes de pied et de mille chevaux pour venir attaquer la gauche de la ligne; qu'un partisan, nommé Damien, sorti de Wissembourg avec quinze hommes, s'étoit trouvé dans un chemin creux entre leurs deux colonnes, et auroit été pris s'il n'avoit pas trouvé un faux fuyant qu'il connoissoit, par lequel il avoit gagné le bord de la Lauter, laquelle il avoit passée du mieux qu'il avoit pu; que son mouvement avoit donné l'alarme aux ennemis [2], lesquels avoient tiré les uns sur les autres, c'est-à-dire l'infanterie contre la cavalerie, et la cavalerie sur l'infanterie, de sorte qu'il y en avoit eu quatre-vingts de tués, parmi lesquels on disoit qu'il y avoit des officiers de considération; que cette aventure avoit obligé le détachement de rentrer dans le camp sans rien faire, et que l'armée des ennemis s'étant seulement un peu reculée, on étoit sorti des lignes et on avoit brûlé leurs batteries, mais que, le 18, ils étoient encore en présence.

27 août. — Le 27, on apprit que, le 19, ils avoient décampé, et qu'ils remarchoient vers Candel, d'où l'on disoit qu'ils iroient du côté de Spire, et que le prince Alexandre de Wurtemberg, gouverneur de Landau, avoit eu deux doigts coupés de la décharge que leurs détachements s'étoient faite les uns sur les autres.

Le même matin, on sut que le maréchal d'Estrées avoit eu une très fâcheuse nuit, mais que, sur le matin, il lui avoit pris une si grande sueur, qu'on avoit été obligé de lui changer trois fois de

1. Gentilhomme de Normandie.
2. Il avoit fait sa décharge.

chemise et une fois de draps. Le soir, il fut considérablement mieux, et tout le monde le crut hors d'affaire ; il étoit à la vérité bien foible, mais cela n'étoit pas surprenant, ayant été en si peu de temps saigné quatre fois du pied et trois fois du bras.

On sut ce jour-là que le Pape, malgré les remontrances du cardinal de la Trémoïlle et des autres cardinaux attachés à la France, avoit enfin proposé dans le consistoire l'évêque de Barcelone pour l'archevêché de Tarragone, sur la nomination de l'Empereur en qualité de roi d'Espagne, et que, comme c'étoit le 1er jour d'août, c'est-à-dire le jour de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens qu'il tenoit ce consistoire, il avoit commencé son discours par ces mots : *Petrus erat in vinculis* [1].

On disoit ce jour-là qu'il n'étoit pas vrai que le prince Eugène eût marché, mais qu'il avoit seulement fait des dispositions pour le pouvoir faire quand il voudroit. On sut aussi que milord Bolingbroke n'étoit point allé voir Versailles et Marly, comme on l'avoit dit; mais qu'il étoit allé de Petitbourg droit à Paris, où il avoit vu à l'Opéra le roi d'Angleterre, qui y étoit venu de Livry, mais seulement d'un côté de la salle à l'autre.

28 août. — Le 28, on eut des nouvelles du duc de Lorge, et l'on sut que sa maladie n'étoit qu'une fièvre à l'ordinaire, sans aucun danger.

On disoit le même jour que la tranchée du fort de la Scarpe étoit sur le bord du chemin couvert, et que les assiégés n'y pouvoient plus tenir pendant le jour, parce qu'ils y étoient vus à revers, que cependant l'attaque de la ville alloit son chemin, mais plus lentement, parce que l'inondation empêchoit d'avancer, laquelle seroit bientôt écoulée par un grand fossé qu'on avoit fait pour la jeter dans le marais. Cependant les maladies faisoient bien du désordre à l'armée de Flandres, parmi les officiers comme parmi les soldats; le marquis de Hautefort, lieutenant général, étoit fort malade, le marquis de Flamarens [2] avoit pensé mourir et commençoit à se tirer d'affaire ; le chevalier de Roye [3] étoit tout de même ; le marquis de Nesle [4] avoit été obligé de quitter l'armée

1. Il faisoit allusion à la fête et à l'état où il se trouvoit, l'Empereur étant totalement le maître dans Rome.

2. Capitaine-lieutenant des chevau-légers de Bretagne, ci-devant de Bourgogne.

3. Maréchal de camp et capitaine des gardes du duc de Berry.

4. Capitaine-lieutenant des gendarmes écossois.

par sa mauvaise santé; le chevalier de Monmeins [1] et le marquis de Tavannes [2] étoient allés aux eaux, de sorte qu'il n'y avoit plus dans la gendarmerie qu'un seul capitaine-lieutenant en état de faire le service; le comte de Ternaud, brigadier et inspecteur de cavalerie, étoit très malade à Arras, où le marquis de Gassion [3], brigadier d'infanterie, étoit aussi à l'extrémité, et le comte d'Artagnan [4], colonel d'infanterie, étoit si mal, qu'on n'en espéroit plus rien. Dans le même temps, il s'étoit mis une maladie dans les chevaux de la même armée, et il en mouroit quantité.

Le soir, le petit comte de Crèvecœur [5], aide de camp du maréchal de Villars, arriva apportant la nouvelle de la reddition du fort de la Scarpe, dont la garnison avoit été faite prisonnière de guerre, quoiqu'elle eût une porte pour sortir de Douai, parce qu'on avoit fait couler entre cette place et le fort un corps de grenadiers qui avoit entièrement coupé la communication; elle étoit d'abord de quatre cents hommes, mais il ne s'en étoit trouvé que deux cent cinquante de prisonniers, le reste ayant été tué ou blessé.

On sut ce jour-là que le duc de Bourbon avoit une patente pour commander en chef la cavalerie de l'armée de Flandres, et que le bailli de la Vieuville [6] avoit été nommé par le grand-maître de Malte pour son ambassadeur auprès du Roi.

29 août. — Le 29, le Roi prit médecine à son ordinaire, mais il l'avança seulement de quelques jours.

30 août. — Le 30, l'électeur de Bavière, qui avoit couché à Petitbourg [7], arriva sur les deux heures après midi à Fontainebleau, où il se reposa dans l'appartement du duc d'Antin, et à deux heures et demie, il vint chez le Roi, accompagné par le duc d'Antin et par le comte de Roucy, et suivi par le maréchal d'Arco et quelques autres de ses officiers; il passa par la galerie des

1. Capitaine-lieutenant des chevau-légers d'Orléans.
2. Capitaine-lieutenant des chevau-légers d'Anjou.
3. Colonel du régiment de Navarre.
4. C'étoit le même qui avoit apporté la nouvelle de la prise de Marchiennes; on le dit mort, mais il en revint.
5. Fils du comte de Saint-Pierre, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, et capitaine de cavalerie.
6. Frère du marquis de la Vieuville, jadis chevalier d'honneur de la Reine. Il avoit eu pour concurrent le commandant de Mesmes, frère du premier président, mais il l'avoit emporté sur lui étant son ancien de beaucoup.
7. Où le duc d'Antin étoit allé le recevoir.

Réformés, et par les antichambres et la chambre du Roi, dans laquelle il trouva le marquis de Torcy et le comte de Monasterol, son envoyé, et il fut introduit tout seul dans le cabinet du Roi, où il resta un quart d'heure; ainsi on ne put pas savoir ce qui s'étoit passé entre eux, mais ceux qui étoient dans la chambre du Roi remarquèrent qu'il avoit les yeux bien rouges quand il sortit du cabinet. Ensuite il s'en retourna chez le duc d'Antin comme il en étoit venu, et sur les six heures, il traversa la cour de l'Ovale dans le carrosse de ce duc, et reprit le chemin de Petitbourg, où il devoit coucher.

Le bruit couroit cependant que le roi de Portugal étoit accablé d'une phtisie, qu'il n'avoit qu'une fille de huit ans qui seroit héritière de sa couronne, et qu'il avoit voulu donner la régence à son frère aîné, qui l'avoit refusée.

31 août. — Le 31, on disoit que l'électeur, parlant à quelqu'un de ses courtisans, lui avoit dit que sa fortune n'étoit pas aussi bonne qu'il l'auroit souhaité, mais qu'elle étoit encore meilleure qu'il ne l'auroit espéré, et sur cela, on assuroit qu'il n'auroit pas la Sicile, comme le Roi avoit eu dessein de la lui procurer, la reine d'Angleterre ayant absolument voulu qu'elle tombât au duc de Savoie; qu'il n'auroit pas non plus les Pays-Bas, que cette princesse vouloit conserver à l'Empereur, mais qu'on pourroit obliger l'Empereur à lui céder la Sardaigne. On étoit alors offensé en France de ce que les valets du plénipotentiaire de Frise ayant maltraité les gens de Ménager à Utrecht, et Ménager en ayant demandé justice avec toute l'honnêteté possible, le plénipotentiaire de Frise, non seulement ne lui avoit pas fait raison de cet affront, mais avoit usé de menaces contre Ménager et contre ses domestiques, auxquels il avoit même fait donner des coups de bâton; de sorte que le Roi ayant demandé raison de cette insulte, et les Hollandois ne se pressant pas beaucoup de la faire, on croyoit que les plénipotentiaires du Roi et ceux d'Angleterre pourroient bien quitter Utrecht et transporter le congrès à Dunkerque.

On vit ce jour-là Ducasse paroître au lever du Roi pour la première fois depuis son retour avec sa Toison et son grand cordon rouge, et Sa Majesté le gracieusa beaucoup, et lui donna le soir une audience particulière chez la marquise de Maintenon. On sut le même jour que Vauvray, maitre d'hôtel ordinaire du Roi,

avoit eu une attaque qui ressembloit bien à une apoplexie, et qu'on attribuoit à un coup de soleil qu'il avoit essuyé en se promenant à la campagne chez un de ses amis.

On apprit aussi le même jour que l'électeur étoit resté à Petitbourg, et qu'il avoit chassé ce jour-là dans la forêt de Sénart.

Le soir, on parloit beaucoup d'une course que Jacob, autrement Pasteur, colonel flamand dans le service du Roi, étoit allé faire dans les terres des Hollandois, étant parti de Namur avec dix-huit cents chevaux; et l'on disoit que le prince Eugène avoit détaché trente escadrons des troupes de Hollande pour l'aller combattre où ils le trouveroient. On ajoutoit que la garnison de Douai, qui ne tiroit presque pas au commencement du siège, faisoit alors un fort et grand feu, et fort réglé.

SEPTEMBRE 1712

1er septembre. — Le 1er de septembre, on sut que Vauvray étoit considérablement mieux, mais Fagon ne voulut pourtant pas assurer au Roi qu'il fût tout à fait hors d'affaire.

Ce jour-là, les lettres de l'armée d'Allemagne portoient que le maréchal d'Harcourt avoit fait sortir des lignes cent hommes par bataillon et tous les grenadiers pour couper toutes les broussailles qui étoient vis-à-vis du moulin de Bewald et ailleurs, à la faveur desquelles on pouvoit venir à couvert tout auprès des portes de la ligne, et qu'il faisoit construire une redoute sur un plateau proche de Weiler, c'est-à-dire à l'endroit par où les ennemis avoient eu dessein d'attaquer. Les mêmes lettres marquoient aussi qu'on disoit tout haut à Lauterbourg et à Wissembourg que les ennemis devoient remarcher incessamment sur l'armée du Roi, en ayant reçu un nouvel ordre.

Il arriva ce jour-là un courrier venant du camp devant Douai, par lequel on apprit que l'avant-chemin couvert avoit été emporté [1]; que les ennemis avoient voulu faire une sortie, mais si foible que les travailleurs n'en avoient seulement pas discontinué leur travail; que le duc de Bourbon s'étoit trouvé à cette action ;

1. Cette nouvelle n'étoit pas vraie, on s'étoit seulement logé sur un angle.

que le comte de Clisson [1], capitaine au régiment des gardes, y avoit reçu un coup de mousquet au travers du corps; que l'inondation s'écouloit fortement, et qu'à l'endroit où l'on conduisoit la tranchée, il n'étoit plus resté qu'une petite flaque d'eau d'un demi-pied de profondeur, qu'on avoit passée avec des fascines. On sut aussi par le même courrier que Pasteur étoit rentré heureusement dans Namur, et qu'à l'heure qu'il y étoit rentré, les trente escadrons des ennemis qui le poursuivoient n'étoient encore arrivés qu'à Bruxelles; que d'ailleurs il n'avoit eu avec lui que deux cents chevaux; qu'il étoit entré jusque dans l'île de Ter-Tholen, derrière Berg-op-Zoom; que, voyant que la petite ville de Tholen ne vouloit point contribuer, il avoit fait mettre le feu à quelques granges, et que les habitants, pour éviter le feu, lui avoient apporté dix mille écus; que ses troupes avoient pillé des richesses immenses, et qu'il avoit amené quantité d'otages.

2 septembre. — Le 2, on apprit que le comte de Saint-Simon [2], capitaine au régiment des gardes, étoit mort du pourpre à Paris, laissant une femme et neuf enfants qui n'avoient pas de pain. On sut aussi que le comte de Crèvecœur, s'en retournant à l'armée, étoit tombé très dangereusement malade à Paris.

3 septembre. — Le 3, on voyoit une lettre du duc de Guiche du 31 écrite à d'Erbouville [3], aide-major du régiment des gardes qui étoit de service auprès du Roi, par laquelle il lui mandoit de dire à Sa Majesté que ce jour-là le comte de Clisson avoit été blessé en allant visiter une sape; que son coup étoit auprès de la mamelle droite, qu'on ne croyoit pas qu'il entrât dans la capacité du corps, mais que toujours il en seroit longtemps incommodé.

Le soir, le duc d'Antin arriva à Fontainebleau revenant de Petitbourg, où l'électeur étoit resté jusqu'à ce jour-là. Le même jour, les nouvelles du siège de Douai du 1er étoient que l'on avoit fait les communications des logements qui avoient été faits le jour précédent sur l'avant-chemin couvert, et que cependant il

1. Gentilhomme de Poitou, un des plus valeureux hommes de son siècle. Il auroit été à souhaiter que beaucoup d'officiers eussent un peu de la trop grande envie qu'il avoit de voir des actions.

2. Gentilhomme de Picardie, aîné de la maison de Saint-Simon, et très galant homme.

3. Gentilhomme de Beauce.

y avoit une batterie de vingt pièces qui battoit en écharpe les ouvrages des ennemis, et qui faisoit un assez grand effet pour pouvoir espérer qu'on seroit maître de la place dans le 8 du mois, et que cependant il y avoit déjà eu dix ingénieurs tués ou blessés.

4 septembre. — Le 4, on sut qu'effectivement on n'avoit point emporté l'avant-chemin couvert, comme on l'avoit dit, mais qu'on avoit fait dessus plusieurs logements et qu'ensuite on les avoit communiqués les uns aux autres; de sorte qu'ils ne faisoient plus qu'un logement de six toises.

5 septembre. — Le 5, le Roi entra dans sa soixante-quinzième année en une aussi bonne santé qu'il en eût jamais eu, et l'on apprit que, la nuit précédente, le duc de Villeroy avoit eu une violente attaque de colique. Les lettres particulières de l'armée de Flandres portoient qu'on avoit attaqué trois redoutes ou demi-lunes de Douai qui étoient entre l'avant-chemin couvert et l'avant-fossé, et qu'on y avoit été repoussé avec perte; qu'il y avoit eu assez de monde de tué, entre autres quarante grenadiers du régiment des gardes suisses, dont il y avoit aussi eu trois officiers de blessés; mais qu'on devoit la rattaquer le 5, avec un peu plus de précaution.

6 septembre. — Le 6, on sut que le duc de Villeroy se portoit considérablement mieux, et qu'il marchoit en Espagne un détachement de l'armée de Dauphiné. On apprit aussi que le duc de Bouillon étoit parti pour aller à Paris, étant fort incommodé depuis quelques jours d'un grand rhume sur la poitrine, et le chevalier de Sainctôt, introducteur des ambassadeurs, présenta au Roi Ondedei[1], frère de la belle-sœur du Pape, lequel étoit en France depuis vingt ans.

Le même matin, les députés des États de Languedoc, précédés par le duc du Maine, par le marquis de la Vrillière, secrétaire d'État de la province, et par des Granges, maître des cérémonies, vinrent présenter leurs cahiers au Roi, et ce fut l'évêque de Rieux qui porta la parole.

Le même jour, Prior apporta au Roi une dépêche de la reine, sa maîtresse, et l'on apprit, par les lettres de l'armée de Flandres,

1. Neveu d'Ondedei camérier du cardinal de Mazarin, depuis évêque de Fréjus.

qu'on avoit commandé vingt-cinq compagnies de grenadiers pour attaquer les demi-lunes qu'on avoit manquées, mais qu'on avoit jugé à propos de différer un peu. Les mêmes lettres portoient que les ennemis avoient marché vers Mons et que le maréchal de Villars avoit avancé un corps à Denain pour les observer. On sut encore ce jour-là que le Dauphin avoit eu la fièvre causée par une indigestion, et l'on en étoit extrêmement en peine.

8 septembre. — Le 8, on apprit que les maladies augmentoient dans l'armée d'Allemagne, et l'on comptoit parmi les principaux officiers qui en étoient attaqués le marquis de Surville [1], le marquis de la Chastre [2], le comte de Mimeurre [3], le marquis de Raffetot [4], le marquis de Chattes [5], le marquis d'Estampes [6] et le comte de Barville.

9 septembre. — Le 9, on sut qu'il étoit arrivé à cinq heures du matin un courrier de Flandres, par lequel on avoit appris que, le 7, on avoit attaqué en plein jour le chemin couvert; que, comme les ennemis avoient brûlé avec leurs feux d'artifice le pont que les assiégeants avoient fait, les troupes françoises avoient passé l'avant-fossé dans l'eau jusqu'au menton, et après une longue résistance, avoient emporté le chemin couvert, dont ils s'étoient rendus maîtres, aussi bien que des trois demi-lunes qu'on avoit manquées la première fois; qu'on s'y étoit logé; qu'on avoit aussi emporté une quatrième demi-lune, qui étoit sur le bord du fossé, dans laquelle on avoit tué tout ce qui s'y étoit trouvé, mais que, comme on ne s'étoit pas attendu qu'on la dût attaquer, n'y ayant pas de travailleurs commandés pour y faire le logement, on avoit été obligé de l'abandonner; que cependant les assiégés ne pouvoient plus y retourner, parce que leur pont de communication étoit rompu; qu'il ne restoit plus aucun ouvrage à prendre, qu'on essayoit de saigner le fossé de la place, lequel avoit quarante toises de large, mais que, comme il n'étoit pas profond, il ne seroit pas difficile d'y faire des ponts, ou de le combler en partie; qu'on ne croyoit pas que les assiégés atten-

1. Lieutenant général.
2. Lieutenant général, mais sa maladie étoit habituelle.
3. Maréchal de camp.
4. Maréchal de camp.
5. Colonel du régiment Dauphin.
6. Colonel du régiment de Chartres.

dissent cette extrémité, mais qu'ils capituleroient incessamment, parce qu'il y avoit déjà une brèche considérable aux murailles de la place; qu'on avoit perdu trois capitaines de grenadiers et quatre cents hommes à cette action où le marquis de Vieuxpont, lieutenant général, commandoit, étant de jour, et où les maréchaux de Villars et de Montesquiou s'étoient aussi trouvés; que le prince Eugène, quittant son camp d'auprès de Tournay, s'étant avancé jusqu'à Mons, après avoir envoyé dix-huit bataillons à Lille, le maréchal de Villars avoit marché avec toute son armée à Denain, d'où il devoit aller prendre le poste de l'Auneau, et empêcher par là les ennemis de protéger le Quesnoy, dont il vouloit faire le siège, et même d'en retirer cent cinquante pièces de canon qui étoient dans cette place; et que cependant le comte Albergotti continuoit le siège de Douai avec vingt bataillons et trente escadrons. On apprit aussi certainement que le marquis de Nangis étoit dangereusement malade à Marchiennes, et que la marquise sa femme devoit être partie le jour précédent de Nangis pour l'aller trouver.

On sut encore que le Roi avoit donné trois mille livres de pension à la marquise de Langeay, laquelle, en revenant de Hollande, avoit fait son abjuration entre les mains de l'archevêque de Cambrai.

10 septembre. — Le 10 au soir, le comte d'Aubigny [1] arriva à Fontainebleau, apportant la nouvelle de la réduction de Douai, qui avoit commencé à capituler le 8, et que les assiégés, après avoir bien disputé pour avoir une capitulation honorable qu'on leur avoit toujours refusée, avoient consenti à être prisonniers de guerre; qu'on leur avoit accordé la même capitulation qu'ils avoient accordée à la garnison du Quesnoy, qu'il en étoit sorti dix-huit cents hommes, y compris trois cents chevaux; qu'on avoit donné un congé de six mois au gouverneur et aux commandants des corps; qu'on n'avoit trouvé dans la place que deux cents milliers de poudre, et qu'il y avoit trois jours que la garnison manquoit absolument de pain. On apprit aussi que le maréchal de Villars avoit mis dans la place le marquis de Vieuxpont avec huit bataillons, et qu'il avoit laissé vingt-deux bataillons au camp pour combler les tranchées et les lignes, et mettre la

1. Brigadier et inspecteur d'infanterie.

place en état de défense; que ces vingt-deux bataillons iroient le joindre quand leur ouvrage seroit achevé; que cependant il avoit passé l'Escaut avec toute son armée à Denain et à Valenciennes, qu'il s'étoit posté derrière l'Auneau, où il faisoit remuer de la terre, et qu'en même temps il avoit fait investir le Quesnoy, lequel les ennemis ne pouvoient plus secourir de la manière dont il étoit posté, et dans lequel ils avoient neuf bataillons qui faisoient plus de quatre mille hommes. On eut aussi nouvelle que le marquis de Nangis se portoit mieux, et qu'on l'avoit transporté à Valenciennes.

11 septembre. — Le 11, on vit Pommereu prendre congé du Roi pour s'en retourner à son gouvernement de Douai, que le Roi lui avoit rendu, Sa Majesté ayant aussi rétabli le lieutenant de roi et le major.

Cependant on apprenoit, par les lettres de Perpignan, que le comte de Staremberg avoit envoyé un détachement qui bloquoit Girone, et que, de son côté, il s'avançoit vers l'Aragon, et que cependant on ne croyoit pas qu'il pût faire rien de considérable.

12 septembre. — Le 12, on apprit qu'avec l'agrément du Roi, le marquis de Dangeau avoit cédé son gouvernement de Touraine au marquis de Courcillon son fils, et que Sa Majesté lui avoit donné un brevet de retenue de deux cent cinquante mille livres sur cette charge.

On chanta le même matin le *Te Deum* à la messe du Roi pour la réduction de Douai, et peu de jours après, on devoit le chanter à Notre-Dame.

Au retour de la messe, le maréchal d'Estrées salua le Roi, qui le gracieusa beaucoup et lui dit plusieurs choses obligeantes. On eut nouvelle ce jour-là que le maréchal de Nangis étoit tout à fait hors de danger, et l'on apprit que le Roi avoit donné la compagnie de Saint-Simon à de Ferron [1], le plus ancien lieutenant de son régiment des gardes, la lieutenance au jeune marquis de Saint-Simon, et son enseigne au fils de Maréchal, son premier chirurgien, qui étoit mousquetaire depuis trois ans. On apprit aussi que le comte de Clisson ne mourroit point de sa blessure. Le même jour, on apprit que M. le Dauphin avoit eu

1. Gentilhomme de Dauphiné, qui avoit été nourri page de la petite écurie du Roi; son père étoit mort lieutenant des gardes du corps avant la paix des Pyrénées et lieutenant général.

un accès de fièvre avec des vomissements, et cela ne laissa pas d'alarmer la cour.

13 septembre. — Le 13, on sut que le commandeur de Breteuil[1], qui avoit eu une espèce d'apoplexie à Fontainebleau deux jours auparavant, ayant voulu se faire transporter à Paris, étoit mort à Ponthierry.

14 septembre. — Le 14, le Roi ayant tenu le matin son conseil d'État à Fontainebleau, et y ayant dîné, en partit et vint coucher à Petitbourg. On y vit venir le duc de Tresmes fort en colère contre les juges de l'officialité de Paris, de ce qu'ils avoient ordonné que sa belle-fille seroit interrogée et ensuite visitée, comme elle l'avoit demandée par ses requêtes.

15 septembre. — Le lendemain, le Roi, ayant dîné à Petitbourg, en partit pour venir s'établir à Versailles, et en y arrivant, il alla d'abord voir le nouveau salon qu'on avoit fait pour lui servir de passage de son grand appartement à sa chapelle, et de là, ayant passé à son petit appartement, il y trouva M. le Dauphin en bonne santé, et le cardinal de Noailles, qui ne lui avoit pas fait sa cour pendant le voyage de Fontainebleau.

16 septembre. — Le 16, on vit de Ferron remercier le Roi de ce qu'il lui avoit donné la compagnie de Saint-Simon, et le supplier en même temps que, puisque sa commission n'étoit pas encore expédiée, il lui plût de lui accorder celle de Breteuil; le Roi lui répondit qu'elle étoit destinée, mais quelque temps après, il le fit rappeler, et lui dit qu'il avoit fait réflexion sur ce qu'il venoit de lui demander et qu'il le lui accordoit[2].

On parloit beaucoup ce jour-là de la marche de l'armée de Dauphiné en Italie, et l'on assuroit que deux têtes s'avançoient déjà l'une vers Pignerol, et l'autre vers Coni; il y avoit même des gens qui disoient que les troupes françoises étoient déjà dans Pignerol, et qu'on gardoit le passage de Fenestrelles; mais si cette nouvelle avoit été véritable, il n'y auroit plus eu à douter de l'accommodement avec le duc de Savoie.

On n'avoit point encore ce jour-là de nouvelles de l'ouverture

1. Premier capitaine du régiment des gardes, dont le père avoit été contrôleur général des finances sous le surintendant Fouquet, et le frère aîné avait été intendant des finances et conseiller d'État ordinaire.

2. Apparemment Blouin, son ami intime, ne le servit pas mal en cette occasion.

de la tranchée devant le Quesnoy et l'on conjecturoit seulement qu'elle devoit avoir été faite la nuit précédente; on disoit en même temps qu'il y avoit dans cette place le pied de huit bataillons, qui ne faisoient pas deux mille cinq cents hommes; qu'on ne l'attaquoit pas par le même endroit par où les ennemis l'avoient pris, parce qu'ils y avoient fait depuis plusieurs ouvrages, mais qu'on espéroit que ce siège iroit assez vite; que la garnison de Bouchain n'étoit pas sans inquiétude, et que l'on pourroit bien encore en faire le siège après celui du Quesnoy, si toutefois on ne manquoit ni d'argent ni de munitions; qu'on croyoit l'armée du Roi inattaquable dans la position où elle étoit, ayant sa droite appuyée à la forêt de Mormale, sa gauche à l'abbaye de Crespin, et tout ce que l'Auneau ne couvroit point étant retranché; que celle des ennemis avoit sa droite au village de Framery, sa gauche à Coignies-Cauchie, et qu'elle avoit devant elle la trouée de Malplaquet.

Pendant le séjour du Roi à Fontainebleau, on avoit accommodé pour le duc et la duchesse de Berry un grand et magnifique appartement composé de celui de défunt Monseigneur et de celui qui avoit été autrefois occupé par Mlle de Montpensier, et comme celui où ils avoient toujours logé depuis leur mariage étoit fort étroit, ils s'établiroient en arrivant dans cet appartement neuf, quoique les plâtres en fussent encore tout frais, ce qui ne laissoit pas d'être très dangereux.

On apprit le même jour qu'un vaisseau armé par Crozat [1] et chargé de deux cent mille écus, avoit été pris par les Anglois, et que le marquis du Chastelet [2] avoit été assez mal d'une colique à la Rochelle, où le comte de Chamilly [3] avoit eu aussi une grosse fièvre.

17 septembre. — Le 17, on apprit que la marquise de la Fayette [4], belle-mère du duc de la Trémoïlle, étoit morte à Paris, et les lettres de l'armée d'Allemagne portoient qu'on avoit élevé des batteries le long des lignes, sur des plateaux qu'on avoit fait pour y placer des escadrons; et que les ennemis avoient

1. Célèbre homme d'affaires, dont la fille avoit épousé le comte d'Evreux.
2. Lieutenant général.
3. Lieutenant général.
4. Fille de Marillac, doyen des conseillers d'État.

relevé les troupes de leurs lignes, qui étoient toutes malades, ce qui sembloit déjà marquer qu'ils n'avoient pas envie de repasser sitôt le Rhin.

18 septembre. — Le 18, d'autres lettres d'Allemagne du 13 portoient que le marquis du Bourg, pour essayer de se tirer d'affaire, s'étoit mis entre les mains du bourreau de Strasbourg, qui passoit pour un grand médecin; que le maréchal de Bezons se portoit mieux, et que le maréchal d'Harcourt devoit partir deux jours après pour aller aux eaux. Mais on reçut d'autres lettres du 14 qui marquoient que ce jour-là il avoit eu à sept heures du matin une conversation avec le maréchal de Bezons, et qu'il étoit parti sans donner le temps à personne de prendre congé de lui, pour aller coucher à Haguenau, et de là continuer son chemin droit à Bourbonne, où il étoit pressé d'arriver, ayant la langue bien épaisse, et s'étant trouvé fort mal la nuit précédente; que d'ailleurs le bruit couroit que le prince Alexandre de Wurtemberg avoit été arrêté en arrivant à Vienne, et que les ennemis se baraquoient dans leur camp.

20 septembre. — Le 20, on eut nouvelle par un courrier que la tranchée avoit été ouverte devant le Quesnoy la nuit du 18 au 19, qu'on l'attaquoit par la porte de Valenciennes, que c'étoit le général-major d'Ivoye [1], homme estimé et bon ingénieur, qui y commandoit; qu'il y auroit trois attaques, dont une fausse et deux véritables; que la garnison pouvoit être de deux mille cinq cents hommes effectifs; qu'il y avoit dans la place soixante-dix pièces de canon de 24, dont il y en avoit quarante-cinq qui n'avoient jamais tiré, trente-trois de rempart que les assiégés avoient mises dans leur chemin couvert, et soixante mortiers grands ou petits; que le Roi auroit de son côté à ce siège soixante-dix pièces de canon de batterie et beaucoup de mortiers, et que le prince Eugène étoit toujours dans son même camp.

Ce jour-là, le duc d'Ossone rendit au Roi une dépêche de la part du roi son maître, qu'on croyoit être pour lui demander du secours, et l'on commença à dire affirmativement que la duchesse de Berry étoit grosse et que toutes les apparences y étoient.

21 septembre. — Le 21, on apprit que Mme de Châtillon

1. Il étoit fils d'un François et né à Genève.

étoit accouchée d'un garçon; grande joie pour le ministre d'État Voysin, son père, aussi bien que pour sa mère.

On eut nouvelle ce jour-là que le maréchal de Berwick étoit revenu avec toute son armée prendre ses mêmes postes, qu'il n'avoit été que jusqu'à Fenestrelles; mais on n'en pénétra pas la raison, car on ne pouvoit pas s'imaginer qu'il n'eût fait cette équipée que pour faire fournir des fourrages, et faire payer des contributions, comme le ministre Voysin le disoit, et encore qu'il eût amené beaucoup d'otages, on ne pouvoit s'ôter de la tête qu'il n'y eût quelque intelligence, et l'on disoit même que le duc de Savoie avoit fait dire au comte de Thaun de sortir de ses états. Cependant on apprit que la reine Anne avoit nommé le milord Lexington pour aller en Espagne en qualité d'envoyé extraordinaire, et qu'on attendoit incessamment à Calais le duc d'Hamilton. On croyoit aussi l'accommodement de l'affaire de Ménager très avancé, et que les États-Généraux avoient résolu de révoquer leur plénipotentiaire Recteren, qui lui avoit fait l'insulte, lequel, avant de partir d'Utrecht, feroit toutes les satisfactions convenables. D'ailleurs on assuroit que la reine Anne avoit fait dire aux commandants des troupes de Brandebourg, qui étoient en Italie, qu'elle n'avoit plus d'argent à donner aux dix mille hommes qu'elle avoit jusqu'alors entretenus dans ce pays-là; et que les officiers des troupes qui avoient été à sa solde en Flandres demandoient aux Hollandois quinze millions de florins pour le paiement de ce qui leur étoit dû.

22 septembre. — Le 22, on apprit un petit désavantage qu'on avoit eu en Flandres à un fourrage que le comte de Broglie faisoit au delà de l'Anneau avec six cents chevaux; douze cents chevaux et un corps de grenadiers des ennemis étoient tombés sur eux, les avoient battus, et avoient presque taillé en pièces deux compagnies de grenadiers du régiment de Navarre, et avoient pris quatre cents fourrageurs; on ajoutoit qu'il étoit entré dans le Quesnoy quelques charrettes chargées d'eau-de-vie et des canonniers, ce qui paroissoit assez au redoublement du feu du canon.

On apprit ce jour-là que, la nuit précédente, le duc d'Orléans avoit eu un violent accès de fièvre.

23 septembre. — Le 23, les lettres de Flandres portoient que, les trois premières nuits de tranchée, on s'étoit fort

approché du chemin couvert du Quesnoy, et qu'on n'y avoit perdu qu'un ingénieur et trente soldats; que les assiégés avoient fait une sortie, et que le comte Albergotti, s'en étant aperçu, avoit fait sortir de la tranchée un bataillon du régiment des gardes, qui avoit fait rentrer bien vite la sortie dans le chemin couvert, mais qu'on avoit fait de la place un furieux feu de canon et de mousquet quand ce bataillon étoit rentré dans la tranchée; que Saint-Hilaire [1], capitaine au régiment des gardes, avoit eu le bras cassé, qu'on le lui avoit coupé sur-le-champ, et que du Fort, ingénieur très estimé, avoit été blessé dangereusement à l'oreille; que d'ailleurs on avoit envoyé une brigade de cavalerie masquer Bouchain, ce qui faisoit assez connoître qu'on avoit envie de finir la campagne par le siège de cette place.

On disoit ce jour-là que l'abbé de la Rochefoucauld avoit enfin pris le parti de quitter le petit collet et d'entrer dans les mousquetaires. On sut aussi qu'on avoit saigné le duc d'Orléans, et que la grossesse de la duchesse de Berry se confirmoit de plus en plus.

24 septembre. — Le 24, on mandoit de Dunkerque que les Anglois n'y vivoient pas seulement en amis, mais en frères avec les François, et que la reine Anne faisoit équiper dix-sept navires pour aller croiser dans la mer Baltique, ne voulant pas que les Danois se rendissent maîtres du Sund au préjudice des Suédois. On disoit aussi que le duc de Lorraine avoit mandé à Châlons au roi d'Angleterre, qui se faisoit alors appeler le chevalier de Saint-Georges, que, s'il vouloit aller à Bar, il lui feroit préparer un appartement et lui donneroit des gardes à pied et à cheval, mais qu'il ne pouvoit répondre de la sûreté de sa personne.

Ce jour-là, le marquis de Torcy déclara que le roi de Portugal avoit accepté la suspension d'armes avec l'Espagne et avec la France. On sut aussi que le Roi n'avoit pas donné, comme on l'avoit cru, la compagnie de Saint-Simon à des Feugerais [2], l'ancien lieutenant de son régiment des gardes et lieutenant de grenadiers, mais à Romainville [3], aide-major, qui n'étoit pas si ancien

1. D'une famille de Paris.
2. Son père étoit fils d'un célèbre médecin de Paris, mais il s'étoit poussé dans la guerre auprès du maréchal de Turenne, et il avoit la charge de maréchal de bataille, laquelle avoit depuis été abolie.
3. Gentilhomme des environs de Versailles.

lieutenant que lui, mais plus ancien officier dans le régiment; que l'aide-majorité avoit été donnée à Duret [1], lieutenant de grenadiers, sa lieutenance de grenadiers à la Riauderie [2], lieutenant dans le corps, sa lieutenance à de Creil, sous-aide-major, sa sous-aide-majorité à Contades [3] l'aîné, qui étoit sous-lieutenant, sa sous-lieutenance à de Brusse [4], enseigne, son enseigne à Villemusse [5], mousquetaire dans la seconde compagnie, et la pension de quinze cents livres qu'avoit le commandeur de Breteuil à des Pontis [6].

On apprit ce jour-là, par des lettres de Flandres, que la tête de la tranchée n'étoit pas à plus de vingt pas de l'angle du chemin couvert du Quesnoy, et qu'on prétendoit, aussitôt que le siège en seroit un peu plus avancé, commencer celui de Bouchain, pour éviter les incommodités de l'arrière-saison. D'ailleurs on sut qu'on avoit affiché à Utrecht [7], sur la porte de l'évêque de Bristol et sur celle du comte de Strafford, des inscriptions fort insolentes, avec des potences crayonnées au-dessous, ce qui ne devoit pas augmenter l'affection de la reine Anne et de sa nation pour les Hollandois.

25 septembre. — Le 25, on voyoit des lettres qui portoient qu'un homme sorti du Quesnoy, et qui avoit été secrétaire de Labadie, avoit assuré que la garnison ne pouvoit fournir que dix-huit cents hommes pour le service, ayant plus de quatre cents malades, et le reste du complet manquant très certainement; qu'il y avoit fort peu de farine dans la place, et qu'on s'y servoit de moulins à bras pour en faire; qu'il n'y avoit point de viande, mais une profusion de toutes sortes de munitions de guerre, ce qui paroissoit assez par l'usage que le gouverneur en faisoit, puisqu'on n'avoit jamais vu faire en aucune place assiégée un aussi grand feu de canon et de bombes; qu'il tiroit la nuit comme le jour, à la faveur des pots à feu qu'il faisoit jeter au delà de la

1. D'une famille de Paris.
2. Gentilhomme de Lille.
3. Frère cadet de Contades, major du régiment, mais aîné d'un autre frère qui n'étoit qu'enseigne.
4. Gentilhomme de Poitou.
5. Gentilhomme provençal.
6. Ancien capitaine.
7. Apparemment, quand ce bruit courut, on se trompa, et l'on dit Utrecht pour la Haye, comme on le verra par la suite.

tranchée; mais qu'il étoit obligé d'employer une partie de sa garnison à servir son artillerie, et qu'ainsi elle seroit bientôt sur les dents; que cependant on étoit persuadé que ce siège coûteroit plus que celui de Douai, et que Valori promettoit que, le 8 d'octobre, la place seroit au Roi, mais que d'autres croyoient que cela pourroit aller jusqu'au 10.

Le bruit couroit alors que les troupes du Roi avoient été défaites en se retirant du Piémont.

26 septembre. — Le 26, on sut que le comte de Bergheyck s'en retournoit en Espagne, mais on n'en démêla pas la raison. On disoit aussi que les Hollandois vouloient établir une taxe du dixième, mais que la province d'Amsterdam s'y opposoit fortement.

On eut nouvelle ce jour-là que le canon des assiégeants devant le Quesnoy avoit commencé à tirer le 24, qu'ils y en avoient cinquante-cinq pièces en batterie et vingt-cinq mortiers, dont le feu commençoit à faire taire celui des assiégés. Du côté d'Espagne, on apprit que les ennemis avoient fait une tentative sur Roses, mais qu'elle leur avoit manqué.

27 septembre. — Le 27, les lettres de Madrid portoient que la princesse des Ursins en étoit partie pour venir aux eaux de Bagnères, étant menacée d'hydropisie. On sut encore que la duchesse d'Elbeuf étoit très malade à Paris d'une fièvre continue, avec une perte de sang et de violentes hémorroïdes. On apprit encore que la lieutenance de roi de la Rochelle, qui étoit vacante par la mort du vieux d'Astier [1], avoit été donnée à d'Aubarède, qui commandoit dans le risbanc de Dunkerque.

Le même jour, la duchesse de Vendôme vint pour la première fois depuis son veuvage saluer le Roi dans son cabinet, escortée par la princesse de Condé, sa mère, par la princesse de Conti, sa sœur, et par les princesses de Conti et de la Roche-sur-Yon, ses nièces, toutes en mantes, et le Roi leur parla très longtemps, les portes de son cabinet étant ouvertes.

28 septembre. — Le 28, on apprit que le comte de Bretonvilliers de Saint-Dier [2], lieutenant de roi de Paris, étant mort, le Roi avoit donné l'agrément de sa charge à son neveu, fils du

1. Il étoit du Comtat d'Avignon, et avoit longtemps servi dans l'infanterie avec réputation.
2. Il avoit été longtemps capitaine au régiment des gardes.

défunt président de Bretonvilliers, son frère, à condition d'entrer dans ses mousquetaires.

On parloit beaucoup ce jour-là de l'insulte faite à la Haye [1] au comte de Strafford, où l'on avoit mis à sa porte un pendu ayant un écriteau de son nom, et un roué avec un écriteau portant le nom du duc d'Albermale; on ajoutoit que les auteurs de cette insulte avoient été le lendemain aux maisons des envoyés de Savoie et de Brandebourg et qu'ils en avoient cassé toutes les vitres; que les États-Généraux avoient désavoué ces insultes, et avoient promis deux cents florins à ceux qui en dénonceroient les auteurs, mais que milord Strafford en avoit promis mille; et que les Hollandois faisoient courir le bruit que c'étoient des Anglois du parti des tories, qui avoient fait cela pour rendre la Hollande encore plus odieuse à l'Angleterre.

Cependant la grossesse de la duchesse de Berry se confirmoit de plus en plus, et les lettres de l'armée de Flandres portoient qu'on avoit fait devant le Quesnoy une seconde ligne parallèle, et qu'on n'étoit plus qu'à dix toises du chemin couvert; que le feu de l'artillerie des assiégeants avoit entièrement fait diminuer celui des assiégés, qui étoient désolés par les bombes.

On eut nouvelle ce jour-là que les ennemis tenoient Girone comme bloquée avec trois mille hommes de troupes réglées et six mille miquelets, qu'on espéroit que tout cela se dissiperoit à l'arrivée des douze bataillons de l'armée de Dauphiné qui y avoient marché, mais que cependant la garnison souffroit beaucoup. On sut alors que la grande défaite prétendue de l'armée du Roi à la retraite s'étoit réduite à soixante hommes tués ou blessés par les troupes allemandes, n'y ayant pas eu un seul coup de tiré par celles du duc de Savoie. On espéroit aussi qu'enfin les Hollandois feroient la satisfaction qu'ils devoient pour l'insulte faite à Ménager, et que le duc de Savoie suivroit bientôt l'exemple du roi de Portugal, mais on apprit que le comte de Saint-Jean étoit extrêmement malade. On sut en même temps que le comte de Monteléon s'en alloit à Londres, ayant des pouvoirs pour être envoyé extraordinaire, ambassadeur ou plénipotentiaire, suivant les occurrences. On disoit aussi que les officiers françois qui étoient prisonniers de l'Angleterre devoient être libres le lendemain.

1. Voilà ce qu'on avoit voulu dire en parlant d'Utrecht.

29 septembre — Le 29, on apprit que le marquis de Souvré avoit la fièvre, et l'on disoit que le feu des assiégés du Quesnoy étoit beaucoup diminué, mais qu'il n'avoit pas encore entièrement cessé. Il étoit alors presque certain qu'après la prise du Quesnoy, on feroit encore le siège de Bouchain; on assuroit que le Roi le vouloit absolument, et il ne pouvoit y avoir aucun empêchement de la part des ennemis, car on n'entendoit plus parler du prince Eugène que par la *Gazette de Hollande*. Le bruit couroit aussi que celui qui commandoit dans Bouchain étant malade avoit demandé permission d'en sortir avec sa famille, à condition de suivre le sort de la garnison, si la place venoit à être prise, et qu'on lui avoit accordé sa demande. On eut nouvelle ce jour-là que Brilhac, capitaine de grenadiers du régiment des gardes, avoit été blessé d'un éclat de grenade.

30 septembre. — Le 30, on disoit qu'on avoit dû attaquer la nuit précédente le chemin couvert du Quesnoy et une lunette détachée, et qu'on espéroit que Saint-Hilaire ne mourroit pas de sa blessure.

L'après-dînée, sur les cinq heures, la reine d'Angleterre vint à Versailles pour voir le Roi, et le Roi l'attendit en se promenant dans ses jardins, et la vit ensuite chez la marquise de Maintenon. On sut le même jour que le Roi avoit donné au duc de Villeroy la survivance du gouvernement de Lyonnois qu'avoit le maréchal son père; à son fils aîné, le marquis de Villeroy, la lieutenance générale de la même province dont il étoit lui-même titulaire, et à son fils cadet, le marquis d'Alincourt, celle de la lieutenance de roi du même pays, qu'il avoit aussi lui-même sur sa tête.

On disoit ce jour-là que les Hollandois vouloient absolument la guerre, disant qu'ils ne pouvoient trouver leur salut que dans cette continuation, pendant laquelle quelque puissance viendroit à manquer, dont la mort leur donneroit une paix plus avantageuse; mais il y avoit apparence qu'ils changeroient de langage, quand la suspension d'armes avec la Savoie, qu'on attendoit au premier jour, seroit arrivée.

Ce jour-là, le comte de Chalais revenant d'Espagne, et présenté par le marquis de Torcy, fit la révérence au Roi dans son cabinet, et y resta assez longtemps.

OCTOBRE 1712

1er octobre. — Le 1er d'octobre, on vit le prince de Rohan au dîner du Roi, qui l'entretint presque toujours, et il s'exprima si juste et si sagement dans le compte qu'il rendit, avec tant de bonté pour les officiers des troupes, qu'il s'attira l'estime et l'amitié de tout le monde. L'après-dînée, le Roi ayant assemblé son conseil de dépêches et son conseil de finances, et y ayant encore joint Amelot et Rouillé, conseillers d'État, d'Ormesson [1], maître des requêtes, fit devant Sa Majesté le rapport de l'incident du procès que la duchesse de Bourbon, comme mère et tutrice de ses enfants, avoit contre la princesse de Conti, la duchesse du Maine et la duchesse de Vendôme, ses belles-sœurs; et il fut ordonné que les parties étoient remises au même état qu'elles étoient avant l'arrêt de la grand'chambre du parlement de Paris [2], et renvoyées sur leurs contestations aux requêtes du palais; ce qui pouvoit dans la suite donner occasion à un accommodement dans lequel le Roi voudroit peut-être bien entrer.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel il mandoit au Roi qu'on avoit emporté le chemin couvert du Quesnoy et deux lunettes avec peu de résistance.

2 octobre. — Le 2, les lettres de l'armée portoient qu'il ne restoit plus que le fossé et les murailles de la place, lesquelles étoient fort endommagées jusqu'au-dessus du cordon; que l'on travailloit à de nouvelles batteries, qui devoient tirer au plus tard ce jour-là, et lesquelles, en vingt-quatre heures, devoient rendre la brèche praticable, mais qu'on ne croyoit pas que le gouverneur attendît qu'elle fût perfectionnée; qu'on avoit même pris des précautions pour empêcher qu'à l'exemple de ce que Péri avoit fait à Haguenau, il ne se sauvât avec sa garnison dans la forêt de Mormale, et qu'à cette intention, on avoit fait avancer tous les piquets entre la place et cette forêt; que cependant on avoit envoyé sept régiments de dragons à Somain pour commencer à

1. Il étoit petit-fils du fameux d'Ormesson, maître des requêtes, qui avoit été rapporteur du procès du surintendant Fouquet, et beau-frère de d'Aguesseau, procureur général du parlement de Paris.
2. C'étoit là un vilain soufflet qu'on donnoit à la grand'chambre.

préparer les fascines qui seroient nécessaires pour le siège de Bouchain, qu'on avoit envoyé investir par trente bataillons et par trente escadrons.

On sut ce jour-là que les régiments des gardes iroient monter la garde à Rambouillet par détachement [1], que le marquis du Bourg étoit véritablement mort, et que l'armée des ennemis avoit repassé le Rhin.

3 octobre. — Le 3, le Roi partit après dîner pour aller à Rambouillet, suivant ce qu'il avoit résolu dès le temps qu'il étoit à Fontainebleau ; le duc de Berry, le duc et la duchesse d'Orléans, la duchesse de Bourbon et ses deux filles et le duc du Maine l'y suivirent, avec assez peu de dames de la suite des princesses et de la marquise de Maintenon, quelques seigneurs pour jouer, et le service ordinaire. La duchesse de Berry ne fut point de cette partie à cause de sa grossesse, non plus que la princesse de Conti, fille du Roi, qui se trouva malade.

On parloit alors de la mort surprenante de la belle Mme Herwart [2] ; son frère, le comte de Bretonvilliers, étant mort d'un catarrhe suffocant au moment que les médecins le jugeoient hors de danger, elle en prit un tel saisissement qu'elle en mourut le lendemain. On sut aussi que le marquis de Bonrepos, qui étoit nouvellement revenu de son pays des Pyrénées, avoit une grosse fièvre à Versailles avec une fluxion sur la poitrine.

4 octobre. — Le 4, on disoit que les Hollandois étoient plus insolents que jamais, que néanmoins ils demandoient la suspension d'armes. mais que le Roi ne la leur vouloit accorder qu'à condition qu'ils lui donneroient Lille en otage, comme il avoit donné Dunkerque aux Anglois. On assuroit aussi que les conférences ne se tenoient plus à Utrecht, la reine Anne ayant fait déclarer qu'elles ne se tiendroient pas jusqu'à ce que la France fût pleinement satisfaite de l'insulte qui avoit été faite à Ménager ; que le comte de Sintzendorf, prié par les Etats,

1. En de semblables voyages les mousquetaires avoient accoutumé de monter la garde au Roi.

2. Elle avoit épousé Herwart, maître des requêtes, fils du célèbre Herwart, Suisse qui avoit été fait conseiller d'Etat pour avoir assisté l'État de ses biens dans ses plus grandes nécessités. Elle n'avoit point eu d'enfants de lui, et elle étoit restée veuve de bonne heure. Sa beauté et sa richesse lui avoient attiré un nombre infini d'amants, mais elle avoit préféré la vertu et la retraite à toutes choses.

étoit venu proposer aux plénipotentiaires de France, que, comme ce que Recteren avoit fait étoit de son propre mouvement et de personne à personne particulière, il donneroit toutes les satisfactions qu'on voudroit, mais en son propre et privé nom, ce qui lui avoit été refusé, et l'on assuroit que le Roi prétendoit que Recteren allât se mettre à genoux devant Ménager pour lui demander pardon en présence de tous les ministres des princes qui étoient alors à Utrecht. D'ailleurs, si les Hollandois s'obstinoient à refuser cette satisfaction au Roi, on étoit persuadé que la reine Anne feroit passer ses plénipotentiaires à Dunkerque, où ceux de France et plusieurs autres les suivroient pour y tenir des conférences. On ajoutoit que le roi de Prusse, lequel avoit d'abord voulu suivre l'exemple de l'Angleterre, et qui en avoit été détourné par les espérances que le prince Eugène lui avoit données qu'il seroit bientôt dans Paris, commençoit alors à écouter; et même il y avoit des gens qui disoient que son accommodement avec la France étoit presque fait.

On disoit aussi que la reine Anne étoit extrêmement irritée contre les Hollandois de l'insulte atroce qu'on avoit faite à la Haye au duc d'Ormond et au comte de Strafford; et les lettres d'Angleterre portoient qu'on y étoit persuadé qu'à l'ouverture du Parlement, il déclareroit le duc d'Hanovre déchu du droit de succéder à la couronne d'Angleterre, parce qu'il s'étoit opposé les armes à la main aux résolutions que la reine avoit prises par l'avis et du consentement du Parlement, ce qui pouvoit conduire à quelque événement qui seroit favorable au roi d'Angleterre.

On apprit ce jour-là que le marquis de Reffuge [1], commandant dans Metz et dans le pays messin, étoit mort, aussi bien que Saint-Hilaire et le comte de Sandricourt [2], gouverneur de Nîmes, et la comtesse de la Chaise [3], la mère. On sut aussi que le Roi avoit donné à des Feugerais la compagnie de Saint-Hilaire, sa lieutenance de grenadiers à Saint-Angel [4], premier lieutenant, sa lieu-

1. Il étoit aussi gouverneur de Charlemont, et homme d'une grande érudition et d'une grande capacité pour la guerre. Sa maison était originaire de Bretagne, et son père étoit lieutenant général.

2. Gentilhomme de Picardie, de la maison de Saint-Simon, qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Picardie.

3. Mère du comte de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi, qui étoit d'une famille de Lyon, et une femme très vertueuse.

4. Gentilhomme d'Auvergne.

tenance à Houdan[1], sous-lieutenant des grenadiers, sa sous-lieutenance de grenadiers à Caderset[2], sous-lieutenant, sa sous-lieutenance au chevalier d'Usson[3], enseigne de grenadiers, son enseigne de grenadiers au chevalier d'Orsay[4], enseigne, dont l'enseigne avoit été donnée à Bouqueran[5], capitaine dans le régiment de Bacqueville[6] autrefois. On apprit encore que la princesse d'Espinoy avoit acheté pour son fils le régiment royal de cavalerie cent vingt mille livres.

5 octobre. — Le 5, on assuroit que la duchesse d'Elbeuf étoit hors de danger.

Le soir, M. de Châtillon arriva à Rambouillet, apportant la nouvelle que, le jour précédent, le gouverneur du Quesnoy avoit battu la chamade, qu'il s'étoit rendu à discrétion, qu'on avoit trouvé dans sa place soixante pièces de gros canon, quarante mortiers et quatre cents milliers de poudre; le Roi, pour le récompenser d'une si bonne nouvelle, le fit brigadier[7] de dragons et lui ordonna douze mille livres pour son voyage.

6 octobre. — Le 6, on apprit que le Roi avoit fait une promotion de marine, ayant fait le commandeur de Bellefontaine[8] lieutenant général, le marquis du Rouvroy[9], le marquis de Sainte-Maure[10], le chevalier de Châteaumorand[11] et le comte de Hautefort[12] chefs d'escadre, et ayant donné plusieurs pensions

1. Gentilhomme de Boulonnois.
2. Gentilhomme de Béarn.
3. Neveu du marquis de Bonrepos et frère du marquis de Bonnac.
4. Fils de d'Orsay, ci-devant prévôt des marchands de Paris, et alors conseiller d'État, et frère du capitaine au régiment des gardes.
5. Gentilhomme du Comtat, qui, ayant servi sous le duc de Louvigny dans son régiment avant qu'il eût celui de Piémont, avoit la protection du duc de Guiche.
6. Louvigny.
7. Il étoit tout des plus anciens colonels, ainsi la grâce n'étoit pas grande pour un homme de sa naissance, gendre du ministre d'État de la guerre, et qui apportoit si bonne nouvelle.
8. D'une famille de Paris.
9. Gentilhomme de Picardie, très ancien capitaine de vaisseau.
10. Frère du comte de Sainte-Maure, premier écuyer du duc de Berry, ancien capitaine de vaisseau.
11. Gentilhomme de Normandie, neveu du défunt maréchal de Tourville, et frère du comte de Châteaumorand, maréchal de camp; il étoit ancien capitaine de vaisseau.
12. Frère cadet du marquis de Hautefort et du marquis de Surville, il étoit premier écuyer du comte de Toulouse, et il s'en trouva bien, car il n'étoit pas des plus anciens capitaines de vaisseau, quoiqu'il servît

et plusieurs hautes payes à divers anciens capitaines de vaisseau et entre autres une pension de deux mille livres à Duguay-Trouin [1].

7 octobre. — Le 7, le bruit couroit que la tranchée avoit été ouverte le 6 devant Bouchain, et que c'étoit le marquis d'Alègre qui commandoit au siège, ayant sous lui le comte de Balivières, le marquis de Conflans, le marquis de Dreux, le comte de Croissy et Brendlé, lieutenants généraux, le duc de Mortemart, le comte de Châteaumorand, le comte de Savines, le marquis de Lambert, le chevalier de Roye et le comte de Nille [2], maréchaux de camp, avec trente-huit bataillons, qui étoient les deux de Limousin, les deux de Bretagne, les deux de Savigny, les deux de Bourbon, les deux de Lorraine, les deux de Boulonnois, les trois d'Hessy, le premier d'Aunis, les trois de Surbeck, le premier de Bigorre, les deux de Cambrésis, les deux de Bresse, les deux de Luxembourg, les deux de Beauce, les trois de Solre, les deux de Miromesnil, les trois de Pfiffer, un de Belzunce, et les trois de Barrois. On disoit aussi que le marquis de Nangis étoit retombé malade, et que le feu avoit pris à Thorigny [3], où il avoit consumé une bonne partie de l'orangerie du château et quatre cents maisons du bourg.

8 octobre. — Le 8, les lettres de Flandres du 6 portoient que le Quesnoy n'avoit pas tant coûté au Roi que l'on pensoit et que tous les officiers d'infanterie convenoient qu'on n'y avoit pas eu quinze cents hommes tués ou blessés, quoique les assiégés eussent consumé une infinité de poudre, de boulets et de bombes plus que les assiégeants; qu'il ne paroissoit pas même que le général-major d'Ivoye eût fait une trop belle défense, n'ayant pas eu de sa part un coup de main considérable; que, si le maréchal de Villars en étoit le maître, on ouvriroit le 8 la tranchée devant Bouchain, mais que si l'on en croyoit Valori, on ne l'ou-

depuis longtemps. Aussi, dans cette promotion, on n'eut pas égard à la première ancienneté, on choisit ceux qu'on voulut, et le Roi fut bien aise de donner au comte de Toulouse, pendant qu'il étoit chez lui, le plaisir de faire une promotion dans la marine, ce qui ne s'étoit pas fait depuis longtemps.

1. Il n'étoit pas ancien, mais il avoit fait plusieurs actions de distinction.

2. Officier allemand; mais il étoit alors malade.

3. Belle maison du comte de Matignon en Basse-Normandie.

vriroit que le 10, chacun d'eux ayant ses raisons pour appuyer son sentiment; cependant qu'on croyoit que la place dureroit jusqu'au 25. Les mêmes lettres marquoient que les deux compagnies de mousquetaires du Roi devoient partir de l'armée le 8, que d'abord il avoit été résolu qu'elles iroient à Landrecies, mais que du Barail ayant représenté que toutes les écuries étoient pleines de malades et de blessés, on avoit pris le parti de les envoyer à Saint-Quentin.

Le soir, le Roi arriva de Rambouillet à Versailles.

9 octobre. — Le 9, on apprit que Sa Majesté avoit donné le gouvernement du Quesnoy à Valori; ainsi il avoit utilement travaillé pour lui-même. On sut aussi que le Roi avoit donné quinze cents livres de pension à d'Herbouville [1], aide-major du régiment des gardes, qui étoit de service auprès de sa personne.

10 octobre. — Le 10, on disoit que la reine Anne avoit été fort malade, et qu'elle se portoit un peu mieux. On discouroit beaucoup ce jour-là du mariage du marquis de la Salle [2] avec Mlle de Benouville, damoiselle de Normandie sans bien, qui n'avoit que dix-neuf ans; et l'on disoit que l'ayant vue une fois à Thorigny, il en étoit devenu tellement amoureux que, huit jours après la première vue, il l'avoit épousée à Lisieux, où l'évêque lui avoit donné dans sa chapelle la bénédiction nuptiale. Cette nouvelle étoit venue au Roi par le chancelier et par le comte de Pontchartrain, auxquels le marquis de la Salle en avoit écrit pour en parler à Sa Majesté, qui n'en fut pas médiocrement surprise.

11 octobre. — Le 11, on disoit que le maréchal de Villars avoit accordé au général-major d'Ivoye un congé de huit jours pour aller voir sa femme qui étoit accouchée depuis peu, mais que le Roi avoit mandé au maréchal de faire savoir à d'Ivoye qu'il ne prît pas un seul jour de plus que ce qu'on lui avoit accordé, et qu'il se rendît à l'armée de Sa Majesté au jour préfix pour s'en aller à Tours, lieu de sa prison, attendu qu'il ne méritoit pas d'être traité comme les autres prisonniers, à cause des mauvais discours qu'il avoit tenus contre le Roi et contre l'État dans le temps qu'il étoit prisonnier à Chartres.

1. Gentilhomme de Beauce.
2. Il avoit au moins soixante-huit ans, et avoit toujours paru très éloigné du mariage.

Cependant on apprit qu'un partisan des ennemis avoit surpris le fort de la Knocque, à l'ouverture de la porte, grande faute du major de ne pas avoir envoyé à la découverte, mais il n'avoit que cent hommes dans la place, dont la perte pouvoit donner un grand coup à Ypres. On disoit aussi que le duc de Lorraine avoit fait dire à la reine Anne, par son résident auprès d'elle, que le prince de Galles lui avoit demandé un asile dans ses états, mais qu'il ne lui avoit point voulu faire de réponse qu'il n'eût su auparavant les intentions de Sa Majesté, et qu'elle avoit répondu au résident de mander à son maître que, quand un prince comme celui-là faisoit tant que de demander un asile, c'étoit un si grand honneur qu'il n'avoit pas dû hésiter un moment; que d'autre côté il en avoit aussi écrit autant à l'archiduc, lui demandant si le prince de Galles pourroit être en sûreté dans ses états, et que l'archiduc lui avoit fait réponse qu'il n'en vouloit pas répondre.

Le bruit couroit alors que les Hollandois vouloient donner satisfaction au Roi sur l'insulte faite à Ménager, et qu'ils travailloient à certaines conditions pour faire la paix.

On eut aussi nouvelle que la tranchée avoit certainement été ouverte devant Bouchain la nuit du 8 au 9, qu'on y avoit embrassé un grand terrain, et qu'on n'étoit pas à plus de cinquante toises du chemin couvert, qu'on y avoit cinquante-quatre pièces de canon en batterie et dix-huit mortiers, qu'il n'y avoit dans la place que neuf cents hommes en état de servir, et qu'on espéroit s'en rendre maître le 22 ou 23.

On avoit appris peu de jours auparavant la mort de Ribeyre, un des plus anciens conseillers d'État ordinaires, et l'on sut ce jour-là que Nointel [1], conseiller d'État semestre, étoit monté à sa place, et que la Bourdonnaye [2], gendre du défunt et intendant à Orléans, avoit eu celle de semestre; comme aussi que Cély, maître des requêtes, avoit été nommé pour aller remplir la place de Barillon dans l'intendance de Pau.

12 octobre. — Le 12, le Roi, en allant à la messe, demanda au comte d'Armagnac si le secrétaire d'État Voysin ne lui avoit rien dit, et le comte lui ayant répondu que non, mais que si c'étoit

1. Fils du défunt Béchameil, et beau-frère du contrôleur général Desmaretz. Il étoit l'ancien des conseillers d'État semestres.

2. Gentilhomme de Bretagne.

pour lui faire savoir quelque chose, Sa Majesté lui feroit le plaisir de le lui dire, le Roi lui dit : « *Vous savez que je vous aime, et que j'ai toujours cherché à vous faire plaisir, j'aime aussi le prince Charles, et je le fis hier au soir lieutenant général tout seul; vous devez vous souvenir que je le fis maréchal de camp de même* »; et ce discours fit croire qu'on feroit bientôt une promotion d'officiers généraux [1].

13 octobre. — Le 13, on apprit que le Roi avoit donné au duc d'Aumont un brevet de retenue de cinq cent mille livres [2] sur sa charge de premier gentilhomme de la chambre, ce qui étoit d'autant plus agréable qu'il ne l'avoit pas demandé. Les lettres de l'armée d'Allemagne du 8 portoient ce jour-là que le maréchal de Bezons étoit assez mal et fort inquiet, que le médecin disoit que c'étoit un dépôt qui vouloit se former dans sa tête, qu'on devoit le saigner, et qu'ainsi il ne seroit peut-être pas en état de partir pour aller à Bischwiller, comme il l'avoit projeté.

14 octobre. — Le 14, on voyoit une lettre que le baron de Sparre avoit reçu de son cousin Steinbock, général des Suédois, par laquelle il lui mandoit que s'étant jeté dans l'île de Rugen, les Moscovites et les Saxons y avoient débarqué au nombre d'environ dix mille hommes; qu'il étoit sorti de ses retranchements avec les troupes suédoises pour les combattre; que, durant trois jours, il y avoit eu de rudes escarmouches, mais qu'enfin les Suédois, ayant taillé en pièces environ trois mille hommes, avoient obligé leurs ennemis à se rembarquer avec précipitation; qu'il y en avoit eu beaucoup de noyés et le reste s'étant retiré dans la flotte, elle avoit fait voile sur-le-champ; que le Czar avoit été du débarquement [3], mais qu'on ne savoit pas certainement s'il avoit été légèrement blessé, comme on l'avoit dit; que la flotte suédoise avoit débarqué en Poméranie dix-huit mille hommes, lesquels, joints aux huit ou neuf mille qui y étoient déjà, formeroient une armée de vingt-cinq mille hommes, laquelle, suivant l'ordre du roi de Suède, marcheroit en Pologne au-devant de lui, croyant fermement qu'il étoit parti de Bender pour venir se joindre à eux.

1. D'autres gens croyoient que c'étoit une marque qu'on n'en feroit point.
2. Il ne le mit pas sur la tête de son fils, mais il s'en servit pour trouver de l'argent pour faire son ambassade d'Angleterre.
3. Faux, le Czar n'y étoit point.

Cependant on assuroit que les ennemis avoient détaché de Lille et de Menin trois bataillons pour aller se jeter dans la Knocque, mais qu'on ne savoit pas s'ils auroient pu y entrer, parce que Leblanc, intendant de ces pays-là, avoit marché avec des détachements de la compagnie d'Ypres et des autres places voisines, et avoit bloqué le fort; qu'il avoit fait sommer le partisan d'Ostende nommé la Rue, qu'il avoit surpris, de se rendre, mais qu'il avoit répondu qu'on ne lui conseilloit pas d'en sortir autrement que par une brèche; que le gouverneur françois avoit quatre-vingts ans, et étoit fort malade lors de la surprise du fort, qu'on l'avoit transporté avec le major à Léau, où il avoit reçu l'extrême-onction et le viatique; et que les soldats de trois compagnies nouvelles qui composoient la garnison avoient été dépouillés par le parti des ennemis, et renvoyé comme des malheureux.

Le bruit couroit ce jour-là qu'après la prise de Bouchain on feroit encore les sièges de Béthune, de la Knocque et de Saint-Venant, mais il n'y avoit guère d'apparence, la saison étant si avancée, et les pluies si fréquentes. On disoit encore que les plénipotentiaires d'Angleterre passeroient bientôt avec ceux de France à Dunkerque, où les maladies étoient très grandes, de sorte qu'il y étoit déjà mort beaucoup d'Anglois.

15 octobre. — Le 15, on eut nouvelle que le maréchal de Bezons se portoit mieux, qu'il étoit parti pour aller à Bischwiller, emmenant avec lui son quartier général, à la réserve de Chaulier, aide-major général, qui étoit allé à Wissembourg, à cause d'une redoute qu'on vouloit faire à Hagenbach.

16 octobre. — Le 16, on disoit que le pensionnaire Heinsius faisoit d'étranges efforts pour faire continuer la guerre, et que les États-Généraux étoient tout dévoués à ses sentiments.

17 octobre. — Le 17, on sut que la duchesse du Lude, laquelle s'étoit fait apporter quelques jours auparavant de Paris en relais de porteurs de chaises, avoit un gros rhume sur la poitrine avec de la fièvre, et que l'on appréhendoit que ce ne fût la goutte remontée; qu'on avoit voulu la saigner, mais qu'on l'avoit manquée deux fois. On apprit que la comtesse de Saint-Géran et la marquise de Nogaret étoient malades, et que la chancelière, qui avoit eu un nouveau clou à la tempe, s'étoit fait porter à Pontchartrain.

Il y avoit eu le jour précédent un conseil d'État, mais le Roi, n'ayant pu achever toutes ses affaires, en donna encore un ce matin-là, lequel dura jusqu'à une heure de l'après-midi, quoique le Roi eût demandé son dîner à onze heures pour pouvoir aller de bonne heure à Marly.

On assuroit cependant que la reine Anne avoit accordé aux Hollandois jusqu'à la fin du mois pour prendre leur résolution.

18 octobre. — Le 18, on sut qu'on avoit enfin trouvé le moyen de saigner la duchesse du Lude à la main. Ce jour-là, M. le Dauphin revenant le matin de se promener à Trianon, et remontant le degré de son appartement en chaise avec la duchesse de Vantadour, une bricole du porteur de chaise de derrière cassa et la chaise auroit culbuté, sans les gens qui se trouvèrent autour; le porteur de derrière étant tombé en même temps, la secousse fut grande, mais le prince n'eut aucun mal; on visita les bricoles, et elles se trouvèrent toutes neuves.

Le bruit couroit ce jour-là que, la nuit précédente, on devoit attaquer le chemin couvert de Bouchain, et que les ennemis faisoient faire de grands mouvements aux troupes qu'ils avoient dans Lille et dans Tournay, pour essayer de ravitailler la Knocque; on disoit même qu'ils avoient dessein de raccommoder Dixmude, moyennant quoi ils pourroient prendre des quartiers dans le Furnembach, qu'ils soutiendroient par ces deux postes, et qu'ils incommoderoient fort la subsistance de la cavalerie qui seroit dans Ypres, dans Furnes et dans Bergues. On disoit encore que le duc d'Aumont ne partiroit que vers la Saint-Martin, et qu'il avoit demandé la permission au Roi d'emmener avec lui du Dressenay[1], capitaine de vaisseau, auquel le roi d'Espagne avoit donné la Clef d'or pour quelque service qu'il lui avoit rendu, parce qu'il pourroit lui être d'une grande utilité sur les affaires des Indes et de la marine.

En ce temps-là, la duchesse de Berry ne venoit plus au souper du Roi, tant à cause de ses vomissements continuels, que parce qu'elle ne pouvoit presque plus s'habiller en grand habit, mais elle tenoit tous les soirs jeu dans son appartement avec nombreuse compagnie.

Le bruit couroit alors à Paris que le Roi alloit faire une pro-

1. Gentilhomme de Bretagne.

motion de chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, mais on n'en disoit pas un mot à la cour.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour passer à l'appartement de la marquise de Maintenon, la maréchale de Boufflers, accompagnée de la duchesse de Guiche, sa belle-sœur, lui fit la révérence pour la première fois depuis son veuvage.

On disoit alors que Crozat rachetoit pour six cent mille livres ce riche vaisseau venant des Indes que les Anglois avoient pris, et qu'il y gagneroit encore un million, quoiqu'en le prenant on eût pillé entre deux ponts.

Il couroit alors un bruit qui paroissoit n'avoir guère de fondement, qui étoit que le maréchal d'Harcourt alloit entreprendre de son côté quelque chose de considérable, et qu'il marchoit en Alsace trente escadrons de l'armée de Dauphiné; car le maréchal étoit aux eaux de Bourbonne, et la saison ne permettoit pas de rien entreprendre.

On étoit en ce temps-là très persuadé qu'on pourroit avoir la paix au mois de janvier; l'Angleterre, malgré la réforme de trente régiments, ne pouvoit soutenir le reste de ses troupes, la loterie étant demeurée à moitié chemin; les Hollandois ne pouvoient pas fournir aux quartiers d'hiver. On disoit qu'ils se relâchoient sur Tournay, et qu'ils signeroient séparément des autres alliés, comme avoit fait l'Angleterre, et même on voyoit plusieurs lettres de Hollande qui portoient que les conférences générales alloient se renouer et que les États s'en rapportoient à la reine d'Angleterre pour accommoder l'affaire de Ménager avec Recteren.

Ce jour-là le Roi dit que le maréchal de Villars lui mandoit que, le 21 ou le 22, il seroit maître de Bouchain, et les lettres particulières de l'armée portoient que ce maréchal et les officiers généraux alloient visiter les travaux par les revers de la tranchée, les assiégés ne faisant pas grand feu. Celles du Portugal portoient que le marquis de Bay avoit commencé le siège d'Olivença [1], ce qui faisoit voir que le roi de Portugal n'avoit pas encore fait publier la suspension d'armes, qui ne laissoit pas d'être certaine.

1. Non pas, mais de Campo-Mayor.

Cependant la campagne étoit finie en Dauphiné, et l'on attendoit au premier jour le maréchal de Berwick; mais le blocus de Girone subsistoit encore, et la garnison souffroit beaucoup; il est vrai que les dix bataillons de l'armée de Dauphiné étoient prêts d'arriver, et qu'on espéroit qu'ils feroient lever le blocus, mais ce n'étoit pas une chose certaine. On apprit encore ce jour-là que le duc d'Argyle étoit arrivé d'Angleterre à Paris, partant pour aller commander au Port-Mahon, et que Prior avoit présenté au Roi une lettre de la reine Anne, par laquelle elle le nommoit son plénipotentiaire auprès de Sa Majesté. On sut aussi que la duchesse d'Elbeuf étoit retombée, et qu'elle étoit à l'extrémité; comme aussi que le Roi avoit donné les appartements que le duc et la duchesse de Berry avoient quittés au duc de Chartres et au prince de Dombes, et celui du prince de Dombes à la maréchale de Boufflers. On avoit remarqué que le Roi, depuis trois jours, étoit d'une gaieté extraordinaire, et les courtisans en tiroient bon augure pour la paix.

19 octobre. — Le 19, les lettres de la Rochelle portoient que le maréchal de Chamilly étoit fort incommodé d'un grand rhume sur la poitrine, qu'on l'avoit saigné et purgé, et que la maréchale étoit encore plus mal d'une grosse fièvre.

Sur les trois heures, le Roi alla rendre visite à la duchesse de Berry, et le soir, le secrétaire d'État Voysin vint lui apporter la nouvelle qu'on avoit emporté le chemin couvert de Bouchain sans coup férir.

20 octobre. — Le 20 au matin, le marquis de Torcy présenta au Roi, dans son cabinet, le duc d'Argyle, qui remit à Sa Majesté un gros paquet de la reine sa maîtresse; il resta assez longtemps avec le Roi, et dès qu'il eut pris congé de lui, il s'en retourna à Paris, voulant partir le lendemain en poste pour se rendre à Toulon, où deux vaisseaux de sa nation l'attendoient pour le passer au Port-Mahon, pour retirer de Catalogne les troupes angloises; mais il étoit un peu tard, car elles avoient presque toutes pris parti avec les Allemands à soixante livres par soldat.

Le soir, au retour de Marly, le maréchal de Villeroy présenta au Roi ses deux petits-fils, que Sa Majesté reçut très agréablement.

Comme le comte de Monteléon passoit en Angleterre en qualité

d'ambassadeur, et que le comte de Bergheyck s'en retournoit en Espagne, il y avoit apparence que le duc d'Ossone s'en retourneroit aussi, et peut-être que les conférences se romproient à Utrecht, et que la paix ne se traiteroit plus qu'à Londres et à Versailles.

Le soir, le comte de Choiseul y arriva, apportant la nouvelle de la réduction de Bouchain, où il ne s'étoit trouvé que huit cents hommes, dont il y en avoit cinq cents hors de combat, et ainsi ils s'étoient rendus à discrétion.

21 octobre. — Le 21, le duc de Villeroy et ses deux enfants prêtèrent le serment de fidélité entre les mains du Roi dans son cabinet, et les officiers de la chambre en eurent douze mille livres.

Le même jour, on sut que le Roi avoit donné le gouvernement de Nîmes à la Vierue, et qu'il avoit rendu celui de Bouchain au marquis de Varennes. On disoit ce jour-là que les plénipotentiaires ne travailloient qu'à faire bonne chère, et nullement aux négociations pour faire avancer la paix; mais que la reine Anne n'en faisoit pas de même, qu'elle y travailloit sans relâche, et que, selon les apparences, ce seroit elle qui décideroit tout à Londres. Le bruit couroit même que les Hollandois offroient de rendre Lille, et qu'il n'étoit plus question que de Tournay, mais qu'ils vouloient avoir Ypres. On disoit aussi que milord Lexington avoit débarqué au port du Passage, qu'il avoit été reçu des Espagnols avec de grandes acclamations, et qu'il continuoit sa route vers Madrid, étant défrayé partout.

On apprit encore que le prince de Bisaccia, Napolitain, gouverneur de Gaëte, qui y avoit été fait prisonnier avec le duc d'Escalone, vice-roi de Naples, et plusieurs autres officiers, après sept ans d'une très rude prison qu'ils avoient tous soutenue vertueusement, avoit été échangé aussi bien qu'eux, et que, comme il avoit épousé une sœur du défunt comte d'Egmont, il s'étoit mis en possession de ses biens, et qu'on croyoit même qu'il prendroit le nom de comte d'Egmont.

On disoit encore que le prince Eugène ayant refusé un passeport pour des chevaux que le Roi faisoit venir d'Angleterre, le comte de Tilly l'avoit accordé, et avoit même offert de leur donner une escorte.

On apprit ce jour-là que le Roi avoit donné le gouvernement

de Provence au maréchal de Villars [1], la charge de général des galères au maréchal de Tessé [2], le gouvernement de Metz [3] et pays messin au comte de Saillant, le gouvernement de Charlemont au marquis de Vieuxpoint, celui de Gravelines au marquis de Broglie [4], avec onze mille livres d'augmentation, et le commandement de Namur au comte de Geoffreville [5]. On sut encore que Pressigny [6] étoit nommé pour être secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, et l'on disoit que le prince Eugène, parlant à un des députés des États-Généraux, qui venoit prendre congé de lui pour aller en Hollande, lui avoit dit qu'il le prioit de demander de sa part aux États-Généraux combien ils vouloient encore laisser prendre de places sans les secourir et sans donner bataille, et de leur dire qu'à faire la figure qu'il faisoit, il valoit mieux qu'il fût en Allemagne. On sut ce jour-là que la duchesse du Lude se portoit mieux, mais que la duchesse d'Elbeuf étoit encore plus mal par une fièvre et un dévoiement qui se succédoient alternativement l'un à l'autre.

22 octobre. — Le 22, on eut nouvelle que le comte de Sandricourt n'étoit point mort, et ce fut le Roi lui-même qui l'apprit à la Vierue en allant à la messe où l'on chanta le *Te Deum* pour la prise de Bouchain. La province d'Artois avoit offert de faire tous les frais du siège de Béthune, mais la saison étoit trop avancée, et les ordres étoient envoyés pour faire séparer l'armée.

Ce jour-là le maréchal de Berwick arriva à la cour, et l'on commençoit déjà à murmurer qu'il partiroit bientôt pour l'Espagne.

23 octobre. — Le 23, Cazaux [7], aide-major général avec commission de colonel, apporta au Roi les huit drapeaux de la gar-

1. Ses amis disoient qu'il ne l'avoit point demandé, les autres au contraire.
2. En payant à la duchesse de Vendôme trois cent cinquante-quatre mille livres de brevet de retenue.
3. Il n'avoit guère été donné qu'à des maréchaux de France.
4. Il fait bon d'être gendre de ministre de la guerre, car il n'étoit que maréchal de camp, et pas même ancien.
5. Lieutenant général de réputation.
6. Autrefois conseiller des requêtes du palais de Paris, fils de Lamorizon, intendant d'entre Sambre et Meuse avant qu'on y eût mis des maîtres des requêtes, qui étoit beau-frère de du Fresnoy, premier commis du marquis de Louvois. Il étoit garçon d'esprit et agréable de sa personne.
7. Frère de Cazaux, sous-écuyer de feu Monseigneur, et alors premier maréchal des logis du duc de Berry.

nison de Bouchain, et l'on disoit qu'un des députés des États-Généraux avoit écrit à un de ses collègues qui étoit à Menin ces mêmes paroles : *Enfin on nous a encore arraché Tournay*, et sur ce fondement-là et d'autres avis, on regardoit la paix comme très avancée. On disoit même que le prince Eugène avoit signifié aux États-Généraux qu'ils eussent à se pourvoir d'un autre général, sa naissance, son poste et son honneur ne lui permettant pas de prendre la permission de quatre députés qu'il avoit toujours à ses côtés, quand même il ne s'agissoit que de commander un fourrage.

24 octobre. — Le 24, le Roi prit médecine par précaution à son ordinaire, et l'on prétendoit que le comte de Sintzendorf étoit passé en Angleterre [1] avec le comte de Strafford et un député des États-Généraux, ce qui paroissoit être encore un acheminement à la paix.

L'après-dînée, le Roi ayant tenu son conseil de dépêches, un certain curé qui avoit accusé le comte de Châtillon de crimes énormes, ayant été convaincu de fausseté après de sérieuses informations faites par l'intendant de la province, fut, au rapport du comte de Pontchartrain, dépossédé de son bénéfice et condamné à une prison perpétuelle.

25 octobre. — Le 25 au matin, le maréchal de Tessé arrivant de ses terres du Maine fit la révérence au Roi dans son cabinet et lui rendit grâces du présent qu'il lui avoit fait ; à quoi le Roi lui répondit, qu'il étoit bien fâché qu'il y eût sur sa charge qu'il lui avoit donnée un brevet de retenue de trois cent cinquante-quatre mille livres pour la duchesse de Vendôme, mais qu'il lui en accordoit un tout pareil, et même plus gros, s'il étoit nécessaire, pour lui faire trouver de l'argent plus facilement.

Le même matin, le nonce du Pape fit son entrée à Versailles, aussi magnifique qu'elle pouvoit l'être dans un temps de grand deuil, étant conduit par le comte d'Harcourt, et il eut sa première audience publique du Roi dans sa chambre, où il lui fit un discours très éloquent. Le comte d'Armagnac vint le même jour apprendre au Roi dans son cabinet la mort de son fils, l'abbé d'Armagnac, lequel, étant allé à Monaco voir la princesse sa sœur, avoit été emporté en peu de jours par la petite vérole ; prince

1. Faux.

d'une belle représentation et d'une très sage conduite. On apprit aussi la mort de Mme Guérin, en voyant son gendre le Pelletier de Souzy et son petit-fils des Forts avec d'autres personnes de leur famille faire la révérence au Roi en grands manteaux, dans la galerie, quand il sortit de son cabinet pour aller à la messe.

26 octobre. — Le 26, on sut que le maréchal de Villars étoit en chemin pour revenir et que le maréchal de Montesquiou restoit à Douai pour commander sur la frontière pendant l'hiver. On disoit aussi que l'on faisoit de grands préparatifs pour la campagne prochaine, et l'on vit arriver le soir le maréchal d'Harcourt en bonne santé de Bourbonne, et saluer le Roi à six heures du soir, lorsqu'il passa chez la marquise de Maintenon.

Les lettres particulières de Hollande portoient ce jour-là que les États-Généraux s'étoient enfin résolus à rendre Lille, Tournay, Saint-Venant, Béthune et Aire ; et en même temps le bruit couroit que le duc de Savoie avoit renouvelé un traité avec l'Empereur. On disoit aussi que le comte de Toulouse avoit acheté de la famille des Rouillé [1] des postes l'hôtel de la Vrillière, et que le duc d'Antin achetoit l'hôtel de Travers [2], qu'occupoit le comte de Toulouse. On apprit aussi que la marquise douairière de Listenois la belle-mère étoit morte, et l'on disoit que la reine Anne avoit une enflure au genou, dont on appréhendoit les suites.

27 octobre. — Le 27, dès le matin, le Roi se trouva mal ; il ne laissa pourtant pas de dîner à son ordinaire, mais on remarqua qu'il fut plus longtemps à table, balançant sur le choix des viandes. Après son dîner, il voulut aller à Marly comme il l'avoit résolu, quoi qu'on pût faire pour l'en dissuader ; mais, lorsqu'il s'habilla, tout le monde remarqua qu'il avoit la tête embarrassée, et même qu'il demandoit et qu'il prenoit une chose pour l'autre. Cependant il ne laissa pas de monter en carrosse, et dès qu'il y fut monté, il s'endormit, ce qui ne lui étoit jamais arrivé, et il dormoit encore en arrivant à Marly. Il y resta très longtemps à

1. Le chef de la famille, qui étoit maître des requêtes et gendre du premier médecin d'Aquin, avoit acheté l'hôtel de la Vrillière, et comme il venoit de mourir, sa famille ne pouvoit ou n'osoit soutenir une telle maison dans Paris.

2. C'étoit une maison que Lacour des Chiens, fameux traitant, avoit fait bâtir derrière l'ancien hôtel de Vendôme, et qu'il avoit tournée si bizarrement par le dehors, qu'on l'avoit appelée l'hôtel de Travers ; le ministre Chamillart y avoit logé quelque temps.

voir travailler à une fontaine qu'il faisoit paver de carreaux de faïence, lesquels on posoit avec un mastic dont l'odeur lui donna encore dans la tête. Au retour, il alla chez la marquise de Maintenon à son ordinaire, et revint à dix heures pour faire collation, car il étoit jeûne ce jour-là, mais tout le monde s'aperçut qu'il avoit la tête embarrassée; il mangea beaucoup, mais il fut cinq quarts d'heure à table, contre sa coutume, et il se troubla en demandant diverses choses les unes pour les autres. Après son souper, au lieu de s'arrêter un moment dans sa chambre, à son ordinaire, il passa tout droit dans son cabinet.

On disoit ce jour-là que Prior étoit parti pour aller faire en Angleterre un voyage de quinze jours.

28 octobre. — Le 28 au matin, on sut que le Roi avoit eu de grandes inquiétudes pendant toute la nuit, et qu'il n'avoit point sué comme il avoit accoutumé de le faire toutes les nuits, qu'il avoit eu la tête fort embarrassée, et même la fièvre; il entendit la messe dans son lit, et comme on ne le vit point de tout le jour, la cour se trouva dans d'étranges alarmes. Ce jour-là, il fut saigné, et sur le soir, on disoit qu'il se trouvoit soulagé.

On disoit ce jour-là que le comte de Brissac [1] et le baron de Busca [2] étoient à l'extrémité.

29 octobre. — Le 29, on sut que le Roi avoit encore eu une nuit fort agitée; il ne laissa pourtant pas de se lever et d'aller à la messe de son pied, mais il parut fort changé. L'après-dînée, il alla se promener à Trianon, et ceux qui l'y suivirent essayèrent de lui dire des choses réjouissantes, sans qu'elles pussent l'obliger à dire beaucoup de choses; cependant les courtisans furent ravis de lui voir prendre l'air.

30 octobre. — Le 30, qui étoit un dimanche, il entendit la messe dans son lit, et prit médecine; on le vit à son dîner, et dès qu'il vit le grand prévôt, lequel venoit de faire un voyage de six semaines, il l'appela, et lui dit qu'il ne communieroit pas le lendemain, comme il l'avoit projeté dès le temps qu'il étoit à Fontainebleau, mais seulement le jour de la Toussaint. Après son dîner, il tint son conseil d'État, qui dura jusqu'à six heures du soir.

1. Ancien major des gardes du corps, gouverneur de Guise.
2. Ancien lieutenant des gardes du corps, gouverneur de Peccais.

31 octobre. — Le 31, il alla à la messe de son pied à sa chapelle, disant néanmoins qu'il se sentoit foible, ce qui n'étoit pas surprenant à son âge après deux médecines et une saignée. L'après-dînée, il alla entendre vêpres en bas, et il se confessa; mais le soir, en se couchant, on remarqua qu'il avoit encore eu un petit oubli assez marqué.

On murmuroit alors que le duc de Savoie avoit fait un nouvel accommodement avec l'Empereur.

NOVEMBRE 1712

1er novembre. — Le 1er de novembre au matin, le Roi fit appeler le grand prévôt, et lui dit qu'il ne toucheroit pas tous les malades, qui étoient déjà arrangés en grand nombre dans la galerie des Princes, mais seulement les Espagnols, et tout le monde en fut ravi, parce que la fatigue auroit été trop grande pour lui, sans compter la puanteur des malades. Après son lever, il se confessa, et puis alla faire ses dévotions en bas dans sa chapelle, par les mains de l'abbé de Maulévrier, son aumônier de jour, et après avoir entendu deux messes, en remontant à son appartement, il toucha dans le salon de l'appartement du comte de Toulouse une dizaine d'Espagnols, et puis il remonta à son cabinet, où il changea de chemise et on fut fort aise de voir qu'il avoit beaucoup sué; à onze heures et demie, il redescendit à sa chapelle, où il entendit la grand'messe, qui fut célébrée par l'évêque de Fréjus [1]. L'après-dînée, à deux heures et demie, il descendit encore de son pied à sa chapelle, où il assista au premier sermon que le P. de la Rue fit pour l'ouverture de l'Avent, lequel fut parfaitement beau, et suivi d'un compliment en forme de prière, qui fut si touchant qu'il n'y eut personne dans l'assemblée qui ne versât des larmes. Après le sermon, le Roi entendit les vêpres du jour et celles des morts, suivant la coutume, et étant remonté à son appartement, il s'enferma avec le P. le Tellier pour faire la distribution des bénéfices vacants; mais elle ne fut pas considérable, car le Roi ne donna ni les archevêchés de Toulouse et d'Auch, ni les abbayes de Monstier-Ramey et de

1. Autrefois l'abbé de Fleury, aumônier du Roi.

la Chaise-Dieu, qui avoient vaqué par la mort de l'abbé d'Armagnac, et comme l'abbé de la Rochefoucauld étoit rentré depuis peu dans le séminaire, ses bénéfices ne se trouvèrent point vacants : ainsi le Roi donna seulement l'abbaye de Guistre à l'abbé de Lagoguet [1], l'abbaye de Tonnay-Charente à l'abbé du Maine [2], l'abbaye de Gagnotte à l'abbé du Vigier, l'abbaye de Villers-Canivet à Mme de Montgommery [3], l'abbaye des Prés à Douai à Mme de Loo et l'abbaye de Saint-Michel de Dourlens à Mme de Séricourt d'Esclainvilliers [4].

On apprit encore ce jour-là que le baron de Busca étoit hors de danger et ainsi ceux qui avoient demandé son gouvernement furent pris pour dupes.

Le Roi soupa ce jour-là en public, et l'on parloit de la paix plus affirmativement qu'on n'eût encore fait; mais on disoit en même temps que le Roi s'étoit relâché sur l'article de Tournay.

2 novembre. — Le 2, il parut à tout le monde que le Roi se portoit mieux, et l'on apprit avec joie que ses sueurs ordinaires avoient recommencé; cependant on remarqua qu'il s'étoit encore un peu troublé à son dîner, et qu'il avoit été quelque temps sans manger.

On apprit ce jour-là que le duc de Chevreuse étoit extrêmement malade, et que Prior, allant en Angleterre, avoit rencontré Hamner qui venoit au-devant de lui, et avec lequel il étoit revenu à Paris, et l'on disoit que c'étoit pour l'affaire de Dixmude, les Anglois s'étant opposés formellement à ce que les Hollandois y fissent un poste, et disant que tant qu'ils occuperoient Gand et Bruges, personne qu'eux n'auroit le droit de se mêler de ces cantons-là, et que, si l'on vouloit l'entreprendre, ils y marcheroient à main armée; il y avoit même des gens qui alloient jusqu'à dire qu'ils ne vouloient pas souffrir que les Hollandois gardassent la Knocque.

Ce jour-là, sur les trois heures après midi, le Roi alla s'établir à Marly pour dix-huit jours, comme il l'avoit projeté depuis longtemps, et il se promena dans ses jardins, malgré la pluie, presque jusqu'à la nuit.

1. Prêtre de Saint-Sulpice.
2. Il avoit sept frères dans le service, dont quatre dans les gardes du corps.
3. Damoiselle de Normandie qui quittoit l'abbaye de Moncé.
4. Damoiselle de Picardie.

3 novembre. — Le 3, jour de Saint-Hubert, il monta en calèche à onze heures et quart pour aller courre un cerf dans son parc, et comme la chasse ne fut pas belle dans le commencement, tous les chasseurs s'étant rebutés les uns après les autres, il s'opiniâtra à prendre son cerf, il le prit et ne rentra au château qu'après quatre heures du soir, au grand déplaisir de ses bons serviteurs, de sorte qu'il étoit près de cinq heures quand il sortit de son dîner. Mais cela lui réussit fort bien, car il mangea très peu à son souper, ce qui lui donna une nuit tranquille.

On disoit ce jour-là que le duc de Chevreuse étoit encore plus mal, mais que le vieux comte de Brissac se portoit mieux, de sorte que ceux qui avoient demandé son gouvernement de Guise furent trompés.

4 novembre. — Le 4, on apprit que les pommes cuites, qui avoient fait presque tout le souper du Roi le soir précédent, avoient fait un bon effet, et son visage parut beaucoup meilleur; il se promena dans ses jardins une partie du matin, et l'après-dînée, il alla tirer en volant dans son parc, où il trouva une nuée de gibier, et n'en revint qu'à la nuit fermante.

On sut ce jour-là que la maréchale de Berwick étoit accouchée d'un garçon à Saint-Germain et qu'on n'espéroit plus rien de la vie du duc de Chevreuse.

Cependant les bruits avantageux pour la paix se confirmoient, et l'on disoit que rien n'arrêtoit plus que la renonciation que le roi d'Espagne devoit faire dans toutes les formes dans les États de son royaume, qui n'étoient pas encore tous assemblés, et qui devoit être enregistrée dans tous les parlements de France.

Ce jour-là, la *Gazette de Hollande* parloit beaucoup des mesures que les États-Généraux prenoient pour donner contentement au Roi sur l'insulte faite à Ménager, mais tout ce qu'elle marquoit alloit seulement à désavouer l'insulte, et à ôter au comte de Recteren la place de plénipotentiaire.

5 novembre. — Le 5, on eut nouvelle que le duc de Chevreuse étoit mort le matin entre sept et huit heures, après avoir donné dans tout le cours de sa maladie des marques d'une exemplaire piété. Pour le Roi, il fut tout le matin dans ses jardins malgré la pluie, et toute l'après-dînée, malgré le froid.

6 novembre. — Le 6, on apprit que le chevalier de Belzunce [1],

1. Neveu du duc de Lauzun, et frère du défunt marquis de Castelmoron.

ancien capitaine de vaisseau, étant malade, un de ses amis lui avoit proposé de prendre certaines pilules dont il se trouvoit très bien, qu'il en avoit pris, mais que, comme il y entroit du poison, et qu'il avoit été mal préparé, il en étoit mort en trois jours de temps.

7 novembre. — Le 7, le bruit couroit fortement que la renonciation du roi d'Espagne, appuyée du consentement des États de son royaume, étoit arrivée.

8 novembre. — Le 8, on disoit que la reine Anne pressoit fort le Roi pour conclure la paix, et que ce n'étoit que pour cela qu'elle avoit envoyé Hamner.

On sut aussi que le duc de Noailles avoit la fièvre, et que le maréchal d'Harcourt, qui étoit de quartier auprès du Roi, étoit aussi incommodé.

9 novembre. — Le 9, on apprit, par des lettres de l'armée d'Allemagne du 4, que l'armée des ennemis n'étoit pas encore séparée. On sut encore que la Coste, prévôt général de la connétablie, étant arrivé seulement ce jour-là de Flandres, le secrétaire d'État Voysin, à la première vue, lui avoit ordonné de reprendre la poste le lendemain à la pointe du jour pour s'y en retourner, ce qui faisoit augurer qu'il pourroit y avoir encore quelque entreprise de ce côté-là.

10 novembre. — Le 10, le maréchal de Berwick, étant venu au lever du Roi, lui raconta le funeste accident qui étoit arrivé le jour précédent à son fils du premier lit [1], qui étoit qu'étant à la chasse dans la forêt de Saint-Germain pour tuer des daims et ayant tiré une dine, au lieu de la tuer, il avoit tiré l'écuyer du maréchal son père, lequel étoit un homme de condition qu'il aimoit et estimoit.

Le bruit couroit ce jour-là que le prince Ragotzi devoit arriver incessamment en France. Il paroissoit alors des lettres d'Espagne qui portoient que les assiégés de Campo-Mayor avoient fait une sortie sur les troupes du marquis de Bay; qu'ils lui avoient tué beaucoup de monde, encloué beaucoup de pièces de canon, usé beaucoup de travaux, et par là retardé de beaucoup le progrès du siège; que les États généraux d'Espagne avoient trouvé quelque difficulté dans les termes spécifiés dans la renonciation

1. Avec la veuve du duc de Tyrconnel.

à la couronne de France, et que c'étoit sur cela que Sa Majesté Catholique avoit dépêché un courrier, qui étoit arrivé depuis quelque temps, lequel avoit d'abord été renvoyé par le Roi avec les explications nécessaires; mais d'autres assuroient que la renonciation s'étoit trouvée en très bonne forme, et que la paix générale seroit faite et signée avant la fin de l'année, et que Prior n'étoit point revenu à Paris avec Hamner, comme on l'avoit dit, mais qu'il avoit continué son voyage en Angleterre.

On sut aussi que le duc de Noailles s'étoit fait transporter de Marly à Paris, ayant encore la fièvre et un grand rhumatisme, comme aussi que Mlle de Charolois avoit un peu de fièvre.

11 novembre. — Le 11 au matin, l'évêque de Toulon [1] prêta son serment de fidélité entre les mains du Roi à l'ordinaire.

Le soir, il passa à Marly un courrier venant d'Utrecht, et allant en Portugal porter au roi la signature de la suspension d'armes pour quatre mois entre ce monarque, la France et l'Espagne, laquelle avoit été signée par ses plénipotentiaires avec ceux de France, se faisant fort pour le roi d'Espagne.

On sut ce jour-là que le Roi avoit donné l'abbaye de Moncé à une sœur de des Epinais [2], l'un de ses écuyers.

12 novembre. — Le 12 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Sanzay [3] avec Mlle de Chevrières, fille d'un maître des comptes de Paris, qui lui apportoit trois cent mille livres.

13 novembre. — Le 13, on apprit, par les lettres de Strasbourg du 7, que le maréchal de Bezons avoit cru partir le 3 pour revenir à la cour, mais que ce jour-là il avoit reçu avis que l'armée des ennemis n'avoit fait aucun mouvement, ce qui l'avoit obligé à différer son départ. On apprit aussi par la *Gazette de France* que l'évêque d'Alais [4] étoit mort à Montpellier en quatre jours de maladie.

Le soir, le marquis de Parabère [5] arriva à Marly, apportant la

1. Il s'appeloit auparavant l'abbé de Montauban la Chau.
2. Gentilhomme de Normandie.
3. Gentilhomme de Poitou, frère de l'évêque de Rennes; il étoit ancien brigadier d'infanterie.
4. C'étoit un gentilhomme de Poitou, dont le nom étoit de Saulx. Il avoit été créé le premier évêque d'Alais, et étoit un bon et sage évêque.
5. Brigadier de cavalerie, gendre du marquis de la Vieuville.

nouvelle que le marquis de Fiennes [1] n'avoit pas pu secourir Girone avec si peu de troupes, les ennemis étant en trop grand nombre et trop bien postés au Pont-Major [2]; qu'il y avoit encore des vivres dans la place pour jusqu'à la fin de l'année, mais qu'il ne laissoit pas d'aller essayer d'y faire couler quelques mulets chargés.

14 novembre. — Le 14, on sut que le Roi avoit envoyé chercher le maréchal de Berwick, qui devoit partir à la pointe du jour pour aller à son château de Fils-de-Gemmes [3] et qu'en même temps Sa Majesté avoit fait écrire au duc de Noailles pour savoir de lui précisément la situation de Girone; le Roi, après son lever, eut une longue conférence dans son cabinet avec le maréchal de Berwick, l'après-dînée il déclara lui-même qu'il partiroit le 20 pour marcher au secours de Girone, et l'on sut que l'on y faisoit marcher trente bataillons et vingt-cinq escadrons, qui seroient commandés sous ses ordres par le chevalier d'Asfeld [4], le comte de Cilly et d'Arenne, lieutenants généraux.

On apprit ce jour-là que la duchesse de Charost [5] étoit morte à Paris après une maladie de plusieurs années, et qu'elle avoit donné quarante mille écus au marquis d'Ancenis, fils de son mari, laissant le reste de son bien, qui étoit très considérable, à la disposition des coutumes; le Roi envoya de Liéboy, l'un de ses gentilshommes ordinaires, faire des compliments de sa part au duc son mari, au duc son père et à la duchesse sa mère. Le même jour, le Roi nomma les officiers de ses gardes du corps qui devoient servir l'année suivante auprès de sa personne en cas que la paix ne se fît pas [6]; les chefs de brigade furent, de la compagnie de Noailles, le comte de Cheyladet [7], lieutenant, et le

1. Gentilhomme flamand ou artésien, gendre du marquis d'Estampes. Il étoit lieutenant général commandant les troupes en ce pays-là.

2. C'est un pont qui est au-dessous de Girone sur le Ter.

3. Il avoit fait donner ce nom à sa duché-pairie en mémoire de ce qu'il s'appeloit ainsi dans sa jeunesse, les fils naturels des rois d'Angleterre ne portant point d'autre nom que fils d'un Tel, fils de Gemmes, c'est-à-dire fils de Jacques, jusqu'à ce qu'ils aient un titre, et n'ayant jusqu'alors aucun rang. [On écrit *Fitz-James*. — *E. Pontal.*]

4. Il commandoit pourtant en Provence.

5. Damoiselle de Picardie, fille du défunt marquis de Baule.

6. Car la paix étant venue, chacun devoit reprendre son quartier naturel, et ne servir que trois mois auprès du Roi.

7. Gentilhomme d'Auvergne, dont toute la famille étoit dans le service, il étoit brigadier.

comte de Saint-Pau [1]; enseigne de la compagnie de Villeroy, Grillet [2], enseigne; de la compagnie de Charost, le marquis de Chazeron [3], lieutenant; de la compagnie d'Harcourt, Garagnoles [4], lieutenant, et le comte de Monmeins [5], enseigne; les exempts étoient, de la compagnie de Noailles, Saintis [6] et Chabannes [7]; de la compagnie d'Harcourt, le chevalier de Bellefonds [8] et le marquis de Digoine [9]; de la compagnie de Villeroy, le marquis de Guerry [10] et Crouzillac [11]; de la compagnie de Charost, le comte de Brisay [12] et le comte du Bourdet [13].

Le Roi avoit eu pendant la nuit une espèce d'indigestion pour laquelle Fagon lui avoit fait prendre trois verres d'eau, dont il y en avoit un de tériacale; il ne voulut pas pour cela manquer sa chasse du cerf, de laquelle il revint sur les deux heures; il dîna à son ordinaire, mais, après son dîner, il lui prit une foiblesse, qui dura assez longtemps, ce qui jeta tous ceux qui la surent dans d'étranges inquiétudes; cependant, une heure après, il sortit de son appartement, et s'en alla promener dans ses jardins, où il resta jusqu'à la nuit, paroissant aussi gai que jamais.

Le soir, on sut qu'il avoit fait repartir le marquis de Parabère avec ordre de faire diligence.

15 novembre. — Le 15, on eut nouvelle que le marquis de Bay avoit levé le siège de Campo-Mayor, et l'on apprit par la *Gazette de Hollande* que le duc de Marlborough quittoit l'Angle-

1. Gentilhomme de Languedoc, élevé dans le corps.
2. Gentilhomme de Normandie, neveu du comte de Brissac, ancien major.
3. Gentilhomme de condition d'Auvergne, ancien lieutenant général et gouverneur de Brest; il avoit commandé la maison du Roi pendant la dernière campagne.
4. Gentilhomme de Provence élevé dans le corps; il étoit brigadier.
5. Gentilhomme de Bourgogne, tiré de mestre de camp de cavalerie.
6. Il étoit Gascon et étoit monté par les degrés.
7. D'une illustre maison d'Auvergne, qui avoit été capitaine de chevau-légers.
8. Gentilhomme de Normandie, parent du défunt maréchal de Bellefonds; il avoit été capitaine de carabiniers.
9. Gentilhomme de Bourgogne, de la maison de Damas, qui avoit été major de cavalerie.
10. Gentilhomme de Normandie, dont le père avoit été enseigne dans la même compagnie, et à la mort duquel il avoit eu le gouvernement des tours de la Rochelle, et la lieutenance de roi du pays.
11. Soldat de fortune gascon.
12. Second fils du défunt marquis de Denonville.
13. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon.

terre par permission de la reine, pour aller s'établir avec sa famille dans ses belles terres d'Allemagne; grande marque que la faction des wighs étoit à bas depuis la mort de Godolphin [1]. La même *Gazette* portoit que la reine d'Angleterre avoit approuvé les nouvelles propositions des Hollandois pour la paix, et qu'elle avoit sur-le-champ dépêché un courrier en France, mais cette nouvelle avoit encore besoin de confirmation.

La santé du Roi parut très bonne ce jour-là, et après avoit tenu deux conseils le matin et l'après-dînée, il se promena jusqu'à la nuit dans ses jardins.

Ce jour-là, des lettres de Strasbourg du 8 marquoient que les ennemis ne s'accordoient point sur leurs quartiers d'hiver, l'Empereur voulant que ses troupes allassent dans le Wurtemberg, et le duc de Wurtemberg n'y voulant point consentir; que les troupes elles-mêmes n'y vouloient point aller, mais chacune dans leur pays à l'ordinaire, et qu'ainsi le duc de Wurtemberg avoit été obligé de dépêcher sur cela un courrier à Vienne.

16 novembre. — Le 16, on apprit que le maréchal d'Estrées étoit retombé dans les mêmes accidents dont il avoit pensé mourir à Fontainebleau, et qu'il alloit se faire transporter à Paris.

On reçut ce jour-là des lettres du 9 de Strasbourg, lesquelles marquoient que, la veille, sur le soir, le maréchal de Bezons y avoit reçu une lettre de Péri par un courrier exprès, par laquelle il lui donnoit avis que les généraux des ennemis devoient ce jour-là s'être assemblés pour prendre une résolution fixe sur leurs quartiers d'hiver; après laquelle prise ils devoient marcher le 9 vers leurs quartiers, mais qu'on assuroit qu'ils n'iroient pas bien loin et que toutes leurs troupes demeureroient entre le Rhin et le Necker, afin de rester à portée de l'Alsace et d'être en état d'avoir de bonne heure toute leur armée assemblée; moyennant quoi on leur apporteroit dans les endroits où ils seroient l'argent de leurs quartiers d'hiver, qui leur seroit fourni par chacun des endroits où ils auroient dû aller; mais il étoit certain qu'ils n'avoient pris ce parti que parce que le duc de Wurtemberg, l'électeur palatin, l'État de Cologne et plusieurs

1. C'étoit le gendre de Marlborough, quoique plus vieux que lui, qui avoit été longtemps grand trésorier et un des principaux ministres de la reine.

autres chez lesquels l'Empereur avoit destiné les quartiers d'hiver des troupes de son armée du Rhin, avoient refusé nettement de les recevoir.

17 novembre. — Le 17, les lettres de Sicile portoient que les peuples de ce royaume ne vouloient point d'autre souverain que le roi d'Espagne, qu'ils avoient tous résolu de mourir plutôt que d'avoir pour roi le duc de Savoie et même le duc de Bavière, et qu'ils en avoient écrit sur ce ton-là au roi d'Espagne [1].

Ce jour-là, le duc de Bourbon partit de la cour pour aller en Bourgogne tenir les États pour la première fois de sa vie, et l'on savoit qu'on s'y préparoit à lui rendre de grands honneurs à sa réception. L'après-dînée, la duchesse de Berry étant dans sa chambre fit une petite chute, et sur-le-champ on la fit mettre au lit, de peur qu'elle ne fût blessée; et le Roi en revenant de ses jardins alla lui rendre une courte visite.

18 novembre. — Le 18, le duc de Berry ayant demandé au Roi une augmentation de pension de quatre cent mille livres pour pouvoir faire subsister sa maison, Sa Majesté la lui accorda sur-le-champ, et lui en offrit même davantage, s'il le souhaitoit.

On apprit aussi le même matin que Madame ayant eu la nuit une assez grande oppression, et s'étant trouvée la tête embarrassée, s'étoit fait tirer du sang contre sa coutume [2]. On sut encore que le duc de Berry avoit reçu une lettre du roi d'Espagne, son frère, au sujet de la renonciation qu'il venoit de faire en sa faveur à la couronne de France, laquelle étoit très forte, très belle et très touchante; plusieurs personnes eurent le bonheur de la lire, mais on n'en voulut donner copie à qui que ce fût, quoique beaucoup de gens souhaitassent d'en avoir.

On apprit le même jour par la *Gazette de Hollande* que l'électeur de Brandebourg, qui depuis très longtemps tenoit la ville et le château de Meurs comme bloqués, à cause qu'il prétendoit que le comté de Meurs lui appartenoit comme étant héritier du roi Guillaume d'Angleterre prince d'Orange, avoit enfin surpris le château; que le gouverneur de la ville avoit fait tous ses efforts

1. Cela pouvoit apporter des changements à la paix, et leur attirer bien des malheurs, aussi bien qu'à la chrétienté, ces peuples étant capables de se porter à de grandes extrémités.

2. Car elle étoit la grande ennemie de toutes sortes de remèdes, et surtout de la saignée.

pour y rentrer, et qu'il y avoit eu bien des coups tirés de part et d'autre; mais qu'enfin les troupes de l'électeur avoient conservé le château, et que le gouverneur de la ville avoit été obligé de s'y barricader, et avoit dépêché un courrier aux États-Généraux pour leur demander du secours. Cet événement parut très considérable et capable d'apporter beaucoup d'altération dans le parti des alliés.

19 novembre. — Le 19, le Roi accorda au maréchal de Tessé la permission de se démettre en faveur de son fils aîné, le comte de Tessé [1], de la lieutenance générale du pays du Maine, comté de Laval et Perche, et l'on sut que la reine d'Angleterre avoit eu la fièvre à Chaillot, ce qui obligea le Roi de lui envoyer le duc de la Trémoïlle, son premier gentilhomme de la chambre en année, pour savoir de ses nouvelles et lui faire ses compliments.

20 novembre. — Le 20 au soir, le Roi, qui avoit tiré dans son parc deux jours de suite jusqu'à la nuit, alla rendre visite à la duchesse de Berry, qui étoit encore dans son lit, où elle devoit rester pendant neuf jours à cause de sa chute, quoiqu'on fût persuadé qu'il ne lui arriveroit aucun accident; et quand, de son appartement, le Roi passa à celui de la marquise de Maintenon, les courtisans, grands observateurs des moindres nouveautés, remarquèrent que le duc de Berry étoit entré avec lui chez la marquise de Maintenon, ce qu'il n'avoit encore jamais fait.

21 novembre. — Le 21, on murmuroit que la renonciation du roi d'Espagne signée des États de son royaume, qu'on appeloit Las Cortès, n'étoit pas encore arrivée [2], comme on l'avoit dit, qu'elle arriveroit dans cinq ou six jours, qu'aussitôt qu'elle seroit arrivée, on la feroit enregistrer dans tous les parlements, sans que le Roi allât à celui de Paris, comme on l'avoit dit, qu'ensuite on l'enverroit en Angleterre, d'où le comte de Strafford ne retourneroit à Utrecht que quand il la verroit arrivée, la reine Anne ayant cependant prorogé son parlement jusqu'au 27 de décembre.

Le soir, on apprit que le Roi avoit donné à la duchesse de

1. Grand d'Espagne et maréchal de camp; cette charge étoit de médiocre revenu, mais elle l'accommodoit, parce qu'il avoit de grands biens dans la province.

2. Il falloit donc que quand on l'avoit dit, on eût seulement reçu la certitude qu'elle étoit signée.

Chevreuse trente mille livres de pension à prendre sur les appointements du gouvernement de Guyenne, grande grâce, et qui lui donnoit du pain, mais qui ne la consoloit pas de la perte d'un mari qu'elle aimoit passionnément.

On sut aussi le même jour que Madame, qui avoit couru le cerf le matin avec le Roi, s'étoit fait saigner du pied, ne pouvant résister aux pressantes sollicitations de ses domestiques.

22 novembre. — Le 22, on vit le matin Hamner, conduit par le marquis de Torcy, qui vint pour la première fois faire la révérence au Roi dans son cabinet, où il ne resta qu'un moment, et tout le monde le trouva très bien fait et de très bon air; ensuite le duc d'Antin le mena dans une calèche du Roi voir tous les jardins hauts de Marly, lui faisant après cela voir à pied tous les jardins bas et faisant jouer toutes les eaux pour l'amour de lui; ce qui fut suivi d'un magnifique dîner qui lui fut donné par le marquis de Torcy.

On sut ce même matin que le Roi avoit prolongé pour vingt ans le privilège de l'Opéra de Paris, à condition de donner six mille livres de pension à Bontemps l'aîné, son premier valet de chambre, et autant à la Lande, son maître de musique, dont ils entreroient en jouissance à mesure qu'il vaqueroit de semblables pensions par la mort de ceux qui les possédoient. On apprit encore que le maréchal de Bezons, s'en revenant de l'armée avec le marquis de Lévis, avoit reçu à trois lieues en deçà de Metz une dépêche de Péri, qui l'avoit obligé de rebrousser chemin, mais que le marquis de Lévis avoit continué sa route vers Paris.

Il étoit grand bruit à la cour ce jour-là d'une promotion de l'Ordre du Saint-Esprit, les courtisans ayant découvert que le Roi devoit tenir le dimanche suivant un chapitre; mais il y avoit bien des gens qui croyoient que le cardinal de Rohan et le duc d'Aumont [1] seroient les seuls qui pourroient y avoir part.

23 novembre. — Le 23, on sut que le duc de la Rochefoucauld avoit eu la fièvre, qu'on lui avoit tiré trois poilettes de sang et qu'il s'en étoit bien trouvé.

Le Roi dit ce jour-là en dînant qu'on avoit donné l'assaut à

1. Pour le rendre plus recommandable dans son ambassade, comme la reine Anne en usoit avec le duc d'Hamilton, auquel elle avoit donné l'ordre de la Jarretière.

Campo-Mayor, sans qu'on fût maître du chemin couvert, ni qu'il y eût une brèche faite ; ainsi il n'étoit pas surprenant qu'on n'y eût pas réussi.

L'après-dînée, le comte d'Armagnac partit de Marly pour aller à Versailles, se sentant un commencement d'attaque de goutte.

24 novembre. — Le 24 au matin, le duc de Berry signa son acte de renonciation à la couronne d'Espagne, comme le duc d'Orléans l'avoit signé quelques jours auparavant, et ce fut un notaire au Châtelet de Paris qui fut chargé de la minute.

On sut le même jour que le maréchal de Bezons étoit arrivé à Paris, ayant trouvé que l'avis qu'on lui avoit donné d'Alsace n'étoit pas bien fondé.

Le soir, on apprit que le Roi avoit encore eu quelques vapeurs qui lui avoient causé quelque absence de mémoire.

25 novembre. — Le 25, on apprit que le duc de la Rochefoucauld étoit encore plus mal, qu'il crachoit le sang et qu'il alloit encore être saigné. On sut aussi, par le marquis de Livry qui revenoit de Paris, que la marquise sa femme [1] avoit été très dangereusement malade, et qu'elle n'étoit pas encore hors de danger.

Le soir, le comte de Pontchartrain ayant travaillé avec le Roi chez la marquise de Maintenon, on apprit que Sa Majesté avoit fait une grande promotion de marine dont voici la liste :

Marine.

Remplacement d'officiers fait par le Roi a Marly le 25 novembre 1712.

Pensions sur la marine.

La Varenne	1500 livres.
Caffaro l'aîné	1000 livres.
De Tourouvre	1000 livres.

Pensions sur l'ordre de Saint-Louis.

De Roche-Alard l'aîné	1000 livres.
De Fouilleuse	800 livres.

1. Sœur du duc de Beauvillier.

Haute paye.

Chevalier de Grancey.
De Moyencourt.
Chevalier de Camilly.

Commissaire général d'artillerie.

De Boulainvilliers.

Capitaines de vaisseau.

Moyencourt.
Chevalier de Camilly.
Jouan de Loisy.
Bosquet.
Marquis de Praslin.
Marquis de la Vieuville.
De Lavau Saint-Estienne.
De la Roche Saint-André.
Chevalier de Fercourt.
Dareussis d'Esparon.
Bart.
Chevalier de Gouzon.
Chevalier de Voisins.
Michault.
La Valette-Thomas.
De Thiersanville.
La Caffinière.
De Vieuxchamps.
Chevalier de Ricouart.
Chastrier.
Cassart.
De Nogent.

Majors.

De Saint-Léger la Sauzaye.
De Saint-Germain.

Capitaines d'artillerie.

Thebault de la Ruffinière.
Benoist.
Du Pin de Bellugard.

Capitaines de frégate.

De Sesmaisons.
De Chaon.
De la Salle Sainte-Cricq.
Chevalier de Dampierre.
Desnos.
De Bauve.
De Montlaur.
De Langon.
De Fayette.
Chevalier d'Entragues.
De Courserac.
Chevalier de Fontenay.
De Gand.
Desquilles.
Comte de Ligondez.
De Girenton.
Jousselin Marigny.
De Champigny.
Comte du Quesne.
Comte de Chastellux.
Chevalier de Nesmond.
De Busca.
De Beauharnois de Beaumont.
Comte d'Harcourt.
D'Orvilliers.
Chevalier de Rochepierre.
Chevalier d'Espinay.

Lieutenants de vaisseau.

Galiffet.
Du Sauzay.
Martinet.
De Billy.
Du Barail.
De Belle-Isle.
Graton.
Du Revest.

La Rigaudière.
Lespinau.
De Joganville.
De Tivas Gourville.
De la Calandre.
De Malherbe des Marais.
De Saint-Cricq Daspis.
Gravier.
De Buraudin.
Chevalier de Piosins.
De Venière.
De Gast de Lusson.
Du Sault.
De Breugnon.
Chevalier de Briçonnet.
Vicomte de Langle.
De Beausson.
De Buisson de Varennes.
Chevalier de Lordat de Bram l'aîne.
Chevalier du Bourdet.
De la Maisonfort du Bois de Seours.
Chevalier de Voisins.
Keruel de Coëtlogon.
Robec de Pallières.
Morainville.
Clisson du Mesné.
Chevalier Jousselin de Marigny.
Baron de Lisle.
De Sainte-Hermine.
Chevalier de Choiseul.
Derville d'Estourmel.
Chevalier de Boulainvilliers.
Chevalier d'Arginy.
D'Albert.
De Bercy Charenton.
Comte de Saumery.
Forain.
Panetier.
Keramel de Parcevaux.

Vendosme Huet.
Chevalier de Vignier.
Dumas.
Comte de Damas.
Shéridan.
Saint-Amand de Ruvard.
Comte des Goutes.
Chevalier de Rochechouart Montpipeaux.
Chevalier d'Estourmel.

Aides-majors.

De Boisrargues.
Descours.
Bordarault.
Chevalier de Saint-Clair.

Lieutenants d'artillerie.

Villars.
Villers de Sainte-Croix.
De Bois de Villiers.
Helyot.
De Logivière de Maule.

Capitaines de brûlot.

D'Auberville.
De Tivas.
Deigua.
Chabert Cleron.
Coutudavel.
Descoyeux de Fruras.
De la Jonquière.
D'Argelos.
Chevalier du Castelet.
Charry des Gouttes.
De Leuze.
De Moulineuf.
De Lescorée.
De Goutteville Belle-Isle.
De Coulombe.

Du Quesnel.
La Mure.
Bremont.
Corron.

Enseignes de vaisseau.

Du Deffand.
D'Hugonis.
De Ricard.
De Bourville.
De Pépinet.
Payrac.
Du Tran.
Tromeur Jegon.
De Marigny.
De Sully.
Chevalier de Viguier.
La Morlière.
Bodon de Moisan.
Champmartin.
La Juvelière.
Boisvert.
Du Rouret l'aîné.
Chabert Gaillard.
Du Goutet.
De Morienne.
Du Tillet.
De Brétauville.
Chevalier de Fontenay.
Chevalier de Châteaurenard.
Chevalier de Châteauneuf Thomas.
Chevalier de Fragues.
Chevalier de Glandèves.
De Vitry.
De Reffuge.
De Meré.
Chevalier de Mesné.
Daudenne.
Du Lezard.

Du Héron.
Boisron Dorignac.
De Grange.
Cogny de Loré.
La Bernardais.
De Pallas.
De Macassar.
De Bussac.
La Potterie.
Sainte-Marthe.
La Jumelaye.
Buzard.
Boisjoland.
Mulissy.
Du Guaspern.
Silly de Louvigny.
Chevalier de Saint-Palais.
Saint-Léger d'Espannes.
Francfort Meynier.
De Veaune.
La Faluère.
De Frebourg.
D'Ipreville.
De Julien.
Baron de Glandèves.
Linars.
De Martel.
Pepin de Maisonneuve.
La Rigaudière.
Brescauvel.
Greslin de Tremergat.
De Kerversio.
Des Valasses.
Chevalier de Raousset.
Marquis de Tagny.
Deschelles.
De Soissans.
Delbenne l'aîné.
De Gouyon.

De Reals.
Busterot.
De Cumont.
Des Boisclairs.
Longueval d'Haraucourt.
La Roche Coëtlogon.
Eugène de Kersulain.
Runegoff de Rosnar.
De Pevandref.
De Birargues.
De Thiersan.
Kerret de Keravel.
Fitz Gerald.
Villainne.
Chevalier de Montlouet.
De Villers.
Duquesne Guitton.
Chevalier d'Houlbec.
Beauregard de la Rochefoucauld.
Sabran Beaudisnard.
Chevalier de Sade.
D'Hervaux.
De Rossel.
De Pardaillan.
L'Hopital.
Peaudare.
Sainte-Hermine l'aîné.
De Montholon.
Pontho de Coëtlogon.
La Richardie.
Chevalier de Conflans de Brienne.
De Rimberlien.
D'Hericourt.
Strickland.
Chevalier de Neuchaisne.
De Courbon.
Chevalier de Laval.
Chevalier de la Bedoyère.
Du Fresnay.

Chevalier de Kerlorée.
Chabannes.
De Martonne.
De Montalet.
De Fromentière.
Marquis d'Assigny.
Chevalier de Brienne.
Murat de Montferrand.
Marquis de Froulay.
Du Quesne Mosnier.
Chevalier de la Guiche.
Chevalier de Chaltot.
Chevalier d'Argence.
Chevalier de Serquigny.
Marquis de la Galissonnière.

Sous-lieutenants d'artillerie.

De Montesquiou.
De Combes.
Chevalier de Sacardy.
Des Fossez.
Du Pin de Bellugard fils.

Lieutenants de frégate.

De Blanque.
Ancelin.
Descombes.
Gaulette.
De Lupe.
David.
Chevalier de Ponthieu.
Lothon.
Macnemara.

Capitaines de flûte.

Descoublans de la Hardière.
Bienvenu.
Villers de Saint-Paul.

Aides d'artillerie.

Dunedo.
Possel de Preuille.
De Crenay.
Chevalier de Nesmond de la Priquerie.
Chevalier de Carmain.
Constantin de Monrioux.

Chevaliers de Saint-Louis nommés a Marly le 25 novembre 1712.

Capitaines de port.

Perrier, à Dunkerque.
Descharrières, à Rochefort.
Querquelin, à Brest.

Capitaines de vaisseau.

Isura de Montclair.
Rancé.
Clavel.
Lilleau.
Champmorot.
Bruslon.
Feuquerolles.
Geoffroy.
D'Estienne.
De Marolles.
De Saint-André.
Damas.
La Blandinière.
Simonnet.
Fontenay.
Des Fougis.
De Bessac.
De Saint-Villiers.
Chevalier de Caffaro.
Comte de Sabran.
De Valles.

Chevalier de Gabaret.
De Gentien.
De Radouay.
De Rochambault.
De Ricouart.

Capitaines d'artillerie.

De la Sauvagère.
De Saint-Meloir.
Lambert.

Capitaines de frégate.

La Motte Louvart.
Damontôt de Reuville.
Du Mesné.
Séguier de Liancourt.
De Sorgues.
D'Orvilliers.

Lieutenant de port.

La Varenne.

Lieutenants de vaisseau.

Du Hamel.
Fontenay.
Descoignées.
De Sougé.
Grandval Brionnet.
Chevalier de Saint-Quentin.
Saint-Lazare.
Dimonnier.
Voutron.
Du Conseil.
Raousset.
Dessonville.
De Brach.
La Chaise Beaupoirier.
De Hallier.
Chevalier de Champagné.
Terville.

Villeneuve de Trans.
Sainte-Jame.
De Boissieux.
Desgouttes la Salle.
De Pins.
De Jacques.
Culteville.
De Rheins.
Des Maletz.
Comte de Polignac.
De Billy.
La Rigaudière.

Lieutenants d'artillerie.

Sourisseau.
Segallin.
La Buttin.
Bois de Villiers.

Capitaines de brûlot.

Des Moulières.
De Sautieux.
Kervully.

Enseignes de vaisseau.

La Thomille.
Gaudin.
La Comine.
De Gendy.
Gaillon de la Chaux.
Goureuf de Trebavec.

Lieutenants de frégate.

La Bouchetière.
Sicard de Castelas.
De Can.
De Bonnanan.

26 novembre. — Le 26, la *Gazette de Hollande* parloit très avantageusement pour la paix, et plus positivement qu'elle n'avoit encore fait, et l'on apprit que le duc de la Rochefoucauld étoit un peu mieux.

Le soir, le Roi revint de Marly à Versailles, où, peu de temps après qu'il fut arrivé, Blouin lui amena, par la petite porte de son appartement, Chamillart dans son cabinet; on ne sut pas ce qui s'étoit passé dans cette entrevue, et l'on se contenta de dire que Chamillart avoit été extrêmement touché. Quand le Roi sortit de son cabinet, il trouva la duchesse de Luynes [1], la duchesse de Chaulnes [2], la marquise de Sassenage [3], la marquise de Lévis [4], en mantes, le duc de Luynes, le duc de Chaulnes, le marquis de Sassenage et le marquis de Lévis en grands manteaux, qui venoient lui faire la révérence au sujet de la mort du duc de Chevreuse, et après qu'il leur eut fait ses honnêtetés ordinaires, il rencontra le duc de Charost et le marquis d'Ancenis en grands manteaux, qui venoient lui faire la révérence au sujet de la mort de la duchesse de Charost.

27 novembre. — Le 27 au matin, le Roi tint le chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit, où il nomma le duc d'Aumont tout seul pour être chevalier, au grand déplaisir de tous les prétendants.

Le même jour, on apprit qu'on avoit fait à Paris la grande opération au comte de Canillac, sous-lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi, et qu'il s'en portoit autant bien qu'on le pouvoit souhaiter.

28 novembre. — Le 28, le Roi prit médecine pour reprendre son régime ordinaire, et l'on sut que le maréchal de Berwick avoit pris la poste à la pointe du jour pour se rendre en Roussillon. Il n'avoit pas de temps à perdre, car on apprit ce jour-là que le comte de Staremberg marchoit en avant, et que le comte de Tzerclaës avoit mandé au marquis de Fiennes qu'il ne pouvoit plus tenir la campagne faute de vivres. On disoit aussi ce jour-là que le duc de Marlborough avoit eu permission de sortir d'Angleterre avec sa famille, ses biens et quinze de ses amis, qu'il

1. Femme de l'aîné de la maison, qui étoit petit-fils du duc de Chevreuse.
2. Femme du second fils du duc de Chevreuse.
3. Seconde fille du duc de Chevreuse.
4. Troisième fille du duc de Chevreuse.

devoit nommer pour être exprimés dans le congé, et cela à condition de déclarer [1] les noms de tous les wighs qui avoient été de la conspiration contre la reine; qu'il devoit aller débarquer à Ostende et passer de là par Bruxelles, par Liège et par Inspruck, pour se rendre à Naples, sans passer par Vienne; qu'il seroit obligé de rendre à la maison de Bavière la principauté qu'il avoit eue en Allemagne par confiscation, et qu'il pourroit acheter tels biens qu'il voudroit dans les terres de l'Empereur, lequel y attacheroit toutes les dignités des princes de l'Empire.

29 novembre. — Le 29, on sut que le Roi avoit donné l'agrément du régiment de cavalerie d'Anjou au marquis de Louvois [2], dont il avoit traité avec le marquis de Scorailles un an auparavant, ayant achevé son année de mousquetaire et au delà.

30 novembre. — Le 30, le premier président de Mesmes, le procureur général d'Aguesseau et l'avocat général Joly de Fleury, que le Roi avoit mandés, eurent audience de Sa Majesté dans son cabinet après son lever, et tout le monde disoit que c'étoit au sujet de l'enregistrement de la renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France [3].

DÉCEMBRE 1712

1er décembre. — Le 1er de décembre, le bruit couroit que le Roi demandoit qu'on mît des troupes angloises dans Lille et dans Tournay jusqu'à la conclusion de la paix, comme on en avoit mis dans Dunkerque. On apprit ce jour-là que le comte de Canillac étoit à l'extrémité.

2 décembre. — Le 2 au matin, le Roi ayant admis les preuves du duc d'Aumont, qui n'avoit pas eu de peine à les faire, étant

1. Triste et honteuse condition de mettre la tête de ses amis sur un échafaud.

2. Fils aîné du marquis de Courtenvaux, capitaine des Cent-Suisses.

3. D'autres disoient que c'étoit au sujet de l'*Histoire de la compagnie de Jésus* que le P. Jouvency, jésuite, avoit faite à Rome, où il vouloit faire passer pour un martyr Jean Guignard, jésuite, lequel enseignoit qu'on pouvoit tuer un tyran en conscience, et qui avoit obligé un nommé Castel, son écolier, de vouloir assassiner Henri IV, lui ayant même donné un coup de poignard, et ce Castel, par arrêt du parlement, fut condamné à être brûlé vif, et Jean Guignard fut aussi pendu et brûlé.

le cinquième chevalier du Saint-Esprit de sa maison [1], Sa Majesté se mit en marche avec tous les chevaliers, de son cabinet à sa chapelle, et Chamillard y prit sa place de trésorier de l'Ordre. La cérémonie de la réception du duc d'Aumont se fit ensuite dans la chapelle en la manière accoutumée, pendant une messe basse, et puis le Roi remonta au même ordre à son appartement, le nouveau chevalier marchant en son rang de duc et pair.

Le même jour, on sut que Chazel, colonel de dragons, étoit mort en Espagne dans une brillante jeunesse, et qu'il étoit arrivé un courrier d'Angleterre par lequel on avoit appris que Prior ne pourroit arriver que dans quelques jours.

3 décembre. — Le 3, on disoit que Madame faisoit depuis plusieurs jours divers remèdes qui la tourmentoient beaucoup et qui ne la soulageoient point de son étouffement, et qu'encore qu'elle sortît tous les jours, comme à son ordinaire, elle étoit persuadée qu'elle en mourroit.

4 décembre. — Le 4, on sut que le régiment de Chazel avoit été donné à d'Ausseville [2], brigadier et lieutenant-colonel du régiment de Bouville.

5 décembre. — Le 5, on eut nouvelle que le duc d'Hamilton s'étoit battu contre milord Mohum, lequel étoit du parti des wighs, et l'avoit tué après avoir reçu de lui quatre coups d'épée, dont il était mort deux jours après. On ajoutoit qu'un facteur de Londres avoit apporté une boîte au duc d'Oxford [3], lequel par bonheur se faisoit alors faire la barbe, qu'il l'avoit fait ouvrir par son médecin, qui l'avoit ouverte par le côté, sans quoi, s'il avait coupé une certaine corde, elle auroit fait tirer deux pistolets de poche qui étoient dans la boîte et qui l'auroient tué. On sut encore que le comte de Nille étoit mort, et que le comte de Bueil alloit commander à Namur à sa place [4]. On apprit aussi ce jour-là que le duc de Berry devoit entrer le lendemain dans le conseil pour la première fois.

6 décembre. — Le 6, le bailli de la Vieuville, ambassadeur de Malte, fit son entrée à Versailles, et eut sa première audience

1. De père en fils.
2. Il étoit de Toulouse.
3. C'étoit milord Harley, grand trésorier.
4. Il n'alloit pas commander en chef, mais sous les ordres du marquis de Geoffreville, lieutenant général, n'étant que maréchal de camp, comme avoit été le comte de Nille.

du Roi dans sa chambre, ensuite de quoi il eut aussi audience des princes et princesses de la maison royale; son équipage étoit aussi magnifique qu'il pouvoit être dans un temps de grand deuil, mais ce qui honora le plus son cortège fut que, lorsqu'il entra à l'audience chez le Roi et chez les princes et princesses, on vit marcher devant lui soixante chevaliers de Malte choisis, du nombre desquels ceux qui étoient profès étoient en manteaux avec leurs croix de cérémonie, et les autres étoient en habits ordinaires. Le Roi même en fut touché, et dit qu'il n'avoit encore rien vu de si beau.

On apprit ce jour-là l'aventure du prince de Chalais, lequel, revenant de voir la princesse des Ursins aux eaux où elle étoit, avoit été attaqué à trois lieues en deçà d'Orléans par cinq voleurs, dont l'un étoit à cheval et quatre à pied; qu'ils s'étoient d'abord rendus maîtres du postillon et de son valet de chambre qui couroit avec lui, et qu'ensuite ils étoient venus à sa chaise où il dormoit, et l'avoient obligé d'en descendre; que, ne sachant si c'étoient des voleurs ou des assassins, il leur avoit demandé s'ils en vouloient à sa vie ou à sa bourse, et qu'après lui avoir répondu qu'ils n'en vouloient qu'à sa bourse, ils l'avoient fouillé et lui avoient pris trois cents pistoles qu'il avoit sur lui, qu'il avoit voulu leur donner sa montre, mais qu'ils n'en avoient pas voulu; qu'après cela ils l'avoient fait remonter dans sa chaise, où ils l'avoient lié et garrotté les mains derrière le dos, et qu'ensuite ils avoient lié très étroitement son valet de chambre et le postillon aux deux roues de sa chaise, qu'ils avoient monté sur les chevaux de poste et qu'ils s'en étoient allés fort vite, l'ayant menacé, aussi bien que le valet de chambre et le postillon, de les venir tuer tous trois s'ils les entendoient crier; qu'il étoit resté en cet état pendant cinq heures, mais qu'enfin il s'étoit tant remué qu'il avoit trouvé le moyen de se délier, et qu'ensuite il étoit allé délier les deux autres.

Depuis que le comte d'Armagnac étoit revenu de Marly, l'humeur de sa goutte s'étoit tournée en sciatique et il souffroit d'extrêmes douleurs, de sorte qu'on fut obligé de le saigner, mais ce remède n'eut aucun effet, et on sut qu'il n'avoit de repos ni jour ni nuit.

7 décembre. — Le 7, on étoit mal persuadé à la cour au sujet de Tournay que le Roi redemandoit; il y avoit pourtant

des gens qui croyoient que la propriété lui en resteroit, mais que les Hollandois y auroient garnison. D'autre côté, l'on disoit que le duc de Savoie avoit demandé six mois de délai pour signer la suspension d'armes, afin d'avoir le temps d'obtenir de l'Empereur ce qu'il souhaitoit d'avoir dans le Milanois, et une archiduchesse pour son fils; mais que l'Empereur ne lui accorderoit ni l'un ni l'autre, étant fort dégoûté de lui.

8 décembre. — Le 8 au matin, le maréchal de Tessé prêta entre les mains du Roi le serment de fidélité pour la charge de général des galères, et son fils le prêta pour la lieutenance générale du Maine, et les officiers de la chambre en eurent neuf mille livres.

Le soir, le maréchal de Montesquiou arriva à Versailles et fut très agréablement reçu du Roi [1].

9 décembre. — Le lendemain, on parloit encore du pitoyable état où étoit le comte de Canillac, pour la conservation duquel ses amis avoient perdu toute sorte d'espérance.

10 décembre. — Le 10 au soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour aller chez la marquise de Maintenon, la duchesse de Brancas, escortée par la marquise de la Vallière [2], lui présenta la comtesse de Choiseul, sœur de la marquise de Beauvau.

11 décembre. — Le 11, le duc d'Aumont prit congé du Roi, devant partir sans faute de Paris le 14 ou le 15 pour l'Angleterre.

12 décembre. — Le 12, on sut la vérité sur la funeste aventure du duc d'Hamilton, lequel avoit été malheureusement assassiné. Ayant d'abord reçu deux légers coups d'épée, il avoit, dès les premiers coups, tué milord Mohum, dont le second ayant blessé et désarmé le second de ce duc, vint à lui pour l'attaquer; le duc alla au-devant de lui et l'eut bientôt désarmé, lui donnant la vie et lui rendant son épée; ensuite il s'en alla monter dans son carrosse, mais ce malheureux le suivit, et comme il y montoit, il lui plongea par derrière un coup d'épée dans le corps, dont il mourut sur-le-champ; le second [3] du duc, tout blessé

1. Il le méritoit bien par les services importants qu'il avoit rendus pendant la dernière campagne.

2. A cause que les Beauvau étoient parents de la princesse de Conti, et par conséquent du marquis de la Vallière.

3. C'étoit le chevalier d'Hamilton, neveu du duc.

qu'il étoit, voulut poursuivre cet assassin, mais la foiblesse que lui causoit la perte de son sang l'en empêcha.

On disoit aussi ce jour-là qu'il étoit arrivé un courrier de retour d'Angleterre, lequel disoit que Prior en devoit partir le 13, et que la reine d'Angleterre devoit déclarer sa paix avec la France, si les Hollandois n'acceptoient pas les propositions qu'elle leur avoit faites dans le terme qu'elle leur avoit fixé.

13 décembre. — Mais, le lendemain, il couroit une nouvelle bien contraire, qui étoit qu'un ministre avoit dit que la paix ne se concluroit pas si tôt qu'on se l'étoit imaginé.

On sut ce jour-là que le maréchal de Tessé avoit la goutte assez fortement.

14 décembre. — Le 14, on apprit avec surprise et avec joie que le comte de Canillac étoit considérablement mieux et que l'on commençoit à avoir quelque espérance pour sa vie. Le bruit couroit aussi que le Roi faisoit retirer peu à peu son canon de Dunkerque.

15 décembre. — Le 15, on apprit que le marquis de Torcy avoit lui-même retenu une partie de l'hôtel de Soissons pour le comte de Shrewsbury, que la reine d'Angleterre avoit nommé pour son ambassadeur à la place du duc d'Hamilton.

On sut aussi que la suspension d'armes entre la France et l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal avoit été prolongée jusqu'au 20 d'avril.

Le soir, à minuit, le mariage du comte de Mouchy [1] avec Mlle Forcadel [2] fut célébré dans la chapelle du Roi à Versailles, et fut honoré de la présence du duc et de la duchesse de Berry; ensuite de quoi la maréchale d'Estrées la jeune mit les nouveaux époux dans son carrosse, et les emmena à Paris, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où le cardinal d'Estrées [3] devoit leur donner un logement jusqu'à ce que le duc d'Orléans leur en donnât un dans le Palais-Royal.

16 décembre. — Le 16, les bruits étoient très mauvais dans

1. Maréchal de camp, maître de la garde-robe du duc de Berry.
2. Nièce de défunt Forcadel, commissaire aux saisies réelles du parlement de Paris; sa mère avoit été seconde sous-gouvernante des filles du duc d'Orléans; ainsi cette jeune personne, qui étoit jolie et avoit du bien, avoit toujours été aimée particulièrement de la duchesse de Berry.
3. Oncle à la mode de Bretagne du comte de Mouchy.

Paris, aussi bien qu'à la cour, touchant la paix avec la Hollande, et en même temps, il en couroit un très violent d'une augmentation dans le régiment des gardes françoises de deux aides-majors, de deux sous-aides-majors, de trente-deux lieutenants, de trente-deux sous-lieutenants et de trente-deux enseignes.

17 décembre. — Le 17, le Roi, après sa promenade et avant que d'aller chez la marquise de Maintenon, alla rendre une courte visite à Madame. On eut nouvelle ce jour-là que Prior, qu'on attendoit depuis si longtemps, étoit débarqué à Calais, et le bruit couroit que la marquise de Pompadour[1] seroit gouvernante des enfants du duc de Berry.

18 décembre. — Le 18, un homme principal et bien informé dit à un de ses amis que les États-Généraux devoient s'être assemblés le 14 et que la paix alloit mieux que jamais et qu'il ne seroit pas surpris quand il viendroit dans deux jours un courrier qui en apporteroit la conclusion. On sut aussi que Prior étoit arrivé sur le midi à Paris, et qu'il avoit été enfermé pendant vingt-quatre heures à Chaville avec le marquis de Torcy.

19 décembre. — Le 19, on disoit que les États-Généraux s'étoient effectivement assemblés, et qu'ils avoient envoyé leur délibération aux provinces, sur ce que le comte de Strafford leur avoit porté de la part de la reine sa maîtresse les dernières propositions pour la paix et leur avoit déclaré que, s'ils ne les acceptoient, cette princesse déclareroit sa paix avec la France. On disoit même que le marquis de Torcy étant allé faire sa cour à Madame, elle lui avoit demandé s'il ne lui apporteroit pas bientôt quelque bonne nouvelle, et qu'il lui avoit répondu tout haut qu'il lui en apporteroit une dans peu, et dans très peu, et ce discours si peu conforme au génie du marquis de Torcy fit présumer à tout le monde qu'il avoit des nouvelles certaines de la paix.

20 décembre. — Le 20, qui étoit un mardi, les ministres des princes étrangers étant venus à Versailles, suivant leur coutume, le secrétaire de l'ambassade de Danemark montra une lettre du plénipotentiaire de son maître à Utrecht, par laquelle il lui mandoit les propositions que le comte de Strafford avoit apportées aux États-Généraux, qui étoient en gros que Tournay,

1. Troisième fille du maréchal de Navailles.

Ostende, la Knocque, Furnes, Menin et Ypres resteroient aux Hollandois; qu'ils auroient avec cela toutes les places de Flandres du côté de la mer; que le Brabant, Namur, Charleroy et Luxembourg seroient à l'Empereur, aussi bien que Landau; que cependant les revenus utiles de Namur, du Luxembourg et de Charleroy resteroient au duc de Bavière; qu'on lui donneroit le royaume de Sardaigne, que son fils rentreroit dans l'électorat en cédant le haut Palatinat au prince palatin, et qu'il auroit le rang immédiatement devant le duc d'Hanovre; qu'on donneroit la Sicile au duc de Savoie; qu'on raseroit toutes les places qui sont au delà du Rhin, et que Strasbourg resteroit à la France, avec Lille, Béthune, Saint-Venant et Aire; que, si Condé n'étoit point donné à l'Empereur, il seroit rasé; qu'il y avoit encore des difficultés sur les tarifs, et que les Hollandois insistoient fortement pour n'avoir point celui de 1664, mais qu'on y trouveroit des ajustements. Mais il y avoit des gens qui soutenoient que cela ne pouvoit pas être entièrement véritable, parce qu'il ne s'étoit jamais agi de Condé ni de près, ni de loin; que la dernière difficulté rouloit sur ce que les Hollandois, refusant absolument le tarif de 1664, offroient de rendre Tournay, pourvu qu'on leur accordât les six articles qu'ils demandoient concernant le tarif, et que le Roi offroit de leur laisser Tournay en ne leur accordant point ces six articles; que, sur cette difficulté, les deux partis s'en étoient rapportés à la reine d'Angleterre [1], laquelle avoit décidé que les Hollandois garderoient Tournay, et que le Roi ne leur accorderoit point les six articles du tarif.

On eut ce soir-là des lettres de Perpignan du 11, qui portoient que le maréchal de Berwick y étoit arrivé le 10, que les dernières troupes y arriveroient le 24 et qu'il se mettroit en marche le 25 avec quarante-deux bataillons et quarante escadrons, pour aller secourir le marquis de Brancas, lequel lui avoit mandé qu'il avoit encore des vivres jusqu'au 6 de janvier, mais que la foiblesse de sa garnison l'inquiétoit, à cause du peuple nombreux et mal intentionné de Girone, les bataillons qu'il avoit, lesquels devoient faire dix-huit cents hommes, étant réduits à neuf cents par les maladies et par la désertion.

1. Elle avoit décidé en reine d'Angleterre, qui songeoit à augmenter le commerce de sa nation et à diminuer celui des Hollandois.

21 décembre. — Le 21, le bruit couroit que le comte de Staremberg, après avoir bien retranché le Pont-Major, avoit rapproché ses quartiers de Girone, qu'il tenoit beaucoup plus resserrée qu'au commencement.

22 décembre. — Le 22, le Roi, à son coucher, déclara au marquis de Dangeau qu'il avoit nommé la marquise de Pompadour pour être gouvernante des enfants du duc de Berry.

23 décembre. — Le 23, la *Gazette de Hollande* parloit très affirmativement de la paix, et en marquoit même plusieurs conditions. On disoit ce jour-là que le prince d'Isenghien [1] alloit épouser Mlle de Rhodes [2], quoique la marquise de Rhodes [3] sa mère eût fait tout son possible pour l'empêcher, voulant lui faire épouser Mlle de Monchats [4], sa fille de son premier lit.

24 décembre. — Le 24, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle par les mains de l'abbé Morel, son aumônier de jour, et à sa première messe, l'evêque de Belley [5] prêta son serment de fidélité, et après sa seconde messe, le Roi alla toucher les malades des écrouelles au lieu et en la manière accoutumée.

L'après-dînée, Sa Majesté alla entendre en bas dans sa chapelle les vêpres, qui furent chantées par sa musique, et auxquelles l'évêque de Quimper [6] officia. Il n'y eut pas ce jour-là de distribution de bénéfices contre l'attente des prétendants.

On apprit ce soir-là que le duc de Sully étoit mort à Paris d'apoplexie, ne laissant point d'enfants, ce qui faisoit passer sa duché sur la tête de son frère.

Après que le Roi eut fait collation, il alla sur les dix heures et demie à sa tribune, où il entendit chanter les matines, et ensuite les trois messes, qui furent célébrées par un de ses chapelains.

25 décembre. — Le 25, le grand prévôt, entendant la messe de Madame dans la chapelle du Roi, eut une grande foiblesse, et

1. Seigneur flamand qui avoit épousé en premières noces l'aînée de Mlles de Furstemberg.
2. Fille unique du défunt marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies de France.
3. Fille du défunt marquis de Gordes, chevalier de l'Ordre et chevalier d'honneur de la reine Marie-Thérèse.
4. Fille du défunt marquis de Monchats, qui étoit de la maison de Simiane, aussi bien que sa femme.
5. Ci-devant l'abbé du Doucet, prêtre de Saint-Sulpice.
6. Ci-devant l'abbé de Ploeuc, gentilhomme de Basse-Bretagne.

fut assez longtemps évanoui. Ce jour-là, le Roi entendit encore la grand'messe, qui fut célébrée par le même évêque, et l'après-dînée, après avoir entendu le dernier sermon du P. de la Rue, qui fut merveilleux aussi bien que son compliment, il entendit les vêpres, où le même évêque officia, et puis, étant retourné dans son appartement et s'y étant enfermé avec le P. le Tellier, il fit une des plus minces distributions qu'il eût faites depuis son règne, n'ayant point donné les archevêchés de Toulouse et d'Auch, l'évêché d'Alais, ni les abbayes de Monstier-en-Der et de la Chaise-Dieu; il donna donc seulement l'abbaye de la Sauve à l'abbé de Merez, l'abbaye de Bourras à l'abbé de Tiragnan, l'abbaye d'Herniaux à l'abbé le Febure [1], l'abbaye de la Luzerne au P. de Noirterret, l'abbaye de Beuilly au P. Trudaine, l'abbaye de Mareuil au P. Vanakre, l'abbaye du Sauvoir à Mme de Sainte-Colombe, le prieuré des Filles-Dieu, de Chartres, à Mme de Laigle [2], la coadjutorerie des religieuses de Bonlieu à Mme Forget de Ingland.

On sut aussi le même jour que le Roi avoit donné au nouveau duc de Sully une lieutenance de roi, et divers petits gouvernements valant douze mille livres de rente, c'est-à-dire toute la dépouille de son défunt frère.

26 décembre. — Le 26 au matin, on apprit que, la nuit précédente, la duchesse de Saint-Aignan étoit encore accouchée d'un fils, et que le comte de la Richardie, exempt des gardes du corps, étoit mort en vingt-quatre heures de maladie, sans avoir eu aucune connoissance.

On disoit ce jour-là que le duc de Marlborough, n'ayant osé passer par Gand, à cause de la défense précise de la reine d'Angleterre, étoit arrivé à Anvers, où il avoit été reçu avec tous les honneurs imaginables; qu'il avoit avec lui Cadogan, lequel avoit voulu s'attacher à sa fortune, étant peut-être un des quinze qu'il avoit eu permission d'emmener avec lui.

27 décembre. — Le 27 au matin, l'envoyé de Lorraine eut une audience du Roi, dans son cabinet, qui ne fut peut-être que pour lui donner part de ce que la duchesse de Lorraine étoit accouchée d'un fils.

1. Aumônier de la princesse de Condé.
2. Fille de la marquise de Laigle, dame d'honneur de la duchesse de Bourbon; ce prieuré étoit à la présentation du duc d'Orléans.

Il couroit ce jour-là divers mémoires, qu'on prétendoit être venus de Hollande, contenant une partie des conditions de la paix proposées aux États-Généraux par le comte de Strafford de la part de la reine d'Angleterre; mais, comme ils paroissoient informes, ne s'accordant pas parfaitement les uns avec les autres, on en mettra ici les propositions sans aucun ordre :

« Qu'après que la renonciation sera faite dans les formes « requises par les deux couronnes, l'Angleterre sera obligée de « faire la paix avec la France et l'Espagne.

« On demande que les États-Généraux veuillent bien coopérer « à faire une paix générale, et que leurs plénipotentiaires soient « munis d'un plein pouvoir et autorité de signer finalement la « paix, et que les États aient à se déclarer dans l'espace de trois « semaines, dans lequel ladite paix doit être conclue; si leurs « Hautes Puissances ne se joignent à la Reine, il ne se pourra « rien faire de solide.

« L'électeur de Bavière possédera en propriété Namur, Luxem- « bourg et Charleroy, et les États-Généraux y auront leur gar- « nison.

« Si Sa Majesté Impériale restitue l'électorat de Bavière, elle « aura ces trois villes en propriété.

« Le Haut-Palatinat restera à l'électeur palatin d'à présent « sa vie durant, et après lui à son frère.

« L'électeur de Bavière sera roi de Sardaigne, et huitième « électeur.

« La France restituera au duc de Savoie tout ce qu'elle a pris « sur lui, et ce duc aura encore la vallée de Pragelas, Exiles, et « le royaume de Sicile.

« L'Empereur possédera Landau outre ce qu'il possède déjà.

« La barrière de l'Empire demeurera comme elle a été dressée, « et par conséquent Strasbourg restera à la France; néanmoins « les forts dans le Rhin seront démolis.

« Philippe sera roi d'Espagne, et quand la maison de Bourbon « viendra à manquer, celle de Savoie succédera à la couronne « d'Espagne.

« Si l'Empereur continue la guerre, on offre la neutralité en « Italie; les Catalans cependant seront abandonnés en proie à la « France et à l'Espagne.

« Si l'Empereur ne continue pas la guerre, on procurera aux

« Catalans une amnistie et on les fera jouir de leurs droits et
« privilèges. Le roi de France offre au roi de Prusse quatorze
« tonnes d'or pour la principauté d'Orange, ou en échange d'au-
« tres terres, et de lui donner satisfaction pour Neufchâtel et
« Valengin, comme aussi de donner au roi de Prusse le titre de
« Majesté.

« L'Angleterre renouvellera la succession dans la ligne protes-
« tante, et la barrière avec les États-Généraux, avec ce petit chan-
« gement que les États-Généraux n'auront pas de garnison à
« Dendermonde, que Lille et Condé resteront à la France hors
« de la barrière, et qu'au contraire Mons et Saint-Ghislain entre-
« ront dans la barrière, aussi bien que le château de Gand, le
« fort de la Perle, le fort Philippe et les autres forts sur l'Escaut,
« mais le fort Rouge sera démoli.

« Il sera réglé entre les États-Généraux et l'Angleterre quel
« nombre de troupes et bâtiments seront fournis de part et
« d'autre par une alliance offensive et défensive entre l'Angle-
« terre et la Hollande, et cette alliance, aussi bien que le traité de
« barrière et de succession, seront conclus avant la signature
« de la paix avec la France.

« C'est la résolution et l'ultimatum, après quoi on n'aura rien
« à attendre davantage. »

On ajoutoit que la reine d'Angleterre n'avoit accordé aux États-Généraux que trois semaines pour s'aviser, après lesquelles révolues elle déclareroit sa paix avec la France.

Le même jour, on vit paroître à la cour le comte d'Arondel [1], neveu du défunt duc d'Hamilton, lequel arrivoit d'Angleterre; il fut présenté au Roi dans son cabinet par le marquis de Torcy, et fut enfermé avec Sa Majesté pendant une demi-heure.

On sut en même temps qu'outre les cinq cents livres sterling que la reine d'Angleterre avoit promises à celui qui découvriroit ou arrêteroit le lieutenant général Makarteney, la duchesse d'Hamilton en avoit encore promis trois cents, ne doutant pas qu'il n'eût assassiné son mari.

On disoit aussi que les trois plénipotentiaires de Hollande et le comte de Strafford étoient allés à la Haye pour y faire ce traité

1. Il devoit venir avec son oncle, et après sa mort la reine lui donn quelques petites commissions particulières, afin qu'il eût le plaisir de ne pas venir en France en simple voyageur.

particulier et cette ligue offensive et défensive et pour régler la quantité de vaisseaux et de troupes que l'Angleterre et la Hollande seroient obligées de fournir respectivement, afin de s'opposer aux efforts que les deux couronnes pourroient faire pour empêcher leur commerce.

Le soir, comme le Roi sortoit de son cabinet pour aller à l'appartement de la marquise de Maintenon, le duc de Sully, le duc de Charost, le marquis de Béthune [1] et le marquis d'Ancenis, en grands manteaux, vinrent faire la révérence au Roi.

28 décembre. — Le 28 au matin, on apprit que, le soir précédent, le Roi avoit donné le gouvernement de Guyenne au comte d'Eu, en accordant la survivance au duc du Maine son père, et toute la cour courut pour lui en faire des compliments; mais il étoit déjà parti pour en aller porter la nouvelle à la duchesse du Maine.

Ce fut ce jour-là que la duchesse de Berry se mit au lit pour trois mois, afin d'éviter un accident pareil à celui qui lui étoit arrivé à peu près dans le même terme dans sa dernière grossesse.

29 décembre. — Le 29 au matin, on apprit qu'elle avoit eu un petit ressentiment de fièvre, et l'on disoit tout haut qu'il n'y avoit plus sujet de douter de la paix avec la Hollande, parce que la province de Hollande et la ville d'Amsterdam y avoient consenti.

30 décembre. — Le 30 au soir, quand le Roi sortit de son cabinet, la duchesse d'Antin lui présenta la nouvelle marquise de Meuze, laquelle parut aux yeux des courtisans belle et bien faite.

31 décembre. — Le 31, on parloit dans le monde d'une lettre du marquis de Monteléon, en date de Londres du 25, par laquelle il faisoit le récit des inconvénients qui lui étoient arrivés

1. C'étoit celui qui avoit été autrefois nommé au cardinalat, et qu'il avoit refusé; car, pour le marquis de Béthune, premier gentilhomme de la chambre du duc de Berry, il ne voulut pas s'y trouver, pour ne pas céder au duc de Charost. Le jour précédent, le duc de Charost lui avoit cédé à l'enterrement du duc de Sully qui s'étoit fait à Paris, à cause qu'il étoit d'une branche aînée et plus proche du défunt; mais il ne crut pas lui devoir céder dans une cérémonie qui se faisoit chez le Roi, à cause qu'il étoit duc et pair, et le marquis de Béthune ne voulut pas non plus lui céder.

dans son trajet, ayant été obligé, par le gros temps et l'ivrognerie des matelots anglais, de faire échouer le yacht qu'il montoit et ayant essuyé encore plusieurs petits accidents, depuis l'endroit où il avoit échoué jusqu'à Londres, mais qui avoient été bien récompensés par la manière avec laquelle il avoit été reçu dans cette grande ville, et par les acclamations qu'on avoit faites en faveur du roi d'Espagne, des princes ses enfants, et de la nation espagnole, aussi bien que pour le roi et la reine d'Angleterre. On disoit aussi qu'il mandoit que la reine d'Angleterre l'avoit reçu parfaitement bien et qu'elle l'avoit assuré que, si les États-Généraux ne terminoient pas avant le 13 de janvier, elle déclareroit sa paix et celle de Savoie avec la France.

Ce jour-là, Quentin, premier valet de garde-robe du Roi, eut une seconde attaque d'apoplexie, qui lui fit perdre le libre usage de la parole, et sur-le-champ, on lui donna de l'émétique qui lui fit un assez bon effet.

L'après-dînée, le Roi envoya chercher Mlle de Chausseraye [1], et elle eut une audience assez longue dans son cabinet, ce qui donna beaucoup de curiosité aux courtisans; mais elle fut bientôt satisfaite, car ils apprirent que le Roi lui avoit donné trois mille livres de pension.

Le soir, la nouvelle de Paris étoit que le duc de Marlborough alloit commander l'armée en Catalogne, et que le comte de Staremberg venoit commander celle de Flandres.

On ne s'étoit pas trompé quand on avoit cru que le parlement se remuoit au sujet du livre du P. Jouvency, mais on apprit que le Roi lui avoit imposé silence, et que le parlement, après une mûre délibération, appréhendant que le Roi, par un arrêt de son conseil, n'évoquât cette affaire à lui, avoit résolu de la laisser dormir jusqu'à un autre temps plus favorable. Il n'en avoit pas usé de même à l'égard d'un autre livre qui avoit été imprimé en Lorraine [2], par lequel on prétendoit prouver que la couronne de France appartenoit au duc de Lorraine, et que les

1. Damoiselle de Poitou, qui avoit autrefois été fille d'honneur de Madame; elle avoit beaucoup d'esprit.

2. Ce livre avoit d'abord été imprimé sous Charles IX, et ensuite augmenté sous Henri III, prétendant la même chose contre la branche des Valois; il avoit été renouvelé en 1712 sous le nom d'un certain curé, lequel y avoit ajouté deux lettres par lesquelles il prétendoit avoir des preuves démonstratives de sa généalogie.

princes de la branche de Bourbon régnante n'étoient que des usurpateurs; car il avoit donné un arrêt sanglant contre ce livre, qui en défendoit absolument la lecture et le débit, avec toutes les autres précautions accoutumées en pareil cas.

On eut nouvelle alors que la reine de Portugal étoit accouchée d'un prince, qui avoit été nommé dom Pedro.

FIN DU DERNIER TOME

TABLE DES MATIÈRES

DES TREIZE VOLUMES

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

